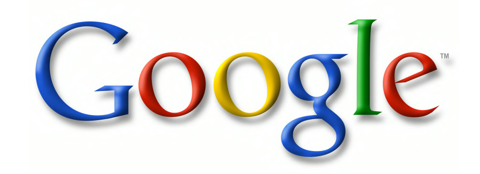
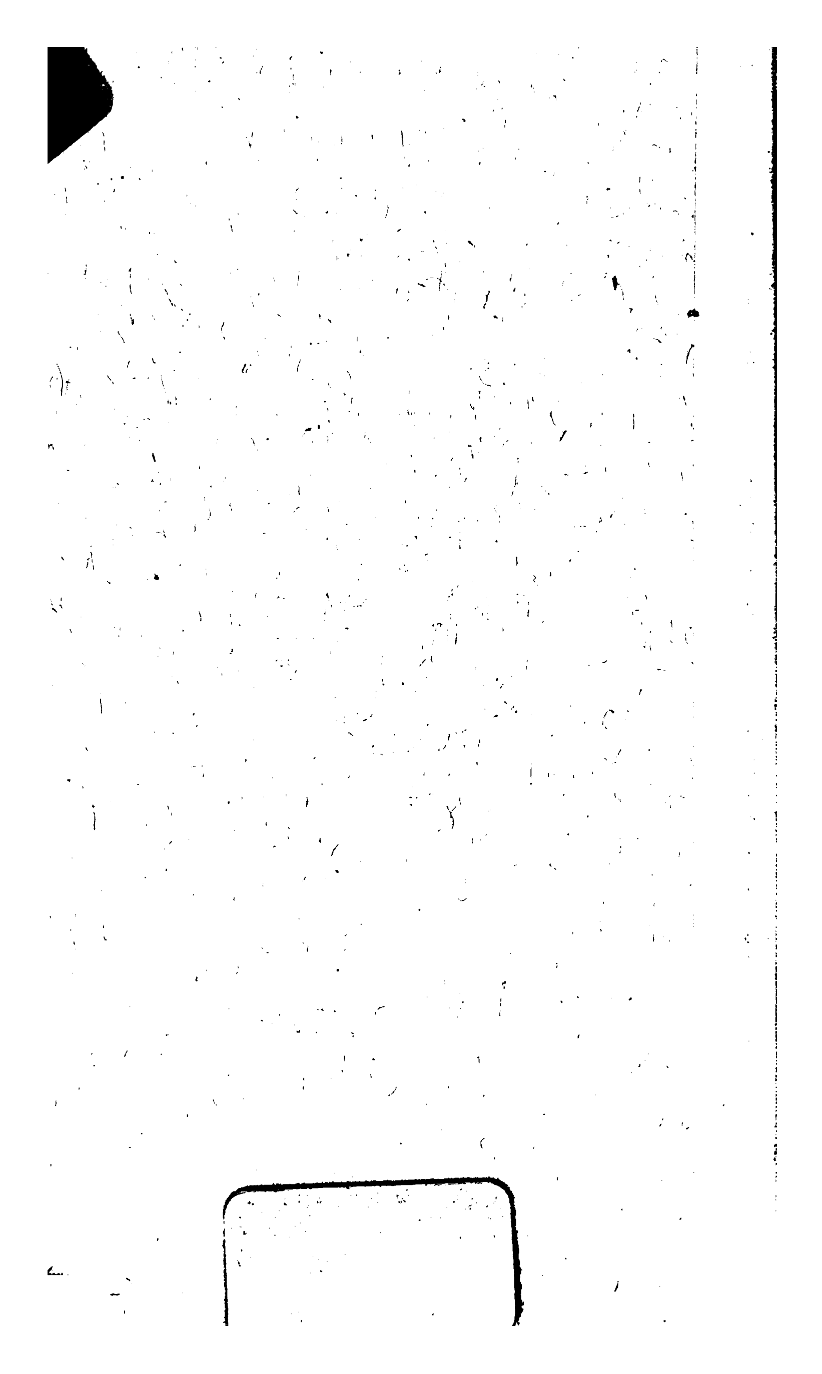




St. Simon
DEL

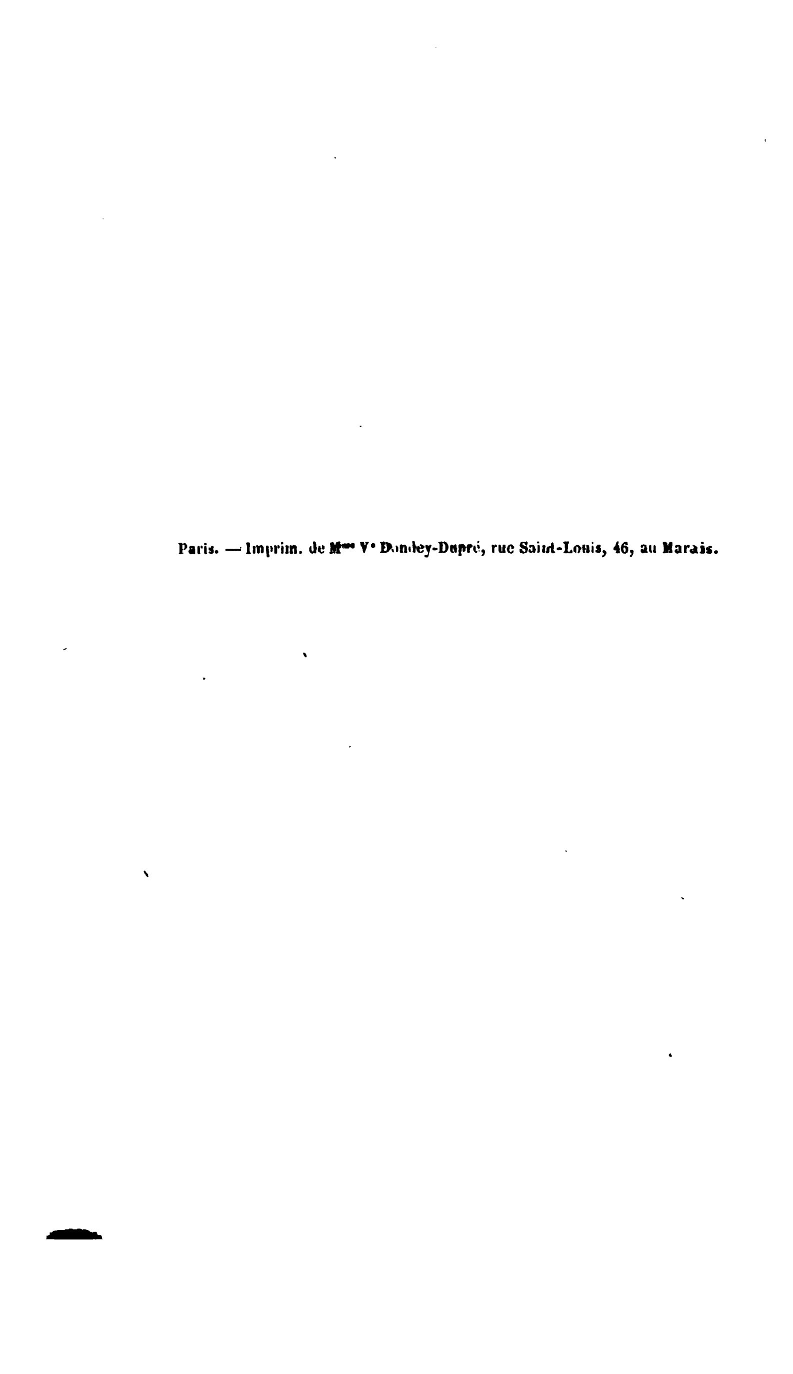
Bibliothèque choisie.

MÉMOIRES

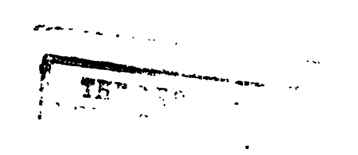
COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.



Paris. — Imprim. de Mme Ve Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46, au Marais.



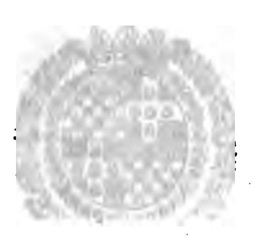


Agnès de Pleneuf

Marquise de Prie.

Forest, Imp. r. Nº S.t Jacques 9, Paris

MÉMOIRES



RUE DES SAINTS-PÈRES ET PALAIS-ROYAL, 215.

1833

MÉMOIRES



RUE DES SAINTS-PÈRES ET PALAIS-ROYAL, 215.

1833

MÉMOIRES

DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE CCCXC.

Nécessité d'interrompre un peu le reste si court de la vie du roi. — Première partie du caractère de M. le duc d'Orléans. — Débonnaireté et son histoire. — Malheur de l'éducation et de la jeunesse de M. le duc d'Orléans. — Folie de l'abbé Dubois qui le perd auprès du roi pour toujours. — Caractère de l'abbé, depuis cardinal Dubois. — Deuxième partie du caractère de M. le duc d'Orléans. M. le duc d'Orléans excellement peint par Madame. — Saint-Pierre et sa femme; leur caractère. — Duchesse Sforze : courte digression sur les Sforze. — Caractère de la duchesse Sforze.

Le règne de Louis XIV, conduit jusqu'à sa dernière extrémité, ne laisse plus à rapporter maintenant que ce qui s'est passé dans le dernier mois de sa vie, encore au plus. Ces derniers événements, si curieux et si importants à exposer dans la plus exacte vérité et netteté, et dans leur ordre le plus exact, sont tellement liés avec ceux qui suivent immédiatement la mort de ce monarque, qu'il n'est pas possible de les séparer. Il n'est pas moins curieux et nécessaire aussi d'exposer les projets, les pensées, les difficultés, les différents partis qui

roulèrent dans la tête du prince qui allait nécessairement être à la tête du royaume pendant la minorité, quelques mesures que madame de Maintenon et le duc du Maine eussent pu prendre pour ne lui laisser que le nom de régent, et ce qu'ils n'avaient pu lui ôter, et quelle sorte d'administration il voulut établir. C'est donc ici le lieu d'expliquer tant de choses, après quoi on reprendra la narration du dernier mois de la vie du feu roi, et des choses qui l'ont suivie. Mais avant d'entrer dans cette épineuse carrière, il est a propos de faire bien connaître, si l'on peut, celui qui en est le premier personnage, ses entraves intérieures et extérieures, et tout ce qui lui appartient personnellement. Je dis si l'on peut, parce que je n'ai de ma vie rien connu de si éminemment contradictoire et si parfaitement en tout que M. le duc d'Orléans. On s'apercevra aisément qu'encore que je le visse à nu depuis tant d'années, qu'il ne se cachât pas à moi, que j'aie été dans ces dernières années-ci le seul homme qui le voulût voir, et l'unique avec lequel il pût s'ouvrir et s'ouvrît en effet à cœur ouvert et par confiance et par nécessité, on sentira, dis-je, que je ne le connaissais pas encore, et que lui-même aussi ne se connaissait pas parfaitement. Pour le tableau de la cour, des personnages, des desseins, des brigues, des partis, il se trouve tout fait par tout ce qui a été raconté et expliqué jusqu'ici. En se le rappelant on verra d'un coup d'œil quelle était la cour de Louis XIV en ces derniers temps de sa vie, et le détail mis au jour de toutes les différentes parties de tout le groupe de ce spectacle.

M. le duc d'Orléans était de taille médiocre au plus, fort plein, sans être gros, l'air et le port aisé et fort noble, le visage large, agréable, fort haut en couleur, le poil noir et la perruque de même. Quoiqu'il eût fort mal dansé, et médiocrement réussi à l'académie, il avait

dans le visage, dans le geste, dans toutes ses manières une grâce infinie, et si naturelle qu'elle ornait jusqu'à ses moindres actions, et les plus communes. Avec beaucoup d'aisance quand rien ne le contraignait, il était doux, ouvert, accueillant, d'un accès facile et charmant, le son de la voix agréable, et un don de la parole qui lui était tout particulier en quelque genre que ce pût être, avec une facilité, une netteté que rien ne surprenait, et qui surprenait toujours. Son éloquence était naturelle jusque dans les discours les plus communs et les plus journaliers, dont la justesse était égale sur les sciences les plus abstraites qu'il rendait claires, sur les affaires de gouvernement, de politique, de finances, de justice, de guerre, de cour, de conversation ordinaire, et de toutes sortes d'arts et de mécanique. Il ne se servait pas moins utilement des histoires et des mémoires, et connaissait fort les maisons. Les personnages de tous les temps et leurs vies lui étaient présents, et les intrigues des anciennes cours comme celles de son temps. A l'entendre, on lui aurait cru une vaste lecture. Rien moins. Il parcourait légèrement, mais sa mémoire était si singulière qu'il n'oubliait ni choses, ni noms, ni dates, qu'il rendait avec précision; et son appréhension était si forte qu'en parcourant ainsi, c'était en lui comme s'il eût tout lu fort exactement. Il excellait à parler sur-le-champ, et en justesse et en vivacité, soit de bons mots, soit de reparties. Il m'a souvent reproché, et d'autres plus que lui, que je ne le gâtais pas, mais je lui ai souvent aussi donné une louange qui est méritée par bien peu de gens, et qui n'appartenait à personne si justement qu'à lui : c'est qu'outre qu'il avait infiniment d'esprit et de plusieurs sortes; la perspicacité singulière du sien se trouvait jointe à une si grande justesse qu'il ne se serait jamais trompé en aucune affaire s'il avait suivi

la première appréhension de son esprit sur chacune. Il prenait quelquefois cette louange de moi pour un reproche, et il n'avait pas toujours tort, mais elle n'en était pas moins vraie. Avec cela nulle présomption, nulle trace de supériorité d'esprit ni de connaissance, raisonnant comme d'égal à égal avec tous, et donnant toujours de la surprise aux plus habiles. Rien de contraignant ni d'imposant dans la société, et quoiqu'il sentît bien ce qu'il était, et de façon même de ne le pouvoir oublier en sa présence, il mettait tout le monde à l'aise, et lui-même comme au niveau des autres.

Il gardait fort son rang en tout genre avec les princes du sang, et personne n'avait l'air, le discours, ni les manières plus respectueuses que lui ni plus nobles avec le roi et avec les fils de France. Monsieur avait hérité en plein de la valeur des rois ses père et grand-père, et l'avait transmise tout entière à son fils. Quoiqu'il n'eût aucun penchant à la médisance, beaucoup moins à ce qu'on appelle être méchant, il était dangereux sur la valeur des autres. Il ne cherchait jamais à en parler, modeste et silencieux même à cet égard sur ce qui lui était personnel, et racontait toujours les choses de cette nature où il avait eu le plus de part, donnant avec équité toute louange aux autres et ne parlant jamais de soi, mais il se passait difficilement de pincer ceux qu'il ne trouvait pas ce qu'il appelait francs du collier, et on lui sentait un mépris et une répugnance naturelle à l'égard de ceux qu'il avait lieu de croire tels. Aussi avait-il le faible de croire ressembler en tout à Henri IV, de l'affecter dans ses façons, dans ses reparties, de se le persuader jusque dans sa taille et la forme de son visage, et de n'être touché d'aucune autre louange ni flatterie comme de celle-là qui lui allait au cœur. C'est une complaisance à laquelle je n'ai jamais pu me ployer. Je

sentais trop qu'il ne recherchait pas moins cette ressemblance dans les vices de ce grand prince que dans ses vertus, et que les uns ne faisaient pas moins son admiration que les autres. Comme Henri IV, il était naturellement bon, humain, compatissant, et cet homme si cruellement accusé du crime le plus noir et le plus inhumain, je n'en ai point connu de plus naturellement opposé au crime de la destruction des autres, ni plus singulièrement éloigné de faire peine même à personne, jusque-là qu'il se peut dire que sa douceur, son humanité, sa facilité avaient tourné en défaut, et je ne craindrai pas de dire qu'il tourna en vice la suprême vertu du pardon des ennemis, dont la prodigalité sans cause ni choix tenait trop près de l'insensible, et lui a causé bien des inconvénients fâcheux et des maux dont la suite fournira des exemples et des preuves.

Je me souviens qu'un an peut-être avant la mort du roi, étant monté de bonne heure après dîner chez madame la duchesse d'Orléans à Marly, je la trouvai au lit pour quelque migraine, et M. le duc d'Orléans seul dans la chambre, assis dans le fauteuil du chevet du lit. A peine fus-je assis que madame la duchesse d'Orléans se mit à me raconter un fait du prince et du cardinal de Rohan, arrivé depuis peu de jours, et prouvé avec la plus claire évidence. Il roulait sur des mesures contre M. le duc d'Orléans pour le présent et l'avenir, et sur le fondement de ces exécrables imputations si à la mode par le crédit et le cours que madame de Maintenon et M. du Maine s'appliquaient sans cesse à leur donner. Je me récriai d'autant plus que M. le duc d'Orléans avait toujours distingué et recherché, je ne sais pourquoi, ces deux frères, et qu'il croyait pouvoir compter sur eux : « Et que dites-vous de M. le duc d'Orléans, ajouta-t-elle ensuite, qui, depuis qu'il le sait, qu'il n'en doute

pas, et qu'il n'en peut douter, leur fait tout aussi bien qu'à l'ordinaire? » A l'instant je regardai M. le duc d'Orléans qui n'avait dit que quelques mots pour confirmer le récit de la chose à mesure qu'il se faisait, et qui était couché négligemment dans sa chaise, et je lui dis avec feu : « Pour cela, monsieur, il faut dire la vérité, c'est que depuis Louis-le-Débonnaire il n'y en eut jamais un si débonnaire que vous. » A ces mots, il se releva dans sa chaise, rouge de colère jusqu'au blanc des yeux, balbutiant de dépit contre moi qui lui disait, prétendait-il, des choses fâcheuses, et contre madame la duchesse d'Orléans qui les lui avait procurées, et qui riait. « Courage, monsieur, ajoutai-je, traitez bien vos ennemis, et fâchez-vous contre vos serviteurs. Je suis ravi de vous voir en colère, c'est signe que j'ai mis le doigt sur l'apostume; quand on la presse, le malade crie. Je voudrais en faire sortir tout le pus, et après cela vous seriez tout un autre homme et tout autrement compté. » Il grommela encore un peu et puis s'apaisa. C'est là une des deux occasions seules où il se soit jamais mis en vraie colère contre moi. Je rapporterai l'autre en son temps.

Deux ou trois ans après la mort du roi, je causais a un coin de la longue et grande pièce de l'appartement des Tuileries, comme le conseil de régence allait commencer dans cette même pièce où il se tenait toujours, tandis que M. le duc d'Orléans était tout à l'autre bout, parlant à quelqu'un, dans une fenêtre. Je m'entendis appeler comme de main en main; on me dit que M. le duc d'Orléans me voulait parler. Cela arrivait souvent en se mettant au conseil. J'allai donc à cette fenêtre où il était demeuré. Je trouvai un maintien sérieux, un air concentré, un visage fâché qui me surprit beaucoup. « Monsieur, me dit-il d'abordée, j'ai fort à me plaindre

de vous que j'ai toute ma vie compté pour le meilleur de mes amis. — Moi, monsieur, plus étonné encore, qu'y a-t-il donc, lui dis-je, s'il vous plaît? — Ce qu'il y a, répondit-il, avec une mine encore plus colère, chose que vous ne sauriez nier, des vers que vous avez faits contre moi. — Moi, des vers! répliquai-je; eh! qui diable vous conte de ces sottises-là? et depuis près de quarante ans que vous me connaissez, est-ce que vous ne savez pas que de ma vie je n'ai pu faire, non pas deux vers, mais un seul? — Non par..., reprit-il, vous ne pouvez nier ceux-là, et tout de suite me chante un *Pont-Neuf* à sa louange dont le refrain était: *notre régent est débonnaire, là, là, il est débonnaire*, avec un grand éclat de rire. — Comment, lui dis-je, vous vous en souvenez encore, et en riant aussi, pour la vengeance que vous en prenez, souvenez-vous-en du moins à bon escient. » Il demeura à rire longtemps, à ne s'en pouvoir empêcher avant de se mettre au conseil. Je n'ai pas craint d'écrire cette bagatelle, parce qu'il me semble qu'elle peint.

Il aimait fort la liberté, et autant pour les autres que pour lui-même. Il me vantait un jour l'Angleterre sur ce point, où il n'y avait point d'exils ni de lettres de cachet, et où le roi ne peut défendre que l'entrée de son palais ni tenir personne en prison, et sur cela me conta en se délectant, car tous nos princes vivaient lors, qu'outre la duchesse de Portsmouth, Charles II avait bien eu de petites maîtresses; que le grand prieur jeune et aimable en ce temps-là, qui s'était fait chasser pour quelque sottise, était allé passer son exil en Angleterre, où il avait été fort bien reçu du roi. Pour le remercîment, il lui débaucha une de ces petites maîtresses dont le roi était si passionné alors, qu'il lui fit demander grâce, lui offrit de l'argent, et s'engagea de le raccommoder en

France. Le grand prieur tint bon. Charles lui fit défendre le palais. Il s'en moqua et allait tous les jours à la comédie avec sa conquête, et s'y plaçait vis-à-vis du roi. Enfin le roi d'Angleterre ne sachant plus que faire pour s'en délivrer, pria tellement le roi de le rappeler en France, qu'il le fut. Mais le grand prieur tint bon, dit qu'il se trouvait bien en Angleterre, et continua son manége. Charles outré en vint jusqu'à faire confidence au roi de l'état où le mettait le grand prieur, et obtint un commandement si absolu et si prompt qu'il le fit repasser incontinent en France. M. le duc d'Orléans admirait cela, et je ne sais s'il n'aurait pas voulu être le grand prieur. Je lui répondis que j'admirais moi-même que le petit-fils d'un roi de France se pût complaire dans un si insolent procédé que moi sujet, et qui, comme lui, n'avais aucun trait au trône, je trouvais plus que scandaleux et extrêmement punissable. Il n'en relâcha rien, et faisait toujours cette histoire avec volupté. Aussi d'ambition de régner ni de gouverner n'en avait-il aucune. S'il fit une pointe tout à fait insensée pour l'Espagne, c'est qu'on la lui avait mise dans la tête. Il ne songea même, comme on le verra, tout de bon à gouverner que lorsque forcé fut d'être perdu et déshonoré ou d'exercer les droits de sa naissance ; et, quant à régner, je ne craindrai pas de répondre que jamais il ne le désira, et que, le cas forcé arrivé, il s'en serait trouvé également importuné et embarrassé. Que voulait-il donc? me demandera-t-on ; commander les armées tant que la guerre aurait duré, et se divertir le reste du temps sans contrainte ni à lui ni à autrui.

C'était en effet à quoi il était extrêmement propre. Une valeur naturelle, tranquille, qui lui laissait tout voir, tout prévoir, et porter les remèdes, une grande étendue d'esprit pour les échecs d'une campagne, pour les projets,

pour se munir de tout ce qui convenait à l'exécution, pour s'en aider à point nommé, pour s'établir d'avance des ressources et savoir en profiter bout à bout, et user aussi avec une sage diligence et vigueur de tous les avantages que lui pouvait présenter le sort des armes. On peut dire qu'il était capitaine, ingénieur, intendant d'armée, qu'il connaissait la force des troupes, le nom et la capacité des officiers, et les plus distingués de chaque corps, s'en faire adorer, les tenir néanmoins en discipline, et exécuter, en manquant de tout, les choses les plus difficiles. C'est ce qui a été admiré en Espagne, et pleuré en Italie, quand il y prévit tout, et que Marchin lui arrêta les bras sur tout. Ses combinaisons étaient justes et solides tant sur les matières de guerre que sur celles d'état; il est étonnant jusqu'à quel détail il en embrassait toutes les parties sans confusion, les avantages et les désavantages des partis qui se présentaient à prendre, la netteté avec laquelle il les comprenait et savait les exposer, enfin la variété infinie et la justesse de toutes ses connaissances sans en montrer jamais, ni en avoir en effet meilleure opinion de soi.

Quel homme aussi au-dessus des autres, et en tout genre connu! et quel homme plus expressément formé pour faire le bonheur de la France, lorsqu'il eut à la gouverner! Ajoutons ici une qualité essentielle, c'est qu'il avait plus de trente-six ans à la mort du Dauphin, et près de trente-huit à celle de M. le duc de Berry, qu'il avait passées particulier, éloigné entièrement de toute idée de pouvoir arriver au timon; courtisan battu des orages et des tempêtes, et qui avait vécu de façon à connaître tous les personnages, et la plupart de ce qui ne l'était pas; en un mot l'avantage d'avoir mené une vie privée avec les hommes, et acquis toutes les connaissances, qui, sans cela, ne se suppléent point

d'ailleurs. Voilà le beau, le très-beau sans doute et le très-rare. Malheureusement il y a une contre-partie qu'il faut maintenant exposer, et ne craindre pas quelque légère répétition, pour le mieux faire, de ce qu'on a pu voir ailleurs.

Ce prince, si heureusement né pour être l'honneur et le chef-d'œuvre d'une éducation, n'y fut pas heureux. Saint-Laurent, homme de peu, qui n'était même chez Monsieur que sous-introducteur des ambassadeurs, fut le premier à qui il fut confié. C'était un homme à choisir par préférence dans toute l'Europe pour l'éducation des rois. Il mourut avant que son élève fût hors de sous la férule, et par le plus grand des malheurs, sa mort fut telle et si prompte, qu'il n'eut pas le temps de penser en quelles mains il le laissait, ni d'imaginer qui s'y ancrerait en titre. On a vu que ce fut l'abbé Dubois, comment il y parvint, combien il s'introduisit avant dans l'amitié et la confiance d'un enfant qui ne connaissait personne, et l'énorme usage qu'il en sut faire pour espérer fortune et acquérir du pain. Le précepteur sentait qu'il ne tiendrait pas longtemps par cette place, et tout le poids d'avoir été l'instrument du consentement qu'il surprit au jeune prince pour son mariage, lequel ne lui avait pas rendu ce qu'il en avait espéré, et qui l'avait même perdu auprès du roi par la folie qu'il eut, dans une audience secrète qu'il en obtint, de lui demander pour prix de son service la nomination au chapeau. Il se vit donc réduit à M. de Chartres, et ne pensa plus qu'à le gouverner. Il a fait un si grand personnage depuis la mort du roi, qu'il est nécessaire de le faire connaître. On y reviendra bientôt.

Monsieur, qui était fort glorieux et gâté encore pour avoir eu un gouverneur devenu duc et pair dans sa maison, et dont la postérité successive, décorée de la même

dignité, était demeurée dans la charge de premier gentilhomme de sa chambre, et par celle de dame d'honneur de Madame, remplie par la duchesse de Ventadour, voulut des gens titrés pour gouverneurs de M. son fils. Cela n'était pas aisé, mais il en trouva, et ne considéra guère autre chose. M. de Navailles fut le premier qui accepta. Il était duc à brevet et maréchal de France, plein de vertu, d'honneur et de valeur, et avait figuré autrefois; mais ce n'était pas un homme à élever un prince. Il y fut peu, et mourut en février 1684, à soixante-cinq ans. Le maréchal d'Estrades lui succéda, qui en aurait été fort capable, mais il était fort vieux, et mourut en février 1686, à soixante-dix-neuf ans. M. de la Vieuville, duc à brevet, le fut après, qui mourut en février 1689, un mois après avoir été fait chevalier de l'ordre. Il n'avait rien de ce qu'il fallait pour cet emploi, mais ce fut une perte pour Monsieur, qui ne trouva plus de gens titrés qui en voulussent. Saint-Laurent, qui avait toute sa confiance, avait aussi toute l'autorité effective, et suppléait à ces messieurs qui n'étaient que *ad honores.* Les deux sous-gouverneurs étaient la Bertière, brave et honnête gentilhomme, mais dont le prince ne s'embarrassait guère, quoiqu'il l'estimât, et Fontenay, qui en était extrêmement capable, mais qui avait au moins quatre-vingts ans. Il avait élevé le comte de Saint-Paul tué au passage du Rhin, sur le point d'être élu roi de Pologne, dont le fameux Sobieski profita. Le marquis d'Arcy fut le dernier gouverneur. Il avait passé par les ambassades avec réputation, et servi de même. C'était un homme de qualité, qui le sentait fort, chevalier de l'ordre de 1688. Son frère aîné l'avait été en 1661. D'Arcy était aussi conseiller d'état d'épée. On a vu ailleurs comment il se conduisit dans cet emploi, surtout à la guerre. Sa mort

arrivée à Maubeuge, en juin 1694, fut le plus grand malheur qui pût arriver à son élève, sur qui il avait pris non-seulement toute autorité, mais toute confiance, et à qui toutes ses manières et sa conduite plaisaient et lui inspiraient une grande estime, qui en ce genre ne va point sans déférence.

Le prince n'ayant plus ce sage mentor, qu'on a vu qu'il a toujours regretté, ainsi que le maréchal d'Estrades, et qui l'a toute sa vie marqué à tout ce qui est resté d'eux, tomba tout à fait entre les mains de l'abbé Dubois et des jeunes débauchés qui l'obsédèrent. Les exemples domestiques de la cour de Monsieur, et ce que des jeunes gens sans réflexion, las du joug, tout neufs, sans expérience, regardent comme le bel air dont ils sont les esclaves, et souvent jusque malgré eux, effacèrent bientôt ce que Saint-Laurent et le marquis d'Arcy lui avaient appris de bon. Il se laissa entraîner à la débauche et à la mauvaise compagnie, parce que la bonne, même de ce genre, craignait le roi et l'évitait. Marié par force et avec toute l'inégalité qu'il sentit trop tard, il se laissa aller à écouter des plaisanteries de gens obscurs qui, pour le gouverner, le voulaient à Paris; il en fit à son tour, et se croyant autorisé par le dépit que Monsieur témoignait de ne pouvoir obtenir pour lui ni gouvernement qui lui avait été promis, ni commandement d'armée, il ne mit plus de bornes à ses discours ni à ses débauches, partie facilité, partie ennui de la cour, vivant comme il faisait avec madame sa femme, partie chagrin de voir M. le Duc, et bien plus M. le prince de Conti en possession de ce qu'il y avait de plus brillante compagnie, enfin dans le ruineux dessein de se moquer du roi, de lui échapper, de le piquer à son tour, et de se venger ainsi de n'avoir ni gouvernement ni armée à commander. Il vivait donc avec des comédiennes et

leurs entours, dans une obscurité honteuse, et à la cour tout le moins qu'il pouvait. L'étrange est que Monsieur le laissait faire par ce même dépit contre le roi, et que Madame, qui ne pouvait pardonner au roi ni à madame sa belle-fille son mariage, désapprouvant la vie que menait M. son fils, ne lui en parlait presque point, intérieurement ravie des déplaisirs de madame sa belle-fille, et du chagrin qu'en avait le roi.

La mort si prompte et si subite de Monsieur changea les choses. On a vu tout ce qui arriva. M. le duc d'Orléans, content et n'ayant plus Monsieur pour bouclier, vécut quelque temps d'une façon plus convenable, et avec assiduité à la cour, mieux avec madame sa femme par les mêmes raisons, mais toujours avec un éloignement secret qui ne finit que quand je les raccommodai, lorsque je le séparai de madame d'Argenton : l'amour et l'oisiveté l'attachèrent à cette maîtresse qui l'éloigna de la cour. Il voyait chez elle des compagnies qui le voulaient tenir, de concert avec elle, dont l'abbé Dubois était le grand conducteur. En voilà assez pour marquer les tristes routes qui ont gâté un si beau naturel. Venons maintenant aux effets qu'a produits ce long et pernicieux poison, ce qui ne se peut bien entendre qu'après avoir fait connaître celui à qui il le dut presque en entier.

L'abbé Dubois était un petit homme maigre, effilé, chafoin, à perruque blonde, à mine de fouine, à physionomie d'esprit, qui était en plein ce qu'un mauvais français appelle un *sacre*, mais qui ne se peut guère exprimer autrement. Tous les vices combattaient en lui à qui en demeurerait le maître. Ils y faisaient un bruit et un combat continuel entre eux. L'avarice, la débauche, l'ambition étaient ses dieux; la perfidie, la flatterie, les servages, ses moyens; l'impiété parfaite, son repos; et l'opinion que la probité et l'honnêteté sont des

chimères dont on se pare, et qui n'ont de réalité dans personne, son principe, en conséquence duquel tous moyens lui étaient bons. Il excellait en basses intrigues, il en vivait, il ne pouvait s'en passer, mais toujours avec un but où toutes ses démarches tendaient, avec une patience qui n'avait de terme que le succès, ou la démonstration réitérée de n'y pouvoir arriver, à moins que, cheminant ainsi dans la profondeur et les ténèbres, il ne vît jour à mieux en ouvrant un autre boyau. Il passait ainsi sa vie dans les sapes. Le mensonge le plus hardi lui était tourné en nature avec un air simple, droit, sincère, souvent honteux. Il aurait parlé avec grâce et facilité, si, dans le dessein de pénétrer les autres en parlant, la crainte de s'avancer plus qu'il ne voulait ne l'avait accoutumé à un bégaiement factice qui le déparait, et qui, redoublé quand il fut arrivé à se mêler de choses importantes, devint insupportable, et quelquefois inintelligible. Sans ses contours et le peu de naturel qui perçait malgré ses soins, sa conversation aurait été aimable. Il avait de l'esprit, assez de lettres, d'histoire et de lecture, beaucoup de monde, force envie de plaire et de s'insinuer, mais tout cela gâté par une fumée de fausseté qui sortait malgré lui de tous ses pores et jusque de sa gaieté qui attristait par là. Méchant d'ailleurs avec réflexion et par nature, et par raisonnement, traître et ingrat, maître expert aux compositions des plus grandes noirceurs, effronté à faire peur étant pris sur le fait; désirant tout, enviant tout, et voulant toutes les dépouilles. On connut après, dès qu'il osa ne se plus contraindre, à quel point il était intéressé, débauché, inconséquent, ignorant en toute affaire, passionné toujours, emporté, blasphémateur et fou, et jusqu'à quel point il méprisa publiquement son maître et l'état, le monde sans exception et les affaires, pour les sacrifier

à soi tous et toutes, à son crédit, à sa puissance, à son autorité absolue, à sa grandeur, à son avarice, à ses frayeurs, à ses vengeances. Tel fut le sage à qui Monsieur confia les mœurs de son fils unique à former, par le conseil de deux hommes qui ne les avaient pas meilleures, et qui en avaient bien fait leurs preuves.

Un si bon maître ne perdit pas son temps auprès d'un disciple tout neuf encore, et en qui les excellents principes de Saint-Laurent n'avaient pas eu le temps de prendre de fortes racines, quelque estime et quelque affection qu'il ait conservées toute sa vie pour cet excellent homme. Je l'avouerai ici avec amertume, parce que tout doit être sacrifié à la vérité, M. le duc d'Orléans apporta au monde une facilité, appelons les choses par leur nom, une faiblesse qui gâta sans cesse tous ses talents, et qui fut à son précepteur d'un merveilleux usage toute sa vie. Hors de toute espérance du côté du roi depuis la folie d'avoir osé lui demander sa nomination au cardinalat, il ne songea plus qu'à posséder son jeune maître par la conformité à soi. Il le flatta du côté des mœurs pour le jeter dans la débauche, et lui en faire un principe pour se bien mettre dans le monde, jusqu'à mépriser tous devoirs et toutes bienséances, ce qui le ferait bien plus ménager par le roi qu'une conduite mesurée; il le flatta du côté de l'esprit, lui persuadant qu'il en avait trop et trop bon pour être la dupe de la religion qui n'était, à son avis, qu'une invention de politique, et de tous les temps, pour faire peur aux esprits ordinaires et retenir les peuples dans la soumission. Il l'infatua encore de son principe favori que la probité dans les hommes et la vertu dans les femmes ne sont que des chimères sans réalité dans personne, sinon dans quelques sots en plus grand nombre qui se sont laissé imposer les entraves comme celles de la religion, qui en sont

des dépenpances, et qui pour la politique sont du même usage, et fort peu d'autres qui ayant de l'esprit et de la capacité se sont laissé raccourcir l'un et l'autre par les préjugés de l'éducation. Voilà le fond de la doctrine de ce bon ecclésiastique, d'où suivait la licence de la fausseté, du mensonge, des artifices, de l'infidélité, de la perfidie, de toute espèce de moyens, en un mot, tout crime et toute scélératesse tournés en habileté, en capacité, en grandeur, liberté et profondeur d'esprit, de lumière et de conduite, pourvu qu'on sût se cacher et marcher à couvert des soupçons et des préjugés communs.

Malheureusement tout concourut en M. le duc d'Orléans à lui ouvrir le cœur et l'esprit à cet exécrable poison. Une neuve et première jeunesse, beaucoup de force et de santé, les élans de la première sortie du joug et du dépit de son mariage et de son oisiveté, l'ennui qui suit la dernière, cet amour, si fatal en ce premier âge, du bel air qu'on admire aveuglément dans les autres, et qu'on veut imiter et surpasser, l'entraînement des passions, des exemples et des jeunes gens qui y trouvaient leur vanité et leur commodité, quelques-uns leurs vues à le faire vivre comme eux et avec eux. Ainsi il s'accoutuma à la débauche, plus encore au bruit de la débauche, jusqu'à n'avoir pu s'en passer, et qu'il ne s'y divertissait qu'à force de bruit, de tumulte et d'excès. C'est ce qui le jeta à en faire souvent de si étranges et de si scandaleuses, et comme il voulait l'emporter sur tous les débauchés, à mêler dans ses parties les discours les plus impies et à trouver un raffinement précieux à faire les débauches les plus outrées, aux jours les plus saints, comme il lui arriva pendant sa régence plusieurs fois le vendredi saint de choix et les jours les plus respectables. Plus on était suivi, ancien, outré en impiété et en débauche, plus il considérait cette sorte de débauchés, et

je l'ai vu sans cesse dans l'admiration poussée jusqu'à la vénération pour le grand prieur, parce qu'il y avait quarante ans qu'il ne s'était couché qu'ivre, et qu'il n'avait cessé d'entretenir publiquement des maîtresses et de tenir des propos continuels d'impiété et d'irréligion. Avec de tels principes et la conduite en conséquence, il n'est pas surprenant qu'il ait été faux jusqu'à l'indiscrétion de se vanter de l'être, et de se piquer d'être le plus raffiné trompeur.

Lui et madame la duchesse de Berry disputaient quelquefois qui des deux en savait là-dessus davantage, et quelquefois à sa toilette devant madame de Saint-Simon, et ce qui y était avant le public, et M. le duc de Berry même, qui était fort vrai et qui en avait horreur, et sans que madame de Saint-Simon, qui n'en souffrait pas moins et pour la chose et pour l'effet, pût la tourner en plaisanterie, ni leur faire sentir la porte pour sortir d'une telle indiscrétion. M. le duc d'Orléans en avait une infinie dans tout ce qui regardait la vie ordinaire et sur ce qui le regardait lui-même. Ce n'était pas injustement qu'il était accusé de n'avoir point de secret. La vérité est qu'élevé dans les tracasseries du Palais-Royal, dans les rapports, dans les redits dont Monsieur vivait et dont sa cour était remplie, M. le duc d'Orléans en avait pris le détestable goût et l'habitude, jusqu'à s'en être fait une sorte de maxime de brouiller tout le monde ensemble, et d'en profiter pour n'avoir rien à craindre des liaisons, soit pour apprendre par les aveux, les délations et les piques, soit par la facilité encore de faire parler les uns contre les autres. Ce fut une de ces principales occupations pendant tout le temps qu'il fut à la tête des affaires, et dont il se sut le plus de gré, mais qui tôt découverte, le rendit odieux et le jeta en mille fâcheux inconvénients. Comme il n'était pas méchant, qu'il était même fort éloi-

gné de l'être, il demeura dans l'impiété et la débauche où Dubois l'avait d'abord jeté, et que tout confirma toujours en lui par l'habitude dans la fausseté, dans la tracasserie des uns aux autres, dont qui que ce soit ne fut exempt, et de la plus singulière défiance qui n'excluait pas en même temps et pour les mêmes personnes de la plus grande confiance, mais il en demeura là sans avoir rien pris du surplus des crimes familiers à son précepteur.

Revenu plus assidûment à la cour, à la mort de Monsieur, l'ennui l'y gagna et le jeta dans les curiosités de chimie dont j'ai parlé ailleurs, et dont on sut faire contre lui un si cruel usage. On a peine à comprendre à quel point ce prince était incapable de se rassembler du monde, je dis avant que l'art infernal de madame de Maintenon et du duc du Maine l'en eût totalement séparé; combien peu il était en lui de tenir une cour; combien avec un air désinvolte il se trouvait embarrassé et importuné du grand monde; et combien dans son particulier, et depuis dans sa solitude au milieu de la cour quand tout le monde l'eut déserté, il se trouva destitué de toute espèce de ressource avec tant de talents, qui en devaient être une inépuisable d'amusements pour lui. Il était né ennuyé, et il était si accoutumé à vivre hors de lui-même, qu'il lui était insupportable d'y rentrer, sans être capable de chercher même à s'occuper. Il ne pouvait vivre que dans le mouvement et le torrent des affaires, comme à la tête d'une armée, ou dans les soins d'y avoir tout ce dont il aurait besoin pour les exécutions et la campagne, ou dans le bruit et la vivacité de la débauche. Il y languissait dès qu'elle était sans bruit et sans une sorte d'excès et de tumulte, tellement que son temps lui était pénible à passer. Il se jeta dans la peinture après que le grand goût de la chimie fut passé ou

amorti par tout ce qui s'en était si cruellement publié. Il peignait presque toute l'après-dînée à Versailles et à Marly. Il se connaissait fort en tableaux, il les aimait, il en ramassait et il en fit une collection qui en nombre et en perfection ne le cédait pas aux tableaux de la couronne. Il s'amusa après à faire des compositions de pierres et de cachets à la merci du charbon, qui me chassait souvent d'avec lui, et des compositions de parfums les plus forts qu'il aima toute sa vie, et dont je le détournais, parce que le roi les craignait fort, et qu'il sentait presque toujours. Enfin jamais homme né avec tant de talents de toutes les sortes, tant d'ouverture et de facilité pour s'en servir, et jamais vie de particulier si désœuvrée ni si livrée au néant et à l'ennui. Aussi Madame ne le peignit-elle pas moins heureusement qu'avait fait le roi par l'apophthegme qu'il répondit sur lui à Maréchal, et que j'ai rapporté.

Madame était pleine de contes et de petits romans de fées. Elle disait qu'elles avaient toutes été conviées à ses couches, que toutes y étaient venues, et que chacune avait doué son fils d'un talent, de sorte qu'il les avait tous; mais que par malheur on avait oublié une vieille fée disparue depuis si longtemps qu'on ne se souvenait plus d'elle, qui, piquée de l'oubli, vint appuyée sur son petit bâton et n'arriva qu'après que toutes les fées eurent fait chacune leur don à l'enfant; que, dépitée de plus en plus, elle se vengea en le douant de rendre absolument inutiles tous les talents qu'il avait reçus de toutes les autres fées, d'aucun desquels, en les conservant tous, il n'avait jamais pu se servir. Il faut avouer qu'à prendre la chose en gros le portrait est parlant.

Un des malheurs de ce prince était d'être incapable de suite dans rien, jusqu'à ne pouvoir comprendre qu'on en pût avoir. Un autre, dont j'ai déjà parlé, fut une

espèce d'insensibilité qui le rendait sans fiel dans les plus mortelles offenses et les plus dangereuses; et comme le nerf et le principe de la haine et de l'amitié, de la reconnaissance et de la vengeance est le même, et qu'il manquait de ce ressort, les suites en étaient infinies et pernicieuses. Il était timide à l'excès, il le sentait et il en avait tant de honte qu'il affectait tout le contraire, jusqu'à s'en piquer. Mais la vérité était, comme on le sentit enfin dans son autorité par une expérience plus développée, qu'on n'obtenait rien de lui, ni grâce ni justice, qu'en l'arrachant par crainte, dont il était infiniment susceptible, ou par une extrême importunité. Il tâchait de s'en délivrer par des paroles, puis par des promesses, dont sa facilité le rendait prodigue, mais que qui avait de meilleures serres lui faisait tenir. De là tant de manquements de paroles qu'on ne comptait plus les plus positives pour rien, et tant de paroles encore données à tant de gens pour la même chose qui ne pouvait s'accorder qu'à un seul, ce qui était une source féconde de discrédit et de mécontents. Rien ne le trompa et ne lui nuisit davantage que cette opinion qu'il s'était faite de savoir tromper tout le monde. On ne le croyait plus, lors même qu'il parlait de la meilleure foi, et sa facilité diminua fort en lui le prix de toutes choses. Enfin la compagnie obscure, et pour la plupart scélérate, dont il avait fait sa société ordinaire de débauche, et que lui-même ne feignait pas de nommer publiquement ses *roués*, chassa la bonne jusque dans sa puissance et lui fit un tort infini.

Sa défiance sans exception était encore une chose infiniment dégoûtante avec lui, surtout lorsqu'il fut à la tête des affaires, et le monstrueux unisson à ceux de sa familiarité hors de débauche. Ce défaut, qui le mena loin, venait tout à la fois de sa timidité, qui lui faisait

craindre ses ennemis les plus certains, et les traiter avec plus de distinction que ses amis; de sa facilité naturelle; d'une fausse imitation d'Henri IV, dont cela même n'est ni le plus beau ni le meilleur endroit; et de cette opinion malheureuse que la probité était une parure fausse, sans réalité, d'où lui venait cette défiance universelle. Il était néanmoins très-persuadé de la mienne, jusque-là qu'il me l'a souvent reprochée comme un défaut et un préjugé d'éducation qui m'avait resserré l'esprit et accourci les lumières; et il m'en a dit autant de madame de Saint-Simon, parce qu'il la croyait vertueuse. Je lui avais aussi donné des preuves d'attachement trop fortes, trop fréquentes, trop continuelles dans les temps les plus dangereux, pour qu'il en pût douter; et néanmoins voici ce qui m'arriva dans la seconde ou troisième année de la régence, et je le rapporte comme un des plus forts coups de pinceau, si dès lors mon désintéressement lui avait été mis en évidence par les plus fortes coupelles, comme on le verra par la suite.

On était en automne. M. le duc d'Orléans avait congédié les conseils pour une quinzaine. J'en profitai pour aller passer ce temps à la Ferté; je venais de passer une heure seul avec lui, j'en avais pris congé et j'étais revenu chez moi, où, pour être en repos, j'avais fermé ma porte. Au bout d'une heure au plus, on me vint dire que Biron était à la porte, qu'il ne se voulait point laisser renvoyer, et qu'il disait qu'il avait ordre de M. le duc d'Orléans, qui l'envoyait, de me parler de sa part. Il faut ajouter que mes deux fils avaient chacun un régiment de cavalerie, et que tous les colonels étaient lors par ordre à leurs corps. Je fis entrer Biron avec d'autant plus de surprise, que je ne faisais que de quitter M. le duc d'Orléans. Je demandai donc avec empressement ce qu'il y avait de si nouveau. Biron fut embarrassé, et

à son tour s'informa où était le marquis de Ruffec. Ma surprise fut encore plus grande; je lui demandai ce que cela voulait dire. Biron, de plus en plus empêtré, m'avoua que M. le duc d'Orléans en était inquiet, et l'envoyait à moi pour le savoir. Je lui dis qu'il était à son régiment comme tous les autres, et logé dans Besançon chez M. de Lévi, qui commandait en Franche-Comté. « Mais, me dit Biron, je le sais bien; n'auriez-vous point quelque lettre de lui? — Pourquoi faire? répondis-je. — C'est que franchement, puisqu'il vous faut tout dire, M. le duc d'Orléans, me répondit-il, voudrait voir de son écriture. » Il m'ajouta que peu après que je l'eus quitté, il était descendu dans le petit jardin de madame la duchesse d'Orléans, laquelle était à Montmartre; que la compagnie ordinaire, c'est-à-dire les roués et les p......, s'y promenaient avec lui; qu'il était venu un commis de la poste avec des lettres, à qui il avait parlé quelque temps en particulier; qu'après cela il avait appelé lui Biron, lui avait montré une lettre datée de Madrid du marquis de Ruffec à sa mère, et que là-dessus il lui avait donné sa commission de me venir trouver.

A ce récit je sentis un mélange de colère et de compassion, et je ne m'en contraignis pas avec Biron. Je n'avais point de lettres de mon fils, parce que je les brûlais à mesure comme tous papiers inutiles. Je chargeai Biron de dire à M. le duc d'Orléans une partie de ce que je sentais; que je n'avais pas la plus légère connaissance avec qui que ce fût en Espagne, et le lieu où mon fils était; que je le priais instamment de dépêcher sur-le-champ un courrier à Besançon, pour le mettre en repos par ce qu'il lui rapporterait. Biron, haussant les épaules, me dit que tout cela était bel et bon, mais que, si je retrouvais quelque lettre du marquis de Ruffec, il me

priait de la lui envoyer sur-le-champ, et qu'il mettrait ordre qu'elle lui parvînt même à table, malgré l'exacte clôture de leurs soupers. Je ne voulus pas retourner au Palais-Royal pour y faire une scène, et je renvoyai Biron. Heureusement madame de Saint-Simon rentra quelque temps après; je lui contai l'aventure. Elle trouva une dernière lettre du marquis de Ruffec que nous envoyâmes à Biron. Elle perça jusqu'à table comme il me l'avait dit. M. le duc d'Orléans se jeta dessus avec empressement. L'admirable est qu'il ne connaissait point son écriture. Non-seulement il la regarda, mais il la lut; et comme il la trouva plaisante, il en régala tout haut sa compagnie, dont elle devint l'entretien, et lui tout à coup affranchi de ses soupçons. A mon retour de la Ferté, je le trouvai honteux avec moi, et je le rendis encore davantage par ce que je lui dis là-dessus.

Il revint encore d'autres lettres de ce prétendu marquis de Ruffec. Il fut arrêté longtemps après à Bayonne, à table chez Dudoncourt, qui y commandait, et qui en prit tout à coup la résolution sur ce qu'il lui vit prendre des olives avec une fourchette. Il avoua au cachot qui il était; et ses papiers décelèrent le libertinage du jeune homme qui court le pays, et qui, pour être bien reçu et avoir de l'argent, prit le nom de marquis de Ruffec, se disait brouillé avec moi, écrivait à madame de Saint-Simon pour se raccommoder par elle et la prier de payer ce qu'on lui prêtait, le tout pour qu'on vît ses lettres, et que cela, joint à ce qu'il disait de la famille, le fît croire mon fils et lui en procurât les avantages. C'était un grand garçon, bien fait, avec de l'esprit, de l'adresse et de l'effronterie, qui était fils d'un huissier de Madame, qui connaissait toute la cour, et qui, dans le dessein qu'il avait pris de passer pour mon fils, s'était bien informé de la famille pour en parler

juste et n'être point surpris. On le fit enfermer pour quelque temps. Il avait auparavant couru le monde sous d'autres noms. Il crut que celui de mon fils, de l'âge duquel il se trouvait à peu près, lui rendrait davantage.

La curiosité d'esprit de M. le duc d'Orléans, jointe à une fausse idée de fermeté et de courage, l'avait occupé de bonne heure à chercher à voir le diable, et à pouvoir le faire parler. Il n'oubliait rien, jusqu'aux plus folles lectures, pour se persuader qu'il n'y a point de Dieu, et il croyait le diable jusqu'à espérer de le voir et de l'entretenir. Ce contraste ne se peut comprendre, et cependant il est extrêmement commun. Il y travailla avec toutes sortes de gens obscurs, et beaucoup avec Mirepoix, mort en 1699, sous-lieutenant des mousquetaires noirs, frère aîné du père de Mirepoix, aujourd'hui lieutenant général et chevalier de l'ordre. Ils passaient les nuits dans les carrières de Vanvres et de Vaugirard à faire des invocations. M. le duc d'Orléans m'a avoué qu'il n'avait jamais pu venir à bout de rien voir ni entendre, et se déprit enfin de cette folie. Ce ne fut d'abord que par complaisance pour madame d'Argenton, mais après par un réveil de curiosité, qu'il s'adonna à faire regarder dans un verre d'eau le présent et le futur, dont j'ai rapporté sur son récit des choses singulières, et il n'était pas menteur. Faux et menteur, quoique fort voisins, ne sont pas même chose; et quand il lui arrivait de mentir, ce n'était jamais que, lorsque pressé sur quelque promesse ou sur quelque affaire, il y avait recours malgré lui pour sortir d'un mauvais pas.

Quoique nous nous soyons souvent parlé sur la religion, où, tant que j'ai pu me flatter de quelque espérance de le ramener, je me tournais de tous sens avec lui pour traiter cet important chapitre sans le rebuter,

je n'ai jamais pu démêler le système qu'il pouvait s'être forgé, et j'ai fini par demeurer persuadé qu'il flottait sans cesse sans s'en être jamais pu former. Son désir passionné, comme celui de ses pareils en mœurs, était qu'il n'y eût point de Dieu; mais il avait trop de lumière pour être athée, qui sont une espèce particulière d'insensés bien plus rare qu'on ne croit. Cette lumière l'importunait; il cherchait à l'éteindre et n'en put venir à bout. Une âme mortelle lui eût été une ressource; il ne réussit pas mieux dans les longs efforts qu'il fit pour se le persuader. Un Dieu existant et une âme immortelle le jetaient en un fâcheux détroit, et il ne se pouvait aveugler sur la vérité de l'un et de l'autre. Le déisme lui parut un refuge, mais ce déisme trouva en lui tant de combats, que je ne trouvais pas grande peine à le ramener dans le bon chemin, après que je l'eus fait rompre avec madame d'Argenton. On a vu avec quelle bonne foi de sa part par ce qui a été raconté. Elle s'accordait avec ses lumières dans cet intervalle de suspension de débauche. Mais le malheur de son retour vers elle le rejeta d'où il était parti. Il n'entendit plus que le bruit des passions qui l'accompagna pour l'étourdir encore des mêmes propos d'impiété, et de la folle affectation de l'impiété. Je ne puis donc savoir que ce qu'il n'était pas, sans pouvoir dire ce qu'il était sur la religion. Mais je ne puis ignorer son extrême malaise sur ce grand point, et n'être pas persuadé qu'il ne se fût jeté de lui-même entre les mains de tous les prêtres et de tous les capucins de la ville, qu'il faisait trophée de tant mépriser, s'il était tombé dans une maladie périlleuse qui lui en aurait donné le temps. Son grand faible en ce genre était de se piquer d'impiété et d'y vouloir surpasser les plus hardis.

Je me souviens qu'une nuit de Noël à Versailles, où

il accompagna le roi à matines et aux trois messes de minuit, il surprit la cour par sa continuelle application à lire dans le livre qu'il avait apporté, et qui parut un livre de prière. La première femme de chambre de madame la duchesse d'Orléans, ancienne dans la maison, fort attachée et fort libre, comme le sont tous les vieux bons domestiques, transportée de joie de cette lecture, lui en fit compliment chez madame la duchesse d'Orléans le lendemain où il y avait du monde. M. le duc d'Orléans se plut quelque temps à la faire danser, puis lui dit : « Vous êtes bien sotte, madame Imbert; savez-vous donc ce que je lisais? C'était Rabelais que j'avais porté de peur de m'ennuyer. » On peut juger de l'effet de cette réponse. La chose n'était que trop vraie, et c'était pure fanfaronnade. Sans comparaison des lieux ni des choses, la musique de la chapelle était fort au-dessus de celle de l'Opéra et de toutes les musiques de l'Europe; et comme les matines, laudes et les trois messes basses de la nuit de Noël duraient longtemps, cette musique s'y surpassait encore. Il n'y avait rien de si magnifique que l'ornement de la chapelle et que la manière dont elle était éclairée. Tout y était plein; les travées de la tribune remplies de toutes les dames de la cour en déshabillé, mais sous les armes. Il n'y avait donc rien de si surprenant que la beauté du spectacle, et les oreilles y étaient charmées. M. le duc d'Orléans aimait extrêmement la musique; il la savait jusqu'à composer, et il s'est même amusé à faire lui-même une espèce de petit opéra, dont la Fare fit les vers, et qui fut chanté devant le roi; cette musique de la chapelle avait donc de quoi l'occuper le plus agréablement du monde, indépendamment de l'accompagnement d'un spectacle si éclatant, sans avoir recours à Rabelais, mais il fallait faire l'impie et le bon compagnon.

Madame la duchesse d'Orléans était une autre sorte de personne. Elle était grande et de tous points majestueuse ; le teint, la gorge, les bras admirables, les yeux aussi ; la bouche assez bien avec de belles dents, un peu longues ; des joues trop larges et trop pendantes qui la gâtaient, mais qui n'empêchaient pas la beauté. Ce qui la déparait le plus étaient les places de ses sourcils qui étaient comme pelés et rouges, avec fort peu de poils ; de belles paupières et des cheveux châtains bien plantés. Sans être bossue ni contrefaite, elle avait un côté plus gros que l'autre, une marche de côté, et cette contrainte de taille en annonçait une autre qui était plus incommode dans la société, et qui la gênait elle-même. Elle n'avait pas moins d'esprit que M. le duc d'Orléans, et de plus que lui une grande suite dans l'esprit; avec cela une éloquence naturelle, une justesse d'expression, une singularité dans le choix des termes qui coulait de source et qui surprenait toujours, avec ce tour particulier à madame de Montespan et à ses sœurs, et qui n'a passé qu'aux personnes de sa familiarité ou qu'elle avait élevées. Madame la duchesse d'Orléans disait tout ce qu'elle voulait et comme elle le voulait, avec force délicatesse et agrément ; elle disait même jusqu'à ce qu'elle ne disait pas, et faisait tout entendre selon la mesure et la précision qu'elle y voulait mettre ; mais elle avait un parler gras si lent, si embarrassé, si difficile aux oreilles qui n'y étaient pas fort accoutumées, que ce défaut, qu'elle ne paraissait pourtant pas trouver tel, déparait extrêmement ce qu'elle disait.

La mesure et toute espèce de décence et de bienséance étaient chez elle dans leur centre, et la plus exquise superbe dans son trône. On sera étonné de ce que je vais dire, et toutefois rien n'est plus exactement véritable : c'est qu'au fond de son âme elle croyait avoir fort

honoré M. le duc d'Orléans en l'épousant. Il lui en échappait des traits fort souvent qui s'énonçaient dans leur imperceptible. Elle avait trop d'esprit pour ne pas sentir que cela n'eût pu se supporter, trop d'orgueil aussi pour l'étouffer; impitoyable avec cela jusqu'avec ses frères sur le rang qu'elle avait épousé, et petite-fille de France jusque sur sa chaise percée. M. le duc d'Orléans, qui en riait souvent, l'appelait madame Lucifer en parlant à elle, et elle convenait que ce nom ne lui déplaisait pas. Elle ne sentait pas moins tous les avantages et toutes les distinctions que son mariage avait valus à M. le duc d'Orléans à la mort de Monsieur; et ses déplaisirs de la conduite de M. le duc d'Orléans avec elle, où toutefois l'air extérieur était demeuré convenable, ne venaient point de jalousie, mais du dépit de n'en être pas adorée et servie comme une divinité, sans que de sa part elle eût voulu faire un seul pas vers lui, ni quoi que ce fût qui pût lui plaire et l'attacher, ni se contraindre en quoi que ce soit qui le pouvait éloigner, et qu'elle voyait distinctement qui l'éloignait. Jamais de sa part en aucun temps rien d'accueillant, de prévenant pour lui, de familier, de cette liberté d'une femme qui vit bien avec son mari, et toujours recevant ses avances avec froid, et une sorte de supériorité de grandeur. C'est une des choses qui avaient le plus éloigné M. le duc d'Orléans d'elle, et dont tout ce que M. le duc d'Orléans y mit de son côté après leur vrai raccommodement put moins que la politique, que les besoins d'une part, les vues de l'autre amenèrent, laquelle encore ne réussit qu'à demi. Pour sa cour, car c'est ainsi qu'il fallait parler de sa maison et de tout ce qui allait chez elle, c'était moins une cour qu'elle voulait qu'un culte; et je crois pouvoir dire avec vérité qu'elle n'a jamais trouvé en sa vie que la duchesse de Villeroy et moi qui ne le

lui ayons jamais rendu, et qui lui ayons toujours dit et fait ordinairement faire tout ce qu'il nous paraissait à propos. La duchesse de Villeroy était haute, franche, libre, sûre, et le lien, comme on l'a vu, entre madame la duchesse de Bourgogne et elle, et moi le lien entre elle et M. son mari; cela pouvait bien entrer pour beaucoup dans une pareille exception. Madame de Saint-Simon, qui ne la gâtait pas non plus, n'avait pas les mêmes occasions avec elle, jusqu'au mariage de madame la duchesse de Berry.

La timidité de madame la duchesse d'Orléans était en même temps extrême. Le roi l'eût fait trouver mal d'un seul regard un peu sévère, et madame de Maintenon peut-être aussi; du moins tremblait-elle devant elle, et sur les choses les plus communes, et en public, elle ne leur répondait jamais qu'en balbutiant et la frayeur sur le visage. Je dis répondait, car de prendre la parole avec le roi surtout, cela était plus fort qu'elle. Sa vie au reste était fort languissante dans une très-ferme santé; solitude et lecture jusqu'au dîner; ouvrage le reste de la journée; et du monde depuis cinq heures du soir qui n'y trouvait ni amusement ni liberté, parce qu'elle n'a jamais su mettre personne à son aise. Ses deux frères furent tour à tour ses favoris. Jamais de commerce que de rare et sérieuse bienséance avec madame la duchesse du Maine; avec ses sœurs, on a vu ailleurs comme elles étaient ensemble, c'est-à-dire point du tout. Lorsque je commençai à la voir, le favori était son petit frère. C'est ainsi que par amitié et âge elle appelait le comte de Toulouse. Il la voyait tous les jours avec la compagnie, assez souvent seul dans son cabinet avec elle. M. du Maine ce n'était alors que par visites peu fréquentes, et encore moins avec la compagnie. Ses vues l'en rapprochèrent après le mariage de M. le duc de Berry; et de-

puis la mort de ce prince, il la ménageait, mais pour s'en faire ménager, et de M. le duc d'Orléans par elle avec un manége merveilleux. Pour moi je ne la voyais jamais quand la compagnie avait commencé. C'était presque toujours tête à tête, souvent avec M. le duc d'Orléans, quelquefois, mais rarement surtout avant la mort du roi, avec M. le comte de Toulouse, jamais avec M. du Maine. Ni l'un ni l'autre ne mettaient jamais le pied chez M. le duc d'Orléans qu'aux occasions; ni l'un ni l'autre ne l'aimaient. Le duc du Maine avait peu de disposition, intérêt à part, à aimer personne. Il épousa ensuite les sentiments de madame de Maintenon, et on a vu après ce qu'il sut faire pour éloigner M. le duc d'Orléans des droits de sa naissance, et se saisir du souverain pouvoir. Le comte de Toulouse froid, menant une vie toute différente, et n'approuvant pas celle de M. le duc d'Orléans, était touché des déplaisirs de sa sœur, et retenu par les mécontentements du roi. Je n'ai remarqué depuis en lui dans tous les temps que vérité, honneur, conduite sage, et devoirs de lui à M. le duc d'Orléans, sans que ces choses se soient poussées jusqu'à liaison et amitié.

Madame la duchesse d'Orléans avait une maison dont elle ne faisait d'usage que pour leurs fonctions et grossir sa cour. Elle n'en faisait pas davantage de ce qui la remplissait le plus souvent. Ainsi je ne m'arrêterai qu'à ce très-peu de personnes qui avaient pris du crédit sur son esprit. Celui de Saint-Pierre, son premier écuyer, lui avait imposé par un flegme de sénateur, et un impérieux silence qu'il ne rompait guère que pour prononcer des sentences et des maximes. C'était un intrigant d'un esprit fort dangereux, duquel elle se devait d'autant plus défier que, pour son coup d'essai, ce sage l'avait brouillée avec M. le duc d'Orléans sur la compagnie de

ses Cent-Suisses qu'eut Nancré, et qu'il voulut emporter de haute lutte, jusqu'à commettre ainsi madame la duchesse d'Orléans qui l'en dédommagea, non de la promesse, mais de la prétention, par la charge de son premier écuyer que la mort de Fontainemartel fit vaquer peu après. M. le duc d'Orléans avait défendu à Saint-Pierre de mettre le pied chez lui. Saint-Pierre s'en moquait, et parlait de lui avec la dernière insolence, traitant la chose de couronne à couronne. Il ne daigna en aucun temps faire un seul pas vers ce prince, dont la faiblesse trouva plus commode de le mépriser. Ce fut un pernicieux ouvrier entre le mari et la femme, et en tout ce qu'il put au dehors contre M. le duc d'Orléans. Sa femme, bonne demoiselle de Bretagne, qui avait été fort jolie et fort aventurière, l'air et le jeu fort étourdis, mais avec de l'esprit et de l'art, apaisait M. le duc d'Orléans à force de badinages et de manéges. C'était elle qui avait introduit son mari, lequel avait été cassé de capitaine de vaisseau, pour avoir mis la sédition dans la marine, lorsque le roi y voulut établir l'école du petit Renaud. Comme cela est ancien et chétif, je n'ai jamais su comment madame de Saint-Pierre s'était introduite elle-même, mais en peu de temps madame la duchesse d'Orléans ne s'en put passer ni lui rien refuser; cela a duré bien des années, et l'amitié et la familiarité toujours. Elle était gaie, libre, plaisante, savait toutes les galanteries de la cour, et la meilleure créature du monde. Marly les tenta, madame la duchesse d'Orléans y fit l'impossible, et ne se rebuta point pendant plusieurs années. Elle y échoua toujours. Saint-Pierre était un très-petit gentilhomme de Basse-Normandie, si tant est qu'il le fût bien, et le roi qui s'en informa n'en voulut pas ouïr parler pour Marly, pour manger ni pour entrer dans les carrosses. Ce fut le ver rongeur des Saint-Pierre

qui, non contents de s'être enrichis et placés, voulaient faire les seigneurs.

J'ai dit ailleurs un mot de madame de Jussac qui était une femme du premier mérite en tous genres et du plus aimable; ainsi je n'en redirai rien ici.

La duchesse de Sforze était celle qui possédait le plus le cœur et l'esprit de madame la duchesse d'Orléans. C'était sa cousine germaine, seconde fille de madame de Thianges, sœur de madame de Montespan, qui l'avait mariée fort jeune à Rome au duc Sforze en 1678, qui mourut sans enfants en 1685 à soixante-sept ans, veuf en premières noces d'une Colone, fille du prince de Carbognano. Il était chevalier de l'ordre, qu'il avait reçu en septembre 1675 par les mains du duc de Nevers à Rome, avec le duc de Bracciano. Sa mère était fille du duc de Mayenne, chef de la ligue, et il était le neuvième descendant de père en fils de ce fameux Attendulo, qui de laboureur de Cotignola devint un des plus grands capitaines de l'Europe, seigneur et comte de sa patrie, avec d'autres grands états, gonfalonier de l'église et connétable de Naples sous la reine Jeanne, et qui établit une puissante maison. Il prit le nom de Sforza d'un sobriquet sur la force de corps, sur ce que, résistant avec insolence à son général Alberic Balbiano sur le partage du butin, Balbiano lui demanda s'il voulait *usar meco forza*, et qu'il ferait bien de prendre le nom de *Sforza* qu'il prit en effet, et le fit passer à sa postérité. De Bosio, son puîné, est venu le duc Sforze, qui donne lieu à cette remarque, dont le frère aîné fut duc de Milan, par son mariage avec l'héritière fille du duc Philippe Marie Visconti. Son fils Galeas Marie, successivement gendre du marquis de Mantoue et du duc de Savoie, fut tué jeune et laissa le duché de Milan à son fils Jean Galeas tout enfant sous la tutelle de son frère Ludovic, si

connu par le surnom de More, qui le maria à la fille d'Alphonse, duc de Calabre, depuis roi de Naples, l'empoisonna après et usurpa le duché de Milan sur son petit-neveu François qui ne fut point marié; et tous deux moururent en France : celui-ci, abbé de Marmoutier; Louis le More à Loches, dans une cage où il vécut plusieurs années, et où Louis XII l'avait fait enfermer, après l'avoir fait prisonnier. Son fils aîné rentra ensuite dans le duché de Milan, et en fut encore dépouillé, et vint achever sa vie à Paris sans alliance. Son frère François fut plus heureux. Il fut rétabli à Milan, et mourut sans enfants de la fille de ce Christiern, roi de Danemark, fameux par ses insignes cruautés et sa catastrophe, et d'une sœur de Charles V. Il y a eu d'autres branches tant légitimes que bâtardes, de ces Sforze qui ont eu en Italie des établissements et des alliances considérables. Je n'ai pu refuser ce petit écart de curiosité avant d'en venir à la duchesse Sforze.

Elle était belle, sage et spirituelle, et plut assez au roi à son retour pour donner lieu à madame de Maintenon de l'écarter. C'était encore assez qu'elle fût nièce de madame de Montespan, et qu'elle en eût ce langage singulier dont j'ai parlé plus d'une fois. Il se forma dans les suites une liaison de convenance entre elle et madame la duchesse d'Orléans, qui parvint au dernier point d'intimité et de confiance, jusqu'à ne pouvoir se passer l'une de l'autre, qui a duré tant que la duchesse Sforze a vécu, dont madame de Castries, leur cousine germaine, fille de M. de Vivonne et dame d'atours de madame la duchesse d'Orléans, qui avait bien plus d'esprit, et le même tour que madame Sforze, mourait de jalousie. Madame Sforze avait de l'esprit, comme il a été remarqué, mais sage, sensé, réfléchi; bonne et honnête par nature, éloignée de tout mal, et se portant

CHAPITRE CCCXCI.

Vie ordinaire de M. et de madame la duchesse d'Orléans. — Caractère de madame la duchesse de Berry. — Caractère de la Mouchy et de son mari. — Caractère de Madame.

L'abandon total qui faisait de la cour la plus parfaite solitude pour M. le duc d'Orléans, la paresse de madame la duchesse d'Orléans qui ne croyait pas devoir faire un pas vers personne, et en qui l'orgueil et la paresse étaient au dernier point, et parfaitement d'accord pour attendre tout sur son trône sans se donner la moindre peine, rendait leur vie languissante, honteuse, indécente et méprisée. Ce fut une des premières choses à quoi il fallut remédier. Tous deux le sentirent, et il faut pourtant dire que madame la duchesse d'Orléans, une fois convaincue et résolue, s'y porta avec plus de courage et de suite que M. le duc d'Orléans. Je dis de courage, par les mortifications continuelles que son orgueil eut à essuyer dans de longs essais pour sortir de cet état. Marly, où se passait presque la moitié de l'année, et où les dames ne mangeaient plus depuis longtemps avec le roi qu'à souper, et où la table de madame la duchesse de Bourgogne, et les fréquents retours de chasse de Monseigneur et des deux princes ses fils, étaient disparus avec eux, donna moyen à madame la duchesse d'Orléans de rechercher du monde pour ses

dîners. C'est ce qu'elle entreprit dès avant la mort de M. le duc de Berry avec peu de succès. Les dames qu'elle invitait ou par les siennes, ou le plus souvent par elle-même, étaient fertiles en excuses. On redoutait la compagnie de M. le duc d'Orléans. Les plus avisées épiaient ses tours à Paris pour dîner chez madame sa femme, et s'en tenir quittes après pour longtemps. On craignait le roi, c'est-à-dire madame de Maintenon, et les plus au fait, M. du Maine; et ces refus se soutinrent longtemps, comme à la mode, jusque-là qu'on cherchait à se disculper de s'y être laissé entraîner, par la presse qu'on en avait essuyée, et qui ne pouvait plus donner lieu à de plus longs refus. Les hommes étaient encore plus embarrassants que les femmes, parce que le rang de petite-fille de France n'en permettait à leur table que de titrés.

Madame la duchesse d'Orléans, qui sentit enfin l'importance de rompre une si indécente barrière qui la séparait du monde à cause de M. son mari, et qu'elle ne pouvait rapprivoiser avec elle sans le rapprocher de lui, ne se rebuta point, et prit les manières les plus convenables autant qu'il fut en elle pour fondre ces glaces et faire fleurir sa table et son appartement. Le travail fut également dégoûtant et opiniâtre, mais enfin il réussit. On s'enhardit enfin les uns à l'exemple des autres, et le nombre qui s'augmenta peu à peu s'appuya sur le nombre même pour s'appuyer et s'augmenter de plus en plus. La table était exquise, et la contrainte, à la fin, tout respect et décence gardés, y devint peu perceptible. M. le duc d'Orléans y contint la liberté de ses discours, il s'y mit peu à peu à converser quand il n'y trouvait point de véritable contrebande, mais de choses publiques, générales, convenables, incapables d'embarrasser personne ni lui-même. Souvent des tables de

jeu suivaient le repas, et retenaient la compagnie avec celle qui survenait jusqu'à l'heure du salon. On se loua enfin beaucoup de ces dîners; on s'étonna de la répugnance qu'on y avait eue; on se trouva à l'aise de ce que le roi et madame de Maintenon y paraissaient indifférents, on eut honte d'avoir mal à propos appréhendé de leur déplaire. Mais le salon, pour tout cela, n'en devint pas plus favorable à M. le duc d'Orléans. A ces dîners, c'était chez une bâtarde du roi; on n'y était avec M. le duc d'Orléans que par occasion, on était invité, rien de tout cela dans le salon, où le très-grand nombre en hommes qui n'étaient point de ces dîners était demeuré dans la même réserve avec lui, où il était même évité de presque tous ceux qui sortaient de sa table, sans que cela ait pu changer à son égard, jusqu'à l'extrémité de la maladie du roi.

Son ennui le menait souvent à Paris faire des soupers et des parties de débauche. On tâchait de les éloigner par d'autres parties avec madame la duchesse d'Orléans à Saint-Cloud et à l'Étoile, la plus gentille petite maison que le roi avait donnée il y avait longtemps à madame la duchesse d'Orléans, dans le parc de Versailles, qu'elle avait accommodée le mieux du monde, en quoi elle avait le goût fort bon. Elle aimait la table, les conviés l'aimaient tous, et à table c'était tout une autre personne, libre, gaie, excitante, charmante. M. le duc d'Orléans n'aimait que le bruit, et comme il se mettait en pleine liberté dans ces sortes de parties, on était fort contraint sur le choix des convives, dont les oreilles et la politique auraient été également embarrassées du peu de mesure de ses propos, et leurs yeux fort étonnés de le voir s'enivrer tout seul dès les commencements des repas au milieu de tous gens qui ne songeaient qu'à l'amuser et à se réjouir honnêtement, et dont pas un n'y

approcha jamais de l'ivresse. Parmi cette vie qui fut la même jusqu'à la fin du roi, les attentions et les embarras ne manquaient pas ; c'est ce qu'on tâchera de développer après que, pour le mieux entendre, on aura exposé l'état intérieur de la famille de M. le duc d'Orléans, qui alors ne consistait qu'en madame la duchesse de Berry et Madame.

On a pu sentir quelle était madame la duchesse de Berry en plusieurs endroits de ces Mémoires, mais on la verra bientôt faire un personnage si singulier en soi, et par rapport à M. son père, devenu régent du royaume, que je ne craindrai point quelque légère répétition pour la faire connaître autant qu'il est nécessaire. Cette princesse était grande, belle, bien faite, avec toutefois assez peu de grâce, et quelque chose dans les yeux qui faisait craindre ce qu'elle était. Elle n'avait pas moins que père et mère le don de la parole, d'une facilité qui coulait de source, comme en eux, pour dire tout ce qu'elle voulait et comme elle le voulait dire avec une netteté, une précision, une justesse, un choix de termes et une singularité de tour qui surprenaient toujours. Timide d'un côté en bagatelles, hardie d'un autre jusqu'à effrayer, haute jusqu'à la folie, basse aussi jusqu'à la dernière indécence, il se peut dire qu'à l'avarice près, elle était un modèle de tous les vices, qui était d'autant plus dangereux qu'on ne pouvait pas avoir plus d'art ni plus d'esprit. Je n'ai pas accoutumé de charger les tableaux que je suis obligé de présenter pour l'intelligence des choses, et on s'apercevra aisément combien je suis étroitement réservé sur les dames, et sur toute galanterie qui n'a pas une relation indispensable à ce qui doit s'appeler important. Je le serais ici plus que sur qui que ce soit par amour-propre, quand ce ne serait pas par respect du sexe et dignité de la personne. La part si considérable

que j'ai eue au mariage de madame la duchesse de Berry, et la place que madame de Saint-Simon, quoique bien malgré elle et malgré moi, a occupée et conservée auprès d'elle jusqu'à la mort de cette princesse, seraient pour moi de trop fortes raisons de silence, si ce silence ne jetait pas des ténèbres sur toute la suite de ce qui fait l'histoire de ce temps, dont l'obscurité couvrirait la vérité. C'est donc à la vérité que je sacrifie ce qu'il en va coûter à l'amour-propre, et avec la même vérité aussi que je dirai que si j'avais connu ou seulement soupçonné dans cette princesse une partie dont le tout ne tarda guère à se développer après son mariage, et toujours de plus en plus depuis, jamais elle n'eût été duchesse de Berry.

Il est ici nécessaire de se souvenir de ce souper de Saint-Cloud si immédiat après ses noces et de ce qui est légèrement, mais intelligiblement touché du voyage de Marly qui le suivit de si près ; de cet emportement contre l'huissier qui par ignorance avait chez elle ouvert les deux battants de la porte à madame sa mère; de son désespoir et de sa cause à la mort de Monseigneur; des fous et effrayants aveux qu'elle en fit à madame de Saint-Simon ; de sa haine pour monseigneur et surtout pour madame la duchesse de Bourgogne, et de sa conduite avec elle, à qui elle devait tout, et qui ne se lassa jamais d'aller au devant de tout avec elle ; du désespoir de lui donner la chemise et le service lorsqu'elle fut devenue Dauphine, de tout ce qu'il fallut employer pour l'y résoudre, et de tout ce qu'elle avait fait pour en empêcher M. le duc de Berry malgré lui, et pour le brouiller contre son cœur et tout devoir avec monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne; des causes de l'orage qu'elle essuya du roi et de madame de Maintenon, et qui ne fut pas le dernier: de la matière et du succès de

l'avis que la persécution de madame la duchesse d'Orléans et le cri public, tout indigne qu'il était, me força de donner à M. le duc d'Orléans sur elle; de l'étrange éclat arrivé contre elle et madame sa mère sur le procédé des perles de la reine-mère, et sur une pernicieuse femme de chambre qu'on lui chassa; de celui qu'elle eut sur les places de premier écuyer de M. le duc de Berry, et de future gouvernante de ses enfants; enfin de ce qui a été touché le plus succinctement qu'il a été possible de la façon dont elle était avec M. le duc de Berry, et des sentiments de ce prince pour elle, lorsqu'il mourut; de toutes lesquelles choses madame de Saint-Simon a vu se passer d'étranges scènes en sa présence, et reçu et calmé d'étranges confidences de M. le duc de Berry; enfin de ce qu'on a vu, combien elle se piquait d'une fausseté parfaite, et de savoir merveilleusement tromper, en quoi elle excellait même sans aucune occasion.

Elle fit ce qu'elle put pour ôter toute religion à M. le duc de Berry, qui en avait un véritable fonds et une grande droiture. Elle le persécutait sur le maigre et sur le jeûne qu'il n'aimait point, mais qu'il observait exactement. Elle s'en moquait jusqu'à lui en avoir fait rompre, quoique rarement, à force d'amour, de complaisance et d'embarras de ses aigres plaisanteries, et comme cela n'arrivait point sans combat et sans qu'on ne vît avec quelle peine et quel scrupule il se laissait aller, c'était encore sur cela même un redoublement de railleries qui le désolaient. Son équité naturelle n'avait pas moins à souffrir des emportements avec lesquels elle exigeait des injustices criantes dans sa maison à lui, car pour la sienne il n'eût osé rien dire. D'autres sujets plus intéressants mettaient sans cesse sa patience à bout, et plus d'une fois sur le dernier bord du plus affreux éclat. Elle ne faisait guère de repas libres, et ils étaient fréquents,

qu'elle ne s'enivrât à perdre connaissance, et à rendre partout ce qu'elle avait pris, et si rarement elle demeurait en pointe, c'était marché donné. La présence de M. le duc de Berry, de M. et de madame la duchesse d'Orléans, ni des dames avec qui elle n'avait aucune familiarité, ne la retenaient pas le moins du monde. Elle trouvait même mauvais que M. le duc de Berry n'en fît pas autant. Elle traitait souvent M. son père avec une hauteur qui effrayait sur toutes sortes de chapitres. La crainte du roi l'empêchait de s'échapper si directement avec madame sa mère, mais ses manières avec elle y suppléaient, de manière que pas un des trois n'osait hasarder la moindre contrariété, beaucoup moins le moindre avis, et si quelquefois quelque raison forte et pressante les y forçait, c'étaient des scènes étranges, et le père et le mari en venaient aux soumissions et au pardon qu'ils achetaient chèrement.

Les galanteries difficiles dans sa place n'avaient pas laissé d'avoir plusieurs objets, et avec assez peu de contrainte. A la fin elle se rabattit sur la Haye, qui de page du roi était devenu écuyer particulier de M. le duc de Berry. C'était un grand homme sec, à taille contrainte, à visage écorché, l'air sot et fat, peu d'esprit et bon homme de cheval, à qui elle fit faire pour son état une rapide fortune en charges par son maître. Les lorgneries dans le salon de Marly étaient aperçues de tout ce qui y était, et nulle présence ne les contenait. Enfin il faut le dire, parce que ce trait renferme tout : elle voulut se faire enlever dans Versailles par la Haye, M. le duc de Berry et le roi pleins de vie, et gagner avec lui les Pays-Bas. La Haye pensa mourir d'effroi de la proposition qu'elle lui en fit elle-même, et elle de la fureur où la mirent ses représentations. Des conjurations les plus pressantes elle en vint à toutes les injures que la rage lui put

suggérer, et que les torrents de larmes lui purent laisser prononcer. La Haye n'en fut pas quitte pour une attaque, tantôt tendre, tantôt furieuse. Il était dans le plus mortel embarras. Enfin la terreur de ce que pouvait enfanter une folie si démesurée força sagement sa discrétion pour que rien ne lui fût imputé, si elle se portait à quelque extravagance. Le secret fut fidèlement gardé, et on prit les mesures nécessaires. La Haye cependant n'avait osé disparaître à cause de M. le duc de Berry d'une part et du monde de l'autre, qui, sans être au fait de cette incroyable folie, y était de la passion. Quand à la fin madame la duchesse de Berry, ou rentrée en quelque sens, ou hors de toute espérance de persuader la Haye, vit bien clairement que cette persécution n'allait qu'à se tourmenter tous deux, elle cessa ses poursuites, mais la passion continua jusqu'à la mort de M. le duc de Berry et quelque temps après. Voilà quelle fut la dépositaire du cœur et de l'âme de M. le duc d'Orléans qui sut pleinement toute cette histoire, qui en fut dans les transes les plus extrêmes, non d'un enlèvement impossible, et auquel la Haye n'avait garde de se commettre, mais des éclats et des aventures dont tout était à craindre de cet esprit hors de soi, et qui devant et après n'en fut pas moins dépositaire des secrets de M. son père tant qu'elle vécut, et qui lui en donna d'autres encore qui se trouveront en leur temps.

Jamais elle n'avait reçu que douceur, amitié, présents de madame la duchesse d'Orléans. Elle n'avait d'ailleurs presque jamais été auprès d'elle. Elle n'avait donc point été à portée de ces petites choses qui fâchent quelquefois les enfants. Mais son orgueil était si extrême qu'elle regardait en soi, comme une tache qu'elle en avait reçue, d'être fille d'une bâtarde, et en avait conçu pour elle une aversion et un mépris qu'elle ne contraignait plus

après son mariage, et que devant et après elle prit sans cesse à tâche d'attiser dans le cœur et dans l'esprit de M. le duc d'Orléans. L'orgueil de madame sa mère n'était rien en comparaison du sien. Elle se figura devant et depuis son mariage qu'il n'y avait qu'elle en Europe que M. le duc de Berry pût épouser, et qu'ils étaient tous deux but à but. On a vu en son temps que M. le duc d'Orléans lui confiait à mesure tout ce qui se passait sur son mariage, parce qu'il ne pouvait lui rien cacher, qu'elle m'en raconta mille choses à Saint-Cloud lorsqu'il fut déclaré, pour que je ne pusse ignorer cette dangereuse confiance, qu'elle ne put donc douter de tout ce qu'il y avait eu à surmonter, et tout ce qu'elle me témoigna de sa reconnaissance. Elle ne fut pas trois mois mariée qu'elle montra sa parfaite ingratitude à tout ce qui y avait eu part, et que lors de la scène qu'elle eut avec madame de Lévi qu'elle avait si cruellement trompée et jouée, de propos délibéré, sur la charge de premier écuyer de M. le duc de Berry, elle ne put se tenir de lui dire qu'elle était indignée de sentir qu'une personne comme elle pût avoir obligation à quelqu'un, qu'aussi elle haïssait de tout son cœur tout ce qui avait eu part à son mariage jusqu'à ne leur pouvoir pardonner; sur quoi madame de Lévi, perdant tout respect et toutes mesures, la traita comme elle le méritait, et vécut depuis avec elle en conséquence, et en public, dont madame la duchesse de Berry, timide en petites choses, comme on l'a dit, et glorieuse au suprême, était dans le dernier embarras, et lui fit faire mille avances inutiles pour se délivrer de ce dont elle n'osait se plaindre.

Sa conduite rebuta enfin le roi, et madame de Maintenon, de s'en soucier après tant de réprimandes et de menaces si fortes et si inutiles, surtout depuis la mort de M. le duc de Berry; et madame la Dauphine long-

temps avant la sienne ne s'en mêlait plus. Le roi à l'extérieur vivait honnêtement mais froidement avec elle; lui et madame de Maintenon la méprisaient. Le roi la souffrait par nécessité; pour madame de Maintenon, elle ne la voyait plus, et avec toute cette conduite, elle les craignait tous deux comme le feu, muette et embarrassée au dernier point avec eux, même en public avec le roi. Tous ces mécontentements de l'un et de l'autre retombaient à plomb sur M. le duc d'Orléans. Ils le regardaient comme les ayant trompés en leur donnant sa fille qu'il devait connaître; ils le haïssaient et méprisaient à cause de la faiblesse qu'il avait pour elle, et de ce que cette amitié si suivie n'était bonne à rien pour opérer un changement en elle.

L'unique personne de son entière confiance était madame de Mouchy dont il a été parlé, et dont les mœurs et le caractère en étaient parfaitement dignes. Outre la galanterie et la licence de la table, elle avait un talent et des ressources d'inventions tout entières de la plus horrible noirceur, une effronterie sans pareille et une avidité d'intérêt à lui faire tout entreprendre avec tout l'esprit, l'art et le manége propre à réussir; toujours un but, et ne disant et ne faisant jamais rien sans un dessein, pour léger et indifférent que parût ce qu'elle disait ou faisait. Son mari, qui avait de la naissance, n'était pas moins bassement intéressé, et trouvait tout bon d'elle, pourvu que cela lui rapportât; de ces officiers d'ailleurs, quoique mort lieutenant général de la régence, bons au plus à placer quelque part capitaines des portes.

Madame était une princesse de l'ancien temps, attachée à l'honneur, à la vertu, au rang, à la grandeur, inexorable sur les bienséances. Elle ne manquait point d'esprit, et ce qu'elle voyait elle le voyait très-bien.

Bonne et fidèle amie, sûre, vraie, droite, aisée à prévenir et à choquer, fort difficile à ramener; grossière, dangereuse à faire des sorties publiques, fort Allemande dans toutes ses mœurs, et franche, ignorant toute commodité et toute délicatesse pour soi et pour les autres, sobre, sauvage et ayant ses fantaisies. Elle aimait les chiens et les chevaux, passionnément la chasse et les spectacles, n'était jamais qu'en grand habit ou en perruque d'homme, et en habit de cheval, et avait plus de soixante ans que saine ou malade, et elle ne l'était guère, elle n'avait pas connu une robe de chambre. Elle aimait passionnément M. son fils, on peut dire follement le duc de Lorraine et ses enfants, parce que cela avait trait à l'Allemagne, et singulièrement sa nation et tous ses parents, qu'elle n'avait jamais vus. On a vu, à l'occasion de la mort de Monsieur, qu'elle passait sa vie à leur écrire et ce qu'il lui en pensa coûter. Elle s'était à la fin apprivoisée, non avec la naissance de madame sa belle-fille, mais avec sa personne qu'elle traitait fort bien dès avant le renvoi de madame d'Argenton.

Elle estimait, elle plaignait, elle aimait presque madame la duchesse d'Orléans. Elle blâmait fort la vie désordonnée que M. le duc d'Orléans avait menée; elle était suprêmement indignée de celle de madame la duchesse de Berry, et s'en ouvrait quelquefois avec la dernière amertume et toute confiance à madame de Saint-Simon, qui dès les premiers temps qu'elle fut à la cour avait trouvé grâce dans son estime et dans son amitié qui demeurèrent constantes. Elle n'avait donc de sympathie avec madame la duchesse de Berry que la haine parfaite de M. du Maine, des bâtards et de leur grandeur, et elle était blessée de ce que M. son fils n'avait point de vivacité là-dessus. Avec ces qualités elle avait des faiblesses, des petitesses, toujours en garde qu'on

ne lui manquât. Je me souviens que s'étant mise dans un petit appartement, au Palais-Royal, pendant un hiver de la régence, où elle n'était guère, car elle haïssait Paris et était toujours à Saint-Cloud, M. le duc d'Orléans me dit un jour qu'il avait un plaisir et une complaisance à me demander. C'était d'aller quelquefois chez Madame, qui lui avait fait ses plaintes qu'elle ne me voyait jamais et que je la méprisais : on peut juger de mes réponses. Le dernier était, comme on peut penser, sans aucune apparence, et ce n'était pas un sentiment que personne pût avoir pour Madame; l'autre était vrai, je ne lui faisais ma cour à Versailles qu'aux occasions, et j'avais alors, quand il n'y en avait point d'aller chez elle, toute autre chose à faire. Depuis cela j'allais à sa toilette une fois en quinze jours ou trois semaines, quand elle était à Paris, et j'y étais toujours fort bien reçu.

M. le duc d'Orléans était le meilleur père, le meilleur fils, et depuis sa rupture avec madame d'Argenton, le meilleur mari du monde. Il aimait fort Madame, et lui rendait de grands et de continuels devoirs. Il la craignait aussi, n'avait pas grande idée de ses ressources. Ainsi son ouverture pour elle et sa confiance étaient médiocres; et quoiqu'on fût sûr du secret avec elle, il s'en fallait tout qu'il lui fît part des siens; il se contentait de lui rendre compte en gros des choses de famille, comme sur le mariage de ses enfants, et quand il fut le maître de ce qui allait être public, le moins qu'il pouvait auparavant. Elle influa donc fort peu dans sa conduite privée et publique, se mêla peu de lui rien demander, quoique point refusée sur les grâces, et ne fut de rien du tout sur aucune affaire. Cela me dispensera de faire mention du peu de personnes qui pouvaient le plus sur elle. J'ajouterai seulement que Madame fut toujours

d'avec le roi et d'avec madame la duchesse d'Orléans contre la conduite de madame la duchesse de Berry, à qui elle faisait quelquefois d'étranges sorties, que le roi lui en parlait avec confiance, qu'il la mit un temps sous sa direction, qu'elle s'en lassa bientôt comme le roi avait fait, et qu'elle ne trouvait pas meilleur que lui cet attachement et ce particulier continuel de M. le duc d'Orléans avec madame la duchesse de Berry, si inutile au changement de sa conduite.

CHAPITRE CCCXCII.

Embarras domestiques de M. le duc d'Orléans. — Singulier manége du maréchal de Villeroy avec moi. — Caractère du maréchal de Villeroy.

Avant d'entrer dans les embarras du dehors, il faut expliquer les domestiques. M. le duc d'Orléans n'avait sans doute personne dont les intérêts dussent être si forts les mêmes que les siens, personne encore de meilleur conseil, et dont il fût plus à portée à tous les instants, que madame la duchesse d'Orléans. Il était vrai aussi qu'à un article près, leurs intérêts étaient effectivement les mêmes, et qu'elle le pensait et le sentait ainsi. Mais cet article était tel qu'il influait très-nécessairement sur tout autre, et qu'il opérait la plus embarrassante séparation. On entend bien, sans qu'il soit besoin de l'expliquer, que cet article fatal regardait M. du Maine; mais ce qu'on ne peut entendre sans le dernier étonnement, c'est que l'intérêt de M. du Maine effaçait tout autre dans son cœur et dans son esprit, et ce qui va jusqu'à l'incroyable en même temps que c'est la plus étroite vérité, c'est que la béatitude anticipée de l'autre monde eût été pour elle en celui-ci, si elle avait pu voir le duc du Maine établi roi de France au préjudice de son mari et de son fils, beaucoup plus si elle avait pu y contribuer. Que si on y ajoute qu'elle connaissait très-bien le duc du Maine, qu'elle en éprouvait des artifices et des

tromperies qu'elle ressentait beaucoup, qu'elle ne l'aimait point du tout et l'estimait beaucoup moins encore; que ce que j'en avance ici, elle me l'a dit à moi-même sans colère ; mais en parlant et en raisonnant avec poids et avec réflexion, on sentira jusqu'à quel point elle était possédée du démon de la bâtardise, et que la superbe, poussée jusqu'au fanatisme, était devenue sa suprême divinité.

De là suivait que tout ce qui non-seulement allait, mais pouvait tourner aux avantages, à l'élévation, à la puissance du duc du Maine, elle n'y était pas moins ardente que lui; que tous moyens de l'exalter et de l'affermir, je dis seulement ceux qui se peuvent proférer, lui étaient bons, et que cet aveuglement la portait à être de moitié de tout avec le duc du Maine pour tout ce qu'il pouvait désirer de M. le duc d'Orléans pour sa solide grandeur contre la sienne, et que les panneaux qu'il lui tendait sans cesse pour le tromper et l'écraser sous ses pieds, elle les trouvait des propositions raisonnables, sensées, pour le moins très-plausibles, qui méritaient d'être examinées, et dont l'examen allait toujours à tout ce que le duc du Maine pouvait souhaiter. Ce que M. du Maine n'osait pas par lui-même, il le faisait insinuer par Saint-Pierre, qui ayant reconnu de bonne heure jusqu'à quel point la bâtardise était le point capital par lequel il pouvait gouverner cette princesse, s'était dévoué à eux sans y paraître, et était en intime liaison avec d'O; et celui-ci, qui était au comte de Toulouse, et qui ne paraissait pas avoir grande liaison avec le duc du Maine, était tout à lui là-dessus, et se maintint par là dans la faveur et la confiance du roi et de madame de Maintenon, à quoi la conduite du comte de Toulouse ne pouvait plus servir de nourriture, après qu'il fut parvenu à un certain âge.

Madame la duchesse d'Orléans ainsi conduite, et sans cesse recordée et pressée sur des choses qu'elle-même ne souhaitait pas moins, était donc une épine fort dangereuse dans le sein de M. le duc d'Orléans. Il fallait bien vivre avec elle, ne lui montrer aucun soupçon, et pour cela l'écouter, raisonner et discuter avec elle, sans rien montrer qui la pût mettre en garde sur les gardes continuelles où on devait être avec elle, et très-souvent l'amuser d'espérances, de prétextes et de délais sur des choses positives qu'il aurait été périlleux de rejeter et pernicieux au dernier point d'accepter. Tout cela était mêlé d'avis fréquents donnés à madame la duchesse d'Orléans, de bagatelles vraies ou fausses de l'intérieur du roi et de madame de Maintenon sur M. le duc d'Orléans, de conseils là-dessus, et des services que M. du Maine lui rendait en ces occasions, services que madame la duchesse d'Orléans faisait valoir à merveilles, et qui ne tendaient qu'à persuader M. le duc d'Orléans de l'attachement du duc du Maine pour lui, et de la confiance qu'il y devait mettre, en même temps de payer ces services par un concert et une union solidement prouvés pour entretenir un secours si nécessaire. J'étais le plastron de ces sortes d'entretiens qui me faisaient suer à trouver des défaites, et qui coûtaient au delà de toute expression à mon naturel franc et droit. C'était après, entre M. le duc d'Orléans et moi, à nous rendre compte l'un à l'autre de ces conversations que nous avions eues chacun en particulier, et à nous diriger et à convenir des propos que nous aurions à tenir chacun à part à madame la duchesse d'Orléans. « Nous sommes dans un bois, me disait souvent ce prince, nous ne saurions trop prendre garde à nous. »

Quoique madame la duchesse d'Orléans ne pût ignorer mes sentiments sur la bâtardise et tout ce qu'elle

avait obtenu, elle ne laissait pas de me parler sur toutes ces choses, parce qu'elles ne regardaient pas le rang, mais la liaison avec M. du Maine et ce qui y était nécessaire, liaison fondée selon elle sur le besoin qu'en avait M. le duc d'Orléans, et l'attachement pour lui du duc du Maine, continuellement marqué par les avis qu'elle en recevait, et les services qu'il rendait, choses dont nul autre que lui n'était à portée. Ce qui nous donna le plus de peine fut le mariage du prince de Dombes avec mademoiselle de Chartres, que M. du Maine voulait ardemment, et que madame la duchesse d'Orléans ne s'était pas mis moins avant dans la tête, tout aussitôt que le roi eut accordé au duc du Maine et au comte de Toulouse tous leurs mêmes rangs et honneurs qu'ils avaient et à leur postérité. On aperçoit du premier coup d'œil tout l'avantage que le duc du Maine tirait, pour la solidité des prodiges qu'il avait entassés, de faire son fils gendre et beau-frère du seul petit-fils et du seul fils de France, et frère du Dauphin, et de les forcer par cette alliance à en devenir les protecteurs et les boucliers. Je n'y trouvai d'issue que dans une approbation qui me donnât créance pour les délais, car le refus eût été la perte de M. le duc d'Orléans. Je montrai donc à madame la duchesse d'Orléans, qui m'en parla avant de l'oser proposer à M. son mari, que je goûtais cette pensée, mais que je n'en pouvais approuver la précipitation. J'insistai sur l'âge des parties, je m'étendis sur l'effroi que les princes du sang et toute la cabale de Meudon prendraient de cette union si fort à découvert, et tous les ennemis et les jaloux de M. le duc d'Orléans et de M. du Maine. On peut juger que madame la duchesse d'Orléans ne se rendit pas, et que cette matière fut souvent débattue entre nous.

Je ne me cachai pas à elle, dès la première fois qu'elle

m'en parla, que j'en dirais mon avis à M. le duc d'Orléans, s'il me le demandait; et ce que j'eus de plus pressé fut de lui en rendre promptement compte. Il approuva fort ce que j'avais répondu, il s'expliqua lui-même dans le même sens, et nous coulâmes le temps de la sorte jusqu'à la mort de Monseigneur. Alors, la cabale de Meudon n'étant plus à craindre, les instances qui s'étaient un peu ralenties reprirent de nouveau. L'âge des parties et les autres inconvénients déjà allégués furent le bouclier dont nous parâmes, avec grand travail, jusqu'à la mort de M. et de madame la Dauphine. L'intérêt alors du duc du Maine devint bien plus grand. Le roi vieillissait et changeait, la régence regardait de plein droit M. le duc de Berry, l'avoir contraire et M. le duc d'Orléans, ou pour protecteurs nécessaires comme beau-frère et gendre, quelle immense différence! par conséquent, quels manéges et quelles presses ne furent-ils pas employés! Je soutins tous les assauts avec les mêmes armes dont je m'étais déjà servi, car toujours j'étais le premier et le plus vivement attaqué, et M. le duc d'Orléans y tint bon de son côté; mais c'étaient des recharges continuelles. La mort de M. le duc de Berry fit une telle augmentation d'intérêt qu'elle causa aussi les instances les plus violentes. M. du Maine sentait le poids de ses crimes, du moins à l'égard de M. le duc d'Orléans qui vivait, et ce prince était sur le point d'être régent, et en plein état de se venger. Le duc du Maine en tremblait, et cela n'était pas difficile à imaginer par tout ce que la peur des ducs lui fit faire pour les mettre aux mains, comme on l'a vu, avec le parlement, et comme on le verra en son lieu avec tout le monde.

Il ne s'agissait pas encore du testament ni des mesures qui ont été racontées. Il ne voyait donc que ce ma-

riage qui pût le rassurer. Aussi dès qu'il eut mis la dernière main à sa grandeur héréditaire par s'être fait déclarer lui et son frère et leur postérité capables de succéder à la couronne, il se servit de ce dernier comble comme d'une nouvelle raison pour la prompte conclusion du mariage. Je fus encore attaqué là-dessus le premier par madame la duchesse d'Orléans, qui comprenait apparemment qu'il fallait me persuader, sans quoi elle n'arriverait point à faire ce mariage. Mes premières armes étaient usées, les parties à marier avaient pris des années depuis que cette affaire était sur le tapis. Les princes du sang étaient des enfants, et madame la Duchesse tombée depuis la mort de Monseigneur. Les ennemis, les jaloux, le monde, c'étaient des mots et non des choses, et cela, qui était vrai, m'avait été souvent répondu. Je m'avisai donc d'une autre barrière, derrière laquelle je me retranchai. Je dis à madame la duchesse d'Orléans que j'étais surpris comment avec tout son esprit, et M. du Maine avec tout le sien, et les connaissances qu'ils avaient du caractère du roi l'un et l'autre, ils pouvaient songer à faire alors ce mariage, qui était le moyen sûr et prompt de perdre M. du Maine auprès du roi, à un point dont personne ne pouvait prévoir jusqu'où les suites en pourraient être portées.

Ce début parut à madame la duchesse d'Orléans infiniment étrange; elle m'interrompit pour me le témoigner modestement. Je m'expliquai ensuite, et lui dis que pour M. le duc d'Orléans, il n'aurait guère à y perdre à la façon dont malheureusement il était avec le roi, et à couvert de tout par sa naissance qui lui assurait la régence sans qu'il fût possible de l'en empêcher, et que l'âge du roi laissait apercevoir d'assez près; que ce n'était donc pas par rapport à lui que j'allais lui exposer

ce que je pensais du mariage, mais par rapport à M. du Maine. Je la priai de bien considérer comment le roi était fait, combien il était jaloux, jusqu'où il portait la délicatesse sur son autorité, à quel point il était susceptible d'indignation contre toute pensée, et plus encore contre toutes mesures pour après lui; que faire actuellement le mariage attaquait jusqu'au vif toutes ces dispositions du roi, lequel, plus il avait fait pour M. du Maine, et plus il se trouverait grièvement offensé, et ne lui pardonnerait jamais que le premier pas fait par lui, après le comble de l'habilité à la couronne qui ne faisait que d'éclore, fût de lui faire sentir qu'il comptait peu son autorité et sa puissance, s'il ne la soutenait par celui qui y allait succéder, en conséquence de quoi il n'avait rien de si pressé que de s'unir à ce successeur par les liens les plus étroits et les plus publics; que c'était lui déclarer une persuasion entière de sa mort prochaine, et en l'attendant, le vouloir tenir dans la dépendance, établi, comme il était par cette union, avec le soleil levant. Je paraphrasai ces propos avec tant de force, que madame la duchesse d'Orléans en demeura étourdie, et convint que ces considérations méritaient des réflexions.

Au sortir de cet entretien qui fut long, je me hâtai d'en aller rendre compte à M. le duc d'Orléans, qui fut charmé de l'invention, qui l'adopta, et qui, non sans rire un peu de l'adresse, résolut de ne point sortir de ce retranchement. J'eus encore des combats à essuyer tête à tête, et avec M. le duc d'Orléans en tiers, qui avait la bonté de m'y laisser la parole, dont je prenais la liberté de le bien quereller après, et que cela n'en corrigeait point, parce qu'il lui était plus commode d'applaudir à ce que je disais, que de parler et de produire. Madame la duchesse d'Orléans, qui avait eu le temps

de reprendre ses sens, et peut-être aussi d'être recordée, entra en quelque débat sur l'impression que le roi recevrait de ce mariage. Comme tout ce que j'y répondis ne pouvait être que le même thème en plusieurs façons, auquel j'ajoutais ce que la crainte et la jalousie lui ferait ressentir après coup et revenir même par les rapports du dehors, je n'allongerai point cette matière par les dits et redits de nos fréquentes conversations. J'ajouterai seulement que je la maintins toujours dans la croyance que je trouvais le mariage très-bon à faire aussitôt après la mort du roi, et que, si nous différions elle et moi de sentiment, ce n'était que sur le temps et non sur la chose. Ce ne fut pas tout. Voyant qu'ils ne pouvaient nous rassurer sur le crédit de M. du Maine qui se chargeait sans cesse de faire goûter au roi ce mariage, et qui répondait de tout, et ce n'était pas là aussi de quoi nous doutions, mais dont nous voulions absolument paraître douter en demeurant incapables d'être rassurés sur nos craintes, ils se rejetèrent à proposer un engagement et des articles de mariage signés. Ce fut encore à moi à qui madame la duchesse d'Orléans en parla, avant d'en avoir rien dit à M. le duc d'Orléans.

Le piége était grossier, mais il était difficile de ne se pas découvrir en l'éludant. Toutefois je ne perdis pas la présence d'esprit. Je m'écriai que ce serait pis que faire le mariage si le roi venait à découvrir l'engagement, et qu'il y aurait de la folie à le hasarder dans la sécurité qu'il lui demeurât caché à la longue; qu'elle se souvînt de ce qui lui était arrivé à elle-même, depuis si peu, de l'engagement pris entre elle et madame la princesse de Conti pour le mariage de leurs enfants; qu'encore que personne n'eût ici l'intérêt personnel qu'avait eu mademoiselle de Conti à la trahison qu'elle avait faite, il était

vrai pourtant que tout bon sens répugnait à se persuader que la connaissance de l'engagement pris et signé entre M. le duc d'Orléans et M. du Maine pût demeurer caché au roi si curieux, si attentif, si jaloux d'être instruit de ce qui se passait de plus indifférent dans sa cour, dans Paris, et parmi tout ce qui pouvait être connu de lui ou même l'amuser, à plus forte raison de ce qui pouvait se passer d'important et d'intéressant dans sa plus intime famille; que d'ailleurs c'était là une précaution tout à fait inutile dans un mariage où la dot et les conventions n'étaient d'aucune considération pour le faire ou pour le rompre, et que, quand le temps de liberté serait venu, il n'y aurait ni plus de difficulté ni plus de longueur à le faire tout de suite qu'à achever alors ce qui aurait été commencé aujourd'hui. Ce fut un retranchement souvent attaqué, mais où je fis si belle défense, et M. le duc d'Orléans aussi, que rien ne le put forcer. Vint après l'affaire du bonnet, après laquelle madame la duchesse d'Orléans sentit bien apparemment qu'il ne me fallait plus parler sur ce mariage, et elle cessa en même temps aussi d'en plus rien dire à M. le duc d'Orléans. D'entrer dans le détail journalier des panneaux tendus par M. du Maine, et de l'occupation de madame la duchesse d'Orléans à faire valoir l'importance de cultiver par toute sorte de complaisances l'amitié du duc du Maine et ses soins pour M. le duc d'Orléans, cela serait infini; et il suffit de dire une fois pour toutes que ce fut le fléau domestique qui occupa M. le duc d'Orléans et moi, jusqu'à la mort du roi, avec madame la duchesse d'Orléans. De cette adoration pour M. du Maine vint le danger extrême de rien communiquer à madame la duchesse d'Orléans sur le présent et sur l'avenir, et ce secret continuel n'était pas un

petit embarras. Le prince le secouait, mais je n'avais pas la même ressource.

Madame la duchesse d'Orléans était bien persuadée que M. le duc d'Orléans me confiait tout sans réserve, et que j'influais fort dans tout ce qu'il pensait et pouvait pour le présent et pour le futur. Elle en avait l'entière expérience, et elle voyait, plus distinctement encore que le dehors, que j'étais l'unique avec qui il pût s'ouvrir sur des matières si importantes, quoique le dehors ne le vît aussi que trop clairement. Elle n'était pas moins persuadée que je n'étais pas sans réflexion et sans projets sur ce qui devait suivre le présent règne. Elle était donc fort attentive à découvrir ce que je pensais, et à me promener dans nos fréquents tête-à-tête, quelquefois la duchesse Sforze en tiers, quoique rarement, sur les personnages et les choses. J'étais également en garde sur les unes et sur les autres, moins exactement fermé sur les personnes, quoique fort circonspect, parce qu'elle n'ignorait pas mes sentiments sur plusieurs ; et pour les choses je me sauvais par des généralités. Je me jetai aussi, à mesure que le terme se découvrait de plus près, sur l'incurie, la légèreté, la paresse de M. le duc d'Orléans, qui vivait comme si le temps présent devait toujours durer ; et quoique j'exagérasse fort ces plaintes, qui me servaient encore à protester que de dépit je ne pensais plus à rien moi-même dans l'inutilité où il était de penser tout seul, il n'était que trop vrai, comme on le verra dans son temps, que ces plaintes n'étaient que trop fondées.

Madame la duchesse d'Orléans n'était pas la seule qui fût dans la curiosité et dans l'inquiétude là-dessus. On a pu voir en différents endroits que mon intime amitié avec la maréchale et la duchesse de Villeroy jusqu'à leur

mort, ni ma liaison particulière avec le duc de Villeroy jusqu'à l'époque de ma préséance sur le duc de la Rochefoucauld, n'avaient pu vaincre mon éloignement pour le maréchal de Villeroy, jusque-là que je ne m'en cachais pas avec elles, et qu'elles se sont quelquefois diverties à m'enfermer dans un recoin par la compagnie pour m'empêcher de sortir quand il entrait chez sa femme, et de la mine qu'elles me voyaient faire. Je n'avais pas changé depuis, hors de me faire écrire aux occasions chez le maréchal, ce qui ne s'omet qu'en brouillerie ouverte ; jamais il n'entendait parler de moi, et jamais je ne l'abordais dans les lieux où je le rencontrais. Nous en étions donc là ensemble, lorsque, aussitôt après la mort de M. et de madame la Dauphine, madame de Maintenon le tira de la plus profonde disgrâce, et le fit subitement paraître à Marly en favori. Ses amis, ceux qui lui avaient été le plus contraires, et le très-grand nombre qui était les plus indifférents, s'empressèrent à l'envi auprès de lui. Pour moi, je ne m'en émus pas le moins du monde, et je laissai bouillonner la cour autour de lui.

Ma surprise fut grande lorsqu'au bout d'une quinzaine je reçus de lui les avances de politesse qu'il aurait pu attendre de moi, et qu'incontinent après je ne pus paraître en aucun lieu où il fût, comme les lieux de cour et d'autres par hasard, qu'il ne m'accostât et qu'il ne liât conversation. Je le laissais toujours venir à moi le premier, souvent même je l'évitais adroitement. Je répondais avec civilité aux siennes, mais avec une mesure qui tenait fort de la sécheresse. Rien ne le rebuta. Il cherchait à la messe du roi à Marly à partager mon carreau, ou à me faire partager le sien, à mettre le sien auprès du mien, à m'en faire apporter un par le suisse de la chapelle qui était chargé de ce soin-là, surtout à

m'entretenir pendant toute la messe et suivant sa manière de me faire des questions. Ce manége ne dura pas longtemps sans me jeter sur les affaires et sur les personnages en effleurant, à quoi il avait beau jeu avec moi qui me gardais de lui, et qui me tenais nageant sur les superficies. Peu à peu il se mit, comme à l'impromptu, à pousser plus avant, avec sa façon de conversation sans suite et rompue ; et de là, se rendant de plus en plus familier, je le vis venir me demander à dîner comme nous nous mettions à table, et bientôt après venir dîner ou souper très-ordinairement, et quelquefois même arriver à la fin du premier service ou après. J'en étais désolé. J'ai toujours eu partout un très-gros ordinaire pour un nombre d'amis et de connaissances familières qui y venaient sans prier ; mais j'aimais et eux aussi à y être libres ; le maréchal de Villeroy nous pesait cruellement. J'en étais extrêmement importuné, parce que je voyais clairement qu'il ne venait que pour me pomper ; et comme son esprit était court sans être pourtant bête, et qu'il était plein de vent, il me disait des riens du roi et de madame de Maintenon pour me faire parler, parmi lesquels il ne s'apercevait pas qu'il y avait quelquefois des choses qui me manifestaient sa mission et ce qu'il se proposait de découvrir. Quelquefois il me louait M. le duc d'Orléans, beaucoup plus souvent le blâmait, se lâchait là-dessus à des confidences sur le roi et madame de Maintenon, et ne se contraignait point de me faire les questions les plus fortes et les plus redoublées, et retournées en cent façons, sur les projets de M. le duc d'Orléans pour l'avenir et sur ce que j'en pensais moi-même; toujours s'interrompant, me regardant entre deux yeux, raisonnant lui-même, et se portant sur l'avenir avec une liberté qui me surprenait, quoique au métier qu'il faisait avec moi, il n'avait rien à craindre, quand même

'aurais voulu abuser de cette confiance qu'il me voulait persuader s'établir entre nous. Il passait de la sorte des heures entières, et souvent plus, dans ma chambre, à toutes sortes d'heures, tête à tête, parce que, tout en entrant, il me priait que nous ne fussions point interrompus, et avec cela me prenait très-souvent en particulier chez le roi ou dans les jardins à sa suite. C'était un homme qui croyait toujours vous circonvenir et vous découvrir.

Je profitais du peu de suite et des ressauts ordinaires de sa conversation; force crainte, et respect du roi, parfaite inutilité de penser à rien pour après lui, chose de soi peu décente et peu permise, et matière si dépendante de tant de circonstances qui ne se pouvaient ni prévoir ni peut-être imaginer, que bâtir des projets pour ces temps c'était bâtir des châteaux en Espagne. C'étaient là mes réponses, avec force louanges du roi, et le cercle de généralités et défaites tournées en tous sens dont je ne me laissais point tirer. Jamais je n'allais chez lui, jamais je ne l'attaquais, jamais il ne parut s'en apercevoir. Nous riions, M. le duc d'Orléans et moi, d'un tel personnage. Ce commerce forcé dura jusqu'à la querelle du duc d'Estrées et du comte d'Harcourt, que je me lâchai fortement contre tout ce qui se passa de sa part, sur la prétention des maréchaux de France de soumettre les ducs à leur tribunal, où je ne l'épargnai pas. Cela nous brouilla ouvertement. Je ne me contraignis de là en avant ni sur les propos ni sur les procédés. Quelque temps après il s'en alla à Lyon, d'où il arriva triomphant successeur des places de M. de Beauvillier dans le conseil, et plus brillant que jamais. Ce veau d'or n'eut point mon encens ni aucun compliment de ma part; et nous en demeurâmes en ces termes jusqu'après la mort du roi.

Le maréchal de Villeroy a tant figuré, devant et depuis, qu'il est nécessaire de le faire connaître. C'était un grand homme bien fait, avec un visage fort agréable; fort vigoureux, sain, qui sans s'incommoder faisait tout ce qu'il voulait de son corps. Quinze et seize heures à cheval ne lui étaient rien, les veilles pas davantage. Toute sa vie nourri et vivant dans le plus grand monde; fils du gouverneur du roi, élevé avec lui dans sa familiarité dès leur première jeunesse, galant de profession, parfaitement au fait des intrigues galantes de la cour et de la ville, dont il savait amuser le roi qu'il connaissait à fond, et des faiblesses duquel il sut profiter, et se maintenir en osier de cour dans les contre-temps qu'il essuya avant que je fusse dans le monde. Il était magnifique en tout, fort noble dans toutes ses manières, grand et beau joueur sans se soucier du jeu, point méchant gratuitement, tout le langage et les façons d'un grand seigneur et d'un homme pétri de la cour; glorieux à l'excès par nature, bas aussi à l'excès pour peu qu'il en eût besoin, et à l'égard du roi et de madame de Maintenon valet à tout faire. On a vu un crayon de lui à propos de son subit passage de la disgrâce à la faveur.

Il avait cet esprit de cour et du monde que le grand usage donne, et que l'intrigue et les vues aiguisent, avec ce jargon qu'on y apprend, qui n'a que le tuf, mais qui éblouit les sots, et que l'habitude de la familiarité du roi, de la faveur, des distinctions, du commandement rendait plus brillant, et dont la fatuité suprême faisait tout le fond. C'était un homme fait exprès pour présider à un bal, pour être le juge d'un carrousel, et, s'il avait eu de la voix, pour chanter à l'Opéra les rôles de rois et de héros; fort propre encore à donner les modes et à rien du tout au delà. Il ne se connaissait ni en gens ni en

choses, pas même en celles de plaisir, et parlait et agissait sur parole; grand admirateur de qui lui imposait, et conséquemment dupe parfaite, comme il le fut toute sa vie de Vaudemont, de madame des Ursins et des personnages éclatants; incapable de bon conseil, comme on l'a vu sur celui que lui donna le chevalier de Lorraine; incapable encore de toute affaire, même d'en rien comprendre par delà l'écorce, au point que, lorsqu'il fut dans le conseil, le roi était peiné de cette ineptie, jusqu'au point d'en baisser la tête, d'en rougir et de perdre sa peine à le redresser, à tâcher de lui faire comprendre le point dont il s'agissait. C'est ce que j'ai su longtemps après de Torcy, qui était étonné au dernier point de la sottise en affaires d'un homme de cet âge si rompu à la cour. Il y était en effet si rompu qu'il en était corrompu. Il se piquait néanmoins d'être fort honnête homme; mais comme il n'avait point de sens, il montrait la corde fort aisément, aux occasions même peu délicates, où son peu de cervelle le trahissait, peu retenu d'ailleurs quand ses vues, ses espérances et son intérêt, même l'envie de plaire et de flatter, ne s'accordaient pas avec la probité. C'était toujours, hors des choses communes, un embarras et une confiance dont le mélange devenait ridicule. On distinguait l'un d'avec l'autre, on voyait qu'il ne savait où il en était; quelques *spropositi* prononcés avec autorité, étayés de ses grands airs, étaient ordinairement sa ressource. Il était brave de sa personne; pour la capacité militaire on en a vu les funestes fruits. Sa politesse avait une hauteur qui repoussait; et ses manières étaient par elles-mêmes insultantes quand il se croyait affranchi de la politesse par le caractère des gens. Aussi était-ce l'homme du monde le moins aimé, et dont le commerce était le plus insupportable, parce qu'on n'y trouvait qu'un tissu de fatuité, de recherche et

d'applaudissement de soi, de montre de faveur et de grandeur de fortune, un tissu de questions qui en interrompaient les réponses, qui souvent ne les attendaient pas, et qui toujours étaient sans aucun rapport ensemble. D'ailleurs nulle chose que des contes de cour, d'aventures, de galanteries; nulle lecture, nulle instruction, ignorance crasse surtout, plates plaisanteries, force vent et parfait vide. Il traitait avec l'empire le plus dur les personnes de sa dépendance. Il est incroyable les traitements continuels que jusqu'à sa mort il a faits continuellement à son fils qui lui rendait des soins infinis, et une soumission sans réplique, et j'ai su par des amis de Tallard, dont il était fort proche et qu'il a toujours protégé, qu'il le mettait sans cesse au désespoir, même parvenu à la tête de l'armée. Enfin la fausseté, et la plus grande et la plus pleine opinion de soi en tout genre, mettent la dernière main à la perfection de ce trop véritable tableau.

CHAPITRE CCCXCIII.

Quels à l'égard de M. le duc d'Orléans étaient le maréchal de Villeroy, Tallard, le cardinal et le prince de Rohan, la duchesse de Ventadour, Vaudemont, ses nièces. — Harcourt, Tresmes, le duc de Villeroy, Liancourt, la Rochefoucauld, Charost, Antin, Guiche, Aumont, le premier écuyer, M. de Metz, Huxelles, le maréchal et l'abbé d'Estrées. — Les ministres, les secrétaires d'état, le père Tellier. — Inquiétude et manége du père Tellier avec moi. — Caractère du duc de Noailles. — Inquiétude du duc de Noailles sur les desseins de M. le duc d'Orléans. — Contade, sa fortune, son caractère. — Liaison du duc de Noailles et de Maisons. — Caractère de Canillac. — Liaison du duc de Noailles avec Canillac par Maisons. — Noailles et l'abbé Dubois anciennement liés. — Liaison de Noailles et d'Effiat. — Extraction et caractère d'Effiat : ses liaisons. — Effiat bien traité du roi, fort considéré de M. le duc d'Orléans. — Noailles raccroche Longepierre, lequel s'abandonne après à l'abbé Dubois.

Monsieur avait passé toute sa vie, depuis son enfance jusqu'à sa mort, dans l'amitié et la confiance pour le maréchal de Villeroy. L'habitude, dès la plus grande jeunesse jamais interrompue, et soutenue par le chevalier de Lorraine et par Effiat, ses amis intimes, l'avaient mis à portée de tout avec lui. Il était l'entremetteur de toutes les petites querelles qui arrivaient entre le roi et Monsieur, dont il m'a conté des aventures étranges sur le vilain goût de Monsieur que le roi ne pouvait souffrir,

dont il lui faisait porter des romancines par le maréchal, jusqu'à ne vouloir pas que la Carte, devenu capitaine de ses gardes, fût avec lui des voyages de Marly, et à charger le maréchal de dire à Monsieur que, s'il l'amenait, il le ferait jeter par les fenêtres; et les peines que le maréchal avait entre eux deux sur ce fâcheux chapitre qui recommençait souvent, tantôt pour empêcher Monsieur de mener cet homme, tantôt pour obtenir du roi qu'il accompagnât Monsieur à Marly. Je rapporte ces détails pour faire voir que M. le duc d'Orléans était accoutumé, depuis qu'il était au monde, à considérer et à compter le maréchal de Villeroy, et que le maréchal de Villeroy, en ayant été toujours traité avec toute sorte de distinctions, lui devait, par rapport à feu Monsieur et à lui-même, beaucoup d'attachement. Ce ne fut pas là sa conduite.

Le bel air, et la mode dont il était esclave, ne lui permirent pas d'abord de suivre à cet égard ce que le devoir, l'honneur et la reconnaissance demandaient de lui. Bientôt après il n'eut garde de ne s'éloigner pas de plus en plus d'un prince dont le roi n'était pas content, et qui en était encore moins content lui-même. Enfin, dès que madame de Maintenon l'eut pris en aversion, il était trop vil courtisan pour ne se pas piquer d'en épouser tous les sentiments. Il était de plus lié en dupe avec les Rohan, les Tallard, qui se moquèrent de lui quand ils n'en eurent plus besoin, M. de Vaudemont et ses nièces, qui tous unis à madame la Duchesse avaient eu grand soin d'entretenir Monseigneur dans sa haine, et depuis sa mort n'avaient pu pardonner à M. le duc d'Orléans tout ce qu'ils avaient fait contre lui, et trouvaient en même temps à plaire à madame de Maintenon. Je mets ici Tallard avec les autres, parce que depuis le mariage de son fils il n'était qu'un avec les Rohan; aupa-

ravant il suivait le gros et le torrent. Ils avaient entraîné la duchesse de Ventadour qui, comblée par Monsieur et par Madame de tout ce qui peut témoigner l'amitié et la plus grande considération, et ayant toujours été traitée avec les mêmes égards par M. le duc d'Orléans, ne devait pas devenir son ennemie, et qui toutefois s'y laissa emporter. Il y avait plus de cinquante ans que le maréchal de Villeroy et elle se faisaient fort publiquement l'amour, sans toutefois s'en contraindre de part et d'autre pour ce qu'ils trouvaient à leur gré, et sans que cette liberté réciproque altérât le moins du monde leur commerce, sur lequel la plus intime amitié et confiance s'était entée.

Madame de Ventadour avait été charmante; elle conserva toujours un grand air, et un air de beauté, et parfaitement bien faite. Nul esprit, de la bonté, mais gouverné toute sa vie, et faite pour l'être. D'ailleurs esclave de la cour par ses aventures et ses besoins domestiques, et quand elle en fut à l'abri, par habitude et par rage de places et d'être. Il fallait donc suivre les impressions des Rohan qui en faisaient tout ce qu'ils voulaient, et celles de son ancien galant, surtout se conformer à ce qu'on lui montrait du roi et de madame de Maintenon. Harcourt était trop avant ancré avec elle et avec madame des Ursins, trop fin courtisan d'ailleurs, et trop habile politique pour prendre d'autres brisées que les siennes; et le duc de Tresmes, trop plat pour ne pas suivre la mode et la grande volée de la cour à l'égard de M. le duc d'Orléans. Le duc de Villeroy, accoutumé au joug de son père, ne pouvait penser autrement que lui, lié d'ailleurs de toute sa vie et le plus intimement avec M. de Luxembourg, de la Rochefoucauld, et le marquis de Liancourt, son frère, qui avait de l'esprit et du sens pour eux tous. Ils ne s'étaient pu défaire de cet

éloignement de M. le duc d'Orléans, pour en parler modérément, qu'ils avaient puisé dans la société intime de M. le prince de Conti, dont ils avaient à la fin comme hérité. La probité singulière du maréchal de Boufflers l'avait soutenu contre ce torrent, mais il ne vivait plus, et Charost qui avait eu sa charge était tout à moi, mais ce n'était pas un homme à exister, par conséquent à compter. D'Antin, tout à madame la Duchesse, et qui, établi dans l'intérieur des cabinets, ne pouvait ignorer les sentiments du roi et de madame de Maintenon, se tenait à l'écart dans la douleur, sur l'avenir, de ne pouvoir se partager. Villars, moins empêtré, plus frivole en apparence, ne prenait point parti, se tenait habilement entre deux, et gardait toutes sortes de mesures, *qu'il* prétextait même de la place de chevalier d'honneur de madame la duchesse d'Orléans, dans laquelle son père était mort.

Berwick rarement fixé en place, habitant Saint-Germain, quoique fort avant dans la cour, imitait cette conduite, et gardait tout à fait celle d'un homme qui avait commandé en Espagne sous M. le duc d'Orléans et qui en avait été content. Huxelles, vil esclave de la faveur, qu'on a vu se déshonorer publiquement à l'apothéose des bâtards, et valet du premier président, ainsi que son cousin, le premier écuyer, avec qui il n'était qu'un, était au duc du Maine, et à tous les ennemis de M. le duc d'Orléans, mais en tapinois, et dans le doute de l'avenir le plus sourdement qu'il lui était possible, sans se rapprocher jamais de ce prince, mais se faisant vanter à lui par Maisons. Le duc d'Aumont, beau-frère du premier écuyer, et lié à lui, conduits tous deux par madame de Beringhen, méchante, intrigante, avec beaucoup d'esprit, fausse, basse, et dangereuse au dernier point. On a vu, à l'occasion du bonnet, quel était cet homme

qui voulait être de tous les côtés, et qui devint bientôt le mépris de tous. Le maréchal d'Estrées, et l'abbé son frère, étaient honnêtes gens, et tout à fait portés à M. le duc d'Orléans, mais si faibles, si courtisans, si timides, qu'il y avait à rire de leurs frayeurs. Pour le duc de Guiche, c'était un homme sans consistance, sans esprit, qui n'avait que des airs et une charge importante, qui était gueux, avare, dépensier, qui serait à qui lui donnerait davantage, et qui était gouverné par Contade, major du régiment des gardes, et par un aide major, appelé Villars, qui faisait de l'important, et qui n'était qu'un avec Contade. Je différerai peu à parler du duc de Noailles. En attendant, voilà le principal des gens qui méritaient d'être comptés. On ne finirait pas à traiter de ce qui figurait moins, et des subdivisions des femmes.

Pour les ministres, la discussion en sera bientôt faite, par rapport à M. le duc d'Orléans. On a déjà vu Voysin âme damnée de madame de Maintenon et de M. du Maine, et le maréchal de Villeroy. Desmarets, gendre de Bechameil mort surintendant de Monsieur, et beau-frère de Nointel que Monsieur, avant le retour de Desmarets, avait fait faire conseiller d'état, semblait devoir un attachement marqué à M. le duc d'Orléans. Son ami intime le maréchal de Villeroy était son guide sur la politique de la cour ; et Desmarets compta pour tout le roi et madame de Maintenon, qu'ils ne finiraient point, et tout le reste pour rien, et se conduisait en conséquence. Torcy, dont la sœur Bouzols avait grand crédit sur lui par confiance en son esprit dont elle avait comme un démon, et de laideur, et de méchanceté espèce de démon elle-même, et tout à madame la Duchesse de tous les temps, l'aurait volontiers tourné de ce côté-là. Il avait une égale horreur de M. du Maine, et de ce qui se

disait de M. le duc d'Orléans. Il connaissait bien le roi, et n'aimait point madame de Maintenon, qui aussi lui était fort contraire, mais il était assez ami du maréchal de Villeroy et des Estrées. C'étaient en ce genre les deux contraires. Il l'était, mais intimement, de Castries et de sa femme, tous deux à madame la duchesse d'Orléans, et il l'était aussi de M. de Metz qui, sans savoir pourquoi, était fort contraire à M. le duc d'Orléans. De tant de contrastes rien ne résultait. Torcy, enveloppé dans sa sagesse et dans ses fonctions, ne montra rien, et ne fit aucun pas d'un côté ni d'un autre. Voilà tous les ministres. Restaient deux secrétaires d'état qui ne l'étaient point : Pontchartrain fort contraire à M. le duc d'Orléans, pour se faire de fête auprès de madame de Maintenon et des importants; et la Vrillière, dont la charge et l'emploi étaient la cinquième roue d'un chariot. Je remets à faire connaître plus particulièrement ceux des personnages sur qui je ne me suis pas encore étendu à mesure qu'on les verra arriver aux places, ou qu'il sera question d'eux pour cela entre M. le duc d'Orléans et moi.

Le père Tellier ne doit pas être oublié. On a vu son caractère, et depuis qu'il servit fort utilement M. le duc d'Orléans pour le mariage de M. le duc de Berry. Quoiqu'il ait eu la discrétion de ne jamais rien dire sur l'odieux chapitre du poison, je suis persuadé qu'il n'y servit pas moins bien M. le duc d'Orléans. Il voulait le repos du roi, il haïssait madame de Maintenon qui ne le haïssait pas moins; il voulait trouver le roi tranquille, et de bonne humeur, pour toutes les choses qu'il voulait insinuer ou obtenir; et au peu qu'il m'a dit, j'ai soupçonné qu'il connaissait M. du Maine. Il ne s'est trouvé de contrebande en rien sur M. le duc d'Orléans, et il n'a paru par rien qu'il ait eu nulle part au testa-

ment du roi, ni aux dispositions qu'il a faites outre celles de son testament, comme les grandeurs des bâtards, quoique je croie aussi qu'il ne s'y est pas opposé si le roi l'a consulté. Il en voulait et en attendait trop pour le contredire sur un point si chéri, moins encore pour se mettre au hasard d'être congédié. On a vu en plus d'un endroit à quel point lui et moi en étions ensemble ; cela dura jusqu'à la mort du roi.

Pendant la dernière année de sa vie, surtout vers les fins, ce père me promenait sur tous les personnages, et me pressait de lui dire ce que j'en pensais, enfin de les lui dépeindre. Je me mettais à rire, et je lui disais qu'il les connaissait mieux que moi. Il insistait encore davantage, et me disait qu'il n'avait pu connaître que ses livres, occupé dans l'intérieur, comme il l'avait toujours été avant d'être appelé à la cour, et que depuis qu'il y était, les affaires que lui donnait sa place ne lui avaient pas laissé un moment de loisir pour pouvoir être informé des personnes ni des choses qui n'étaient pas de son ministère ; puis en m'accablant de cajoleries et de louanges, il me disait qu'il n'y avait que moi avec qui il pût s'ouvrir avec confiance, et avoir celle que je voudrais bien répondre à la sienne en répondant à ses questions, et le mettant au fait des personnes. Il n'y en eut point sur qui il m'en fît, et réitérât tant, et me pressât davantage que sur madame de Maintenon, M. du Maine et madame la Duchesse. J'étais d'autant plus embarrassé que je n'étais pas persuadé de son ignorance, et que néanmoins je l'avais vu souvent, et le voyais encore tomber, et vraiment, dans des lourdises là-dessus d'un paysan de Basse-Normandie qu'il était, qui n'en serait jamais sorti. Outre que je ne me fiais à lui que de bonne sorte, je craignais que le roi ne se servît de lui, d'autant plus que cela redoubla depuis que j'eus cessé tout

commerce avec le maréchal de Villeroy. Je n'avais rien à perdre du côté de madame de Maintenon, de M. du Maine, de madame la Duchesse, du maréchal de Villeroy, de Pontchartrain, et de quelque autres. Ceux-là me servirent à satisfaire sa vraie ou feinte confiance, et à me donner moyen de réserve sur qui je ne voulus pas m'expliquer avec lui.

Le duc de Noailles, auquel il en faut enfin venir, est un homme dont la description et ses suites coûteront encore plus à mon amour-propre que ne m'a fait le tableau de madame la duchesse de Berry. Quand je n'avouerais pas que je ne le connaissais point au temps dont j'écris, et que je croyais le connaître, qu'on ne se trompa jamais plus lourdement que je fis, et qu'on ne peut pas être plus complétement sa dupe et en tous points, on le verrait clairement par le récit de ce qui s'est passé depuis en tous genres, de cour, d'affaires, d'état, de mon particulier. Je ne chercherai point à diminuer ma sottise ni à charger le tableau. La vérité la plus pure et la plus exacte sera ici, comme partout, mon guide unique et ma maîtresse. Je demande seulement grâce pour quelque répétition de ce qui se trouve peut-être répandu sur lui à propos de ses premières recherches pour moi, mais la vue d'un tout ensemble mérite ici cette indulgence.

Le serpent qui tenta Eve, qui renversa Adam par elle, et qui perdit le genre humain, est l'original dont le duc de Noailles est la copie la plus exacte, la plus fidèle, la plus parfaite, autant qu'un homme peut approcher des qualités d'un esprit de ce premier ordre, et du chef de tous les anges précipités du ciel. La plus vaste et la plus insatiable ambition, l'orgueil le plus suprême, l'opinion de soi la plus confiante, et le mépris de tout ce qui n'est point soi, le plus complet; la soif des

[ri]chesses, la parade de tout savoir, la passion d'entrer [da]ns tout, surtout de tout gouverner; l'envie la plus [gé]nérale, en même temps la plus attachée aux objets [pa]rticuliers, et la plus brûlante, la plus poignante; la [ra]pine hardie jusqu'à effrayer, de faire sien tout le bon, l'utile, l'illustrant d'autrui; la jalousie générale, particulière et s'étendant à tout; la passion de dominer tout la plus ardente, une vie ténébreuse, enfermée, ennemie de la lumière, tout occupée de projets et de recherches de moyens d'arriver à ses fins, tous bons pour exécrables, pour horribles qu'ils puissent être, pourvu qu'ils le fassent arriver à ce qu'il se propose, une profondeur sans fond, c'est le dedans de M. de Noailles. Le dehors, comme il vit et qu'il figure encore, on sait comme il est fait pour le corps : des pieds, des mains, une corpulence de paysan et la pesanteur de sa marche, promettaient la taille où il est parvenu. Le visage tout dissemblable : toute sa physionomie est esprit, affluence de pensées, finesse et fausseté, et n'est pas sans grâces. Une éloquence naturelle, une élocution facile; une expression telle qu'il la veut, un homme toujours maître de soi, qui sait parler toute une journée et avec agrément sans jamais rien dire, qui en conversation est tout à celui à qui il veut plaire, et qui pense et sent si naturellement comme lui, que c'est merveille qu'une fortuite conformité si semblable. Jamais d'humeur, égalité parfaite, insinuation enchanteresse, langage de courtisan, jargon des femmes, bon convive, sans aucun goût quand il le faut, revêtu sur-le-champ des goûts de chacun; égale facilité à louer et à blâmer le même homme ou la même chose, suivant la personne qui lui parle; grand flatteur avec un air de conviction et de vérité qui l'empêche d'y être prodigue, et une complaisance de persuasion factice qui l'entraîne à propos malgré lui

dans votre opinion, ou une persuasion intime tout au fausse, mais tout aussi parée, quand il lui convient vous résister, ou de tâcher, comme malgré lui, de vo entraîner où il est entraîné lui-même. Toujours à mode, dévot, débauché, mesuré, impie tour à to selon qu'il convient; mais ce qui ne varie point, sim ple, détaché, ne se souciant que de faire le bien, amou reux de l'état, et citoyen comme on l'était à Sparte. Le front serein, l'air tranquille, la conversation aisée et gaie, lorsqu'il est le plus agité et le plus occupé; aima-ble, complaisant, entrant avec vous quand il médite de vous accabler des inventions les plus infernales, et quel-que long délai qui arrive entre l'arrangement de ses machines et leur effet, il ne lui coûte pas la plus légère contrainte de vivre avec vous en liaison, en commerce continuel d'affaires et de choses de concert, enfin en ap-parences les plus entières de l'amitié la plus vraie et de la confiance la plus sûre; infiniment d'esprit et toutes sortes de ressources dans l'esprit, mais toutes pour le mal, pour ses désirs, pour les plus profondes horreurs, et les noirceurs les plus longuement excogitées, et pourpensées de toutes ses réflexions pour leur succès. Voilà le dé-mon, voici l'homme.

Il est surprenant qu'avec tant d'esprit, de grâces, de talents, tant de désir d'en faire le plus énorme usage, tant d'application à y parvenir, et tant de moyens par sa position particulière de charges, d'emplois, de fa-mille, d'alliances et de fortune, il n'eût pas su faire un ami, non pas même parmi ses plus proches. Il n'y mé-nagea jamais que sa sœur, la duchesse de Guiche, par le goût déterminé de madame de Maintenon pour elle, et le duc de Guiche, à cause de sa charge pour avoir crédit sur lui, qui, de son côté, était en respect devant l'esprit du duc de Noailles. Il n'est pas moins étonnant

ncore que cet homme si enfermé, et en apparence si ppliqué, qui se piquait de tout savoir, de se connaître livres, et d'amasser une nombreuse bibliothèque, ui caressait les gens de lettres et les savants pour en rer, pour s'en faire honneur, pour s'en faire préconir, n'ait jamais passé l'écorce de chaque matière, et que le peu de suite de son esprit, excepté pour l'intrigue, ne lui ait pu permettre d'approfondir rien, ni de suivre jamais, quinze jours, le même objet pour lequel tour à tour il avait abandonné tous les autres. Ce fut la même légèreté en affaires, par conséquent la même incapacité. Jamais il n'a pu faire un mémoire sur rien; jamais il n'a pu être content de ceux qu'il a fait faire; toujours corriger, toujours refondre, c'était son terme favori; on l'a vu dans la surprise que nous lui fîmes à Fontainebleau. Ce n'est pas tout: il n'a jamais pu tirer de soi une lettre d'affaires. Ses changements d'idées désolaient ceux qu'il employait, et les accablaient d'un travail toujours le même, toujours à recommencer. C'est une maladie incurable en lui, et qui éclate encore par le désordre qu'elle a mis dans les expéditions, les amas en divers lieux, les ordres réitérés et changés dix, douze, quinze fois le même jour, et tous contradictoires, aux troupes qu'il a commandées dans ces derniers temps, et à son armée entière pour marcher ou demeurer, qui l'a rendu le fléau des troupes et des bureaux. Je ne parlerai point de sa capacité militaire, dont il vante volontiers les hauts faits; je me tairai pareillement sur sa valeur personnelle; j'en laisse le public juge; je m'en rapporte à lui, et même aux armées ennemies opposées à la sienne en Italie, en Allemagne et en Flandre, et aux événements qui en ont résulté jusqu'en cette année 1745, en septembre.

Si cette partie a été si complétement dévoilée, je puis

m'assurer que le reste ne le sera pas moins clairement par les faits publics que j'ai à rapporter dans ce qui a accompagné et suivi la mort du roi, si j'ai le temps d'achever ces Mémoires, et que ceux que ce portrait aura épouvantés jusqu'à être tentés de le croire imaginaire se trouveront saisis d'horreur et d'effroi, quand les faits auront prouvé, et des faits clairs, et quant à leur vérité manifestes, que les paroles n'ont pu atteindre la force de ce qu'elles ont voulu annoncer, et quelle surprise, de plus, de n'y pouvoir méconnaître un coin très-déclaré de folie!

M. de Noailles jeté à moi par les raisons qui ont été expliquées alors, et reçu par celles que j'ai exposées, n'oublia rien pour m'enchaîner à lui. Il fit sa cour à ceux de mes amis qu'il crut les plus intimes, et en qui il jugea que j'avais le plus de confiance; il fit sa cour à madame de Saint-Simon avec le plus grand soin. Point de semaines qu'il ne mangeât plusieurs fois chez moi, quelquefois nous chez lui. Il n'y eut recherche, soin, industrie oubliés. Tous mes sentiments avaient toujours été les siens, jusqu'à mes goûts et pour gens et pour choses, l'identité ne pouvait être plus parfaite. Je n'ai peut être que trop répété des choses du contenu entier desquelles il est nécessaire de se souvenir distinctement. Le commerce étroit, continuel, plein de confiance établi comme on l'a vu, et soutenu entre le duc de Noailles et moi, lui donnait beau jeu à me sonder sur le futur. C'était sur ces temps, qui désormais semblaient prochains, qu'il déployait tous ses raisonnements, et qu'il ne cessait de me donner des attaques pour découvrir mes pensées, et celles de M. le duc d'Orléans. Mon plan était fait, il y avait longtemps, et je n'en étais pas à avoir bien tout discuté avec ce prince. Mais outre que ce qui se passait entre lui et moi était son secret plus que le mien,

j'étais bien éloigné de m'ouvrir de rien à personne.

Cette réserve colorée comme je le pus ne rebuta point le duc de Noailles, mais il languit longtemps dans son impatience et dans son inquiétude là-dessus. Son agitation ne s'était pas bornée à moi seul par rapport à M. le duc d'Orléans. Il s'était d'ailleurs, et pour des vues différentes et plus anciennes, attaché Contade qui était, comme je l'ai dit, major du régiment des gardes, qui gouvernait le duc de Guiche, et qu'on a vu en plus d'une occasion ici dans toute la confiance du maréchal de Villars, et dépêché plusieurs fois par lui de l'armée, et après, de Rastadt, pour traiter directement avec le roi des choses de confiance.

Contade était un gentilhomme d'Anjou, qui avait été beau et bien fait, qui avait été fort à la mode en galanteries nombreuses et distinguées, qui s'en mêlait encore, qui par d'excellentes chiennes couchantes que son père et lui donnaient au roi de temps en temps, s'en était fait connaître, puis goûter dans le détail de son emploi qui l'approchait souvent de lui. Il était aimé et considéré à la cour de ce qu'il y avait de meilleur et de plus distingué; il avait pris tout le soin possible de l'être aussi du régiment des gardes, de toute l'infanterie dont il faisait le détail à l'armée, et de ce qui y servait de plus marqué en naissance, entours ou grades, surtout en mérite pour les officiers particuliers. Il avait peu d'esprit, mais tout tourné à la conduite, du sens, du secret, du jugement, une modestie qui le tenait plus qu'à sa place, et dont on lui savait gré, beaucoup de sagesse et une discrétion qui lui avait dévoué les dames, en sorte que, d'amant heureux, il était devenu ami de confiance. Il l'était de madame de Maisons, et Maisons qui le voyait un personnage en son genre, et qui ne négligeait rien, en avait fait le sien. Contade fut donc employé pour la liai-

son de Noailles et de Maisons, et elle était déjà étroite lors de la scène dont j'ai parlé, qui se passa chez Maisons, entre lui, le duc de Noailles et moi, qu'il avait envoyé chercher à Marly le jour de la déclaration de l'habileté des bâtards à la couronne.

Maisons qui, tout courtisan qu'il était, n'était pas au fait toujours de l'intrinsèque, était ravi de s'accrocher au duc de Noailles par vanité, et plus encore par intérêt dans la position présente du duc dont il ignorait l'état avec le roi et madame de Maintenon, et pour le futur encore, où il comptait qu'un homme aussi établi, et avec autant d'esprit, figurerait grandement. Noailles, de son côté, qui voulait gouverner le parlement et s'en servir à ses usages, ne pouvait s'associer mieux qu'à Maisons pour cette vue, parce qu'il comptait tout persuader. Il n'ignorait pas peut-être ses liaisons avec M. du Maine, et il était instruit de toutes celles qu'il prenait avec M. le duc d'Orléans. Il se flattait d'enchanter assez Maisons, non-seulement pour se faire préconiser par lui à M. le duc d'Orléans, mais pour le persuader qu'il était de son intérêt de le faire pour le gouverner ensemble, et savoir tout ce que Maisons pourrait découvrir des desseins de gouvernement, sur lesquels M. le duc d'Orléans pourrait s'ouvrir à lui, soit par confiance, soit par consultation. De cette façon, sûr de moi, à mon insu concerté avec Maisons, et s'assurant du parlement par ce magistrat, on peut juger quel essor prit son ambitieuse imagination. Mais tant de cordes ne lui suffirent pas. Il y en avait une autre plus délicate à toucher pour lui que pour personne, et je ne démêlai tout cela que longtemps après. Cette corde était le marquis de Canillac, qui paraîtra tant, et en tant de façons, dans la régence, que c'est un homme qui dès à présent doit être connu.

C'était un grand homme, bien fait, maigre, châtain, d'une physionomie assez agréable, qui promettait beaucoup d'esprit, et qui n'était pas trompeuse. L'esprit était orné. Beaucoup de lecture et de mémoire, le débit éloquent, naturel, choisi, facile, l'air ouvert et noble, de la grâce au maintien et à la parole toujours assaisonnée d'un sel fin, souvent piquant, et d'expressions mordantes qui frappaient par leur singularité, souvent par leur justesse. Sa gloire, sa vanité, car ce sont deux choses, la bonne opinion de soi, l'envie et le mépris des autres, étaient en lui au plus haut point. Sa politesse était extrême, mais pour s'en faire rendre autant, et il était plus fort que lui de le cacher. Paresseux, voluptueux en tout genre, et dans un goût étrange aussi, d'une santé délicate qu'il ménageait, particulier, et par hauteur difficile à apprivoiser. Avare aussi, mais sans se refuser ce qu'il y avait de meilleur goût, dans ce qu'il se permettait. Toujours sur les échasses pour la morale, l'honneur, la plus rigide probité, le débit des sentences et des maximes. Toujours le maître de la conversation, et souvent des compagnies qu'il voyait choisies, relevées et les meilleures, comptant faire honneur partout.

Il parlait beaucoup, et beaucoup trop, mais si agréablement qu'on le lui passait. Il savait toutes les histoires de la cour où il n'allait plus, et de la ville, les anciennes, les modernes, les courantes de toutes les sortes; il contait à ravir, et il était le premier homme du monde pour saisir le ridicule et pour le rendre comme sans y toucher. Méchant, et comme on le verra, un des plus malhonnêtes hommes du monde. Il discutait volontiers les nouvelles, volontiers tournait tout en mauvaise part, n'approuvait guère, blâmait cruellement, et grand frondeur. Il avait eu assez longtemps le régiment de Rouer-

gue, avait servi assez négligemment, fait sa cour de même, et comme plus du tout depuis longtemps qu'il avait quitté le service. Il haïssait le roi, madame de Maintenon, les ministres en perfection, et ravissant en liberté sur tous ces chapitres, ce dont autrefois j'étais souvent témoin chez un ami commun dont il était intime et moi aussi. Ils rompirent au commencement de 1710 une amitié de toute leur vie, à ne s'être jamais revus depuis, sans que jamais personne en ait pénétré la cause, ni la manière d'une rupture si brusque et si nette. Je voyais déjà beaucoup moins Canillac dès lors chez notre ami par le peu que j'allais à Paris, et je le perdis tout à fait de vue depuis cette brouillerie, parce que je ne le voyais que chez cet ami, avec lequel je suis toujours demeuré en la même intimité jusqu'aujourd'hui. Cela n'empêcha pas que, rencontrant bien rarement Canillac depuis, lui et moi ne nous fissions non-seulement politesse, mais même conversation particulière qui me divertissait. Son ambition était si peu éteinte par sa retraite de la guerre et de la cour, qu'il prenait en aversion quiconque y faisait fortune. Il était occupé de tout savoir, et de se lier avec des gens de la cour et de Paris considérables. Il était souvent à l'hôtel de la Rochefoucauld, et ami de tous les temps intime de la Feuillade, qui s'en laissait maîtriser par habitude et par complaisance, et il était presque tous les jours chez M. et madame de Maisons, avec lesquels il politiquait sur le futur, avec toute liberté de part et d'autre, et une liaison de plusieurs années.

Canillac était un homme qui se prenait aux louanges et aux déférences avec la dernière faiblesse qui allait à la duperie. Il faisait profession ouverte de haïr les Noailles, dont il disait pis que pendre, surtout du duc de Noailles, comme neveu de madame de Maintenon, quoique assez bien avec le duc de Guiche. De tout temps

il avait vu M. le duc d'Orléans à Paris. Il y était souvent de ses parties, mais sobrement pour sa part, et presque toujours de sang-froid. Le sel de ses blâmes et de ses plaisanteries amusait un prince mécontent, et dans les suites ennuyé, plus embarrassé de sa personne. Sa morale mondaine, débitée avec autorité, lui avait imposé; son esprit et l'ornement qui y était avaient achevé l'opinion que M. le duc d'Orléans en avait prise, en sorte qu'il en résultait une considération qui allait même à quelque chose de plus. L'amitié de ce prince avait été jalouse des liaisons que Canillac avait eues autrefois avec M. le prince de Conti, auxquelles, malgré cela, il avait tenu bon jusqu'à sa mort, et y était demeuré avec les amis particuliers de ce prince. Sa mort avait terminé la jalousie et la pique de M. le duc d'Orléans. La liberté ensuite lui en avait plu, et l'estime et la considération étaient augmentées, et se nourrissaient par tous ses voyages de Paris, où il voyait toujours Canillac qu'il en faisait avertir. Au caractère de celui-ci, on peut juger qu'il ne s'en cachait pas, qu'il bâtissait de grandes espérances sur la régence de ce prince, et qu'en attendant il ne manquait pas à se faire valoir.

Le duc de Noailles était trop attentif et trop instruit pour ignorer cette position de Canillac, et pour être tranquille sur l'aversion qu'il lui portait. Les brocards les plus cruels et les mieux acérés coulaient sur lui comme sur toile cirée, pour peu qu'il crût avoir intérêt à les secouer. Canillac ne les lui avait pas épargnés, il s'en piquait même, et s'en faisait un jeu et un divertissement aux compagnies qu'il fréquentait. Cette habitude lui durait encore alors, et ne fut pas capable de rebuter Noailles de captiver Canillac et d'en faire sa conquête. Il n'ignorait pas son faible; les bassesses et les prosti-

tutions ne lui coûtaient rien ; il espéra tout de cette voie, et ne s'y trompa point. Mais l'affaire était d'approcher Canillac, et de le réduire à se laisser apprivoiser. Maisons fut celui à qui il s'adressa par Contade, qui lui fit goûter l'avantage d'être leur lien et leur modérateur. Maisons ne travailla pas en vain. Il lui fit comprendre de quelle force serait leur triumvirat bien uni sur un prince faible et timide ; car Canillac, qui le connaissait bien, l'avait bien détaillé à Maisons. Il fallut quelque temps et quelques cérémonies pour accorder l'orgueil de Canillac avec un changement trop subit ; mais sa déférence pour Maisons abrégea tout. Il le regardait comme l'oracle du parlement, qui le deviendrait de la cour, où il se conduirait d'autant mieux qu'il ne se gouvernerait que par ses conseils, et il se considérait ainsi comme l'âme et le moteur du triumvirat qui s'allait former.

Maisons, qui le regardait comme une linote qui parlait bien et beaucoup, et qui ne faisait nul cas de son jugement, ainsi qu'il s'en est maintes fois expliqué avec moi, comptait de son côté le jouer sous jambe, et gouverner le duc de Noailles qu'il n'estimait guère davantage et dont il connaissait fort bien, je ne dis pas la scélératesse, mais les défauts ; et celui-ci, rempli de ses talents et perché sur ses établissements et ses alliances, content de m'avoir gagné, ne doutait pas de mener deux hommes qui ne connaissaient pas la cour comme lui, qui n'en étaient point, à qui il ferait perdre terre toutes les fois que cela lui conviendrait, et qu'il aurait cependant en main pour les machines qu'il voudrait faire jouer auprès de M. le duc d'Orléans. Une affaire où chacun se persuade de trouver si bien son compte ne tarde pas à se conclure. Canillac s'excusa de n'avoir pu résister aux recherches du duc de Noailles et aux personnes qu'il

avait su y employer. Il s'éventa là-dessus tant qu'il lui plut, et Noailles et Maisons n'en firent que rire. Noailles n'épargna point les moyens qu'il avait projetés; il écouta parler Canillac tant qu'il voulut, l'admira, l'encensa, le pria de le redresser, de le conduire. Canillac trouva que ce garçon-là avait bien du bon et bien de l'esprit, et, moyennant un air de déférence, pour ne pas dire de respect, Noailles en fit tout ce qu'il voulut.

Il avait saisi une autre avenue : c'était l'abbé Dubois. Les scélérats du premier ordre se sentent de loin, homogènes jusqu'à un certain point, se connaissent, se lient jusqu'à ce qu'à la fin le plus adroit étrangle l'autre : c'est ce qui arriva à ceux-ci. Je fus surpris, lorsque la maison de madame la duchesse de Berry se fit pièce à pièce, que le duc de Noailles me pressât avec les plus vives instances et les plus réitérées de faire obtenir à l'abbé Dubois la charge de secrétaire des commandements de madame la duchesse de Berry. Le roi n'en voulut point, M. du Maine et madame la duchesse d'Orléans y mirent Longepierre. J'en ai parlé ailleurs. Noailles et Dubois se cultivèrent l'un l'autre, et je crois, car ce n'est qu'opinion, que ce fut par Dubois que Noailles se lia avec Effiat, car je n'ai pu découvrir d'autre point de réunion. Dubois avait toujours cultivé avec une grande dépendance le chevalier de Lorraine tant qu'il avait vécu, et son ami d'Effiat, ses anciens protecteurs, à qui, en tant de choses principales, il était homogène ; et je me suis toujours persuadé qu'il avait été l'instrument dont Noailles s'était servi pour se lier avec Effiat, liaison qui demeura longtemps dans les ténèbres.

On a vu quel était le marquis d'Effiat et en lui-même et à l'égard de M. le duc d'Orléans, à quoi j'aurai peu de chose à ajouter. Son nom était Coiffier, son origine d'Auvergne ; l'illustration, d'avoir été contrôleur de la

maison de MM. de Montpensier, enfin receveur des tailles du Bas-Limousin; les alliances à l'avenant. Ces emplois n'appauvrissent pas. Ce receveur des tailles fit son fils général des finances, trésorier et maître des comptes en Piémont, Savoie et Dauphiné. Tous les vilains n'ont pas toujours peur. Il se fourra aux premiers rangs à la bataille de Cérisoles, et fut fait chevalier le lendemain par le comte d'Enghien, prince du sang, déjà héros à son âge, que les Guise déjà pointants et projetants assommèrent d'un coffre en se jouant avec lui à la Rocheguyon. Il était frère d'Antoine, roi de Navarre, père d'Henri IV, et du prince de Condé, tué à Jarnac, etc. Ce beau chevalier s'enrichit, acheta Effiat d'Antoine de Neuville, frère du père de M. de Villeroy, secrétaire d'état, lequel vécut et mourut secrétaire du roi sans s'être marié. Coiffier épousa Bonne-Rusé, fille du receveur de Touraine et sœur de Beaulieu qui devint secrétaire d'état, et qui, se trouvant sans postérité, fit son héritier Antoine Coiffier, fils du fils de cette sœur, à la rare condition pour un homme de cette espèce de prendre son nom et ses armes, condition aussi aisée à accepter pour un autre homme de même sorte tel qu'était ce petit-neveu, qui par là se trouva fort riche. Ce même petit-neveu est le maréchal d'Effiat dont la fortune est connue et qui n'est pas de mon sujet. Il eut de Marie de Fourcy, sa femme, trois fils et deux filles. L'aîné fut gendre de Sourdis, chevalier de l'ordre, vécut obscur et pas longtemps, et ne laissa que le marquis d'Effiat qui cause cette petite digression; le second fut le grand écuyer Cinq-Mars, dont la fortune et la catastrophe sont aussi bien connues; le troisième, l'abbé d'Effiat, mort aveugle, de qui on a parlé en son lieu. L'aînée des filles, mariée et démariée d'avec d'Alègre, seigneur de Beauvoir, épousa le maréchal de la Melleraye, et fut mère du duc

Mazarin ; l'autre, religieuse et fondatrice du couvent de la Croix au faubourg Saint-Antoine à Paris.

Comment d'Effiat devint premier écuyer de Monsieur, cela est trop ancien pour moi, et en soi peu important. Comment, après avoir empoisonné Madame, et le roi l'ayant su, comme on a vu d'original, et étant outré de cette mort, il a laissé d'Effiat en charge, ce qui lui a valu l'ordre à la présentation de Monsieur, en 1688, c'est encore ce que je ne puis expliquer. Mais on a vu aussi que le chevalier de Lorraine et lui s'étaient bien mis avec le roi, madame de Maintenon et les bâtards, en leur vendant Monsieur, et M. le duc de Chartres pour son mariage ; qu'Effiat s'entretint toujours bien depuis avec madame la duchesse d'Orléans, et sourdement avec M. du Maine ; que de moitié, inséparable avec le chevalier de Lorraine, il gouverna Monsieur jusqu'à sa mort, très-souvent avec insolence, et se mêlant avec autorité de ses affaires, de sa cour, de sa famille ; et que cela avait accoutumé M. le duc d'Orléans à une estime de son esprit et de sa capacité, qui passait souvent la considération et la déférence, et que d'Effiat sut bien maintenir et s'aider de Dubois, et celui-ci réciproquement. Il était veuf, sans enfants, depuis longues années, d'une Leuville que Monsieur fit gouvernante de ses enfants, quand il chassa la maréchale de Clerembault ; et à madame d'Effiat succéda la maréchale de Grancey, mère de madame de Maré, qui la fut sous elle et après elle. Effiat vivait garçon, fort riche, fort peu accessible, aimant fort la chasse, et disposant de la meute de Monsieur, et après lui, de celle de M. le duc d'Orléans, qui ne s'en servaient point. Six ou sept mois de l'année à Montargis, ou dans ses terres presque seul, il ne voyait que des gens obscurs, fort particulier, obscur aussi à Paris, avec des créatures de même espèce, débuchant parfois

en bonne compagnie courtement, car il n'était bien qu'avec ses grisettes et ses complaisants.

C'était un assez petit homme, sec, bien fait, droit, propre, à perruque blonde, à mine rechignée, fort glorieux, poli avec le monde, et qui en avait fort le langage et le maintien, ami intime du maréchal de Villeroy par leur ancien ami commun le chevalier de Lorraine, presque jamais à la cour, et encore en apparition, et ne voyant presque personne de connu, si ce n'était quelques gens du Palais-Royal, encore assez subalternes. Il donnait quelquefois de fort bonnes chiennes couchantes au roi, et il en était toujours reçu avec une sorte de distinction, que M. du Maine lui ménageait, en le ménageant lui-même pour qu'il fût son pigeon privé auprès de M. le duc d'Orléans, comme il l'était déjà et le fut toujours. On se souviendra ici du pernicieux conseil où il engagea ce prince à la mort de M. et de madame la Dauphine, et de l'infâme trait qu'il me fit depuis, lorsque madame la duchesse d'Orléans me força de parler à M. le duc d'Orléans devant lui de ses affaires domestiques.

Rien ne manquait au duc de Noailles avec de telles mesures pour favoriser tous ses desseins. Mais rien ne lui suffisait. Le bel esprit, les vers, le dos des livres lui servirent à raccrocher Longepierre, rat de cour, pédant, à qui un homme comme le duc de Noailles tournait la tête, et qui se trouva heureux qu'il eût oublié, ou voulu oublier, qu'il avait eu, malgré ses soins et ses services, une charge chez madame la duchesse de Berry. Longepierre se fourrait où il pouvait à l'ombre du grec et des pièces de théâtre. Il était fort bien avec madame la duchesse d'Orléans et avec M. du Maine. Noailles voulait tirer d'eux par lui, et par lui être vanté à eux; la voie était fort sourde et immédiate, et il en sut tirer parti, parce que Longepierre avait plus d'esprit que d'honneur,

et qu'il voulait faire fortune. C'est ce qui le jeta dans la suite à l'abbé Dubois, qui en fit le même usage que Noailles, et à l'égard des mêmes personnes, et qui, pour cela, pardonna sans peine à ce poëte, orateur, géomètre et musicien, pédant d'ailleurs fort maussade, d'avoir emporté sur lui une charge qu'il ne pouvait déjà plus regretter. Malgré tant de soins, de devants et d'entours, rien ne transpirait encore. Noailles ne put rien tirer de tous ces gens-l , parce que tous étaient dans la même ignorance. J'étais le seul à qui M. le duc d'Orléans s'ouvrait, et avec qui tout se discutait sans réserve.

CHAPITRE CCCXCIV.

Réflexions sur le gouvernement présent et sur celui à établir. — Je propose à M. le duc d'Orléans les divers conseils et l'ordre à y tenir. — L'établissement des conseils résolu : discussion de leurs chefs, marine. — Finances et guerre. — Affaires ecclésiastiques et feuille des bénéfices ; Constitution. — *Jésuites.* — Le père Tellier. — Rome et le nonce. — Évêques ; leur assemblée. — Commerce du clergé de France à Rome et à Paris avec le nonce. — Affaires étrangères ; affaires du dedans du royaume.

Il y avait longtemps que je pensais à l'avenir, et que j'avais fait bien des réflexions sur un temps aussi important et aussi critique. Plus je discutais en moi-même tout ce qu'il y avait à faire, plus je me trouvais saisi d'amertume de la perte d'un prince qui était né pour le bonheur de la France et de toute l'Europe, et avec lequel tout ce qui y pouvait le plus contribuer était projeté, et pour la plupart résolu et arrangé avec un ordre, une justesse, une équité, non-seulement générale et en gros, mais en détail autant qu'il était possible, et avec la plus sage prévoyance. C'était un bien dont nous n'étions pas dignes, qui ne nous avait été montré que pour nous faire voir la possibilité d'un gouvernement juste et judicieux, et que le bras de Dieu n'était pas raccourci pour rendre ce royaume heureux et florissant, quand nous mériterions de sa bonté un roi véritablement selon

son cœur. Il s'en fallait bien que le prince à qui la régence allait échoir fût dans cet état si heureux pour soi et pour toute la France; il s'en fallait bien aussi que, quelque parfait que pût être un régent, il pût exécuter comme un roi. Je sentais l'un et l'autre dans toute leur étendue, et j'avais bien de la peine à ne me pas abandonner au découragement.

J'avais affaire à un prince fort éclairé, fort instruit, qui avait toute l'expérience que peut donner une vie de particulier fort éloigné du trône, et du cas de la régence, fort au fait de tant de grandes fautes qu'il avait vues, et quelques-unes senties de si près, et des malheurs par lesquels lui-même avait tant passé, mais prince en qui la paresse, la faiblesse, l'abandon à la plus dangereuse compagnie, mettaient des défauts et des obstacles aussi fâcheux que difficiles, pour ne pas dire impossibles à corriger, même à diminuer. Mille fois nous avions raisonné ensemble des défauts du gouvernement, et des malheurs qui en résultaient. Chaque événement, jusqu'à ceux de la cour, nous en fournissait sans cesse la matière. Lui et moi n'étions pas d'avis différents sur leurs causes et sur les effets. Il ne s'agissait donc que d'en faire une application juste et suivie pour gouverner d'une manière qui fût exempte de ces défauts, et en arranger la manière selon la possibilité qu'en peut avoir un régent, et dans la vue aussi d'élever le roi dans de bonnes et raisonnables maximes, de les lui faire goûter quand l'âge le lui permettrait, et de lui ouvrir les yeux et la volonté à perfectionner en roi, après sa majorité, ce que la régence n'aurait pu achever ni atteindre. Ce fut là mon objet et toute mon application, pour insinuer à M. le duc d'Orléans tout ce que je crus propre à l'y conduire, dès la vie même de M. le duc de Berry, dont il devait tendre à être le vrai conseil, beaucoup plus en-

core lorsqu'il n'y eut plus personne entre M. le duc d'Orléans et la régence. A mesure que, par l'âge et la diminution de la santé du roi, je la voyais s'approcher, j'entrais plus en détail, et c'est ce qu'il faut expliquer.

Ce que j'estimai le plus important à faire, et le plus pressé à exécuter, fut l'entier renversement du système de gouvernement intérieur dans lequel le cardinal Mazarin a emprisonné le roi et le royaume. Un étranger de la lie du peuple, qui ne tient à rien et qui n'a d'autre dieu que sa grandeur et sa puissance, ne songe à l'état qu'il gouverne que par rapport à soi. Il en méprise les lois, le génie, les avantages; il en ignore les règles et les formes; il ne pense qu'à tout subjuguer, à tout confondre, à faire que tout soit peuple; et comme cela ne se peut exécuter que sous le nom du roi, il ne craint pas de rendre le prince odieux, ni de faire passer dans son esprit sa pernicieuse politique. On l'a vu insulter au plus proche sang royal, se faire redouter du roi, maltraiter la reine-mère en la dominant toujours, abattre tous les ordres du royaume, en hasarder la perte à deux différentes reprises par ses divisions à son sujet, et perpétuer la guerre au dehors pour sa sûreté et ses avantages, plutôt que de céder le timon qu'il avait usurpé. Enfin on l'a vu régner en plein par lui-même par son extérieur et par son autorité, et ne laisser au roi que la figure du monarque. C'est dans ce scandaleux éclat qu'il est mort avec les établissements, les alliances et l'immense succession qu'il a laissée, monstrueuse jusqu'à pouvoir enrichir seule le plus puissant roi de l'Europe.

Rien n'est bon ni utile qu'il ne soit en sa place. Sans remonter inutilement plus haut, la ligue qui n'en voulait pas moins qu'à la couronne, et le parti protestant, avaient interverti tout ordre sous les enfants d'Henri II. Tout ce que put Henri IV avec le secours de la noblesse

fidèle fut, après mille travaux, de se faire reconnaître pour ce qu'il était de plein droit, en achetant pour ainsi dire la couronne de ses sujets par les traités et les millions qu'il lui en coûta avec eux, les établissements prodigieux et les places de sûreté aux chefs catholiques et huguenots. Des seigneurs ainsi établis, et qui se croyaient pourtant bien déchus après les chimères que chacun d'eux s'était faites, n'étaient pas faciles à mener. L'union subsistait entre la plupart. La plupart avait conservé ses intelligences étrangères; le roi était obligé de les ménager, et même de compter avec eux. Rien de plus destructif du bon ordre, du droit du souverain, de l'état de sujet, quelque grand qu'il puisse être, de la sûreté, de la tranquillité du royaume. La régence de Marie de Médicis ne fit qu'augmenter ce mal, qui s'était affaibli depuis la mort du maréchal de Biron. Le pouvoir et la grandeur du maréchal d'Ancre, de sa femme et de ce tas de misérables employés sous leurs ordres, révoltèrent les grands, les corps, les peuples. La mort de ce maire du palais étranger, l'anéantissement de ses créatures, l'éloignement d'une mère altière qui n'avait point d'yeux par elle-même, mais une humeur, un caprice, une jalousie de domination, dont ses confidents infimes profitaient pour régner sous son nom, rendirent le calme à la France pour quelque temps, mais en ménageant les grands dont la puissance et les dangereux établissements rendaient l'obéissance arbitraire.

Le cardinal de Richelieu sentit également les maux du dedans et du dehors, et avec les années y apporta les remèdes. Il abattit peu à peu cette puissance et cette autorité des grands qui balançait et qui obscurcissait celle du roi, et peu à peu les réduisit à leur juste mesure d'honneurs, de distinction, de considération et d'une autorité qui leur était due, mais qui ne pouvait plus sou-

tenir à remuer, ni parler haut au roi qui n'en avait plus rien à craindre. Ce fut la suite d'une longue conduite sagement, et sans interruption, dirigée vers ce but, et de l'abattement entier du parti protestant par la ruine de La Rochelle et de ses autres places, qui faisant auparavant un état dans l'état, étaient d'une sûre et réciproque ressource aux ennemis du dehors et aux séditieux du dedans, même catholiques, si souvent excités par Marie de Médicis et par Gaston son fils bien aimé, réduit enfin à la soumission comme les autres. Louis XIII ne vécut pas assez pour le bonheur de la France, pour la félicité des bons, pour l'exemple des meilleurs et des plus grands rois. La soumission et la tranquillité du dedans, la mesure, la règle, le bon ordre, la justice, qu'il avait singulièrement adoptés, ne durèrent que huit ou neuf ans.

La minorité, qui est un temps de faiblesse, excita les grands et les corps à se remettre en possession des usurpations qui leur avaient été arrachées, et que la vile et l'étrangère extraction du maître que la régente leur avait donné et à elle-même, et les fourbes, les bassesses, les pointes et les *spropositi* de son gouvernement également avare, craintif et tyrannique, semblaient rendre, sinon nécessaires, au moins supportables. Il n'en fallait pas tant que ce que Mazarin en éprouva pour lui faire jurer la perte de toute grandeur et de toute autorité autre que la sienne. Tous ses soins, toute son application se tournèrent à l'anéantissement des dignités et de la naissance par toutes sortes de voies, à dépouiller les personnes de qualité de toute sorte d'autorité, et pour cela les éloigner par état des affaires, y faire entrer des gens aussi vils d'extraction que lui, accroître leurs places en pouvoir, en distinction, en crédit, en richesses, persuader au roi que tout seigneur était naturellement

ennemi de son autorité, et de préférer, pour manier ses affaires en tout genre, des gens de rien, qu'au moindre mécontentement on réduisait au néant en leur ôtant leur emploi avec la même facilité qu'on les en avait tirés en le leur donnant; au lieu que des seigneurs déjà grands par leur naissance, leurs alliances, souvent par leurs établissements, acquéraient une puissance redoutable par le ministère et les emplois qui y avaient rapport, et devenaient dangereux à cesser de s'en servir, par les mêmes raisons. De là l'élévation de la plume et de la robe, et l'anéantissement de la noblesse par les degrés qu'on pourra voir ailleurs, jusqu'au prodige qu'on voit et qu'on sent aujourd'hui, ce que ces gens de plume et de robe ont bien su soutenir, et chaque jour aggraver leur joug, en sorte que les choses sont arrivées au point que le plus grand seigneur ne peut être bon à personne, et qu'en mille façons différentes il dépend du plus vil roturier. C'est ainsi que les choses passent d'un comble d'extrémité à un autre tout opposé.

Je gémissais depuis que j'avais pu penser à cet abîme de néant par état de toute noblesse. Je me souviens que, dès avant que d'être parvenu à la confiance des ducs de Beauvillier et de Chevreuse, mais déjà fort libre avec eux, je ne m'y contraignis pas un jour sur cette plainte. Ils me laissèrent dire quelque temps. A la fin le rouge prit au duc de Beauvillier, qui d'un ton sévère me demanda : « Mais que voudriez-vous donc pour être content?—Je vais, monsieur, vous le dire, lui répondis-je vivement. Je voudrais être né de bonne et ancienne maison, je voudrais aussi avoir quelques belles terres et en beaux droits, sans me soucier d'être fort riche. J'aurais l'ambition d'être élevé à la première dignité de mon pays, je souhaiterais aussi un gouvernement de place, jouir de cela, et je serais content. » Les deux ducs m'en-

tendirent, se regardèrent, sourirent, ne répondirent rien, et un moment après changèrent de propos. Eux-mêmes, comme je le vis dans les suites, pensaient absolument comme moi, et je n'en pus douter par le concert entre eux et moi uniquement et ce prince dont je ne puis me souvenir sans larmes.

Quelque abattu que je fusse de sa perte, mes pensées, mes désirs n'avaient pu changer; et quelque disproportion que je sentisse de ce prince unique à celui qui allait gouverner, et des moyens d'un roi ou d'un régent, je ne pus renoncer à une partie de tout ce qui m'était échappé. Mon dessein fut donc de commencer à mettre la noblesse dans le ministère avec la dignité et l'autorité qui lui convenait, aux dépens de la robe et de la plume, et de conduire sagement les choses par degrés et selon les occurrences, pour que peu à peu cette roture perdît toutes les administrations qui ne sont pas de pure judicature, et que seigneurs et toute noblesse fussent peu à peu substitués à tous leurs emplois, et toujours supérieurement à ceux que leur nature ferait exercer par d'autres mains, pour soumettre tout à la noblesse en toute espèce d'administration, mais avec les précautions nécessaires contre les abus. Son abattement, sa pauvreté, ses mésalliances, son peu d'union, plus d'un siècle d'anéantissement, de cabales, de partis, d'intelligences au dehors, d'associations au dedans, rendaient ce changement sans danger, et les moyens ne manquaient pas d'empêcher sûrement qu'il n'en vînt dans la suite.

L'embarras fut l'ignorance, la légèreté, l'inapplication de cette noblesse accoutumée à n'être bonne à rien qu'à se faire tuer, à n'arriver à la guerre que par ancienneté, et à croupir du reste dans la plus mortelle inutilité, qui l'avait livrée à l'oisiveté et au dégoût de toute instruction hors de guerre, par l'incapacité d'état de s'en pouvoir

servir à rien. Il était impossible de faire le premier pas vers ce but sans renverser le monstre qui avait dévoré la noblesse, c'est-à-dire le contrôleur général et les secrétaires d'état, souvent désunis, mais toujours parfaitement réunis contre elle. C'est dans ce dessein que j'avais imaginé les conseils dont j'ai parlé, et qui longtemps après, au commencement de 1709, surprirent si fort le duc de Chevreuse qui, m'entretenant chez moi pour la première fois de ce même dessein qu'il me confia pour en avoir mon avis, le trouva sur-le-champ écrit de ma main tel qu'il l'avait conçu, ainsi qu'on l'a déjà vu. Monseigneur le duc de Bourgogne l'avait adopté dans le même dessein, et ce sont ces conseils dont M. le duc d'Orléans s'appuya, lorsqu'il nous en proposa l'établissement au parlement, en déclarant qu'ils avaient été trouvés dans la cassette de monseigneur le duc de Bourgogne, sur quoi je remarquerai que ce n'était pas celle dont j'ai parlé et qui me donna tant d'inquiétude.

La formation de ces conseils fut donc une des premières choses dont je parlai à M. le duc d'Orléans. Il n'était pas moins blessé que moi de la tyrannie que ces cinq rois de France exerçaient à leur gré sous le nom du roi véritable, et presqu'en tout à son insu, et l'insupportable hauteur où ils étaient montés. Je proposai donc d'éteindre deux charges de secrétaires d'état, celui de la guerre et celui des affaires étrangères, qui seraient gérées par les conseils, expédiées par les secrétaires de ces conseils; de diminuer autant qu'il serait possible la multiplicité des signatures en commandement, poussées à l'infini par l'intérêt des secrétaires d'état de faire passer tout par leurs mains; et que ce qu'il serait indispensable d'être signé en commandement, le serait par les deux secrétaires d'état restants, qui en auraient tout le loisir en toutes matières, parce qu'il ne leur en resterait aucune

à expédier ni à répondre, sinon les ordres secrets du régent qui n'appartiennent en particulier à nulle matière. Ainsi de la marine, ainsi de toutes les provinces du royaume qui font la matière du conseil des dépêches, que j'appelais conseil des affaires du dedans. Ce n'était pas que j'eusse dessein de conserver un second secrétaire d'état à la longue; un seul suffisait à l'expédition des choses les plus secrètes, que je voulais rendre aussi les plus rares, et aux signatures en commandement absolument nécessaires, que j'avais dessein aussi d'éclaircir beaucoup, en substituant celle du chef du conseil, et la joignant pour lors à celle du secrétaire du même conseil. On n'ignore pas que la prétendue signature du roi, mise au bas de chaque expédition qui sort des bureaux par le sous-commis qui écrit l'expédition même, n'a de force et d'autorité que celle qu'elle reçoit de la signature du secrétaire d'état. Il n'était donc pas difficile de supprimer cette prétendue signature du roi dont personne n'était la dupe, et qui n'était qu'une prostitution très-indécente, et de transporter aux chefs des conseils, pour les matières de leurs conseils, le poids et l'autorité de celles des secrétaires d'état. Ce sont de ces choses que le temps amène comme de soi-même, en ne perdant pas les occasions de les établir sans entreprendre tout à la fois, mais se contenter d'abord du renversement de l'arbre pour en arracher après les racines à propos, et en empêcher radicalement la funeste reproduction.

Je proposai en même temps que les secrétaires d'état n'entrassent dans aucun des conseils, où l'ombre de ce qu'ils ne feraient que cesser d'être les rendrait dangereux; mais d'admettre sans voix ni délibérative ni consultative même, surtout sans faculté de rapporter quoi que ce fût, un des deux secrétaires d'état au conseil de ré-

gence pour en tenir le registre exactement, qui serait vérifié exactement tous les mois par celui des membres de ce conseil qui, à tour de rôle, se trouverait en mois pour recevoir les placets que le seul secrétaire d'état de la guerre était en usage de recevoir sur toutes matières, lesquels lui seraient rapportés chez lui par deux maîtres des requêtes qui l'auraient accompagné en les recevant derrière la table dressée pour cela dans l'antichambre du roi, comme faisait seul le secrétaire d'état de la guerre ; et les rapporter ensuite à M. le duc d'Orléans, accompagné des mêmes deux maîtres des requêtes. C'était rendre à ces charges leur droit primitif, et se servir de leurs lumières pour mille choses en ce genre qui avaient souvent trait à des choses que des gens d'épée ne pouvaient savoir, surtout en ces commencements. On comprend bien que je proposai en même temps d'éteindre l'emploi de contrôleur général, d'en faire passer l'emploi et l'autorité au conseil des finances, et substituer la signature du chef de ce conseil à celle du contrôleur général.

A ce plan général il en fallait ajouter de particuliers. Je proposai donc celui de ces conseils que j'avais faits autrefois, tels que je les fis pour lors, mais j'en supprimai qui ne convenaient plus ni au moment présent ni au temps d'une régence. Ils furent, pour leur matière et pour leur nom, tels que M. le duc d'Orléans les établit, mais avec une confusion, un nombre de membres, un désordre que je n'y avais pas mis, et dont la cause se découvrira en son temps. Je ne m'y arrêterai donc pas davantage à cette heure. Vint après la discussion des gens à admettre ou à exclure, puis celle de la destination de chacun de ceux qui seraient employés.

Je représentai à M. le duc d'Orléans que cet établissement flatterait extrêmement les seigneurs et toute la

noblesse, éloignée des affaires depuis près d'un siècle, et qui ne voyait point d'espérance de se relever de l'abattement où elle se trouvait plongée; que ce retour inespéré et subit du néant à l'être toucherait également ceux qui en profiteraient par leurs nouveaux emplois, et ceux encore à qui il n'en serait point donné, parce qu'ils en espéreraient dans la suite par l'ouverture de cette porte, et qu'en attendant ils s'applaudiraient d'un bien commun et de la jouissance de leurs pareils; en même temps que c'était à lui à balancer si bien l'inclusion, l'exclusion, la distribution des emplois, que son autorité, bien loin d'en souffrir, n'en fût que plus confirmée, et d'éviter aussi des mécontentements dangereux; que par cette raison je ne croyais pas qu'il pût sagement exclure certaines gens qui bien ou mal à propos avaient acquis un certain poids dans le monde, dont l'estime et l'opinion avantageuse prise d'eux s'étaient tournées en mode, dont le choix le ferait applaudir et donnerait réputation au nouveau genre de gouvernement, dont l'exclusion produirait un sentiment contraire et capable d'enhardir ces gens-là, pour la plupart fort établis, à cabaler et à le traverser, au contraire de l'intérêt qu'ils prendraient en lui, et au succès de ce à quoi ils se trouveraient employés; et qu'il recevrait un double gré du public et d'eux-mêmes d'un choix auquel ils ne devaient pas s'attendre par le peu, et souvent tout le contraire de ce qu'ils avaient mérité de lui; qu'aussi, tant pour le bon ordre des affaires que pour ne pas tenter par la facilité des gens peu sûrs pour lui qui en pourraient abuser, il était très-essentiel d'établir et de maintenir dans chacun des conseils une égalité parfaite d'autorité de fonctions entre tous les membres, et une balance exacte entre eux et le chef, pour que le chef n'y prît pas une autorité qui non-seulement absorbât celle du conseil, mais même

qui l'obscurcît, et qu'il jouît aussi de sa qualité sous une dépendance qui l'y rendît un fantôme.

Pour arriver à ce tempérament, mon sentiment fut que le chef ne pût parler que le dernier, qu'il partageât les différentes affaires à chacun, toujours en plein conseil, qu'il n'y en pût rapporter aucune, qu'il n'eût que sa voix en quelque cas que ce pût être, qu'y ayant partage, le membre de la régence en mois y fût appelé pour départager, sans pouvoir y entendre parler d'aucune autre affaire, et que le chef de chaque conseil venant rapporter à la régence les affaires de son conseil, qui toutes, hors les bagatelles du courant, y devaient être exactement portées et définitivement réglées, y fût accompagné de l'un des conseillers d'avis contraire au chef dans les choses principales, choisi par la pluralité des conseillers du même avis que lui; enfin que toutes les délibérations de chaque conseil, surtout de celui de régence, fussent écrites à mesure par le secrétaire séant au bas bout de la table, lues par lui à la fin du conseil, signées de lui et du conseiller de semaine, ce qui serait son modèle pour son registre plus étendu, qui, à la fin de chaque mois, serait relu au conseil et y serait signé du chef et du secrétaire. Avec ces précautions je crus la balance bien observée, et bien difficile de rien expédier à l'insu ou contre l'avis du conseil, et cela dans celui des affaires étrangères comme les autres, pour les instructions, les lettres, les réponses, les ordres, et toute autre matière, excepté les choses également secrètes, importantes et rares, qui demeureraient entre le régent et le chef de ce conseil, mais qu'il serait pernicieux et destructif d'étendre au delà d'une invincible nécessité.

Je voulais aussi des jours réglés pour tenir les différents conseils, tous dans la maison du roi, et des jours marqués à la régence pour y entendre les affaires de

chaque conseil; et, s'il s'en trouvait de nature à ne pouvoir y être vues au jour ordinaire, les y porter seules au commencement ou à la fin du conseil de régence, sans que le chef d'un autre conseil, étant en son jour ordinaire à la régence, pût être de l'affaire extraordinaire qui y serait portée, non plus que celui qui l'y porterait en entendre aucune de celles qui y seraient naturellement traitées ce jour-là. J'insistai encore à séparer chaque département de conseil d'une manière si nette, si distincte et si précise, et à décider si promptement et si clairement les questions et les prétentions réciproques qui pourraient naître là-dessus dans les commencements, que chaque conseil ne pût empiéter ni lutter contre un autre, et que dans le public on n'eût aucun embarras pour savoir à qui s'adresser sur toute sorte d'affaires. Pourvoir avec la même précision à séparer bien distinctement les fonctions particulières de chaque membre de chaque conseil; pourvoir ainsi à l'union des membres, en retranchant toute cause de prétention et de jalousie, ainsi qu'aux conseils, même respectivement; et en même temps au mûr examen et à la prompte expédition des affaires.

J'en fis sentir l'utilité et la facilité par l'exemple continuel de la cour de Vienne, où rien ne s'étrangle ni ne languit parmi tant de différents conseils qui y sont établis. Si le contraire a paru en Espagne, c'est que sous les derniers rois de la maison d'Autriche on n'y opinait que par écrit; et ces votes, qui couraient des uns aux autres, portés au roi, renvoyés par lui à d'autres encore, devenaient des plaidoyers à longue distance sur les moindres affaires, dont grand nombre de pareilles n'auraient tenu qu'une matinée en opinant de vive voix ensemble; au lieu qu'une seule affaire ne finissant point, il se faisait un engorgement qui arrêtait et perdait toutes les

affaires par des lenteurs qui n'avaient point de fin. J'ajoutai qu'à l'égard du règne de Philippe V, M. le duc d'Orléans savait mieux que personne ce qui y avait rendu les conseils inutiles et ridicules, qui n'avaient pu se soutenir contre l'adresse et le crédit de madame des Ursins ayant madame de Maintenon en croupe, qui voulait tirer à soi seule toute l'autorité du gouvernement, dont les deux monarchies ne s'étaient pas bien trouvées.

M. le duc d'Orléans goûta extrêmement ce projet, qui fut maintes fois rebattu et discuté entre lui et moi. Il sentit l'importance du secret et le garda, et sur les choses, et sur toutes ses dépendances. La résolution prise, il fallut débattre les sujets. Je lui représentai qu'il n'avait point à choisir pour les chefs des conseils des affaires ecclésiastiques, de la guerre, de la marine et des finances ; qu'il n'y avait aucune apparence de faire l'affront à M. le comte de Toulouse, amiral, qui avait commandé des flottes, qui avait gagné une bataille navale, qui tenait tous les jours le conseil des prises, qui les allait juger définitivement au conseil devant le roi, et qui était admis à l'examen des promotions qui se faisaient dans la marine, de l'exclure de la place de chef de ce conseil ; que le comte de Toulouse était à son égard très-différent du duc du Maine, et d'un caractère sage et modéré, et aussi aimé et estimé en général que celui de son frère était méprisé et abhorré parmi la crainte et la servitude qui réduisaient là-dessus au silence. Je conclus donc qu'il était juste, sans péril, nécessaire, de le faire chef de ce conseil, et très-dommageable et même dangereux de ne le pas faire, mais que je croyais aussi qu'il n'était pas moins à propos de ne lui pas tellement abandonner ce conseil qu'il en devînt une chimère, et que le comte se rendît maître de la marine ; et qu'il n'y avait pour cela qu'à y faire entrer le maréchal d'Estrées,

homme droit, d'honneur, sachant et connaissant bien la marine, qui en était estimé et considéré par sa valeur, ses actions, sa probité, ses talents d'homme de mer, qui par son expérience, sa charge de vice-amiral, son office de maréchal de France, se rallierait et étaierait ce conseil; qu'il pouvait compter sur lui, qu'en l'y mettant il ne ferait que le mettre à sa place, qu'il serait extraordinaire même qu'il ne l'y mît pas; qu'il était bien avec le comte de Toulouse, et de longue main accoutumés l'un à l'autre, pour avoir été souvent à la mer, ensemble et dans les ports, et unis tous deux, et avec d'O, dans la même querelle et dans la même inimitié contre Pontchartrain. Tout cela fut encore approuvé, et M. le duc d'Orléans remit au temps où il pourrait parler et voir avec le maréchal d'Estrées, et après avec le comte de Toulouse, les marins les plus convenables à composer ce conseil, avec quelque intendant de marine pour ce qui y demandait nécessairement de la plume.

Venant après au conseil des finances, je lui dis que je connaissais très-bien le maréchal de Villeroy, et quel il était à son égard, mais qu'il était chef de ce conseil et ministre d'état, que ne lui pas laisser cette place, quoique autrement tournée, c'était le plus sanglant affront qu'il se pût faire, et à un homme tel que celui-là, que son incapacité et sa futilité le rendaient un personnage fort indifférent à la tête d'affaires qu'il n'entendait ni n'entendrait jamais; qu'il ne s'agissait pour parer à tout que d'y joindre un président comme à la marine, qui imposât tacitement à ses grands airs de supériorité, et qui en ôtât la peur à des gens de robe, dont d'ici à quelque temps on ne pourrait s'y passer comme intendants des finances, qui en avaient fait un grimoire pour qu'il ne pût être connu que d'eux, jusqu'à ce que l'autorité et l'application l'eût fait mettre au net, et mis la matière

à portée de gens d'épée ; et passant tout de suite à la guerre, je fis comprendre à M. le duc d'Orléans que le premier maréchal de France étant placé ailleurs, la place de ce conseil ne pouvait être remplie que par Villars, second maréchal de France, qui avait commandé les armées jusqu'à la paix qu'il avait faite depuis lui-même à Rastadt et à Bade, et qui ne lui était pas suspect. Villars m'avait prié, il y avait déjà quelque temps, d'assurer M. le duc d'Orléans de son attachement. Je l'avais fait, et j'en avais rapporté un remercîment et des compliments, dont le maréchal me parut fort content.

Ces trois points arrêtés de la sorte, vint celui des affaires ecclésiastiques, qui fut plus longtemps à peser. Je dis à M. le duc d'Orléans qu'il n'avait pas plus de liberté dans ce choix que pour les trois autres qu'il avait faits, avec cette différence que le cardinal de Noailles, que la place de ce conseil regardait uniquement, ne lui pouvait être suspect, et que Villars, le moins sans proportion des trois autres, avait des coins de folie auxquels il fallait prendre garde ; que l'âge, les mœurs, la suite d'une vie apostolique et sans reproche du cardinal de Noailles, son ancienneté, qui le mettait à la tête du clergé, indépendamment des autres droits, sa qualité d'archevêque de la capitale et de diocésain de la cour, celle du plus ancien de nos cardinaux, les établissements et les alliances de sa famille la plus proche, le savoir et la modération qu'il avait montrés en tant d'occasions particulières et publiques, formaient un groupe de raisons transcendantes qui en emportaient la démonstration ; qu'à l'égard de l'affaire de la Constitution, c'était à lui-même à qui j'aurais voulu demander ce qu'il en pensait, ou plutôt que je n'en avais pas besoin, parce qu'il me l'avait dit bien des fois, avec l'indignation qu'en

méritaient les artifices, les friponneries, les violences dont toute cette affaire n'était qu'un tissu ; que ce n'était pas à un prince éclairé comme il l'était à se laisser imposer par une odieuse cabale détestée de tous les honnêtes gens, même de ceux que la faiblesse ou l'intérêt y avait engagés ; que c'était la partie saine, savante, pieuse du royaume avec qui il avait à compter sur les affaires ecclésiastiques, qui demandaient des mains pures et reconnues universellement pour telles, au péril de perdre toute réputation et toute confiance dès ce premier faux pas. J'ajoutai que je ne voyais point de prélat qui fût tout ensemble assez marqué, assez distingué par les lumières, assez porté par la vénération publique, pour entrer en aucune comparaison avec le cardinal de Noailles ; et qu'à l'égard des cardinaux de Rohan et de Bissy, c'était à lui-même à voir si les affaires ecclésiastiques seraient sûrement en remettant leur direction principale et la feuille des bénéfices à deux ambitieux esclaves de la cour de Rome : le premier qui ne respirait que la grandeur de sa maison et de ses chimères, l'autre d'en faire une, tous deux de dominer le clergé et la cour, et d'être chefs de parti, tous deux liés et livrés à ce qui lui était le plus contraire autour du roi et dans le public ; sur quoi il devait de plus savoir à quoi s'en tenir sur les Rohan.

Passant de là aux partis que formait la Constitution, je lui fis sentir toute la différence de la réputation de tout temps et publique des prélats unis au cardinal de Noailles d'avec les autres ; le poids de la Sorbonne, des autres écoles, des curés de Paris, si importants et si fort à ménager dans des temps jaloux, de la foule du second ordre, des corps réguliers illustres par leur science et leur piété ; enfin celui des parlements, surtout de celui de Paris, ouvertement déclarés pour la cause et pour la

personne du cardinal de Noailles, qui avait tous les cœurs, et vers lequel tout concourrait en foule, dès que la terreur présente finirait avec la vie du roi; enfin, que ce serait faire le plus signalé affront au premier prélat du royaume, au plus établi, au plus universellement chéri, et en vénération entière, et se livrer au cri et au ressentiment universel, et cela pour des gens qui, méprisés aujourd'hui qu'ils disposaient de toutes les foudres, et détestés par l'abus de leur pouvoir, combien plus honnis quand la liberté s'en trouverait rendue.

M. le duc d'Orléans n'eut rien à répondre à un raisonnement qui ne tirait sa force que des choses mêmes par leur évidence fondée sur la vérité. Il m'avoua qu'il n'y avait que le cardinal de Noailles à qui il pût donner cette place, mais il était embarrassé de l'affaire de la Constitution, et pour Rome, et pour la France même. Le raisonnement là-dessus se reprit à plusieurs fois. Le mien ne varia point. Mon sentiment fut qu'il avait pour en sortir, et bien, et promptement, le plus beau jeu du monde s'il voulait bien ne se point laisser éblouir; qu'il n'était point roi, se piquant d'une autorité sans bornes, et qu'il n'avait pris sur cette affaire aucun engagement avec Rome, avec personne, ni avec lui-même, par l'engagement de son pouvoir déjà compromis; que le roi se trouvait dans tous ces termes, dont ceux qui l'y avaient su pousser savaient aussi bien profiter pour le conduire où jamais il n'avait pû imaginer d'être mené; que lui, régent, devait aussi en profiter en sa manière, et profiter de sa liberté, et des limites de son autorité, pour éviter ce même écueil, et ne se pas livrer à des gens vendus et engagés en toutes les façons du monde, dont les artifices, l'ambition, les manéges, les fourberies, les violences n'étaient ignorées désormais de personne, qui ne seraient jamais contents, voudraient toujours aller en

avant, immoler tout à leurs vues, surtout entretenir cette guerre pour se rendre nécessaires et importants, pour se faire courtiser et redouter, et parce qu'il n'y a plus de parti, et dès lors plus de chefs, ni de principaux de parti, quand l'affaire qui l'avait fait est finie; qu'il comprît donc qu'en leur prêtant l'oreille, il ne la terminerait jamais, qu'il en serait plus tourmenté que d'aucune autre du gouvernement, qu'il se trouverait peu à peu entraîné à plus de violences, tout aussi peu utiles à la protection même qu'il voudrait donner, qu'il n'en avait pu commettre au roi, et qui de sa part seraient bien plus odieuses; qu'à mon avis, il n'avait qu'un parti à prendre, mais à s'y tenir bien fermement: déclarer qu'il n'en prendrait aucun dans cette affaire, mander le cardinal de Noailles dès l'instant que le roi ne serait plus, le présenter au nouveau roi lui-même, avec quelque propos gracieux mais sans affectation, lui faire valoir tête à tête ce premier pas et la place où il l'allait mettre, et s'assurer ainsi de lui, déclarer aussitôt après le conseil entier des affaires ecclésiastiques, pour éviter d'être obligé de refuser le pape si on lui donnait le temps de faire les démarches là-dessus. « Traiter avec distinction Rohan et Bissy, leur faire sentir que vous voulez résolument une fin très-prompte à cette affaire, que vous avez toujours été ennemi de toute violence, surtout en matière qui a rapport à la religion, qu'ils se doivent attendre qu'il n'en sera plus fait aucune, que les prisons vont même être ouvertes à ceux que cette affaire y a conduits, et toutes les lettres de cachet à cette occasion révoquées, et l'exécuter en même temps; les assurer que vous ne prenez aucun parti, et que c'est même en preuve de cette neutralité que vous rendrez la liberté à ceux à qui cette affaire l'a fait perdre, que vous laissez donc une égale liberté de part et d'autre, mais que vous

ne souffrirez d'aucun côté la licence, ni pas plus les longueurs à terminer; couper court ensuite, et s'ils abusent de votre politesse pour s'engager en longs discours, faire la révérence et les laisser, en les assurant que vous n'avez ni n'aurez jamais assez de loisir pour vous noyer en ces disputes; s'ils osaient s'échapper tant soit peu, leur dire poliment, mais avec une fermeté sèche, de songer à qui ils ont l'honneur de parler; et sur-le-champ la pirouette, et les laisser là. Rien n'est pis que de se laisser manquer ni entamer le moins du monde, et le moyen de l'éviter pour toujours est dès la première fois une pareille leçon. Tout de suite faire enlever les jésuites Lallemant, Doucin et Tournemine, et leurs papiers; mettre le dernier au donjon de Vincennes, sans papier, ni encre, ni plumes, ni parler à personne, du reste bien logé et nourri à cause de sa condition personnelle; les deux autres au cachot, en des prisons différentes, avec le traitement du cachot, sans qu'on sache où ils sont, et les y laisser mourir; ce sont les boute-feux de toute cette affaire, et de très-dangereux scélérats. Mander en m me temps le provincial et les trois supérieurs des maisons de Paris, leur témoigner estime, amitié, désir de les marquer à leur compagnie, de l'obliger, de la distinguer, de la servir; que ce n'est que dans ce dessein que vous vous tes cru obligé de les délivrer de trois brouillons très-pernicieux dont vous êtes bien instruit qu'ils ne l'ont pas été moins chez eux en choses domestiques (ce qui est trop vrai) qu'ils l'ont été très-criminellement au dehors; que vous ne voulez pas pousser à leur égard les choses plus loin; que, sans entrer en aucun détail avec ceux à qui vous parlez, vous vous contentez de leur dire que vous aimez la paix, et, poussant un peu le ton, que vous la voulez, que vous comptez assez sur eux, par la ma-

nière dont vous avez parlé d'eux, et usé avec eux dans toutes les occasions qui s'en sont présentées, pour leur demander d'y contribuer effectivement, et vous donner moyen par cette conduite de leur vouloir et faire tout le plaisir et le bien dont les occasions se pourront présenter, et dont le désir en vous se nourrira et s'augmentera à mesure de ce que vous verrez qu'ils feront efficacement pour remplir en cela votre désir. Cela dit, interrompre leur remontrances, supplications sur les prisonniers, protestations, etc., par des compliments et des persuasions qui feront merveilles pour leur couper la parole, et tout aussitôt vous retirer et les laisser; et s'ils hasardaient de vous suivre, ou de vous faire demander à vous parler, leur faire dire civilement que l'accablement d'affaires ne vous le permet pas.

« Il faut mander un moment après le père Tellier, lui dire que vous n'oubliez point les services qu'il vous a rendus; que vous désireriez avec ardeur que le bien des affaires se pût accorder avec tout ce que vous voudriez faire pour lui, mais que la place que vous tenez vous impose des mesures auxquelles vous ne pouvez manquer; qu'ainsi vous êtes forcé à lui dire que le roi veut qu'il soit conduit sur-le-champ à La Flèche, où il lui défend très-expressément d'écrire ou de recevoir aucune lettre de personne que vues par celui qui en sera chargé, et qui les rendra ou enverra, ou non, comme il le jugera à propos; que du reste le roi lui donne 6,000 livres de pension, et que, s'il en désire davantage, il n'a qu'à parler, avec certitude de l'obtenir sur-le-champ; que rien ne lui manque en bois, en meubles, en logement, en nourriture, en livres, en tout ce qui peut servir à sa santé, à sa commodité, à son amusement; qu'il ait deux valets et un frère que le roi paiera, à condition qu'il les choisira et changera comme il lui

plaira, sans dépendance que de l'intendant de la province, qui aura ordre de tenir la main à ce que rien ne lui manque ; qu'il soit libre et indépendant des jésuites, du collége, et qu'ils aient pour lui tous les égards, les attentions et les déférences possibles; qu'il se puisse promener et dîner dans les environs, mais sans découcher ; et que le roi est disposé à lui accorder d'ailleurs tout ce qui pourra lui convenir, et même, en sa considération, des grâces, quand elles ne seront point préjudiciables.

« Cela dit, le congédier sans écouter trop de discours ; et avoir pourvu, en l'absence des supérieurs de la maison professe étant chez vous et du père Tellier y venant, on prenne tout ce que lui et son secrétaire auront de papiers chez eux. Deux hommes sûrs, mais polis, paquetteront, au sortir de chez vous, le père Tellier et son compagnon dans un carrosse, y monteront avec eux, et les conduiront tout de suite à La Flèche, où ils remettront 6,000 livres au père Tellier, et le livreront à l'intendant de la province, qu'on aura pourvu d'y faire trouver avec les ordres du roi pour lui et pour les jésuites de La Flèche concernant le père Tellier. C'est ce qui se doit exécuter à Versailles, pour que l'aller et venir, tant des supérieurs que du père Tellier, donne le temps nécessaire de saisir les papiers en leur absence, et faire la capture des trois prisonniers en même temps. « Je crus pouvoir sans témérité assurer M. le duc d'Orléans d'une joie et des bénédictions publiques de cette conduite, et que, bien loin d'emporter aucun danger, elle accélérerait la paix. Je l'avertis qu'il se fallait bien garder de rien dire sur tout cela, avant ni après l'exécution, aux cardinaux de part et d'autre, ni à personne des leurs : à l'un, parce que cela lui ferait prendre trop de force, et lui ferait croire qu'on s'enrôle avec lui; aux autres,

parce que cela sentirait l'excuse et la crainte. « Si les uns et les autres voulaient lui en parler, en louange ou en plaintes, leur fermer la bouche poliment; mais leur dire tout court, d'un ton à se faire sentir, que vous voulez la paix, et que vous êtes résolu de l'avoir sans prendre aucun parti que celui de la paix. S'ils passent outre, la révérence, leur dire que vous êtes fâché de n'avoir pas le loisir d'être plus longtemps avec eux, et vous retirer. Assurez-vous, dis-je à M. le duc d'Orléans, qu'avec cette conduite, l'étourdissement de la mort du roi, et les affaires ecclésiastiques, surtout la feuille des bénéfices entre les mains du cardinal de Noailles, feront tomber les armes des mains à Rohan et à Bissy, qui, étant ce qu'ils sont, n'ont plus de fortune personnelle à faire, qui hasarderaient leur crédit pour leur famille, et leur considération en se raidissant, et qui dès lors ne songeront qu'à vous gagner et à finir pour vous plaire; et c'est ce qu'il faudra saisir brusquement, et finir solidement, à quelque prix que ce soit, ayant toujours les écoles, les corps ecclésiastiques et les parlements en croupe, pour finir convenablement. »

Tout cela longuement discuté et à bien des reprises, M. le duc d'Orléans me parla de Rome et du nonce Bentivoglio, qu'il gardait pour la fin, et sur quoi il m'expliqua ses craintes. Je l'écoutai longuement, puis je lui dis que cet objet, si principal dans la matière que nous traitions, ne m'était pas échappé; que je trouvais fort aisé de couper court avec Rome, sans qu'elle pût s'en offenser, et d'éconduire son ministre qui était un fou et un furieux par ambition, sans religion ni honneur, et qui entretenait publiquement une fille de l'Opéra, dont il avait déjà un enfant qui n'était pas ignoré; que jusqu'à ce que les conseils fussent entièrement formés et déclarés, les ministres du roi subsisteraient; qu'ainsi

il ne devait jamais se commettre qu'avec le nonce, mais lui refuser toute audience sous prétexte de la multitude d'affaires et d'ordres à donner. « S'il vous attaque lorsqu'il vous rencontrera devant tout le monde, il faut l'interrompre, lui dire poliment que ce n'est pas le lieu de parler d'affaires, et le renvoyer à Torcy; s'il insiste, lui tourner le dos et vous retirer; charger Torcy de se rendre peu visible au nonce et de battre la campagne, le lasser ainsi, et se moquer de lui.

« A l'égard du pape, se bien garder que rien de sa part, ni verbal et bien moins par écrit, vienne à vous sans que Torcy l'ait ouï ou lu auparavant, pour refuser de vous en rendre compte, comme il est souvent arrivé au roi de refuser de recevoir des brefs, etc., ou pour qu'il vous en rende compte si la chose le comporte; ne rien répondre que des choses générales au nonce; au pape force respects, désirs, soumissions, puis lui écrire ou faire dire pathétiquement que le roi le plus craint, le plus absolu, le plus obéi qui ait jamais régné en France, n'ayant pu opérer ce que sa sainteté désire, et à quoi sa majesté s'était engagée à elle, et y ayant vainement employé les soins, les grâces, les menaces et jusqu'à la violence, pendant quatre ou cinq ans sans relâche, il ne faut pas espérer d'un temps de minorité, par conséquent de faiblesse, ni de l'autorité limitée et précaire d'un régent, ce que n'a pu le plus puissant et le plus redouté des rois de France; qu'il est également de la sagesse de sa sainteté de n'y pas compter, et de sa charité paternelle de ne pas exiger l'impossible; que le régent se croit de plus en droit d'espérer d'un si grand et si saint pape qu'il sera le premier à chercher tous les moyens possibles d'arrêter les divisions et les troubles dans le royaume d'un enfant, fils aîné de l'église, aux ancêtres de qui l'église universelle, celle de Rome en particulier, est si

particulièrement redevable, plutôt que de les augmenter en exigeant l'impossible; étendre et paraphraser ce thème au mieux avec les expressions les plus touchantes et les plus soumises, mais en montrant aussi une fermeté à s'y tenir qui ôte toute espérance de l'ébranler; surtout ne se point lasser des recharges, et d'y répondre toujours sur ce même ton.

« En même temps, faire revenir au nonce que s'il n'est sage, on ne sera pas retenu d'informer le pape de sa conduite scandaleuse, de la répandre à Rome et de lui fermer le chemin au cardinalat par cela même qu'il emploie à le hâter; avertir sous main les jésuites qu'on est attentif à leur conduite dans toutes les provinces, qu'on n'est pas moins instruit de celle de leur général et des principaux de leur compagnie à Rome, et qu'ils s'apercevront par un traitement attentif, suivi, proportionné, du mécontentement ou de la satisfaction qu'on recevra d'eux. Tout d'une main séparer et finir l'assemblée actuelle des évêques qui n'est bonne ni occupée qu'à brouiller, n'accorder sur cela ni délai ni audience, dire aux cardinaux de Rohan et de Bissy qu'on n'a affaire qu'à eux, et qu'on n'écoutera rien qu'après qu'on aura su par les intendants des provinces que tous les évêques sont arrivés chacun dans son diocèse. Empêcher après qu'aucun ne revienne à Paris, les renvoyer subitement, s'ils l'osent, par le ministère naturel du procureur général, et tenir la main par les procureurs généraux des autres parlements qu'ils ne se courent point les uns les autres, qu'ils se tiennent chacun chez eux; les y faire avertir d'être sages, et si quelqu'un de part ou d'autre ne l'était pas, le pincer tout aussitôt ou sourdement ou avec éclat, suivant sa faute en dessous ou publique, et le châtier aussi dans sa parenté, moyen très-sensible et d'autant plus efficace que des parents d'évêques, et sur-

tout tels qu'ils sont pour la plupart, n'ont pas les ressources des évêques dans le public ni dans le particulier, et que, vexés par rapport à eux, ils les réduisent bientôt à la raison pour leur délivrance. »

Ce qui est de très-principal et que j'appuyai bien à M. le duc d'Orléans, c'est la nouvelle licence de leur correspondance à Rome et de leurs liaisons avec le nonce. Jamais ni l'un ni l'autre ne s'était toléré avant l'affaire de la Constitution, témoin celle dont j'eus tant de peine à tirer Mailly, archevêque d'Arles, dont j'ai parlé en son temps, où il ne s'agissait uniquement que d'un présent au pape de quelques reliques de saint Trophime, qui lui en avait attiré un bref de pur remercîment, sans qu'il y eût pour lors l'ombre de rien autre chose, pas même dans aucun lointain. Il n'était permis à aucun évêque ni à aucun ecclésiastique d'écrire à qui que ce fût de la cour de Rome, ni d'en recevoir des lettres, sans la permission expresse du roi sur chaque chose, et sans que le secrétaire d'état des affaires étrangères ne les vît, et en pût répondre. Autrement c'était un crime. Ces lettres mêmes étaient infiniment rares, parce qu'elles se permettaient fort difficilement, et qu'elles laissaient toujours ombrage et démérite, tellement qu'elles étaient tombées tout à fait hors d'usage parce que le commerce nécessaire des bulles, des dispenses, etc., se faisait uniquement par les banquiers.

A l'égard des nonces, ni commerce ni visites; un évêque, un ecclésiastique simple, un moine même eût été sévèrement tancé, et après longuement éclairé, qui aurait vu le nonce sans que le ministre des affaires étrangères eût su pourquoi, et en eût parlé au roi, et même avec cela jamais au delà de l'étroit nécessaire. Le père Tellier avait le premier osé rompre cette barrière et que n'osa-t-il pas? Aussitôt grand nombre et de prélats et de

gens du second ordre s'empressèrent à se faire de fête, et se proposèrent des chimères. Rome et le nonce entretinrent soigneusement leur vanité et leur espérance, et peu à peu s'attachèrent ainsi une grande partie du clergé, pour se faire valoir des deux côtés, ce qui, depuis la vue du cardinalat qui en enivra beaucoup jusqu'aux moindres objets, débaucha un clergé vain, oisif, avare, ambitieux, ignorant, et pour la plupart pris de la lie du peuple ou de la plus abjecte bourgeoisie. On sent aisément ce que deviennent alors ces précieuses libertés de l'église gallicane, les droits du roi, le lien à la patrie; et c'est ce qu'il était si important de redresser, en privant Rome de tant et de si dangereux transfuges, en remettant les anciennes règles en vigueur, dont Rome même n'eût osé se plaindre, puisqu'elles y étaient encore, et sans interruption, lors des premiers progrès de l'affaire qui fit naître celle de la Constitution, c'est-à-dire, il y a cinq ou six ans, et de plus qu'elles n'étaient violées que par simple et tacite tolérance, sans aucune sorte de révocation, ni même de consentement formel. C'était donc bien assez de laisser le commerce de Rome libre aux cardinaux de Noailles, Rohan et Bissy uniquement, et celui du nonce à cinq ou six prélats ou gens du second ordre, bien choisis et nommés pour cela par M. le duc d'Orléans; et il fallait châtier sévèrement et irrémissiblement tous les prélats et gens du second ordre qui oseraient transgresser la défense le moins du monde, en quelque manière, et sous quelque prétexte et protection que ce pût être. Nous fûmes souvent et longuement sur cette matière M. le duc d'Orléans et moi, et à la fin je le laissai persuadé.

Restaient les conseils des affaires étrangères et des dépêches ou du dedans du royaume. Je dis à M. le duc d'Orléans qu'il restait aussi deux hommes sur qui il ne

devait pas compter, mais qui outre leurs établissements étaient dans le public, l'un bien moins à propos que l'autre, à ne pouvoir laisser : Harcourt et Huxelles ; que j'estimais qu'il fallait les mettre à la tête de ces deux conseils, mais que je ne voyais pas qu'il eût à contraindre son goût sur leurs places. La situation où M. le duc d'Orléans avait été si longtemps avec l'Espagne, et les liaisons étroites d'Harcourt en ce pays-là, et avec mesdames de Maintenon et des Ursins, le déterminèrent aux affaires étrangères pour Huxelles, et à celles du dedans du royaume pour Harcourt. Cela fut bientôt décidé, mais avant que la résolution en fût prise : « Mais vous, me dit M. le duc d'Orléans, vous me proposez tout le monde, et ne me parlez point de vous ; à quoi donc voulez-vous être ? » Je lui répondis que ce n'était à moi ni de me proposer ni moins encore de choisir, mais à lui-même à voir s'il voulait m'employer, s'il m'en croyait capable, et en ce cas de déterminer la place qu'il me voudrait faire occuper. C'était à Marly, dans sa chambre, et il m'en souviendra toujours.

CHAPITRE CCCXCV.

Je m'excuse de me choisir une place et je refuse obstinément l'administration des finances. — État forcé des finances : banqueroute préférable à tout autre parti. — Je résiste au refus des finances malgré le chagrin plus que marqué de M. le duc d'Orléans. — Je propose le duc de Noailles ; résistance et débat là-dessus : M. le duc d'Orléans y consent à la fin. — Je suis destiné au conseil de régence.

Après quelque petit débat, qu'entre pareils on appellerait compliments, M. le duc d'Orléans me proposa *la* présidence du conseil des finances, c'est-à-dire de les diriger avec un imbécile en ce genre tel que le maréchal de Villeroy, et me dit que c'était ce qui convenait le mieux à lui et à moi. Je le remerciai de l'honneur et de la confiance, et je le refusai respectueusement; c'était la place que je destinais au duc de Noailles. M. le duc d'Orléans fut fort étonné, et se mit sur son bien dire pour me persuader. Je lui répondis que je n'avais nulle aptitude pour les finances, que c'était un détail devenu science et grimoire qui me passait; que le commerce, les monnaies, le change, la circulation, toutes choses essentielles à la gestion des finances, je n'en connaissais que les noms; que je ne savais pas les premières règles de l'arithmétique; que je ne m'étais jamais mêlé de l'administration de mon bien, ni de ma dépense domestique, parce que je m'en sentais incapable, combien plus des finances de tout un royaume, et embarrassées comme

elles l'étaient. Il me représenta l'instruction et le soulagement que je trouverais dans les divers membres du conseil des finances, et dans ceux d'ailleurs que je voudrais consulter. Il ajouta tout ce qui pouvait me flatter; il appuya sur ma probité et sur mon désintéressement, chose si capitale au maniement des finances. Sur quoi je lui répondis que peu importerait à la chose publique que je volasse les finances, ou que mon incapacité les laissât voler; qu'à la vérité je croyais bien pouvoir répondre à lui et à moi-même de ma fidélité là-dessus, mais qu'avec la même sincérité, je ne me sentais aucune des lumières nécessaires pour m'apercevoir même des friponneries grossières, combien moins des panneaux infinis dont cette matière est si susceptible. La fin de plus d'une heure de ce débat fut de se fâcher contre moi, puis de me prier de faire bien mes réflexions, et que nous en parlerions le lendemain.

Il y avait longtemps qu'elles étaient toutes faites. Je n'étais pas, depuis la mort de cet admirable Dauphin, et plus encore depuis celle de M. le duc de Berry, à m'être occupé des diverses places du gouvernement à venir, avec ce projet des conseils, et à penser, je le dirai avec simplicité, non à celles qui me conviendraient, mais à celles à qui je conviendrais moi-même, qui est l'unique façon de bien placer les hommes, et pour la chose publique et pour eux-mêmes. Celle des finances s'était présentée à moi comme les autres; je n'aurai pas la grossièreté de dire que je ne crusse pas bien que M. le duc d'Orléans ne me laisserait pas sans me donner part au gouvernement, et je ne pensai pas qu'il y eût de la présomption à m'en persuader, et à réfléchir en conséquence. La matière des finances me répugnait par les raisons que je venais d'alléguer à M. le duc d'Orléans, et par bien d'autres encore, dont celle du travail était la

moindre. Mais les injustices que les nécessités y attachent me faisaient peur; je ne pouvais m'accommoder d'être le marteau du peuple et du public, d'essuyer les cris des malheureux, les discours faux, mais quelquefois vraisemblables, surtout en ce genre, des fripons, des malins, des envieux; et ce qui me détermina plus que tout, la situation forcée où les guerres et les autres dépenses prodigieuses avaient réduit l'état, en sorte que je n'y voyais que le choix de l'un de ces deux partis : de continuer et d'augmenter même autant qu'il serait possible toutes les impositions pour pouvoir accquitter les dettes immenses, et conséquemment achever de tout écraser, ou de faire banqueroute publique par voie d'autorité, en déclarant le roi futur quitte de toutes dettes et non obligé à celles du roi son aïeul et son prédécesseur, injustice énorme et qui ruinerait une infinité de familles et directement et par cascades.

L'horreur que je conçus de l'une et de l'autre de ces iniquités ne me permit pas de m'en charger, et quant à un milieu qui ne peut être qu'une liquidation des différentes sortes de dettes pour assurer l'acquittement des véritables, et rayer les fausses, et l'examen des preuves, et celui des parties payées, et jusqu'à quel point, cela me parut une mer sans fond où mes sondes ne parviendraient jamais. Et d'ailleurs quel vaste champ à piéges et à friponneries ! Oserais-je avouer une raison encore plus secrète? Me trouvant chargé des finances, j'aurais été trop fortement tenté de la banqueroute totale, et c'était un paquet dont je ne me voulais pas charger devant Dieu ni devant les hommes. Entre deux effroyables injustices, tant en elles-mêmes que par leurs suites, la banqueroute me paraissait la moins cruelle des deux, parce qu'aux dépens de la ruine de cette foule de créanciers, dont le plus grand nombre l'était devenu volontai-

rement par l'appât du gain, et dont beaucoup en avaient fait de grands, très-difficiles à mettre au jour, encore plus à prouver, tout le reste du public était au moins sauvé, et le roi au courant, par conséquent diminution d'impôts infinie, et sur-le-champ. C'était un avantage extrême pour le peuple tant des villes que de la campagne qui est, sans proportion, le très-grand nombre, et le nourricier de l'état. C'en était un aussi extrêmement avantageux pour tout commerce au dehors et au dedans, totalement intercepté et tari par cette immensité de divers impôts.

Ces raisons qui se peuvent alléguer m'entraînaient; mais j'étais touché plus fortement d'une autre que je n'explique ici qu'en tremblant. Nul frein possible pour arrêter le gouvernement sur le pied où il est enfin parvenu. Quelque disproportion que la découverte des trésors de l'Amérique ait mise à la quantité de l'or et de l'argent en Europe depuis que la mer y en apporte incessamment, elle ne répond en nulle sorte à la prodigieuse différence des revenus de nos derniers rois et de leurs trésors à la moitié de ceux de Louis XIV, nonobstant l'augmentation jusqu'à l'incroyable. J'avais bien présente la situation déplorable de la fin d'un règne si long, si abondant, si glorieux, si naïvement représentée par ce qui causa le voyage de Torcy à La Haye, et ce qui s'y passa, et depuis à Gertruydenberg, dont il ne fallut pas moins que le coup du ciel le plus inattendu pour sauver la France par l'intrigue domestique de l'Angleterre. Il résulte donc par cet exposé qu'il n'y a point de trésors qui suffisent à un gouvernement déréglé, que le salut d'un état n'est attaché qu'à la sagesse de le conduire, et pareillement sa prospérité, son bonheur, la durée de sa gloire et de sa prépondérance sur les autres.

Louvois, pour régner seul et culbuter Colbert, in-

spira au roi l'esprit de conquête. Il forma des armées immenses, il envahit les Pays-Bas jusqu'à Amsterdam, et il effraya tellement toute l'Europe par la rapidité des succès, qu'il la ligua toute contre la France, et qu'il mit les autres puissances dans la nécessité d'avoir des armées aussi nombreuses que celles du roi. De là toutes les guerres qui n'ont comme point cessé depuis, de là l'épuisement d'un royaume, quelque vaste et abondant qu'il soit, quand il est seul sans cesse contre toute l'Europe ; de là cette situation désespérante où le roi se vit enfin réduit de ne pouvoir ni soutenir la guerre ni obtenir la paix à quelques cruelles conditions que ce pût être. Que ne pourrait-on pas ajouter des bâtiments immenses de ce règne, et plus qu'inutiles, des places ou des plaisirs, et de tant d'autres sortes de dépenses prodigieuses et frivoles, toutes voies dans un autre règne pour se retrouver au même point, ce qui n'est pas difficile, après y avoir été une fois. On dépend donc pour cela, non-seulement d'un roi, de ses maîtresses, de ses favoris, de ses goûts, mais de ses propres ministres, comme on le doit originairement à Louvois.

On conviendra, je m'assure, qu'il n'est rien qui demande plus pressamment un remède, et que ce remède est dissous il y a longtemps. Que substituer donc, pour garantir les rois et le royaume de cet abîme? L'incomparable Dauphin l'a bien senti et l'avait bien résolu. Mais pour l'exécuter, il fallait être roi, non régent, et plus que roi, car il fallait être roi de soi-même et divinement supérieur à son propre trône. Qui peut espérer un roi de cette sorte, après s'en être vu enlever le modèle formé des mains de Dieu même, sur le point de parvenir à la couronne et d'exécuter les merveilles qui avaient été inspirées à son esprit, et que le doigt de Dieu avait gravées si profondément dans son cœur ! C'est donc

la forte considération de raisons si *pregnantes* et si fort au-dessus de toutes autres considérations qui me persuada que le plus grand service qui pût être rendu à l'état pour lequel les rois sont faits, et non l'état pour les rois, comme ce Dauphin le sentait si bien, et ne craignait pas de le dire tout haut, et le plus grand service encore qui pût être rendu aux rois mêmes était de les mettre hors d'état de tomber dans l'abîme qui s'ouvrit de si près sous les pieds du roi, ce qui ne se peut exécuter qu'en les mettant à l'abri des ambitieuses suggestions des futurs Louvois, et de la propre séduction des rois même par l'entraînement de leurs goûts, de leurs passions, l'ivresse de leur puissance et de leur gloire, et l'imbécillité des vues et des lumières dont la vaste étendue n'est pas toujours attachée à leur sceptre. C'est ce qui se trouvait par la banqueroute et par les motifs de l'édit qui l'aurait déclarée, qui se réduisirent à ceux-ci. La monarchie n'est point élective et n'est point héréditaire. C'est un fidéicommis, une substitution faite par la nation à une maison entière, pour en jouir et régner sur elle de mâle en mâle, né et à naître, en légitime mariage, graduellement, perpétuellement, et à toujours, d'aîné en aîné, tant que durera cette maison, à l'exclusion de toute femelle, et dans quelque ligne et degré que ce puisse être.

Suivant cette vérité qui ne peut être contestée, un roi de France ne tient rien de celui à qui il succède, même son père; il n'en hérite rien, car il n'est ici question que de la couronne, et de ce qui y est inhérent, non de joyaux et de mobilier. Il vient à son tour à la couronne, en vertu de ce fidéicommis, et du droit qu'il lui donne par sa naissance, et nullement par héritage ni représentation. Conséquemment tout engagement pris par le roi prédécesseur périt avec lui, et n'a aucune force

sur le successeur, et nos rois paient le comble du pouvoir qu'ils exercent pendant leur vie par l'impuissance entière qui les suit dans le tombeau. Mineurs, à quelque âge qu'ils se trouvent, pour revenir de ce qu'ils font eux-mêmes contre leurs intérêts, ou du préjudice qu'ils y reçoivent par le fait d'autrui qu'ils auront consenti et autorisé, auront-ils moins de privilége d'être libres et quittes de ce qui leur nuit, à quoi ils n'ont contribué ni par leur fait, ni par leur engagement, ni par leur autorisation? et étant de condition tellement distinguée en mieux que leurs sujets par cette minorité qui les relève de tout ce qui leur préjudicie, à quelque âge qu'ils l'aient fait ou ratifié, peuvent-ils devenir de pire condition que tous leurs sujets, dont aucun n'est tenu que de son propre fait, ou du fait de celui dont il hérite ou qu'il représente, et ne le peut être du fait particulier de celui dont le bien lui échoit à titre de substitution? Ces raisons prouvent donc avec évidence que le successeur à la couronne n'est tenu de rien de tout ce dont son prédécesseur l'était, que tous les engagements que le prédécesseur a pris sont éteints avec lui, et que le successeur reçoit, non de lui, mais de la loi primordiale qui l'y appelle par le fidéicommis et la substitution, qu'elle lui a réservée à son tour pure, nette, franche, libre et quitte de tout engagement précédent.

Un édit bien libellé, bien serré, bien ferme et bien établi sur ces maximes et sur les conséquences qui en résultent si naturellement, et dont l'évidence ne peut être obscurcie non plus que la vérité et la solidité des principes dont elles se tirent, peut exciter des murmures, des plaintes, des cris, mais ne peut recevoir de réponse solide ni d'obscurcissement le plus léger. Il est vrai que bien des gens en souffriraient beaucoup, mais il n'est pas moins vrai, dans la plus étroite exactitude,

que si un tel édit manque à la miséricorde en une partie pour la faire entière au véritable public, c'est sans commettre d'injustice, parce qu'il n'y en eut jamais à s'en tenir à son droit, et à ne se pas charger de ce dont il est exactement vrai qu'on n'est pas tenu, et à ce raisonnement je ne vois aucune réponse vraie, solide, exacte, effective; conséquemment je ne vois que justice étroite et irrépréhensible dans cet édit. Or l'équité mise à couvert, et du côté du roi successeur, un tel édit deviendra le supplément des barrières qui ne se peuvent plus invoquer. Plus il excitera de plaintes, de cris, de désespoir par la ruine de tant de gens et de tant de familles, tant directement que par cascades, conséquemment de désordres et d'embarras dans les affaires de tant de particuliers, plus il rendra sage chaque particulier pour l'avenir. On a beau courir aux charges, aux rentes, aux loteries, aux tontines de nouvelle création après y avoir été trompé tant de fois, et toujours excité par des appâts trompeurs, mais qui n'ont pu l'être pour tous, et qui en ont enrichi tant aux dépens des autres que chacun à part se flatte toujours d'avoir la fortune ou l'industrie de ces heureux, la banqueroute sans exception causée et fondée en principes et en droit par l'exposé de l'édit désille tous les yeux et ne laisse à personne aucune espérance d'échapper à sa ruine, si, prenant des engagements avec le roi de quelque nature qu'ils puissent être, ils viennent à perdre ce roi avant d'en être remplis. Voilà donc une raison précise, juste, efficace, à la portée de tout le monde, des plus ignorants, des plus grossiers, qui resserre toutes les bourses, qui rend tout leurre, tout fantôme, toute séduction inutiles, qui guérit, par la crainte d'une perte certaine et au-dessus de ses forces, l'orgueil de s'élever par des charges de nouvelle érection ou de

nouveau rétablissement, et de la soif du gain qu'on trouve dans les traités de longue durée, par l'avarice même, ou plutôt par la juste crainte qu'on vient d'exposer.

De là deux effets d'un merveilleux avantage : impossibilité au roi de tirer ces sommes immenses pour exécuter tout ce qui lui plaît, et beaucoup plus souvent ce qu'il plaît à d'autres de lui mettre dans la tête pour leur intérêt particulier ; impossibilité qui le force à un gouvernement sage et modéré, qui ne fait pas de son règne un règne de sang, de brigandage et de guerres perpétuelles contre toute l'Europe bandée sans cesse contre lui, armée par la nécessité de se défendre, et à la longue, comme il est arrivé à Louis XIV, pour l'humilier, le mettre à bout, le conquérir, le détruire, car ce ne fut pas à moins que ses ennemis visèrent à la fin ; impossibilité qui l'empêche de se livrer à des entreprises romaines du côté des bâtiments militaires et civils, à une écurie qui aurait composé toute la cavalerie de ses prédécesseurs, à un luxe d'équipages de chasses, de fêtes, de profusions, de luxe de toute espèce qui se voilent du nom d'amusements, dont la seule dépense excède de beaucoup les revenus d'Henri IV et des commencements de Louis XIII ; impossibilité enfin qui n'empêche pas un roi de France d'être et de se montrer le plus puissant roi de l'Europe, de fournir à toutes les parties du gouvernement avec une abondance qui le rend non-seulement considérable, mais redoutable à tous les potentats de l'Europe, dont aucun n'approche de ses revenus, ni de l'étendue suivie, ni de l'abondance des terres de sa domination, et qui ne lui ôte pas les moyens de tenir une cour splendide digne d'un aussi grand monarque, et de prendre des divertissements et des amusements con-

venables à sa grandeur, enfin de pourvoir sa famille avec une abondance raisonnable et digne de leur commune majesté.

L'autre effet de cette impossibilité délivre la France d'un peuple ennemi, sans cesse appliqué à la dévorer par toutes les inventions que l'avarice peut imaginer ; et tournée en science fatale par cette foule de différents impôts, dont la régie, la perception et la diversité sont plus funestes que le taux des impôts mêmes, forme ce peuple nombreux dérobé à toutes les fonctions utiles à la société, qui n'est occupé qu'à la détruire, à piller tous les particuliers, à intervertir commerce de toute espèce, régimes intérieurs de famille, et toute justice, par les entraves que le contrôle des actes et tant d'autres cruelles inventions y ont mises ; encourage le laboureur, le fermier, le marchand, l'artisan, qui désormais travaillera plus pour soi et pour sa famille que pour tant d'animaux voraces qui le sucent avant qu'il ait recueilli, qui le consument en frais de propos délibéré, et avec qui il est toujours en reste; cause une circulation aisée qui fait la richesse, parce qu'elle décuple l'argent effectif qui court de main en main sans cesse, inconnue depuis tant d'années; facilite et donne lieu à toute espèce de marchés entre particuliers, les délivre du poids également accablant et insultant de ce nombre immense d'offices et d'officiers nouveaux et inutiles, multiplie infiniment les taillables et soulage chaque taillable du même coup, fait rentrer ce peuple immense, oisif, vorace, ennemi, dans l'ordre de la société, dont il multiplie tous les différents états ; ressuscite la confiance, l'attachement au roi, l'amour de la patrie, éteint parce qu'on ne compte plus de patrie; rend supportables les situations qui étaient forcées, et celles qui ne l'étaient pas, heureuses; redonne le courage et l'émulation détruits,

parce qu'on ne profite de rien, et que plus vous avez et plus on vous prend; enfin rend aux pères de famille ce soin domestique qui contribue si principalement, quoique si imperceptiblement, à l'harmonie générale et à l'ordre public presque universellement abandonné par le désespoir de rien conserver, et de pouvoir élever, moins encore pourvoir, chacun sa famille.

Tels sont les effets de la banqueroute qui ne sauraient être contestés, et qui ne sont préjudiciables, je ne parle pas des créanciers, qu'à un très-petit nombre de particuliers de bas lieu, jusqu'à cette heure, qui abusent de la confiance de leur maître pour s'élever à tout sur les ruines de tous les ordres du royaume, et qui pour leur grandeur particulière comptent pour rien d'exposer ce maître à qui ils doivent tout, au précipice qu'on vient de voir, et toute la France aux derniers et aux plus irrémédiables malheurs. Balancez après cet exposé les inconvénients et les fruits de la banqueroute avec ceux de continuer et de multiplier les impôts pour acquitter les dettes du roi, ou ce milieu de liquidation si ténébreux, et si peu fructueux, même si peu praticable. Voyez quelle suite d'années il faudra nourrir toute la France de larmes et de désespoir pour achever le remboursement de ces dettes; et j'ose m'assurer qu'il n'est point d'homme, sans intérêt personnel au maintien des impôts jusqu'à se préférer à tout, qui, dans la malheureuse nécessité d'une injustice, ne préfère de bien loin celle de la banqueroute. En un mot, c'est le cas d'un homme qui est dans le malheur d'avoir à choisir de passer douze à quinze années dans son lit, dans les douleurs continuelles du fer et du caustique et le régime qui y est attaché, ou de se faire couper la jambe qu'il sauverait par cet autre parti. Qui peut douter qu'il ne préférât l'opération plus douloureuse et la privation de sa jambe, pour se trouver

deux mois après en pleine santé, exempt de douleur, et dans la jouissance de soi-même et des autres par la société, et le libre exercice de ce qui l'occupait avant son mal? Reste à finir par l'autorité du roi.

Un mot seul suppléera à tout ce qui se pourrait dire, et à ce que les flatteurs et les empoisonneurs des rois se voudraient donner la licence de critiquer. Reportons-nous à ces temps malheureux où le plus absolu et le plus puissant de tous nos rois, le plus maître aussi de son maintien et de son visage, et dont le règne a été tel qu'on l'a vu, ne put retenir ses larmes en présence de ses ministres dans l'affreuse situation où il se voyait de ne pouvoir plus soutenir la guerre ni obtenir la paix. Remettons-nous devant les yeux l'éclat où il avait porté ses ministres, et l'humiliation plus que servile où il avait autrefois réduit les Hollandais. Entrons après dans l'esprit et dans le cœur de ce monarque de bonheur, de gloire, de majesté; ne craignons pas d'ajouter d'apothéose après les monuments que nous en avons vus et voyons ce prince ennemi implacable du prince d'Orange, pour avoir refusé d'épouser sa bâtarde, envoyer son principal ministre en ce genre courir en inconnu en Hollande avec pour tout passe-port celui d'un courrier, descendre chez un banquier de Rotterdam, se faire mener par lui à La Haye chez le pensionnaire Heinsius, créature et confident de ce même prince d'Orange et héritier de sa haine, et implorer la paix comme à ses genoux. Suivons tout ce que Torcy y essuya, poursuivons tous les sacrifices offerts et méprisés, qui, dans cette extrémité, ne rebutèrent pas le roi d'envoyer ses plénipotentiaires à Gertruydemberg; continuons de repasser les traitements indignes, et les propositions énormes par lesquelles on se joua d'eux et du roi, et l'état de ce prince à la rupture d'une négociation où, en lui prescrivant jusqu'à l'inhu-

manité qu'il n'osa refuser en partie, on exigea encore qu'il se soumît à s'engager à ce qu'ils ne déclareraient que quand il leur plairait, et aux augmentations vagues qu'ils pourraient ajouter. Réfléchissons sur une situation si forcée et si cruelle, fruit déplorable de cette ancienne conquête de la Hollande, et de tant d'autres exploits. Qui après ne demeurera pas, je ne dis pas persuadé, mais convaincu que le roi n'eût donné tout ce qu'on eût voulu, pour n'avoir jamais connu Louvois ni les flatteurs, moins encore les moyens de franchir ce qu'il avait encore trouvé de barrières à un pouvoir illimité, dont toutefois il s'était montré si jaloux, et ne se pas trouver, et inutilement encore, aux genoux et à la merci de ceux dont il avait triomphé, et qu'il avait insultés par tant de monuments et de médailles? Tenons-nous-en donc à cette réflexion transcendante, pour ne pas craindre la banqueroute par rapport à l'autorité des rois.

Tranchons une dernière objection possible. Que diront les étrangers sur un édit qui, sur des fondements aussi bien établis, rend le successeur à la couronne pleinement libre de tout engagement de son prédécesseur, et que deviendront leurs traités et les engagements réciproques? La réponse est aisée. Les rois ne traitent point par édits avec les puissances étrangères. Il y a des traités, et c'est le plus grand nombre, qui ont des temps limités, ou qui ne sont que pour le règne des princes qui les font. S'il s'en trouve qui les outrepassent, alors ce n'est plus le roi seulement, mais sa couronne qui est engagée avec un autre état, ce qui n'a point d'application aux sujets de la couronne, et alors les traités subsistent dans leur vigueur. De plus, quand, ce qui ne peut tomber dans ce cas, le successeur ne serait pas obligé de tenir les traités de son prédécesseur, le bien de l'état voudrait qu'il le fît peut-être pour le fruit du

traité même, certainement pour le maintien de la confiance et de la sûreté des traités. Ainsi nulle comparaison des sujets avec les puissances étrangères, ni d'un traité avec elles et l'effet d'un édit qui, remontant à la source du droit de la maison régnante, le montre tel qu'il est, d'où suit ce qui vient d'être expliqué qui n'a trait ni application quelconque aux puissances étrangères, ni aux traités subsistants, avec lesquels il ne s'agit ni d'héritage, ni de substitution, ni des différents effets de ces deux manières de succéder. Cette réponse paraît péremptoire, sans s'arrêter plus longtemps à cette spécieuse mais frivole objection.

M. le duc d'Orléans ne me trouva donc pas plus disposé à me charger des finances après le loisir qu'il m'avait donné pour y penser. Même empressement, mêmes prières, mêmes raisonnements de sa part; mêmes réponses, même fermeté de la mienne. Il se fâcha, il n'y gagna rien. La fâcherie se tourna en mécontentement si marqué que je le vis moins assidûment, et beaucoup plus courtement, sans qu'il montrât sentir cette réserve, et sans que lui et moi nous parlassions plus que des choses courantes, publiques, indifférentes, en un mot, de ce qui s'appelle la pluie et le beau temps. Cette bouderie froide de sa part, tranquille de la mienne, dura bien trois semaines. Il s'en lassa le premier. Au bout de ce temps, au milieu d'une conversation languissante, mais où je remarquai plus d'embarras de sa part qu'à l'ordinaire : « Hé bien! donc, s'interrompit-il lui-même, voilà qui est donc fait. Vous demeurez déterminé à ne point vouloir des finances? » me dit-il en me regardant.

Je baissai respectueusement les yeux, et je répondis d'une voix assez basse que je comptais qu'il n'était plus question de cela. Il ne put retenir quelques plaintes, mais sans aigreur et sans se fâcher; puis se levant et se

le cardinal de Noailles par cette place de son neveu, si propre à accroître le crédit réel et la considération extérieure.

Le moment d'après que cela fut résolu entre M. le duc d'Orléans et moi : « Et vous enfin, me dit-il, que voulez-vous donc être ? » et il me pressa tant de m'expliquer que je le fis enfin, et dans l'esprit que j'ai exposé plus haut, je lui dis que s'il voulait me mettre dans le conseil des affaires du dedans, qui est celui des dépêches, je croyais y pouvoir faire mieux qu'ailleurs. « Chef donc, répondit-il avec vivacité. — Non pas cela, répliquai-je, mais une des places de ce conseil. » Nous insistâmes tous deux, lui pour, moi contre. Je lui témoignai que ce travail en soi et celui de rapporter au conseil de régence toutes les affaires de celui du dedans m'effrayait, et qu'acceptant cette place, je n'en voyais plus pour Harcourt. « Une place dans le conseil du dedans, me dit-il, c'est se moquer, et ne se peut entendre. Dès que vous n'en voulez pas absolument être chef, il n'y a plus qu'une place qui vous convienne et qui me convient fort aussi ; c'est que vous soyez du conseil où je serai, qui sera le conseil suprême ou de régence. » Je l'acceptai et le remerciai. Depuis ce moment cette destination demeura invariable, et il se détermina tout à fait à donner la place de chef du conseil du dedans au maréchal d'Harcourt. Il n'y fut point question de président, parce que les affaires n'y étaient pas assez jalouses pour donner ce contre-poids au chef. Il n'en fut point parlé pour celui des affaires étrangères pour n'y pas multiplier le secret, ni dans celui de guerre, qui en temps de paix n'était que de simple courant d'administration interieure, ni dans celui des affaires ecclésiastiques pour y relever davantage le chef qui était le cardinal de Noailles. Cette invention de présidence ne dut

alors avoir lieu que pour les conseils de marine et de finances, pour contrebalancer la trop grande autorité des deux chefs, et suppléer à l'ineptie en finances du maréchal de Villeroy.

CHAPITRE CCCXCVI.

Précautions que je suggère à M. le duc d'Orléans. — Résolution que je propose à M. le duc d'Orléans sur l'éducation du roi futur. — Je lui propose le duc de Charost pour gouverneur du roi futur, et Nesmond, archevêque d'Alby, pour précepteur. — Discussion entre M. le duc d'Orléans et moi sur le choix des membres du conseil de régence et l'exclusion des gens à écarter. — Villeroy à conserver, Voysin à chasser et donner les sceaux au bonhomme Daguesseau. — Torcy. — Desmarets et Pontchartrain à chasser. — Je sauve la Vrillière à grand'peine et lui procure une place principale et unique. — Discussion de la mécanique et de la composition du conseil de régence.

Les conseils, leurs chefs, leurs présidents réglés, je représentai à M. le duc d'Orléans qu'il devait profiter du reste de ce règne pour bien examiner les choix qu'il ferait pour les remplir. Je l'exhortai à se tenir au plus petit nombre que la nature de chaque conseil pourrait souffrir, de les remplir tous dès lors comme s'ils existaient par une liste sous sa clef, dont les noms ne seraient connus que de lui. Que de ceux qu'il y aurait écrits, il rayât ceux qui mourraient avant le roi et ceux qu'il reconnaîtrait avoir mal choisis, par l'examen qu'il ferait secrètement de leur conduite, et qu'à mesure qu'il en rayerait un, il en mît un autre en sa place, comme si la chose existait et qu'il remplît une vacance; de régler ainsi tout ce qui pouvait l'être d'avance, afin de n'a-

voir que les déclarations à en faire à la mort du roi, parce que, lorsque cela arriverait, il se trouverait tout à coup accablé de tant et de si diverses sortes de choses, affaires, ordres, cérémonial, disputes, demandes, règlements, décisions, inondation de monde qu'il n'aurait le temps de rien, à peine même de penser, et qu'il pouvait compter encore qu'il se verrait forcé de donner son temps aux bagatelles préférablement aux affaires, parce qu'en ces occasions les bagatelles sont les affaires du lendemain, souvent du jour même et de l'instant, qu'il faut régler sur l'heure, et qui se succèdent sans cesse les unes aux autres, tellement qu'il pouvait s'assurer que, s'il n'avait alors tous ses arrangements d'affaires et ses choix tous prêts sur son papier, sous sa clef, ils demeureraient noyés dans ce chaos, et en arrière à n'avoir plus le temps ni de les faire ni de les différer, tellement que ce serait le hasard et les instances des demandeurs qui en disposeraient, et qui les lui arracheraient sans égard au mérite ni à l'utilité, beaucoup moins à lui et à ses intérêts; qu'alors, outre l'embarras et le rompement de tête, l'affluence de tout ce qui lui tomberait tout à la fois, il ne pourrait ni peser, ni comparer, ni discuter, ni raisonner sur rien, ni faire un choix par lui-même, emporté qu'il serait par le temps, le torrent, la nécessité; et que des choses et des choix réglés dans ce tumulte de gens et d'affaires de toutes sortes il éprouverait un long et cuisant repentir, s'il n'éprouvait pis encore. C'est ce que je lui répétai sans cesse tout le reste du temps que le roi vécut; c'est ce qu'il m'assura toujours qu'il ferait, et quelquefois à demi qu'il faisait, et qu'il ne fit jamais, par paresse.

Je ne voulais pas lui demander ni ses choix ni ses règlements, pour ménager sa défiance. Je m'étais contenté de lui indiquer les choses en gros, et les chefs et prési-

dents des conseils comme le plus important. Pour les détails et les places des conseils, je ne crus pas devoir lui faire naître le soupçon que je cherchasse à disposer de tout en lui proposant choses en détail, et gens pour remplir ces places. C'était lui-même qui m'avait mis en consultation la forme du futur gouvernement, et à portée de lui parler de tout ce qui vient d'être exposé. J'attendis sagement qu'il me mît dans la nécessité de lui parler de tout le reste, comme on verra qu'il arriva quelquefois.

Toutes ces choses se passaient entre lui et moi, longtemps avant qu'il fût question du testament du roi. Assez près de ce qui vient d'être rapporté, je lui parlai de l'éducation du roi futur. Je lui dis qu'il me paraissait difficile que le roi n'y pourvût de quelque façon que ce pût être; que si cela arrivait, quelque mal qu'il le fît, soit pour l'éducation même, soit par rapport à son altesse royale, ce lui devait être une chose à jamais sacrée par toutes sortes de considérations, mais surtout par celles des horreurs dont on avait voulu l'accabler, et dont la noirceur se renouvelait sans cesse; que, par cette même raison, si le roi venait à mourir sans y avoir pourvu, il devait bien fermement exclure, moi tout le premier, et tout homme qui lui était particulièrement attaché, éviter aussi d'en choisir de contraires et de dangereux, et que pour peu qu'on différât à rien déclarer là-dessus, je croyais très-important qu'il en usât là-dessus comme pour les conseils, par une liste à lui seul connue de toute cette éducation, pour avoir le loisir de la bien pourpenser, de rayer et de remplacer, afin, lorsqu'il en serait temps, de n'avoir qu'à la déclarer. Nous agitâmes le gouverneur, sur quoi il me dit force choses sur moi que je ne rapporterai pas. Cette discussion finit par lui conseiller le duc de Charost. Ce n'était pas que lui ni moi

l'en crussions capable. Tel est le malheur des princes, et de la nécessité des combinaisons : mais nous n'en trouvâmes guère qui le fussent, et ce très-peu d'ailleurs dangereux.

Charost avait la naissance, la dignité, le service militaire, l'habitude de la cour, de la guerre, du grand monde où partout il était bien voulu. Il était plein d'honneur, avait de la valeur, de la vertu, une piété de toute sa vie, à sa mode à la vérité, mais vraie, qui n'avait rien de ridicule, ni d'empesé, qui n'avait pas empêché la jeune et brillante compagnie de son temps de vivre avec lui, même de le rechercher; nulle relation particulière avec M. le duc d'Orléans, ni avec rien de ce qui lui était contraire, intimement lié, aux affaires près, avec feu MM. de Chevreuse et de Beauvillier, mon ami particulier et ancien, enfin ce qui faisait beaucoup, capitaine des gardes par le choix et le désir du Dauphin, père du roi futur. Ces raisons déterminèrent M. le duc d'Orléans, qui se résolut à chercher soigneusement deux sous-gouverneurs qui pussent suppléer à ce qui manquerait au gouverneur, dont la douceur et la facilité n'apporteraient ni obstacle ni ombrage à l'utilité de leurs fonctions. Je proposai pour précepteur Nesmond, archevêque d'Alby, avouant très-franchement que je ne le connaissais point du tout; et ce qui me faisait penser à lui, c'était la harangue qu'il fit au roi pour la clôture de l'assemblée du clergé, et en même temps sur la mort de Monseigneur. Je ne répéterai rien de ce que j'en ai dit en son temps.

La respectueuse, mais généreuse liberté de cette harangue, d'ailleurs très-belle et très-touchante, à un roi tel que le nôtre, à qui ce langage était inconnu depuis tant d'années, me donna une grande idée de ce prélat pour une éducation dont les lettres et la science ne pou-

vaient faire une grande partie. Il était en réputation d'honneur et de mœurs, et sa capacité en ce genre, je ne sais quelle elle était, se pouvait aisément suppléer par les sous-précepteurs. Ce choix n'était guère plus aisé que celui du gouverneur, tant l'épiscopat allait tombant de plus en plus, depuis que M. de Chartres, Godet, l'avait rempli des ordures des séminaires, surtout depuis que le père Tellier l'avait si effrontément vendu à ses desseins. Il fallait donc un prélat de bonne réputation, qui ne fût ni de la lie du peuple ni de celle des séminaires, qui n'eût point d'attachement particulier à M. le duc d'Orléans, ni de liaison avec ce qui lui était contraire, et qui n'eût levé aucun étendard pour ni contre la Constitution. Tout cela se trouvait en celui-ci. M. le duc d'Orléans en fut fort ébranlé; mais, comme je ne le connaissais point ni lui non plus, il se réserva de s'en informer davantage.

Il passa de là à raisonner avec moi sur le conseil de régence. Mon avis fut différent de celui que je viens d'expliquer sur l'éducation, au cas que le roi disposât de la formation de ce conseil. S'il le réglait, il n'y avait point à douter que, pour les choses et pour le choix des personnes, ce ne fût au pis pour M. le duc dOrléans. Ce prince n'avait point à cet égard les entraves qu'il avait sur l'éducation, par les horreurs qu'on avait répandues contre lui, et qu'on ne cessait de renouveler. Il ne fallait donc pas se laisser museler par les dispositions que le roi ferait à cet égard, qui par sa personne, ni par leur valeur, ne pouvaient être plus vénérables que celles de Charles V, et en dernier lieu de Louis XIII, où la prudence et la sagesse avaient si essentiellement présidé, et dont l'autorité mort-née fut abrogée aussitôt après la mort de ces deux grands et admirables rois, quoiqu'ils n'eussent point de monstres à rendre formidables. Je

rus donc possible et indispensable d'aller tête levée aussitôt après la mort du roi contre les dispositions de gouvernement qu'il aurait faites, soit secrètes, jusqu'après ce moment, soit déclarées, soit même exécutées par la formation de ce conseil et de cette forme de gouvernement de son vivant, pendant lequel il ne fallait que soumission et silence, mais sans cesser de se préparer à le renverser.

La discussion du choix des personnes pour composer le conseil de régence fut difficile. Il fallut traiter le conseil présent et les exclusions pour balayer la place, éclaircir, et rendre après le choix plus aisé. De tous les ministres actuels, je ne voulus conserver que le maréchal de Villeroy, non par estime ni aucune amitié, mais par la considération de ses établissements, de ses emplois, de ses alliances. Le chancelier était un homme de néant en tous genres, incapable, ignorant, intéressé, sans amis que ceux de sa faveur et de ses places, haï à la cour et détesté des troupes par sa sécheresse, son orgueil, sa hauteur, méprisé par le tnf qu'il montrait en toute affaire, enfin qui n'avait de mérite que celui d'esclave de madame de Maintenon et de M. du Maine, de valet du cardinal de Bissy et de Rome, du nonce et des furieux de la Constitution, pour lesquels tous sa prostitution ne trouvait rien de difficile; ennemi de plus de M. le duc d'Orléans, à proportion qu'il était vendu au duc du Maine et à madame de Maintenon. Ainsi je proposai à M. le duc d'Orléans d'éteindre sa charge de secrétaire d'état, de le reléguer quelque part, comme à Moulins ou à Bourges, et de donner les sceaux au bonhomme Daguesseau, magistrat de l'ancienne roche, qui ne tenait à rien qu'à l'honneur, à la justice, à la vraie et solide piété, dont la réputation avait toujours été sans tache, la capacité reconnue dans les premiers emplois

de sa profession qu'il avait exercés, qui touchait au décanat du conseil, qui était depuis longtemps l'ancien des deux conseillers au conseil royal des finances, doux, éclairé, d'un facile accès, avec de l'esprit et une grande expérience dans les affaires de son état, universellement aimé, estimé, considéré, d'une modestie fort approchante de l'humilité, et père du procureur général qui avait aussi une grande réputation et une grande considération dans le parlement, où il avait longtemps brillé avocat général.

M. le duc d'Orléans sentit qu'il n'y avait rien de meilleur à faire que de se délivrer d'un ennemi à la chute duquel tout applaudirait, et qui ne serait regretté que de la cabale du duc du Maine et de celle de la Constitution, et de se faire en même temps tout l'honneur possible d'un choix qui d'ailleurs lui serait avantageux, et qui enlèverait l'applaudissement général, sans qu'aucun osât se montrer mécontent ni compétiteur. Il y trouvait encore l'avantage d'un âge qui laissait l'espérance ouverte de succéder aux sceaux, qui tiendrait les principaux prétendants dans une dépendance qui lui faciliterait beaucoup l'intérieur des affaires qui ont à passer par les mains des magistrats.

Torcy était ami particulier des maréchaux de Villeroy, de Tallard et de Tessé. Sa sœur, qui avait grand crédit sur lui, était de tout temps à madame la Duchesse; il n'avait point de liaison avec M. du Maine, et n'était pas bien avec madame de Maintenon. Sa société était contraire à M. le duc d'Orléans, ainsi que ses amis particuliers. J'en concluais qu'il lui était aussi contraire qu'eux. Je n'avais pas oublié ce qu'il avait dit au roi de moi sur les renonciations que j'ai rapportées. Je n'avais jamais eu avec lui ni commerce, ni la plus légère relation. Les ducs de Chevreuse et de Beauvillier ne l'ai-

maient point du tout, quoique amis intimes de Pomponne, son beau-père, parce qu'ils le croyaient janséniste, et qu'ils n'avaient jamais fait grand cas de Croissy, ni de sa femme, pensant à leur égard comme Seignelay, leur beau-frère, avec qui ils avaient été intimement liés jusqu'à sa mort. Je ne connaissais donc Torcy que pour avoir pensé me perdre, et par un extérieur emprunté, embarrassé et timide, que je prenais pour gloire; je voulais donc l'écarter comme les autres ministres, en supprimant sa charge de secrétaire d'état. Je lui donnai force attaques auprès de M. le duc d'Orléans, et je m'irritais en moi-même du peu de progrès que j'y faisais. Voilà, il faut l'avouer, comment la passion et l'ignorance séduisent, et conduisent en aveugles; il n'est pas temps encore de dire combien j'ai été aise depuis de n'avoir pas réussi à l'exclure.

Pour Desmarets, j'avais juré sa perte, et j'y travaillais il y avait longtemps. C'était le fruit de son ingratitude et de sa brutalité à mon égard, dont j'ai parlé. Sa conservation était incompatible avec un conseil de finances tel que je l'avais proposé et qu'il avait été résolu, et c'était une délivrance publique que celle de son humeur, de l'avarice de sa femme, de la hauteur et du pillage de Bercy, leur gendre, qui avait pris le montant sur eux et sur les finances, et dont l'esprit et la capacité dont il avait beaucoup étaient fort dangereux. J'en vins à bout, et son exclusion ne varia point. A ce que l'on a vu en divers endroits de Pontchartrain, on jugera aisément qu'il y avait longtemps que j'employais tout ce qui était en moi pour lui tenir la parole que j'avais donnée de le perdre. Son caractère et sa conduite m'y donnaient beau jeu; c'était faire une vengeance publique du plus détestable et du plus misérable sujet, et regardé comme tel, sans exception, par toute la France, et par tous les pays

étrangers avec qui sa place l'avait mis en relation. On a vu comment et pourquoi, de propos délibéré, il avait perdu la marine, et on verra en son temps combien il l'avait pillée. Il était trop misérable pour ne pas chercher à se distinguer auprès de madame de Maintenon, de M. du Maine, du torrent à la mode, et du bel air contre M. le duc d'Orléans; en un mot, c'était, tout vil qu'il fût, un ennemi public, donc le sacrifice était dû au public, et fort agréable, un homme sans nul ami, et sans aucune qualité regrettable parmi toutes celles qui font abhorrer. Sa perte était résolue dès longtemps, et je m'applaudissais secrètement de l'avoir faite.

La Vrillière, son cousin, qui ne l'en aimait pas mieux, avait mérité des sentiments tout contraires. C'était un homme dont la taille différait peu d'un nain, grosset, monté sur de hauts talons, d'une figure assez ridicule. Il avait de l'esprit, trop de vivacité, des expédients, de la vanité beaucoup trop poussée, entendant bien sa besogne, qui n'était pourtant que la matière du conseil des dépêches sans aucun département; mais bon ami, très-obligeant, et capable de rendre des services avec adresse, même avec hasard, mais sans préjudice de l'honneur et de la probité. A l'égard du public, obligeant, honnête, d'un accès aisé et ouvert, cherchant à plaire et à se faire des amis. Son grand-père et son père, secrétaires d'état comme lui, ayant Blaye et la Guyenne dans leur département, avaient été amis particuliers de mon père, et l'avaient servi en tout ce qu'ils avaient pu. J'ai rapporté en leur lieu des services essentiels que j'ai reçus de la Vrillière. Je m'étais donc fait un point capital de le sauver, et de le mettre, de plus, seul en place et en fonction de secrétaire d'état. M. le duc d'Orléans, qui se prenait assez aux figures, quoique la mienne ne fût pas avantageuse, mais il y était accoutumé d'en-

nce, me répondait sans cesse : « Mais on se moquera de nous avec ce bilboquet, » en sorte que je fus plus d'un *m*à mettre tout ce que j'eus de force et d'industrie à le *d*ouiller. J'en vins enfin à bout, à force de bras, et cette destination ne varia plus.

Il fut question après de la composition du conseil de régence et de sa mécanique. Cette mécanique était bien plus aisée que le choix de ses membres. C'était là où toutes les affaires de toute espèce avaient été portées et décidées en dernier ressort à la pluralité des voix, et où celle du régent ne devait être qu'une comme les autres, excepté au cas de partage égal, où, à l'exemple du chancelier au conseil des parties, elle serait prépondérante. Établis comme l'étaient les bâtards, comment pouvoir les en exclure? Et qu'était-ce qu'y avoir le duc du Maine, qui même y tiendrait le comte de Toulouse de fort près et de fort court? L'âge d'aucun prince du sang ne leur en permettait l'entrée, et quand on aurait franchi toute règle en faveur de M. le Duc, le plus âgé de tous, qu'attendre d'un prince né le 28 août 1692, encore sous l'aile de madame la Duchesse, et sous la tutelle de d'Antin, qui n'avait ni instruction ni lumières, et qui ne montrait que de l'opiniâtreté et de la brutalité, sans la moindre étincelle d'esprit? Un tour de force était un début dangereux parmi tant de sortes d'affaires, et qui n'était pas dans le caractère de faiblesse de M. le duc d'Orléans.

L'abus énorme de leur grandeur par-dessus toute mesure, et au mépris de toutes les lois divines et humaines, était bien un crime, et leur attentat au rang, aux droits, à l'état des princes du sang, et à la succession à la couronne, en était bien un de lèse-majesté, et qui en emportait toute la punition sur le duc du Maine qui seul l'avait commis, et de notoriété publique, à l'insu du

comte de Toulouse, qui depuis ne l'avait jamais a
prouvé. Mais quelle corde à remuer dans ces premie
moments de régence, sans l'appui et la juridique réq
sition des princes du sang, tous enfants! c'était do
une chose à laquelle il ne fallait pas penser pour lors,
qu'il fallait réserver aux temps et aux occasions qu'o
ferait naître, selon que le duc du Maine se conduirait
trop grand pour l'attaquer sans avoir bien pris les pl
justes mesures, trop établi pour l'attaquer sans être e
certitude et en volonté bien déterminée de le pousser pa
delà les dernières extrémités, et ses enfants à ne pouvoir
se relever, ni avoir jamais aucune existence, châtiment
trop juste et mille fois trop mérité de ce Titan de nos
jours, et leçon si nécessaire à la faiblesse et à la séduction des rois, et à l'ambition effrénée de leurs bâtards pour toute la suite de la durée de la monarchie. Je ne pus donc conseiller l'exclusion du duc du Maine, dont M. le duc d'Orléans sentit bien toute la difficulté. Lui et le maréchal de Villeroy dans le conseil de régence, c'était y mettre deux ennemis certains, et encore deux ennemis d'un parfait concert, qui mettaient dans la nécessité de les contre-balancer, d'autant plus grande qu'il était presque également difficile de n'y pas mettre le comte de Toulouse, et de pouvoir compter sur lui. On le pouvait sur Daguesseau, mais son naturel était faible et timide, et il était d'ailleurs tout neuf en tout ce qui n'était pas de son métier, et dans la plus légère connaissance des choses de la cour et du monde. Nous parlâmes de l'archevêque de Cambrai, et la discussion ne fut pas longue. Toute l'inclination de M. le duc d'Orléans l'y portait, comme je l'ai déjà remarqué ailleurs; et comme je l'ai aussi raconté en son temps, j'avais travaillé à entretenir ce goût et cette estime. Nous cherchâmes après à bien des reprises. L'un n'était pas sûr, un autre pas

assez distingué, celui-ci manquait de poids, celui-là ne serait pas approuvé du public, sans compter l'embarras de trouver sûreté, fermeté et capacité dans un même sujet. A chaque discussion cet embarras nous fit quitter prise et remettre à plus de réflexion et d'examen, et pour le dire tout de suite, ces remises, devant et depuis le testament, nous conduisirent jusqu'à la mort du roi, tant sur le choix que sur la mécanique, ce qui me fait remettre d'expliquer l'un et l'autre au temps où M. le duc d'Orléans les décida, ainsi que les membres de tous les conseils.

CHAPITRE CCCXCVII.

Je propose à M. le duc d'Orléans de convoquer aussitôt après la mort du roi les états généraux qui sont sans danger et utiles sur les finances, avantageux à M. le duc d'Orléans. — Grand parti à tirer délicatement des états généraux sur les renonciations. — Rien de répréhensible par rapport au roi dans la conduite proposée à M. le duc d'Orléans par rapport à la tenue des états généraux. — Usage possible à faire des états généraux à l'égard du duc du Maine. — Mécanique à observer.

Il y avait longtemps que je pensais à une assemblée d'états généraux, et que je repassais dans mon esprit le pour et le contre d'une aussi importante résolution. J'en repassai dans ma mémoire les occasions, les inconvénients, les fruits de leurs diverses tenues; je les combinai, je les rapprochai des mœurs et de la situation présente. Plus j'y sentis de différence, plus je me déterminai à leur convocation. Plus de partis dans l'état, car celui du duc du Maine n'était qu'une cabale odieuse qui n'avait d'appui que l'ignorance, la faveur présente, et l'artifice dont le méprisable et timide chef, ni les bouillons insensés d'une épouse qui n'avait de respectable que sa naissance, qu'elle-même tournait contre soi, ne pouvaient effrayer qu'à la faveur des ténèbres, leurs utiles protectrices; plus de restes de ces anciennes factions d'Orléans et de Bourgogne; personne dans la maison de Lorraine dont le mérite, l'acquêt, les talents, le crédit,

suite ni la puissance fissent souvenir de la ligue; lus d'huguenots et point de vrais personnages en aucun enre ni état, tant ce long règne de vile bourgeoisie, droite à gouverner pour soi et à prendre le roi par ses ibles, avait su tout anéantir, et empêcher tout homme 'être des hommes, en exterminant toute émulation, oute capacité, tout fruit d'instruction, et en éloignant t perdant avec soin tout homme qui montrait quelque pplication et quelque sentiment.

Cette triste vérité qui avait arrêté M. le duc d'Orléans t moi sur la désignation de gens propres à entrer dans e conseil de régence, tant elle avait anéanti les sujets, levenait une sécurité contre le danger d'une assemblée l'états généraux. Il est vrai aussi que les personnes les lus séduites par ce grand nom auraient peine à monrer aucun fruit de leurs diverses tenues, mais il n'est as moins vrai que la situation présente n'avait aucun rait de ressemblance avec toutes celles où on les avait onvoqués, et qu'il ne s'était encore jamais présenté aucune conjoncture où ils pussent l'être avec plus de sûreté, et où le fruit qu'on s'en devait proposer fût plus réel et plus solide. C'est ce que me persuadèrent les longues et fréquentes délibérations que j'avais faites là-dessus en moi-même, et qui me déterminèrent à en faire la proposition à M. le duc d'Orléans. Je le priai de ne prendre point d'alarme avant d'avoir ouï les raisons qui m'avaient convaincu, et après lui avoir exposé celles qui viennent d'être expliquées, je lui mis au meilleur jour que je pus les avantages qu'il en pourrait tirer. Je lui dis que jetant à part les dangers que je venais de lui mettre devant les yeux, mais qui n'ont plus d'existence, le seul péril d'une assemblée d'états généraux ne regardait que ceux qui avaient eu l'administration des affaires, et si l'on veut, par contre-coup, ceux qui les y

ont employés ; que ce péril ne regardait point son alte royale, puisqu'il était de notoriété publique qu'il n avait jamais eu la moindre part, et qu'il n'en pouv prendre aucune en pas un des ministres du roi, ni qui que ce soit qui les ait choisis ni placés ; que ce raison, si les suivantes le touchaient, lui devait persu der de ne pas laisser écouler une heure après la m du roi sans commander aux secrétaires d'état les exp ditions nécessaires à la convocation, à exiger d'e qu'elles fussent toutes faites et parties avant ving quatre heures, à les tenir de près là-dessus, et du m ment qu'elles seraient parties, déclarer publiqueme la convocation ; qu'elle devait être fixée au terme le pl court, tant pour les élections des députés par bailliag que pour l'assemblée de ces députés pour former l états généraux, pour qu'on vît qu'il n'y avait point d leurre, et que c'est tout de bon et tout présentement qu vous les voulez, et pour n'avoir à toucher à rien en attendant leur prompte ouverture, et n'avoir, par conséquent, à répondre de rien ; que les Français, légers, amoureux du changement, abattus sous un joug dont la pesanteur et les pointes étaient sans cesse montées jusqu'au comble pendant ce règne, après la fin duquel tout soupirait, seraient saisis de ravissement à ce rayon d'espérance et de liberté proscrit depuis plus d'un siècle, vers lequel personne n'osait plus lever les yeux, et qui les comblerait d'autant plus de joie, de reconnaissance, d'amour, d'attachement pour celui dont ils tiendraient ce bienfait, qu'il partirait du pur mouvement de sa bonté, du premier instant de l'exercice de son autorité, sans que personne eût eu le moment d'y songer, beaucoup moins le temps ni la hardiesse de le lui demander ; qu'un tel début de régence, qui lui dévouait tous les cœurs sans aucun risque, ne pouvait avoir que de grandes

suites pour lui, et désarçonner entièrement ses ennemis, matière sur laquelle je reviendrai tout à l'heure; que l'état des finances étant tel qu'il était, n'étant ignoré en gros de personne, et les remèdes aussi cruels à choisir, parce qu'il n'y en pouvait avoir d'autres que l'un des trois que j'avais exposés à son altesse royale lorsqu'elle me pressa d'accepter l'administration des finances, ce lui était une chose capitale de montrer effectivement et nettement à quoi elle en est là-dessus, avant qu'elle-même y eût touché le moins du monde, et qu'elle en tirât d'elle un aveu public par écrit, qui serait pour son altesse royale une sûreté pour tous les temps plus que juridique, et la plus authentique décharge, sans tenir rien du bas des décharges ordinaires, ni rien de commun avec l'état des ordonnateurs ordinaires, ni avec le besoin qu'ils ont d'en prendre, et le titre le plus sans réplique et le plus assuré pour canoniser à jamais les améliorations et les soulagements que les finances pourront recevoir pendant la régence, peu perceptibles et peu crus sans cela, ou de pleine justification de l'impossible, si elles n'étaient pas soulagées dans l'état où il constait d'une manière si solennelle que le roi les avait mises, et laissées en mourant : avantage essentiel pour son altesse royale dans tous les temps, et d'autant plus pur qu'il ne s'agit que de montrer ce qui est, sans charger ni accuser personne, et avec la grâce encore de ne souffrir nulle inquisition là-dessus, mais uniquement de chercher le remède à un si grand mal. Déclarer aux états que ce mal étant extrême, et les remèdes extrêmes aussi, son altesse royale croit devoir à la nation de lui remettre le soin de le traiter elle-même; se contenter de lui en découvrir toute la profondeur, lui proposer les trois uniques moyens qui ont pu être aperçus d'opérer dans cette maladie, de lui en laisser faire en toute liberté la discussion et le

choix, et de ne se réserver qu'à lui fournir tous les écla cissements qui seront en son pouvoir, et qu'elle pour désirer pour se guider dans un choix si difficile, ou trouver quelque autre solution, et après qu'elle au décidé seule et en pleine et franche liberté, se réserv l'exécution fidèle et littérale de ce qu'elle aura stat par forme d'avis sur cette grande affaire ; l'exhorter n'y pas perdre un moment, parce qu'elle n'est pas nature à pouvoir demeurer en suspens sans que toute machine du gouvernement soit aussi arrêtée. Finir p dire un mot, non pour rendre un compte qui n'est pas d et dont il se faut bien garder de faire le premier exempl mais légèrement avec un air de bonté et de confianc leur parler, dis-je, en deux mots, de l'établissement d conseils, déclarés et en fonction entre la convocation la première séance des états généraux, et sous prétex de les avertir que le conseil établi pour les finances n fait et ne fera que continuer la forme du gouverneme précédent, sans innover ni toucher à rien jusqu'à la dé cision de l'avis des états, qui est remise à leur sagess pour se conformer après à celle qu'on en attend.

« Je ne crois pas, ajoutai-je, qu'il faille recourir l'éloquence pour vous persuader du prodigieux effet q ce discours produira en votre faveur. La multitude ignorante, qui croit les états généraux revêtus d'un grand pouvoir, nagera dans la joie et vous bénira comme le restaurateur des droits anéantis de la nation. Le moindre nombre, qui est instruit que les états généraux sont sans aucun pouvoir par leur nature, et que ce n'est que les députés de leurs commettants pour exposer leurs griefs, leurs plaintes, la justice et les grâces qu'ils demandent, en un mot, de simples plaignants et suppliants, verront votre complaisance comme les arrhes du gouvernement le plus juste et le plus doux ; et ceux qui auront l'œil

plus perçant que les autres apercevront bien que vous ne faites essentiellement rien de plus que ce qu'ont pratiqué tous nos rois en toutes les assemblées tant d'états généraux que de notables, qu'ils ont toujours consultés principalement sur la matière des finances, et que vous ne faites que vous décharger sur eux du choix des remèdes, qui ne peuvent être que cruels et odieux, desquels, après leur décision, personne n'aura plus à se plaindre, tout au moins à se prendre à vous de sa ruine et des malheurs publics. »

Je vins ensuite à ce qui touchait M. le duc d'Orléans d'une façon encore plus particulière; je lui parlai des renonciations. Je lui remis devant les yeux combien elles étaient informes et radicalement destituées de tout ce qui pouvait opérer la force et le droit d'un tel acte, le premier qu'on eût vu sous les trois races de nos rois pour intervertir l'ordre, jusque-là si sacré, à l'aînesse masculine, légitime, de mâle en mâle, à la succession nécessaire à la couronne. Cette importante matière avait tant été discutée en son temps entre M. le duc de Berry, lui surtout et moi, qu'il l'avait encore bien présente. Je partis donc de là pour lui faire entendre de quelle importance il lui était de profiter de la tenue des états généraux pour les capter, comme il était sûr qu'il se les dévouerait par tout ce qui vient d'être exposé, et d'en saisir les premiers élans d'amour et de reconnaissance pour se faire acclamer en conséquence des renonciations, et en tirer brusquement un acte solennel en forme de certificat du vœu unanime.

Je lui fis sentir la nécessité de suppléer au juridique par un populaire de ce poids, et de profiter de l'erreur si répandue du prétendu pouvoir des états généraux; qu'après ce qu'ils auraient fait en sa faveur, la nation se croirait engagée à le soutenir à jamais, par cette chi-

mère même de ce droit qui lui était si précieuse, ce qui lui donnait toute la plus grande sûreté et la plus complète de succéder, le cas arrivant, en quelque temps que ce pût être, à l'exclusion de la branche d'Espagne, par l'intérêt essentiel que la nation commise se croirait dans tous les temps y avoir. En même temps je lui fis remarquer qu'en tirant pour soi le plus grand parti qu'il était possible, et l'assurance la plus certaine d'avoir à jamais la nation pour soi et pour sa branche contre celle d'Espagne, ce qui faisait également pour tous les princes du sang, et qui en augmentait la force par le nombre et le poids des intéressés, il n'acquerrait ce suprême avantage que par un simple leurre auquel la nation se prendrait, et qui ne donnait rien aux états généraux. Alors je lui fis sentir l'adresse et la délicatesse, à laquelle sur toutes choses il fallait bien prendre garde de s'attacher à coup sûr, que les états ne prononceraient rien, ne statueraient rien, ne confirmeraient rien; que leur acclamation ne serait jamais que ce qu'on appelle *verba et voces*, laquelle pourtant engagerait la nation à toujours par des liens d'autant moins dissolubles, qu'elle se tiendrait intéressée pour son droit le plus cher qu'elle croirait avoir exercé et qu'elle soutiendrait, le cas avenant, en quelque temps que ce pût être, par ce motif le plus puissant sur une nation, pour légère qu'elle puisse être, qui est de se croire en pouvoir de se donner un maître, et de régler la succession à la couronne, tandis qu'elle n'aura fait qu'une acclamation. Je fis prendre garde aussi à M. le duc d'Orléans à la même adresse et délicatesse pour l'acte par écrit en forme de simple certificat de l'acclamation, parce que le certificat pur et simple qu'une chose a été faite n'est qu'une preuve qu'elle a été faite, n'en peut changer l'être et la nature, ni avoir plus de force et d'autorité que la chose qu'il ne fait que cer-

ler; or cette chose n'étant ni loi, ni ordonnance, ni mple confirmation même, l'acte qui la certifie avoir é faite ne lui donne rien de plus qu'elle n'a; ainsi le arre est entier, tout y est vide, les états-généraux en acquièrent aucun droit, et néanmoins M. le duc Orléans en a tout l'essentiel par cette erreur spécieuse, si intéressant toute la nation, et qui pour son plus ier intérêt à elle-même la lie à lui pour jamais et à tous s autres princes du sang, par l'exclusion de la branche Espagne de succéder à la couronne.

Le moyen ensuite de contenir les états, après les avoir puissamment excités, me parut bien aisé: protester rec confiance et modestie qu'on ne veut que leurs œurs, qu'on compte leur parole donnée par cette accla-iation pour si sacrée et si certaine, qu'on ne croirait as la mériter si on souffrait qu'ils donnassent plus; u'on le déchirerait même, et qu'on regardait recevoir avantage comme un crime. Qu'on acceptait cette pa-ole uniquement pour l'extrême plaisir de recevoir une elle marque de l'affection publique, et pour la consi-ération éloignée du repos de la France, mais dans le ésir passionné et la ferme espérance que le cas prévu 'arrivera jamais, par la longue vie du roi, et la grande énédiction de Dieu sur sa postérité; qu'aller plus loin ue cette parole si flatteuse, et le très-simple certificat ui en fait foi, ne peut convenir au respect des circon-tances, qui sont un régent qui, pour le présent, ne eut encore rien voir de longtemps entre le roi et lui. Se enir à ces termes de confiance et de reconnaissance, de odestie, de respect, de raisons, inébranlablement, ivec la plus extrême attention à n'en pas laisser soup-onner davantage; paraphraser ces choses et les com-pliments; surtout brusquer l'affaire, couper court, finir, et ne manquer pas après de bien imposer silence sur l'ac-

clamation et le certificat, et toute cette matière; d
y bien tenir la main, sous prétexte que sous un roi hor
d'état de régner par lui-même, et de se marier de long
temps, c'est une matière qui, passé la nécessité rem
plie, est odieuse, et n'est propre qu'à des soupçons, à
donner lieu aux méchants, et à qui aime le désordre,
de troubler l'harmonie, le concert, la bonté et la con
fiance du roi pour le régent; mais ne dire cela, et ave
fermeté, qu'après la chose entièrement faite, de peur
d'y jeter des réflexions et de l'embarras. Outre le fruit
infini de rejeter sur les états les suites douloureuses du
remède auquel ils auront donné la préférence pour les
finances, d'avoir acquis par leur tenue, et cette marque
de déférence, l'amour et la confiance de la nation, et
de l'avoir liée par son acclamation, à l'exclusion de la
branche d'Espagne de la succession à la couronne, par
les liens les plus sûrs, les plus forts et les plus durables,
quelle force d'autorité et de puissance cette union si
éclatante et si prompte du corps de la nation avec M. le
duc d'Orléans, à l'entrée de sa régence, ne lui donne-
t-elle pas au dedans, pour contenir princes du sang,
grands corps! quelle utile réputation au dehors pour ar-
rêter les puissances qui pourraient être tentées de profi-
ter de la faiblesse d'une longue minorité! et quel contre-
coup sur ses ennemis domestiques, et sur l'Espagne
même, dont l'appui et les liaisons n'auraient plus d'ob-
jet pour elle, ni de prétexte et d'assurances pour *eux!*

Une réflexion naturelle découvre que les états géné-
raux sont presque tous composés de gens de province
des trois ordres, surtout du premier et du dernier; que
presque tous ceux, corps et particuliers, sur qui porte
cet immense faix de dettes du roi sont de Paris; que la
noblesse des provinces, quoique tombée par sa pauvreté
dans les mésalliances, n'en a point ou presque point fait

hors de son pays, et ne tient point aux créanciers du roi, qui sont tous des financiers établis à Paris, et des corps de roturiers richards de la même ville, comme secrétaires du roi, trésoriers de France, et toute espèce de trésoriers, fermiers généraux, etc., gens à n'être point députés pour le tiers-état; par conséquent, que la grande pluralité des députés des trois ordres aura un intérêt personnel, et pour leurs commettants, à préférer la banqueroute à la durée et à toute augmentation possible des impositions, et comptera pour peu les ruines et les cris que causera la banqueroute, en comparaison de la délivrance de tant de sortes d'impôts qui révèlent le secret des familles, en troublent l'économie et les dispositions domestiques, livrent chacun à la malice et à l'avidité des financiers de toute espèce, ôtent toute liberté au commerce intérieur et extérieur, et le ruinent avec tous les particuliers. Cette vue de liberté, d'impôts médiocres, et encore aux choix des états, en connaissance de cause par l'expérience de leurs effets, l'aise de se voir au courant, leur feront voir une nouvelle terre et de nouveaux cieux, et ne les laisseront pas balancer entre leur propre bonheur, et le malheur des créanciers. Les rentes sur l'hôtel-de-ville, où beaucoup de députés se pourront trouver intéressés, auront peut-être quelque exception par cet intérêt; peut-être encore le comparant avec celui d'abroger un plus grand nombre d'impôts, la modification serait-elle légère, ou même n'y en aurait-il point, et c'est à la banqueroute, si flatteuse par elle-même pour le gros, qu'il faudrait tourner les états avec adresse. J'ajoutai que ce serait perdre presque tout le fruit que M. le duc d'Orléans recueillerait de tout ce qui vient d'être dit, s'il ne se faisait pas une loi, qu'aucune considération ne pût entamer dans la suite, de se conformer inviolablement au choix du remède porté par l'avis

formé par les états. Y manquer, ce serait se déshonorer par la plus publique et la plus solennelle de toutes les tromperies, tourner l'amour et la confiance de la nation en haine et en désir de vengeance, je ne craignis pas d'ajouter, s'exposer à une révolution, sans être plaint ni secouru de personne, et donner beau jeu aux étrangers d'en profiter, et à l'Espagne de le perdre.

A l'égard du jeune roi, je priai M. le duc d'Orléans de considérer qu'il n'y avait rien dans toute cette conduite qui en aucun temps lui pût être rendu suspect avec la plus légère apparence, et dont il ne fût en état de lui rendre le compte le plus exact. Son altesse royale trouve en arrivant à la régence les finances dans un désordre et dans un état désespéré, les peuples au delà des derniers abois, le commerce ruiné, toute confiance perdue, nul remède que les plus cruels. Il n'accuse personne, personne aussi n'est accusé, mais lui, qui n'a jamais eu la moindre part aux affaires, a raison de n'y vouloir pas toucher du bout du doigt sans avoir exposé leur situation au public, et ne présume pas assez de soi pour de son chef y apporter des remèdes. Il n'en aperçoit que de cruels, c'est le public qui en portera tout le poids et toute la souffrance, soit d'une manière ou de l'autre ; n'est-il pas de la sagesse et de l'équité de lui en laisser le choix? C'est aux états généraux qu'il le défère. Il ne fait en cela qu'imiter les rois prédécesseurs, et Louis XIII lui-même, qui les assembla et les consulta à Paris en 1614. Il a suivi l'avis des états généraux. On ne peut donc lui imputer de présomption dans une affaire si générale et si principale; on ne peut aussi l'accuser de faiblesse, ni d'avoir fait la plus petite brèche à l'autorité royale, puisqu'il n'a fait qu'imiter à la lettre ce que les rois prédécesseurs, jusqu'au pénultième, ont tous fait, majeurs et mineurs, et pour des

pas bien moins importants. Si les états, touchés de cette confiance, lui en ont marqué leur reconnaissance par cette acclamation sur les renonciations, outre qu'il ne la leur a jamais demandée, ils n'ont rien fait que montrer des voeux, et une disposition de leurs cœurs conforme à celle du feu roi et de toute l'Europe, et pour ainsi dire canoniser ses volontés, les fondements de la paix, ceux du repos de la France en quelque cas que ce puisse être, dont lui et eux espèrent, et ont en même temps montré leurs plus sincères désirs et espérance qu'il puisse n'arriver jamais, en quoi il n'a paru que de la bonne et franche volonté, et rien qui puisse toucher, le plus légèrement même, ni aux droits sacrés de l'autorité royale, ni à ceux d'aucun ordre, corps ni particuliers, pas même, ce qui est tout dire, de la branche d'Espagne, puisqu'elle-même a solennellement et volontairement fait, en pleins cortès assemblés à Madrid, ses renonciations, avant même que M. le duc de Berry et son altesse royale eussent fait les leurs en plein parlement, dans l'assemblée et en présence des pairs, tous mandés par le roi pour s'y trouver. Où y a-t-il dans tout cela quoi que ce soit de tant soit peu répréhensible, en quelque sens qu'il puisse être pris, et de quelque côté qu'on le puisse tourner?

Outre tant de grands et de si avantageux partis qu'on vient de voir que M. le duc d'Orléans pouvait si aisément tirer de la tenue des états généraux, je ne crus pas dangereux d'y en tenter encore un autre, ni fort difficile d'y réussir, en profitant de leur premier enthousiasme de se revoir assemblés, et de se voir déférer l'important choix du remède aux finances, et de leur acclamation sur les renonciations. Il fallait qu'elle fût faite avant de remuer ce qui va être exposé, mais le leur présenter aussitôt après avec la même délicatesse,

afin de profiter, pour les y engager, des idées flatteuses dont ces actes leur auraient rempli la tête, et ne pas perdre le temps jusqu'à ce qu'ils eussent réglé leur avis sur les finances, ce qui aurait trop long trait, et donnerait le temps d'intriguer et de les manier à celui qu'il s'agirait d'attaquer. Dans quelque servitude que tout fût réduit en France, il restait des points sur lesquels la terreur pouvait retenir les discours, mais n'avait pas atteint à corrompre les esprits. Un de ces points était celui des bâtards, de leur établissement, surtout de leur apothéose.

Tout frémissait en secret, jusqu'au milieu de la cour, de leur existence, de leur grandeur, de leur habileté de succéder à la couronne. Elle était regardée comme le renversement de toutes les lois divines et humaines, comme le sceau de tout joug, comme un attentat contre Dieu même, et le tout ensemble, comme le danger le plus imminent de l'état et de tous les particuliers. C'était alors le sentiment intime et général des princes du sang et des grands, par indignation et par intérêt, je dis de ceux mêmes qui devaient le plus au roi, à la faveur de madame de Maintenon, et qui paraissaient le plus en mesures étroites avec le duc du Maine. Je le sais par ce que m'en ont dit à moi-même, et en divers temps et toujours, les maréchaux d'Harcourt, de Villars et de Tessé, et cela du fond du cœur, de dépit, de colère, de raisonnement, point pour me sonder et me faire parler, car ils savaient de reste ce que j'en pensais et sentais, et je cite ceux-là comme étant avec eux en quelque commerce beaucoup moins pourtant avec Tessé qui ne s'en expliquait pas moins librement devant moi, mais lesquels, surtout en ce temps-là, n'étaient avec moi en aucune liaison particulière. Jusqu'au maréchal de Villeroy ne s'en est pas tu avec moi depuis la mort du roi, et fut

un des plus vifs lorsqu'il fut question d'agir contre leur rang en toutes les occasions qui s'en sont présentées, ainsi que les deux autres que j'ai cités, car Tessé n'étant pas duc ne put qu'applaudir. Les gens de qualité n'étaient pas alors moins irrités, et j'en étais informé de plusieurs immédiatement; et par cette bricole, de bien d'autres.

Le parlement, si attaché aux règles anciennes, si hardi en usurpations, comme on l'a vu à propos du bonnet, jusque sur la reine régente, si tenace à les soutenir, n'avait pas caché son indignation de la violence faite a tout ce qu'il y a de plus fort, de plus fixe, de plus ancien, de plus vénérable parmi les lois, en faveur des bâtards, ni le dépit des honneurs qu'ils avaient forcé cette compagnie de leur rendre. Le gros du monde de tous états était irrité d'une grandeur inouïe en tout genre, et jusqu'au peuple ne s'en cachait pas en les voyant passer ou en entendant parler. Cette disposition universelle n'avait point cessé. Les artifices et la cabale ne l'avaient point attaquée, et par ce qui en sera expliqué en son temps, on verra que ces ruses n'auraient pu avoir le moindre succès s'il y avait eu des états généraux. Je crus donc que l'objet des bâtards leur pouvait être présenté comme le plus dangereux colosse, et le plus digne de toute leur attention.

Outre ce qui vient d'être dit de l'impression que cette monstrueuse élévation avait faite sur les esprits, leur montrer le groupe de leurs richesses, de leurs gouvernements, de leurs charges, de cette multitude de gens de guerre et de soldats sous leurs ordres et d'importantes provinces sous leur commandement, avec cette différence que tous autres gouverneurs et chefs de troupes ne l'étaient que de nom, impuissants avec des titres qui n'étaient que de vains noms eux-mêmes inconnus aux lieux et aux

troupes que leurs patentes semblaient leur soumettre, tandis que la marine, l'artillerie, les carabiniers, tous les Suisses et Grisons, et sept ou huit régiments sous leurs noms, outre toutes ces troupes, étaient dans leur très-effective dépendance de tout temps, parce que le roi l'avait ainsi voulu, et qu'encore que leur assiduité près de lui les eût empêchés d'aller en Guyenne, en Languedoc, en Bretagne, ils ne laissaient pas d'y être très-puissants, par l'autorité et les dispositions des grâces que le roi leur y avait soigneusement données. Faire sentir aux états généraux de quel danger était une si formidable puissance entre les mains de deux frères, surtout quand elle était jointe au nom, rang, droits, états de princes du sang, capables de succéder à la couronne, vis-à-vis des princes du sang tous enfants, et sans établissement entre eux tous que le gouvernement de Bourgogne, une belle charge mais uniquement domestique, et sept ou huit régiments sur lesquels ils n'avaient jamais eu l'autorité que les bâtards avaient sur les leurs, et sans contre-poids encore d'aucun seigneur, dont les gouvernements et les charges n'étaient que des noms vides de choses, et qui n'opéraient que des appointements. Faire envisager aux états la facilité qu'avaient les bâtards de tout entreprendre, et les horreurs de leur joug et des guerres civiles pour l'établir et pour s'en défendre. Enfin leur faire toucher l'évidence du crime de lèse-majesté dans l'attentat d'oser prétendre à la couronne, et d'avoir abusé de la faiblesse d'un père qui n'aurait jamais dû reconnaître de doubles adultérins, et qui est le premier qui l'ait osé par la surprise, qu'on a vue ailleurs, pour escalader tous les degrés par lesquels ils sont parvenus à une si effrayante grandeur, et ne s'en faire encore qu'un échelon pour s'assimiler en tout aux princes du sang, jusqu'au monstre incroyable de se

rendre comme eux habiles à succéder à la couronne. Exciter les uns par le renversement des familles, et la tentation aux femmes de devenir mère de semblables géants, les autres par les motifs de la religion, ceux-ci par le mépris et l'anéantissement de toutes les lois, ceux-là par celui de tout ordre, tous par l'exemple qui serait suivi des rois successeurs, dont naîtrait une postérité qui envahirait tout, et ne laisserait rien aux vrais princes du sang, dont ils craindraient et haïraient la naissance, et au-dessous d'eux tout ordre légitime et légal. Surtout leur exposer bien clairement jusqu'où entraîne l'ambition de régner avec un droit tel qu'il puisse être; que tout ce que ces bâtards ont obtenu, surtout les rangs et droits de princes du sang et d'habilité à la couronne, est l'ouvrage du seul duc du Maine; les propos de la duchesse du Maine aux ducs de la Force et d'Aumont à Sceaux; la facilité à tout que donne leurs établissements; enfin combien moindre la distance entre eux et la couronne aujourd'hui qu'à être parvenus à y être déclarés habiles; et que le motif exprimé et enregistré de ces derniers degrés de rang, d'état de princes du sang, d'habilité à succéder à la couronne, est l'honneur qu'ils ont d'être fils et petits-fils du roi. Conduire les états à en conclure que l'adultère étant par là tacitement mis au niveau du mariage par cette énorme expression de l'honneur qu'ils ont d'être fils et petits-fils du roi, il n'y a plus qu'un pas à faire, et dont tout le chemin se trouve frayé, pour les déclarer fils de France, ce qu'on aurait peut-être vu si le roi eût vécu quelque peu davantage, et à quoi même il y a toute apparence, au degré de puissance où le roi s'était mis, à l'état de disgrâce où l'art préparatoire avait réduit M. le duc d'Orléans, à l'enfance de tous les princes du sang, à l'anéantissement et à l'impuissance de tous les ordres du

royaume, à l'ambition démesurée du duc du Maine, et à son pouvoir sans bornes sur la faiblesse du roi à son égard.

Tels sont les motifs à remuer les états généraux, sans que M. le duc d'Orléans y parût en aucune sorte. Exciter tristement, timidement, plaintivement la fermentation des esprits ; s'assurer de leur volonté, exciter leur courage en leur montrant péril, justice, religion, patrie; leur faire sentir que ces grandes choses se trouvent naturellement en leurs mains ; les piquer d'honneur d'immortaliser leur tenue et leurs personnes par se rendre les libérateurs de tout ce qui est le plus sacré et le plus cher aux hommes ; conduire de l'œil l'effet résultant de ce souffle ; inculquer le secret sur l'impression et la résolution, non qu'il se puisse espérer tel qu'il serait nécessaire, mais pour contenir au moins et procéder par chefs accrédités, qui mènent le gros sur parole, sans trop s'expliquer avec eux. Si la mollesse, les délais, les embarras font craindre nul succès, ou un succès équivoque, s'arrêter doucement, laisser évaporer le projet en fumée, où personne n'aurait paru directement. Discours, propos, réflexions en l'air, rien de M. le duc d'Orléans ni d'aucuns personnages ; tous, occupés de l'accablement d'affaires, ont ignoré ces raisonnements, ou n'en ont ouï parler qu'à bâtons rompus et faiblement, et n'ont seulement pas pris la peine de les ramasser. Que fera M. du Maine? A qui s'en prendra-t-il? Que peut-il de pis que ce qu'il a fait? Au contraire, timide comme il est, il sera souple, tremblant; et pourvu qu'il échappe, prendra tout pour bon, et sera le premier à se moquer de propos chimériques, à les dire tels dans la frayeur qu'ils ne se réalisent, et que le cas qu'il en ferait par ses plaintes ne l'engageât plus loin qu'il n'oserait.

Si au contraire on voyait bien distinctement les états

prendre résolument le mors aux dents, les induire à ne donner pas aux bâtards cet avantage, par l'entreprise de se rendre leurs juges, de revenir dans la suite en inspirant au roi majeur de défaire un ouvrage entrepris sur son autorité, et dont l'exemple toléré et laissé en son entier la menace des plus dangereuses entreprises ; mais à suivre leur objet par les moyens les plus respectueux qui ne donnent que plus de force aux plus fermes, et à se garder de la honte de donner dans un piége tendu pour leur faire manquer le principal en haine de l'accessoire. Les porter à s'adresser au roi par une requête en leur nom où tout ce qui vient d'être exposé soit expliqué d'une manière concise, forte, pressante, où il soit bien exprimé que le roi, même à la tête de toute la nation, n'a pas droit de donner à qui que ce soit, ni en aucun cas, le droit de succéder à la couronne acquis aux mâles, de mâles en mâles, d'aîné en aîné, à la maison régnante, à laquelle personne, tant qu'il en peut exister un, ne peut être subrogé. Montrer que ce pas une fois franchi ne reçoit plus de bornes ; que tous les bâtards futurs remueront tout pour atteindre ceux d'aujourd'hui ; qu'un favori peut devenir assez puissant, plus aisément encore un premier ministre, pour se proposer et arriver au même but, et qui auront encore pour eux une naissance illustre, du moins honnête et légitime, non adultérine, réprouvée de Dieu et des hommes, et qui, jusqu'à ces doubles adultérins appelés à la couronne, ne l'avait pas seulement pu être aux droits les plus communs de la société, et n'avait jamais été tirée du néant et des ténèbres ; enfin qu'il n'y a pas plus loin, et peut-être beaucoup moins, dès que tout pouvoir est reconnu en ce genre par l'admission de son exercice, à intervertir l'ordre de la succession entre ceux qui sont reconnus habiles à succéder à la couronne, qu'à donner cette ha-

bilité à ceux que leur naissance n'y appelle pas, encore plus à ceux que le vice infamant de la naissance enterre nécessairement dans la plus épaisse obscurité du non-être, sans état et sans droit à nulle succession, ni donation même la plus ordinaire, pas même de faire passer la leur à leurs enfants légitimes s'ils ont acquis quelque bien. S'arrêter à la réflexion de ce qui serait arrivé de la France et de toute la maison régnante, si ce droit de disposer de la couronne avait été par l'usage reconnu dans les rois, si les fils de Philippe-le-Bel avaient préféré leur sœur à un parent aussi éloigné que Philippe de Valois, et si les fils de Henri II, gouvernés par Catherine de Médicis, par sa haine pour Henri IV, par sa prédilection pour sa fille de Lorraine, par un prétexte de religion qui avait les plus grands appuis, eussent préféré cette sœur à un parent aussi éloigné qu'Henri IV, qui sans cela eut tant de peines et de travaux à essuyer pour se mettre à coups d'épée en possession du royaume qui lui appartenait, et qu'il acheta encore par tant de traités, de millions et d'établissements de la ligue, qui lui avait pensé arracher la couronne tant de fois pour la porter dans une maison étrangère; enfin ce qui serait arrivé de l'état et de la maison de France, si ce droit reconnu de disposer de la couronne eût eu la force des exemples, du temps de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, qui déshéritèrent le Dauphin et toute leur maison, et firent couronner dans Paris le roi d'Angleterre leur gendre et le reconnaître roi régnant de France, sans droit aucun, ni même idée de ce droit.

On sait les suites d'une telle entreprise, qui fit verser tant de sang, qui épuisa tant de trésors, qui mit si longtemps la France à deux doigts de sa perte et de son entier renversement. La richesse, l'importance, la réalité effective d'une matière qui, pour ainsi dire, com-

prend tout, ne doit rien perdre par le lâche et le diffus d'une vaine éloquence. Tout y doit faire voûte et se contretenir par toute la force dont elle est si grandement susceptible; rien d'inutile, tout concis, tout serré, tout en preuves, et en chaîne sans interruption.

Il est donc important d'avoir cette requête toute prête pour ne la pas laisser au différent génie de tant de gens qui ne s'accorderaient qu'en des longueurs très-périlleuses, mais en forme de canevas, pour ménager leur vanité, et s'avantager de leur paresse et des jalousies en leur proposant ce canevas à mettre en forme à leur gré, et qu'ils retoucheront sans peine et en peu de temps, assez pour compter qu'entre leurs mains il est devenu leur ouvrage, ce qu'il est très-important qu'ils se persuadent bien. Il y a toujours dans ces nombreuses assemblées des chefs effectifs à divers étages qui, sans en avoir le nom ni le caractère, en ont la confiance et l'autorité par l'estime, par l'adresse, par une mode que le hasard établit, et que la conduite soutient jusqu'à les rendre presque maîtres de tourner les esprits et les délibérations où ils veulent. C'est ceux-là qu'il faut de bonne heure reconnaître et persuader, pour avoir par eux toute l'assemblée. Et certes, on n'eut jamais plus beau jeu qu'à mettre de telles vérités en évidence, et à toucher les hommes par ce qui est tout à la fois le plus intéressant par toutes les parties sensibles, le plus important et le plus raisonnable par tout ce qu'il s'y peut faire de sages réflexions, de plus odieux et de plus périlleux en soi et par ses suites, enfin de plus juste, de plus nécessaire, de plus instant, de plus essentiel à arrêter pour jamais par une punition qui, proportionnée aux attentats, mette pour jamais à l'abri de Titans et d'usurpateurs possibles la nation, la couronne, et l'unique maison

qui, tant qu'elle dure, y a un droit unique et exclusivement acquis, qui assure à jamais le repos et la tranquillité publique à son égard, et la prééminence si distinctive de cette maison sur toutes les autres maisons du monde.

On ne peut donc donner trop d'adresse, de délicatesse et de soins pour dignement et nerveusement dresser ce canevas, le faire promptement tourner et adopter par les états en requête, la leur rendre leur et comme le chef-d'œuvre de leur sagesse et de leur poids, surtout la leur montrer sans danger, par l'impuissance de ceux qu'elle regarde contre une multitude qui représente le corps de la nation. Ne point laisser d'intervalle entre l'adoption de la requête et sa présentation, pour éviter les mouvements et les artifices du duc du Maine, en quoi il s'est montré si grand maître ; et par les mêmes moyens qu'on sera parvenu à l'adoption de la requête, et à la résolution de la présenter, n'y pas perdre un seul instant, et, s'il est possible, sans mettre une seule nuit entre deux. Cette présentation est l'engagement, par conséquent le premier coup de partie et celui qui entraîne le reste. Arrivés à ce point, la mécanique est aisée. Je comptais que Meudon serait prêté à la reine d'Angleterre pour s'y tenir avec sa cour et sa suite, et laisser Saint-Germain libre aux états généraux, où, à tous égards, ils auraient été fort bien, ni trop loin ni trop près de Paris, et M. le duc d'Orléans en liberté de tenir le roi à Paris, à Versailles, à Marly, comme il l'aurait voulu, pour en différents temps s'approcher ou s'éloigner davantage de Saint-Germain. C'est dans le salon de Marly où il aurait fallu destiner les audiences à donner par le roi aux états, comme un lieu vaste, commode, dégagé de quatre côtés, joignant l'appartement

du roi et celui du régent, un corps de maison isolé, et toutefois enfermé et gardé, et à une lieue de Saint-Germain.

Aussitôt donc que la requête par le vœu des états serait prête à être présentée, partir tous en corps, et ne prendre que le temps, toujours assez long, d'un pareil embarquement dans les carrosses qu'on aurait pris partout où on aurait pu, mais dont sous main on aurait fait rencontrer sous divers prétextes le plus qu'on aurait pu sans rien marquer ; prendre, dis-je, ce temps pour envoyer devant quelques députés au régent, l'avertir de la résolution prise de venir en corps trouver le roi, desquels ils sont chargés de supplier son altesse royale de les conduire à sa majesté pour lui demander audience, et lui dire qu'ils sont en chemin et qu'ils vont arriver. Il ne sera pas inutile qu'il y ait quelque dispute entre le régent et eux sur l'affaire qui les amène, dont les députés éviteront de s'expliquer clairement et même devant le roi. C'est à l'adresse du régent à s'y conduire avec délicatesse, entre trop d'inquiétude et trop de froideur, sur une explication plus précise qu'il se faut bien garder de causer pour éviter l'embarras qu'elle ferait naître, et qu'il faudrait pourtant surmonter, et pour ne pas émousser l'effet de la surprise et de tout ce qui l'accompagne, qui ne pourra qu'être grand, quelque chose qu'il est impossible qu'il n'en ait pas transpiré alors. Les états arrivant vers la chapelle où on met pied à terre seront conduits au roi, rencontrés en chemin dans le petit salon par le régent, non par cérémonial, mais voulant savoir plus clairement ce qui les amène, et ne laissant pas de s'avancer toujours et d'arriver avec eux jusqu'au roi, sans avoir été plus satisfait.

Une très-courte et très-respectueuse harangue annoncera l'excès de l'importance de ce qui les amène ainsi aux

pieds du roi, et finira par lui demander la permission de lui présenter leur très-humble requête, et de leur permettre d'attendre à Marly qu'il lui ait plu de la faire examiner par son conseil, persuadés qu'elle y sera trouvée si simple, si importante, si juste, que l'examen n'en pourra être long et qu'il leur sera favorable. La recevoir et la faire examiner n'est pas chose qui se puisse refuser. Le roi se retirera dans son appartement et le régent dans le sien, avec les députés à la suite de l'affaire, qui alors s'en expliqueront nettement. Débat entre eux et le régent, qui ne trouvera pas que ce soit chose à répondre ainsi sur-le-champ, et eux qui ne se laisseront point persuader de quitter prise, et qui protesteront que les états sont résolus de ne pas sortir du salon, aux portes duquel il sera bon qu'il y ait plus que les Suisses ordinaires, pour empêcher l'entrée aux gens suspects. Les députés ne manqueront pas de récuser ceux du conseil que leur requête regarde, et finalement le conseil sera mandé et assemblé sur-le-champ. M. le duc d'Orléans y marquera sa surprise sans s'engager en grands discours, et plus encore son étonnement et son embarras de l'opiniâtre résolution des états à demeurer dans le salon jusqu'à la réponse à leur requête, pour communiquer au conseil le même embarras et le même étonnement. Ce sera après à son adresse, à sa délicatesse, à son esprit, à son poids à ne s'ouvrir sur rien que sur l'importance de la requête, l'état violent et plus qu'embarrassant qui naît de cette attente opiniâtre des états généraux dans le salon, la nécessité extrême de les ménager, profiter de l'absence de ceux que la requête regarde, nécessairement abstenus du conseil, et de l'intérêt et de la bonne volonté qu'il peut trouver dans les autres membres, et faire conclure que la requête sera renvoyée par le roi au parlement pour y être jugée, les pairs mandés de s'y trouver par le

oi, comme étant cause très-majeure; laisser les portes rmées, passer par le petit salon avec le conseil dans le abinet du roi, lui rendre compte de la résolution, re-asser chez lui avec le conseil, mander dans le salon les léputés commis à la suite de l'affaire, leur remettre le ésultat du conseil signé de lui, de tout le conseil et du ecrétaire d'état qui en tient le registre, et en leur pré-ence lui ordonner d'aller expédier sur-le-champ le ren-roi de leur requête et de la leur envoyer à Saint-Germain. Les députés demanderont que le roi veuille bien recevoir le très-humble remercîment des états, ajouteront que cependant le renvoi pourra être expédié, et déclareront que les états ne partiront point de Marly qu'ils n'aient toutes les lettres et expéditions nécessaires. Altercation encore là-dessus, fermeté d'une part, complaisance enfin de l'autre sur une chose qui n'emporte rien de plus que ce qui est accordé.

Les députés retourneront dans le salon rendre compte du succès de leur requête, tandis que le régent, suivi du conseil, passera chez le roi pour le suivre à l'audience de remercîment qu'il ira donner aux états. Ce remer-cîment sera pathétique sur l'importance de l'affaire, énergique sur la fidélité et l'attachement. Le roi, le ré-gent et le conseil à sa suite retirés, les états iront par leurs députés remercier le régent et le conseil retournés chez lui, attendront leurs expéditions, les examineront bien en les recevant des mains du secrétaire d'état, et s'en retourneront avec à Saint-Germain.

Le premier président, le doyen du parlement et les gens du roi seront mandés le lendemain pour recevoir du roi, en présence et par la bouche du régent, les or-dres conformes au renvoi, et pour leur recommander l'importance de l'affaire, tant en elle-même que par la dignité des états et la considération de ceux qu'elle re-

garde. C'est après à M. le duc d'Orléans à se savoir lestement tirer d'intrigue dans sa famille; surprise, force embarras de pareille démarche et si opiniâtre; et à savoir adroitement profiter de la gravité des raisons, des dispositions des juges, du poids de ce grand nom d'états généraux, et de la nature d'une affaire qui n'est embarrassée ni de lois diverses, ni d'ordonnances, ni de coutumes, ni d'arrêts, ni de procédures, et qui s'offre toute entière de première vue, pour accélérer et terminer au gré de pleine et entière justice et de barrière inaltérable à l'avenir; enfin, dans le jugement et après le jugement, de distinguer entre les deux frères, innocent d'avec le coupable, suivant leur mérite à chacun. La suite a bien fait voir combien j'avais eu raison de concevoir ce dessein, et combien celui à qui il était si nécessaire et à qui il devait être si doux, en était peu capable en effet, quoiqu'il eût paru le goûter et le sentir.

Une idée sans exécution est un songe, et son développement dans tout ce détail un roman. Je l'ai compris avant de l'écrire. Mais j'ai cru me devoir à moi-même de montrer que je n'enfante pas des chimères; la nécessité, l'importance, l'équité de la chose par la foule des plus fortes et des plus évidentes raisons; la possibilité et peut-être la facilité en présentant la disposition des esprits générale alors, et une suite de mécanique qu'il faut en tous projets se rendre à soi-même claire et faisable par un mûr examen des obstacles et des difficultés d'une part, et de l'autre des moyens de réussir. Un roman serait un nom bien impropre à donner au rétablissement d'un gouvernement sage et mesuré; au relèvement de la noblesse anéantie, ruinée, méprisée, foulée aux pieds; à celui du calme dans l'église; à l'allégement du joug, sans attenter quoi que ce soit à l'autorité royale, joug qu'on sent assez sans

qu'il soit besoin de l'expliquer, et qui a conduit Louis XIV aux derniers bords du précipice ; à laisser au moins à la nation le choix du genre de ses souffrances, puisqu'il n'est plus possible de l'en délivrer, enfin de préserver la couronne des attentats ambitieux, de conserver à la maison régnante l'éclat de sa prérogative, si uniquement distinctive, et la tranquillité intérieure de l'état du péril du titanisme, et des dangereuses secousses qu'il ne peut manquer d'en recevoir, puisque pour des choses si monstrueusement nouvelles on est contraint de les exprimer par des mots faits pour les pouvoir exprimer. Si des projets de cette qualité, et dont l'exécution est rendue sensible, n'ont pas réussi, c'est qu'ils n'ont pas trouvé dans le temps le plus favorable un régent assez ferme et qui eût en soi assez de suite. On en verra d'autres dans le cours de cette année et des suivantes qui ont eu le même sort. Dois-je me repentir pour cela de les avoir pensés et proposés ? J'ai toujours cru que ce n'était pas le succès qui décidait de la valeur des choses qui se proposent, beaucoup moins quand il dépend d'un autre qui néglige de les suivre ou qui ne veut pas même les entreprendre. Ce qui va suivre est de ce dernier genre.

CHAPITRE CCCXCVIII.

Discussion entre M. le duc d'Orléans et moi sur la manière d'é-tablir et de déclarer sa régence. — Aveu célèbre du parlem[ent] par la bouche du premier président de la Vacquerie y séant [de] l'entière incompétence de cette compagnie de toute mati[ère] d'état et de gouvernement. — Deux uniques et modern[es] exemples de régences faites au parlement. — Causes de ce[tte] nouveauté. — Raisons de se passer du parlement pour la r[é]-gence comme toujours avant ces deux derniers exemples. — Observation à l'occasion de la majorité de Charles IX, et [de] l'interprétation de l'âge de la majorité des rois. — Mesures [et] conduite à tenir pour prendre la régence. — Conduite à te[nir] sur les dispositions du roi indifférentes, et sur le traitem[ent] à faire à madame de Maintenon. — Prévoyances à avoir.

Après de longs et de fréquents tête-à-tête sur toutes ces différentes matières, entre M. le duc d'Orléans et moi, nous vînmes à celles de la régence. Je l'avais fort examinée, et voici comme je lui en parlai et ce que je lui proposai. Je lui dis qu'il ne s'agissait point ici de ces régences réglées par les rois pendant l'absence qu'ils vont faire hors de leur royaume et qui finissent par leur retour, mais de celles uniquement que la mort d'un roi et la minorité de son successeur rendent nécessaires. Je n'eus pas de peine à montrer que celles-là tombent de droit tellement au plus proche du roi mineur, que les mères et les sœurs y sont admises, quoique les femelles

ient exclues de la couronne, et que par conséquent ni s cabales ni quelque disposition que le roi pût faire, n'était pas dans le possible de la lui ôter; qu'à l'égard e la brider, ce qui ne se pouvait tenter que par des lispositions du roi odieuses, il savait ce que les plus ages et les plus solennelles étaient devenues aussitôt près la mort de Charles V et de Louis XIII qui les vaient faites, sur lesquelles il n'y avait point à craindre ue celles du roi eussent de l'avantage pour toutes sortes e raisons; que néanmoins il fallait penser à s'en garanir en ne se commettant pas avec imprudence; que si le oi faisait des dispositions là-dessus, il n'y avait point à douter qu'elles ne tendissent à le diminuer pour accroître le duc du Maine; que sans me départir de ce que je lui avais dit de la disposition des esprits, et en particulier du parlement sur la grandeur des bâtards, surtout sur leur apothéose, il fallait songer que le premier président était l'âme damnée de M. et de madame du Maine, qui pour leur intérêt l'avaient mis à la tête du parlement, dont il épouserait aveuglément toutes les volontés, parce que, brouillé par cet attachement avec madame la Duchesse et les princes du sang, ne pouvant par cela même s'assurer de son altesse royale, et mal au dernier point par l'affaire du bonnet avec tant de gens considérables, il n'avait de ressource que la protection du duc du Maine, et par conséquent le plus vif intérêt à toute sa grandeur, et son pouvoir; que tel que fût le premier président, il avait acquis à force de manéges du crédit dans sa compagnie, éblouie de son jargon, de sa politesse, de l'attachement qu'il leur avait persuadé avoir pour tous les avantages de la compagnie et de ses magistrats, enfin par ses grands airs, sa table, sa dépense, et l'union que l'affaire du bonnet avait si bien rétablie entre lui et les présidents à mortier, dont quel-

ques-uns auparavant le tenaient en brassière; que les cabales et les bassesses qui ne coûtaient rien à M. ni à madame du Maine, qui avaient tant fait leurs preuves en artifices et en noires inventions, étaient indignes de tout homme et impraticables pour son altesse royale, dans le degré surtout où elle se trouvait; qu'autre chose était de présenter un colosse dangereux à abattre et les plus saintes lois à préserver d'une ambition démesurée et toute-puissante, autre chose d'entrer en concurrence avec ce colosse sur des dispositions du roi en sa faveur à la diminution de l'autorité d'un régent; qu'indépendamment d'équité, le parlement est toujours porté à se croire et à se faire, autant qu'il en trouve les occasions, le modérateur de la puissance, puisqu'il a si souvent tenté de le faire sentir même aux rois, à plus forte raison dans une entrée de régence, temps de faiblesse dont ce corps a toujours su se prévaloir; que le même amour-propre qui le flatterait d'avoir à prononcer sur le renversement du colosse, si la cause lui en était déférée, lui ferait goûter la justice et les raisons d'user du pouvoir de le renverser.

Ce même amour-propre trouvera sa satisfaction à prononcer entre le régent et ce colosse, et comme il ne s'agira pas alors de le détruire, le même amour-propre le portera à le favoriser sous différents prétextes pour faire naître une suite de divisions dont il espérera se mêler et en profiter, et pour avoir un puissant soutien de sa considération et de son autorité qui, en minorité, a si souvent entrepris sur l'autorité royale qui est celle dont le régent est revêtu et qu'il ne doit pas laisser entamer. De ce raisonnement, qui n'a rien de contraire à la disposition du parlement contre les bâtards et leur grandeur, et où il ne s'agit pas de les remettre dans les bornes, il sera aisé aux manéges du duc du Maine et de

Mesmes de le tourner favorablement aux prétentions du duc du Maine. Ainsi lutte indécente, inégale et publique; et si elle bâte mal suivant ces apparences, quel embarras et peut-être quels désordres! Certainement, quel lustre et quel degré de continuelles entreprises du parlement, qui se voudra mêler de tout avec autorité! Quel triomphe et quelle dangereuse victoire du duc du Maine! quelle honte pour le régent! et quelle situation pendant tout le cours de la régence! On tremble donc avec raison en pensant jusqu'où tout cela peut porter.

Je proposai à M. le duc d'Orléans de ne s'y pas commettre et de prendre un autre tour. Je lui fis observer qu'il ne s'était fait au parlement que les deux dernières régences. On n'y avait jamais songé auparavant. Le duc d'Orléans, dépité de voir la régence entre les mains de madame de Beaujeu, femme du frère du duc de Bourbon, connétable de France, et sœur fort aînée de Charles VIII, pendant sa minorité, tenta la voie de se plaindre, et de demander au parlement justice du tort qu'il prétendait être fait à son droit sur la régence. La réponse célèbre que le premier président de la Vacquerie lui fit en plein parlement n'est ignorée de personne, et se trouve la même dans toutes les histoires : « La cour, lui dit ce magistrat, n'est établie que pour juger au nom et à la décharge du roi les procès entre ses sujets, et nullement pour se mêler d'aucune affaire d'état ni du gouvernement où elle n'a pas droit d'entrer, sinon par un commandement exprès de sa majesté. » Le duc d'Orléans, lors héritier présomptif de la couronne, et qui y succéda à Charles VIII, sous le nom de Louis XII, ne put tirer autre chose du parlement. Il prit les armes, il n'y fut point heureux; madame de Beaujeu demeura régente sans question ni difficulté, et son administration fut bonne et heureuse, jusqu'à la majorité de Char-

les VIII. Je passe madame d'Angoulême qui n'a été régente que pendant deux absences du roi François Ier son fils, qui l'établit en partant, et la reine Marie-Thérèse que le roi établit deux fois régente en partant pour ses conquêtes. Ainsi, jusqu'à la mort de Henri IV, nulle mention du parlement à cet égard.

Personne n'ignore de quelle manière le parricide fut commis, ni les ténèbres qui ont couvert un si grand crime. Il est difficile aussi de se refuser d'en deviner la cause que ces ténèbres mêmes indiquent, et que les histoires et les mémoires de ces temps-là font sentir et même quelque chose de plus. Cette remarque était nécessaire, on s'en contentera. Le cas était unique. Le roi mort à l'instant au milieu des seigneurs, qui étaient *dans* son carrosse qu'ils firent retourner au Louvre avec le corps du roi, peu de grands à Paris, le prince de Condé hors du royaume, le comte de Soissons chez lui mécontent de ce qui s'était passé sur la duchesse de Vendôme au couronnement de la reine; l'intérieur intime du Louvre, peu étonné et gardant moins que médiocrement les bienséances, tout occupé d'assurer toute l'autorité à la reine pour établir la leur et leur fortune; cette princesse élevée au-dessus de toute faiblesse, et sans distraction sur tout ce qui pouvait établir sa pleine et entière régence, on courut au parlement pour avoir un lieu public et solennel, et un corps intéressé à soutenir ce qui se ferait dans son sein; un corps encore qu'on avait à ménager par d'autres raisons plus ténébreuses, et qui n'étaient pas moins importantes. Le duc d'Épernon environna de son infanterie le dehors et le dedans des Grands-Augustins où le parlement tenait ses séances, depuis que le palais était occupé des préparatifs qui s'y faisaient pour les fêtes qui devaient suivre le couronnement de la reine. Tout cela se fit sur-le-champ; M. de Guise et lui

entrèrent en séance, et la reine y fut aussitôt déclarée régente, en présence de trois ou quatre autres pairs ou officiers de la couronne, qui y arrivèrent l'un après l'autre.

Le murmure fut grand d'une nouveauté si subite et si précipitée; force mouvements ranimés par la prompte arrivée et les plaintes de M. le comte de Soissons, et depuis encore par le retour du prince de Condé, et ses prétentions. Mais la chose était faite, et la déprédation des trésors d'Henri IV, déposés à la Bastille pour l'exécution de ses grands desseins et la guerre de Clèves, achevèrent d'affermir l'autorité de la régente, ou plutôt des gens qui la gouvernaient. C'est le premier exemple d'une régence faite au parlement. On laisse à juger et des causes et de la manière et du droit qu'il peut avoir acquis au parlement.

Le second exemple est tout de suite, lorsque la mort la plus sainte, la plus héroïque couronna la vie la plus illustre et la plus juste, et en fit à tous les rois la plus sublime leçon. La valeur de Louis XIII, si utilement brillante lors du malheur de Corbie, aux îles de La Rochelle, au siége de cette ville, et à tant d'autres exploits, au célèbre Pas de Suze, en Roussillon, et partout où sa conduite ne fut pas moins admirable; la sagesse de son gouvernement, le discernement de ses choix, l'équité de son règne, la piété de sa belle vie, tant de vertus enfin si relevées par sa rare modestie, et le peu qu'il comptait tout ce qui n'est point Dieu; ses victoires, ses succès qui arrêtèrent ceux de la maison d'Autriche, et qui anéantirent le parti protestant, qui faisait un état dans l'état, au point que le roi, son fils, n'a plus eu besoin que de la simple révocation d'un édit pour le proscrire; l'utile protection donnée à ses alliés, et sa fidélité à ses traités, tant de grandes choses n'avaient pu le préserver des

malheurs domestiques, augmentés sans cesse par vingt ans de stérilité de la reine.

Arrivé lentement à sa fin, pour le malheur de la France et de l'Europe entière, à un âge qui n'est souvent que la moitié de celui des hommes, il ne la regarda que comme sa délivrance pour s'envoler à son Dieu, et il profita de la tranquillité, de la paix, de la liberté de l'esprit que lui conserva si parfaitement ce Dieu de justice et de miséricorde, pour se rendre plus digne d'aller à lui par les ordres si judicieux que la sagesse, l'expérience et la connaissance des choses et des personnes lui firent dicter au milieu des douleurs de la mort sur tout ce qu'il crut possible et nécessaire de régler pour l'administration de l'état après lui, et balancer au moins avec prudence et harmonie ce qui ne pouvait être remis en d'autres mains. Tout donné ce qui était vacant, tout réglé ce qui était à faire après lui, il le voulut rendre public, et le consacrer pour ainsi dire par le consentement des personnes les plus proches comme les plus intéressées, et par l'approbation de tout ce qu'il put assembler de grands et de personnes considérables de sa cour, et de gens graves tels que son conseil et les principaux magistrats. Tous admirèrent tant de présence d'esprit, de sages combinaisons, de sagacité et de prudence, tous en furent pénétrés.

La reine promit solennellement de s'y conformer, Monsieur ensuite et M. le Prince, et tous ceux qui étaient nommés pour former le conseil. La reine et ceux qui la gouvernaient n'en furent pas moins effrayés des contre-poids établis à l'autorité de sa régence. Monsieur, faible, facile, de tout temps lié avec la reine, jusque dans tous ses écarts, pris sur-le-champ au dépourvu sans le secours de ceux qui le conduisaient, se laissa enchanter aux flatteries de la reine, et crut n'être que plus puis-

tant en serrant son union avec elle par le sacrifice de sa part de l'autorité que lui avait donnée la disposition dont on vient de parler. Lui gagné, M. le Prince attaqué tout de suite par la reine et par Monsieur, n'osa résister, et céda ; à ces si principaux exemples tout le conseil renonça de suite, chacun à sa voix nécessaire, délibérative, inamissible, et une heure après la mort du roi tout au plus, tout ce qu'il avait si sagement prévu et fait se trouva renversé, et l'autorité entière et absolue dévolue à la reine privativement à tous.

C'était là un grand pas fait, mais l'embarras fut que la disposition avait été rendue publique, et lue tout haut en présence du roi et de tous ceux qui ont été nommés, et approuvée et ratifiée de tous. Cette publicité ne se pouvait détruire que par une autre. Le parlement, qui y avait été mandé, y avait eu la même part par ses principaux magistrats. On craignit les mouvements de cette compagnie, et à son appui, le repentir de Monsieur et de M. le Prince. On voulut donc ménager et flatter le parlement pour lever tout obstacle. Le dernier exemple autorisait l'imitation, et frayait le chemin. Dès l'après-dînée, car le roi mourut dans la fin de la matinée, on pratiqua le parlement, on le brigua toute la nuit, et le lendemain matin, la reine accompagnée de Monsieur et de M. le Prince, des pairs et des officiers de la couronne, vint de Saint-Germain droit au parlement. Ils y déclarèrent la cession qu'ils faisaient à la reine de l'autorité qu'ils avaient reçue de la disposition du feu roi, pour la lui laisser à elle seule tout entière; que le conseil nommé par le feu roi en faisait de même ; et la régence fut ainsi faite et déclarée au parlement, à ces conditions, dont la France ne s'est pas mieux trouvée, et qui se sentira peut-être encore longues et cruelles années des pes-

tifères maximes et de l'odieux gouvernement du cardinal Mazarin.

Deux reines étrangères, fort éloignées d'inclination et de principes des maximes françaises pour le gouvernement de l'état, et des vues si saines des rois leurs maris, dont elles ne regardèrent la perte que par le seul objet de leur grandeur personnelle, dont elles étaient de longue main tout occupées, que la dernière à la vérité n'a due au moins qu'à la nature, Marie dominée par Concini et sa femme, Anne par Mazarin, Italiens de la dernière bassesse, et qui ignoraient jusqu'à notre langue, qui ne soupiraient qu'après le timon de l'état dont ils se saisirent tout aussitôt, et à qui il n'importait comment ni à quel titre, il n'est pas surprenant que, méprisant ce qu'ils ignoraient, c'est-à-dire toutes les formes, les usages, les règles, les droits, ils se soient jetés à corps perdu avec leurs reines à ce qui leur sembla assurer davantage l'autorité qui allait faire le fondement certain de leur toute-puissance, qu'ils s'étaient bien promis de saisir, surtout avec les raisons qu'on a vues dans la première de s'assurer du parlement, et dans l'autre de le ménager.

M. le duc d'Orléans ne se trouvait pas en ces termes. Rien à couvrir par les ténèbres ; ni fils de France ni prince du sang avec qui lutter ; point d'indignes et de vils étrangers à faire régner ; point de faiblesse de sexe à étayer, nul usage utile à faire de l'appui du parlement, et tout au contraire, à en craindre par les noirs artifices du duc du Maine, et les manéges de son premier président appuyés des dispositions du roi et de l'intérêt du parlement à s'arroger la fonction de modérateur et de juge, à nourrir la division, à semer les occasions de s'y faire valoir, et à usurper cette autorité de tuteurs des rois si destituée de tout fondement, et, tant qu'ils ont

pu, si hardiment tentée, sur laquelle on verra dans la suite jusqu'à quel point ils osèrent la porter, faire repentir le régent de sa mollesse, et le forcer à briser périlleusement sur leur tête le joug que peu à peu il s'était laissé imposer. Je le fis souvenir de ce que tous nos rois, jusqu'à Louis XIV inclusivement, avaient montré de fermeté toutes les fois que le parlement avait osé vouloir passer ses bornes du jugement des procès et des enregistrements d'édits et d'ordonnances, et lui avaient déclaré que la connaissance de rien de ce qui était au delà n'était de sa compétence.

Je lui remis cette vérité, dont jusqu'à présent le parlement n'a osé disconvenir, que s'il est arrivé quelquefois que des matières plus hautes que les procès des particuliers, ou des enregistrements qui avaient quelque chose de plus que l'*ut notum sit* pour y conformer les jugements, avaient été traités au parlement par la volonté ou la permission du roi, c'était sa présence et des grands qui l'y accompagnaient, ou, en son absence, celle des pairs qui y étaient mandés par le roi, qui donnait toute la force, à l'ombre desquels les magistrats du parlement y opinaient; chose tellement certaine que leur présence a toujours été nécessairement énoncée dans l'arrêt qui s'y rendait, par ces termes consacrés : *la cour suffisamment garnie de pairs*, si essentielle au jugement même du parlement que toutes les fois qu'il y a eu des troubles où le parlement s'était laissé entraîner, comme sous la dernière régence, il ne s'était point fait de délibération au parlement, concernant ces affaires, que le parlement lui-même n'envoyât prier les pairs, et quelquefois même les officiers de la couronne qui se trouvaient à Paris, d'y venir assister. Il résulte de cette vérité que ceux qui ne peuvent connaître d'aucune matière d'état, et de leur propre aveu, sans la présence des

pairs qui leur en communique la faculté, on parle ici de l'usage reçu, non du droit que les magistrats auraient peine à prouver, ne sont pas nécessaires à aucune sorte de délibération ni de sanction d'état, et que ceux-là seuls de la présence desquels ils tirent cette faculté, qu'ils conviennent n'avoir point en leur absence, peuvent en tout droit délibérer sans eux, et faire toute sanction d'état.

L'unique objection qui se pourrait faire pour éblouir, mais sans aucune solidité, c'est que les matières et les sanctions d'état s'étant souvent trouvées mêlées de jurisprudence et de matières légales, comme les confiscations des grands fiefs, leur réunion à la couronne pour forfaiture, comme il est arrivé des anciennes pairies possédées par les rois d'Angleterre et par l'empereur Charles V, ces matières avaient été traitées au parlement pour en éclairer les pairs, le roi même, et les officiers de la couronne qui l'y accompagnaient, ce qui, ayant ouvert la bouche aux magistrats du parlement pour opiner sur ces matières, leur en avait donné l'usage en d'autres moins mêlées des lois, lorsque le roi y avait fait assembler les pairs pour les y traiter, comme un lieu naturellement public : mais cette réponse telle qu'elle puisse être ne répond pas au principe dont le parlement convient, et ne lui donne pas un caractère qu'il n'a pas par lui-même ; il reste toujours vrai qu'il n'est admis à délibérer sur ces matières que par la présence des pairs, que leur absence l'en rend incompétent : donc il en est par soi-même incapable, et les pairs seuls et les officiers de la couronne uniquement capables et compétents par eux-mêmes, d'où il se conclut qu'il n'est nul besoin du parlement pour faire ou déclarer une régence, comme il n'a pas été question de cette compétence pour aucune des régences qui depuis tous les temps ont précédé celle de

la minorité de Louis XIII, et qu'elles ne se doivent faire et déclarer que par les pairs nés, autres pairs, et les officiers de la couronne privativement à qui que ce soit.

Que si les rois ont été au parlement déclarer leur majorité, ou étant majeurs aussitôt après leur avénement à la couronne, cet ancien usage n'a rien de commun avec ce qui vient d'être dit sur les régences. Une longue prescription fondée sur la sagesse et le bien de l'état à prévenir les troubles qui, dans l'étourdissement que cause toujours la mort d'un roi, naîtraient aisément des prétentions à la régence, en a établi le droit au plus proche du sang du roi mineur mâle ou femelle, encore que celles-ci soient exclues de la couronne, mais cela même rend témoignage que la régence n'est pas comme la couronne, et qu'elle était déférée par l'avis des grands qui renfermait un jugement : au lieu que la séance du roi au parlement, dès qu'il est parvenu majeur à la couronne, ou pour y déclarer sa majorité s'il était mineur, n'a pour objet aucun jugement à rendre ni réel, ni fictif, comme est l'objet de faire et de déclarer une régence, parce que la faire était un jugement réel autrefois, dont on retient l'image; et la déclaration, déclarer le jugement rendu de l'adjudication de la régence.

Cette première séance du roi au parlement, soit majeur en succédant à la couronne, soit mineur qui y vient déclarer sa majorité, n'est donc autre chose que de venir en lieu public, et le plus solennellement destiné à rendre à ses sujets la justice en son nom, pour y faire publiquement et solennellement sa fonction de juge unique et suprême de tous ses sujets, de qui émane le pouvoir de juger à tous les divers degrés de juridictions, et de juge de son suprême fief, qui est son royaume, à cause de sa couronne et de son caractère royal qui est unique

en sa personne. Cette séance, où assistent les pairs et o le roi est suivi des officiers de la couronne, n'est don en soi qu une pure cérémonie sans délibération sur rie par elle-même, ni matière aucune de jugement. Le ro y reçoit les hommages de la personne qui a exercé l régence, et qui lui remet toute l'autorité que sa minorit l'empêchait d'exercer par lui-même, offre de lui rendr compte de l'administration qu'elle a eue entre les mains quand il lui plaira de le recevoir, si c'est un roi mineu qui déclare sa majorité, puis les hommages collectifs d tous. Que si, à cette occasion, il se met quelque matièr en délibération fictive ou effective, cela retombe dans les cas qui viennent d'être dissertés, et ne tient que par hasard à la cérémonie.

Je fis observer à M. le duc d'Orléans la jalousie, l'attention toujours vigilante du parlement à prétendre, à entreprendre, et à créer à son avantage quelque chose de rien par ce qui arriva à la majorité de Charles IX. Il ne s'y agissait pas, comme dans les autres, d'une simple cérémonie telle qu'elle vient d'être expliquée. La loi faite par Charles V pour la fixation de l'âge de la majorité des rois, et par les grands qui l'approuvèrent, avait toujours été entendue et pratiquée suivant son sens naturel de quatorze ans accomplis, quoique le terme *accomplis* n'y fût pas exprimé. Sans allonger ce récit de ce que personne n'ignore de l'histoire de ces temps difficiles, Catherine de Médicis, bien assurée de gouverner toujours, avait intérêt que la minorité de Charles IX finît, et il était encore éloigné de plusieurs mois des quatorze ans accomplis. Elle voulut donc faire interpréter la loi de Charles V à quatorze ans commencés. La cour était en Normandie, et les affaires ne permettaient pas de la quitter. Elle mena donc Charles IX, suivi des pairs et des officiers de la couronne qui s'y trouvèrent, au parle-

ment de Rouen, où la loi de Charles V fut interprétée comme elle le désirait, et Charles IX déclaré majeur, ce qui pour l'âge a été suivi en toutes les majorités depuis. Le parlement de Paris jeta les hauts cris, députa vers le roi et la reine, prétendit qu'un tel acte ne pouvait être fait dans un autre parlement. On se moqua d'eux. La reine leur répondit que la cour des pairs n'était aucun parlement, mais le lieu tel qu'il fût où le roi se trouvait, et où il lui plaisait d'assembler les pairs. La maxime est si vraie que, sans la circonstance de ces temps si difficiles, où la reine avait besoin de tout, elle n'avait que faire du parlement de Rouen pour une interprétation de la loi de Charles V, sur laquelle ce parlement ne put opiner que par la présence des pairs, comme il a été expliqué, lesquels seuls la pouvaient faire avec les officiers de la couronne; mais comme il fallait en même temps déclarer le roi majeur qui est la simple cérémonie qui a été expliquée, qui ne se pouvait faire qu'au parlement de Rouen, puisque le roi était en cette ville, ce fut un véhicule pour y faire le tout ensemble. Le parlement de Paris se plaignit longtemps, sans pouvoir alléguer aucune raison, et il se tut enfin, quand il fut las de se plaindre, sans avoir reçu le moindre compliment.

Fondé sur des vérités si certaines et de si solides raisons, je proposai à M. le duc d'Orléans d'assembler tous les pairs et les officiers de la couronne, aussitôt que le roi serait mort, dans une des pièces de l'appartement de sa majesté en rang et en séance, avec M. le Duc, le seul des princes du sang en âge, le duc du Maine et le comte de Toulouse. Que là tous assis et couverts seuls, dans la pièce, avec les trois secrétaires d'état au bas bout et derrière la séance vis-à-vis de lui, ayant une table garnie devant eux, car le chancelier était le quatrième, son altesse royale fit un court discours de

louange et de regrets du roi, de la nécessité urgente d'une administration, de son droit à la régence qui ne pouvait être contesté, du soin qu'il aurait d'éclairer ses bonnes intentions par leurs lumières; et subitement les regarder tous en leur disant avec un air de confiance, mais d'autorité: « Je ne soupçonne pas qu'aucun de vous s'y oppose; » se lever, gracieuser un chacun, les convier de se trouver l'après-dînée au parlement; et si le roi mourait le soir, ne faire cette assemblée que le lendemain matin, pour ne laisser pas la nuit au duc du Maine pour cabaler le parlement, et le premier président y haranguer. Arrivé droit au parlement, lui dire qu'il voulait par l'estime qu'il avait pour la compagnie, sans rien de plus, leur venir faire part lui-même et se condouloir avec eux de la perte que la France venait de faire, et de la régence qui lui échéait par le droit de sa naissance, et les assurer du soin qu'il aurait de se faire éclairer de leurs lumières dans les besoins qu'il en aurait; que, pour commencer à leur témoigner le désir qu'il en avait, il leur communiquait le plan qu'il estimait le meilleur après M. le duc de Bourgogne, dans la cassette duquel il avait été trouvé, et déclarer là les conseils sans nommer personne. Abréger matière, et finir la séance.

Comme la régence était faite et déclarée avant que d'y entrer, les gens du roi n'auraient point eu à parler, ni le parlement à opiner ni rendre d'arrêt. Si M. du Maine se mettait en devoir de parler, l'interrompre et lui dire que c'était à lui moins qu'à personne à vouloir contredire ce qui s'était fait comme dans toutes les régences précédentes à celle des deux reines, dont le cas particulier de chacune d'elles demandait la forme qu'elles avaient prise, qu'elle était trop nouvelle et trop différente de celle de tous les temps pour avoir la force de

la changer par ces deux seuls exemples, et qu'après toutes les choses inouïes qu'il avait obtenues, il devait éviter avec soin de parler de ce qui était de règle comme de ce qui n'y était pas, et sans attendre de réponse, lever la séance. Si le premier président voulait parler sur la même chose, l'interrompre pareillement, lui dire qu'il marquerait toujours au parlement toute l'estime et la considération qu'il méritait, mais qu'il ne croirait jamais que l'équité et la sagesse de la compagnie exigeât que ce fût aux dépens des droits de sa naissance, et de ceux à qui il s'était adressé, ni qu'elle pût prétendre que deux exemples uniques et modernes prescrivissent une règle ignorée jusque-là de toute l'antiquité, et pareillement lever la séance, en se levant, passer les yeux sur tout le monde, et se faire suivre par tous les pairs, intéressés, ainsi que les officiers de la couronne, à soutenir ce qui s'était passé avec eux. Si le roi avait fait des dispositions, ajouter qu'il aurait toujours tout le respect pour la mémoire du roi, et tous les égards qu'il lui serait possible pour ses volontés, mais que tous les siècles apprenaient que toute l'autorité personnelle des rois finissait avec eux, qu'ils n'en ont aucune sur une régence dont personne ne peut prendre prétexte par sa naissance de partager l'autorité; que ce serait manquer à ce qu'il se doit à soi-même de souffrir que son honneur, sa fidélité pour la personne du roi, son attachement au bien de l'état demeurassent soupçonnés, et par son propre aveu, en se soumettant à des dispositions inspirées par l'ambition de qui avait voulu profiter de la faiblesse de l'âge et des approches de la mort; que les dispositions si sages et si utiles de Charles V et de Louis XIII n'avaient eu aucun effet; que celles de Louis XIV, qui était bien éloigné des circonstances qui avaient porté ces deux grands rois à les faire, ne pou-

vaient donc être plus recommandables que les leurs, ni avoir un sort plus consistant; qu'en un mot, celles de ces deux princes n'allaient qu'à maintenir le bon ordre et le repos de l'état; que celles du roi n'y pourraient mettre que du trouble, dont il n'est pas juste que l'état soit menacé ni travaillé pour l'ambition particulière de quelques-uns, et pour exécuter aveuglément les dernières volontés du roi en matière d'état, quand celles de pas un de ses nombreux prédécesseurs qui en avaient laissé n'avaient jamais été considérées un seul moment, et étaient tombées avec eux. Cela dit, lever la séance.

Je représentai à M. le duc d'Orléans que s'il avait affaire à un duc de Guise pour l'ambition, le duc du Maine n'avait ni le parti, ni les soutiens étrangers, ni le personnel des Guise; que c'était un homme timide à qui il fallait imposer ainsi qu'à son premier président tout d'abord; que cela seul les ferait trembler, et que dans le très-peu de gens sur lesquels ce fantôme de Guise se flattait de pouvoir compter dans le décri où était sa personne, et dans l'indignation publique de tout ce à quoi il était parvenu, il n'y en aurait aucun qui, sur un appui aussi odieux et aussi frêle, osât lever la tête contre un régent unique en sa naissance, dont la valeur était connue, et qui savait montrer le courage d'esprit que je lui conseillais, et la fermeté qui serait son salut, et qui fonderait sa gloire et son autorité entière et paisible pour tout le cours de sa régence; que le parlement, adroit à se prévaloir de tout, mais n'ayant personne pour soi par l'intérêt des pairs et des officiers de la couronne, qui se trouveraient engagés d'honneur par ce qui se serait passé le matin avec eux sur la régence à Versailles, sentirait promptement son impuissance et l'embarras du fond et de la forme : du fond,

d'ériger en loi, lui tout seul, deux exemples récents contraires à tous ceux qui les avaient précédés, et deux exemples singuliers par leurs circonstances et les conjonctures, et de se raidir à faire passer en règle les dispositions de Louis XIV odieuses par elles-mêmes, contre l'exemple constant de toutes les autres dispositions pareilles, dont pas une n'avait eu le moindre effet, quoique si sages et si nécessaires; de la forme, par leur incompétence, reconnue par eux-mêmes, de délibérer, encore moins de statuer rien en matière d'état qu'avec les pairs et par leur présence et concours, et mandés pour ce par le roi, ou en minorité par le régent; et si dans des temps de trouble le parlement, entraîné contre la cour, avait quelquefois voulu entreprendre de se mêler d'affaires d'état ou de gouvernement, ce n'avait jamais été qu'au moyen et à l'ombre de la présence des pairs, et quelquefois des officiers de la couronne qu'il envoyait convier d'y venir prendre leurs places, chose qui n'était pas à craindre en cette occasion, par l'intérêt des pairs et des officiers de la couronne de ne se prêter pas au dessein de détruire leur droit autant qu'il était en eux, et leur ouvrage, pour soumettre l'un et l'autre aux magistrats qui n'en avaient aucun; que, pour quelques-uns d'eux qui en très-petit nombre se trouveraient nommés dans les dispositions, la jalousie du grand nombre qui n'y aurait point de part l'empêcherait de se prêter à soutenir cette disposition et les entreprises du parlement contre eux-mêmes, encore moins quand la déclaration des conseils, sans nommer personne, leur montrerait un bien plus grand nombre de places considérables à remplir, et à y succéder par vacance, que les dispositions du roi n'en auraient établi, dont l'espérance encore les retiendrait tous, et le choix achèverait de les attacher à lui. Enfin que je m'attendais bien aux plaintes du parlement, mais

qu'elles seraient si semblables à celles qu'il fit sur la majorité de Charles IX et l'interprétation de la loi de Charles V faite au parlement de Rouen, que je comptais aussi que l'effet et la fin en seraient tout pareils, ce qui diminuerait d'autant le nom, le crédit, l'autorité du parlement, à l'augmentation du pouvoir du régent, et rendrait cette ardente compagnie d'autant plus retenue à entreprendre.

J'ajoutai un détail des pairs et des officiers de la couronne qui le devait bien rassurer, outre l'esprit qui régnait alors si peu favorable aux bâtards, par conséquent aux dispositions que le roi ne pourrait avoir faites qu'en leur faveur. Je fus d'avis que sur tout ce qui ne toucherait ni l'état ni le gouvernement en aucune sorte, M. le duc d'Orléans se fît honneur d'en faire un entier à ces mêmes dispositions du roi, non pas comme faisant loi et par nécessité de les suivre, mais par un respect volontaire et bienséant, par sa propre autorité à lui, et pour s'éloigner de la bessesse de porter des coups au lion mort. Par la même raison, je fus d'avis que madame de Maintenon jouît pleinement, et son Saint-Cyr, de tout ce que ces dispositions auraient fait en leur faveur, et que s'il n'y en avait point, que toute liberté lui fût laissée de se retirer où elle voudrait, et que rien de pécuniaire qu'elle désirerait ne lui fût refusé. Il n'y avait plus rien à craindre de cette fée presque octogénaire ; sa puissance et pernicieuse baguette était brisée, elle était redevenue la vieille Scarron. Mais je crus aussi qu'excepté liberté, et le pécuniaire personnel, tout crédit et toute sorte de considération lui devaient être soigneusement ôtés et refusés. Elle avait mérité bien pis de l'état et de M. le duc d'Orléans.

Parmi ces mesures, je n'oubliai pas celles que, dispositions du roi faites ou non, la prudence devait inspirer.

C'était de s'assurer du régiment des gardes, ce qui était fort aisé avec le duc de Guiche pour de l'argent. Contade, qui le gouvernait et qui de plus était fort accrédité dans le régiment, était honnête homme et bien intentionné, et depuis longtemps je m'étais attaché à gagner Villars qui n'était qu'un avec Contade, et qui avait son crédit personnel sur le duc de Guiche. J'ai déjà parlé de ces deux hommes. S'assurer de Reynold, colonel du régiment des gardes suisses, le premier et le plus accrédité de ce corps et qui le menait, fort homme d'honneur et peu content en secret du joug du duc du Maine; s'attacher Saint-Hilaire, qui pour l'artillerie était au même point que Reynold dans les Suisses; et ne pas négliger d'Argenson. Tout cela fut fait, et avec cela rien à craindre dans Paris, ni du parlement qui se trouverait environné du régiment des gardes quand le sergent y irait. Rien à faire dans les provinces, où personne n'avait d'autorité, qui toutes étaient indignées de la grandeur des bâtards et qui n'oseraient branler. Pour les frontières, du Bourg, qui commandait en Alsace, était honnête homme, sans liaisons de cour, qui voulait le bâton de maréchal de France qu'il avait bien mérité, et qui lui viendrait bien plus naturellement par le régent que par des troubles; ainsi des vues et de la situation des autres principaux des frontières. Il ne restait donc qu'à avoir du courage, de la suite, du sang-froid, un air de sécurité, de bonté, mais de fermeté, et à marcher tranquille et tête levée aussitôt que la mort du roi ouvrirait cette grande scène.

CHAPITRE CCCXCIX.

Faiblesse de M. le duc d'Orléans à l'égard du parlement. — État et caractère de Nocé. — Survivances, brevets de retenue et charges à rembourser. — Raisons et moyen de le faire, et multiplication de récompenses à procurer. — La taxe proposée n'a rien de contraire à la convocation des états généraux qui lui est favorable. — Autres remboursements peu à peu dans la suite. — Nulle grâce expectative. — Remplir subitement les vacances. — Réparations des chemins par les troupes. — Détails avec mesure. — Défiance des tracasseries. — Extérieur du roi à imiter, et fort utile, et conduite personnelle.

Je m'aperçus aisément que M. le duc d'Orléans était peiné de trouver tant d'évidence aux raisons dont j'appuyais la proposition que je lui faisais de se passer du parlement pour la régence. Il m'interrompit souvent dans les diverses conversations qui roulèrent là-dessus; il avouait que j'avais raison, mais il ne pouvait ni contester mon avis ni s'y rendre, quoiqu'il ne le rejetât pas. Il fallait pour l'embrasser utilement plus de nerf, de résolution et de suite que la nature n'en avait mis en lui, plus savoir payer d'autorité, de droit, d'assurance par soi-même et sur le pré, et vis-à-vis des gens et sans secours d'autrui, qu'il n'était en lui de le faire. Je me contentai de lui inculquer ce que je pensais, et les raisons de se conduire comme je le pensais, à diverses reprises, sans le presser au delà de ce qu'il en pouvait

porter. Sa défiance, qui n'avait point de bornes, m'arrêta dans celle-ci. Je crus voir qu'elle venait au secours de sa faiblesse, et que, pour se la cacher à lui-même, il se persuada que je voulais me servir de lui en haine du parlement, par rapport à l'affaire du bonnet, et revendiquer le droit des pairs par rapport à la régence sur l'usurpation moderne du parlement. L'expérience de ce qui s'y passa sur sa régence le fit repentir de ses soupçons, et de s'être laissé entraîner à des gens peu fidèles que sa faiblesse favorisa, et qui le jetèrent dans le dernier péril de se perdre avant de commencer d'être, comme on le verra en son lieu. Ces gens étaient Maisons, Effiat, deux scélérats dévoués au duc du Maine et au parlement, Canillac, gouverné par l'encens de Maisons, devenu par là son oracle; peut-être Nocé, par ignorance, ébloui du nom du parlement.

Nocé était un grand homme, qui avait été fort bien fait, qui avait assez servi pour sa réputation, qui avait de l'esprit et quelque ornement dans l'esprit, et de la grâce quand il voulait plaire. Il avait du bien assez considérablement, et n'était point marié, parce qu'il estimait la liberté par-dessus toutes choses. Il était fort connu de M. le duc d'Orléans, parce qu'il était fils de Fontenay, qui avait été son sous-gouverneur, et il lui avait plu par la haine de toute contrainte, par sa philosophie tout épicurienne, par une brusquerie qui, quand elle n'allait pas à la brutalité, ce qui arrivait assez souvent, était quelquefois plaisante sous le masque de franchise et de liberté; d'ailleurs un assez honnête mondain, pourtant fort particulier. Il était fort éloigné de s'accommoder de tout le monde, fort paresseux, ne se gênait pour rien, ne se refusait rien. Le climat, les saisons, les morceaux rares qui ne se trouvaient qu'en certains temps et en certaines provinces, les sociétés qui lui plaisaient,

quelquefois une maîtresse ou la salubrité de l'air l'attiraient ici et là, et l'y retenaient des années et quelquefois davantage. D'ailleurs poli, voulant demeurer à sa place, ne se souciant de rien que de quelque argent, sans être trop avide, pour jeter librement à toutes ses fantaisies, dont il était plein en tout genre, et à pas une desquelles il ne résista jamais. Tout cela plaisait à M. le duc d'Orléans, et lui en avait acquis l'amitié et la considération. C'était un de ceux qu'il voyait toutes les fois qu'il allait à Paris, quand Nocé y était lui-même, avec lesquels tous je n'avais ni liaison ni connaissance, parce que je ne voyais jamais M. le duc d'Orléans à Paris, et que ces personnes-là ne venaient jamais à Versailles. Depuis la régence, je n'eus guère plus de commerce avec eux. Leur partage était les soupers et les amusements du régent, le mien les affaires, sans aucun mélange avec ses plaisirs.

J'avais depuis fort longtemps une idée dans la tête que je voulus examiner, et voir si elle était possible, lorsque je commençai à m'apercevoir de la diminution de la santé du roi. Je fis sur cela un travail à la Ferté, où je m'aidai de gens plus propres que moi au calcul, sans leur communiquer à quoi il tendait, et je connus qu'il y avait de l'étoffe. Voici quelle elle était. Je voulais rendre M. le duc d'Orléans maître de toutes les principales charges de la cour, à mesure qu'elles viendraient à vaquer, et d'autres dont je parlerai après, et lui donner auprès du roi l'honneur de les lui faire trouver libres à sa majorité. Il n'y en avait presque plus qui ne fussent en survivance ou chargées de gros brevets de retenue qui tendaient au même effet. Par ce moyen elles étaient rendues héréditaires. Qui n'en avait point n'en pouvait espérer, le roi n'avait rien à disposer. Les fils succédant aux pères obtenaient sûrement, ou sur-le-

champ ou tôt après, le même brevet de retenue ; et si, par un hasard d'une fois en vingt ans, il s'en trouvait une à disposer, c'était en payant le brevet de retenue par le successeur, qui alors en obtenait sur-le-champ un pareil. Cette grâce lui faisait bien trouver la somme entière du prix de la charge, mais les arrérages de cet emprunt étaient au moins égaux aux appointements de la charge, en sorte qu'il la faisait à ses dépens et s'y ruinait souvent. Je voulais donc payer tous ces brevets de retenue. C'eût été une grâce inespérée pour ceux qui en avaient que cela eût libérés du fonds hypothéqué dessus, et leur eût laissé libre et en gain la jouissance de leurs appointements.

Tout le gré de tant de gens considérables en eût été à M. le duc d'Orléans, qui, dans le cours de sa régence, aurait eu le choix libre pour remplir les vacances, et l'aurait remis au roi à sa majorité. Mais aussi la condition essentielle était de se faire une loi immuable de ne donner jamais ni survivances ni brevets de retenue pour quelque raison que ce pût être. Chacun alors aurait espéré et se serait conduit de façon à fortifier son espérance, et on aurait banni l'indécence de voir des enfants exercer les premières charges, et de jeunes gens gorgés les déshonorer par leur conduite, fondée sur une situation brillante qui ne peut leur manquer, et qui ne leur laisse ni crainte de perdre ni désir d'obtenir. Or, les hommes se mènent presque tous beaucoup mieux par l'espérance et par la dépendance que par la reconnaissance et par d'autres égards, ce qui rendait ce remboursement beaucoup plus utile encore à un régent, qui par là acquérait l'un et l'autre.

J'en voulais faire autant, et par les mêmes raisons, pour les gouvernements de provinces dont l'objet n'était pas fort, non plus que leurs lieutenances générales que

j'avais encore plus à cœur. Voici ma raison d'affection particulière. Le nombre d'officiers généraux était devenu excessif dans ces guerres continuelles, par cette détestable méthode de faire de nombreuses promotions par l'ordre du tableau. En même temps presque point de récompenses; en sorte qu'on a vu des maréchaux de camp et force brigadiers demander, accepter avec joie, et n'obtenir pas toujours des emplois dont, avant cette foule, les commandants de bataillons des vieux corps se croyaient mal récompensés. Un gouvernement de place de 15 ou 16,000 livres de rente à tout tirer, ordinairement à résidence, est tout ce qu'un bon et ancien lieutenant général peut espérer. Les gouvernements bons et médiocres ne sont pas en très-grand nombre, de sorte que beaucoup de lieutenants généraux attendent longtemps, et que plusieurs n'en ont jamais, et c'est pourtant tout ce qu'ils peuvent espérer. Les grands-croix de Saint-Louis sont en très-petit nombre, et quelque prostitution qu'il se soit faite des colliers de l'ordre du Saint-Esprit, ils sont rares pour ces récompenses, et ne donnent pas de subsistance. Je voulais donc affecter toutes les lieutenances générales des provinces à la récompense des lieutenants généraux, et les lieutenances de roi des provinces aux maréchaux de camp, ce qui, avec les gouvernements de place qui leur en servent jusqu'à cette heure, fournirait à tous, en observant que le même n'eût jamais l'un et l'autre. Rien de plus naturel, de plus convenable, ni de plus utile au vrai service du roi et à celui des provinces que cette sorte de récompense qui laisserait les très-petits gouvernements de places et de forts, et tous les états-majors des places, aux brigadiers et à ce grand nombre d'officiers si dignes de récompenses. Je voulais que ces lieutenants généraux et ces lieutenants de roi des provinces en fissent les fonc-

ns, et remettre ainsi l'épée en lustre et en autorité, bridant et humiliant les intendants des provinces, et tte foule de trésoriers de France, d'élus, de petits ges, de gens de rien, enrichis et enorgueillis, qui sous intendants sont les tyrans des provinces, le marteau ntinuel de la noblesse, et le fléau du peuple qu'ils vorent.

Rien de si indécent que la manière dont ces lieutences générales et de roi des provinces se trouvaient mplies. Les premières étaient devenues le patrimoine s possesseurs; c'étaient souvent des enfants, presque ujours des personnes aussi ineptes. Les autres héréditres par l'édit assez nouveau de leur création n'étaient esque remplies que de gens qui n'étaient pas ou bien peine gentilshommes, et qui pour leur argent avaient uru après ce petit titre pour se récrépir. Rembourser uns et les autres, c'était ôter des images la plupart dicules, pour leur substituer mérite, valeur, âge, maintien, usage de commander, en même temps se dévouer tout le militaire par une telle et si nombreuse destination de récompenses. Le moyen était par une taxe sourde aux gens d'affaires. L'expérience doit avoir dégoûté des chambres de justice. L'argent et la protection y sauvent tous les gros richards qui ne se sont pas rendus absolument odieux, et de ceux-là encore il s'en tire beaucoup d'affaires. On les vexe pour enrichir le protecteur; les alliances que la misère des gens de qualité leur a fait faire avec eux en délivrent encore un grand nombre; les médiocres financiers ont aussi leurs ressources pour échapper; les taxes, faites pour la forme, obtiennent des remises et des modérations; en un mot beaucoup de bruit qui perd le crédit dont on a besoin tant que la finance demeure sur le pied où elle est; grands frais que le roi paie; force grâces à droite et

à gauche aux dépens des malheureux ; au bout nul pr fit pour le roi, ou si mince qu'on est honteux de l' vouer. Au lieu d'une si ruineuse méthode, parler l'oreille à ces gens-là, leur dire qu'on ne veut ni l décréditer, ni les tourmenter, ni mettre leurs affaires jour, mais qu'on n'est pas aveugle aussi sur leurs gai excessifs, qu'il est raisonnable qu'ils en aident le roi et qu'ils ne se commettent pas à un traitement rigou reux, au lieu du gré qu'ils acquerront à faire les chos de bonne grâce, se préparant les voies à remplir par l une partie du vide qu'ils s'imposeront; les assurer qu ce qu'on leur demande demeurera secret, pour ne pa intéresser leur crédit et leur réputation; leur faire chacun des propositions modérées et proportionnées ce que l'on peut raisonnablement savoir de leurs profits; leur répartir les brevets de retenue et les lieutenances générales des provinces par lots, suivant ce qu'on serait convenu avec eux, et le temps court pour apporter les démissions et les quittances; et si quelques-uns d'eux faisaient les insolents, les traiter militairement, de Turc a More, et subitement sans merci pour donner exemple aux autres.

A l'égard de ceux qui sont revêtus de ces emplois, dont il se trouverait quelques-uns à conserver jusqu'à vacance, leur parler civilement, mais en leur montrant qu'on veut être obéi. Pour les lieutenances de roi, où il y en aurait peut-être fort peu à conserver, mais en leur déclarant qu'il n'y a plus d'hérédité, la plupart se trouveraient de telle espèce qu'il n'y aurait pas grande différence entre elles et les charges municipales créées de même, et qui ont été supprimées aux dernières paix, et point ou très-peu remboursées. Quelle comparaison entre le mécontentement des remboursés et des supprimés de ces charges, et l'acclamation de toutes les troupes

ue M. le duc d'Orléans se dévouerait par la réalité et r l'espérance de cette multiplication de belles récom- ses, depuis le premier lieutenant général jusqu'au mier enseigne et cornette, parce que ce grand nombre différentes récompenses déboucherait bien plus aisé- nt les têtes des corps, et donnerait de justes espé- nces à la queue de monter plus tôt, et d'arriver; elle sûreté et quelle facilité dans tout le cours de la gence; et quelle considération après recueillerait ce nce de s'être ainsi attaché toute la cour et tout le mi- aire de tout grade, et de les avoir mis de plus dans sa pendance par ces solides espérances! Je dis jusqu'au mier cornette : en voici la raison.

En proposant à M. le duc d'Orléans tout ce qui vient être expliqué dans cet article, je lui fis considérer que utes les récompenses au-dessous des officiers généraux 'étaient que pour l'infanterie qui est le nerf de l'état, ne devaient ainsi aller qu'à elle, parce que la cavalerie entend point les places; qu'en même temps la cavale- ie était aussi trop maltraitée depuis que les extrêmes esoins avaient engagé à retrancher les bons quartiers d'hiver et mille autres revenant-bons qui n'étaient pas de règle, mais sur lesquels M. de Louvois, et son fils après lui, fermaient les yeux pour un bien-être néces- saire à entretenir de belle cavalerie, et à suppléer aux récompenses dont lés officiers sont privés en se reti- rant presque tous, parce qu'elles ne consistent qu'en pensions rares et modiques, et que ce moyen n'était pas onéreux, comme eût été d'en augmenter le pied. Ainsi je proposai à M. le duc d'Orléans de se faire une règle inaltérable de borner les officiers d'infanterie aux états majors que les officiers supérieurs ne leur embleraient plus, et à la plus modique portion qu'il se pourrait de grâces sur l'ordre de Saint-Louis, d'en affecter toutes

les autres à la cavalerie et aux dragons, et toutes le
pensions de retraite que le roi se trouverait en état
donner, sans plus aucune à l'infanterie, au moyen
quoi il empêcherait par cette étoffe et par cette esp
rance la tête de ces régiments de quitter par ennui, p
dégoût, par crainte d'achever de se ruiner, inconvénie
qui renouvelle sans cesse ces corps, et qui les dépouil
d'officiers expérimentés et capables.

En même temps je le pressai de songer, autant que l
finances le pourraient porter, au rétablissement de l
marine, d'où dépend en un royaume flanqué des deu
mers toute la sûreté et la prospérité de son commerc
avec ses colonies, qui est la source de l'abondance; obj
dont la nécessité et l'importance augmentent à mesur
que la longue paix intérieure de l'Angleterre, pai
inouïe jusqu'ici depuis la durée de cette monarchie, l'a
mise en état de couvrir toutes les mers de ses vaisseaux,
et d'y donner la loi à toutes les autres puissances, tandis qu'il a été un temps où le roi a disputé l'empire de la mer à l'Angleterre et à la Hollande unies contre lui, et y a eu des succès et des victoires. Par cette même raison, augmenter l'émulation, en ne souffrant plus à l'avenir que les vice-amiraux devenant maréchaux de France conservassent leur vice-amirauté, puisqu'ils se trouvent revêtus du premier grade militaire qui commande à tous, par quoi ce dédoublement ferait monter tout le monde; et destiner aussi des récompenses, dont la marine est presque totalement privée, en lui affectant le gouvernement de tous les ports, et tous leurs états-majors, ce qui éviterait de plus mille inconvénients pour le service, et des tracasseries sans fin entre les officiers de terre et de mer.

Revenant après sur mes pas à la taxe, je dis à M. le duc d'Orléans que cette entreprise n'avait rien de con-

ire à ma proposition d'assembler les états généraux, rce que leur convocation n'était faite que pour rendre blique la situation forcée où il trouverait les finan-s, et leur donner le choix des remèdes et de l'ordre 'ils seraient d'avis d'y apporter. Que, quelque thèse 'on se pût proposer par une chambre de justice, ou r toute autre voie, elle ne pouvait remplir aucun de s deux objets, et que celle qu'il ferait ne toucherait ssi ni à l'un ni à l'autre, par quoi il serait toujours ai de dire aux états qu'il n'avait fait, en attendant ur assemblée et leur délibération, que continuer la rme de l'administration qu'il avait trouvée dans les nances, sans innover en rien, pour leur laisser toutes hoses entières. J'ajoutai que je ne voyais point d'occa-sion plus favorable de faire et de presser la taxe telle que e la proposais, qu'au moment de la première publicité de a convocation des états, pour faire peur aux financiers d'être abandonnés à leur merci, et les assurer qu'en payant avant leur première assemblée, ils seraient garantis de leur haine, de leur vengeance, et de tout ce qu'ils avaient tant lieu d'en appréhender, ce qui serait le plus puissant et le plus pressant véhicule à céder et à payer promptement. Mon projet pour les suites dont je fis sentir l'importance et la convenance à M. le duc d'Orléans, était de trouver moyen de payer peu à peu tous les régiments de cavalerie, d'infanterie et de dragons pour en ôter la vénalité à jamais, qui ferme la porte à tout grade militaire à qui n'y peut atteindre, et en laisserait la libre disposition au roi. La France est le seul pays du monde où les offices de la couronne, les charges de la cour et de la guerre, et les gouvernements soient vénaux; les inconvénients de cet usage aussi pernicieux qu'il est unique sont infinis, et il n'est point immense de l'abolir. A l'égard des autres sortes de charges,

il serait chimérique de penser sérieusement à en ôter vénalité, tant cette mer est vaste, mais bien import de ne perdre pas les occasions de rendre libres les cha ges des premiers présidents, et des procureurs généra des parlements, chambres des comptes et cours des a des, pour que le roi en pût disposer librement.

Je n'oubliai pas encore de remontrer à M. le duc d'O léans avec combien de raison le roi s'était rendu si di ficile sur les coadjutoreries d'évêchés et d'abbayes, qu'o n'en voyait plus depuis longtemps, l'inconvénient l'ambition des parents, et si souvent celle de la mésint ligence qui se mettait entre les titulaires et les coadj teurs ; je le fis souvenir du juste repentir qu'avait eu l roi de la complaisance qu'il avait eue de permettre cel de Cluni, et combien il se devait garder, et le roi, lors qu'il serait majeur, de prendre jamais d'engageme avec qui que ce fût pour rien qui ne fût pas vacant, e combien il était utile tant pour les places de l'église qu pour toutes les autres, de se former un état de ceux qu'on croit devoir placer par étages et par classes, afin de pouvoir choisir soi-même le successeur d'une place dont le titulaire menace une ruine prochaine, ou dont on apprend la mort, pour n'être pas en proie aux demandeurs, à des gens quelquefois qu'on ne veut pas refuser, et pouvoir disposer sur-le-champ de la vacance pour donner soi-même, en avoir le gré, et ne se les laisser *pas* arracher avec peu ou point de reconnaissance, et encore moins de choix. Je le fis souvenir du très-juste *scrupule* qui avait obligé le roi à délivrer de vénalité les charges de ses aumôniers, parce qu'elles étaient le chemin ouvert aux bénéfices et aux prélatures, et le soin qu'il devait se prescrire de ne l'y pas laisser rentrer; chose, s'il n'y était exact, qui serait trouvée bien plus mauvaise de lui par la licence de sa vie jusqu'alors, qui lui ferait mé-

iser les faubourgs de la simonie que le roi avait si
ntement anéantis.

Je lui parlai aussi de l'affreux état où on avait laissé
mber les chemins par tout le royaume, tandis que cha-
e généralité payait de si grosses sommes pour leur ré-
ration et entretien, et que si on en employait quelque
hose, il en demeurait la moitié dans la poche des en-
epreneurs, qui faisaient encore de très-mauvais ou-
ages, et qui ne duraient rien; que cet article était de
dernière importance pour le commerce intérieur du
yaume qu'il interceptait totalement en beaucoup d'en-
oits, faute de ponts et de chaussées qui manquaient
ns nombre, et qui obligeaient à faire de longs détours,
qui, joint au nombre doublé et triplé de chevaux pour
aîner les voitures dans les chemins rompus où elles
'embourbaient et se cassaient continuellement, causait
ne triple dépense, qui, sans compter la peine et le tra-
ail, dégoûtait les moins malaisés, et passait les forces
e tous les autres; que la Flandre espagnole ou conquise,
'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté, le Languedoc
ui donnaient un exemple qu'il fallait suivre, et qui mé-
ritait qu'il entrât dans la comparaison de l'aisance et du
profit qu'y trouvaient ces provinces, pour leur commerce
de toutes les sortes, avec le dommage qu'éprouvait tout
le reste du royaume. Que pour y parvenir, il était aisé
de répandre en pleine paix les troupes par le royaume,
et de se servir d'elles pour la réparation des chemins;
qu'elles y trouveraient un bien-être qui ne coûterait
pas le demi-quart de ce qui s'y dépenserait par tout
autre moyen, que les officiers y veilleraient à un travail
assidu, continuel, et toutefois réparti de façon à ne pas
trop fatiguer les troupes; que les ingénieurs qu'on em-
ploirait à visiter ces travaux, et les officiers qui en se-
raient les témoins, tiendraient de court les entrepre-

neurs sur la bonté de l'ouvrage et sa solidité, de mê
que sur les gains illicites des gens du métier qui y s
raient employés, et sur les friponneries des secrétai
et des domestiques des intendants, et souvent des inte
dants eux-mêmes, leurs négligences, leurs préférenc
et qu'en quatre ans, et pour fort peu de chose qui enco
tournerait au profit des troupes, les chemins se trouve
raient beaux, bons, durables.

A l'égard des ponts, qu'il n'était pas difficile d'avoi
un état de ceux qui étaient à refaire ou à répar
destiner ce qu'on pourrait pour le faire peu à peu, com
mençant par les plus nécessaires, et choisir les ingénieu
les plus en réputation d'honneur et d'intelligence en ou
vrages, pour se trouver présents avec autorité aux adju
dications qui en seraient faites par les intendants, et teni
de près les entrepreneurs sur la bonté, la solidité et la
diligence des ouvrages qu'ils auraient entrepris, mais
qu'à tout cela il fallait suite et fermeté, et se résoudre à
des châtiments éclatants à quiconque les mériterait, sans
qu'aucune considération les en pût garantir; que c'est
à l'impunité qui a porté l'audace au comble qu'il se faut
prendre des voleries immenses qui appauvrissent le roi,
ruinent le peuple, causent mille sortes de désordres partout, enrichissent ceux qui les font, et beaucoup tête
levée, assurés qu'ils sont qu'il n'en sera autre chose par
la protection qu'ils ont, et souvent pécuniaire, ou même
par leur propre considération, et de ce qu'ils sont eux-mêmes; et si une fois en vingt ans, il arrive quelque
excès si poussé qu'il ne soit pas possible de n'en pas
faire quelque sorte de justice, jamais elle n'a été plus
loin que de déposséder le coupable de l'emploi dont il a
abusé, qui, peu après, se raccroche à un autre, au pis
aller demeure oisif, et jouit de ses larcins sans être recherché de rien de tout ce qu'il a commis.

Cette méthode, à l'égard des chemins, ôterait de soi-même un autre abus, multiplié à l'infini, qui est que pour une somme destinée et touchée effectivement pour tel ou tel chemin, l'homme de crédit qui s'en trouve à quelque distance, un intendant des finances, un fermier général, un trésorier de toute espèce, suprêmement les ministres, détournent ce fonds en partie, quelquefois en total pour faire des chemins, des pavés, des chaussées, des ponts qui ne conduisent qu'à leurs maisons de campagne, et dans leurs terres, moyennant quoi il ne se parle plus de la première et utile destination pour le public, et l'intendant qui y a connivé y trouve une protection sûre, qui le fait regarder avec distinction par les maîtres de son avancement. Je comptai à ce propos à M. le duc d'Orléans que c'était ainsi que les puissants de ce temps-ci, c'est-à-dire de la plume et de la robe, car il n'y en a plus d'autres, avaient embelli leurs parcs et leurs jardins de pièces d'eau, de canaux, de conduites d'eau, de terrasses qui avaient coûté infiniment, et dont ils n'avaient déboursé que quelques pistoles; je lui rappelai que le roi parlant à madame de la Vrillière dans son carrosse où étaient madame la duchesse de Berry et madame de Saint-Simon, allant à la chasse de Châteauneuf où elle avait été de Fontainebleau, elle lui en avait vanté la terrasse, qui est en effet d'une rare beauté sur la Loire : « Je le crois bien, répondit sèchement le roi, c'est à mes dépens qu'elle a été faite, et sur les fonds des ponts-et-chaussées de ces pays-là, pendant bien des années. » J'ajoutai que si l'image d'un secrétaire d'état, car cette charge n'est pas autre chose, avait osé faire ce trait sans qu'il en ait rien été, que n'auront pas fait tous les autres secrétaires d'état, et gens en place considérables dans la robe, dans la plume, et en sous-ordre, les financiers et les petits tyranneaux

que j'ai nommés dans les provinces? Tout cela fut fort goûté et approuvé; et il me parut que M. le duc d'Orléans était résolu à cette exécution.

Je ne manquai pas de le prier de se souvenir combien de fois lui et moi, tête à tête, nous nous étions échappés à l'envi sur les détails dont le roi se piquait, qui le persuadaient, aidés de l'adresse, de l'intérêt, des artifices de ses ministres, qu'il voyait, qu'il faisait, qu'il gouvernait tout par lui-même, tandis qu'amusé par des bagatelles, il laissait échapper le grand qui devenait la proie de ses ministres, parce que le jour n'a que vingt-quatre heures, et que le temps qu'on emploie au petit, on le perd pour le grand, sur lequel ils le faisaient tomber insensiblement du côté qu'ils voulaient, chacun dans son tripot. Je lui dis que, malgré la force de cet exemple, et de son propre sentiment, il devait être en garde continuelle avec lui-même sur l'appât des détails, qui sont la curiosité, les découvertes, tenir les gens en bride, briller aisément à ses propres yeux et à ceux des autres par une intelligence qui perce tant de différentes parties, le plaisir de paraître avec peu de peine, de sentir qu'on est maître et qu'on n'a qu'à commander, au lieu que le grand vous commande, oblige aux réflexions, aux combinaisons, à la recherche et à la conduite des moyens, occupe tout l'esprit sans l'amuser, et fait sentir l'impuissance de l'autorité qui humilie au lieu de flatter, et qui bande l'application à la recherche et à la suite de ce qui peut amener le succès auquel on tend, et fait sentir les fautes qu'on y a faites et l'inquiétude de les réparer, en sorte que rien de plus satisfaisant que les détails qui sont tous sous la main du prince, mais qui ne lui rapportent que du vent, parce qu'ils sont le partage des subalternes sous ses ordres généraux, qui là-dessus en savent plus que lui; et que rien n'est plus pénible et ne

atte moins que le travail en grand, du succès duquel épend la prospérité des affaires, et la gloire et la réputation du prince qui s'y donne, parce qu'il ne peut être partage d'un autre, lorsqu'il y réussit. Non qu'il faille bandonner tous les détails aux autres, mais s'y appliquer et s'en faire rendre compte, de manière à tenir tout n ordre et en haleine, sans pourtant s'imaginer que ce oit si parfaitement que rien n'échappe, parce qu'il ne faut as se proposer l'impossible, mais y entrer de façon u'on n'y donne que très-peu d'un temps, court, précieux, et qui s'enfuit sans cesse, qui doit de préférence tre employé au plus important, et se contenter pour le este d'une direction générale, surtout comprendre que e pouvant suffire à tout, force est de se fier à ceux u'on a choisis pour le courant, et souvent bien davantage; que cette confiance excite et pique d'honneur et l'attachement, au contraire de la défiance qui ne sert u'à être trompé, à décourager, à dégoûter, et souvent à se proposer de tromper, puisque le prince mérite de l'être par son injuste défiance.

Je le conjurai aussi de se défaire absolument de cet esprit de tracasserie puisé d'enfance dans la cour de Monsieur, entretenu depuis par l'habitude avec les femmes, et par la fausse idée de découvrir et de croire être mieux servi en brouillant les uns avec les autres, parce que pour une fois que cela réussit avec des étourdis, ou par une surprise de colère, cette tracasserie trompe sans cesse le prince par cela même dont il est rendu la dupe, dès qu'il est reconnu pour user de ce bas artifice qui lui éloigne et ferme la bouche à ses vrais serviteurs, et lui rend les autres ennemis. Ce n'est pas qu'il n'y ait mesure à tout, singulièrement entre l'abandon aux gens, et la vigilante défiance. C'est où le sens, la connaissance des personnes, l'expérience, la suite des choses et des

affaires conduisent l'esprit. Se fermer aux rapports, su tout aux avis anonymes, c'est-à-dire aux fripons, te les yeux ouverts à tout, mais avec tranquillité, épluch à part soi des apparences qui se trouvent si souve trompeuses; si l'examen persuade qu'il y ait cause d'a profondir, le faire avec précaution et délicatesse; ét en garde s'il n'y a rien au bout contre la honte et que quefois le dépit de s'être trompé; si au contraire il rencontre infidélité réelle ou incapacité dangereuse, défaire sans délai irrémissiblement du sujet, plus moins honnêtement, suivant le mérite de la chose, égal ment pour se délivrer de danger, et pour servir d'exem ple aux autres, car j'y reviens toujours, nous périsso en tout genre par l'impunité. J'insistai souvent sur to ce dernier article, par la connaissance que j'avais d caractère de M. le duc d'Orléans.

Je lui dis aussi qu'il ne fallait pas moins se souven qu'après nous être souvent licenciés sur les détails d roi dans nos conversations, nous y étions convenus auss d'une de ses plus grandes parties, qu'il fallait bien inspirer à son successeur d'imiter, et à laquelle je souhaitais passionnément que son image qu'il allait être voulût faire l'effort de se conformer. Cette partie si utile est la dignité constante, et la règle continuelle de son extérieur. L'une présentait en tous les moments qu'il pouvait être vu une décence majestueuse qui frappait de respect; l'autre une suite de jours et d'heures, où, en quelque lieu qu'il fût, on n'avait qu'à savoir quel jour et quelle heure il était, pour savoir aussi ce que le roi faisait, sans jamais d'altération en rien, sinon d'employer les heures qu'il passait dehors, ou à des chasses, ou à de simples promenades. Il n'est pas croyable combien cette exactitude en apportait en son service, à l'éclat de sa cour, à la commodité de la lui faire et de

parler, si on n'avait que peu à lui dire, combien de le à chacun, de commodité au commerce des uns avec autres, d'agrément en ses demeures, de facilité et xpédition à ses affaires, et à celles de tout le monde, combien son habitation constante hors de Paris faisait ne part un triage salutaire et commode, de l'autre rassemblement continuel qui faisait tout trouver à acun sous sa main, et qui faisait plus d'affaires, et onnait plus d'accès à tous les ministres et à tous leurs bureaux en un jour qu'en quinze, si la cour était à Paris par la dispersion des demeures, et la dissipation du lieu.

Outre ces raisons également essentielles et vraies, j'en avais d'autres de craindre le séjour de la cour prochaine à Paris, par le caractère de M. le duc d'Orléans, sa facilité d'écouter, et de se laisser en prise à tout le monde, et à un monde éloigné par état et par habitude de la cour, et qui n'irait pas l'y chercher à Versailles, ou bien rarement, et bien incommodément, par conséquent hors de portée de recharges et de cabales entre eux pour l'attaquer par plusieurs et par divers côtés, gens ineptes en affaires d'état et de cour, ignorants, suffisants, croyant devoir tout gouverner; et à un autre monde encore aussi ignorant, non moins avide, familiarisé avec lui par les plaisirs et les étranges parties, d'autant plus dangereux qu'ils le connaissaient mieux, et dont tout le soin pour le posséder et le gouverner serait de le dissiper, de lui faire perdre tout son temps, et de l'amuser par des ridicules toujours aisés à donner, dont le périlleux effet sur ceux qu'ils attaqueraient serait funeste aux affaires et au prince; enfin les indécences, les maîtresses, un fréquent opéra où il allait de plain-pied de son appartement, et mille inconvénients semblables, des soupers scandaleux, et des sorties nocturnes qui les ramassaient tous ensemble.

Je lui dis, en lui représentant tous ces détails fort au long, qu'il savait que depuis très-longtemps je m'abstenais de lui parler de la vie qu'il menait, parce que j'en avais reconnu l'inutilité, mais que l'extrême nécessité où son nouvel état l'allait mettre de la quitter m'ouvrait la bouche pour le supplier de penser sérieusement, et de bonne foi en lui-même ce qu'il trouverait et ce qu'il ne pourrait s'empêcher de dire, s'il était particulier, d'un régent du royaume qui, à plus de quarante ans, mènerait et se piquerait de plus de mener la vie d'un jeune mousquetaire de dix-huit ans, avec des compagnies souvent obscures, et telles que des gens de caractère n'oseraient voir; quel poids une telle conduite pouvait donner à son autorité au dedans, à sa considération dans les pays étrangers, à son crédit dès que le roi commencerait à voir et à entendre, quel contretemps aux affaires, quelle indécence à tout, quelle prise sur sa faveur aux petits compagnons de ses plaisirs, quelle honte, et quel embarras à lui-même vis-à-vis des personnages français et étrangers, quelle large porte aux discours, quel péril de mépris, et du peu d'obéissance qui le suit toujours! J'ajoutai que le comble de la mesure serait l'impiété, et tout ce qui la sentirait, qui ferait ses ennemis de toute la nation dévote, cléricale, monacale, dont le danger était extrême, et qui en même temps lui éloignerait les honnêtes gens, et ceux qui auraient des mœurs, de la gravité, surtout de la religion; que par là il rétorquerait contre lui ce raisonnement des libertins, qu'il aimait à répéter et à applaudir, que la religion est une chimère que les habiles gens ont inventée pour contenir les hommes, les faire vivre sous certaines lois qui maintiennent la société, pour s'en faire craindre, respecter, obéir, et qui était nécessaire aux rois et aux républiques pour cet usage, à tel point qu'il

n'y avait point eu de peuples policés qui n'en aient eu une que leur gouvernement avait soigneusement maintenue, jusqu'aux différents peuples sauvages, à quoi leurs anciens et leur conseil étaient très-exacts pour eux-mêmes, et pour ceux qui leur obéissaient. Qu'il devait donc comprendre l'intérêt qu'il avait de respecter la religion par ses propres principes, et de ne montrer pas un exemple d'impiété qui le rendrait odieux.

J'appuyai beaucoup sur un article si principal, et je lui dis ensuite qu'il ne s'agissait point d'hypocrisie qui est une autre extrémité fort méprisable, mais de s'interdire tout propos libre sur la religion, de traiter avec sérieux tout ce qui y a rapport, et d'en observer au moins les dehors par une pratique bien facile, dès qu'on s'en tient à l'écorce, et au pur indispensable de cette écorce; de ne souffrir en sa présence, ni plaisanterie, ni discours indiscret là-dessus, et de vivre au moins en honnête mondain qui respecte la religion du pays qu'il habite, et qui ne montre rien du peu de cas qu'il en fait. Je lui fis sentir le danger d'une maîtresse dans la place qu'il allait remplir, et je le conjurai que, s'il avait là-dessus des faiblesses, il eût soin de changer continuellement d'objet, pour ne se laisser pas prendre et subjuguer par l'amour qui naîtrait de l'habitude et de se conduire dans cette misère avec toutes les précautions qu'y apportent certains prélats qui veulent conserver leur réputation par le secret profond de leur désordre.

Je lui représentai qu'il y aurait désormais tant d'occupations, et si intéressantes, qu'il lui serait aisé de ne plus dépendre de son corps, si son esprit n'était plus corrompu que l'animal de son âge, et qu'il avait un intérêt si pressant de se faire aimer, estimer, respecter, considérer et obéir, que c'était bien de quoi contenir et occuper son esprit, qu'en toutes choses la mécanique

était bien plus importante qu'elle ne semblait l'être; que celle de ses journées servirait entièrement à la règle des affaires et à sa réputation, à éviter que tout ne tombât l'un sur l'autre, et que lui-même pensât à la débauche, non pas même à regretter ces sortes de plaisirs; que pour cela, il se fallait tout d'abord établir un arrangement de journées, d'affaires, de cour, et de quelque délassement qui se pût soutenir, et qui ne lui laissât aucun vide, auquel il fallait être fidèle, et se regarder comme faisaient les ministres du roi fort employés, qui disaient qu'ils n'avaient pas le temps de se déranger d'un quart d'heure, qui disaient vrai, et qui le pratiquaient. Ne se pas excéder d'une tâche trop forte, dont la nouveauté plaît d'abord, que l'importance des choses fait regarder comme nécessaire, mais dont on se lasse, et qui se change imperceptiblement à bien moins qu'il ne faut, dont on profite aux dépens du prince, et qui met bientôt les affaires en désordre. Se garder aussi de perdre beaucoup de temps en audiences, surtout de femmes, qui en demandent souvent pour fort peu de choses, qui dégénèrent en conversations et en plaisanteries, qui ont souvent un but dont le prince ne s'aperçoit pas, et qui tirent vanité de leur longueur, et si elles le peuvent, de leur fréquence. Les accoutumer à attendre chez Madame et chez madame la duchesse d'Orléans les heures où il va chez elles, et dans leur antichambre, parler debout à celles qui sortiront au devant de lui, écouter bien le nécessaire, suivre soigneusement l'excellente pratique du feu roi qui presque jamais ne répondait qu'un : « je verrai; » couper fort poliment très-court, et hors des cas fort rares, n'en voir jamais ailleurs pour affaires, et se mettre sur le pied qu'une fois entré dans la pièce où est Madame et madame la duchesse d'Orléans, aucune femme ne le tire à part, ou s'approchant de lui, parle

d'aucune affaire. Une éconduite polie, mais sèche, aux premières quelles qu'elles puissent être, qui voudraient tenter cette familiarité, empêchera sûrement qu'aucune s'y hasarde. A l'égard des hommes, tout l'ordinaire du monde lui parlera en passant comme on faisait au roi, et cela en débouche beaucoup chaque jour.

Les personnes des conseils, ce qui en emporte un nombre considérable et des principaux, le pourront aisément en travaillant avec lui et en entrant au conseil, dans la pièce précédente duquel les gens d'une considération distinguée lui parleront, avec lesquels il en usera comme avec les dames. Ce doit être là aussi où le gros du monde n'entrera point, où les audiences lui seront demandées en lui disant en deux mots le pourquoi. Ce sera à lui à juger si la chose le mérite, ou se peut expliquer là en peu de paroles. En général il doit être très-sobre à accorder des audiences qui font perdre beaucoup de temps. Avec de l'exactitude à éviter tout détail non nécessaire, à ne point écrémer les conseils, et à être jaloux de les maintenir dans leurs fonctions, il se trouvera que la matière des audiences sera bien rétrécie. Je n'oubliai pas le soin de voir le roi tous les jours, souvent à des heures différentes et rompues pour se tenir dans l'usage d'y aller à toute heure sans nouveauté et d'en être reçu sans surprise, avec un respect qui lui plaise, parce qu'il n'y a rien de si glorieux que les enfants, et que ceux qui l'environneront y seront bien attentifs, et avec la familiarité aussi qui convient à la naissance et à la place, qui ménagée avec esprit accoutume et apprivoise les enfants. Aller quelquefois aux heures de lui présenter le service, y être ouvert et gracieux à ses gens, avoir pour eux l'accès facile, les écouter avec patience si quelqu'un d'eux veut lui parler en entrant ou en sortant, mais pour les réponses en user

comme avec les autres, et toutefois être attentif à leur faire plaisir.

A l'égard des princes et princesses du sang qui arriveront tout droit dans son cabinet, sans que cela se puisse empêcher, les recevoir debout tant qu'il pourra, pour les obliger par ce mésaise d'abréger, alléguer les affaires pressées pour couper le plus court, et leur proposer de s'épargner cette peine en lui envoyant quelqu'un de leur confiance sur l'affaire dont il s'agit, afin de s'en mieux éclaircir, en effet pour moins perdre de temps et être plus libre d'abréger; pour les ministres étrangers qui ne chercheront toujours qu'à le pénétrer et l'engager, force honnêtetés, force clôture, force fermeté, et les renvoyer aux affaires étrangères. Cela lui procurera toujours le loisir d'examiner, de délibérer, et de se tenir hors de toute prise.

Le roi n'a jamais traité avec pas un; il savait d'avance quelle serait la matière de l'audience demandée, répondait courtement et sans jamais enfoncer ni s'engager encore moins; si le ministre insistait, ce qu'il n'osait guère, il lui disait honnêtement qu'il ne pouvait s'expliquer davantage, en lui montrant Torcy, qui était toujours présent, comme celui qui savait ses intentions, et avec qui le ministre pouvait traiter. Il l'éconduisait ainsi, et si le ministre faisait la sourde oreille, il le quittait avec une légère inclination de tête, et se retirait dans un autre cabinet. Il fallait bien alors que le ministre étranger s'en allât, à qui Torcy en montrait civilement le chemin. C'est l'imitation que je proposai entière et ferme à M. le duc d'Orléans, avec les suppléments de politesse que demande la différence qui est entre un régent et un roi tel surtout que Louis XIV. J'eus toujours attention à ne lui rien dire sur madame la duchesse de Berry, que j'affectai de ne nommer jamais directement ni indi-

ectement : l'aventure de Fontainebleau que j'ai racon-
tée m'avait rendu sage; mais mon silence sur un point qui se présentait si naturellement, en traitant tous les autres, devait au moins être expressif, même éloquent. Si la suite fait voir combien je perdis mon temps et mes peines, la vérité veut que je ne retienne rien et que j'expose tout avec sincérité.

CHAPITRE CD.

Ondes de la cour. — Agitation du duc de Noailles. — Curio très-embarrassante de madame la duchesse d'Orléans.

Plus le temps paraissait s'avancer par la décaden extérieure du roi, dont pourtant les journées étaient to jours les mêmes, plus chacun pensait à soi, *quoique* l terreur qu'on avait de ce monarque dépérissant à v d'œil fût telle que M. le duc d'Orléans n'en *était* p moins absolument esseulé jusque dans le salon de Marl Mais je remarquais bien qu'on cherchait à s'approch de moi, et gros du monde, et gens les plus considérable et de ces politiques aussi dont le manége effronté cou après ceux à qui ils n'ont jamais parlé, dès qu'ils se le croient pouvoir rendre utiles, auprès desquels leur sou plesse fait effort de les approcher. Je m'étais souvent moqué de ces prompts amis du crédit et des places; je riais en moi-même de ce vil empressement pour un homme qui n'en avait encore que l'espérance, et j'en divertissais M. le duc d'Orléans pour le prémunir d'a-vance là-dessus lui-même.

Le duc de Noailles, qui ne le voyait qu'en Nicodème, redoublait peu à peu ses visites. Il tâchait inutilement de s'attirer quelque confidence sur les projets d'un prochain avenir. Il m'en faisait des plaintes amères, il se rabattait sur la peine où le mettait de ne pouvoir rien tirer sur les places que je lui avais dit que je désirais

pour lui et pour son oncle. Je le tenais en haleine, je lui disais que la proposition que j'en avais faite avait bien pris, mais que je n'en pouvais savoir davantage. Tantôt il me priait d'insister, tantôt il m'assurait que je savais bien à quoi m'en tenir, et me conjurait de rompre mon silence. Je voyais en lui une passion extrême de cette place des finances dont il m'entretenait sans cesse, mais le roi ne me paraissait pas assez proche de sa fin, même après son testament fait, pour qu'on pût s'expliquer à personne de ce qui le devait survivre, de sorte que je m'en tins là avec le duc de Noailles, et M. le duc d'Orléans aussi. Mais le testament fait, j'eus lieu de douter qu'il se tînt dans la même réserve sur ce qui regardait Maisons avec lui, et quoique ce qui se verra de ce magistrat semble fort contrarier ce soupçon, tout ce que je remarquai depuis le testament surtout et dans l'un et dans l'autre, me persuada que Maisons comptait fermement sur les sceaux et sur le premier crédit, sans toutefois que ni l'un ni l'autre m'en aient rien laissé entendre.

Madame la duchesse d'Orléans n'était pas la moins inquiète des limbes où on la laissait sur l'avenir. Elle sentait toute la situation du duc du Maine. Elle ne pouvait se dissimuler ce qu'il méritait de M. le duc d'Orléans. Cet intérêt à part, qui lui était le plus sensible, elle était touchée de celui de M. le duc d'Orléans, et de ce qu'il pouvait former de projets, et prendre de mesures pour après le roi. Ses tête-à-tête avec moi, surtout depuis le testament et l'habileté des bâtards à la couronne, roulaient pour la plupart là-dessus, rarement la duchesse Sforze en tiers, et me mettaient à la torture. Elle ne doutait point que M. le duc d'Orléans n'eût en moi une confiance entière; elle ne voyait que moi avec qui il pût s'ouvrir, consulter, projeter sur l'avenir. L'expé-

rience lui avait appris qu'il se reposait beaucoup tr sur moi des vues, des mesures, des projets qu'il n'ét pas trop bon lui-même pour faire et pour imaginer, que, quand cela lui arrivait, c'était à moi qu'il les co fiait, et avec qui il en délibérait. L'imminence de to le grand qui allait tomber sur lui ne permettait pas croire que ni lui ni moi n'eussions rien là-dessus da l'esprit, et la même expérience que madame la duches d'Orléans avait de l'un et de l'autre la persuadait bi que, s'il était possible que M. le duc d'Orléans n'e encore rien de débrouillé dans la tête, il s'en fall tout que je fusse au même point. Sa curiosité éta donc extrême, et ses questions par conséquent: c'é taient des contours adroits pour me surprendre, d gens dont elle me demandait ce que je pensais, en u mot tout ce que l'art, le manége, la supériorité, le rai sonnement, la liberté, l'amitié, la confiance, le plu proche intérêt, peuvent déployer sous toutes sortes faces, avec tout l'esprit, la justesse et l'insinuation pos sible, mis sans cesse en œuvre avec une infatigabl persévérance.

J'avais affaire à une personne fort supérieure, fort clairvoyante, fort appliquée, fort réfléchie, fort de suite, et qui par tout ce que j'avais manié de concert avec elle, et sous ses yeux, me connaissait trop pour que je pusse me cacher de penser à l'avenir. Le plus grand intérêt et le même intérêt d'elle comme épouse, de moi à tout ce que je leur étais, et, depuis le raccommodement que j'avais fait de M. le duc d'Orléans avec elle en le séparant de madame d'Argenton, l'amitié la plus intime et la confiance la plus entière établies entre elle et moi, et par le désir commun de M. le duc d'Orléans et d'elle, sans la plus légère altération jusqu'alors, devenaient en ces moments des liens bien em-

embarrassants pour moi. Il fallait donc ménager et maintenir cette amitié, cette confiance, ce respect, cet air de communauté d'intérêts, surtout ne lui pas paraître lever, comme l'on dit, à la suisse, dans de pareilles conjonctures, après lui en avoir montré tant de différence dans de grandes affaires, telles que celle d'Espagne, celle du mariage de madame la duchesse de Berry, celle des noires et affreuses imputations, et de tant d'autres importantes ou de cour, ou d'intérieur de la famille royale. En même temps me bien garder de laisser rien entrevoir ni même soupçonner des secrets qui n'étaient pas les miens, raisonner toujours et répondre tout comme à la sœur du duc du Maine, pour la grandeur duquel elle aurait sacrifié avec transport de joie mari, enfants et elle-même.

Je ne trouvai donc de ressource que dans la longueur des verbiages pour consumer le temps, l'embarras des combinaisons, le danger de penser à rien pendant la vie du roi, l'inutilité de tous projets, si le roi faisait des dispositions, et après qu'il les eut faites, la folie d'imaginer les pouvoir attaquer, qui fut mon plus sûr retranchement et le plus utile, enfin la paresse d'esprit, la légèreté, le peu de suite qu'elle connaissait dans M. le duc d'Orléans; paraphraser longuement toutes ces difficultés, les tourner de tous les sens, surtout me tenir de fort court sur les personnes, sur lesquelles elle me promenait et me demandait ce que j'en pensais, plus encore en garde contre mon air et mon visage qu'elle observait toujours, pour tâcher attentivement à y découvrir mieux que dans mes paroles. Je me rabattais encore pour m'excuser de penser là-dessus par l'inutilité de le faire, sur la sagesse du gouvernement du roi, sur la longue et généreuse habitude qu'on s'était faite de l'admiration, de la soumission, de la crainte; sur

le danger de tout changement dans ces moments critiques; sur la difficulté de trouver mieux ni aussi bien; sur la rareté des sujets, sur les jalousies et le péril des méprises en matière d'innovation et de choix; sur le fâcheux état des finances et de l'intérieur du royaume; enfin sur le testament du roi, après qu'il fut su qu'il en avait fait un, qui me donna beau champ sur le respect qu'un tel et si long règne avait imprimé dans l'esprit de tout le monde pour ses volontés, dont l'exécution serait le seul parti sage et le meilleur qu'on pût prendre en soi, et dans un pays où la longue habitude de l'obéissance aveugle a tellement passé en loi, qu'il n'y a plus personne qui imagine qu'il soit permis ni possible de s'y soustraire.

Tous ces propos, enflés et allongés, ne satisfaisaient point madame la duchesse d'Orléans. Elle avait eu trop d'occasions de me voir des sentiments plus libres, et regimber contre l'éperon, pour se payer de ce que *je lui* répondais. Elle m'objecta le testament de Louis XIII, et en raisonna au mieux sur les conséquences à en tirer et à en prévoir pour celui de Louis XIV. Je sentis incontinent toute sa défiance de mes réponses, et toute celle qu'elle avait de la solidité de ce testament, dont, à ce qui s'y était passé et qui a été rapporté, elle ne se pouvait cacher que le roi ne doutât lui-même autant, ou plus que personne. Il était très-important de la rassurer sur l'une et l'autre défiance.

Je me mis donc à raisonner sur la comparaison des temps, des personnes, des conjonctures, sur la différence d'un règne plein de factions et de guerres civiles, d'avec un autre du double de durée, d'une puissance absolue déployée en tout genre, sans la plus légère, non pas contradiction, mais représentation, qui non-seulement avait anéanti toute autre autorité que la sienne immé-

diate, mais encore tout crédit, toute union, toute autre considération que la sienne et de ses ministres, par conséquent tout personnage et toute fonction d'emploi quelconque et de charges que des domestiques, ce qui ne laissait personne aujourd'hui en aucun moyen de s'opposer ni de résister à quoi que ce soit, si tant est qu'il y eût encore quelqu'un qui s'avisât de se souvenir qu'esclave et sujet n'est pas la même chose. Qu'il y avait loin d'une reine de quarante-un ans, fille d'Espagne, qui avait elle-même passé déjà par plus d'une étamine en affaires d'état, en tous les temps jusqu'alors intimement unie à la reine sa belle-mère et à Monsieur, qui avait des généraux et des ministres attachés à elle, et dans les pays étrangers des créatures habiles, comme la duchesse de Chevreuse dans le considérable, et dans le bas, mais non moins utiles, comme Beringhem et d'autres que leurs aventures communes avec elle y avait fait fuir pour leur sûreté, à M. le duc d'Orléans qui n'avait que sa naissance, mais ni gouvernement, ni charge, ni troupes sous ses ordres, et qu'elle voyait elle-même dans un abandon si universel quoique si proche du timon du royaume; qu'il y avait loin encore d'un prince faible tel que Gaston, qui ne savait jamais prendre aucun parti par lui-même, ni soutenir aucun de ceux qu'on lui avait fait prendre, saisi à la chaude, au dépourvu, à l'instant, sans avoir un moment pour parler à quelqu'un, par une reine avec qui tout l'avait tenu uni jusqu'alors dans toutes les différentes situations de sa vie, par conséquent accoutumé à se croire un avec elle, d'ailleurs sans force par lui-même pour résister aux cajoleries de cette reine et à une parole à lui donner sur-le-champ, dont il fut assez simple pour se promettre plus qu'il ne lui quittait, et de M. le Prince pris avec la même promptitude, à qui l'exemple de Monsieur ferma

la bouche, qui ne le pressait pas moins de le suivre que ne faisait la reine, dont l'union contre lui, s'il leur résistait, lui fit tout appréhender, et dont le consentement entraîna aussitôt celui de tout le conseil de régence, hors d'état de leur résister seuls à tous les trois; qu'il y avait bien loin de la situation si brusque de ces trois mêmes personnes et de la leur d'ailleurs en elle-même, et de celle de M. le duc d'Orléans, d'avec la situation des personnes en faveur de qui il est croyable que le roi a fait des dispositions, qui sont apparemment en volonté et en moyens de les défendre; qui n'ont ni les raisons de faiblesse et d'intimes liaisons qu'eut Gaston, ni le poids, ni le péril d'un tel exemple, en refusant de s'y conformer comme M. le Prince ne l'osa, ni la disparité et la nudité de ceux du conseil de régence pour maintenir la part qui leur était donnée au gouvernement, quand Monsieur et M. le Prince s'en dépouillaient en faveur de la reine; que de plus les dispositions de Louis XIII avaient été rendues publiques par la lecture que ce monarque en avait fait faire dans sa chambre, en présence de la reine, de Monsieur et de M. le Prince, des grands et des plus considérables de sa cour, même des principaux magistrats qu'il y avait mandés; la reine, ainsi que tout le monde, savait leur contenu, au lieu qu'à l'égard de celles que le roi a faites, M. le duc d'Orléans est avec tout le monde dans les plus profondes ténèbres, dont le voile ne sera levé qu'après que le roi ne sera plus, et levé pour M. le duc d'Orléans et pour tout le monde à la fois, en plein parlement, par l'ouverture et la lecture du testament qui y sera faite; qu'ainsi la différence est entière entre la facilité de la reine qui savait à quoi tendre et comment y tendre, et l'épaisse obscurité de M. le duc d'Orléans qui le tient dans la plus invincible ignorance de ce qu'il a à faire, à qui il a à faire, et même s'il a

quelque chose à faire. « Il n'en faut pas tant, madame, ajoutai-je avec feu, pour servir de raison à ne rien faire, même à ne pas penser à un homme aussi difficile à mettre en mouvement que vous devez connaître M. le duc d'Orléans, même dans les choses les plus aplanies et les plus importantes, s'il vous plaît de vous souvenir du mariage de madame la duchesse de Berry et de beaucoup d'autres que vous avez vues comme moi. »

C'est ainsi que je m'efforçais d'échapper aux filets de toutes les sortes qui m'étaient continuellement tendus. Mais cette fausseté indispensable me coûtait si prodigieusement, que j'étais toujours en crainte de la trahison de mon visage, du son de ma voix, de toute ma contenance. Il n'est pas possible d'exprimer le combat qui se passe au fond d'une âme franche, droite, naturelle, vraie, qui, au milieu des périls de la plus dangereuse cour du monde, n'a jamais pu se masquer même sur rien, et à qui il en a bien des fois coûté cher, sans avoir pu se résoudre à prendre leçon de ses expériences, dont ces Mémoires sont pleins ; quel tourment, dis-je, elle souffre lorsqu'elle se trouve en ce détroit unique : ou de perdre l'état que je comptais sauver et réparer, perdre M. le duc d'Orléans dont j'avais seul le secret, et me perdre moi-même ; ou de tromper avec soin, art et industrie, une princesse avec qui je vivais depuis des années dans la plus intime et la plus réciproque amitié et confiance, qu'il fallait voir sans cesse sur ce même pied, en être attaqué sans mesure aussi avec toute sorte d'art et d'industrie, et la tromper continuellement par toutes sortes de détours ! Je revenais quelquefois de chez elle chez M. le duc d'Orléans l'avertir promptement, pour qu'il se trouvât de la conformité dans ce qu'il lui répondrait avec les discours que je lui avais tenus, souvent aux larmes, et si plein de rage et de désespoir, qu'il augmen-

tait encore par en rire, lui à qui ce personnage n'étai
pas si nouveau, que je me licenciais de colère à lui e
dire plus que très-librement mon avis ; et c'est de l
sorte que s'écoula tout le temps jusqu'à la mort du roi

CHAPITRE CDI

Maisons me fait une proposition énorme et folle et ne se rebute point de la vouloir persuader à M. le duc d'Orléans et à moi. — Réflexions sur le but de Maisons. — Rare impiété et fin de Maisons et de sa famille.

On a vu que l'édit qui appelle les bâtards du roi à la couronne, etc., comme ayant l'honneur d'être ses fils et petits-fils, est de juillet 1714, enregistré le 2 août même année; que le roi remit son testament aux premier président et procureur général le dimanche matin 27 août, même année; qu'il n'y eut que vingt-six jours entre l'édit et le testament, et que le duc du Maine, madame de Maintenon et le chancelier surent bien employer le temps et n'en point perdre. Il n'y en eut guère non plus entre le testament fait et livré et le dernier voyage que le roi ait fait à Fontainebleau, pendant lequel le duc du Maine commença à ourdir la noire et profonde trame de l'affaire du bonnet, qu'il sut conduire comme on l'a vu. Je ne sais si Maisons était entré avec lui dans la confidence de ce chef-d'œuvre de scélérate politique, et qu'en ce cas il eût prévu que le fracas de la fin de cette affaire me rendrait peu accessible à lui, et moins capable de me prêter à ses raisonnements. Quoi qu'il en soit, il ne tarda pas à m'en venir faire un si surprenant, aussitôt que le testament fut déposé au parlement, qu'il est nécessaire, avant de le rapporter,

de remettre courtement ici devant les yeux ce qui passa à cet égard.

Mesmes et Daguesseau, premier président et proc-reur général, mandés de se trouver à l'issue du lever roi à Versailles pour le dimanche 27 août 1714, y a-vèrent droit chez le chancelier, qui leur remit un é fort court et fort sec, signé et scellé, pour le faire enr-gistrer le lendemain. Le roi y déclarait que « le p-quet remis par lui aux premier président et procure général du parlement contenait son testament, p lequel il avait pourvu à la garde et à la tutelle du r mineur, et au choix d'un conseil de régence, dont, pou de justes considérations, il n'avait pas voulu rendre le dispositions publiques; qu'il voulait que ce dépôt fû conservé au greffe du parlement pendant sa vie, qu'au moment qu'il plairait à Dieu de le retirer de monde, toutes les chambres du parlement s'assem-blassent avec tous les princes de la maison royale, e tous les pairs de France qui s'y pourraient trouver, pour en leur présence, y être fait ouverture du testament et après sa lecture, les dispositions qu'il contenait être rendues publiques et exécutées, sans qu'il fût permis à personne d'y contrevenir, et le duplicata dudit testa-ment être envoyé à tous les parlements du royaume, par les ordres du conseil de régence, pour y être enre-gistré. »

Pas un mot dans cet édit d'honnêteté pour le parle-ment, ni terme d'estime, ni de confiance; nulle nomi-nation, ni indication même d'exécuteur du testament; enfin, ce n'est point au parlement ni à personne qu'il est confié. L'édit ordonne seulement qu'il sera déposé au greffe, sans parler d'aucune sorte de précaution pour l'y garder, et le greffe est choisi simplement comme un lieu public et ordinaire de dépôt. Ainsi le parlement n'y est

chargé de rien, ni pas un de ses magistrats; et le greffe ne l'est que comme de tous autres actes qui y sont déposés. Les duplicata envoyés aux parlements du royaume par les ordres du conseil de régence font voir une attention marquée pour l'autorité de ce conseil, et pour omettre le nom de régent, laquelle est bien significative, et qui relève bien aussi toute la négligence affectée dans l'édit pour le parlement, qui était l'occasion et le lieu de dire des choses à flatter cette compagnie, dont il résulte deux choses : l'une que le parlement n'y fut pour rien, ni en corps, ni par aucun de ses membres; l'autre que les précautions si grandes pour la conservation du dépôt furent uniquement du cru et du fait du premier président, pour rendre odieux le seul homme en haine duquel le testament parut fait, comme étant capable de s'en saisir par violence, et mettre ce dépôt ainsi que le duc du Maine, en faveur duquel il parut visiblement fait, sous la protection de la justice, du parlement, du peuple et de la multitude. Il est certain que le duc du Maine ne pouvait rien ajouter à de telles précautions, ni plus complétement profiter d'un premier président qui lui avait livré son âme.

Le premier président et le procureur général allèrent chez le roi, au sortir de chez le chancelier. Ce voyage si concerté n'avait point de moments convenables pour une visite du premier président à M. du Maine, dont sûrement il avait bien auparavant reçu les ordres et les instructions, et tout débattu et concerté avec lui. Le roi, en leur disant ce qui a été rapporté, et sans parler d'aucune précaution, leur donna le paquet cacheté qui renfermait son testament, et au sortir du cabinet du roi ils s'en retournèrent à Paris. En y arrivant, ils envoyèrent chercher des ouvriers. Ils les conduisirent dans une tour du palais, qui est derrière la buvette de la

grand'chambre et le cabinet du premier président, laquelle répond au greffe et le joint. Ils firent creuser un grand trou dans la muraille de cette tour qui est fort épaisse, y déposèrent le testament, en firent fermer l'ouverture d'une porte de fer, d'une grille aussi de fer en seconde porte, et murailler par-dessus. La porte et la grille eurent chacune trois différentes serrures, mais les mêmes à la porte et à la grille, et une clef pour chacune des trois, qui par conséquent ouvraient chacune deux serrures, une de la grille et une de la porte. Le premier président en garda une, le procureur-général une autre, et la troisième fut confiée au greffier en chef du parlement, sous prétexte que le dépôt était tout contre la chambre du greffe, en effet, pour éviter occasion de jalousie entre l'ancien des présidents à mortier et le doyen du parlement, et la division entre les présidents et les conseillers, qu'elle aurait pu faire naître.

Le lendemain lundi 28 août, le premier président assembla les chambres dès le matin, leur rendit compte du sujet de son voyage de la veille, fit présenter l'édit par les gens du roi, qui fut enregistré, paraphrasa les sages et justes précautions du roi avec force louanges, et n'oublia pas de suppléer au silence de l'édit par tout ce qu'il put de superbes flatteries, et de ce qu'il crut le plus propre à intéresser la compagnie à la protection des dispositions du roi, lorsqu'il en serait temps, et à la piquer d'honneur pour en procurer l'entière exécution.

Revenons présentement à Maisons. Ce président, comme je l'ai déjà dit, venait presque tous les dimanches au lever du roi, et après sa messe chez moi, où la porte était fermée à tout le monde, de règle, tant qu'il y était, et c'était toujours tête à tête. Il vint donc le premier dimanche d'après celui où le roi avait remis son

testament au premier président et au procureur général, c'est-à-dire le huitième jour après. Le dépôt était enfermé, et l'édit qui l'annonçait enregistré il y en avait cinq. Il me fit un discours pathétique où il discuta fortement l'éclat, le venin, les motifs plus que très-apparents du testament, tout ce dont M. le duc d'Orléans était menacé. Il n'oublia pas de m'exciter par tout ce qu'il en put croire capable sur le surcroît de grandeur, et tout le pouvoir qui en résulterait à M. du Maine et à la bâtardise, de fois à autre s'interrompant sur la séduction, et par des déclamations vives contre les auteurs et les coopérateurs d'une pièce si funeste à l'état et à la maison royale.

Quand il eut bien péroré, je lui dis qu'il ne me persuadait rien de nouveau ; que je voyais les mêmes vérités que lui avec la même évidence ; que le pis que j'y trouvais, c'est qu'il n'y avait point de remède. « Point de remède ! m'interrompit-il avec son rire en dessous, il y en a toujours aux choses les plus extrêmes avec du courage et de l'esprit ; et je m'étonne, avec ce que vous avez de l'un et de l'autre, de vous trouver court sur ce qui va tout mettre en confusion ; » et de là, à s'étendre sur ce qu'il y allait de tout pour M. le duc d'Orléans, qu'une pièce qui ne pouvait avoir été fabriquée qu'entre M. du Maine, madame de Maintenon et le chancelier, et où sûrement rien n'avait été oublié en faveur du duc du Maine, et contre M. le duc d'Orléans, vît jamais le jour. Je convins que ce serait bien le plus court ; en même temps je lui demandai comment supprimer un testament déclaré par un édit enregistré, pièce par conséquent publique et solennelle encore par sa nature, déposée de plus avec tant d'éclat, et de si solides précautions connues de tout le monde, dans l'intérieur le plus enfoncé du palais, et le plus sûr par la nature

et par l'art qui y avait été ajouté. « Vous voilà do bien embarrassé, me répliqua Maisons ; avoir à l'insta de la mort du roi des troupes sûres et des officiers sag avisés et affidés tous prêts, avec eux des maçons et d serruriers, marcher au palais, enfoncer les portes et niche, enlever le testament, et qu'on ne le voie jamai

Dans ma surprise extrême, je lui demandai quel fr d'une si prodigieuse violence, et de plus quelle méc nique pour en venir à bout. J'ajoutai que, quoi qu'il eût dans le testament, je ne voyais point de compar son entre la possible espérance qu'il n'eût pas plus d'ex cution qu'en avait eu celui de Louis XIII, comme le r lui-même ne s'était pas caché de le penser, entre essuye même ses dispositions quelles qu'elles fussent, et viole à main armée un dépôt public et solennel, de cette qua lité unique et si royale, dans le sein du sanctuaire de l justice, au milieu de la capitale, soulever le peuple e les provinces, la raison, la nature, ce que les homme ont de plus sacré entre eux, donner aux ennemis de M. l duc d'Orléans les armes les plus spécieuses, lui débaucher ce qu'il peut avoir d'amis sages et raisonnables par la honte et le péril de lui demeurer attachés, donner aux horreurs répandues contre lui un poids que tous les artifices et toute l'autorité n'avaient pu leur acquérir, autoriser tout ce qui se déclarerait contre lui à tirer les plus grands usages de cette folie, et armer la juste fureur du parlement si grandement outragé par un attentat de cette nature, et dans le moment critique où l'usage abusif presque tourné en loi lui donnait une autorité avec laquelle il fallait compter dès cet instant même, et souvent encore dans le cours de la régence. Que si, dans l'exécution si odieuse par elle-même, et que les bâtards et le parlement qu'elle réunirait pour toujours avaient tant d'intérêt d'empêcher, il arrivait une sédition, peut-

être appuyée des Suisses, et qu'il y eût du sang répandu, personne ne pouvait prévoir jusqu'où cette action était capable de conduire, laquelle, quoi qu'il en succédât, comblerait M. le duc d'Orléans d'opprobre, de la plus grande, de la plus juste, de la plus universelle haine, et d'un mépris égal, si par l'événement le testament échappait à l'attaque.

Tout cela fut commenté bien plus au long, sans que Maisons pût être ébranlé le moins du monde, et toutefois sans qu'il eût rien à répondre que l'importance de soustraire un testament qu'il était clair qu'on n'avait fait que contre M. le duc d'Orléans, et en faveur des bâtards. Maisons, au partir de chez moi, alla faire à M. le duc d'Orléans la même proposition avec les mêmes instances, et me gagna de la main, espérant apparemment de le persuader s'il lui parlait avant moi. Heureusement il n'en fut pas mieux reçu. Nous lui fîmes à peu près les mêmes objections, parce qu'elles se présentaient d'elles-mêmes, sans lui faire charger de sentiment, et nous nous le contâmes l'un à l'autre M. le duc d'Orléans et moi, et tous deux dans un étonnement extrême. Ce qui nous en donna davantage, c'est qu'il persista jusqu'à sa mort, qui précéda de très-peu de jours celle du roi, à presser M. le duc d'Orléans de cette extravagance et moi jusqu'à la persécution.

Il ne tint pas à ses instances redoublées que je ne fisse la sottise d'aller à la buvette de la grand'chambre reconnaître les lieux sur les indications qu'il m'en donnait, moi qui n'en avais aucun prétexte, et qui de plus n'allais jamais au palais que pour des réceptions de pairs, ou à des occasions où le roi les y mandait, et qui même alors n'avais jamais approché seulement de la buvette. Ne pouvant vaincre là-dessus ce qu'il appelait mon opiniâtreté, il me demanda au moins de m'arrêter sur le

quai de la Mégisserie, où on vend tant de ferrailles, et d'examiner de là, la rivière entre-deux, la tour où était le testament qu'il me désigna et qui donnait sur le quai des Morfondus, mais en arrière des bâtiments de ce quai. On peut juger quelle connaissance on pouvait en tirer de ce point de vue. Je lui promis, non de m'arrêter sur ce quai pour me faire regarder des passants, mais d'y passer, et de voir ainsi ce que je pourrais remarquer, en ajoutant que c'était par complaisance, et pour le satisfaire sur une chose en soi indifférente, parce que rien au monde ne me pourrait tenter, encore moins me persuader, sur une pareille entreprise. L'incompréhensible est comment elle avait pu entrer dans une tête aussi sensée, et que jusqu'à la mort, quoiqu'il nous ait trouvés inébranlables M. le duc d'Orléans et moi, il ne se soit jamais lassé de nous presser là-dessus, ni *rebuté* de l'espérance de nous y amener.

Le plus mortel ennemi de M. le duc d'Orléans n'aurait pu imaginer rien de plus funeste à lui persuader, et je ne sais si on aurait trouvé plusieurs personnes assez dépourvues de sens pour y donner sérieusement. Que penser donc d'un président à mortier, de la considération que Maisons s'était acquise au palais, à la ville, à la cour, où il avait toujours passé pour un homme d'esprit, sage, avisé, intelligent, capable et mesuré? Était-il assez infatué de la nécessité dont il était pour M. le duc d'Orléans de supprimer le testament, assez aveuglé de la parole des sceaux qu'il avait enfin arrachée de ce prince, à ce que j'en pus juger, et de toute l'autorité qu'il se promettait de tirer de cette place, qu'il sentait bien qui serait conservée à Voysin, si M. du Maine était maître, après tout ce que cette âme damnée avait si nouvellement fait pour lui, que la passion l'empêchât de voir les suites affreuses et indispensables de l'entreprise qu'il

proposait, que je lui mettais sans cesse devant les yeux, et à pas une desquelles il n'avait d'autre réponse que le danger évident des dispositions du testament pernicieuses pour M. le duc d'Orléans, toutes pour la grandeur du duc du Maine qui les saurait bien faire valoir, établi comme il l'était, et la nécessité dès là indispensable de le supprimer comme que ce pût être?

Sa persévérance de près d'une année, qui ne put être, non pas rebutée, mais même le moins du monde ralentie, ni par des raisons si palpables, ni par la résistance toujours égale qu'il trouva en M. le duc d'Orléans et en moi; sa réserve là-dessus pour Canillac, dont il se servait auprès de M. le duc d'Orléans pour soi-même, pour le parlement et pour tant d'autres choses, réserve dont il n'excepta personne, sans exception là-dessus que M. le duc d'Orléans et moi, donneraient-elles d'autres pensées? Aurait-il été assez noir pour, de concert avec le duc du Maine, ouvrir cet abîme sous nos pas, et ne se lasser point de nous y pousser pour nous perdre, et par la chute de M. le duc d'Orléans, unique par son âge entre tous les princes du sang à pouvoir être revêtu de la régence, y porter le duc du Maine, qui de là à la couronne n'aurait eu qu'un pas à faire, et qui n'en ignorait pas les moyens? Un si puissant objet pour une âme de la trempe de celle du duc du Maine, et qui avait su se le préparer avec tant d'art et de si loin, n'est rien moins qu'incroyable, si l'on se rappelle par quels chemins ce fils de ténèbres était parvenu à escalader tous les degrés du trône dont la place s'était aplanie et nettoyée devant lui, et tout ce qu'il avait mis en œuvre pour noircir avec tant de succès le seul obstacle qui lui restait à vaincre pour la réussite d'un crime si fatal et si étranger à ce prince, crime qui, pour le moins, n'était pas fatal au duc du Maine pour la sûreté jusque-là plus que dou-

teuse, même aux yeux du roi, de tout ce qu'il en avait obtenu jusqu'alors, et par les pas de géant qu'il fit après vers la couronne. Ce service de Maisons valait bien le sacrifice de Voysin qui ne pouvait plus être utile au duc du Maine, et d'éblouir Maisons de tout ce que le savant art de ce futur maire du palais n'aurait pas manqué de présenter à son ambition.

Qu'on se rappelle les anciennes liaisons de Maisons avec le duc du Maine, assez fortes pour en avoir espéré la place de premier président, refroidies par la préférence donnée à Mesmes; le renouement de ces liaisons, ensuite leur secret, et celui dont il couvrait toujours celles qu'il prit tant de soin de faire et d'étreindre avec M. le duc d'Orléans; combien promptement, et d'avance, il fut toujours instruit avant personne des pas derniers des bâtards vers le trône; la scène qu'à ce propos il me donna chez lui pour m'aveugler, et par moi M. le duc d'Orléans, car la course qu'il me fit faire à Paris pour m'y apprendre ce qui fut le soir même public à Marly était sans ce *retentum* parfaitement inutile; le contraste de cette scène avec ce dîner à huis-clos qu'il donna mystérieusement aux deux bâtards le jour de leur visite au parlement lors de l'enregistrement de leur habilité à la couronne; l'embarras extrême où il tomba quand il m'en vit informé; son manége avec M. et madame du Maine sur l'affaire du bonnet, et sous ce prétexte ses visites si fréquentes à Sceaux, où il ne paraissait point, mais où il passait deux heures chaque fois enfermé seul avec M. et madame du Maine; les distinctions que seul de sa robe il recevait du roi sur ses fins, toutes les fois qu'il se présentait devant lui, et celle qu'il eut dans les derniers mois, encore plus unique, d'aller de Maisons à Marly quand il voulait, comme le duc de Berwick de Saint-Germain, sous prétexte d'un voisi-

ge dont on ne s'était pas avisé jusque-là, et qui avec ison avait été de tout temps pour le duc de Berwick; fin la douleur si marquée de sa mort, arrivée le jeudi soir 22 août de cette année, dix jours avant celle du oi, que témoigna le duc du Maine qui n'en était pas rodigue; l'ardeur si empressée avec laquelle il emporta ès le lendemain, vendredi matin, la charge de présient à mortier pour le jeune Maisons qui n'avait pas dixept ans, et qui était accouru à lui de Paris dans cette onfiance; qu'on ramasse tout cela, je le dis avec horeur, conclura-t-on que ce soit pousser trop loin les soupçons?

A mon égard, il lui fallait un homme toujours à portée de M. le duc d'Orléans, et à portée de tout avec lui, et qui fût dans le secret de leur liaison. Canillac ne voyait ce prince qu'à Paris où il n'allait que des moments, et assez rarement depuis un temps; Maisons n'en pouvait donc espérer le même usage, et il se flattait de me vaincre par le coin de la bâtardise que Canillac avait bien aussi, mais peut-être moins que moi, parce qu'il perdait moins avec eux. Maisons, de longue main en grande société avec lui, eût peut-être été fâché de le perdre, et pour moi c'était double gain à tous égards, pour un bâtard et pour un président à mortier, et de s'ouvrir à d'autres n'allait pas à leur but, et y était même directement contraire. Enfin Maisons voulait-il voir si à la fin M. le duc d'Orléans ou moi serions assez dépourvus de sens commun pour mordre à un si pernicieux hameçon, nous conduire au bord du précipice, nous y laisser jeter dans l'espérance que le désordre effroyable qui en naîtrait mettrait la dictature du royaume entre les mains du parlement; que lui, par son crédit dans la compagnie et par ses accès, se rendrait l'entremetteur entre les partis, et ferait longuement ainsi la

première et la plus utile figure ; ou, nous voyant près de tenter l'entreprise, y voulait faire naître lui-même des difficultés, nous affubler après de l'ignominie d'une résolution si folle et si désespérée, et se donner auprès du duc du Maine, du parlement et du public, l'honneur de l'avoir empêchée ? Quoi qu'il en soit, il est incompréhensible qu'un président à mortier sage, sensé, de conduite toujours approuvée, avec beaucoup d'esprit, de réputation et de connaissance du monde, fort riche et fort compté partout, ait pu concevoir un projet d'une extravagance aussi parfaite et aussi désespérée, le proposer, en presser, et ne se point lasser de faire *les derniers* efforts pour le persuader, et continuellement, sans se rebuter de rien pendant toute une année, *et jusqu'à* sa mort. Il n'a pas assez vécu pour donner le temps de percer ces étranges ténèbres. Elles suffisent du moins pour consoler de sa mort les gens sages, les gens de bien et d'honneur, et ceux qui aiment la paix, et qui détestent les désordres. Achevons tout de suite ce qui regarde Maisons et les siens, pour n'en pas interrompre les derniers jours de Louis XIV.

Il n'est malheureusement que trop commun de trouver de ces prétendus esprits forts qui se piquent de n'avoir point de religion, et qui séduits par leurs mœurs et par ce qu'ils croient le bel air du monde, laissent volontiers voir ce qu'ils tâchent de se persuader là-dessus, sans toutefois en pouvoir venir à bout avec eux-mêmes. Mais il est bien rare d'en trouver qui n'aient point de religion, sans que, par leur état dans le monde, ils osent s'en parer. Pour le prodige que je vais exposer, je doute qu'il ait jamais eu d'exemple, en même temps que je n'en puis douter par ce que mes enfants et ceux qui étaient auprès d'eux m'en ont appris, qui dès leur première jeunesse, comme on l'a vu ci-dessus, ont vécu

ec le fils de Maisons dans la plus grande familia-é, et dans l'amitié la plus intime qui n'a fini qu'a-e la vie de ce jeune magistrat. Son père était sans au-ne religion. Veuf sans enfants fort jeune, il épousa sœur aînée de la maréchale de Villars, qui se trouva avoir pas plus de religion que lui. Ils eurent ce fils ique pour lequel ils mirent tous leurs soins à cher-er un homme d'esprit et de mise qui joignît la con-issance du monde à une belle littérature, union bien re, mais ce qui l'est encore plus, et dont le père et la ère firent également leur capital, un précepteur qui 'eût aucune religion, et qui, par principes, élevât avec oin leur fils à n'en point avoir. Pour leur malheur, ls rencontrèrent ce phénix accompli dans ces trois parties, d'agréable compagnie, qui se faisait désirer dans la bonne, sage, mesuré, savant, de beaucoup d'es-prit, très-corrompu en secret, mais d'un extérieur sans reproche et sans pédanterie, réservé dans ses discours. Pris sur le pied et pour le dessein d'ôter toute religion à son pupille, en gardant tous les dehors indispensa-bles, il s'en acquitta avec tant de succès, qu'il le rendit sur la religion parfaitement semblable au père et à la mère, qui ne réussirent pas moins bien à en faire un homme du grand monde comme eux, et comme eux parfaite-ment décrassé des fatuités de la présidence, du langage de la robe, des airs aussi de petit-maître qui méprise son métier, auquel, avec du sens et beaucoup d'esprit, il s'adonna de façon à surpasser son père en tout, s'il eût vécu. Il était unique, et le père et la mère et lui s'aimaient passionnément. J'ai suffisamment parlé de M. et de madame de Maisons pour n'avoir plus que ce mot à ajouter.

Au milieu des richesses, de la considération publi-que, d'amis distingués en tout genre, touchant de la

main à la plus haute fortune de son état et la plus ar-
demment désirée, il est surpris d'un léger dévoiem-
dans ce temps de crise où il n'avait pas le temps de s'é-
couter. Il prend mal à propos deux ou trois fois de l-
rhubarbe, plus mal à propos le cardinal de Bissy le vien-
entretenir longtemps sur la Constitution, et contrai-
l'effet de la rhubarbe; le feu se met dans les entraill-
sans qu'il veuille consentir à être malade; le progrès d-
vient extrême en peu d'heures; les médecins bientôt
bout n'osent l'avouer; le mal augmente à vue d'œil;
tout devient éperdu chez lui; il y meurt à quarante-hu-
ans, au milieu d'une foule d'amis, de clients, de gen-
qui se font de fête, sans volonté ou sans loisir, de pens-
un moment à ce qui allait arriver à son âme.

Sa femme, après les premiers transports, et un lon-
désespoir d'une si cruelle trahison de la fortune, car
son mari n'avait point de secret pour elle, paya enfin de
courage et ramassa ses forces pour conserver les amis et
les familiers de la maison, et la continuer sur le pied que
son mari l'avait mise. Mais l'âme n'y était plus. Res-taient les nouvelles, les petites intrigues, les cabales du parlement, les discours des gens oisifs et mécontents, un reste de tribunal en peinture qui ressemblait mieux à un café renforcé qu'elle faisait valoir tout ce qu'elle pouvait, et dans lequel elle éleva son fils sur *les* traces de son père. La vie de madame de Maisons se passa dix ou douze ans de la sorte, en projets et en travaux dont la chimère et les vaines espérances la flattaient, pleine d'opulence, de santé, d'autorité sur son fils, et de celle du reste de ses charmes sur ses amis et sur tout ce qui venait chez elle, soutenue de la considération après laquelle elle courait, lorsque, surprise d'une apoplexie dans son jardin, elle rassura son fils et ses amis au lieu de profiter pour penser à elle d'un in-

tervalle de peu de jours, au bout desquels une seconde attaque l'emporta, sans lui laisser un moment de libre, le 5 mars 1727, dans sa quarante-sixième année.

Son fils longtemps fort affligé chercha à continuer à s'acquérir des amis, surtout à se distinguer dans son métier. Il s'y attira en effet de l'estime et du crédit, et de la considération dans le monde, comme un jeune homme tourné à devenir un grand sujet. Les exemples domestiques ne lui servirent que pour ce monde à courir après la fortune, lorsque plein de vues, et ne se refusant rien de ce que peut donner l'abondance, il fut surpris à Paris de la petite-vérole. La prompte déclaration de ce mal lui tourna la tête. Il se crut mort; il pensa à ce qu'il avait méconnu toute sa vie, mais la frayeur qui le tourna subitement à la mort ne lui laissa plus de liberté, et il mourut de la sorte dans sa trente-troisième année, le 13 septembre 1731, laissant un fils unique, qui au milieu d'une troupe de femmes qui ne le perdaient jamais de vue, tomba d'entre leurs bras, et en mourut en peu de jours à dix-huit mois, un an après son père, dont les grands biens allèrent à des collatéraux. Je n'ai pu refuser cette courte remarque à une aussi rare impiété. Ces Mémoires ne sont pas un traité de morale; aussi me suis-je contenté d'un récit le plus simple et le plus nu, mais qu'il me soit permis d'y appliquer ces deux versets du psaume 36 qui paraissent si faits exprès : « J'ai vu l'impie exalté comme les cèdres du Liban : je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus, je n'en ai pas même trouvé la moindre trace. »

CHAPITRE CDII.

Le duc de Noailles apprend enfin sa destination. — Folles pr positions qu'il me fait. — M. le duc d'Orléans ne peut se r soudre à ne pas passer par le parlement pour sa régence et dégoûte du projet d'assembler les états généraux. — Madam la duchesse d'Orléans, en crainte des pairs pour la premiè séance du parlement après le roi sur les bâtards, a recours moi. — Je la rassure et pourquoi, en lui déclarant que si l princes du sang les attaquent, en quelque temps que ce soit les pairs les attaqueront à l'instant. — Prise du roi avec l procureur général sur l'enregistrement pur et simple de l Constitution. — Dernier retour de Marly. — Espèce de *journ* du roi jusqu'à sa fin. — Audience de congé de l'ambassadeu de Perse.

Le roi diminua si considérablement dans la seconde moitié du voyage de Marly, que je crus qu'il était temps de mettre fin aux angoisses du duc de Noailles, pour être en état de lui parler ouvertement sur ce qui regardait l'avenir par rapport aux finances, et d'en raisonner avec lui. M. le duc d'Orléans à qui je le représentai en jugea de même. Il me permit de lui dire sa destination, et celle de son oncle, et la lui confirma lui-même la première fois qu'il le vit chez lui. Il est difficile d'exprimer, et tout à la fois de contenir plus de joie; le sentiment fut le premier ressort, la vanité le second. L'adresse se plâtra de l'intérêt du cardinal de Noailles, avouant

ssi combien les finances étaient de son goût, parce ı'il s'y était, disait-il, toujours appliqué, et en dernier ıu sous Desmarets depuis son retour, et qu'il se flattait y réussir moins mal que tout autre qu'on y pourrait ettre. Il ne m'épargna pas les protestations de la plus rfaite amitié, de la confiance la plus entière, du conrt le plus parfait avec moi en tout, qu'il me demanda ec instance, enfin de la reconnaissance la plus vive de ut ce que j'avais fait pour lui auprès des ducs de Cheeuse et de Beauvillier, si éloignés de lui et de son oncle, dans un temps de disgrâce profonde personnelle à us les deux, d'abandon et du dernier embarras à son ppel d'Espagne, et par ces ducs auprès du Dauphin et e la Dauphine, dans leur plus éclatant apogée; après, e l'avoir raccommodé avec M. et madame la duchesse l'Orléans, et conduit où il se voyait enfin aussi bien ue son oncle.

La porte une fois ouverte avec lui sur le futur, nous aisonnâmes sur la destination des autres chefs et présients des conseils qu'il approuva. Il me parla de d'Antin qui depuis son duché me courtisait fort, avec louange et surprise de ne l'entendre destiné à rien; nous nous parlâmes là-dessus avec confiance; il ne me nia point ses défauts, comme je lui avouai aussi ce que j'en pensais de bon. Tous deux convînmes que ceux qui étaient destinés à la tête des conseils lui étaient préférables par leur situation personnelle, qu'il n'y avait même que le conseil du dedans qui lui pût convenir pour y entrer, ou pour en être chef si la place en devenait vacante. Il applaudit surtout à la destruction des secrétaires d'état et à la disgrâce du chancelier, sur laquelle nous disputâmes en amitié pour les sceaux. Il les désirait pour le procureur général, je les croyais mieux placés entre les mains du père; outre que, placés là, ils influaient sur le

fils, c'était un échelon de convenance au mérite de
et de l'autre que la perspective d'y pouvoir succé
Il disserta force choses avec moi, et j'y donnais vo
tiers lieu, parce qu'il y en avait d'autres dont je ne
lais pas l'instruire, dont j'aimais à le laisser dépa
lui-même.

L'ouverture qu'il prenait de plus en plus avec mo
les choses futures le jeta dans des propos si forts à
gard des bâtards que je les laisserai dans le silenc
qui de chose à autre le conduisirent à me prop
comme une chose fort raisonnable, et à faire, de for
Paris. Je ne pus lui cacher ma surprise. « Paris
dis-je! et où les matériaux? où les millions? où le
nées d'en achever les travaux? et quand tout se f
d'un coup de baguette, quelle garnison pour le dé
dre? quel approvisionnement de munitions de gu
et de bouche pour les troupes et les habitants? qu
artillerie? enfin quel fruit s'en pourrait-on prop
quand la possibilité en serait aussi claire que l'éta
démonstration de l'impossibilité? Il battit la campa
pendant quelques jours là-dessus, et je le laissai d
parce que je ne craignais pas l'exécution de ce rare
jet. Voyant qu'il ne me persuadait pas, il m'en prop
un autre. Ce fut de transporter à Versailles les cours
périeures, les écoles publiques et tout ce qui est affa
et public. Je le regardai avec la même surprise; je
demandai où, quand, et avec quels frais il établirait t
cela à Versailles, lieu sans rivière ni eau bonne à bo
qui n'est que sable ou boue, à qui la nature refuse to
jusqu'à des abreuvoirs commodes pour des chevaux,
où il ne croît rien, loin à la ronde; de plus, quelle uti
d'une translation qui, quand elle serait possible, n'a
porterait que du mésaise et de la confusion à la cour,
laisserait à Paris un vide irréparable, ruinerait plat

urs, magistrats, suppôts de justice et d'universités; un mot, rien de praticable, rien qui eût un objet. tait, disait-il, pour diminuer Paris dont la consomtion ruine les provinces, et séparer les cours supéures de l'appui de ce peuple nombreux, dont en pluurs occasions l'union est dangereuse. Peu à peu il vint de l'ingratitude de la situation de Versailles, clama contre l'immense établissement que le roi y ait fait, vanta celle de Saint-Germain, et finalement proposa comme une chose facile de démolir Verilles, d'en emporter tout à Saint-Germain, où avec ces tériaux et ces richesses on ferait le plus sain et le plus mirable séjour de l'Europe.

A ce troisième *sproposito* la parole me manqua. Voici fou, me dis-je à moi-même, et qui me va peut-être uter aux yeux : « Eh! qu'ai-je fait? et que vont deve les finances? » Tandis que je me parlais ainsi sans muer les lèvres, il discourait toujours, enchanté du us beau lieu du monde qu'allait devenir Saint-Germain s dépouilles entières de Versailles. A la fin mon sience l'arrêta, il me pria de le rompre. « Monsieur, lui is-je, quand vous aurez les fées à votre disposition avec eurs baguettes, je serai de votre avis pour ceci; car, en ffet, rien ne serait plus admirable, et je n'ai jamais compris qu'on ait pu choisir Versailles, beaucoup moins préférer ce cloaque à ce qu'est Saint-Germain; mais pour ce que vous me proposez, il nous faut les fées; jusqu'à ce que vous les ayez en main, il n'y a pas moyen d'en raisonner. » Il se mit à rire, et voulut soutenir que sans fées la chose était possible, et n'était pas un objet tel qu'il voyait bien que je le pensais. Des trois propositions, ce fut celle qu'il appuya le moins longtemps, mais je n'en demeurai pas moins effarouché.

Il y avait déjà du temps qu'il m'en avait fait une au-

tre que je n'avais pas moins rejetée, et qu'il ne ce
point de remettre toujours sur le tapis. Je lui faisai
objections auxquelles il ne put jamais faire la moi
réponse ; il n'avait que l'unique ressource de Maison
la sienne qui était le danger du testament, et il
pouvait trouver à exécuter ce qu'il proposait, et n
moins comme Maisons, il ne cessa point de me pre
là-dessus. Nous verrons bientôt, non par conjectu
comme sur la proposition d'enlever le testament
roi, mais par les faits, quel était l'objet de Noai
dans une proposition si ridicule, mais si opiniât
et c'est alors que l'une et l'autre seront expliquées.

Je m'aperçus sur la fin de Marly que M. le duc d'
léans avait traité le point de l'assemblée des états gé
raux avec le duc de Noailles. Il me l'avoua comme ch
trop connexe aux finances par l'objet qu'on s'en pro
sait, pour la lui cacher, après lui avoir dit sa desti
tion. Le duc de Noailles me l'avoua de même avec qu
que embarras, et il me parut bientôt après que M.
duc d'Orléans n'était plus si déterminé à les assembl
Je le vis aussi mollir tout à fait à l'égard du parleme
pour la régence. Cet article lui avait toujours paru du
et le dépôt du testament lui fut un prétexte dont il s
servit pour cacher sa faiblesse. Je la connaissais tro
pour me flatter de l'emporter sur elle pour deux article
aussi majeurs que l'étaient celui-là et celui des état
généraux. Ce dernier me sembla toujours si extrême-
ment important, et à tant de grands égards, que je ne
balançai pas à lui sacrifier l'autre. J'espérai d'autant
mieux de cette conduite, que ma complaisance déli-
vrait M. le duc d'Orléans de la dispute et de la pré-
sence d'un objet où il fallait payer de sa personne, et
que je ramassais toutes mes forces pour maintenir l'au-
tre qu'il avait constamment goûté et résolu jusqu'alors,

il n'avait nul tour de force à tirer de soi, où au con-
aire tout était riant pour lui, gracieux pour toute la
ance, aplani partout. C'est ce que je continuai de
ire, mais avec peu de progrès jusqu'à la veille de la
ort du roi qu'il me déclara nettement qu'il n'y fallait
us penser.

Dès lors j'en vis assez pour mal augurer des affaires.
e sentis l'intérêt du duc de Noailles, qui, dans le plan
e la convocation des états généraux, n'aurait pas été
aître dans les finances, et qu'il avait fait comprendre
u régent que lui-même ne le serait pas. Je ne dissimu-
rai pas que cela ne fût vrai, et même l'un des biens
ui m'en paraissait résulter. L'expérience de ce qui s'est
assé depuis dans les finances a dû montrer si j'avais
u raison. Avec le projet d'assembler les états généraux
omba celui de la banqueroute : il ôtait trop les moyens
e pêcher en eau trouble. Les liquidations et la conti-
uation des impôts et des traités y ouvraient une large
orte aux fortunes, aux grâces, aux défaveurs dont
M. le duc d'Orléans, et mieux encore le duc de Noail-
les, auraient le robinet entre les mains. Par là aussi
tomba le projet des taxes, et du même coup celui des
remboursements et de la multiplication des récompenses
qui ont été expliquées. Il n'est pas temps encore de
parler des tristes réflexions dont ce début m'accabla, et
des autres choses qui les fortifièrent. Les matières vont
tellement se multiplier pendant un mois ou six semaines,
que ce sera beaucoup faire de n'en rien oublier, et de
les démêler pour les présenter avec quelque netteté et
quelque ordre.

Tout à la fin de Marly, le roi parut si affaibli, quoi-
qu'il n'eût encore rien changé dans ses journées, que
madame la duchesse d'Orléans me tourna sur ses frères,
et qu'après quelques détours assez empêtrés, car l'or-

gueil luciférien souffrait bien d'en venir là, elle me t
moigna son inquiétude de la première séance au pa
ment après le roi, et qu'elle m'aurait une grande o
gation si je pouvais détourner les pairs d'y rien fair
des moments déjà si accablants pour elle. Je n'avais
à être embarrassé de la réponse : je lui dis « que je
croyais pas que les pairs songeassent qu'aux affaires
dispensables d'une séance qui en serait aussi charg
et qu'elle pouvait se rassurer là-dessus. — Mais, mo
sieur, reprit-elle, m'en voudriez-vous bien donner vo
parole, au moins me promettre de faire ce qui sera
vous pour que MM. les pairs ne fassent rien ce jour
contre le rang de mes frères? — Oui, madame, l
dis-je, du dernier s'entend, car je ne suis pas le mai
de mes égaux, comme vous pouvez bien le penser, ma
de les détourner autant qu'il me sera possible à c
égard, et je m'y engage d'autant plus librement que j
ne vois pas qu'ils y pensent. Mais tout d'un temps, ma
dame, puisque votre altesse royale me force à lui parle
sur un article si délicat, qu'elle prenne garde aux
princes du sang ; c'est leur affaire plus que la nôtre de-
puis l'habilité à la couronne, le nom et la qualité et
totalité en tout de princes du sang donnée à MM. vos
frères et à leur postérité, et tenez-vous au moins pour
avertie que si les princes du sang les attaquent, dans
l'instant même nous revendiquerons notre rang à ce
qu'il n'y ait personne dans l'intervalle entre les princes
du sang et nous, et que tous soient comme nous dans
leur rang de pairie. »

Cette déclaration si amère en soi pour madame la du-
chesse d'Orléans passa le plus doucement du monde
au moyen du répit que je lui promettais, et du mépris
qu'il lui plaisait faire des jeunes princes du sang et de
mesdames leurs mères. Elle me remercia même fort hon

tement, et avec des marques d'amitié et de confiance. Elle me craignait étrangement sur ce point de ses frères qu'elle nomma toujours ainsi, sans oser jamais proférer en cette occasion le nom de duc du Maine, qui en avait encore plus de peur, et qui sûrement n'avait pas oublié la dernière visite qu'il avait reçue de moi, en conséquence de laquelle je m'étais conduit depuis à son égard sans mesure. Ma promptitude à répondre à madame la duchesse d'Orléans ne me coûta guère. Il n'y avait pas moyen d'attaquer les bâtards et le bonnet tout à la fois, et de détourner les affaires de l'état à des intérêts personnels à régler dans la première séance au parlement, après la mort du roi. L'occasion du bonnet, qui ne s'y pouvait éviter, ne laissait pas de choix entre cette affaire et celle des bâtards; ainsi je ne hasardais rien à leur égard avec madame la duchesse d'Orléans par ma réponse.

Le vendredi 9 août, le père Tellier répéta le roi longtemps le matin sur l'enregistrement pur et simple de la Constitution, et vit là-dessus le premier président et le procureur général qu'il avait mandés la veille. Le roi courut le cerf après dîner dans sa calèche qu'il mena lui-même à l'ordinaire pour la dernière fois de sa vie, et parut très-abattu au retour. Il eut le soir grande musique chez madame de Maintenon. Le samedi 10 août, il se promena, avant dîner, dans ses jardins à Marly; il en revint à Versailles sur les six heures du soir pour la dernière fois de sa vie, et ne revoir jamais cet étrange ouvrage de ses mains. Il travailla le soir chez madame de Maintenon avec le chancelier, et parut fort mal à tout le monde. Le dimanche 11 août, il tint le conseil d'état, s'alla promener l'après-dînée à Trianon pour ne plus sortir de sa vie. Il avait mandé le procureur général avec lequel il eut une forte prise. Il en avait déjà eu

une avec lui en présence du premier président et d chancelier, le jeudi précédent, à Marly, sur l'enregi trement pur et simple de la Constitution. Il trouva procureur général seul, armé des mêmes raisons et d la même fermeté. Il ne se sentait pas en état d'all lui-même au parlement comme il l'avait annoncé. Quo qu'il n'en eût pas perdu l'espérance, il n'en fut q plus outré contre le procureur général, jusqu'à sort de son naturel, et en venir aux menaces de lui ôte sa charge en lui tournant le dos. Ce fut ainsi que fini cette audience dont ce magistrat ne fut pas plu ébranlé.

Le lendemain 12 août, il prit médecine à son ordinaire et vécut à son ordinaire aussi de ces *jours-là*. On sut qu'il se plaignait d'une sciatique à la jambe et à la cuisse. Il n'avait jamais eu de sciatique ni de rhumatisme; jamais enrhumé, et il y avait longtemps qu'il n'avait eu de ressentiment de goutte. Il y eut le soir petite musique chez madame de Maintenon, et ce fut la dernière fois de sa vie qu'il marcha.

Le mardi 13 août, il fit son dernier effort pour donner, en revenant de la messe où il se fit porter, l'audience de congé, debout et sans appui, à ce prétendu ambassadeur de Perse. Sa santé ne lui permit pas les magnificences qu'il s'était proposées comme à sa première audience; il se contenta de le recevoir dans la pièce du trône, et il n'y eut rien de remarquable. Ce fut la dernière action publique du roi, où Pontchartrain trompait si grossièrement sa vanité pour lui faire sa cour. Il n'eut pas honte de terminer cette comédie par la signature d'un traité dont les suites montrèrent le faux de cette ambassade. Cette audience, qui fut assez longue, fatigua fort le roi. Il résista en entrant chez lui à l'envie de se coucher; il tint le conseil de finances, dîna à son

etit couvert ordinaire, se fit porter chez madame de Maintenon, où il y eut petite musique, et en sortant de son cabinet, s'arrêta pour la duchesse de la Rochefoucauld qui lui présenta la duchesse de la Rocheguyon sa belle-fille, qui fût la dernière dame qui lui ait été présentée. Elle prit le soir son tabouret au souper du roi qui fut le dernier de sa vie au grand couvert. Il avait travaillé seul chez lui après son dîner avec le chancelier. Il envoya le lendemain force présents et quelques pierreries à ce bel ambassadeur qu'on mena deux jours après chez un bourgeois à Chaillot, et à peu de distance, au Havre-de-Grâce où il s'embarqua. Ce fut ce même jour que la princesse des Ursins, effrayée, comme on l'a dit, de l'état du roi, partit de Paris pour gagner Lyon en diligence, le lendemain mercredi, veille de l'Assomption.

CHAPITRE CDIII.

Détail de la santé du roi et des causes de sa mort. — Magnifique entrée à Paris du comte de Ribeyra, ambassadeur de Portugal. — J'obtiens de M. le duc d'Orléans qu'il continuera à Chamillart sa pension de 60,000 livres et la permission de le mander. — Le duc de Noailles seul d'abord, puis aidé du procureur général, me propose l'expulsion radicale des jésuites hors du royaume. — Retour de madame de Saint-Simon des eaux de Forges à Versailles. — Dames familières. — Le duc du Maine chargé de voir la gendarmerie, pour, au nom et avec l'autorité du roi qui l'avait fait venir, et n'en put faire la revue. — Mon avis là-dessus à M. le duc d'Orléans. — Je me joue de Pontchartrain. — Je méprise Desmarets. — Le roi, hors d'état de s'habiller, choisit le premier habit qu'il prendra. — Courte réflexion.

Il y avait plus d'un an que la santé du roi tombait. Ses valets intérieurs s'en aperçurent d'abord, et en remarquèrent tous les progrès, sans que pas un osât en ouvrir la bouche. Les bâtards, ou pour mieux dire M. du Maine, le voyaient bien aussi, qui, aidé de madame de Maintenon et de leur chancelier secrétaire d'état, hâta tout ce qui le regardait. Fagon, premier médecin, fort tombé de corps et d'esprit, fut de tout cet intérieur le seul qui ne s'aperçut de rien. Maréchal, premier chirurgien, lui en parla plusieurs fois, et fut toujours durement repoussé. Pressé enfin par son devoir, et par son attachement, il se hasarda un matin vers la Pentecôte d'aller trouver madame de Maintenon. Il lui dit ce qu'il voyait, et combien grossièrement Fagon se trompait. Il l'assura que le roi, à qui il avait tâté le pouls souvent,

avait depuis longtemps une petite fièvre lente, interne; que son tempérament était si bon, qu'avec des remèdes et de l'attention, tout était encore plein de ressources, mais que, si on laissait gagner le mal, il n'y en aurait plus. Madame de Maintenon se fâcha, et tout ce qu'il remporta de son zèle fut de la colère. Elle lui dit qu'il n'y avait que les ennemis personnels de Fagon qui trouvassent ce qu'il lui disait là de la santé du roi, sur laquelle la capacité, l'application, l'expérience du premier médecin ne se pouvaient tromper. Le rare est que Maréchal, qui avait autrefois taillé Fagon de la pierre, avait été mis en place de premier chirurgien par lui, et qu'ils avaient toujours vécu depuis jusqu'alors dans la plus parfaite intelligence. Maréchal outré, qui me l'a conté, n'eut plus de mesures à pouvoir prendre, et commença dès lors à déplorer la mort de son maître. Fagon, en effet, était en science et en expérience le premier médecin de l'Europe, mais sa santé ne lui permettait plus depuis longtemps d'entretenir son expérience, et le haut point d'autorité où sa capacité et sa faveur l'avaient porté l'avait enfin gâté. Il ne voulait ni raisons ni réplique, et continuait de conduire la santé du roi comme il avait fait dans un âge moins avancé, et le tua par cette opiniâtreté.

La goutte dont il avait eu de longues attaques avait engagé Fagon à emmaillotter le roi, pour ainsi dire, tous les soirs dans un tas d'oreillers de plumes qui le faisaient tellement suer toutes les nuits, qu'il le fallait frotter et changer tous les matins avant que le grand-chambellan et les premiers gentilshommes de la chambre entrassent. Il ne buvait depuis longues années, au lieu du meilleur vin de Champagne dont il avait uniquement usé toute sa vie, que du vin de Bourgogne avec la moitié d'eau, si vieux qu'il en était usé. Il disait quel-

quefois, en riant, qu'il y avait souvent des seigneu
étrangers bien attrapés à vouloir goûter du vin de s
bouche. Jamais il n'en avait bu de pur en aucun temp
ni usé de nulle sorte de liqueur, non pas même de th
café, ni chocolat. A son lever seulement, au lieu d'u
peu de pain, de vin et d'eau, il prenait depuis fort lon
temps deux tasses de sauge et de véronique, souve
entre ses repas, et toujours en se mettant au lit, de
verres d'eau avec un peu d'eau de fleur d'orange q
tenaient chopine, et toujours à la glace en tous temps
même les jours de médecine il y buvait, et toujou
aussi à ses repas, entre lesquels il ne mangea jama
quoi que ce fût, que quelques pastilles de cannelle qu'i
mettait dans sa poche à son fruit, avec force *biscotin*
pour ses chiennes couchantes de son cabinet.

Comme il devint la dernière année de sa vie *de plu*
en plus resserré, Fagon lui faisait manger à l'entrée de
son repas beaucoup de fruits à la glace, c'est-à-dire des
mûres, des melons et des figues, et celles-ci pourries à
force d'être mûres, et à son dessert beaucoup d'autres
fruits, qu'il finissait par une quantité de sucreries qui
surprenait toujours. Toute l'année il mangeait à souper
une quantité prodigieuse de salade. Ses potages, dont il
mangeait soir et matin de plusieurs, et en quantité de
chacun sans préjudice du reste, étaient pleins de jus, et
d'une extrême force, et tout ce qu'on lui servait plein
d'épices, au double au moins de ce qu'on y met ordinairement, et très-fort d'ailleurs. Cela et les sucreries
n'étaient pas de l'avis de Fagon, qui, en le voyant manger, faisait quelquefois des mines fort plaisantes, sans
toutefois oser rien dire, que par-ci, par-là, à Livry et à
Benoit, qui lui répondaient que c'était à eux à faire
manger le roi, et à lui à le purger. Il ne mangeait
d'aucune sorte de venaison ni d'oiseaux d'eau, mais

lleurs de tout, sans exception, gras et maigre, qu'il oujours, excepté le carême et quelques jours depuis vingtaine d'années. Il redoubla ce régime de fruits le boisson cet été.

À la fin, ces fruits pris après son potage lui noyèrent tomac, en émoussèrent les digestifs, lui ôtèrent l'ap- it, qui ne lui avait manqué encore de sa vie, sans avoir ais eu ni faim ni besoin de manger, quelque tard des hasards l'eussent fait dîner quelquefois. Mais premières cuillerées de potage, l'appétit s'ouvrait jours, à ce que je lui ai ouï dire plusieurs fois, et il geait si prodigieusement et si solidement soir et ma- , et si également encore, qu'on ne s'accoutumait point voir. Tant d'eau et tant de fruits, sans être corrigés r rien de spiritueux, tournèrent son sang en gan- ne, à force d'en diminuer les esprits, et de l'appau- ir par ces sueurs forcées des nuits, et furent cause de mort, comme on le reconnut à l'ouverture de son ps. Les parties s'en trouvèrent toutes si belles et si nes qu'il y eut lieu de juger qu'il aurait passé le siècle sa vie. Son estomac surtout étonna, et ses boyaux r leur volume et leur étendue au double de l'ordi- ire, d'où lui vint d'être si grand mangeur et si égal. n ne songea aux remèdes que quand il n'en fut plus mps, parce que Fagon ne voulut jamais le croire ma- de, et que l'aveuglement de madame de Maintenon fut reil là-dessus, quoiqu'elle eût bien su prendre toutes s précautions possibles pour Saint-Cyr et pour M. du aine. Parmi tout cela, le roi sentit son état avant eux, t le disait quelquefois à ses valets intérieurs. Fagon le assurait toujours sans lui rien faire. Le roi se conten- tait de ce qu'il lui disait sans en être persuadé, mais son amitié pour lui le retenait, et madame de Maintenon encore plus.

Le mercredi, 14 août, il se fit porter à la messe p la dernière fois, tint conseil d'état, mangea gras, et grande musique chez madame de Maintenon. Il s au petit couvert dans sa chambre, où la cour le vit co à son dîner. Il fut peu dans son cabinet avec sa fam et se coucha peu après dix heures.

Le jeudi, fête de l'Assomption, il entendit la m dans son lit. La nuit avait été inquiète et altérée. Il devant tout le monde dans son lit, se leva à cinq heu et se fit porter chez madame de Maintenon, où il petite musique. Entre sa messe et son dîner il a parlé séparément au chancelier, à Desmarets, à P chartrain. Il soupa et se coucha comme la veille. Ce toujours depuis de même, tant qu'il put se lever.

Le vendredi 16 août, la nuit n'avait pas été meilleu beaucoup de soif et de boisson. Il ne fit entrer qu'à heures. La messe et le dîner dans son lit, comme t jours depuis; donna audience dans son cabinet à envoyé de Wolfenbuttel, se fit porter chez madame Maintenon; il y joua avec les dames familières, et y après grande musique.

Le samedi 17 août, la nuit comme la précédente. tint dans son lit le conseil de finances, vit tout le mo à son dîner, se leva aussitôt après, donna audience d son cabinet au général de l'ordre de Sainte-Croix de Bretonnerie, et passa chez madame de Maintenon o travailla avec le chancelier. Le soir Fagon coucha po la première fois dans sa chambre.

Le dimanche 18 août se passa comme les jours pr cédents. Fagon prétendit qu'il n'avait point eu de fièvr Il tint conseil d'état avant et après son dîner, travail après sur les fortifications avec Pelletier à l'ordinair puis passa chez madame de Maintenon où il y eut mu sique. Ce même jour le comte de Ribeyra, ambassadeur extraordinaire de Portugal, dont la mère, qui était morte

sœur du prince et du cardinal de Rohan, fit à Paris entrée avec une magnificence extraordinaire, et jeta peuple beaucoup de médailles d'argent et quelques d'or. L'état du roi, qui montrait manifestement ne voir plus durer que peu de jours, et dont je savais Maréchal des nouvelles plus sûres que celles que on se voulait persuader à soi et aux autres, me fit ser à Chamillart qui avait, en sortant de place, une sion du roi de 60,000 livres. J'en demandai la convation et l'assurance à M. le duc d'Orléans, et je l'ob aussitôt avec la permission de le lui mander à Paris. était fort touché de la maladie du roi, et fort peu toute autre chose. Il ne laissa pas d'être agréablent surpris de ma lettre, et d'être bien sensible à un n de ma part qu'il n'avait pas eu pour lui-même. Il envoya une lettre de remercîment que je rendis à le duc d'Orléans. Je n'ai rien fait qui m'ait donné s de plaisir. La chose demeura secrète jusqu'à la mort roi; je ne perdis pas de temps à la faire déclarer intinent après la régence.

Ce même jour je montai chez le duc de Noailles sur huit heures du soir, au bas du degré duquel je lois. Il était enfermé dans son cabinet, d'où il vint me uver dans sa chambre. Après plusieurs propos sur tat du roi et sur l'avenir, il se mit à enfiler un assez g discours sur les jésuites dont la conclusion fut de proposer de les chasser tous de France, de remettre leur premier état les bénéfices qu'ils avaient fait unir leurs maisons, et d'appliquer leurs biens aux univers és où ils se trouveraient situés. Quoique les proposis extravagantes du duc de Noailles, dont j'ai parlé, e dussent avoir appris qu'il en pouvait faire encore aussi folles, j'avoue que celle-là me surprit autant que si elle eût été la première de ce genre. Il s'en aperçut à mon air effrayé, il se mit en raisonnements; et cepen-

dant son cabinet s'ouvrit, d'où je vis le procureur gé-
ral sortir et venir à nous. Plusieurs du parlement étai
venus le matin savoir des nouvelles du roi, comme
tous temps ils y venaient souvent les dimanches, m
j'avais cru le duc de Noailles seul dans son cabinet,
le procureur général retourné à Paris de fort bo
heure, comme ces magistrats faisaient toujours.

A peine se fut-il tiré un siége auprès de nous, que
duc de Noailles lui dit de quoi il s'agissait entre lui
moi, qui pourtant n'avais pas dit un mot encore, m
à qui un geste de surprise échappé avait mis le duc
Noailles en plaidoyer. Il remit le peu qu'il venait de d
au procureur général, qui l'interrompit bientôt pour
regarder froidement, et me dire de même que c'était
meilleure et la plus utile chose que l'on pût faire
commencement de la régence que l'expulsion totale, r
dicale et sans retour des jésuites hors du royaume, et
disposer sur-le-champ de leurs maisons et de leurs bie
en faveur des universités. Je ne puis exprimer ce que
devins à cette sentence du procureur général ; cette foli
assez contagieuse pour offusquer un homme aussi sage
et dans une place qui ne lui permettait pas d'en ignor
la mécanique et les suites, me fit peur d'en être gag
aussi. L'étonnement où je fus me mit en doute aus
d'avoir bien entendu ; je le fis répéter et je demeur
stupéfait. Ils s'aperçurent bientôt à ma contenance qu
j'étais plus occupé de mes pensées que de leur discours
ils me prièrent de leur dire ce que je trouvais de leur
proposition. Je leur avouai que je la trouvais tellement
étrange que j'avais peine à croire à mes oreilles. Ils se
mirent là-dessus, l'un avec feu, l'autre avec poids et
gravité, et s'interrompant l'un l'autre, à me dire ce que
chacun sait sur les jésuites, leur domination, leur dan-
ger pour l'église et pour l'état et pour les particuliers.
A la fin l'impatience me prit, je les interrompis à mon

ur, et il me parut que je leur faisais plaisir, dans celle ils étaient d'entendre ce que j'avais à leur dire.

Je leur déclarai que, pour abréger, je ne leur contesmis rien de tout ce qu'ils voudraient alléguer contre jésuites, et sur les avantages que trouverait la France en être délivrée, encore qu'il y eût beaucoup à dire làssus ; que je me retranchais uniquement sur la cause, comment et sur les suites ; sur le comment, que nous étions pas dans une île dont l'intérieur fût désert, mme la Sicile, où il n'y eût qu'un certain nombre de aisons de jésuites dans deux villes principales, comme lerme et Messine, et répandues en d'autres gros lieux r la côte, où il avait été aisé au vice-roi Maffeï de les rendre tous au même instant d'un coup de filet, de les nbarquer sur-le-champ, de leur faire prendre le large, de faire tout de suite de leurs maisons et de leurs iens ce que le roi de Sicile lui avait ordonné ; que ce rince de plus était en droit et en raison d'en user de la rte avec des gens qui allumaient à visage découvert le u de la révolte contre lui, sur le différend qu'il avait avec la cour de Rome qui, sur des prétextes les plus rivoles d'immunité ecclésiastique qui même n'avait pas té violée, entreprenait d'abolir le tribunal de la monarhie accordé tel qu'il était par les papes aux premiers princes normands qui avaient conquis la Sicile, et l'avaient bien voulu relever des papes sans aucune nécessité ni droit, tribunal sans l'exercice duquel les rois de Sicile se trouveraient privés de toute autorité, pour l'abolition duquel Rome prodiguait ses censures, et, secondée de plusieurs évêques, de quelques-uns du clergé séculier, de presque tout le régulier, surtout des jésuites, portait la révolte et la sédition dans tous les esprits, et en faisait un point de conscience ; qu'en France il ne s'était rien passé, depuis la mort d'Henri IV jusqu'alors,

sur quoi on ait pu, je ne dis pas accuser, mais soupçon-
ner les jésuites de brasser rien contre l'état, ni con-
Louis XIII, ni Louis XIV; nul délit par conséquent su
lequel on pût fonder le bannissement du plus obscur par-
ticulier; quelle violence donc à l'égard de toute un
compagnie que ces deux messieurs représentaient si ap-
puyée, si puissante, si dangereuse; la faire au bout de
deux règnes qui l'avaient si constamment favorisée; l
faire à l'entrée d'une régence, qui est toujours un temp
de ménagement et de faiblesse; la faire enfin par un ré-
gent accusé de n'avoir point de religion, sans parler d
reste, et que la vie publiquement débauchée et les pr
pos peu mesurés sur la religion rendaient infinimen
moins propre à cette exécution, quand elle serait jus
et possible.

A l'égard de la manière de l'exécuter, je me trouvai
l'esprit trop borné pour en imaginer aucune sur le nom-
bre infini de maisons de jésuites répandues dans toute
les provinces de la domination du roi, et le nombre im-
mense de jésuites qui les remplissaient; que le tout à la
fois, comme avait fait Maffeï, était mathématiquement
impossible; que par parties, quels cris! quels troubles!
quels mouvements dès les premiers pas! Je représentai
cette immensité de jésuites, leurs familles, leurs éco-
liers, et les familles de ces écoliers, leurs pénitents, les
troupeaux de leurs retraites et de leurs congrégations,
les sectateurs de leurs sermons, leurs amis et ceux de
leur doctrine. Quel vacarme avant qu'on eût nettoyé la
province par laquelle on aurait commencé, et quand et
comment achèverait-on dans toutes les provinces? où
conduire ces exilés? hors la frontière la plus prochaine,
répondra-t-on; mais qui les empêchera de rentrer? point
de mer, comme pour retourner en Sicile, ni de grande
muraille comme à la Chine, tout ouvert partout, et fa-
vorisés de ce nombre immense de tous états et de tous

jeux dont je viens de parler. C'est donc une chimère évidemment impossible. Mais supposons-la pour un moment, non-seulement faisable, mais exécutée. Que dira la cour de Rome, dont les jésuites sont en France les plus utiles instruments et les plus dévoués à ses prétentions et à ses ordres? Que dira le roi d'Espagne si dévot, si publiquement jésuite, et qui est avec M. le duc d'Orléans comme chacun sait? Que diront toutes les puissances catholiques, chez qui les jésuites ont tant de crédit, et de qui presque toutes ils sont les confesseurs? Et les peuples catholiques de toute l'Europe où par la chaire, le confessionnal, les classes, les jésuites ont autant d'amis et de partisans que ces mêmes moyens leur en donnent en France! Que diront tous les ordres réguliers, peut-être jusqu'aux bénédictins, dominicains et chanoines réguliers divers, les seuls peut-être d'entre les réguliers qui soient ennemis des jésuites? Ne doit-on pas juger que tous frémiront d'un coup qui peut les frapper à leur tour si la fantaisie en prend; qu'ils en craindront le menaçant exemple, et qu'ils se réuniront avec tout ce qui se sentira, ou se croira intéressé à l'empêcher? et s'ils en viennent à bout, quelle folie, quelle ignominie se sera-t-on si gratuitement préparée, mais quel péril encore, et péril à ne plus pouvoir espérer sûreté ni tranquillité, après s'être mis le dedans et le dehors contre soi avec ce qu'on appelle la religion à la tête! Je conclus enfin que cette tentative, si bien concertée qu'elle pût être, serait la perte de M. le duc d'Orléans, et un tel bouleversement que je ne voyais pas comment, ni quand on pourrait le calmer.

Mon discours fut plus étendu que je ne le rapporte, et je ne fus point interrompu. Quand j'eus fini, je vis deux hommes étonnés et fâchés qui ne purent répondre un seul mot à pas une des objections que je venais de faire, et qui en même temps me déclarèrent l'un et

l'autre que je ne les avais point persuadés. Tous deux, en s'interrompant l'un l'autre, revinrent au danger des jésuites en France pour le gouvernement de l'état et de l'église, et pour le particulier; moi à leur répéter que ce n'était pas la question, mais la cause, les moyens et les suites; qu'ils avaient ces trois choses à me prouver possibles et garanties. J'avais beau les ramener, ils persistaient, le dirai-je? à aboyer à la lune. Leur peu de succès avec moi, et l'heure indue pour un magistrat de regagner Paris, nous séparèrent sans le moindre progrès fait de part ni d'autre. Je sortis en même temps que le procureur général pour revenir chez moi, noyé dans l'étonnement et la recherche de ce que le procureur général pouvait avoir fait de son sens, de ses lumières, de sa sagesse, et persuadé qu'ils étaient sur cette matière à délibérer ensemble quand j'arrivai, à la manière *subite* dont le duc de Noailles m'en ouvrit le propos, et dont il le remit au procureur général lorsqu'il nous vint trouver en tiers. Je demeurai à bout sur le procureur général qui n'avait sûrement point de vues obliques, mais que le pouvoir du duc de Noailles sur son esprit avait gagné, déjà ennemi personnel et parlementaire de la société, et qui se laissa aller à la folie de son ami, sans que des raisons aussi nettement décisives l'en pussent faire revenir, quoiqu'il ne leur en pût opposer aucune, et c'est ce qui porta mon étonnement jusqu'à en demeurer confondu.

Le lundi 19 août, la nuit fut également agitée, sans que Fagon voulût trouver que le roi eût de la fièvre. Il eut envie de lui faire venir des eaux de Bourbonne. Le roi travailla avec Pontchartrain, eut petite musique chez madame de Maintenon, déclara qu'il n'irait point à Fontainebleau, et dit qu'il verrait la gendarmerie le mercredi suivant de dessus son balcon. Il l'avait fait venir de ses quartiers pour en faire la revue; ce ne fut que ce

our-là qu'il vit qu'il ne le pourrait, et qu'il se borna à a regarder dans la grande cour de Versailles par la fenêtre. Le mardi 20 août, la nuit fut comme les précédentes. Il travailla le matin avec le chancelier; il ne voulut voir que peu de gens distingués et les ministres étrangers à son dîner, qui avaient, et ont encore, le mardi fixé pour aller à Versailles. Il tint conseil de finances ensuite, et travailla après avec Desmarets seul. Il ne put aller chez madame de Maintenon, qu'il envoya chercher. Madame de Dangeau et madame de Caylus y furent admises quelque temps après pour aider à la conversation. Il soupa en robe de chambre dans son fauteuil. Il ne sortit plus de son appartement, et ne s'habilla plus. La soirée fut courte comme les précédentes. Fagon enfin lui proposa une assemblée des principaux médecins de Paris et de la cour.

Ce même jour, madame de Saint-Simon que j'avais pressée de revenir arriva des eaux de Forges. Le roi entrant après souper dans son cabinet l'aperçut. Il fit arrêter sa roulette, lui témoigna beaucoup de bonté sur son voyage et son retour, puis continua à se faire pousser par Bloin dans l'autre cabinet. Ce fut la dernière femme de la cour à qui il ait parlé, parce que je ne compte pas mesdames de Lévi, Dangeau, Caylus et d'O qui étaient les familières du jeu et des musiques chez madame de Maintenon, et qui vinrent chez lui quand il ne put plus sortir. Madame de Saint-Simon me dit le soir qu'elle n'aurait pas reconnu le roi, si elle l'avait rencontré ailleurs que chez lui. Elle n'était partie de Marly pour Forges que le 6 juillet.

Le mercredi 21 août quatre médecins virent le roi, et n'eurent garde de rien dire que les louanges de Fagon, qui lui fit prendre de la casse. Il remit au vendredi suivant à voir la gendarmerie de ses fenêtres, tint le conseil d'état après son dîner, travailla ensuite avec le chan-

celier. Madame de Maintenon vint après, puis les dames familières, et grande musique. Il soupa en robe de chambre dans son fauteuil. Depuis quelques jours on commençait à s'apercevoir qu'il avait peine à manger de la viande, et même du pain, dont toute sa vie il avait très-peu mangé, et depuis tres-longtemps rien que la mie, parce qu'il n'avait plus de dents. Le potage en plus grande quantité, les hachis fort clairs, et les œufs suppléaient, mais il mangeait fort médiocrement.

Le jeudi 22 août, le roi fut encore plus mal. Il vit les quatre autres médecins qui, comme les quatre premiers, ne firent qu'admirer les savantes connaissances et l'admirable conduite de Fagon, qui lui fit prendre sur le soir du quinquina à l'eau, et lui destina pour la nuit du lait d'ânesse. Ne comptant plus dès la veille de pouvoir se mettre sur un balcon pour voir la gendarmerie dans sa cour, il mit à profit pour le duc du Maine jusqu'à sa dernière faiblesse. Il le chargea d'aller faire la revue de ce corps d'élite en sa place, avec toute son autorité, pour en montrer en lui les prémices aux troupes, les accoutumer de son vivant à le considérer comme lui-même, et lui donner envers eux les grâces d'un compte favorable et flatteur. C'est ce que ce faible échappé des Guise et de Cromwell sut se ménager, mais comme il manquait absolument de leur courage, la peur le saisit de ce qui pourrait lui arriver en cette extrémité connue du roi, si M. le duc d'Orléans connaissait ses forces naturelles, et s'avisait d'en faire usage. Il chercha donc un bouclier qui le pût mettre à couvert, et il ne lui fut pas difficile par madame de Maintenon de le trouver.

Madame de Ventadour, excitée par son ancien amant et ami intime le maréchal de Villeroy, qui savait bien ce qu'il faisait, donna envie à monseigneur le Dauphin d'aller à cette revue. Il commençait à monter un petit bidet, et il alla demander au roi la permission d'y aller.

Le jeu de cette comédie fut visible en ce que l'habit uniforme de capitaine de gendarmerie se trouva tout fait pour M. le Dauphin qui avait pris les chausses depuis fort peu. Le roi trouva cette envie d'un enfant fort de son goût, et lui permit d'y aller.

L'état du roi, qui n'était plus ignoré de personne, avait déjà changé le désert de l'appartement de M. le duc d'Orléans en foule. Je lui proposai d'aller à la revue, et sous prétexte d'honorer dans M. du Maine l'autorité du roi même dont il était revêtu pour cette revue, de l'y suivre en courtisan, comme il aurait fait le roi même, de lui répondre sur ce ton s'il avait voulu s'en défendre, de s'attacher à lui malgré lui, d'affecter de ne lui parler jamais que chapeau bas comme il aurait fait au roi, et de le devancer de cinquante pas en approchant de ses compagnies de gendarmerie pour l'y saluer à leur tête, et de le joindre après, et le suivre chapeau bas dans leurs rangs, en même temps de donner fréquemment le coup d'œil à sa suite et aux troupes, de n'y laisser pas ignorer le sarcasme par ses manières respectueusement insultantes, et d'y montrer ce roi de carton pâmé d'effroi et d'embarras. Outre le plaisir de lui marcher ainsi sur le ventre au milieu de son triomphe, il y avait tout à gagner par l'impression de la peur, et par montrer aux troupes, aux spectateurs, et par eux à la cour et à la ville, quelle est la force de la nature sur l'usurpation, et que, s'il ne s'opposait à rien pendant la vie du roi qui en était aux derniers jours, il n'était pas pour laisser jouir ce bâtard des avantages qu'il avait su se faire donner à son préjudice, et à celui du droit et des lois. M. d'Orléans n'avait rien à craindre, le roi avait fait tout ce qu'il avait pu par ses dispositions contre lui et pour ses bâtards; personne n'en doutait, ni n'en pouvait douter, ni M. le duc d'Orléans non plus. Rien donc à perdre dans cette conduite, dont même l'extérieur, quelque ironique

qu'il fût, n'aurait pu fournir aucune plainte, et encore à qui? et qu'eût pu faire ce Jupiter mourant? et au contraire tout à gagner en intimidant le duc du Maine et les siens, et en se montrant, lui, tel qu'il devait être à toute la France. Je voulais aussi qu'il s'y montrât nu et sans suite; que tout ce qui voudrait se ramasser autour de lui, il le renvoyât avec un respect de dérision à M. du Maine; que sur tout ce qui regarderait la revue, il s'en expliquât comme le dernier particulier à qui on ferait trop d'honneur d'en parler, et qui ne se sentirait pas en caractère d'y répondre; que pour ses propres compagnies, il fît auprès du duc du Maine le personnage d'un officier captant sa protection auprès du roi, dans le compte qu'il lui en devait rendre, en même temps que lui-même lui rendrait compte de ses compagnies, et lui en présenterait les officiers en les faisant valoir comme il aurait fait au roi même, mais avec un respect insultant et finement menaçant.

J'avoue que, s'il eût été possible, j'eusse acheté cher de pouvoir être alors M. le duc d'Orléans pour vingt-quatre heures. Tel qu'était M. du Maine, je ne sais s'il n'en serait pas mort de peur. La présence d'un Dauphin de cinq ans ne devait rien déconcerter. Il n'était en âge que de recevoir des respects, tout le reste demeurait au duc du Maine, et hors de sa présence, même tous les respects, puisqu'il y tenait la place du roi. Mais la faiblesse de M. le duc d'Orléans ne fut pas capable d'une si délicieuse comédie. Il alla à la revue, il y examina ses compagnies, il salua à leur tête monseigneur le Dauphin, il s'approcha peu de M. du Maine qui pâlit en le voyant, et dont l'embarras et l'angoisse frappèrent tout le monde, qui le laissa pour accompagner toujours M. le duc d'Orléans, sans qu'il y mît rien du sien. Tout ce qui se trouva à la revue se montra indigné de la voir faire au duc du Maine, M. le duc d'Orléans présent; qu'eût-ce

é si ce prince eût eu la force de s'y conduire comme l'en avais pressé? il le sentit après, et il en fut honux; je m'en servis pour lui donner plus de courage. La ndarmerie même fut indignée, et ne s'en cacha pas, uelque soin que le roi prît de publier et de faire vair, aux heures où il voyait encore le monde, aux offiiers de la gendarmerie les éloges et les merveilles du ompte que le duc du Maine lui avait rendu de ce corps. Le public trouva cette commission fort étrange, et le luc du Maine ne gagna rien à se l'être fait donner, quelques flatteries qu'il eût employées envers ce corps penlant et après cette revue. Il voulut, dans son extrême mbarras, et qui fut visible à tout ce qui s'y trouva, en faire les honneurs à M. le duc d'Orléans, qui se contenta le lui répondre qu'il n'était venu que comme capitaine le gendarmerie, qui n'accepta rien, et qui s'en retourna près avoir vu ses compagnies, et avoir salué monseigneur le Dauphin à leur tête. La gendarmerie fut aussitôt après renvoyée dans ses quartiers. Ce fut là où M. le duc d'Orléans et le duc du Maine sentirent les prémices de ce qui les attendait. Tout y courut au premier, et laissa l'autre qui en demeura confondu; les troupes mêmes furent frappées du contraste. Le public s'en expliqua durement et librement, et trouva que cette fonction était due à M. le duc d'Orléans, si par un prince ou un maréchal de France, ou un officier général distingué pour en rendre simplement compte au roi.

Je me donnai en miniature de particulier le plaisir que M. le duc d'Orléans n'avait osé prendre en prochain régent du royaume. J'allai voir Pontchartrain chez qui je n'allais presque jamais, et j'y tombai comme une bombe, chose toujours plus triste et plus fâcheuse pour la bombe que pour ceux qui la reçoivent, mais qui pour cette fois ne le fut que pour la compagnie, et me fit un

double plaisir. Les ministres étaient fort en peine de le
sort. La terreur du roi les retenait encore, aucun d'e
n'avait osé se tourner vers M. le duc d'Orléans; la vi
lance du duc du Maine et la frayeur de madame de Ma
tenon les tenaient de court, parce qu'il restait enc
assez de vie au roi pour les chasser, et qu'ils n'aurai
pu en ce cas se flatter d'être regardés par M. le d
d'Orléans comme ses martyrs, mais seulement com
martyrs de leur tardive politique. Je voulus donc j
de l'embarras de Pontchartrain, et me donner le plai
de me jouer à mon tour de ce détestable cyclope.

Je le trouvai enfermé avec Besons et d'Effiat, m
ses gens, après un instant d'incertitude, n'osèrent
refuser sa porte. J'entrai donc dans son cabinet, o
premier coup d'œil m'offrit trois hommes assis trè
proche les uns des autres, et leurs têtes ensemble, q
se réveillèrent comme en sursaut à mon arrivée, a
un air de dépit que j'aperçus d'abord, et qui se chan
aussitôt en compliments qui tenaient du désordre q
mon importune présence leur causait. Plus je les v
empêtrés et interrompus dans le petit conseil qu'ils te
naient, plus je m'en divertis, et moins j'eus envie d
me retirer, comme j'aurais fait en tout autre temps. Il
l'espéraient; mais comme ils virent que je me mis à
parler de choses indifférentes, en homme qui ne son
geait pas qu'il les incommodait, Effiat fit sèchement la
révérence, Besons aussitôt après, et s'en allèrent.

Pontchartrain, qui jusqu'alors n'avait ni recueilli ni
fait aucun cas de Besons, avait réclamé leur parenté
quand il sentit son besoin auprès de M. le duc d'Orléans.
Il en fit son patron, et Besons, que son attachement à
M. le duc d'Orléans avait fourré parmi ses officiers, et
qui s'était fait ami d'Effiat, l'avait mis dans les intérêts
de Pontchartrain. Dès qu'ils furent sortis, j'eus la malice
de lui dire que je croyais les avoir interrompus, et que

aurais mieux fait de les laisser. Pontchartrain, à travers ses compliments, me l'avoua assez pour me donner lieu à lui dire qu'il était là avec deux hommes bien en état de le servir. L'agonie où il sentait sa fortune l'aveugla au point de ne pas voir que je ne cherchais qu'à le faire parler pour me moquer de lui, et d'oublier assez ses méfaits, et tout ce qui s'était passé entre lui et moi, pour se flatter de ma visite, et me parler avec une sorte de confiance ornée de respects à lui jusqu'alors inconnus. Je n'eus pas même la peine de me l'attirer par des compliments vagues et des propos de cour; il s'enfila de lui-même, me conta ses peines, ses inquiétudes, son embarras, son apologie enfin à l'égard de M. le duc d'Orléans, m'avoua qu'il avait eu recours à Besons, et par lui à d'Effiat, vanta l'amitié et les bontés, car ce roi des autres se ravala jusqu'à ce mot, qu'il recevait d'eux, et revint toujours à ses inquiétudes, lardant par-ci par-là des demi-mots qui marquaient combien il désirait ma protection, et combien il était embarrassé de n'oser tout à fait me la demander.

Après m'être longtemps réjoui de l'entendre ramper de la sorte, je lui dis que je m'étonnais qu'un homme d'esprit comme lui, qui avait tant d'usage de la cour et du monde, pût s'inquiéter de ce qu'il deviendrait après le roi qui en effet (le regardant bien fixement) n'en avait pas, à ce qu'il paraissait, pour longtemps; qu'avec sa capacité et son expérience dans la marine, dans laquelle il pouvait compter qu'il n'était personne qui approchât de lui, M. le duc d'Orléans serait trop heureux de le continuer dans une charge si nécessaire et si principale, et dans laquelle un homme comme lui ne pouvait être succédé par personne qui en eût la moindre notion. Il me parut que je lui rendais la vie; mais comme il était fort prolixe, il ne laissait pas de revenir à ses craintes, que je me plus diverses fois à appuyer à demi, comme

aussi à voir pâlir mon homme, puis à le rassurer par ces mêmes discours qu'il était un homme nécessaire dans sa place, duquel il n'était pas possible de se passer, et qui par là, sûr de son fait, pouvait vivre en paix et n'avoir besoin de personne. Cette savoureuse comédie que je me donnai dura bien trois bons quarts d'heure. J'y eus grand soin de n'y pas dire un seul mot qui sentît l'offre de service, l'avis ni l'amitié passée; je n'eus que la peine de lâcher de fois à autre quelques mots pour entretenir son flux de bouche, et j'y appris que Besons et d'Effiat s'étaient rendus ses protecteurs. J'étais journellement assuré par M. le duc d'Orléans qu'il ne le laisserait pas en place, en déclarant le choix des membres du conseil de marine, et je m'applaudissais ainsi de ma secrète dérision en face, et de me voir si sûr et si près de lui tenir la parole dont j'ai parlé en son temps.

Desmarets, qui ne se sentait pas mieux assuré que Pontchartrain, se souvint alors que j'étais au monde. Louville, gendre du frère de madame Desmarets, me vint parler pour lui. Il était, comme on l'a vu, de tout temps mon ami intime; il n'ignorait pas la conduite que j'avais eue avec Desmarets, ni ses procédés avec moi. Il m'étala ses respects, ses regrets, ses désirs, et les appuya de son esprit et de son éloquence. Je ne m'ouvris point avec lui de l'expulsion de Desmarets résolue, mais je lui dis qu'il était désormais trop tard de se repentir à mon égard, et nettement que Desmarets était un homme dont je m'étais bien su passer jusqu'alors, et dont je ne voulais ouïr parler de ma vie. Cette éconduite fut suivie d'une lettre de la duchesse de Beauvillier, pressante au dernier point, qui parlait aussi au nom de la duchesse de Chevreuse, et qui, pour dernier motif, voulait me toucher en faveur de Desmarets par sa capacité pour les finances, et par les besoins

l'état à l'égard d'une partie si principale. Je répondis tout ce que je pus de plus respectueux, de plus dévoué, le plus soumis, pour faire passer le refus inébranlable sur Desmarets, sans m'expliquer d'ailleurs sur ce qu'il avait à craindre ni à espérer, tellement que la fermeté de ces deux refus me délivra de sollicitations nouvelles, et put augmenter les frayeurs du brutal et insolent ministre, et les regrets à mon égard de sa folle ingratitude.

Ce même jour, jeudi 22 août, que le duc du Maine fit au lieu du roi la revue de la gendarmerie, le roi ordonna à son coucher au duc de la Rochefoucauld de lui faire voir le lendemain matin des habits pour choisir celui qui lui conviendrait en quittant le deuil d'un fils de madame la duchesse de Lorraine, qu'on appelait le prince François, qui avait vingt-six ans et les abbayes de Stavelo et de Malmedy. On voit ici combien il y avait qu'il ne marchait plus, qu'il ne s'habillait plus même les derniers jours qu'il se fit porter chez madame de Maintenon, qu'il ne sortait de son lit que pour souper en robe de chambre, que les médecins couchaient dans sa chambre et dans les pièces voisines, enfin qu'il ne pouvait plus rien avaler de solide, et il comptait encore, comme on le voit ici, de guérir, puisqu'il comptait de s'habiller encore, et qu'il voulut se choisir un habit pour quand il le pourrait mettre. Aussi voit-on la même suite de conseils, de travail, d'amusements; c'est que les hommes ne veulent point mourir, et se le dissimulent tant et si loin qu'il leur est possible.

Le vendredi 23 août se passa comme les précédents. Le roi travailla le matin avec le père Tellier, puis n'espérant plus pouvoir voir la gendarmerie, il la renvoya dans ses quartiers. La singularité de ce jour-là fut que le roi ne dîna pas dans son lit, mais debout, en robe de chambre. Il s'amusa après avec madame de Maintenon, puis avec les dames familières. Pendant tous ces

temps-là il faut se souvenir que les courtisans un peu distingués entrèrent à ses repas, ceux qui avaient les grandes ou les premières entrées à la messe, et à la fin de son lever, et au commencement de son coucher, M. le duc d'Orléans comme les autres, et que le reste des journées que les conseils ou les ministres laissaient vide, était rempli comme quand il était debout, par ses bâtards, bien plus M. le duc du Maine que le comte de Toulouse, et souvent M. du Maine y demeurait avec madame de Maintenon seule, et quelquefois avec les dames familières, entrant et sortant toujours, comme à son ordinaire, par le petit degré du derrière des cabinets, en sorte qu'on ne le voyait jamais entrer ni sortir, ni le comte de Toulouse; madame de Maintenon et les dames familières toujours par les antichambres : les valets intérieurs étaient, comme à l'ordinaire, avec le roi, quand il n'y avait que ses bâtards ou personne, mais peu, lorsque M. du Maine était seul avec lui.

Il a fallu conduire la maladie du roi jusqu'à la veille de son extrémité, avec ce qui s'est passé alors, sans en faire perdre de vue la suite par un trop long récit qui y fût étranger, pour y conserver l'ordre des choses. La même raison veut surtout que tout ce qui appartient à son extrémité jusqu'à sa fin soit encore moins interrompu : c'est ce qui m'engage à placer ici tout de suite ce qui n'avait pu l'être en sa place précise sans déranger cette suite et la netteté que je m'y suis proposée, pour en conserver l'ordre sans l'altérer. Il faut maintenant retourner un peu sur ses pas, et aller tout de suite un peu au delà du jour où nous en sommes, pour reprendre après cette espèce de journal où nous le laissons présentement, pour ne le plus interrompre jusqu'à la mort du roi.

FIN DU VINGT-TROISIÈME VOLUME.

Paris. — Typ. de Mme Ve Dondey-Dupré, r. St-Louis, 46.

Bibliothèque choisie.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.



Louis XV.

Fosset, Impr. r. St. Jacques, 19, Paris

MÉMOIRES

RUE DES SAINTS-PÈRES ET PALAIS-ROYAL, 215.

1853

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

SUR LE SIÈCLE DE LOUIS XIV ET LA RÉGENCE,

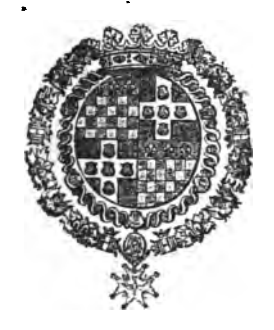
PUBLIÉS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL ENTIÈREMENT ÉCRIT DE LA MAIN DE L'AUTEUR,

PAR LE DUC DE SAINT-SIMON,

SÉNATEUR, ETC., ETC.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

TOME XXIV.



PARIS,

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE DES SAINTS-PÈRES ET PALAIS-ROYAL, 215.

1853

MÉMOIRES

DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE CDIV.

ère des ducs. — Le duc et la duchesse du Maine excitent avec plein succès les gens de qualité et soi-disant tels contre les ducs. — Abomination du duc de Noailles, il me propose de le faire faire premier ministre. — Proposition du duc de Noailles d'une nouveauté qu'il soutient contre toutes mes raisons. — Le duc de Noailles m'impute la proposition que j'avais si puissamment combattue et soulève tout contre moi. — Étrange embarras de Noailles avec la duchesse de Saint-Simon. — J'apprends la scélératesse de Noailles. — Monstrueuse ingratitude de Noailles. — Son affreux et profond projet. — Courte réflexion. — J'éclate sans mesure contre Noailles qui plie les épaules et suit sa pointe parmi la noblesse, et cabale des ducs contre moi. — Je me raccommode avec le duc de Luxembourg. — Son caractère. — Suites de l'éclat. — Bassesse et désespoir de Noailles. — Sa conduite à mon égard et la mienne au sien. — Noailles n'oublie rien mais inutilement pour me fléchir. — Les Noailles depuis la mort de M. le duc d'Orléans aussi infatigables et inutilement à m'adoucir. Leur désir extrême du raccommodement fait enfin le mariage de mon fils aîné. — Raccommodement entre Noailles et moi, et ses légères suites.

La noire politique du duc et de la duchesse du Maine ne s'était pas bornée à se rassurer contre les ducs par

les suites de la cruelle affaire du bonnet qu'ils ava
exprès suscitée, conduite et terminée de la manière
a été expliquée. Elle avait donné lieu à plusieurs
de se contenir ensemble, et de veiller à ce qu'aucu
vît le premier président. M. d'Aumont et fort peu d
tres se démanchèrent. Le procédé de celui-là fâcha
étonner : toute sa conduite n'avait été équivoque
pour qui n'avait pas voulu avoir des yeux, et ress
blait trop à celle de toute sa vie pour avoir pu s'y
prendre. La vérité est que les ducs ne paraissaient
propres à se soutenir sur rien depuis longtemps.

L'esprit d'intérêt particulier, de mode, de servit
une ignorance profonde et honteuse, incapacité de
concert entre eux, le sot bel air de faire les honneu
ce qui n'appartient à nul particulier d'entre eux, e
s'y croire montrer supérieur en en faisant sotte
litière à tout ce qui en profite en se moquant d'eux, l
bitude de leur continuelle décadence, étaient à tou
obstacle pour eux, et des raisons à chacun pour
tirer des plumes. On a vu, et on l'exposera en
mieux, quel fut toujours le roi à cet égard, en géné
pour tout ce qui ne fut ni bâtard ni ministre : ainsi la
facilité contre les ducs, jusque par eux-mêmes. Le n
bre, sans cesse augmenté et peu choisi, et la mal
prise jeunesse de plusieurs ducs par la démission de l
pères, augmentaient l'inconsidération et la jalousie
ces ducs, qui ne se soutenaient ni ne songeaient pas
lement à être soutenus, ne savaient que s'avilir tous
jours. Quoique les personnes sans titre et souvent d
première qualité fissent sans cesse des alliances
basses, celles de cette sorte que faisaient les ducs se
blaient les mêler davantage, et marquer plus par la d
tinction de leur rang qui irritait dans les duchesses
cette sorte les dames de qualité; celles surtout qui

ient aussi par elles-mêmes s'en rendaient plus libres à sarder avec ces duchesses à ne leur rendre pas ce qui ur était dû, et réciproquement celles-ci embarrassées plus souples à glisser et à supporter.

M. et madame du Maine, qui n'ignoraient pas cette tuation, ni que l'ignorance et la sottise ne fussent aussi ofondes et aussi vastement répandues parmi les gens ns titre que parmi les ducs, s'appliquèrent à en pro-er et à saisir l'occasion de l'éclat de la fin de l'affaire t bonnet, pour encourager les gens non titrés contre s ducs, et brouiller ceux-ci avec le même éclat, qui ait si bien réussi à l'égard du parlement. Le duc du aine suppléait aux vertus par les talents les plus noirs les plus ténébreux; il en avait fait de continuelles reuves. On a vu jusqu'à quel point il s'y était sur-ssé pendant la campagne de Lille. Eh! plût à Dieu 'il s'y fût borné! Après ces coups de maître, son art uvait-il trouver quelque chose de difficile? Il le mit œuvre par le même soin et les mêmes émissaires qui avaient si bien servi, et qui, de nouveau, se surpas-rent ainsi que lui-même et la duchesse du Maine.

D'abord on se contenta de sonder, de jeter des propos, e cultiver, après de rassembler, mais dans les ténèbres. l fallait d'abord infatuer un nombre de sots glorieux et gnorants, pour s'en servir à en recruter d'autres, atti-er des personnes de cette espèce de naissance distin-guée, piquer ceux du commun de la vanité de penser omme celles-là, et de l'honneur de s'unir à elles par un ntérêt dont la communauté les égalait à eux, faire en même temps que les gens de qualité souffrissent, puis e prêtassent à ce difforme assemblage, par leur faire sentir la nécessité du nombre pour réussir par le fracas en les flattant après le succès d'une séparation d'alliage qui ne se pourrait, disait-on, refuser après le besoin

passé, et par ces ruses, faire un groupe où toutes sortes de gens pussent entrer, se donner le beau nom collectif de noblesse, et, par un très-grand nombre si bien dupé et masqué, causer un si grand bruit, que les ducs ne pussent penser qu'à la défense, bien loin de pouvoir attaquer les bâtards réunis par la première et la seconde adresse à la robe et à la soi-disant noblesse contre eux, et en état avec cette double multitude de faire la loi au régent, qui fut la double vue du duc et de la duchesse du Maine. Ce crayon suffira pour le présent; il y aura lieu bientôt de le changer en tableau, quand l'usage de cette folle cohue sera devenu plus dangereux pour le gouvernement. C'en est assez ici pour expliquer ce qu'en sut faire le duc de Noailles, non moins bon ouvrier, et en même genre et goût que le duc du Maine. On ne peut mieux exalter son infernal talent, ni faire en même temps une comparaison plus exactement juste.

J'ai dit plus haut que le duc de Noailles m'avait fait une proposition absurde que j'avais fort rejetée, et qu'il n'était pas temps d'expliquer : c'est maintenant ce qu'il s'agit de faire. C'était qu'à la mort du roi tout ce qui se trouverait de ducs à la cour allassent ensemble saluer le nouveau roi à la suite de M. le duc d'Orléans et des princes du sang. Je ne sais si dès lors il était informé du mouvement qui se préparait parmi la noblesse, je ne l'étais point encore, et le secret en était alors entier. Il revint souvent à la charge là-dessus sans avoir pu m'ébranler ni répondre aux raisons que je lui alléguai, et qui seront mieux plus bas en leur place. Il en parla à d'autres ducs pour essayer de m'ébranler, et se servit pour cela des diverses petites assemblées, qui, à mesure que le roi baissait, se faisaient chez divers ducs sur la conduite à tenir au parlement sur le bonnet, et qui se référaient des unes aux autres par quelqu'un de

s diverses petites assemblées. Il s'en tenait aussi chez oi, indépendamment desquelles mon appartement ait toujours assez rempli d'amis particuliers, curieux tout ce qui se passait d'un moment à l'autre en des mps si vifs et si intéressants, et bientôt je fus averti ue les entours de mon appartement étaient assiégés nuit t jour de valets de chambre et de laquais de toutes rtes de personnes de la cour, pour voir qui y entrait sortait, et pénétrer ce qui s'y passait, autant que ces ehors le pouvaient permettre.

Un soir, d'assez bonne heure, que je montai chez le luc de Noailles que je trouvai seul, il se mit à raisonner avec moi pour tâcher de me déprendre du projet de a convocation des états généraux, et à travers mille ouanges d'un si beau dessein, dont il sentait pour lui es entraves, et combien il l'éloignerait du but qu'il s'était proposé dans sa passion pour l'administration des finances, il tâcha d'en présenter les embarras et les difficultés. Il s'échappa après à essayer de me faire sentir le danger de la multitude avec un prince tel qu'était M. le duc d'Orléans, puis l'avantage de la solitude avec lui. Il bavarda longtemps sans dire grand'chose : peu à peu s'échauffant comme exprès dans son harnois, mais possédant toute son âme, ses paroles et jusqu'à ses regards : « Vous n'avez pas voulu, me dit-il, des finances : M. le duc d'Orléans le lui avait dit, vous ne voulez vous charger directement de rien; vous avez raison : vous vous réservez pour être de tout, et vous attacher uniquement à M. le duc d'Orléans : au point où vous êtes avec lui, vous ne sauriez mieux faire; en nous entendant bien vous et moi, nous en ferons tout ce que nous voudrons; mais pour cela, ajouta-t-il, ce n'est pas assez des finances, il me faut les autres parties; il ne faut point que nous ayons à compter avec personne. »

J'écoutais avec un profond étonnement une ouvertu si personnelle, si démasquée, si peu mesurée sur M. duc d'Orléans et sur le bien de l'état, et je pointais oreilles et mon entendement à pénétrer où il voulait conduire par de si étranges propos, lorsqu'il me hors du soin de la recherche. « Des états générau poursuivit-il, c'est un embrouillement dont vous ne tirez point; j'aime le travail, je vous le dirai franch ment; c'est une pensée qui m'est venue, je la crois meilleure; encore une fois, agissons de concert, ent dons-nous bien, faites-moi faire premier ministre, nous serons les maîtres. — Premier ministre! » int rompis-je avec l'indignation que son discours m'av donnée, que j'avais contenue, et que cette fin combla « Premier ministre! monsieur, je veux bien que vo sachiez que s'il y avait un premier ministre à faire, que j'en eusse envie, ce serait moi qui le serais, et q je pense aussi que vous ne vous persuadez pas que vo l'emportassiez sur moi; mais je vous déclare que ta que M. le duc d'Orléans m'honorera de quelque part sa confiance, ni vous, ni moi, ni homme qui vive ne ser jamais premier ministre, dont je regarde la place et le pouvoir comme le fléau, la peste, la ruine d'un état, l'opprobre et le geôlier d'un roi ou d'un régent qui se donne ou se souffre un maître, duquel, pour tout partage, il n'est plus que l'instrument et le bouclier. » J'ajoutai encore quelques mots à cette véritable et naïve peinture, les yeux toujours collés sur mon homme, sur le visage et toute la contenance duquel l'excès de l'embarras, du dépit, du déconcertement était peint, et néanmoins assez maître de lui-même pour soutenir une apparente tranquillité, jusqu'à me répondre qu'il n'insistait point, d'un air le plus détaché, le plus indifférent, qu'il avouait que cette pensée lui était venue, et lui avait paru bonne.

On peut juger qu'après cela la conversation languit
ne dura qu'autant que nous pûmes pour nous séparer
nnêtement et nous délivrer d'un tête-à-tête devenu si
sant à tous les deux. On doit penser aussi que mes
lexions furent profondes. Elles étaient pourtant bien
oignées encore de ce que l'on va voir et qu'il n'est pas
mps d'interrompre. M. de Noailles me vit dès le len-
main, et toujours comme s'il n'eût pas été question
tre nous du premier ministère. Nous vécûmes quelques
urs de la sorte, qui gagnèrent les derniers jours du roi,
r il en vécut encore trois depuis ce que je vais ra-
nter.

J'ai déjà dit que l'état désespéré et pressant du roi
ait engagé les ducs à voir entre eux, par petites assem-
lées particulières sans bruit, quelle serait leur conduite
ur l'affaire du bonnet qui s'allait nécessairement pré-
nter lorsqu'ils iraient au parlement pour la régence,
qu'on se référait des uns aux autres ce qui se passait
n ces petites assemblées. Sur les six ou sept heures du
oir le duc de Noailles vint dans ma chambre où Mailly,
rchevêque de Rheims, les ducs de Sully, la Force, Cha-
rost, je ne sais plus qui encore, le duc d'Humières,
quoiqu'il ne fût pas pair, traitions cette matière depuis
peu de moments qu'ils étaient arrivés. On continua avec
le duc de Noailles, qui ne dit pas grand'chose, et qui
presque incontinent interrompit l'affaire du bonnet, et
proposa la salutation du roi futur comme il me l'avait
expliquée. J'en fus d'autant plus surpris qu'après m'en
avoir importuné sans cesse, il y avait plus de quinze
jours qu'il ne m'en parlait plus, et que je le croyais rendu
à mes raisons, puisqu'il avait cessé d'insister et de
m'en parler. Je lui en témoignai mon étonnement et
combien j'étais éloigné de goûter une nouveauté de cette
nature.

Il faut remarquer que les mouvements de la noblesse dont j'ai parlé éclataient fortement alors depuis quelques jours, et faisaient la nouvelle et un sujet principal de toutes les conversations. M. de Noailles insista, m'interrompit, prit le ton d'orateur, l'air d'autorité, se dit appuyé de l'avis des ducs qui s'étaient vus chez le maréchal d'Harcourt, et à force de poumons beaucoup plus forts que les miens mena la parole, et toujours étouffant la mienne. De colère et d'impatience je montai sur le gradin de mes fenêtres et m'assis sur l'armoire, disant que c'était pour être mieux entendu, et que je voulais aussi parler à mon tour. Je m'exprimai avec tant de feu que ces messieurs firent taire Noailles qui toujours voulait continuer, qui m'interrompit d'abord une ou deux fois, et à qui j'imposai à la fin, en lui déclarant que je voulais être entendu, et que nous n'étions pas là pour être devant lui à plait-il maître. Ces messieurs voulurent m'écouter et l'obligèrent à me laisser parler.

Je leur dis que ce que le duc de Noailles proposait était une nouveauté dont on ne trouvait pas la moindre trace, ni dans rien qui fût écrit de l'avénement de pas un roi à la couronne, ni dans la mémoire d'aucun homme dont pas un n'avait jamais parlé de rien de semblable à l'avénement de Louis XIV; que cette première salutation se faisait toujours sans ordre à mesure que chacun arrivait plus tôt ou plus tard, à la différence de l'hommage qui quelquefois s'était rendu au premier lit de justice, mais qu'en cette première salutation on ne voyait pas que les princes du sang même eussent jamais affecté de l'aller faire ensemble ; que d'entreprendre de le faire ne pouvait rien acquérir aux ducs; qu'au mieux, il demeurerait qu'ils auraient salué le roi de la sorte, ce qui ne s'étant jamais fait en cérémonie

et ne s'y faisant la même par nuls autres, ne tiendrait lieu de rien aux ducs; qu'ils paraîtraient seulement les plus diligents dont ils ne tireraient nul avantage sur les princes étrangers, puisqu'il n'y avait jamais eu en cette occasion de cérémonie, ni sur les gens de qualité, tant par cette raison que par celle qu'ils n'avaient jamais été en nulle compétence avec eux en rien, ni prétendu quoi que ce soit sur eux; que n'y ayant point de cérémonie en cette première salutation, à la différence de l'hommage quelquefois rendu au premier lit de justice, il n'y en aurait aussi rien d'écrit, par conséquent rien qui pût faire passer cette salutation en usage, encore moins en avantage, et qui ne pourrait en mériter le nom, par conséquent que rien ne pouvait appuyer cette proposition; qu'en même temps qu'on n'y trouvait que du vide à acquérir, elle pouvait devenir fort nuisible dans l'effervescence qui éclatait parmi les gens de qualité et non même de qualité à l'égard des ducs, semée et fomentée par le duc et la duchesse du Maine, qui se sauraient bien servir d'une nouveauté qu'ils feraient passer pour une entreprise; que la noblesse prendrait aisément à cet hameçon, s'offenserait de ce que les ducs étant allés ensemble, sans que cela se fût jamais pratiqué, auraient voulu non-seulement faire bande à part, mais corps à part de la noblesse; que ceux à qui je parlais n'ignoraient pas que l'odieux de cette idée de corps à part commençait à y être semée, à être imputée aux ducs avec une fausseté même sans apparence, mais avec une malignité et un art qui y suppléaient; que le meilleur moyen de la confirmer était d'y donner cette occasion, qui, tout éloignée qu'elle en était, serait montrée, donnée et reçue de ce côté-là; que le parlement ne demanderait pas mieux que de fasciner la noblesse avec ces prestiges; que l'intérêt du parlement, le même en cela

que celui de M. et de madame du Maine, était de la séparer et de la brouiller avec les ducs; que c'était à ceux-ci à sentir combien il était du leur d'être unis à la noblesse, leur corps et leur ordre commun; qu'occupés de plus forcément de l'affaire du bonnet, ils n'avaient pas besoin d'ennemis nouveaux et en si prodigieux nombre; qu'enfin à comparer le néant de l'avantage de cette salutation avec les inconvénients infinis et durables qu'elle entraînerait et qu'il était évident par les dispositions présentes qu'elle ne pouvait manquer d'entraîner, je ne comprenais pas qu'on pût balancer un instant.

Je donnai encore plus de force et d'étendue à ce que je rapporte ici en raccourci. Noailles répliqua, cria, se débattit, soutint qu'il n'y avait rien que de sûr dans ce qu'il proposait, rien que de faible dans ce qui était objecté, et sans avoir pu articuler une seule raison même apparente, ce fut une impétuosité de paroles soutenue d'une force de voix qui entraîna les autres comme d'effroi sans les persuader. Je repris la parole à diverses reprises; et voyant enfin que cela dégénérait en dispute personnelle, où l'étourdissement des autres les empêchait de montrer grande part, je les attestai de ma résistance et du refus net, ferme, précis de mon consentement; j'ajoutai que je ne me séparerais point de mes confrères, mais que j'espérais que ceux à qui on en parlerait seraient plus heureux que moi à leur faire faire d'utiles et de salutaires réflexions, et je finis tout à fait hors de voix par protester de tous les inconvénients infinis et très-suivis que j'y voyais et que je déplorais par avance.

J'avais représenté au duc de Noailles dès les premières fois qu'il m'avait fait cette proposition tête à tête, outre les raisons qu'on vient de voir, qu'il fallait toujours considérer un but principal que rien ne devait

faire perdre de vue, et n'y pas mettre des obstacles si aisés à éviter ; ce but était de tirer la noblesse en général de l'abaissement et du néant où la robe et la plume l'avaient réduite, et pour cela la mettre dans toutes les places du gouvernement qu'elle pouvait occuper par son état, au lieu des gens de robe et de plume qui les tenaient, et peu à peu l'en rendre capable, et lui donner de l'émulation ; d'étendre ses emplois, et de la relever de la sorte dans son être naturel ; que pour cela il fallait être unis, s'entendre, s'aider, fraterniser, et ne pas jeter de l'huile sur un feu que M. et madame du Maine excitaient sans cesse, car dès lors il paraissait, parce qu'ils comprenaient que leur salut consistait à brouiller tous les ordres entre eux, surtout celui de la noblesse avec elle-même, comme le salut de la noblesse consistait en son union entre elle, à laquelle on ne devait cesser de travailler ; que rien n'était si ignorant, si glorieux, si propre à tomber dans toutes sortes de panneaux et de piéges que cette noblesse ; que par noblesse j'entendais ducs et non ducs ; que les ducs ne devaient songer qu'à découvrir à ceux qui n'étaient pas ducs ces panneaux et ces piéges ; que pour le faire utilement, il en fallait être aimés, et puisqu'en effet il s'agissait d'un intérêt commun, dans un moment de crise dont on pouvait profiter pour la remettre en lustre, et qui, manqué une fois, ne reviendrait plus, il ne fallait pas tenter leur ignorance, leur vanité, leur sottise par une nouveauté qui, à la vérité, ne leur nuisait en rien, puisqu'en aucune occasion la noblesse non titrée ne pouvait être et n'avait jamais été en égalité avec la noblesse titrée, moins encore la précéder, mais qui étant nouveauté, et dans les circonstances présentes de l'égarement de bouche que M. et madame du Maine soufflaient avec tant d'art et si peu de ménagement, il était de la prudence

d'éviter toutes sortes de prétextes et d'occasions dont la noblesse non titrée se pouvait blesser, quelque mal à propos que ce fût, et ne songer qu'à relever les ducs et elle tout ensemble, travailler à un rétablissement commun qui, peu à peu, rendant à chacun sa considération, remettrait chacun en sa place, ouvrirait les yeux à tous, et ferait sentir à la noblesse non titrée la malignité des piéges et des panneaux qu'on lui aurait tendus, l'ignorance de son propre intérêt, combien il en était d'être unie aux ducs; que tous ne pouvant être ducs, mais le pouvant devenir, chercher à abattre les distinctions des ducs était vouloir abattre sa propre ambition, puisque cette dignité en était nécessairement le dernier période, et qu'en cette différence de ceux qui avaient ou qui n'avaient pas de dignité, la France était semblable à tous les royaumes, républiques et états de l'univers où il y avait toujours eu des dignités et des charges, et des gens qui n'en avaient pas, quoique quelquefois d'aussi bonne et de meilleure maison que ceux qui avaient des charges ou des dignités, avec toutefois grande différence de rang et de distinction entre ceux qui en ont et ceux qui n'en ont pas, ce qui mettait les uns au-dessus des autres sans que personne s'en *fût* jamais blessé, et sans quoi le roi et ses sujets seraient sans récompense à donner ni à recevoir, et toute émulation éteinte, sinon médiocre et personnelle uniquement.

Tant de raisons, et qui à chaque fois que le duc de Noailles me parla ne trouvèrent en lui aucune réplique, mais un enthousiasme de sécurité et d'entêtement, auraient persuadé l'homme le moins éclairé et le moins raisonnable, et je me flattais enfin d'y avoir réussi, parce qu'il y avait plus de quinze jours qu'il avait tout à fait cessé de me parler de cette folie, lorsqu'au moment que

j'avais lieu de m'y attendre le moins, il vint chez moi en apparence sur le bonnet, en effet pour cette scène qu'il avait préparée ; c'est que rien ne persuade qui met son plus cher intérêt à ne l'être ou à ne le paraître pas. On va voir qu'il ne pensa jamais sérieusement à cette nouveauté, qu'il n'en avait parlé à aucun autre duc que cette fois dans ma chambre, que la pièce n'était jouée que pour moi, et l'usage pour lequel il l'avait imaginée. Le duc de Noailles étant sorti, j'en dis encore mon avis à ceux qui étaient dans ma chambre qui ne purent nier que je n'eusse toute la raison possible, et qui de guerre lasse, parce que la conférence avait été longue et infiniment vive, s'en allèrent. Plein de la chose, je passai dans la chambre de madame de Saint-Simon à qui je contai ce qui venait de se passer, et avec qui je déplorai une démence si parfaitement inutile à réussir, et dont les suites deviendraient aussi pernicieuses.

Les ducs qui s'étaient trouvés dans ma chambre, et qui ne faisaient que d'en sortir, n'eurent pas le temps de parler à aucun autre duc de ce qui avait fait chez moi cette manière de scène. Dès ce moment cette belle idée de salutation du roi se répandit en prétention, vola de bouche en bouche. Coetquen, beau-frère de Noailles, et fort lié avec lui, quoique fort peu avec sa sœur, courut le château, ameutant les gens de qualité qui, comme je l'avais prévu et prédit, prirent subitement le tour et le ton que j'avais annoncés, tellement que le soir même ce fut un grand bruit qui se fomenta toute la nuit en allées et venues, et dont Paris fut incontinent informé.

Outre l'affluence que l'extrémité du roi, la curiosité, les divers intérêts, l'attente de ce qui allait suivre ce grand événement, attiraient à Versailles, ce bruit de la salutation y amena encore une infinité de monde, et les plus petits compagnons s'empressèrent et s'honorèrent

d'augmenter le vacarme pour s'agréger aux gens de qualité, qui le souffraient par ne s'en pouvoir défaire, et dans la fougue d'augmenter le tumulte par le nombre. Le tout ensemble s'appela la noblesse, et cette noblesse pénétrait partout par ses cris contre les ducs. Ceux-ci, qui à l'exception de ceux qui s'étaient trouvés dans ma chambre n'avaient pas ouï dire un mot de cette salutation du roi, n'entendirent que lentement et à peine de quoi il s'agissait, qui partie de timidité de cet ouragan subit, partie de pique de n'avoir point été consultés, se mirent aussi à déclamer contre leurs confrères. Mais ces confrères qu'on ne nommait point, et contre qui l'animosité devenait si furieuse et si générale, ne demeurèrent pas longtemps en nom collectif. Saint-Herem le premier, plusieurs autres après, vinrent avertir madame de Saint-Simon que tout tombait uniquement sur moi, comme sur le seul inventeur et auteur du projet de cette salutation, dont l'autorité naissante avait entraîné un petit nombre de ducs malgré eux, à l'insu des autres. Ces messieurs ajoutèrent à madame de Saint-Simon que je n'étais pas en sûreté dans une émotion si générale et si furieuse, et qu'elle ferait sagement d'y prendre garde. Sa surprise fut d'autant plus grande qu'elle n'ignorait rien de tout ce qui s'était passé là-dessus entre Noailles et moi. Mais elle monta au comble lorsqu'elle apprit du même Saint-Herem, et de plus de dix autres encore et pour l'avoir ouï de leurs oreilles, que c'était Noailles qui soufflait ce feu, qui me donnait pour l'auteur et le promoteur unique de cette salutation, et soi-même pour celui qui s'y était opposé de toutes ses forces. Ce dernier avis fut donné et confirmé à la duchesse de Saint-Simon vers le soir de la surveille de la mort du roi, laquelle se fit bien expliquer et répéter qu'ils l'avaient eux-mêmes entendu de la bouche de Noailles, qui allait

le semant partout lui-même, et par Coetquen et d'autres émissaires.

Le hasard fit que le lendemain matin elle rencontra le duc de Noailles dans la galerie, qui était lors remplie à toute heure de toute la cour, où il passait avec le chevalier, depuis duc de Sully. Elle l'arrêta et le tira dans l'embrasure d'une fenêtre. Là, elle lui demanda d'abord ce que c'était donc que tout ce bruit contre les ducs. Noailles voulut glisser, dit que ce n'était rien, et que cela tomberait de soi-même. Elle le pressa, et lui ne cherchait qu'à se dépêtrer; mais, à la fin, après lui avoir déduit en peu de mots l'excès de ces cris et de ces mouvements publics, pour lui faire sentir qu'elle en était bien instruite, elle lui témoigna sa surprise d'apprendre qu'ils tombaient tous sur moi. Là-dessus Noailles s'embarrassa, et l'assura qu'il ne l'avait pas ouï dire; mais madame de Saint-Simon lui répondant qu'il devait savoir mieux que personne qui était l'auteur et le promoteur de ce projet de salutation du roi, et qui le contradicteur, par ce qui s'était passé encore la surveille là-dessus dans ma chambre, Noailles l'avoua, tout comme la chose a été ici racontée, et qu'il était vrai que c'était lui qui l'avait proposé, et que je m'y étais toujours opposé, et lui toujours persévéré. Alors madame de Saint-Simon lui demanda pourquoi donc il s'en excusait et me donnait pour l'auteur et le promoteur de cette invention. Noailles, interdit et accablé, balbutia une faible négative. Il essuya tout de suite de courts, mais de cruels reproches de tout ce qu'il me devait, et de la noire et perfide calomnie dont il m'en payait. Ils se séparèrent de la sorte, elle dans le froid d'une indignation si juste, lui dans le désordre d'une faible et timide négative, et le désespoir de la découverte de son crime, des aveux arrachés sur tout ce qu'il me devait, et de ceux encore que la force de la

vérité avait malgré lui tirés de sa bouche sur les véritables auteurs et contradicteurs de ce projet de salutation.

Une leçon si forte et si peu attendue, et en présence du frère d'un des ducs qui s'étaient trouvés dans ma chambre à la scène du duc de Noailles et de moi là-dessus, n'était pas pour changer un scélérat consommé dans un crime pourpensé et amené de si loin, dont il commençait si bien à goûter ce qu'il s'en proposait, et que ce succès animait à poursuivre jusqu'au but qu'il s'en était promis. Il eut beau protester à madame de Saint-Simon qu'il dirait partout combien je m'étais opposé à ce projet, il était bien éloigné d'une palinodie si subite, et si destructive de ses projets particuliers. Il continua donc, par tout ce qu'il avait mis en campagne et par lui-même, à *répandre* les mêmes discours qui avaient si parfaitement réussi à son gré; mais personnellement il prit mieux garde *devant* qui il parlait, et il fut très-attentif à m'éviter partout et madame de Saint-Simon aussi, même en lieux publics, autant qu'il lui fut possible.

Je ne fus informé que tard de cette exécrable perfidie, et de tout son effet. Alors seulement les écailles me tombèrent des yeux. Je commençai à comprendre la cause de cette étrange idée de salutation du roi, et de cette fermeté encore plus surprenante à la soutenir, malgré mes raisons invincibles au contraire. Je revins à ce qui s'était nouvellement passé entre Noailles et moi sur la place de premier ministre; je me rappelai son ardeur pour les finances, sa traîtresse conduite avec Desmarets, depuis que je savais qu'il pensait à lui succéder, et surtout depuis qu'il en avait l'assurance. Je me rappelai aussi son éloignement doux, mais adroit et constant, de la convocation des états généraux; et je me souviens que, deux jours avant cet éclat, j'avais inutilement pressé M. le duc d'Orléans de songer promptement, et avant tout, à don-

ner les ordres pour la faire, lui qui jusque-là n'avait respiré autre chose. Enfin je vis qu'un guet-apens, de si loin et si profondément pourpensé, si contradictoire à toute vérité, si subit, si à bout portant, et dans une telle crise de toute espèce de choses et d'affaires, était le fruit de la plus infernale ambition, et de l'ingratitude la plus consommée.

Sans ressource auprès du roi et de madame de Maintenon, aussi mal avec monseigneur et madame la duchesse de Bourgogne, et par même forfaiture en abomination à la cour d'Espagne, guère mieux à la nôtre qui l'avait mieux reconnu que moi, brouillé avec M. et madame la duchesse d'Orléans, rebuté de tous les ministres excepté de Desmarets, son esprit me trompa. Je le crus droit, capable, utile; sa faute en Espagne ne me parut qu'un égarement d'emportement, de jeunesse, de cour, et d'affaires qu'il était vrai que madame des Ursins perdait; je vainquis la répugnance du duc de Beauvillier à cet égard, et pour le fils et le neveu du maréchal et du cardinal de Noailles; je le mis bien avec lui à force de bras, puis par lui avec M. le duc de Bourgogne, qui apaisa madame la duchesse de Bourgogne; je le raccommodai avec M. et madame la duchesse d'Orléans, je l'y maintins à force malgré tous ses douteux ménagements; enfin je forçai ce prince à lui destiner les finances et à tirer son oncle du fond de l'abîme pour le mettre à la tête des affaires ecclésiastiques, dernière chose qui mettait le comble au solide du neveu, quoique ce dernier point ne fût pas directement pour lui.

Tant de puissants coups frappés en sa faveur excitèrent sa jalousie au lieu de reconnaissance. Il sentit qu'il faudrait compter avec moi; il ne voulait compter avec personne, mais être le maître, dominer, gouverner, en un mot être premier ministre. Je n'en puis douter, puis-

qu'il me proposa de lui faire donner cette épouvantable place. Ce n'était pas que de plus loin il n'eût conçu le dessein de me perdre, dans l'espérance de demeurer après le maître de tout. Ce fut pour cela qu'il conçut cette idée de salutation du roi pour l'usage qu'il m'en préparait, ce qui l'empêcha si constamment de se rendre à mes raisons, quoiqu'il ne leur en pût opposer aucune. Il voulut avant tout essayer de me faire donner dans ce piége, pour publier avec vérité ce qu'il répandit avec tant de calomnie, et ne se rebuta point de tâcher de m'y faire tomber. Mais auparavant, il voulut faire un dernier essai de mon crédit, dont il s'était si bien trouvé et si fort au-dessus de ses espérances, pour se faire par moi premier ministre, pour s'en assurer davantage. Désespérant de m'y faire travailler, il se garda bien d'en montrer son dépit ; il n'avait garde aussi de se montrer refroidi dans un dessein qui, jusqu'à son éclat, voulait la même union pour le rendre plus certain ; il hâta donc son dernier effort dans ma chambre pour me faire tomber dans ses filets, et n'y pouvant réussir, il ne tarda plus un instant à consommer sa perfidie par la plus atroce scélératesse, et la calomnie la plus parfaite que le démon, possédant un homme, lui puisse faire exécuter. Les espérances les plus flatteuses s'en présentaient à lui avec la plus parfaite confiance, que de quelque façon que ce fût je n'en pourrais échapper. Un cri public, une noblesse ramassée, ignorante, furieuse, répandue partout, me devait être une source de querelles et de voies de fait au moins fréquentes, et dont les suites mêmes, en s'en tirant avec succès, ont des recherches légales, longues et fort embarrassantes.

Cette ressource de combats particuliers et de querelles avec tout le monde lui parut immanquable. Si contre toute attente je sortais heureusement d'un si dangereux

labyrinthe, il se flattait que M. le duc d'Orléans ne pourrait jamais conserver dans les affaires, dans sa confiance publique, dans les places, un homme en butte à toute la noblesse qui se portait publiquement contre lui. Enfin, si, contre toute apparence, M. le duc d'Orléans ne se laissait ni vaincre ni étourdir par ce bruit, le dépit d'essuyer de la part du public une injustice si criante, si universelle, si continuelle, et d'un public fou en ce genre, à l'ivresse duquel il ne me serait pas possible de faire entendre aucune raison, moins encore de lui persuader la vérité sur ce qui le mettait en fureur, me ferait d'indignation quitter la partie, et le délivrerait au moins ainsi de moi.

A tout ce qu'on vient de voir qui a précédé cet éclat et qui l'a accompagné, on ne peut soupçonner ce raisonnement d'imputation la plus légère. Il est vrai que c'est un raisonnement de démon, duquel il a toutes les qualités; profondeur, noirceur, calomnie, attentat à tout, assassinat, ambition sans bornes, ingratitude exquise, effronterie sans mesure, méchanceté de toute espèce la plus atroce, scélératesse la plus raffinée, la plus consommée : mais il est vrai aussi que ce raisonnement en a toute l'étendue, la réflexion, l'esprit, la finesse, la justesse, l'adresse; que la conjoncture de l'exécution en couronne toute la prudence qui s'y pouvait mettre, et que le tout ensemble est sublimement marqué au coin du prince des démons, qui seul l'a pu inspirer et conduire. Je bornerai là le peu de réflexions que je n'ai pu me refuser sur une conduite de ténèbres si digne du vrai fils du père du mensonge et du séducteur du genre humain.

Il n'était pas difficile d'imaginer à quoi m'allait porter une telle perfidie; l'éclat aussi fut tel et si subit, qu'il ne fut pas difficile d'y mettre tous les obstacles qui l'em-

pêchèrent, d'autant que Noailles évita avec un soin extrême toute rencontre, dont il ne se crut pas assez en sûreté dans le château de Versailles pour s'y hasarder. Ma ressource fut donc le témoignage que rendirent les ducs témoins de ce qui s'était passé dans ma chambre qu'ils rendirent public, et ce que mes amis non titrés prirent soin de répandre. J'en parlai aussi à tout ce que je trouvai sous ma main avec une force qui n'épargna ni choses ni termes sur le duc de Noailles, qui nomma tout par son nom, les choses par le leur, et que je répandis à tous venants. Je m'expliquai en même temps à M. le duc d'Orléans : mais la conjoncture était si chargée d'affaires les plus importantes, et de ces pressantes bagatelles qui prennent nécessairement alors le temps même des affaires, que cet accablement des derniers moments, pour ainsi dire, du roi, ne permit guère d'attention suivie à une affaire particulière.

Noailles, qui m'évita jusque chez M. le duc d'Orléans où il craignit mes insultes, même en sa présence, outré de tout ce qui lui revenait de toutes parts des propos sans mesure que je tenais sur lui, s'arma de toile cirée et de silence pour les laisser glisser, et poussa sa pointe parmi la noblesse, sur le gros de laquelle le témoignage des ducs qui s'étaient trouvés chez moi avec le duc de Noailles, ni ceux de mes amis de leurs confrères sur mes sentiments à l'égard de la noblesse, ne les put ramener. Noailles avait bien pris ses mesures pour les mettre et les entretenir dans l'opinion et la furie qui lui convenait sur moi.

Il ne faut pas demander si M. et madame du Maine surent profiter d'une si favorable occasion à leurs intérêts et à leur disposition pour moi, plus que tout quand la chose fut une fois enfournée. L'envie et la jalousie générale de la figure que personne ne douta que je n'allasse

faire par un régent avec qui j'avais les plus anciennes, les plus importantes, les plus uniques liaisons, qui lui avais rendu les plus signalés services, qui étais demeuré le seul homme dont l'attachement pour lui avait été fidèle et public sans craindre les menaces ni les plus grands dangers, et qui étais le seul dans toute sa confiance et vu publiquement tel, cette gangrène du monde avait gagné même les ducs : Noailles en sut profiter.

Son abattement depuis son rappel d'Espagne avait émoussé l'envie et la jalousie sur lui ; celle qu'on prenait de moi avait toute sa force dans le moment naissant d'une splendeur prévue, toujours bien au-dessus de ce qui arrive en effet. Par Canillac, ami intime de la Feuillade, il se lia à lui. On a pu voir par divers traits qu'ils étaient tous deux assez homogènes. Par la Feuillade il se lia avec les ducs de Villeroy et de la Rochefoucauld, lequel rogue, glorieux, et aussi envieux que son père, avec aussi peu d'esprit, n'avait pu me pardonner la préséance sur lui, ni son beau-frère, un avec lui. Richelieu, jeune étourdi alors, plein d'esprit, de feu, d'ambition, de légèreté, de galanterie, apprenait à voler sous les ailes de la Feuillade que le bel air avait rendu son oracle, et qui, cousin germain de Noailles par sa femme, et uni à lui par la protection ouverte de madame de Maintenon, se promit bien de figurer par ces messieurs, qui, pour s'autoriser d'un homme de poids, firent des assemblées chez le maréchal d'Harcourt, ami de la Rochefoucauld et de Villeroy, et qui par madame de Maintenon était de tout temps en mesure avec Noailles. Harcourt ne me voulait point de mal ; on a vu en divers endroits qu'il s'était ouvert fort librement à moi sur les bâtards et sur d'autres choses, qu'il avait tenté plus d'une fois liaison et union avec moi, à laquelle la mienne avec M. de Beauvillier n'avait pu me permettre de me laisser entraîner.

Comme l'autre n'avait fait que tenter, ma retenue n'avait pu nous brouiller, mais elle avait diminué la bienveillance, et d'ailleurs il était fort opposé en dessous à M. le duc d'Orléans, ainsi que la Rochefoucauld, Villeroy et la Feuillade. Néanmoins il ne fut que leur ombre. Ses diverses attaques d'apoplexie l'avaient extrêmement abattu ; il n'était plus que la figure extérieure d'un homme, et sa tête ne pouvait s'appliquer, ni sa langue, embarrassée déjà, s'expliquer bien aisément ; mais ce groupe suppléait, et se couvrit de son nom pour séduire autant de ducs qu'ils purent. La Feuillade me haïssait de tout temps, sans que j'en aie jamais pu découvrir la cause, plus encore comme l'ami de M. le duc d'Orléans, et par suite de son envie qui surnageait à tous ses autres vices. Depuis la disgrâce de Turin, dont il n'avait pu se relever du tout, il avait fait le philosophe sans quitter le bel air. Il avait cherché à capter les gens importants par leur état ou par leur réputation, surtout parmi ceux qui étaient ou faisaient les mécontents. Il avait fait extrêmement sa cour au marquis de Liancourt qu'il trompa par ses belles maximes, et qui s'en sépara à la fin hautement ; et par Liancourt, qui était plein d'esprit, d'honneur, de savoir et de probité, qui n'était qu'un avec la Rochefoucauld son frère, et le duc de Villeroy, il se lia étroitement avec eux.

M. de Luxembourg, le plus intime ami de ces trois hommes par leur ancienne union avec feu M. le prince de Conti, fut de compagnie envahi par la Feuillade. Luxembourg était un fort homme d'honneur, qui avait à peine le sens commun, rectifié par le grand usage du meilleur et du plus grand monde où son père l'avait initié. Il était plein de politesses dans le commerce, quoique le meilleur homme du monde ; mais il voulait des soins, des prévenances, qu'il rendait bien à la vérité,

mais qui étaient importunes à la longue. La bonté de son caractère, les anciennes liaisons du temps de son père, la magnificence et la commodité de sa maison, y avaient accoutumé le monde. J'étais le seul des ducs opposants à sa préséance qui étais demeuré brouillé avec lui. Quelques jours avant l'éclat dont je parle, je l'avais rencontré dans la galerie de l'aile neuve, au bout de laquelle il avait un beau logement en haut. Je sentais l'importance de la réunion de tous les ducs. Je l'abordai et je lui fis civilité sur les petites assemblées qui s'étaient tenues chez moi, dont je lui dis que je voulais lui rendre compte. Il y fut sensible au point qu'il vint chez moi, qu'il ne fut plus mention du passé, qu'il fut, sans que je le susse qu'après, ferme à me défendre contre les attaques de ses amis et de tout le monde, qu'il me fit mille recherches, et que nous sommes demeurés en liaison jusqu'à sa mort.

Noailles avait si bien profité de la sottise publique, et M. du Maine aussi, qu'il me fut impossible d'y faire entendre raison et vérité; mais la Providence arrêta aussi leurs cruelles espérances. Je sortis, allai et vins tout à mon ordinaire, je ne trouvai jamais personne qui me dit quoi que ce soit qui pût, non pas me fâcher, mais m'indisposer. Les plus enivrés passaient leur chemin avec une salutation froide, en sorte que je n'eus ni à courir, ni à me défendre, ni même à attaquer, et je suis encore à le comprendre d'un nombre infini de têtes aussi échauffées, aussi excitées, et de ce nombre d'entours du duc de Noailles qui, lorsque cela se trouvait à leur portée, m'entendaient parler de lui de la manière la plus diffamatoire et la plus démesurée. Je coulerai ici cette affaire à fond pour n'avoir plus à y revenir, et pour éclaircir par là plusieurs choses qui se sont passées depuis, pendant la régence et même après.

Noailles souffrit tout en coupable écrasé sous le poids de son crime. Les insultes publiques qu'il essuya de moi sans nombre ne le rebutèrent point. Il ne se lassa jamais de s'arrêter devant moi chez le régent, en entrant et sortant du conseil de régence, avec une révérence extrêmement marquée, ni moi de passer droit sans le saluer jamais, et quelquefois de tourner la tête avec insulte; et il est très-souvent arrivé que je lui ai fait des sorties chez M. le duc d'Orléans et au conseil de régence, dès que j'y trouvais le moindre jour, dont le ton, les termes, les manières effrayaient l'assistance, sans qu'il répondît jamais un mot; mais il rougissait, il pâlissait et n'osait se commettre à une nouvelle reprise. Si rarement il répondait un mot, je le dis avec vérité, il le faisait d'un ton et avec des paroles aussi respectueuses que s'il eût répondu à M. le duc d'Orléans. Parmi cela, les affaires n'en souffrirent jamais. Je m'en étais fait une loi, à laquelle je n'ai point eu à me reprocher d'avoir jamais manqué. J'étais de son avis quand je croyais qu'il était bon; il m'est arrivé quelquefois de l'avoir appuyé contre d'autres; du reste, même hauteur, mêmes propos, même conduite à son égard. Il est quelquefois sorti si outré du Palais-Royal ou des Tuileries, de ce que je lui avais dit et fait en face, devant le régent et tout ce qui s'y trouvait, qu'il est allé tout droit chez lui se jeter sur son lit comme au désespoir, et disant qu'il ne pouvait plus soutenir les traitements qu'il essuyait de moi. Cela en vint au point qu'un jour au sortir d'un conseil où, après l'avoir forcé de rapporter une affaire que je savais qu'il affectionnait, et sur laquelle je l'entrepris sans mesure, et le fis tondre, lui dictais l'arrêt tout de suite, et le lisais après qu'il l'eut écrit, en lui montrant avec hauteur et dérision ma défiance et à tout le conseil, il se leva, jeta son tabouret à dix pas, et lui qui en place

'avait osé répondre un seul mot que de l'affaire même vec l'air le plus embarrassé et le plus respectueux : Mort.... dit-il en se tournant pour s'en aller, il n'y a lus moyen d'y durer! » s'en alla chez lui, d'où ses laintes me revinrent, et la fièvre lui en prit. Il y avait eu de semaines qu'il n'en essuyât de très-fortes, moi oujours sans le saluer, ni lui parler qu'en opinant, our le bourrer dès que j'y trouvais jour, lui sans se asser de me faire les révérences les plus marquées, et le m'adresser souvent la parole avec un air de respect lans les rapports qu'il faisait, n'osant d'ailleurs s'approcher de moi, beaucoup moins me parler.

Il ne fut pas longtemps sans chercher à m'apaiser, lans le désespoir où il était de m'avoir montré tout ce lont il était capable, sans en avoir recueilli ce qu'il s'en était proposé, et qu'il avait compté immanquable. Il essuyait de moi sans cesse des sorties publiques, des hauteurs en passant devant lui, dont le mépris affecté faisait regarder tout le monde, et des propos sur lui où rien n'était ménagé. Un ennemi qui se piquait de l'être, et de le paraître sans aucune mesure, à qui les plus cruelles expressions étaient les plus familières, les insultes et les sorties en toute occasion en plein conseil et au Palais-Royal, en présence du régent, avec cette hauteur et cet air de mépris que la vertu offensée prend sur le crime infamant, fut si pesant à ce coupable, qu'il n'omit rien au moins pour m'émousser. Il se mit à chanter mes louanges, à dire qu'il ignorait quelle grippe j'avais prise contre lui, que ce n'était au plus qu'un malentendu, qu'il avait toujours été mon serviteur et le voulait demeurer même malgré moi, et qu'il n'y avait rien qu'il ne voulût faire pour regagner mes bonnes grâces. Sa mère, que j'avais toujours eu lieu d'aimer, était au désespoir contre son fils, et me fit parler.

D'une infinité d'endroits directs et indirects je fus attaqué; madame de Saint-Simon fut exhortée sur le ton de piété, mes amis les plus particuliers furent priés de tâcher à m'adoucir. Je répondis toujours que c'était assez d'avoir été dupe une fois pour ne l'être pas une seconde du même homme, qu'il n'y en avait point qui eût pu se douter, ni par conséquent échapper à une si noire scélératesse, si pourpensée, si profonde, si achevée; mais qu'il fallait croire avoir affaire à un stupide incapable d'aucune sorte de sentiment pour imaginer de lui faire oublier une perfidie et une calomnie de cette espèce et de cette suite, dont le criminel auteur serait à jamais l'objet de ma haine et de ma vengeance la plus publique et la plus implacable, dont il pouvait compter que la mesure serait de n'en garder aucune. Ma conduite y répondit pleinement, et la sienne à mon égard fut aussi la même en bassesse. Ce qui le confondit et le désola le plus, au milieu de sa prospérité, de ne pouvoir parvenir à une réconciliation avec moi, c'était le contraste de son oncle, dont la liaison avec moi ne souffrit pas le moins du monde, et qui était publique. Je n'en fus que plus ardent pour le cardinal de Noailles qui venait sans cesse chez moi, et moi chez lui, avec la plus grande confiance, et que je servis toujours de tout ce que je pus, et ouvertement.

Ce contraste tombait à plomb sur le duc de Noailles qui, à la fin, me fit demander grâce, en propres termes, par M. le duc d'Orléans, à qui je sus répondre de façon qu'il se garda depuis d'y revenir. Le duc de Noailles fut accablé de ce refus. Il me fit revenir des choses que je n'oserais écrire, parce que, quoique vraies, elles ne seraient pas croyables : par exemple, que j'aurais enfin pitié de lui, si je connaissais l'état où je le mettais, et

es bassesses de toutes sortes. Le cardinal de Noailles ıercha souvent à me tourner, et enfin, me parla de ıtte division à deux reprises qui, me dit-il, le comblait e douleur; et je ne rencontrai jamais chez lui le duc e Noailles, qui avait grand soin de m'éviter. Je répon-is la même chose au cardinal toutes les deux fois. Je ai dis que, quand il lui plairait, je lui rendrais un ompte exact de ce qui l'avait causée; qu'il fallait, s'il e voulait ainsi, qu'il se préparât à entendre d'étranges hoses; qu'après cela je ne voulais point d'autre juge ue lui. Toutes les deux fois la proposition lui ferma la bouche, et il ne m'en parla plus. Je demeurai persuadé qu'il en savait assez pour craindre de l'entendre, et que c'est ce qui l'arrêta tout court; mais il en gémissait, car il aimait cet indigne neveu, et indigne pour lui-même comme on le verra en son temps. Je passe d'autres ten-tatives très-fortes du duc de Noailles pour essayer de me rapprocher, parce qu'elles se retrouveront pendant la régence.

Tant qu'elle dura j'en usai de la sorte avec lui, sans qu'il se soit jamais lassé de ses révérences respectueu-ses, sans que je l'aie jamais daigné saluer le moins du monde, ni payé ses façons de déférence que par le mé-pris le plus marqué, ou la hauteur la plus insultante, et toujours les sorties sur lui en face en toutes les occasions que j'en pouvais faire naitre. Douze années se passèrent de la sorte sans le moindre adoucissement de ma part, et sans qu'en aucun temps les devoirs communs aient cessé ni faibli entre toute sa famille et moi et la mienne. Cette parenthèse est longue, mais il en faut voir le bout.

On verra dans la suite de la régence combien le duc de Noailles fut infatigable, avec une persévérance sans fin, à essuyer tout de moi, et à ne se lasser jamais de re-chercher tous les moyens imaginables de se raccommo-

der avec moi, pour le moins de m'adoucir. Tout fut non seulement inutile tant qu'elle dura, mais encore après la mort de M. le duc d'Orléans. Les occasions de nous rencontrer devinrent bien plus rares; mais le maintien, quand cela arrivait, fut toujours le même des deux parts, et les propos de la mienne aussi pesants, aussi fermes et aussi sans mesure, tant qu'il s'en présentait d'occasions. C'est une chose terrible que la poursuite intérieure du crime.

Il y avait longtemps que j'avais quitté le conseil; mon crédit s'était éteint avec la vie de M. le duc d'Orléans; je n'avais plus de place, et je vivais fort en particulier. M. de Noailles, au contraire, avec ses gouvernements, et sa charge de premier capitaine des gardes du corps, se trouvait à la tête de la famille la plus puissante en tout genre par toutes sortes de grands établissements. Malgré cette différence totale, ni lui ni les siens ne purent supporter cette situation avec moi. Le duc de Guiche, maréchal de France, en 1724, où il prit le nom de maréchal de Gramont, mort à Paris en septembre 1725, à cinquante-trois ans, avait deux fils morts l'un après l'autre colonels du régiment des gardes après lui, et deux filles. Il avait marié l'aînée au fils aîné de Biron, morts tous deux, connus sous le nom de duc et de duchesse de Gontaut; et l'autre au prince de Bournonville, fils du cousin germain de la maréchale de Noailles, et d'une sœur du duc de Chevreuse, tous deux morts. Ce mariage s'était fait à la fin de mars 1719, quoique le marié, qui n'avait guère que vingt-deux ans, eût déjà les nerfs affectés à ne se pouvoir presque soutenir. Il devint bientôt après impotent, puis tout à fait perclus, et menaça longuement d'une fin prochaine. La mère de sa femme était l'aînée des sœurs du duc de Noailles, parmi lesquelles elle avait toujours été la plus comptée. Ils

songèrent tous à mon fils aîné pour elle, dès qu'elle serait libre, comme un moyen de raccommodement. Elle était belle, bien faite, n'était jamais sortie de dessous l'aile de sa mère; et pour le bien, était le plus grand parti de France alors parmi les personnes de qualité.

Ils n'osèrent me rien faire jeter là-dessus, mais ils crurent trouver madame de Saint-Simon plus accessible. Ils ne se trompèrent pas. Elle me sonda de loin avec peu de succès; elle ne se rebuta point; elle me parla ouvertement, me prit par le monde sur l'alliance et le bien, et par la religion comme un moyen honnête de mettre fin à la longueur et à l'éclat toujours renaissant d'une rupture ouverte. Je fus plus d'un an à me laisser vaincre par l'horreur du raccommodement. Enfin, pour abréger matière, dès que j'eus consenti, tout fut bientôt fait. Chauvelin, président à mortier, depuis garde des sceaux, etc., était le conducteur des affaires de la maréchale de Gramont. Il me courtisait depuis plusieurs années. Dès qu'il sut que je m'étais enfin rendu, car jusque-là il n'avait osé m'en parler directement, il dit que la maréchale de Gramont ne pouvait entrer en rien pendant la vie de son gendre, mais qu'il se chargeait de tout; et en effet tout fut réglé entre madame de Saint-Simon et lui, se faisant forts l'un et l'autre de n'être pas dédits. Dans le peu que cela dura de la sorte, le cardinal de Noailles m'en parlait sans cesse, et la maréchale de Gramont et sa fille ne négligeaient aucune occasion de courtiser tout ce qui tenait intimement à nous. Le premier article fut un raccommodement entre le duc de Noailles et moi. J'y prescrivis qu'il ne s'y parlerait de rien, ni en aucun temps, et qu'on n'exigerait de moi rien de plus que la bienséance commune; on ne disputa sur rien.

Il arriva qu'une après-dînée j'allai par hasard à l'hôtel de Lausun, où je trouvai madame de Bournonville qui

jouait à l'ombre, amenée et gardée par madame de Bea manoir, qui logeait avec sa sœur la maréchale de Gr mont. Un peu après on vint demander madame de Bea manoir, qui sortit et rentra aussitôt, parla bas à madam de Lausun, et me regarda en rien. Elle dit après à s nièce qu'il fallait demander permission de quitter l jeu, et à demi bas, aller voir M. de Bournonville qu logeait chez la duchesse de Duras, sa sœur, depuis long temps, et qui venait de se trouver fort mal. Cela arriva quelquefois, et ces sortes de longues maladie font qu'o ne les croit jamais à leur fin. J'allai le soir à l'archev ché ; j'y trouvai la maréchale de Gramont et madame d Beaumanoir qui avait ramené et laissé sa nièce, qu parla de M. de Bournonville comme d'un homme q pouvait durer longtemps. Le cardinal et elle, après un légère préface chrétienne, laissèrent échapper leur im patience en me regardant; la maréchale me regard aussi, sourit avec eux, laissa échapper quelques mine puis se levant tout de suite, se mit à rire tout à fait, et m'adressant la parole, me dit qu'il valait mieux s'en aller Le bon cardinal me parla après avec effusion de cœur Chauvelin nous manda fort tard que le mal augmentait et le lendemain matin, comme j'étais chez moi avec d monde, on me fit sortir pour un message de Chauvelin, qui me mandait que M. de Bournonville venait de mourir.

J'envoyai dire aussitôt à madame de Saint-Simon, qui était à la messe aux Jacobins, tout proche du logis, que je la priais de revenir; elle ne tarda pas, et me trouva avec la même compagnie, devant qui je lui dis le fait tout bas. Il était convenu que, dès que cela arriverait, nous ferions sur-le-champ la demande au cardinal, qui se chargerait de tout. Madame de Saint-Simon y alla. C'était la veille de l'Annonciation, qu'il était à table pour

ller officier aux premières vêpres à Notre-Dame. Il rtit de table et vint au devant d'elle les bras ouverts, ans une joie qu'il ne cacha point; et, sans lui donner temps de parler, devant tous ses gens : « Vite, dit-il, s chevaux à mon carrosse! » puis à elle : « Je vois bien e qui vous amène; Dieu en a disposé, nous sommes bres; je m'en vais chez la maréchale de Gramont, et ous aurez bientôt de mes nouvelles. » Il la mena dans a chambre un moment. Comme il l'accompagnait, ses ens lui parlèrent de vêpres. « Mon carrosse! répondit-il, êpres pour aujourd'hui attendront, dépêchons. » Malame de Saint-Simon revint, et nous nous mîmes à table.

Comme à peine nous en sortions, nous entendîmes un arrosse dans la cour : c'était le cardinal de Noailles. le descendis au devant de lui, il m'embrassa à plusieurs reprises, et tout aussitôt devant tout le domestique se prit à me dire : « Où est mon neveu? car je veux voir mon neveu, envoyez-le donc chercher. » Je répondis fort étonné qu'il était à Marly. « Oh! bien, envoyez-y donc tout à l'heure le chercher, car je meurs d'envie de l'embrasser, et il faut bien qu'il aille voir la maréchale de Gramont et sa prétendue. » Je ne sortais point d'étonnement d'une telle franchise, qui apprenait tout à son domestique et au nôtre, qui étaient là en foule. Nous montions cependant le commencement du degré. Madame de Saint-Simon descendait en même temps, et nous fit redescendre le peu que nous avions monté, pour faire entrer le cardinal dans mon appartement et ne lui pas donner la peine de monter en haut. Jamais je ne vis homme si aise. Il nous dit que la maréchale de Gramont et sa fille étaient ravies; que tout était accordé; qu'il avait voulu se donner la satisfaction de nous le venir dire et de le déclarer tout haut, comme il avait fait, parce que, au nombre de grands partis en hommes qui

n'attendaient que ce moment, de leur connaissance à tous, pour faire des démarches pour ce mariage, il n'y avait de bon qu'à bâcler et déclarer pour leur fermer la bouche et arrêter par là tous les manéges qui se font pour faire rompre et se faire préférer, au lieu qu'il n'y a plus à y penser quand les choses sont faites, déclarées et publiées par les parties mêmes; qu'il aimait mieux qu'on le dit un radoteur d'avoir déclaré si vite, et que cela fût fini. Après mille amitiés il s'en alla à ses vêpres Il fut convenu que le jour même madame de Saint-Simon irait au Bon-Pasteur, où elle trouverait la maréchale de Gramont dans sa tribune. Mon fils arriva le soir.

Le lendemain, comme nous dînions avec assez de monde au logis, arrivèrent tous les Gramont et plusieurs Noailles, mais non la future, sa mère ni sa grand'-mère, de manière qu'il n'y eut rien de plus public, et la maréchale de Gramont vint au logis dès l'après-dînée. Mon fils, qui les alla voir ainsi que la maréchale de Gramont, et que je menai chez le cardinal, retourna le soir à Marly pour demander au roi l'agrément du mariage, et en donner part après à ceux de nos plus proches et de nos plus particuliers amis qui y étaient, avant de la donner en forme. Tout en arrivant, il trouva le duc de Chaulnes dans un des petits salons, à qui il le dit à l'oreille. » Cela ne peut pas être, » lui répondit-il, *et* il ne voulut jamais le croire, quoique mon fils lui expliquât qu'il avait vu le cardinal de Noailles, la maréchale de Gramont, etc. C'est qu'il comptait son affaire sûre pour son fils par madame de Mortemart, amie intime de tout temps et de gnose de la maréchale de Gramont, qui lui en avait fort parlé et qui l'avait laissé espérer sans s'ouvrir, sur la raison de ne le pas pouvoir pendant la vie de M. de Bournonville. En trois ou quatre jours tout fut signé, et passa par Chauvelin. La du-

chesse de Duras trouva fort bon qu'on n'eût point attendu, et qu'on fît incessamment le mariage. Mais comme il pouvait en arriver une grossesse prompte, tout ce qui fut consulté de part et d'autre fut d'avis de différer de trois ou quatre mois, quoique M. de Bournonville n'eût jamais été en état d'être avec sa femme, et qu'il n'y logeât plus même depuis deux ou trois ans.

Tout allait bien jusque-là. Jamais tant d'empressement ni de marques de joie, et c'en fut une toute particulière que la visite dont j'ai parlé, parce que c'est à la famille du mari futur à aller chez l'autre famille la première. Tout cela fait, il fut question du raccommodement. Le président Chauvelin me fit pour le duc de Noailles les plus beaux compliments du monde, et me pressa de sa part et de celle du cardinal, de la maréchale de Noailles, de lui permettre de venir chez moi. La crainte d'une visite à laquelle je ne pourrais mettre une fin aussi prompte que je le voudrais m'empêcha d'y consentir, et je voulus si fermement que nous nous vissions chez le cardinal de Noailles qu'il en fallut passer par là. Ce fut où je m'en tins, sans dire si ni qui je voulais bien qui s'y trouvât, et sans qu'on m'en parlât non plus. Le duc de Noailles, qui sortait de quartier, vint donc à Paris pour le jour marqué. Ce même jour madame de Saint-Simon et moi dînions vis-à-vis du logis, chez Hasfeld, depuis maréchal de France, avec le maréchal et la maréchale de Berwick et quelques autres amis particuliers. J'étais de fort mauvaise humeur, je prolongeais la table tant que je pouvais, et après qu'on en fut sorti, je me fis chasser à maintes reprises. Ils savaient le rendez-vous, qui n'en était pas un d'amour, et ils m'exhortaient d'y bien faire et de bonne grâce. Je retournai donc chez moi prendre haleine, et comme on dit, son escousse, tandis que madame

de Saint-Simon s'acheminait et qu'on attelait mon carrosse. Je partis enfin et j'arrivai à l'archevêché comme un homme qui va au supplice.

En entrant dans la chambre où étaient la maréchale de Gramont, madame de Beaumanoir, madame de Saint-Simon et madame de Lausun, le cardinal de Noailles vint à moi dès qu'il m'aperçut, tenant le duc de Noailles par la main, et me dit : « Monsieur, je vous présente mon neveu que je vous prie de vouloir bien embrasser. » Je demeurai froid tout droit, je regardai un moment le duc de Noailles, et je lui dis sèchement : « Monsieur, M. le cardinal le veut, » et j'avançai un pas. Dans l'instant le duc de Noailles se jeta à moi si bas que ce fut au-dessous de ma poitrine, et m'embrassa de la sorte des deux côtés. Cela fait, je saluai le cardinal, qui m'embrassa ainsi que ses deux nièces, et je m'assis avec eux auprès de madame de Saint-Simon. Tout le corps me tremblait, et le peu que je dis dans une conversation assez empêtrée fut la parole d'un homme qui a la fièvre. On ne parla que du mariage, de la joie et de quelques bagatelles indifférentes. Le duc de Noailles, interdit à l'excès, m'adressa deux ou trois fois la parole avec un air de respect et d'embarras ; je lui répondis courtement, mais point trop malhonnêtement. Au bout d'un quart d'heure, je dis qu'il ne fallait pas abuser du temps de M. le cardinal, et je me levai. Le duc de Noailles voulut me conduire ; les dames dirent qu'il ne fallait point m'importuner, ni faire de façons avec moi ; et je cours encore. Je revins chez moi comme un homme ivre et qui se trouve mal. En effet, peu après que j'y fus, il se fit un tel mouvement en moi, de la violence que je m'étais faite, que je fus au moment de me faire saigner ; la vérité est qu'elle fut extrême. Je crus au moins en être quitte pour longtemps.

Dès le lendemain le duc de Noailles vint chez moi et me trouva. La visite se passa tête à tête ; c'était à la fin de la matinée. Il n'y fut question que de noces et de choses indifférentes. Il tint le dé tant qu'il voulut. Il parut moins embarrassé et plus à lui-même. Pour moi, j'y étais fort peu, et souffrais fort à soutenir la conversation, qui fut de plus de demi-heure, et qui me parut sans fin. La conduite se passa comme à l'archevêché. J'allai le lendemain voir la maréchale de Noailles, que je trouvai ravie. Je demandai son fils qui logeait avec elle, et qui heureusement ne s'y trouva pas. Il chercha fort depuis à me rapprocher, et moi à éviter. Nous nous sommes vus depuis aux occasions, et rarement chez lui autrement, c'est-à-dire comme point, lui chez moi tant qu'il pouvait, ou, s'il m'est permis de trancher le mot, tant qu'il osait. Il vint à la noce. Ce fut la dernière cérémonie du cardinal de Noailles, qui les maria dans sa grand'chapelle, et qui donna un festin superbe et exquis. J'en donnai un autre le lendemain, où le duc de Noailles fut convié qui y vint.

Quelques années après, étant à la Ferté, la duchesse de Ruffec me dit qu'il mourait d'envie d'y venir, et après force tours et retours là-dessus, elle m'assura qu'il viendrait incessamment. Je demeurai fort froid et presque muet. Quand nous nous fûmes séparés, j'appelai mon fils qui en avait entendu le commencement ; je lui en racontai la fin. Je lui dis après de dire à sa femme que, par honnêteté pour elle, je n'avais pas voulu lui parler franchement, mais qu'elle fît comme elle voudrait avec son oncle, de la part duquel elle m'avait parlé à la fin de son propos, mais que je ne voulais point du duc de Noailles à la Ferté, quand même elle devrait le lui mander. Je n'avais garde de souffrir que par ce voyage il se parât d'un renouvellement de liaison avec moi,

moins encore de m'exposer à des tête-à-tête avec lui, que les matinées et les promenades fournissent à qui a résolu d'en profiter, et qui ne se peuvent éviter, dont il eût pu après dire et publier tout ce qui ne se serait ni dit ni traité entre nous, mais tout ce qu'il lui eût convenu de répandre, ce qui m'avait fait avoir grand soin toutes les fois qu'il m'avait trouvé chez moi de prier, dès qu'on l'annonçait, ce qu'il s'y rencontrait de demeurer et de ne s'en aller qu'après lui. Il a persévéré longtemps encore à tâcher de me rapprivoiser. A la fin le peu de succès l'a lassé, et ma persévérance sèche, froide et précise aux simples devoirs d'indispensable bienséance, m'a délivré, et l'a réduit au même point avec moi. Dieu commande de pardonner, mais non de s'abandonner soi-même, et de se livrer après une expérience *aussi* cruelle. Le monde a vu et connu depuis quel homme il est, et ce qu'il a été dans la cour, dans le conseil et à la tête des armées.

Retournons maintenant d'où nous sommes partis, qui est au jeudi 22 août, remarquable par la revue de la gendarmerie faite au nom et avec toute l'autorité du roi par le duc du Maine, pendant laquelle le roi s'amusa à vouloir choisir l'habit qu'il prendrait lorsqu'il pourrait s'habiller.

CHAPITRE CDV.

Mécanique de l'appartement du roi pendant sa dernière maladie.— Extrémité du roi. — Le roi reçoit les derniers sacrements. — Le roi achève son codicille. — Il parle à M. le duc d'Orléans. — Scélératesse des chefs de la Constitution.— Adieux du roi. — Le roi ordonne que son successeur aille à Vincennes et revienne demeurer à Versailles. — Le roi brûle des papiers. — Il ordonne que son cœur soit porté à Paris aux Jésuites. — Sa présence d'esprit et ses dispositions. — Le Brun, provençal, malmène Fagon et donne de son élixir au roi. — Le duc du Maine. — Madame de Maintenon se retire à Saint-Cyr. — Charost fait réparer la négligence de la messe. — Rayon de mieux du roi. — Solitude entière chez M. le duc d'Orléans. — Misère de M. le duc d'Orléans. — Il change sur les états généraux et sur l'expulsion du chancelier. — Le roi fort mal fait revenir madame de Maintenon de Saint-Cyr. — Dernières paroles du roi. — Sa mort. — Caractère de Louis XIV.

Le vendredi 23 août, la nuit fut à l'ordinaire, la matinée aussi. Le roi travailla avec le père Tellier, qui fit inutilement des efforts pour faire nommer aux grands et nombreux bénéfices qui vaquaient, c'est-à-dire pour en disposer lui-même, et ne les pas laisser à donner par M. le duc d'Orléans. Il faut dire tout de suite que plus le roi empira, plus le père Tellier le pressa, pour ne pas laisser échapper une si riche proie, ni l'occasion de se munir de créatures affidées avec lesquelles ses marchés

étaient faits, non en argent, mais en cabales. Il n'y pu
jamais réussir. Le roi lui déclara qu'il avait assez
comptes à rendre à Dieu sans se charger encore de ce
de cette nomination, si près de paraître devant, et l
défendit de lui en parler davantage. Il dîna debout da
sa chambre en robe de chambre, y vit les courtisans
ainsi qu'à son souper de même, passa chez lui l'apr
dînée avec ses deux bâtards, M. du Maine surtout, m
dame de Maintenon et les dames familières; la soirée
l'ordinaire. Ce fut ce même jour qu'il apprit la mort
Maisons, et qu'il donna sa charge à son fils, à la priè
du duc du Maine.

Il ne faut pas aller plus loin sans expliquer la mécani
que de l'appartement du roi, depuis qu'il ne sortait plus.
Toute la cour se tenait tout le jour dans la galerie. Per
sonne ne s'arrêtait dans l'antichambre la plus proche de
sa chambre que les valets familiers, et la pharmacie, qui
y faisaient chauffer ce qui était nécessaire; on y passait
seulement, et vite, d'une porte à l'autre. Les entrées passaient dans les cabinets par la porte de glace qui y donnait de la galerie qui était toujours fermée, et qui ne s'ouvrait que lorsqu'on y grattait, et se refermait à l'instant. Les ministres et les secrétaires d'état y entraient aussi, et tous se tenaient dans le cabinet qui joignait la galerie. Les princes du sang, ni les princesses filles du roi n'entraient pas plus avant, à moins que le roi ne les demandât, ce qui n'arrivait guère. Le maréchal de Villeroy, le chancelier, les deux bâtards, M. le duc d'Orléans, le père Tellier, le curé de la paroisse, quand Maréchal, Fagon et les premiers valets de chambre n'étaient pas dans la chambre, se tenaient dans le cabinet du conseil, qui est entre la chambre du roi et un autre cabinet où étaient les princes et princesses du sang, les entrées et les ministres.

Le duc de Tresmes, premier gentilhomme de la chambre en année, se tenait sur la porte, entre les deux cabinets, qui demeurait ouverte, et n'entrait dans la chambre du roi que pour les moments de son service absolument nécessaire. Dans tout le jour personne n'entrait dans la chambre du roi que par le cabinet du conseil, excepté les valets intérieurs ou de la pharmacie qui demeuraient dans la première antichambre, madame de Maintenon et les dames familières, et pour le dîner et le souper, le service et les courtisans qu'on y laissait entrer. M. le duc d'Orléans se mesurait fort à n'entrer dans la chambre qu'une fois ou deux le jour au plus, un instant, lorsque le duc de Tresmes y entrait, et se présentait un autre instant une fois le jour sur la porte du cabinet du conseil dans la chambre, d'où le roi le pouvait voir de son lit. Il demandait quelquefois le chancelier, le maréchal de Villeroy, le père Tellier, rarement quelque ministre, M. du Maine souvent, peu le comte de Toulouse, point d'autres, ni même les cardinaux de Rohan et de Bissy, qui étaient souvent dans le cabinet où se tenaient les entrées. Quelquefois lorsqu'il était seul avec madame de Maintenon, il faisait appeler le maréchal de Villeroy, ou le chancelier, ou tous les deux, et fort souvent le duc du Maine. Madame ni madame la duchesse de Berry n'allaient point dans ces cabinets, et ne voyaient presque jamais le roi dans cette maladie, et si elles y allaient, c'était par les antichambres, et elles ressortaient à l'instant.

Le samedi 24, la nuit ne fut guère plus mauvaise qu'à l'ordinaire, car elles l'étaient toujours. Mais sa jambe parut considérablement plus mal, et lui fit plus de douleur. La messe à l'ordinaire, le dîner dans son lit, où les principaux courtisans sans entrée le virent ; conseil des finances ensuite, puis il travailla avec le chancelier seul.

Succédèrent madame de Maintenon et les dames fami-
lières. Il soupa debout en robe de chambre, en présen
des courtisans, pour la dernière fois. J'y observai qu'
ne put avaler que du liquide, et qu'il avait peine à êt
regardé. Il ne put achever, et dit aux courtisans qu'
les priait de passer, c'est-à-dire de sortir. Il se fit re
mettre au lit; on visita sa jambe, où il parut des ma
ques noires. Il envoya chercher le père Tellier, et s
confessa. La confusion se mit parmi la médecine. O
avait tenté le lait et le quinquina à l'eau; on les sup
prima l'un et l'autre sans savoir que faire. Ils avouère
qu'ils lui croyaient une fièvre lente depuis la Pentecôte,
et s'excusaient de ne lui avoir rien fait sur ce qu'il ne
voulait point de remèdes, et qu'ils ne le croyaient pas
si mal eux-mêmes. Par ce que j'ai rapporté de ce qui
s'était passé dès avant ce temps-là entre Maréchal et
madame de Maintenon là-dessus, on voit ce qu'on en
doit croire.

Le dimanche 25 août, fête de Saint-Louis, la nuit fut bien plus mauvaise. On ne fit plus mystère du danger, et tout de suite grand et imminent. Néanmoins il voulut expressément qu'il ne fût rien changé à l'ordre accoutumé de cette journée, c'est-à-dire que les tambours et les hautbois, qui s'étaient rendus sous ses fenêtres, lui donnassent, dès qu'il fut éveillé, leur musique ordinaire, et que les vingt-quatre violons jouassent de même dans son antichambre pendant son dîner. Il fut ensuite en particulier avec madame de Maintenon, le chancelier et un peu le duc du Maine. Il y avait eu la veille du papier et de l'encre pendant son travail tête à tête avec le chancelier; il y en eut encore ce jour-ci, madame de Maintenon présente, et c'est l'un des deux que le chancelier écrivit sous lui son codicille. Madame de Maintenon et M. du Maine, qui pensait sans cesse à soi, ne trou-

irent pas que le roi eût assez fait pour lui par son tes-tament; ils y voulurent remédier par un codicille, qui montra également l'énorme abus qu'ils firent de la fai-blesse du roi dans cette extrémité, et jusqu'où l'excès de l'ambition peut porter un homme. Par ce codicille le roi soumettait toute la maison civile et militaire du roi au duc du Maine immédiatement et sans réserve, et sous ses ordres au maréchal de Villeroy, qui, par cette dispo-sition, devenaient les maîtres uniques de la personne et du lieu de la demeure du roi; de Paris, par les deux ré-giments des gardes et les deux compagnies des mous-quetaires; de toute la garde intérieure et extérieure; de tout le service, chambre, garde-robe, chapelle, bouche, écuries; tellement que le régent n'y avait plus l'ombre même de la plus légère autorité, et se trouvait à leur merci, et en état continuel d'être arrêté, et pis, toutes les fois qu'il aurait plu au duc du Maine.

Peu après que le chancelier fut sorti de chez le roi, madame de Maintenon, qui y était restée, y manda les dames familières, et la musique y arriva à sept heures du soir. Cependant le roi s'était endormi pendant la con-versation des dames. Il se réveilla la tête embarrassée, ce qui les effraya et leur fit appeler les médecins. Ils trouvèrent le pouls si mauvais qu'ils ne balancèrent pas à proposer au roi, qui revenait cependant de son ab-sence, de ne pas différer à recevoir les sacrements. On envoya quérir le père Tellier et avertir le cardinal de Rohan, qui était chez lui en compagnie, et qui ne son-geait à rien moins, et cependant on renvoya la musique qui avait déjà préparé ses livres et ses instruments, et les dames familières sortirent.

Le hasard fit que je passai dans ce moment la galerie et les antichambres pour aller de chez moi, dans l'aile neuve, dans l'autre aile chez madame la duchesse d'Or-

léans, et chez M. le duc d'Orléans après. Je vis mê des restes de musique dont je crus le gros entré. Com j'approchais de l'entrée de la salle des gardes, Perra huissier de l'antichambre, vint à moi qui me demand je savais ce qui se passait, et qui me l'apprit. Je tro vai madame la duchesse d'Orléans au lit, d'un reste migraine, environnée de dames qui faisaient la conv sation, ne pensant à rien moins. Je m'approchai du li et dis le fait à madame la duchesse d'Orléans qui n' voulut rien croire, et qui m'assura qu'il y avait actu lement musique, et que le roi était bien; puis comme j lui avais parlé bas, elle demanda tout haut aux dame si elles en avaient ouï dire quelque chose. Pas une n'e savait un mot, et madame la duchesse d'Orléans de meurait rassurée. Je lui dis une seconde fois que j'éta sûr de la chose, et qu'il me paraissait qu'elle valait bie la peine d'envoyer au moins aux nouvelles, et en atten dant de se lever. Elle me crut, et je passai chez M. le duc d'Orléans que j'avertis aussi, et qui avec raison jugea à propos de demeurer chez lui, puisqu'il n'était point mandé.

En un quart d'heure, depuis le renvoi de la musique et des dames, tout fut fait. Le père Tellier confessa le roi, tandis que le cardinal de Rohan fut prendre le saint-sacrement à la chapelle, et qu'il envoya chercher le curé et les saintes huiles. Deux aumôniers du roi, mandés par le cardinal, accoururent, et sept ou huit flambeaux portés par des garçons bleus du château, deux laquais de Fagon, et un de madame de Maintenon. Ce très-petit accompagnement monta chez le roi par le petit escalier de ses cabinets, à travers desquels le cardinal arriva dans sa chambre. Le père Tellier, madame de Maintenon, et une douzaine d'entrées, maîtres ou valets, y reçurent ou y suivirent le saint-sacrement. Le cardinal dit

x mots au roi sur cette grande et dernière action, dant laquelle le roi parut très-ferme, mais très-péné- de ce qu'il faisait. Dès qu'il eut reçu Notre-Seigneur les saintes huiles, tout ce qui était dans la chambre tit devant et après le saint-sacrement; il n'y demeura e madame de Maintenon et le chancelier. Tout aussi- t, et cet aussitôt fut un peu étrange, on apporta sur lit une espèce de livre ou de petite table; le chan- lier lui présenta le codicille, à la fin duquel il écrivit atre ou cinq lignes de sa main, et le rendit après au ancelier.

Le roi demanda à boire, puis appela le maréchal de Villeroy qui, avec très-peu des plus marqués, était dans la porte de la chambre au cabinet du conseil, et lui parla seul près d'un quart d'heure. Il envoya chercher M. le duc d'Orléans, à qui il parla seul aussi un peu plus qu'il n'avait fait au maréchal de Villeroy. Il lui témoigna beaucoup d'estime, d'amitié, de confiance; mais ce qui est terrible, avec Jésus-Christ sur les lèvres encore qu'il venait de recevoir, il l'assura qu'il ne trouverait rien dans son testament dont il ne dût être content, puis lui recommanda l'état et la personne du roi futur. Entre sa communion et l'extrême-onction et cette conversation, il n'y eut pas une demi-heure; il ne pouvait avoir oublié les étranges dispositions qu'on lui avait arrachées avec tant de peine, et il venait de retoucher dans l'entre-deux son codicille si fraîchement fait, qui mettait le couteau dans la gorge à M. le duc d'Orléans, dont il livrait le manche en plein au duc du Maine. Le rare est que le bruit de ce particulier, le premier que le roi eût encore eu avec M. le duc d'Orléans, fit courir le bruit qu'il venait d'être déclaré régent.

Dès qu'il se fut retiré, le duc du Maine, qui était

dans le cabinet, fut appelé. Le roi lui parla plus d'
quart d'heure, puis fit appeler le comte de Toulouse q
était aussi dans le cabinet, lequel fut un autre qu
d'heure en tiers avec le roi et le duc du Maine. Il n'
avait que peu de valets des plus nécessaires dans l
chambre avec madame de Maintenon. Elle ne s'appro
cha point tant que le roi parla à M. le duc d'Orléan
Pendant tout ce temps-là, les trois bâtards du roi, le
deux fils de madame la Duchesse et le prince de Con
avaient eu le temps d'arriver dans le cabinet. Après qu
le roi eut fini avec le duc du Maine et le comte de Tou
louse, il fit appeler les princes du sang, qu'il avait aper
çus sur la porte du cabinet, dans sa chambre, et ne leu
dit que peu de chose ensemble, et point en particuli
ni bas. Les médecins s'avancèrent presque en mêm
temps pour panser sa jambe. Les princes sortirent, il n
demeura que le pur nécessaire et madame de Mainte
non. Tandis que tout cela se passait, le chancelier pri
à part M. le duc d'Orléans dans le cabinet du conseil
et lui montra le codicille. Le roi, pansé, sut que le
princesses étaient dans le cabinet; il les fit appeler, leu
dit deux mots tout haut, et prenant occasion de leur
larmes, les pria de s'en aller, parce qu'il voulait repo-
ser. Elles sorties avec le peu qui était entré, le rideau
du lit fut un peu tiré, et madame de Maintenon passa
dans les arrière-cabinets.

Le lundi 26 août la nuit ne fut pas meilleure. Il fut pansé, puis entendit la messe. Il y avait le pur nécessaire dans la chambre, qui sortit après la messe. Le roi fit demeurer les cardinaux de Rohan et de Bissy. Madame de Maintenon resta aussi comme elle demeurait toujours, et avec elle le maréchal de Villeroy, le père Tellier et le chancelier. Il appela les deux cardinaux, protesta qu'il mourait dans la foi et la soumission à l'é-

se, puis ajouta en les regardant qu'il était fâché de
sser les affaires de l'église en l'état où elles étaient,
u'il y était parfaitement ignorant; qu'ils savaient, et
u'il les en attestait, qu'il n'y avait rien fait que ce qu'ils
aient voulu; qu'il y avait fait tout ce qu'ils avaient
oulu; que c'était donc à eux à répondre devant Dieu
our lui de tout ce qui s'y était fait, et du trop ou du
op peu; qu'il protestait de nouveau qu'il les en char-
ait devant Dieu, et qu'il en avait la conscience nette,
omme un ignorant qui s'était abandonné absolument à
ux dans toute la suite de l'affaire. Quel affreux coup de
onnerre! Mais les deux cardinaux n'étaient pas pour
s'en épouvanter, leur calme était à toute épreuve. Leur
réponse ne fut que sécurité et louanges; et le roi à répé-
ter que, dans son ignorance, il avait cru ne pouvoir
mieux faire pour sa conscience que de se laisser con-
duire en toute confiance par eux, par quoi il était dé-
chargé devant Dieu sur eux. Il ajouta que, pour le car-
dinal de Noailles, Dieu lui était témoin qu'il ne le haïs-
sait point, et qu'il avait toujours été fâché de ce qu'il
avait cru devoir faire contre lui. A ces dernières paroles
Bloin, Fagon, tout baissé et tout courtisan qu'il était,
et Maréchal qui était en vue et assez près du roi, se re-
gardèrent et se demandèrent entre haut et bas si on lais-
serait mourir le roi sans voir son archevêque, sans
marquer par là réconciliation et pardon, que c'était
un scandale nécessaire à lever. Le roi, qui les entendit,
reprit la parole aussitôt, et déclara que non-seulement
il ne s'y sentait point de répugnance, mais qu'il le dé-
sirait.

Ce mot interdit les deux cardinaux bien plus que la
citation que le roi venait de leur faire devant Dieu à sa
décharge. Madame de Maintenon en fut effrayée, le
père Tellier en trembla. Un retour de confiance dans le

roi, un autre de générosité et de vérité dans le pasteur, les intimidèrent. Ils redoutèrent les moments où le respect et la crainte furent si loin devant des considérations plus pressantes. Le silence régnait dans ce terrible embarras. Le roi le rompit par ordonner au chancelier d'envoyer sur-le-champ chercher le cardinal de Noailles, si ces messieurs, en regardant les cardinaux de Rohan et de Bissy, jugeaient qu'il n'y eût point d'inconvénient. Tous deux se regardèrent, puis s'éloignèrent jusque vers la fenêtre, avec le père Tellier, le chancelier et madame de Maintenon. Tellier cria tout bas et fut appuyé de Bissy. Madame de Maintenon trouva la chose dangereuse; Rohan, plus doux ou plus politique sur le futur, ne dit rien; le chancelier non plus. La résolution enfin fut de finir la scène comme ils l'avaient commencée et conduite jusqu'alors, en trompant le roi et se jouant de lui. Ils s'en rapprochèrent et lui firent entendre, avec force louanges, qu'il ne fallait pas exposer la bonne cause au triomphe de ses ennemis, et à ce qu'ils sauraient tirer d'une démarche qui ne partait que de la bonne volonté du roi et d'un excès de délicatesse de conscience; qu'ainsi ils approuvaient bien que le cardinal de Noailles eût l'honneur de le voir, mais à condition qu'il accepterait la Constitution, et qu'il en donnerait sa parole. Le roi encore en cela se soumit à leur avis, mais sans raisonner, et dans le moment le chancelier écrivit conformément, et dépêcha au cardinal de Noailles.

Dès que le roi eut consenti, les deux cardinaux le flattèrent de la grande œuvre qu'il allait opérer (tant leur frayeur fut grande qu'il ne revînt à le vouloir voir sans condition, dont le piége était si misérable et si aisé à découvrir), ou en ramenant le cardinal de Noailles, ou en manifestant par son refus et son opiniâtreté

nvincible à troubler l'église, et son ingratitude consommée pour un roi à qui il devait tout, et qui lui tenait ses bras mourants. Le dernier arriva. Le cardinal de Noailles fut pénétré de douleur de ce dernier comble de l'artifice. Il avait tort ou raison devant tout parti sur l'affaire de la Constitution; mais quoi qu'il en fût, l'événement de la mort instante du roi n'opérait rien sur la vérité de cette matière, ni ne pouvait opérer par conséquent aucun changement d'opinion. Rien de plus touchant que la conjoncture, mais rien de plus étranger à la question, rien aussi de plus odieux que ce piége qui, par rapport au roi, de l'état duquel ils achevèrent d'abuser si indignement, et par rapport au cardinal de Noailles qu'ils voulurent brider ou noircir si grossièrement. Ce trait énorme émut tout le public contre eux, avec d'autant plus de violence, que l'extrémité du roi rendit la liberté que sa terreur avait si longtemps retenue captive. Mais quand on en sut le détail, et l'apostrophe du roi aux deux cardinaux, sur le compte qu'ils auraient à rendre pour lui de tout ce qu'il avait fait sur la Constitution, et le détail de ce qui là même s'était passé, tout de suite sur le cardinal de Noailles, l'indignation générale rompit les digues, et ne se contraignit plus; personne au contraire qui blâmât le cardinal de Noailles, dont la réponse au chancelier fut en peu de mots un chef-d'œuvre de religion, de douleur et de sagesse.

Ce même lundi, 26 août, après que les deux cardinaux furent sortis, le roi dîna dans son lit en présence de ce qui avait les entrées. Il les fit approcher comme on desservait, et leur dit ces paroles qui furent à l'heure même recueillies : « Messieurs, je vous demande pardon du mauvais exemple que je vous ai donné. J'ai bien à vous remercier de la manière dont vous m'avez servi,

et de l'attachement et de la fidélité que vous m'avez toujours marqués. Je suis bien fâché de n'avoir pas fait pour vous ce que j'aurais bien voulu faire. Les mauvais temps en sont cause. Je vous demande pour mon petit-fils la même application et la même fidélité que vous avez eue pour moi. C'est un enfant qui pourra essuyer bien des traverses. Que votre exemple en soit un pour tous mes autres sujets. Suivez les ordres que mon neveu vous donnera, il va gouverner le royaume. J'espère qu'il le fera bien; j'espère aussi que vous contribuerez tous à l'union, et que si quelqu'un s'en écartait, vous aideriez à le ramener. Je sens que je m'attendris et que je vous attendris aussi, je vous en demande pardon. Adieu, messieurs, je compte que vous vous souviendrez quelquefois de moi. »

Un peu après que tout le monde fut sorti, le roi demanda le maréchal de Villeroy, et lui dit ces mêmes paroles qu'il retint bien, et qu'il a depuis rendues : « Monsieur le maréchal, je vous donne une nouvelle marque de mon amitié et de ma confiance en mourant. Je vous fais gouverneur du Dauphin, qui est l'emploi le plus important que je puisse donner. Vous saurez par ce qui est dans mon testament ce que vous aurez à faire à l'égard du duc du Maine. Je ne doute pas que vous ne me serviez après ma mort avec la même fidélité que vous l'avez fait pendant ma vie. J'espère que mon neveu vivra avec vous avec la considération et la confiance qu'il doit avoir pour un homme que j'ai toujours aimé. Adieu, monsieur le maréchal, j'espère que vous vous souviendrez de moi. »

Le roi, après quelques intervalles, fit appeler M. le Duc et M. le prince de Conti, qui étaient dans les cabinets; et sans les faire trop approcher, il leur recommanda l'union désirable entre les princes, et de ne pas

suivre les exemples domestiques sur les troubles et les guerres. Il ne leur en dit pas davantage ; puis entendant des femmes dans le cabinet, il comprit bien qui elles étaient, et tout de suite leur manda d'entrer. C'étaient madame la duchesse de Berry, Madame, madame la duchesse d'Orléans, et les princesses du sang qui criaient, et à qui le roi dit qu'il ne fallait point crier ainsi. Il leur fit des amitiés courtes, distingua Madame, et finit par exhorter madame la duchesse d'Orléans et madame la Duchesse de se raccommoder. Tout cela fut court, et il les congédia. Elles se retirèrent par les cabinets pleurant et criant fort, ce qui fit croire au dehors, parce que les fenêtres du cabinet étaient ouvertes, que le roi était mort, dont le bruit alla à Paris et jusque dans les provinces.

Quelque temps après il manda à la duchesse de Ventadour de lui amener le Dauphin. Il le fit approcher et lui dit ces paroles devant madame de Maintenon et le très-peu des plus intimement privilégiés ou valets nécessaires qui les recueillirent : « Mon enfant, vous allez être un grand roi; ne m'imitez pas dans le goût que j'ai eu pour les bâtiments, ni dans celui que j'ai eu pour la guerre; tâchez, au contraire, d'avoir la paix avec vos voisins. Rendez à Dieu ce que vous lui devez; reconnaissez les obligations que vous lui avez, faites-le honorer par vos sujets. Suivez toujours les bons conseils, tâchez de soulager vos peuples, ce que je suis assez malheureux pour n'avoir pu faire. N'oubliez point la reconnaissance que vous devez à madame de Ventadour. Madame, s'adressant à elle, que je l'embrasse; » et en l'embrassant lui dit : « Mon cher enfant, je vous donne ma bénédiction de tout mon cœur. » Comme on eut ôté le petit prince de dessus le lit du roi, il le redemanda, l'embrassa de nouveau, et levant les mains et les yeux

au ciel, le bénit encore. Ce spectacle fut extrêmement touchant; la duchesse de Ventadour se hâta d'emporter le Dauphin et de le remener dans son appartement.

Après une courte pause, le roi fit appeler le duc du Maine et le comte de Toulouse, fit sortir tout ce peu qui était dans sa chambre et fermer les portes. Ce particulier dura assez longtemps. Les choses remises dans leur ordre accoutumé, quand il eut fait avec eux, il envoya chercher M. le duc d'Orléans qui était chez lui. Il lui parla fort peu de temps et le rappela comme il sortait pour lui dire encore quelque chose qui fut fort court. Ce fut là qu'il lui ordonna de faire conduire, dès qu'il serait mort, le roi futur à Vincennes, dont l'air est bon, jusqu'à ce que toutes les cérémonies fussent finies à Versailles et le château bien nettoyé après, avant de le ramener à Versailles, où il destinait son séjour. Il en avait apparemment parlé auparavant au duc du Maine et au maréchal de Villeroy, car après que M. le duc d'Orléans fut sorti, il donna ses ordres pour aller meubler Vincennes, et mettre ce lieu en état de recevoir incessamment son successeur. Madame du Maine, qui jusqu'alors n'avait pas pris la peine de bouger de Sceaux, avec ses compagnies et ses passe-temps, était arrivée à Versailles, et fit demander au roi la permission de le voir un moment après ces ordres donnés. Elle était déjà dans l'antichambre : elle entra et sortit un moment après.

Le mardi 27 août personne n'entra dans la chambre du roi que le père Tellier, madame de Maintenon, et pour la messe seulement le cardinal de Rohan et les deux aumôniers de quartier. Sur les deux heures, il envoya chercher le chancelier, et seul avec lui et madame de Maintenon lui fit ouvrir deux cassettes pleines

de papiers, dont il lui fit brûler beaucoup, et lui donna ses ordres pour ce qu'il voulut qu'il fît des autres. Sur les six heures du soir, il manda encore le chancelier. Madame de Maintenon ne sortit point de sa chambre de la journée, et personne n'y entra que les valets, et dans des moments, l'apparition du service le plus indispensable. Sur le soir il fit appeler le père Tellier, et presque aussitôt après qu'il lui eut parlé, il envoya chercher Pontchartrain, et lui ordonna d'expédier aussitôt qu'il serait mort un ordre pour faire porter son cœur dans l'église de la maison professe des jésuites à Paris, et l'y faire placer vis-à-vis celui du roi son père, et de la même manière.

Peu après, il se souvint que Cavoie, grand maréchal des logis de sa maison, n'avait jamais fait les logements de la cour à Vincennes, parce qu'il y avait cinquante ans que la cour n'y avait été ; il indiqua une cassette où on trouverait le plan de ce château, et ordonna de le prendre et de le porter à Cavoie. Quelque temps après ces ordres donnés, il dit à madame de Maintenon qu'il avait toujours ouï dire qu'il était difficile de se résoudre à la mort ; que pour lui, qui se trouvait sur le point de ce moment si redoutable aux hommes, il ne trouvait pas que cette résolution fût si pénible à prendre. Elle lui répondit qu'elle l'était beaucoup quand on avait de l'attachement aux créatures, de la haine dans le cœur, des restitutions à faire. « Ah ! reprit le roi, pour des restitutions à faire, je n'en dois à personne comme particulier ; mais pour celles que je dois au royaume, j'espère en la miséricorde de Dieu. » La nuit qui suivit fut fort agitée. On lui voyait à tous moments joindre les mains, et on l'entendait dire les prières qu'il avait accoutumé en santé, et se frapper la poitrine au *Confiteor*.

Le mercredi 28 août, il fit le matin une amitié à ma-

dame de Maintenon qui ne lui plut guère, et à laquelle elle ne répondit pas un mot. Il lui dit que ce qui le consolait de la quitter était l'espérance, à l'âge où elle était, qu'ils se rejoindraient bientôt. Sur les sept heures du matin, il fit appeler le père Tellier, et comme il lui parlait de Dieu, il vit dans le miroir de sa cheminée deux garçons de sa chambre assis au pied de son lit qui pleuraient. Il leur dit : « Pourquoi pleurez-vous? est-ce que vous m'avez cru immortel? Pour moi, je n'ai point cru l'être, et vous avez dû, à l'âge où je suis, vous préparer à me perdre. »

Une espèce de manant provençal, fort grossier, apprit l'extrémité du roi en chemin de Marseille à Paris, et vint ce matin à Versailles avec un remède qui, disait-il, guérissait la gangrène. Le roi était si mal, et les médecins tellement à bout, qu'ils y consentirent sans difficulté en présence de madame de Maintenon et du duc du Maine. Fagon voulut dire quelque chose ; ce manant qui se nommait le Brun le malmena fort brutalement, dont Fagon, qui avait accoutumé de malmener les autres et d'en être respecté jusqu'au tremblement, demeura tout abasourdi. On donna donc au roi dix gouttes de cet élixir dans du vin d'Alicante, sur les onze heures du matin. Quelque temps après il se trouva plus fort, mais le pouls étant retombé et devenu mauvais, on lui en présenta une autre prise sur les quatre heures, en lui disant que c'était pour le rappeler à la vie. Il répondit en prenant le verre où cela était : « A la vie ou à la mort! tout ce qui plaira à Dieu. »

Madame de Maintenon venait de sortir de chez le roi, ses coiffes baissées, menée par le maréchal de Villeroy par devant chez elle sans y entrer, jusqu'au bas du grand degré où elle leva ses coiffes. Elle embrassa le maréchal d'un œil fort sec, en lui disant : « Adieu, monsieur le

maréchal! » monta dans un carrosse du roi qui la servait toujours, dans lequel madame de Caylus l'attendait seule, et s'en alla à Saint-Cyr, suivi de son carrosse où étaient ses femmes. Le soir le duc du Maine fit chez lui une gorge chaude fort plaisante de l'aventure de Fagon avec le Brun. On reviendra ailleurs à parler de sa conduite, et de celle de madame de Maintenon et du père Tellier en ces derniers jours de la vie du roi. Le remède de le Brun fut continué comme il voulut, et il le vit toujours prendre au roi. Sur un bouillon qu'on lui proposa de prendre, il répondit qu'il ne fallait pas lui parler comme à un autre homme; que ce n'était pas un bouillon qu'il lui fallait, mais son confesseur; et il le fit appeler. Un jour qu'il revenait d'une perte de connaissance, il demanda l'absolution générale de ses péchés au père Tellier, qui lui demanda s'il souffrait beaucoup. « Eh! non, répondit le roi, c'est ce qui me fâche, je voudrais souffrir davantage pour l'expiation de mes péchés. »

Le jeudi 29 août dont la nuit et le jour précédents avaient été si mauvais, l'absence des tenants qui n'avaient plus à besogner au delà de ce qu'ils avaient fait, laissa l'entrée de la chambre plus libre aux grands officiers qui en avaient toujours été exclus. Il n'y avait point eu de messe la veille, et on ne comptait plus qu'il y en eût. Le duc de Charost, capitaine des gardes, qui s'était aussi glissé dans la chambre, le trouva mauvais avec raison, et fit demander au roi par un des valets familiers, s'il ne serait pas bien aise de l'entendre. Le roi dit qu'il le désirait; sur quoi on alla quérir les gens et les choses nécessaires, et on continua les jours suivants. Le matin de ce jeudi, il parut plus de force, et quelque rayon de mieux qui fut incontinent grossi, et dont le bruit courut de tous côtés. Le roi mangea même deux petits biscuits

dans un peu de vin d'Alicante avec une sorte d'appétit. J'allai ce jour-là sur les deux heures après midi chez M. le duc d'Orléans, dans les appartements duquel la foule était au point depuis huit jours, et à toute heure, qu'exactement parlant, une épingle n'y serait pas tombée à terre. Je n'y trouvai qui que ce soit. Dès qu'il me vit, il se mit à rire et à me dire que j'étais le premier homme qu'il eût encore vu chez lui de la journée, qui, jusqu'au soir, fut entièrement déserte chez lui. Voilà le monde.

Je pris ce temps de loisir pour lui parler de bien des choses. Ce fut où je reconnus qu'il n'était plus le même pour la convocation des états généraux, et qu'excepté ce que nous avions arrêté sur les conseils, qui a été expliqué ici en son temps, il n'y avait pas pensé depuis, ni à bien d'autres choses, dont je pris la liberté de lui dire fortement mon avis. Je le trouvai toujours dans la même résolution de chasser Desmarets et Pontchartrain, mais d'une mollesse sur le chancelier qui m'engagea à le presser et à le forcer de s'expliquer. Enfin il m'avoua avec une honte extrême que madame la duchesse d'Orléans, que le maréchal de Villeroy était allé trouver en secret même de lui, l'avait pressé de le voir et de s'accommoder avec lui sur des choses fort principales auxquelles il voulait bien se prêter sous un grand secret, et qui l'embarrasseraient périlleusement s'il refusait d'y entrer, s'excusant de s'en expliquer davantage sur le secret qu'elle avait promis au maréchal, et sans lequel il ne se serait pas ouvert à elle; qu'après avoir résisté à le voir, il y avait consenti; que le maréchal était venu chez lui, il y avait quatre ou cinq jours, en grand mystère; et pour prix de ce qu'il voulait bien lui apprendre et faire, il lui avait demandé sa parole de conserver le chancelier dans toutes ses fonctions de chancelier et de

garde des sceaux, moyennant la parole qu'il avait du chancelier, dont il demeurait garant, de donner sa démission de la charge de secrétaire d'état, dès qu'il l'en ferait rembourser en entier ; qu'après une forte dispute, et la parole donnée pour le chancelier, le maréchal lui avait dit que M. du Maine était surintendant de l'éducation, et lui gouverneur avec toute autorité; qu'il lui avait appris après le codicille et ce qu'il portait, et que ce que le maréchal voulait bien faire était de n'en point profiter dans toute son étendue; que cela avait produit une dispute fort vive sans être convenus de rien, quant au maréchal, mais bien quant au chancelier, qui là-dessus l'en avait remercié dans le cabinet du roi, avait confirmé la parole de sa démission de secrétaire d'état aux conditions susdites, et pour marque de reconnaissance lui avait là même montré le codicille.

J'avoue que je fus outré d'un commencement si faible et si dupe, et que je ne le cachai pas à M. le duc d'Orléans, dont l'embarras avec moi fut extrême. Je lui demandai ce qu'il avait fait de son discernement, lui qui n'avait jamais mis de différence entre M. du Maine et madame la duchesse d'Orléans, dont il m'avait tant de fois recommandé de me défier et de me cacher, et si souvent répété par rapport à elle que nous étions dans un bois. S'il n'avait pas vu le jeu joué entre M. du Maine et madame la duchesse d'Orléans pour lui faire peur par le maréchal de Villeroy, découvrir ce qu'ils auraient à faire, en découvrant comme il prendrait la proposition et la confidence de ce qui n'allait à rien moins qu'à l'égorger, et ne hasardant rien à tenter de conserver à si bon marché leur créature abandonnée, et l'instrument pernicieux de tout ce qui s'était fait contre lui, et dans une place aussi importante dans une régence dont ils prétendaient bien ne lui laisser que l'ombre.

Cette matière se discuta longuement entre nous deux; mais la parole était donnée. Il n'avait pas eu la force de résister; et avec tant d'esprit, il avait été la dupe de croire faire un bon marché par une démission, en remboursant, que le chancelier faisait bien meilleur en s'assurant du remboursement entier d'une charge qu'il sentait bien qu'il ne se pouvait jamais conserver, et qui lui valait la sûreté de demeurer dans la plus importante place, tandis que le moindre ordre suffisait pour lui faire rendre les sceaux, l'exiler où on aurait voulu, et lui supprimer une charge qui, comme on l'a vu, ne lui coûtait plus rien depuis que le roi lui en avait rendu ce qu'elle avait été payée, lui qui sentait tout ce qu'il méritait de M. le duc d'Orléans, et qui avec la haine et le mépris de la cour, et du militaire, qu'il s'était si bien et si justement acquis, n'avait plus de bouclier ni de protection après le roi, du moment que son testament serait tacitement cassé, comme lui-même n'en doutait pas. Aux choses faites, il n'y a plus de remède; mais je conjurai M. le duc d'Orléans d'apprendre de cette funeste leçon à être en garde désormais contre les ennemis de toute espèce, contre la duperie, la facilité, la faiblesse surtout de sentir l'affront et le péril du codicille, s'il en souffrait l'exécution en quoi que ce pût être.

Jamais il ne me put dire à quoi il en était là-dessus avec le maréchal de Villeroy. Seulement était-il constant qu'il n'avait été question de rien par rapport au duc du Maine, qui par conséquent se comptait demeurer maître absolu et indépendant de la maison du roi civile et militaire, ce qui subsistant, peu importait de la cascade du maréchal de Villeroy, sinon au maréchal, mais qui faisait du duc du Maine un maire du palais, et de M. le duc d'Orléans un fantôme de régent impuissant et ridicule, et une victime sans cesse sous le couteau du maire du

palais. Ce prince, avec tout son génie, n en avait pas tant vu. Je le laissai fort pensif et fort repentant d'une si lourde faute. Il reparla si ferme à madame la duchesse d'Orléans qu'ils eurent peur qu'il ne tînt rien pour avoir trop promis. Le maréchal, mandé par elle, fila doux, et ne songea qu'à bien serrer ce qu'il avait saisi, en faisant entendre qu'à son égard il ne disputerait rien qui pût porter ombrage; mais la mesure de la vie du roi se serrait de si près qu'il échappa aisément à plus d'éclaircissements, et que, par ce qui s'était passé dans le cabinet du roi, du chancelier et de M. le duc d'Orléans immédiatement, la bécasse demeura bridée à son égard, si j'ose me servir de ce misérable mot.

Le soir fort tard ne répondit pas à l'applaudissement qu'on avait voulu donner à la journée, pendant laquelle le roi avait dit au curé de Versailles, qui avait profité de la liberté d'entrer, qu'il n'était pas question de sa vie, sur ce qu'il lui disait que tout était en prières pour la demander, mais de son salut pour lequel il fallait bien prier. Il lui échappa ce même jour, en donnant des ordres, d'appeler le Dauphin le jeune roi. Il vit un mouvement dans ce qui était autour de lui. « Eh pourquoi? leur dit-il, cela ne me fait aucune peine. » Il prit sur les huit heures du soir de l'élixir de cet homme de Provence. Sa tête parut embarrassée; il dit lui-même qu'il se sentait fort mal. Vers onze du soir sa jambe fut visitée. La gangrène se trouva dans tout le pied, dans le genou, et la cuisse fort enflée. Il s'évanouit pendant cet examen. Il s'était aperçu avec peine de l'absence de madame de Maintenon, qui ne comptait plus revenir. Il la demanda plusieurs fois dans la journée; on ne lui put cacher son départ. Il l'envoya chercher à Saint-Cyr, elle revint le soir.

Le vendredi 30 août, la journée fut aussi fâcheuse

qu'avait été la nuit, un grand assoupissement, et dans les intervalles la tête embarrassée. Il prit de temps en temps un peu de gelée et de l'eau pure, ne pouvant plus souffrir le vin. Il n'y eut dans sa chambre que les valets les plus indispensables pour le service et la médecine, madame de Maintenon et quelques rares apparitions du père Tellier, que Bloin ou Maréchal envoyaient chercher. Il se tenait peu même dans les cabinets, non plus que M. du Maine. Le roi revenait aisément à la piété quand madame de Maintenon ou le père Tellier trouvaient les moments où sa tête était moins embarrassée; mais ils étaient rares et courts. Sur les cinq heures du soir, madame de Maintenon passa chez elle, distribua ce qu'elle avait de meubles dans son appartement *à son* domestique, et s'en alla à Saint-Cyr pour n'en sortir jamais.

Le samedi 31 août la nuit et la journée furent détestables. Il n'y eut que de rares et de courts instants de connaissance. La gangrène avait gagné le genou et toute la cuisse. On lui donna du remède du feu abbé Aignan, que la duchesse du Maine avait envoyé proposer, qui était un excellent remède pour la petite-vérole. Les médecins consentaient à tout, parce qu'il n'y avait plus d'espérance. Vers onze heures du soir on le trouva si mal qu'on lui dit les prières des agonisants. L'appareil le rappela à lui. Il récita des prières d'une voix si forte qu'elle se faisait entendre à travers celle du grand nombre d'ecclésiastiques et de tout ce qui était entré. A la fin des prières, il reconnut le cardinal de Rohan, et lui dit : « Ce sont là les dernières grâces de l'église. » Ce fut le dernier homme à qui il parla. Il répéta plusieurs fois : « *Nunc et in horâ mortis*, » puis dit . « O mon Dieu, venez à mon aide, hâtez-vous de me secourir! » Ce furent ses dernières paroles. Toute la nuit fut

sans connaissance, et une longue agonie, qui finit le dimanche 1er septembre 1715, à huit heures un quart du matin, trois jours avant qu'il eût soixante-dix-sept ans accomplis, dans la soixante-douzième année de son règne.

Il se maria à vingt-deux ans, en signant la fameuse paix des Pyrénées en 1660. Il en avait vingt-trois quand la mort délivra la France du cardinal Mazarin, et vingt-sept lorsqu'il perdit la reine sa mère en 1666. Il devint veuf à quarante-quatre ans en 1683, perdit Monsieur à soixante-trois ans en 1701, et survécut tous ses fils et petits-fils, excepté son successeur, le roi d'Espagne, et les enfants de ce prince. L'Europe ne vit jamais un si long règne, ni la France un roi si âgé.

Par l'ouverture de son corps qui fut faite par Maréchal, son premier chirurgien, avec l'assistance et les cérémonies accoutumées, on lui trouva toutes les parties si entières, si saines et tout si parfaitement conformé, qu'on jugea qu'il aurait vécu plus d'un siècle sans les fautes dont il a été parlé qui lui mirent la gangrène dans le sang. On lui trouva aussi la capacité de l'estomac et des intestins double au moins des hommes de sa taille, ce qui est fort extraordinaire, et ce qui était cause qu'il était si grand mangeur et si égal.

Ce fut un prince à qui on ne peut refuser beaucoup de bon, même de grand, en qui on ne peut méconnaître plus de petit et de mauvais, duquel il n'est pas possible de discerner ce qui est de lui ou emprunté; et dans l'un et dans l'autre rien de plus rare que des écrivains qui en aient été bien informés, rien de plus difficile à rencontrer que des gens qui l'aient connu par eux-mêmes et par expérience, et capables d'en écrire, en même temps assez maîtres d'eux-mêmes pour en parler sans haine ou

sans flatterie, de n'en rien dire que dicté par la vérité nue en bien et en mal. Pour la première partie on peut ici compter sur elle; pour l'autre on tâchera d'y atteindre en suspendant de bonne foi toute passion.

CHAPITRE CDVI.

Madame de la Vallière. — Son caractère. — Le roi est petit, dupe, gouverné en se piquant de tout le contraire. — L'Espagne cède la préséance. — Satisfaction de l'affaire des Corses. — Guerre de Hollande. — Paix d'Aix-la-Chapelle. — Siècle florissant. — Conquêtes en Hollande et de la Franche-Comté. — Honte d'Heurtebise. — Le roi prend Cambrai. — Monsieur bat le prince d'Orange à Cassel, prend Saint-Omer et n'a pas depuis commandé d'armée. — Siége de Gand, expéditions maritimes. — Paix de Nimègue. — Luxembourg pris. — Gênes bombardée. — Son doge à Paris. — Fin du premier âge de ce règne. — Guerre de 1688 et sa rare origine. — Honte de la dernière campagne du roi. — Paix de Turin, puis de Ryswick. — Fin du deuxième âge de ce règne. — Vertus de Louis XIV. — Sa misérable éducation, sa profonde ignorance. — Il hait la naissance et les dignités; séduit par ses ministres. — Superbe du roi qui forme le colosse de ses ministres sur la ruine de la noblesse. — Goût de Louis XIV pour les détails. — Avantages de ses ministres qui abattent tout sous eux, et lui persuadent que leur puissance et leur grandeur n'est que la sienne, et se font plus que les seigneurs et tout-puissants. — Raison secrète de la préférence des gens de rien pour le ministère. — Nul vrai accès à Louis XIV enfermé par ses ministres. — Rareté et utilité d'obtenir audience du roi. — Importance des grandes entrées. — Les ministres cause de la superbe du roi. — Jalousie et ambition de Louvois qui font toutes les guerres et la ruine du royaume, et la haine implacable du roi pour le prince d'Orange. — Terrible conduite de Louvois pour embarquer la guerre générale de 1688.

Il ne faut point parler ici des premières années de Louis XIV. Roi presque en naissant, étouffé par la po-

litique d'une mère qui voulait gouverner, plus encore par le vif intérêt d'un pernicieux ministre, qui hasarda mille fois l'état pour son unique grandeur, et asservi sous ce joug tant que vécut ce premier ministre, c'est autant de retranché sur le règne de ce monarque. Toutefois il pointait sous ce joug. Il sentit l'amour, il comprenait l'oisiveté comme l'ennemie de la gloire; il avait essayé de faibles parties de main vers l'un et vers l'autre; il eut assez de sentiment pour se croire délivré à la mort de Mazarin, s'il n'eut pas assez de force pour se délivrer plus tôt. C'est même un des beaux endroits de sa vie, et dont le fruit a été du moins de prendre cette maxime, que rien n'a pu ébranler depuis, d'abhorrer tout premier ministre, et non moins tout ecclésiastique dans son conseil. Il en prit dès lors une autre, mais qu'il ne put soutenir avec la même fermeté, parce qu'il ne s'aperçut presque pas dans l'effet qu'elle lui échappât sans cesse, ce fut de gouverner par lui-même, qui fut la chose dont il se piqua le plus, dont on le loua et le flatta davantage, et qu'il exécuta le moins.

Né avec un esprit au-dessous du médiocre, mais un esprit capable de se former, de se limer, de se raffiner, d'emprunter d'autrui sans imitation et sans gêne, il profita infiniment d'avoir toute sa vie vécu avec les personnes du monde qui toutes en avaient le plus, et des plus différentes sortes, en hommes et en femmes de tout âge, de tout genre et de tous personnages.

S'il faut parler ainsi d'un roi de vingt-trois ans, sa première entrée dans le monde fut heureuse en esprits distingués de toute espèce. Ses ministres au dedans et au dehors étaient alors les plus forts de l'Europe, ses généraux les plus grands, leurs seconds les meilleurs, et qui sont devenus des capitaines en leur école, et leurs noms aux uns et aux autres ont passé comme tels à la

postérité d'un consentement unanime. Les mouvements dont l'état avait été si furieusement agité au dedans et au dehors, depuis la mort de Louis XIII, avaient formé quantité d'hommes qui composaient une cour d'habiles et d'illustres personnages et de courtisans raffinés.

La maison de la comtesse de Soissons, qui, comme surintendante de la maison de la reine, logeait à Paris aux Tuileries, où était la cour, et qui y régnait par un reste de la splendeur du feu cardinal Mazarin, son oncle, et plus encore par son esprit et par son adresse, en était devenue le centre, mais fort choisi. C'était où se rendait tous les jours ce qu'il y avait de plus distingué en hommes et en femmes, qui rendaient cette maison le centre de la galanterie de la cour et des intrigues et des menées de l'ambition, parmi lesquelles la parenté influait beaucoup, autant comptée, prisée et respectée alors qu'elle est maintenant oubliée. Ce fut dans cet important et brillant tourbillon que le roi se jeta d'abord, et où il prit cet air de politesse et de galanterie qu'il a toujours conservé toute sa vie, et qu'il a si bien su allier avec la décence et la majesté. On peut dire qu'il était fait pour elle, et qu'au milieu de tous les autres hommes, sa taille, son port, ses grâces, sa beauté et sa grande mine, jusqu'au son de sa voix et à l'adresse et la grâce naturelle et majestueuse de toute sa personne, le faisaient distinguer jusqu'à sa mort comme le roi des abeilles, et que, s'il ne fût né que particulier, il aurait eu également le talent des fêtes, des plaisirs, de la galanterie, et de faire les plus grands désordres d'amour. Heureux s'il n'eût eu que des maîtresses semblables à madame de la Vallière, arrachée à elle-même par ses propres yeux, honteuse de l'être, encore plus des fruits de son amour reconnus et élevés malgré elle, modeste, désintéressée, douce, bonne au dernier point, combat-

tant sans cesse contre elle-même, victorieuse enfin de son désordre par les plus cruels efforts de l'amour et de la jalousie, qui furent tout à la fois son tourment et sa ressource, qu'elle sut embrasser assez au milieu de ses douleurs, pour s'y arracher enfin, et se consacrer à la plus dure et à la plus sainte pénitence! Il faut donc avouer que le roi fut plus à plaindre que blâmable de se livrer à l'amour, et qu'il mérite louange d'avoir su s'en arracher par intervalles en faveur de la gloire.

Les intrigues et les aventures que, tout roi qu'il était, il essuya dans ce tourbillon de la comtesse de Soissons, lui firent des impressions qui devinrent funestes, pour avoir été plus fortes que lui. L'esprit, la noblesse de sentiments, se sentir, se respecter, avoir le cœur haut, être instruit, tout cela lui devint suspect et bientôt haïssable. Plus il avança en âge, plus il se confirma dans cette aversion. Il la poussa jusque dans ses généraux et dans ses ministres, laquelle dans eux ne fut contrebalancée que par le besoin, comme on le verra dans la suite. Il voulait régner par lui-même. Sa jalousie là-dessus alla sans cesse jusqu'à la faiblesse. Il régna en effet dans le petit; dans le grand il ne put y atteindre; et jusque dans le petit il fut souvent gouverné. Son premier saisissement des rênes de l'empire fut marqué au coin d'une extrême dureté, et d'une extrême duperie. Fouquet fut le malheureux sur qui éclata la première; Colbert fut le ministre de l'autre en saisissant seul toute l'autorité des finances, et lui faisant accroire qu'elle passait toute entre ses mains, par les signatures dont il l'accabla à la place de celles que faisait le surintendant, dont Colbert supprima la charge à laquelle il ne pouvait aspirer.

La préséance solennellement cédée par l'Espagne, et la satisfaction entière qu'elle fit de l'insulte faite à cette occasion par le baron de Vatteville au comte, depuis

maréchal, d'Estrades, ambassadeurs des deux couonnes à Londres, et l'éclatante raison tirée de l'insulte aite au duc de Créquy, ambassadeur de France, par le ;ouvernement de Rome, par les parents du pape et par es Corses de sa garde, furent les prémices de ce règne par soi-même.

Bientôt après, la mort du roi d'Espagne fit saisir à ce eune prince avide de gloire une occasion de guerre, dont les renonciations si récentes, et si soigneusement stipulées dans le contrat de mariage de la reine, ne purent le détourner. Il marcha en Flandre; ses conquêtes y furent rapides; le passage du Rhin fut signalé; la triple alliance de l'Angleterre, la Suède et la Hollande, ne fit que l'animer. Il alla prendre en plein hiver la Franche-Comté, qui lui servit à la paix d'Aix-la-Chapelle à conserver des conquêtes de Flandre, en la rendant.

Tout était florissant dans l'état, tout y était riche. Colbert avait mis les finances, la marine, le commerce, les manufactures, les lettres même, au plus haut point; et ce siècle, semblable à celui d'Auguste, produisait à l'envi des hommes illustres en tout genre, jusqu'à ceux mêmes qui ne sont bons que pour les plaisirs.

Le Tellier, et Louvois son fils qui avaient le département de la guerre, frémissaient des succès et du crédit de Colbert, et n'eurent pas de peine à mettre en tête au roi une guerre nouvelle, dont les succès causèrent une telle frayeur à l'Europe que la France ne s'en est pu remettre, et qu'après y avoir pensé succomber depuis, elle en sentira longtemps encore le poids et les malheurs. Telle fut la véritable cause de cette fameuse guerre de Hollande à laquelle le roi se laissa pousser, et que son amour pour madame de Montespan rendit si funeste à son état et à sa gloire. Tout conquis, tout pris, et Amsterdam prête à lui envoyer ses clefs, le roi cède

à son impatience, quitte l'armée, vole à Versailles, et détruit en un instant tout le succès de ses armes. Il répara cette flétrissure par une seconde conquête de la Franche-Comté, en personne, qui, pour cette fois, est demeurée à la France.

En 1676, le roi retourna en Flandre, prit Condé; et Monsieur, Bouchain. Les armées du roi et du prince d'Orange s'approchèrent si près et si subitement qu'elles se trouvèrent en présence, et sans séparation, auprès de la cense d'Heurtebise. Il fut donc question de décider si on donnerait la bataille, et de prendre son parti sur-le-champ. Monsieur n'avait pas encore joint de Bouchain, mais le roi était sans cela supérieur à l'armée ennemie. Les maréchaux de Schomberg, Humières, la Feuillade, Lorge, etc., s'assemblèrent à cheval autour du roi, avec quelques-uns des plus distingués d'entre les officiers généraux et des principaux courtisans, pour tenir une espèce de conseil de guerre. Toute l'armée criait au combat, et tous ces messieurs voyaient bien ce qu'il y avait à faire, mais la personne du roi les embarrassait, et bien plus Louvois, qui connaissait son maître, et qui cabalait depuis deux heures que l'on commençait d'apercevoir où les choses en pourraient venir. Louvois, pour intimider la compagnie, parla le premier en rapporteur pour dissuader la bataille. Le maréchal d'Humières, son ami intime et avec grande dépendance, et le maréchal de Schomberg, qui le ménageait fort, furent de son avis. Le maréchal de la Feuillade, hors de mesure avec Louvois, mais favori qui ne connaissait pas moins bien de quel avis il fallait être, après quelques propos douteux, conclut comme eux. M. de Lorge, inflexible pour la vérité, touché de la gloire du roi, sensible au bien de l'état, mal avec Louvois comme le neveu de M. de Turenne tué l'année précédente, et qui venait d'être fait

maréchal de France, malgré ce ministre, et capitaine des gardes du corps, opina de toutes ses forces pour la bataille, et il en déduisit tellement les raisons, que Louvois même et les maréchaux demeurèrent sans repartie. Le peu de ceux de moindre grade qui parlèrent après osèrent encore moins déplaire à Louvois; mais ne pouvant affaiblir les raisons de M. le maréchal de Lorge, ils ne firent que balbutier. Le roi, qui écoutait tout, prit encore les avis, ou plutôt simplement les voix, sans faire répéter ce qui avait été dit par chacun, puis, avec un petit mot de regret de se voir retenu par de si bonnes raisons, et du sacrifice qu'il faisait de ses désirs à ce qui était de l'avantage de l'état, tourna bride, et il ne fut plus question de bataille.

Le lendemain, et c'est de M. le maréchal de Lorge que je le tiens, qui était la vérité même, et à qui je l'ai ouï raconter plus d'une fois et jamais sans dépit, le lendemain, dis-je, il eut occasion d'envoyer un trompette aux ennemis qui se retiraient. Ils le gardèrent un jour ou deux en leur armée. Le prince d'Orange le voulut voir, et le questionna fort sur ce qui avait empêché le roi de l'attaquer, se trouvant le plus fort, les deux armées en vue si fort l'une et l'autre, et en rase campagne, sans quoi que ce soit entre deux. Après l'avoir fait causer devant tout le monde, il lui dit avec un sourire malin, pour montrer qu'il était tôt averti, et pour faire dépit au roi, qu'il ne manquât pas de dire au maréchal de Lorge qu'il avait grande raison d'avoir voulu, et si opiniâtrement soutenu la bataille; que jamais lui ne l'avait manqué si belle, ni été si aise de s'être vu hors de portée de la recevoir; qu'il était battu sans ressource et sans le pouvoir éviter s'il eût été attaqué, dont il se mit en peu de mots à déduire les raisons. Le trompette, tout glorieux d'avoir eu avec le prince d'Orange un si long et

si curieux entretien, le débita non-seulement à M. le maréchal de Lorge, mais au roi, qui à la chaude le voulut voir, et de là aux maréchaux et aux généraux, et à qui le voulut entendre. Il augmenta ainsi le dépit de l'armée, et en fit un grand à Louvois. Cette faute, et ce genre de faute, ne fit que trop d'impression sur les troupes et partout, et excita de cruelles railleries parmi le monde et dans les cours étrangères. Le roi ne demeura guère à l'armée depuis, quoiqu'on ne fût qu'au mois de mai. Il s'en revint trouver sa maîtresse.

L'année suivante il retourna en Flandre, il prit Cambrai ; et Monsieur fit cependant le siége de Saint-Omer. Il fut au devant du prince d'Orange qui venait secourir la place, lui donna bataille près de Cassel, remporta une victoire complète, prit tout de suite Saint-Omer, puis alla rejoindre le roi. Ce contraste fut si sensible au monarque que jamais depuis il ne donna d'armée à commander à Monsieur. Tout l'extérieur *fut* parfaitement gardé, mais dès ce moment la résolution fut prise, et toujours depuis bien tenue.

L'année d'après le roi fit en personne le siége de Gand, dont le projet et l'exécution furent le chef-d'œuvre de Louvois. La paix de Nimègue mit fin cette année à la guerre avec la Hollande, l'Espagne, etc. ; et au commencement de l'année suivante, avec l'empereur et l'empire. L'Amérique, l'Afrique, l'Archipel, la Sicile, ressentirent vivement la puissance de la France ; et en 1684 Luxembourg fut le prix des retardements des Espagnols à satisfaire à toutes les conditions de la paix. Gênes bombardée se vit forcée à venir demander la paix par son doge en personne accompagné de quatre sénateurs, au commencement de l'année suivante. Depuis, jusqu'en 1688, le temps se passa dans le cabinet moins en fêtes qu'en dévotion et en contrainte. Ici finit l'apogée d

ce règne, et ce comble de gloire et de prospérité. Les grands capitaines, les grands ministres au dedans et au dehors n'étaient plus, mais il en restait les élèves. Nous allons voir le second âge qui ne répondra guère au premier, mais qui en tout fut encore plus différent du dernier.

La guerre de 1688 eut une étrange origine, dont l'anecdote, également certaine et curieuse, est si propre à caractériser le roi et Louvois son ministre qu'elle doit tenir place ici. Louvois, à la mort de Colbert, avait eu sa surintendance des bâtiments. Le petit Trianon de porcelaine, fait autrefois pour madame de Montespan, ennuyait le roi, qui voulait partout des palais. Il s'amusait fort à ses bâtiments. Il avait aussi le compas dans l'œil pour la justesse, les proportions, la symétrie, mais le goût n'y répondait pas, comme on le verra ailleurs. Ce château ne faisait presque que sortir de terre, lorsque le roi s'aperçut d'un défaut à une croisée qui s'achevait de former, dans la longueur du rez-de-chaussée. Louvois, qui naturellement était brutal, et de plus gâté jusqu'à souffrir difficilement d'être repris par son maître, disputa fort et ferme, et maintint que la croisée était bien. Le roi tourna le dos, et s'alla promener ailleurs dans le bâtiment.

Le lendemain il trouve le Nôtre, bon architecte, mais fameux par le goût des jardins qu'il a commencé à introduire en France, et dont il a porté la perfection au plus haut point. Le roi lui demanda s'il avait été à Trianon. Il répondit que non. Le roi lui expliqua ce qui l'avait choqué, et lui dit d'y aller. Le lendemain même question, même réponse; le jour d'après autant. Le roi vit bien qu'il n'osait s'exposer à trouver qu'il eût tort, ou à blâmer Louvois. Il se fâcha, et lui ordonna de se trouver le lendemain à Trianon lorsqu'il y irait, et où il

ferait trouver Louvois aussi. Il n'y eut plus moyen de reculer.

Le roi les trouva le lendemain tous deux à Trianon. Il fut d'abord question de la fenêtre. Louvois disputa, le Nôtre ne disait mot. Enfin le roi lui ordonna d'aligner, de mesurer, et de dire après ce qu'il aurait trouvé. Tandis qu'il y travaillait, Louvois, en furie de cette vérification, grondait tout haut, et soutenait avec aigreur que cette fenêtre était en tout pareille aux autres. Le roi se taisait et attendait, mais il souffrait. Quand tout fut bien examiné, il demanda à le Nôtre ce qui en était; et le Nôtre à balbutier. Le roi se mit en colère, et lui commanda de parler net. Alors le Nôtre avoua que le roi avait raison, et dit ce qu'il avait trouvé de défaut. Il n'eut pas plutôt achevé que le roi, se tournant à Louvois, lui dit qu'on ne pouvait tenir à ses opiniâtretés, que sans la sienne à lui, on aurait bâti de travers, et qu'il aurait fallu tout abattre aussitôt que le bâtiment aurait été achevé. En un mot, il lui lava fortement la tête.

Louvois, outré de la sortie, et de ce que courtisans, ouvriers et valets en avaient été témoins, arrive chez lui furieux. Il y trouva Saint-Pouange, Villacerf, le chevalier de Nogent, les deux Tilladet et quelques autres féaux intimes, qui furent bien alarmés de le voir en cet état. « C'en est fait, leur dit-il, je suis perdu avec le roi, à la façon dont il vient de me traiter pour une fenêtre. Je n'ai de ressource qu'une guerre qui le détourne de ses bâtiments et qui me rende nécessaire, et par.... il l'aura. » En effet, peu de mois après il tint parole, et malgré le roi et les autres puissances il la rendit générale. Elle ruina la France au dedans, ne l'étendit point au dehors, malgré la prospérité de ses armes, et produisit au contraire des événements honteux.

Celui de tous qui porta le plus à plomb sur le roi fut la dernière campagne qui ne dura pas un mois. Il avait en Flandre deux armées formidables, supérieures du double au moins à celle de l'ennemi, qui n'en avait qu'une. Le prince d'Orange était campé à l'abbaye de Parc, le roi n'en était qu'à une lieue, et M. de Luxembourg avec l'autre armée à une demi-lieue de celle du roi, et rien entre les trois armées. Le prince d'Orange se trouvait tellement enfermé qu'il s'estimait sans ressource dans les retranchements qu'il fit élever à la hâte autour de son camp, et si perdu qu'il le manda à Vaudemont, son ami intime, à Bruxelles, par quatre ou cinq fois, et qu'il ne voyait nulle sorte d'espérance de pouvoir échapper, ni sauver son armée. Rien ne la séparait de celle du roi que ces mauvais retranchements, et rien de plus aisé ni de plus sûr que de le forcer avec l'une des deux armées, et de poursuivre la victoire avec l'autre toute fraîche, et qui toutes deux étaient complètes, indépendamment l'une de l'autre, en équipages de vivres et d'artillerie à profusion.

On était aux premiers jours de juin; et que ne promettait pas une telle victoire au commencement d'une campagne ! Aussi l'étonnement fut-il extrême et général dans toutes les trois armées, lorsqu'on y apprit que le roi se retirait, et faisait deux gros détachements de presque toute l'armée qu'il commandait en personne : un pour l'Italie, l'autre pour l'Allemagne sous Monseigneur. M. de Luxembourg, qu'il manda le matin de la veille de son départ pour lui apprendre ces nouvelles dispositions, se jeta à genoux, et tint les siens longtemps embrassés pour l'en détourner, et pour lui remontrer la facilité, la certitude et la grandeur du succès, en attaquant le prince d'Orange. Il ne réussit qu'à importuner, d'autant plus sensiblement, qu'il n'y eut pas un mot à

lui opposer. Ce fut une consternation dans les deux ar-mées qui ne se peut représenter. On a vu que j'y étais. Jusqu'aux courtisans, si aises d'ordinaire de retourner chez eux, ne purent contenir leur douleur. Elle éclata partout aussi librement que la surprise, et à l'une et l'autre succédèrent de fâcheux raisonnements.

Le roi partit le lendemain pour aller rejoindre ma-dame de Maintenon et les dames, et retourna avec elles à Versailles, pour ne plus revoir la frontière, ni d'ar-mées, que pour le plaisir et en temps de paix.

La victoire de Neerwinden, que M. de Luxembourg remporta six semaines après sur le prince d'Orange, qu[e] la nature, prodigieusement aidée de l'art en une seule nuit, avait furieusement retranché, renouvela d'autant plus les douleurs et les discours, qu'il s'en fallait tout que le poste de l'abbaye de Parc ressemblât à celui de Neerwinden; presque tout que nous eussions les mêmes forces, et plus que tout que, faute de vivres et d'équi-pages suffisants d'artillerie, cette victoire pût être pour-suivie.

Pour achever ceci tout à la fois, on sut que le prince d'Orange, averti du départ du roi, avait mandé à Vau-demont qu'il en avait l'avis d'une main toujours *bien* avertie, et qui ne lui en avait jamais donné de faux, mais que pour celui-là il ne pouvait y ajouter foi, ni se livrer à l'espérance; et par un second courrier, que l'avis était vrai, que le roi partait, que c'était à son esprit de vertige et d'aveuglement qu'il devait uniquement une si inespérée délivrance. Le rare est que Vaudemont, établi longtemps depuis en notre cour, l'a souvent conté à ses amis, même à ses compagnies, et jusque dans le salon de Marly.

La paix qui suivit cette guerre, et après laquelle le roi et l'état aux abois soupiraient depuis longtemps, fut

onteuse. Il fallut en passer par où M. de Savoie voulut, our le détacher de ses alliés, et reconnaître enfin le rince d'Orange pour roi d'Angleterre, après une si lonue suite d'efforts, de haine et de mépris personnels, et ecevoir encore Portland, son ambassadeur, comme une spèce de divinité. Notre précipitation nous coûta Luxemourg ; et l'ignorance militaire de nos plénipotentiaires, ui ne fut point éclairée du cabinet, donna aux ennemis e grands avantages pour former leur frontière. Telle ut la paix de Ryswick, conclue en septembre 1697.

Le repos des armes ne fut guère que de trois ans ; t on sentit cependant toute la douleur des restitutions le pays et de places que nous avions conquis, avec le poids de tout ce que la guerre avait coûté. Ici se termine le second âge de ce règne.

Le troisième s'ouvrit par un comble de gloire et de prospérité inouïes. Le temps en fut momentané. Il enivra et prépara d'étranges malheurs, dont l'issue a été une espèce de miracle. D'autres sortes de malheurs accompagnèrent et conduisirent le roi au tombeau, heureux s'il n'eût survécu que de peu de mois l'avénement de son petit-fils à la totalité de la monarchie d'Espagne, dont il fut d'abord en possession sans coup férir ! Cette dernière époque est encore si proche de ce temps qu'il n'y a pas lieu de s'y étendre. Mais ce peu qui a été retracé du règne du feu roi était nécessaire pour mieux faire entendre ce qu'on va dire de sa personne, en se souvenant toutefois de ce qui s'en trouve épars dans ces Mémoires, et ne se dégoûtant pas s'il s'y trouve quelques redites, nécessaires pour mieux rassembler et former un tout.

Il faut encore le dire. L'esprit du roi était au-dessous du médiocre, mais très-capable de se former. Il aima la gloire, il voulut l'ordre et la règle ; il est né sage, mo-

déré, secret, maître de ses mouvements et de sa langu
le croira-t-on ? il était né bon et juste, et Dieu lui av
donné assez pour être un bon roi, et peut-être mê
un assez grand roi. Tout le mal lui vint d'ailleurs. S
première éducation fut tellement abandonnée que pe
sonne n'osait approcher de son appartement. On lui
souvent ouï parler de ces temps avec amertume, ju
que-là qu'il racontait qu'on le trouva un soir tombé dan
le bassin du jardin du Palais-Royal à Paris, où la co
demeurait alors.

Dans la suite, sa dépendance fut extrême. A pein
lui apprit-on à lire et à écrire, et il demeura tellemen
ignorant, que les choses les plus connues d'histoire, d'é-
vénements, de fortune, de conduite, de naissance, de
lois, il n'en sut jamais un mot. Il tomba, par ce défaut,
et quelquefois en public, dans les absurdités les plus
grossières.

M. de la Feuillade plaignant exprès devant lui le marquis de Renel, qui fut tué depuis lieutenant général et mestre de camp général de la cavalerie, de n'avoir pas été chevalier de l'ordre en 1661, le roi passa, puis dit avec mécontentement qu'il fallait aussi se rendre justice. Renel était Clermont-Gallerande ou d'Amboise, et le roi, qui depuis n'a été rien moins que délicat là-dessus, le croyait un homme de fortune. De cette *même* maison était Monglat, maître de sa garde-robe, qu'il traitait bien et qu'il fit chevalier de l'ordre en 1661, *qui* a laissé de très-bons mémoires. Monglat avait épousé la fille du fils du chancelier de Cheverny. Leur fils unique porta toute sa vie le nom de Cheverny dont il avait la terre. Il passa sa vie à la cour, et j'en ai parlé quelquefois, ou dans les emplois étrangers. Ce nom de Cheverny trompa le roi; il le crut peu de chose; il n'avait point de charge, et ne put être chevalier de l'ordre. Le

asard détrompa le roi à la fin de sa vie. Saint-Herem avait passé la sienne grand louvetier, puis gouverneur et capitaine de Foutainebleau, il ne put être chevalier de l'ordre. Le roi, qui le savait beau-frère de Courtin, conseiller d'état, qu'il connaissait, le crut par là fort peu de chose. Il était Montmorin, et le roi ne le sut que fort tard par M. de la Rochefoucauld. Encore lui fallut-il expliquer quelles étaient ces maisons, que leur nom ne lui apprenait pas.

Il semblerait à cela que le roi aurait aimé la grande noblesse, et ne lui en voulait pas égaler d'autre; rien moins. L'éloignement qu'il avait pris de celle des sentiments, et sa faiblesse pour ses ministres, qui haïssaient et rabaissaient, pour s'élever, tout ce qu'ils n'étaient pas et ne pouvaient pas être, lui avait donné le même éloignement pour la naissance distinguée. Il la craignait autant que l'esprit; et si ces deux qualités se trouvaient unies dans un même sujet, et qu'elles lui fussent connues, c'en était fait.

Ses ministres, ses généraux, ses maîtresses, ses courtisans s'aperçurent, bientôt après qu'il fut le maître, de son faible plutôt que de son goût pour la gloire. Ils le louèrent à l'envi et le gâtèrent. Les louanges, disons mieux, la flatterie lui plaisait à tel point que les plus grossières étaient bien reçues, les plus basses encore mieux savourées. Ce n'était que par là qu'on s'approchait de lui, et ceux qu'il aima n'en furent redevables qu'à heureusement rencontrer, et à ne se jamais lasser en ce genre. C'est ce qui donna tant d'autorité à ses ministres, par les occasions continuelles qu'ils avaient de l'encenser, surtout de lui attribuer toutes choses, et de les avoir apprises de lui. La souplesse, la bassesse, l'air admirant, dépendant, rampant, plus que tout l'air de néant sinon par lui, étaient les uniques voies de lui

plaire. Pour peu qu'on s'en écartât, on n'y revenait plus, et c'est ce qui acheva la ruine de Louvois.

Ce poison ne fit que s'étendre. Il parvint jusqu'à un comble incroyable dans un prince qui n'était pas dépourvu d'esprit et qui avait de l'expérience. Lui-même, sans avoir ni voix ni musique, chantait dans ses particuliers les endroits les plus à sa louange des prologues des opéras. On l'y voyait baigné, et jusqu'à ses soupers publics au grand couvert, où il y avait quelquefois des violons, il chantonnait entre ses dents les mêmes louanges quand on jouait les airs qui étaient faits dessus.

De là ce désir de gloire qui l'arrachait par intervalles à l'amour; de là cette facilité à Louvois de l'engager en de grandes guerres, tantôt pour culbuter Colbert, tantôt pour se maintenir ou s'accroître, et de lui persuader en même temps qu'il était plus grand capitaine qu'aucun de ses généraux, et pour les projets et pour les exécutions, en quoi les généraux l'aidaient eux-mêmes pour plaire au roi. Je dis les Condé, les Turenne, et à plus forte raison tous ceux qui leur ont succédé. Il s'appropriait tout avec une facilité et une complaisance en lui-même admirables, et se croyait tel qu'ils le dépeignaient en lui parlant. De là ce goût de revues, qu'il poussa si loin que les ennemis l'appelaient « le roi des revues, » ce goût de siéges pour y montrer sa bravoure à bon marché, s'y faire retenir à force, étaler sa capacité, sa prévoyance, sa vigilance, ses fatigues, auxquelles son corps robuste et admirablement conformé était merveilleusement propre, sans souffrir de la faim, de la soif, du froid, du chaud, de la pluie, ni d'aucun mauvais temps. Il était sensible aussi à entendre admirer, le long des camps, son grand air et sa grande mine, son adresse à cheval et tous ses travaux. C'était de ses

campagnes et de ses troupes qu'il entretenait le plus ses maîtresses, quelquefois ses courtisans. Il parlait bien, en bons termes, avec justesse; il faisait un conte mieux qu'homme du monde, et aussi bien un récit Ses discours les plus communs n'étaient jamais dépourvus d'une naturelle et sensible majesté.

Son esprit, naturellement porté au petit, se plut en toutes sortes de détails. Il entra sans cesse dans les derniers sur les troupes. Habillement, armements, évolutions, exercices, discipline, en un mot, toutes sortes de bas détails. Il ne s'en occupait pas non plus sur ses bâtiments, sa maison civile, ses extraordinaires de bouche; il croyait toujours apprendre quelque chose à ceux qui en ces genres-là savaient le plus, et qui de sa part recevaient en novices des leçons qu'ils savaient par cœur il y avait longtemps. Ces pertes de temps, qui paraissaient au roi avec tout le mérite d'une application continuelle, étaient le triomphe de ses ministres, qui, avec un peu d'art et d'expérience à le tourner, faisaient venir comme de lui ce qu'ils voulaient eux-mêmes, et conduisaient le grand selon leurs vues, et trop souvent selon leur intérêt, tandis qu'ils s'applaudissaient de le voir se noyer dans ces détails.

La vanité et l'orgueil, qui vont toujours croissant, qu'on nourrissait et qu'on augmentait en lui sans cesse, sans même qu'il s'en aperçût, et jusque dans les chaires par les prédicateurs en sa présence, devinrent la base de l'exaltation de ses ministres par-dessus toute autre grandeur. Il se persuadait par leur adresse que leur grandeur n'était que sa grandeur propre qui, au comble en lui, ne se pouvait plus mesurer, tandis qu'en eux elle augmentait la leur d'une manière sensible, puisqu'ils n'étaient rien par eux-mêmes, et utile en rendant plus respectables les organes de ses commandements,

qui les faisaient mieux obéir. De là les secrétaires d'état et les ministres successivement à quitter le manteau, puis le rabat, après l'habit noir, ensuite l'uni, le simple, le modeste, enfin à s'habiller comme les gens de qualité; de là à en prendre les manières, puis les avantages, et par échelons admis à manger avec le roi; et leurs femmes, d'abord sous des prétextes personnels, comme madame Colbert longtemps avant madame de Louvois, enfin, des années après elle, toutes à titre de droit des places de leur mari, manger et entrer *dans* les carrosses, et n'être en rien différentes des femmes de la première qualité.

De ce degré, Louvois sous divers prétextes ôta les honneurs civils et militaires dans les places et dans les provinces à ceux à qui on ne les avait jamais disputés, et à cesser d'écrire *monseigneur* aux mêmes, comme il avait toujours été pratiqué. Le hasard m'en a conservé trois de M. Colbert, lors contrôleur général, ministre d'état et secrétaire d'état, à mon père à Blaye, dont la suscription et le dedans le traitent de *monseigneur*, et que monseigneur le duc de Bourgogne, à qui je les montrai, vit avec grand plaisir. M. de Turenne, dans l'éclat où il était alors, sauva le rang de prince de l'écriture, c'est-à-dire sa maison qui l'avait eu par le cardinal Mazarin, et conséquemment les maisons de Lorraine et de Savoie, car les Rohan ne l'ont jamais pu obtenir, et c'est peut-être la seule chose où ait échoué la beauté de madame de Soubise. Ils ont été plus heureux depuis. M. de Turenne sauva aussi les maréchaux de France pour les honneurs militaires; ainsi pour sa personne il conserva les deux. Incontinent après Louvois s'attribua ce qu'il venait d'ôter à bien plus grand que lui, et le communiqua aux autres secrétaires d'état. Il usurpa les honneurs militaires, que ni les troupes,

ni qui que ce soit, n'osèrent refuser à sa puissance d'élever ou de perdre qui bon lui semblait; et il prétendit que tout ce qui n'était point duc ni officier de la couronne, ou ce qui n'avait point le rang de prince étranger ni de tabouret de grâce, lui écrivît *monseigneur*, et lui leur répondre dans la suscription : *très-humble et très-affectionné serviteur*, tandis que le dernier maître des requêtes, ou conseiller au parlement, lui écrivait *monsieur*, sans qu'il ait jamais prétendu changer cet usage.

Ce fut d'abord un grand bruit : les gens de la première qualité, les chevaliers de l'ordre, les gouverneurs et les lieutenants généraux des provinces, et, à leur suite, les gens de moindre qualité, et les lieutenants généraux des armées se trouvèrent infiniment offensés d'une nouveauté si surprenante et si étrange. Les ministres avaient su persuader au roi l'abaissement de tout ce qui était élevé, et que leur refuser ce traitement, c'était mépriser son autorité et son service, dont ils étaient les organes, parce que d'ailleurs, et par eux-mêmes, ils n'étaient rien. Le roi, séduit par ce reflet prétendu de grandeur sur lui-même, s'expliqua si durement à cet égard, qu'il ne fut plus question que de ployer sous ce nouveau style, ou de quitter le service, et tomber en même temps, ceux qui quittaient et ceux même qui ne servaient pas, dans la disgrâce marquée du roi, et sous la persécution des ministres, dont les occasions se rencontraient à tous moments.

Plusieurs gens distingués qui ne servaient point, et plusieurs gens de guerre du premier mérite et des premiers grades, aimèrent mieux renoncer à tout et perdre leur fortune, et la perdirent en effet, et la plupart pis encore; et dans la suite, assez prompte, peu à peu personne ne fit plus aucune difficulté là-dessus.

De là l'autorité personnelle et particulière des minis-

tres montée au comble, jusqu'en ce qui ne regardait ni les ordres ni le service du roi, sous l'ombre que c'était la sienne; de là ce degré de puissance qu'ils usurpèrent; de là leurs richesses immenses, et les alliances qu'ils firent tous à leur choix.

Quelque ennemis qu'ils fussent les uns des autres, l'intérêt commun les ralliait chaudement sur ces matières, et cette splendeur usurpée sur tout le reste de l'état dura autant que dura le règne de Louis XIV. Il en tirait vanité; il n'en était pas moins jaloux qu'eux; il ne voulait de grandeur que par émanation de la sienne. Toute autre lui était devenue odieuse. Il avait sur cela des contrariétés qui ne se comprenaient pas, comme si les dignités, les charges, les emplois avec leurs fonctions, leurs distinctions, leurs prérogatives, n'émanaient pas de lui comme les places de ministre et les charges de secrétaire d'état qu'il comptait seules de lui, lesquelles pour cela il portait au faîte, et abattait tout le reste sous leurs pieds.

Une autre vanité personnelle l'entraîna encore dans cette conduite. Il sentait bien qu'il pouvait accabler *un* seigneur sous le poids de sa disgrâce, mais non pas l'anéantir, ni les siens, au lieu qu'en précipitant de *sa* place un secrétaire d'état, ou un autre ministre de la même espèce, il le replongeait lui et tous les siens dans la profondeur du néant d'où cette place l'avait tiré, sans que les richesses qui lui pourraient rester le pussent relever de ce non-être. C'est là ce qui le faisait se complaire à faire régner ses ministres sur les plus élevés de ses sujets, sur les princes de son sang en autorité comme sur les autres, et sur tout ce qui n'avait ni rang ni office de la couronne, en grandeur comme en autorité au-dessus d'eux. C'est aussi ce qui éloigna toujours du ministère tout homme qui pouvait y ajouter du

sien ce que le roi ne pouvait ni détruire ni lui conserver, ce qui lui aurait rendu un ministre de cette sorte en quelque façon redoutable et continuellement à charge, dont l'exemple du duc de Beauvillier fut l'exception unique dans tout le cours de son règne, comme il a été remarqué en parlant de ce duc, le seul homme noble qui ait été admis dans son conseil depuis la mort du cardinal Mazarin jusqu'à la sienne, c'est-à-dire pendant cinquante-quatre ans ; car, outre qu'il y aurait à dire sur le maréchal de Villeroy, le peu de mois qu'il y a été depuis la mort du duc de Beauvillier jusqu'à celle du roi ne peut pas être compté, et son père n'a jamais entré dans le conseil d'état.

De là encore la jalousie si précautionnée des ministres, qui rendit le roi si difficile à écouter tout autre qu'eux, tandis qu'il s'applaudissait d'un accès facile, et qu'il croyait qu'il y allait de sa grandeur, de la vénération et de la crainte dont il se complaisait d'accabler les plus grands, de se laisser approcher autrement qu'en passant. Ainsi le grand seigneur, comme le plus subalterne de tous états, parlait librement au roi en allant ou revenant de la messe, en passant d'un appartement à un autre, ou allant monter en carrosse ; les plus distingués, même quelques autres, à la porte de son cabinet, mais sans oser l'y suivre. C'est à quoi se bornait la facilité de son accès. Ainsi on ne pouvait s'expliquer qu'en deux mots, d'une manière fort incommode, et toujours entendu de plusieurs qui environnaient le roi, ou, si on était plus connu de lui, dans sa perruque, ce qui n'était guère plus avantageux. La réponse sûre était un *je verrai*, utile à la vérité pour s'en donner le temps, mais souvent bien peu satisfaisante, moyennant quoi tout passait nécessairement par les ministres, sans qu'il pût y avoir jamais d'éclaircissement, ce qui les rendait les

maîtres de tout, et le roi le voulait bien, on ne s'en apercevait pas.

D'audiences à en espérer dans son cabinet, rien n'était plus rare, même pour les affaires du roi dont on avait été chargé. Jamais, par exemple, à ceux qu'on envoyait ou qui revenaient d'emplois étrangers, jamais à pas un officier général, si on en excepte certains cas très-singuliers, et encore, mais très-rarement, quelques-uns de ceux qui étaient chargés de ces détails de troupes où le roi se plaisait tant; de courtes aux généraux d'armée qui partaient, et en présence du secrétaire d'état de la guerre, de plus courtes à leur retour; quelquefois *ni en* partant, ni en revenant. Jamais de lettres d'eux qui allassent directement au roi sans passer auparavant *par le* ministre, si on en excepte quelques occasions infiniment rares et momentanées, et le seul M. de Turenne sur la fin, qui, ouvertement brouillé avec Louvois, et brillant de gloire et de la plus haute considération, adressait ses dépêches au cardinal de Bouillon, qui les remettait directement au roi, qui n'en étaient pas moins vues après par le ministre, avec lequel les ordres et les réponses étaient concertés.

La vérité est pourtant, que, quelque gâté que fût le roi sur sa grandeur et sur son autorité qui avaient étouffé toute autre considération en lui, il y avait à gagner *dans* ses audiences, quand on pouvait tant faire que de les obtenir, et qu'on savait s'y conduire avec tout le respect qui était dû à la royauté et à l'habitude. Outre ce que j'en ai su d'ailleurs, j'en puis parler par expérience. On a vu ici en leur temps que j'en ai obtenu, et même usurpé, en forçant le roi fort en colère contre moi, et que je suis toujours sorti, lui persuadé et content de moi, et le marquant après et à moi et à d'autres. Je puis donc aussi parler de ces audiences qu'on en avait quelquefois, par ma propre expérience.

Là, quelque prévenu qu'il fût, quelque mécontentement qu'il crût avoir lieu de sentir, il écoutait avec patience, avec bonté, avec envie de s'éclaircir et de s'instruire; il n'interrompait que pour y parvenir. On y découvrait un esprit d'équité et de désir de connaître la vérité, quoique en colère quelquefois, et cela jusqu'à la fin de sa vie. Là, tout se pouvait dire, pourvu encore une fois que ce fût avec cet air de respect, de soumission, de dépendance, sans lequel on se serait encore plus perdu que devant, mais avec lequel aussi, en disant vrai, on interrompait le roi à son tour, on lui niait crûment des faits qu'il rapportait, on élevait le ton au-dessus du sien en lui parlant, et tout cela non-seulement sans qu'il le trouvât mauvais, mais se louant après de l'audience qu'il avait donnée, et de celui qui l'avait eue, se défaisant des préjugés qu'il avait pris, ou des faussetés qu'on lui avait imposées, et le marquant après par ses traitements. Aussi les ministres avaient-ils grand soin d'inspirer au roi l'éloignement d'en donner, à quoi ils réussirent comme dans tout le reste.

C'est ce qui rendait les charges qui approchaient de la personne du roi si considérables, et ceux qui les possédaient si considérés, et des ministres mêmes, par la facilité qu'ils avaient tous les jours de parler au roi, seuls, sans l'effaroucher d'une audience qui était toujours sue, et de l'obtenir sûrement, et sans qu'on s'en aperçût, quand ils en avaient besoin. Surtout les grandes entrées par cette même raison étaient le comble des grâces, encore plus que de la distinction, et c'est ce qui, dans les grandes récompenses des maréchaux de Boufflers et de Villars, les fit mettre de niveau à la pairie et à la survivance de leurs gouvernements à leurs enfants tous jeunes, dans le temps que le roi n'en donnait plus à personne.

C'est donc avec grande raison qu'on doit déplorer avec larmes l'horreur d'une éducation uniquement dressée pour étouffer l'esprit et le cœur de ce prince, le poison abominable de la flatterie la plus insigne qui le déifia dans le sein même du christianisme, et la cruelle politique de ses ministres qui l'enferma, et qui pour leur grandeur, leur puissance et leur fortune l'enivrèrent de son autorité, de sa grandeur, de sa gloire jusqu'à le corrompre, et à étouffer en lui, sinon toute la bonté, l'équité, le désir de connaître la vérité que Dieu lui avait donné, au moins l'émoussèrent presque entièrement, et empêchèrent sans cesse qu'il ne fît aucun usage de ces vertus, dont son royaume et lui-même furent les victimes.

De ces sources étrangères et pestilentielles lui vint un tel orgueil, que ce n'est point trop de dire que, sans la crainte du diable que Dieu lui laissa jusque dans ses plus grands désordres, il se serait fait adorer, et aurait trouvé des adorateurs, témoin entre autres ces monuments si outrés, pour en parler même sobrement, sa statue de la place des Victoires, et sa païenne dédicace où j'étais, où il prit un plaisir si exquis, et de cet orgueil en tout le reste qui le perdit, dont on vient de voir tant d'effets funestes, et dont d'autres plus funestes encore se vont retrouver.

Ce même orgueil, que Louvois sut si bien manier, épuisa le royaume par des guerres et par des fortifications innombrables. La guerre des Pays-Bas, à l'occasion de la mort de Philippe IV et des droits de la reine sa fille, forma la triple alliance. La guerre de Hollande, en 1670, effraya toute l'Europe pour toujours par le succès que le roi y eut, et qu'il abandonna pour l'amour. Elle fit revivre le parti du prince d'Orange, perdit le parti républicain, donna aux Provinces-Unies le chef

e plus dangereux par sa capacité, ses vues, sa suite, es alliances, qui, par le superbe refus qu'il fit de l'aînée t de la moins honteuse des bâtardes du roi, le piqua au lus vif, jusqu'à n'avoir jamais pu se l'adoucir dans la uite par la longue continuité de ses respects, de ses lésirs, de ses démarches, qui, par le désespoir de ce mépris, devint son plus personnel et son plus redoutable nnemi, et qui sut en tirer de si prodigieux avantages, uoique toujours malheureux à la guerre contre lui.

Son coup d'essai fut la fameuse ligue d'Augsbourg, qu'il sut former de la terreur de la puissance de la France, qui nourrissait chez elle un plus cruel ennemi. C'était Louvois, l'auteur et l'âme de toutes ces guerres, parce qu'il en avait le département, et parce que, jaloux de Colbert, il le voulait perdre en épuisant les finances, et le mettant à bout. Colbert, trop faible pour pouvoir détourner la guerre, ne voulut pas succomber; ainsi à bout d'une administration sage, mais forcée, et de toutes les ressources qu'il avait pu imaginer, il renversa enfin ces anciennes et vénérables barrières, dont la ruine devint nécessairement celle de l'état, et l'a peu à peu réduit aux malheurs qui ont tant de fois épuisé les particuliers, après avoir ruiné le royaume. C'est ce qu'opérèrent ces places et ces troupes sans nombre qui accablèrent d'abord les ennemis, mais qui leur apprirent enfin à avoir des armées aussi nombreuses que les nôtres, et que l'Allemagne et le nord étaient inépuisables d'hommes, tandis que la France s'en dépeupla.

Ce fut la même jalousie qui écrasa la marine dans un royaume flanqué de deux mers, parce qu'elle était florissante sous Colbert et son fils, et qui empêcha l'exécution du sage projet d'un port à la Hogue, pour s'assurer d'une retraite dans la Manche, faute énorme qui bien des années après coûta à la France, au même lieu de

la Hogue, sa perte d'une nombreuse flotte qu'elle avait enfin remise en mer avec tant de dépense, perte qui anéantit la marine, et ne lui laissa pas le temps, après avoir été si chèrement relevée, de rétablir son commerce éteint dès la première fois par Louvois, qui est la source des richesses et pour ainsi dire l'âme d'un état dans une si heureuse position entre les deux mers.

Cette même jalousie de Louvois contre Colbert dégoûta le roi des négociations dont le cardinal de Richelieu estimait l'entretien continuel si nécessaire, aussi bien que la marine et le commerce, parce que tous les trois étaient entre les mains de Colbert et de Croissy, son frère, à qui Louvois ne destinait pas la dépouille du sage et de l'habile Pomponne, quand il se réunit à Colbert pour le faire chasser.

Ce fut donc dans cette triste situation intérieure que la fenêtre de Trianon fit la guerre de 1688, que Louvois détourna d'abord le roi de rien croire des avis de d'Avaux, ambassadeur en Hollande, et de bien d'autres qu mandaient de La Haye positivement, et de bien d'autres endroits, le projet et les préparatifs de la révolution d'Angleterre; et nos armes de dessus les Provinces-Unies par la Flandre qui auraient arrêté l'exécution, pour les porter sur le Rhin, et par là embarquer sûrement la guerre. Louvois frappa ainsi deux coups à la fois pour ses vues personnelles. Il s'assura par cette expresse négligence d'une longue et forte guerre avec la Hollande et l'Angleterre, où il était bien assuré que la haine invétérée du roi pour la personne du prince d'Orange ne souffrirait jamais sa grandeur et son établissement sur les ruines de la religion catholique et de Jacques II son ami personnel, tant qu'il pourrait espérer de renverser l'un et de rétablir l'autre; et en même temps il profitait de la mort de l'électeur de Cologne, qui

ouvrait la dispute de l'élection en sa place, entre le prince Clément de Bavière son neveu et le cardinal de Furstemberg son coadjuteur, portés ouvertement chacun par l'empereur et par la France, et sous ce prétexte persuade au roi d'attaquer l'empereur et l'empire par le siége de Philipsbourg, etc.; et pour rendre cette guerre plus animée et plus durable, fait brûler Worms, Spire, et tout le Palatinat jusqu'aux portes de Mayence dont il fait emparer les troupes du roi. Après ce subit début, et certain par là de la plus vive guerre avec l'empereur, l'empire, l'Angleterre et le Hollande, l'intérêt particulier de la faire durer lui fit changer le plan de son théâtre.

Pousser sa pointe en Allemagne dénuée de places, et pleine de princes dont les médiocres états dépourvus n'auraient pu la soutenir, le menaçait de ce côté d'une paix trop prompte, malgré la fureur qu'il y avait allumée par ses cruels incendies. La Flandre, au contraire, était hérissée de places, où, après une déclaration de guerre, il n'était pas aisé de pénétrer. Ce fut donc de la Flandre qu'il persuada au roi de faire le vrai théâtre de la guerre, et rien en Allemagne qu'une guerre d'observation et de subsistance. Il le flatta de conquérir des places en personne, et de châtier une autre fois les Hollandais qui venaient de mettre le prince d'Orange sur le trône du roi Jacques, réfugié en France avec sa famille, et engagea ainsi une guerre à ne point finir; tandis qu'elle eût été courte au moins avec l'empereur et l'empire, en portant brusquement la guerre dans le milieu de l'Allemagne, et demeurant sur la défensive en Flandre, où les Hollandais, contents de leurs succès d'Angleterre, n'auraient pas songé à faire des progrès parmi tant de places.

Mais ce ne fut pas tout. Louvois voulût être exact à

sa parole. La guerre qu'il venait d'allumer ne lui suffit pas, il la veut contre toute l'Europe. L'Espagne inséparable de l'empereur, et même des Hollandais, à cause de la Flandre espagnole, s'était déclarée : ce fut un prétexte pour des projets sur la Lombardie, et ces projets en servirent d'un autre pour faire déclarer le duc de Savoie. Ce prince ne désirait que la neutralité, et comme le plus faible, de laisser passer à petites troupes limitées, avec ordre et mesure, ce qu'on aurait voulu par son pays en payant. Cela était bien difficile à refuser; aussi Cattinat, déjà sur la frontière avec les troupes destinées à ce passage, eut-il ordre d'entrer en négociation. Mais, à mesure qu'elle avançait, Louvois demandait davantage et envoyait d'un courrier à l'autre des ordres si contradictoires que M. de Savoie ni Cattinat même n'y comprenaient rien. M. de Savoie prit le parti d'écrire au roi pour lui demander ses volontés à lui-même et s'y conformer.

Ce n'était pas le comte de Louvois qui voulait forcer ce prince à la guerre. Il osa supprimer cette lettre au roi, et faire à son insu des demandes si exorbitantes, que les accorder et livrer tous ses états à la discrétion de la France était la même chose. Le duc de Savoie se récria, et offensé déjà du mépris de ne recevoir point de réponse du roi, à lui directe, il se plaignit fort haut. Louvois en prit occasion de le traiter avec insolence, de le forcer par mille affronts à plus que de simples plaintes, et là-dessus fit agir Cattinat hostilement, lequel ne pouvait comprendre le procédé du ministre, qui, sans guerre avec la Savoie, obtenait au delà de ce qu'il se pouvait proposer.

Pendant cette étrange manière de négocier, l'empereur, le prince d'Orange et les Hollandais qui regardaient avec raison la jonction du duc de Savoie avec eux

comme une chose capitale, surent en profiter. Ce prince se ligua donc avec eux par force et de dépit, et devint par sa situation l'ennemi de la France le plus coûteux et le plus redoutable, et c'était ce que Louvois voulait, et qu'il sut opérer.

Tel fut l'aveuglement du roi, telle fut l'adresse, la hardiesse, la formidable autorité d'un ministre le plus éminent pour les projets, et pour les exécutions, mais le plus funeste pour diriger en premier; qui, sans être premier ministre, abattit tous les autres, sut mener le roi où et comme il voulut, et devint en effet le maître. Il eut la joie de survivre à Colbert et à Seignelay, ses ennemis et longtemps ses rivaux. Elle fut de courte durée.

L'épisode de la disgrâce et de la fin d'un si célèbre ministre est trop curieuse pour devoir être oubliée, et ne peut être mieux placée qu'ici. Quoique je ne fisse que poindre lorsqu'elle arriva, et poindre encore dans le domestique, j'en ai été si bien informé depuis que je ne craindrai pas de raconter ici ce que j'en ai appris des sources, et dans la plus exacte vérité, parce qu'elles n'y étaient en rien intéressées.

CHAPITRE CDVII.

Catastrophe de Louvois par deux belles actions après beauco d'étranges. — Grande action de Chamlay, son état, son c ractère. — Mort et disgrâce de Louvois et de son médecin ci mois après celle de Louvois.

La fenêtre de Trianon a montré un échantillon d l'humeur de Louvois; à cette humeur qu'il ne pouvai contraindre se joignait un ardent désir de la grandeur e de la prospérité du roi et de sa gloire, qui était le fonde ment et la plus assurée protection de sa propre fortune et de son énorme autorité. Il avait gagné la confianc du roi à tel point qu'il eut la confidence de l'étrange résolution d'épouser madame de Maintenon, et d'être l'u des deux témoins de la célébration de cet affreux mariage. Il eut aussi le courage de s'en montrer digne en représentant au roi quelle serait l'ignominie de le déclarer jamais, et tirer de lui sa parole royale qu'il ne le déclarerait en aucun temps de sa vie, et de faire donner en sa présence la même parole à Harlay, archevêque de Paris, qui, pour suppléer aux bans et aux formes ordinaires, devait aussi comme diocésain être présent à la célébration.

Plusieurs années après, Louvois, qui était toujours bien informé de l'intérieur le plus intime, et qui n'épargnait rien pour l'être fidèlement et promptement, sut *les* manéges de madame de Maintenon pour se faire déclarer, que le roi avait eu la faiblesse de le lui promettre, *et*

ue la chose allait éclater. Il mande à Versailles l'archevêque de Paris, et, au sortir de dîner, prend des apiers, et s'en va chez le roi, et, comme il faisait toujours, entre droit dans les cabinets. Le roi, qui allait se promener, sortait de sa chaise percée, et raccommodait encore ses chausses. Voyant Louvois à heure qu'il ne s'attendait pas, il lui demande ce qui l'amène. « Quelque chose de pressé et d'important, » lui répondit Louvois d'un air triste qui étonna le roi, et qui l'engagea à commander à ce qui était toujours là de valets intérieurs de sortir. Ils sortirent en effet ; mais ils laissèrent les portes ouvertes, de manière qu'ils entendirent tout, et virent aussi tout par les glaces : c'était là le grand danger des cabinets.

Eux sortis, Louvois ne feignit point de dire au roi ce qui l'amenait. Ce monarque était souvent faux ; mais il n'était pas au-dessus du mensonge. Surpris d'être découvert, il s'entortilla de faibles et transparents détours, et pressé par son ministre, se mit à marcher pour gagner l'autre cabinet, où étaient les valets, et se délivrer de la sorte ; mais Louvois, qui l'aperçoit, se jette à ses genoux et l'arrête, tire de son côté une petite épée de rien qu'il portait, en présente la garde au roi, et le prie de le tuer sur-le-champ s'il veut persister à déclarer son mariage, lui manquer de parole ou plutôt à soi-même, et se couvrir aux yeux de toute l'Europe d'une infamie qu'il ne veut pas voir. Le roi trépigne, pétille, dit à Louvois de le laisser. Louvois le serre de plus en plus par les jambes, de peur qu'il ne lui échappe ; lui représente l'horrible contraste de sa couronne, et de la gloire personnelle qu'il y a jointe, avec la honte de ce qu'il veut faire, dont il mourra après de regret et de confusion, en un mot fait tant qu'il tire une seconde fois parole du roi qu'il ne déclarera jamais ce mariage.

L'archevêque de Paris arrive le soir; Louvois lui conte ce qu'il a fait. Le prélat courtisan n'en aurait pas été capable, et en effet ce fut une action qui se peut dire sublime, de quelque côté qu'elle puisse être considérée, surtout dans un ministre tout-puissant, qui tenait si fort à son autorité et à sa place, et, par cela même qu'il faisait, sentait tout le poids de celle de madame de Maintenon, conséquemment tout celui de sa haine, s'il était découvert, comme il avait trop de connaissances pour se flatter que son action lui demeurât cachée. L'archevêque, qui n'eut qu'à confirmer le roi dans sa parole commune à Louvois et à lui, et qui venait d'être réitérée à ce ministre, n'osa lui refuser une démarche si honorable et sans danger. Il parla donc le lendemain matin au roi, et il en tira aisément le renouvellement de cette parole.

Celle du roi à madame de Maintenon n'avait point mis de délai; elle s'attendait à tous moments d'être déclarée. Au bout de quelques jours, inquiète de ce que le roi ne lui parlait de rien là-dessus, elle se hasarda de lui en toucher quelque chose. L'embarras où elle mit le roi la troubla fort. Elle voulut faire effort; le roi coupa court sur les réflexions qu'il avait faites, les assaisonna comme il put, mais il finit par la prier de ne plus penser à être déclarée et à ne lui en parler jamais. Après le premier bouleversement que lui causa la perte d'une telle espérance, et si près d'être mise à effet, son premier soin fut de rechercher à qui elle en était redevable. Elle n'était pas de son côté moins bien avertie que Louvois. Elle apprit enfin ce qui s'était passé, et quel jour, entre le roi et son ministre.

On ne sera pas surpris après cela si elle jura sa perte et si elle ne cessa de la préparer, jusqu'à ce qu'elle en vint a bout; mais le temps n'y était pas propre. Il fallait

lsser vieillir l'affaire avec un roi soupçonneux, et se nner le loisir des conjonctures pour miner peu à peu n ennemi, qui avait toute la confiance de son maître, que la guerre lui rendait si nécessaire.

Le personnage qu'avait fait l'archevêque de Paris ne i échappa pas non plus, quelque léger qu'il eût été, et ême après coup; et c'est, pour le dire en passant, ce ii creusa peu à peu la disgrâce qui s'augmenta tou-urs, dont les dégoûts continuels, qui succédèrent à une veur si déclarée et si longue, abrégèrent peut-être ses urs, qui néanmoins surpassèrent de trois ans ceux de ouvois.

A l'égard de ce ministre, dont la sultane manquée vait plus de hâte de se délivrer, elle ne manqua aucune ccasion d'y préparer les voies. Celle de ces incendies du 'alatinat lui fut d'un merveilleux usage. Elle ne manqua as d'en peindre au roi toute la cruauté; elle n'oublia as de lui en faire naître les plus grands scrupules, car roi en était lors plus susceptible qu'il ne l'a été depuis. lle s'aida aussi de la haine qui en retombait à plomb ur lui, non sur son ministre, et des dangereux effets u'elle pouvait produire. Enfin elle vint à bout d'aliéner fort le roi et de le mettre de mauvaise humeur contre Louvois.

Celui-ci, non content des terribles exécutions du Palatinat, voulut encore brûler Trèves. Il le proposa au roi comme plus nécessaire encore que ce qui avait été fait à Worms et à Spire, dont les ennemis auraient fait leurs places d'armes, et qui en feraient une à Trèves, dans une position à notre égard bien plus dangereuse. La dispute s'échauffa sans que le roi pût ou voulût être persuadé. On peut juger que madame de Maintenon après n'adoucit pas les choses.

A quelques jours de là, Louvois, qui avait le défaut

de l'opiniâtreté, et en qui l'expérience avait ajouté de ne douter pas d'emporter toujours ce qu'il voulait, vint à son ordinaire travailler avec le roi chez madame de Maintenon. A la fin du travail, il lui dit qu'il avait bien senti que le scrupule était la seule raison qui l'eût retenu de consentir à une chose aussi nécessaire à son service que l'était le brûlement de Trèves; qu'il croyait lui en rendre un essentiel de l'en délivrer en s'en chargeant lui-même; et que, pour cela, sans lui en avoir voulu reparler, il avait dépêché un courrier avec l'ordre de brûler Trèves à son arrivée.

Le roi fut à l'instant, et contre son naturel, si transporté de colère, qu'il se jeta sur les pincettes de la cheminée, et en allait charger Louvois, sans madame de Maintenon, qui se jeta aussitôt entre deux, en s'écriant: « Ah! sire, qu'allez-vous faire? » et lui ôta les pincettes des mains. Louvois cependant gagnait la porte. Le roi cria après lui pour le rappeler, et lui dit, les yeux étincelants: « Dépêchez un courrier tout à cette heure avec un contre-ordre, et qu'il arrive à temps, et sachez que votre tête en répond, si on brûle une seule maison. » Louvois, plus mort que vif, s'en alla sur-le-champ.

Ce n'était pas dans l'impatience de dépêcher le contre-ordre; il s'était bien gardé de laisser partir le premier courrier. Il lui avait donné ses dépêches portant l'ordre de l'incendie; mais il lui avait ordonné de l'attendre tout botté au retour de son travail. Il n'avait osé hasarder cet ordre après la répugnance et le refus du roi d'y consentir, et il crut par cette ruse que le roi pourrait être fâché, mais que ce serait tout. Si la chose se fût passée ainsi par ce piége, il faisait partir le courrier en revenant chez lui. Il fut assez sage pour ne se pas commettre à le dépêcher auparavant, et bien lui en prit. Il n'eut que la peine de reprendre ses dépêches et de

faire débotter le courrier. Il passa toujours auprès du roi pour parti, et le second pour arrivé assez à temps pour empêcher l'exécution.

Après une aussi étrange aventure, et aussi nouvelle au roi, madame de Maintenon eut beau jeu contre le ministre. Une seconde action, louable encore, acheva sa perte. Il fit dans l'hiver de 1690 à 1691 le projet de prendre Mons à l'entrée du printemps, et même auparavant. Comme tout ne se mesure que par comparaison, les finances, abondantes alors eu égard à ce qu'elles ont été depuis, mais fort courtes par l'habitude précédente d'y nager, engagèrent Louvois de proposer au roi de faire le voyage de Mons sans y mener les dames. Chamlay, qui était de tous les secrets militaires, même avec le roi, avertit Louvois de prendre garde à une proposition qui offenserait madame de Maintenon, qui déjà ne l'aimait pas, et qui avait assez de crédit pour le perdre. Louvois trouva tant de dépense et tant d'embarras au voyage des dames, qu'il préféra le bien de l'état et la gloire du roi à son propre danger, et le siége se fit par le roi qui prit la place, et les dames demeurèrent à Versailles, où le roi les revint trouver aussitôt qu'il eut pris Mons. Mais comme c'est la dernière goutte d'eau qui fait répandre le verre, un rien arrivé à ce siége consomma la perte de Louvois.

Le roi, qui se piquait de savoir mieux que personne jusqu'aux moindres choses militaires, se promenant autour de son camp, trouva une garde ordinaire de cavalerie mal placée, et lui-même la replaça autrement. Se promenant encore le même jour l'après-dînée, le hasard fit qu'il repassa devant cette même garde, qu'il trouva placée ailleurs. Il en fut surpris et choqué. Il demanda au capitaine qui l'avait mis où il le voyait, qui répondit que c'était Louvois qui avait passé par là. « Mais, re-

prit le roi, ne lui avez-vous pas dit que c'était moi qui vous avais placé?—Oui, sire, » répondit le capitaine. Le roi piqué se tourne vers sa suite, et dit: « N'est-ce pas là le métier de Louvois ? Il se croit un grand homme de guerre et savoir tout; » et tout de suite replaça le capitaine avec sa garde où il l'avait mis le matin. C'était en effet sottise et insolence de Louvois, et le roi avait dit vrai sur son compte. Mais il en fut si blessé qu'il ne put le lui pardonner, et qu'après sa mort, ayant rappelé Pomponne dans son conseil d'état, il lui conta cette aventure, piqué encore de la présomption de Louvois, et je la tiens de l'abbé de Pomponne.

De retour de Mons, l'éloignement du roi pour lui ne fitqu 'augmenter, et à tel point que ce ministre si présomptueux, et qui au milieu de la plus grande guerre se comptait si indispensablement nécessaire, commença à tout appréhender. La maréchale de Rochefort, qui était demeurée son amie intime, étant allée avec madame de Blansac sa fille dîner avec lui à Meudon, qui me l'ont conté toutes les deux, il les mena à la promenade. Ils n'étaient qu'eux trois dans une petite calèche légère qu'il menait. Elles l'entendirent se parler à lui-même, rêvant profondément, et se dire à diverses reprises: « Le ferait-il ? Le lui fera-t-on faire ? non; mais cependant..... non, il n'oserait. » Pendant ce monologue il allait toujours, et la mère et la fille se taisaient, et se poussaient, quand tout à coup la maréchale vit les chevaux sur le dernier rebord d'une pièce d'eau, et n'eut que le temps de se jeter en avant sur les mains de Louvois pour arrêter les rênes, croyant qu'il les menait noyer. A ce cri et à ce mouvement, Louvois se réveilla comme d'un profond sommeil, recula quelques pas, et tourna, disant qu'en effet il rêvait et ne pensait pas à la voiture.

Dans cette perplexité, il se mit à prendre les eaux les

matins à Trianon. Le 16 juillet, j'étais à Versailles pour une affaire assez sauvage, dont le roi avait voulu donner tout l'avantage à mon père, qui était à Blaye avec ma mère, contre Sourdis qui commandait en chef en Guyenne, et que Louvois avait inutilement soutenu. Ce nonobstant, je fus conseillé de l'aller remercier, et j'en reçus autant de compliments et de politesses que s'il avait bien servi mon père. Ainsi va la cour. Je ne lui avais jamais parlé. Sortant le même jour du dîner du roi, je le rencontrai au fond d'une très-petite pièce qui est entre la grande salle des gardes et ce grand salon qui donne sur la petite cour des princes, M. de Marsan lui parlait, et il allait travailler chez madame de Maintenon avec le roi, qui devait se promener après dans les jardins de Versailles à pied, où les gens de la cour avaient la liberté de le suivre. Sur les quatre heures après midi du même jour, j'allai chez madame de Chateauneuf, où j'appris qu'il s'était trouvé un peu mal chez madame de Maintenon, que le roi l'avait forcé de s'en aller, qu'il était retourné à pied chez lui, où le mal avait subitement augmenté; qu'on s'était hâté de lui donner un lavement qu'il avait rendu aussitôt, et qu'il était mort en le rendant, et demandant son fils Barbésieux, qu'il n'eut pas le temps de voir, quoique celui-ci accourût de sa chambre.

On peut juger de la surprise de toute la cour. Quoique je n'eusse guère que quinze ans, je voulus voir la contenance du roi à un événement de cette qualité. J'allai l'attendre, et le suivis toute sa promenade. Il me parut avec sa majesté accoutumée, mais avec je ne sais quoi de leste et de délivré, qui me surprit assez pour en parler après, d'autant plus que j'ignorais alors, et longtemps depuis, les choses que je viens d'écrire. Je remarquai encore qu'au lieu d'aller voir ses fontaines et de

diversifier sa promenade, comme il faisait toujours, dans ces jardins, il ne fit jamais qu'aller et venir le long de la balustrade de l'orangerie, et d'où il voyait, en revenant vers le château, le logement de la surintendance où Louvois venait de mourir, qui terminait l'ancienne aile du château sur le flanc de l'orangerie, et vers lequel il regarda sans cesse toutes les fois qu'il revenait vers le château.

Jamais le nom de Louvois ne fut prononcé, ni pas un mot de cette mort si surprenante et si soudaine, qu'à l'arrivée d'un officier que le roi d'Angleterre envoya de Saint-Germain, qui vint trouver le roi sur cette terrasse, et qui lui fit de sa part un compliment sur la perte qu'il venait de faire. « Monsieur, » lui répondit le roi, d'un air et d'un ton plus que dégagés, « faites mes compliments et mes remercîments au roi et à la reine d'Angleterre, et dites-leur de ma part que mes affaires et les leurs n'en iront pas moins bien. » L'officier fit une révérence, et se retira, l'étonnement peint sur le visage et dans tout son maintien. J'observai curieusement tout cela, et que les principaux de ce qui était à sa promenade s'interrogeaient des yeux sans proférer une parole.

Barbésieux avait eu la survivance de secrétaire d'état dès 1685, qu'il n'avait pas encore dix-huit ans, lorsque son père la fit ôter à Courtenvaux son aîné, qu'il en jugea incapable. Ainsi Barbésieux, à la mort de Louvois, l'avait faite sous lui en apprenti commis près de six ans, et en avait vingt-quatre à sa mort, et cette mort arriva bien juste pour sauver un grand éclat. Louvois était, quand il mourut, tellement perdu qu'il devait être arrêté le lendemain et conduit à la Bastille. Quelles en eussent été les suites? C'est ce que sa mort a scellé dans les ténèbres, mais le fait de cette résolution prise et arrêtée par le roi est certain, je l'ai su depuis par des gens

bien informés; mais ce qui demeure sans réplique, c'est que le roi même l'a dit à Chamillart, lequel me l'a conté. Or voilà ce qui explique, je pense, ce désinvolte du roi le jour de la mort de ce ministre, qui se trouvait soulagé de l'exécution résolue pour le lendemain, et de toutes ses importunes suites.

Le roi, en rentrant de la promenade chez lui, envoya chercher Chamlay, et lui voulut donner la charge de secrétaire d'état de Louvois, à laquelle est attaché le département de la guerre. Chamlay remercia, et refusa avec persévérance. Il dit au roi qu'il avait trop d'obligation à Louvois, à son amitié, à sa confiance, pour se revêtir de ses dépouilles au préjudice de son fils qui en avait la survivance. Il parla de toute sa force en faveur de Barbésieux, s'offrit de travailler sous lui à tout ce à quoi on voudrait l'employer, à lui communiquer tout ce que l'expérience lui aurait appris, et conclut par déclarer que, si Barbésieux avait le malheur de n'être pas conservé dans sa charge, il aimait mieux la voir en quelques mains que ce fût qu'entre les siennes, et qu'il n'accepterait jamais celle de Louvois et de son fils.

Chamlay était un fort gros homme, blond et court, l'air grossier et paysan, même rustre, et l'était de naissance, avec de l'esprit, de la politesse, un grand et respectueux savoir-vivre avec tout le monde, bon, doux, affable, obligeant, désintéressé, avec un grand sens et un talent unique à connaître les pays, et n'oublier jamais la position des moindres lieux, ni le cours et la nature du plus petit ruisseau. Il avait longtemps servi de machal des logis des armées, où il fut toujours estimé des généraux et fort aimé de tout le monde. Un grand éloge pour lui est que M. de Turenne ne put et ne voulut jamais s'en passer jusqu'à sa mort, et que, malgré tout l'attachement qu'il conserva pour sa mémoire, M. de

Louvois le mit dans toute sa confiance. M. de Turenne, qui l'avait fort vanté au roi, l'en avait fait connaître. Il était déjà entré dans les secrets militaires; M. de Louvois ne lui cacha rien, et y trouva un grand soulagement pour les dispositions et les marches des troupes qu'il destinait secrètement aux projets qu'il voulait exécuter. Cette capacité, jointe à sa probité et à la facilité de son travail, de ses expédients, de ses ressources, le mirent de tout avec le roi, qui l'employa même en des négociations secrètes et en des voyages inconnus. Il lui fit du bien et lui donna la grand'croix de Saint-Louis. Sa modestie ne se démentit jamais, jusque-là qu'il fut surpris et honteux de l'applaudissement que reçut la belle action qu'il venait de faire, que le roi ne cacha pas, et que Barbésieux, à qui elle valut sa charge, prit plaisir de publier.

On sera moins surpris dans la suite, quand le roi et madame de Maintenon seront plus développés, de leur voir confier à un homme de vingt-quatre ans une charge si importante, au milieu d'une guerre générale avec toute l'Europe, et au fils de ce ministre qu'ils allaient envoyer à la Bastille lorsque sa mort les prévint. Je joins ici le roi et madame de Maintenon ensemble, parce que ce fut elle qui perdit le père, et elle qui fit donner la charge au fils. Le roi, à son ordinaire, passa chez elle après la conversation de Chamlay, et ce fut ce soir-là même que la résolution fut prise en faveur de Barbésieux.

La soudaineté du mal et de la mort de Louvois fit tenir bien des discours, bien plus encore quand on sut par l'ouverture de son corps qu'il avait été empoisonné. Il était grand buveur d'eau, et en avait toujours un pot sur la cheminée de son cabinet, à même duquel il buvait. On sut qu'il en avait bu ainsi en sortant pour aller tra-

vailler avec le roi, et qu'entre sa sortie de dîner avec bien du monde, et son entrée dans son cabinet pour prendre les papiers qu'il voulait porter à son travail avec le roi, un frotteur du logis était entré dans ce cabinet, et y était resté quelques moments seul. Il fut arrêté et mis en prison. Mais à peine y eut-il demeuré quatre jours, et la procédure commencée, qu'il fut élargi par ordre du roi, ce qui avait déjà été fait jeté au feu, et défense de faire aucune recherche. Il devint même dangereux de parler là-dessus, et la famille de Louvois étouffa tous ces bruits, d'une manière à ne laisser aucun doute que l'ordre très-précis n'en eût été donné.

Ce fut avec le même soin que l'histoire du médecin, qui éclata peu de mois après, fut aussi étouffée, mais dont le premier cri ne se put effacer. Le hasard me l'a sincèrement apprise : elle est trop singulière pour s'en tenir à ce mot, et pour ne pas finir par elle tout le curieux et l'intéressant qui vient d'être raconté sur un ministre aussi principal que l'a été M. de Louvois.

Mon père avait depuis plusieurs années un écuyer qui était un gentilhomme de Périgord, de bon lieu, de bonne mine, fort apparenté et fort homme d'honneur qui s'appelait Clérand. Il crut faire quelque fortune chez M. de Louvois; il en parla à mon père qui lui voulait du bien, et qui trouva bon qu'il le quittât pour être écuyer de madame de Louvois, deux ou trois ans avant la mort de ce ministre. Clérand conserva toujours son premier attachement, et nous notre amitié pour lui, et il venait au logis le plus souvent qu'il pouvait. Il m'a conté, étant toujours à madame de Louvois depuis la mort de son mari, que Séron, médecin domestique de ce ministre, et qui l'était demeuré de M. Barbésieux, logé dans sa même chambre au château de Versailles, dans la surintendance que Barbésieux avait conservée quoiqu'il

n'eût pas succédé aux bâtiments, s'était un jour barricadé dans cette chambre, seul, quatre ou cinq mois après la mort de Louvois; qu'aux cris qu'il y fit on était accouru à sa porte, qu'il ne voulut jamais ouvrir; que ces cris durèrent presque toute la journée, sans qu'il voulût ouïr parler d'aucun secours temporel ni spirituel, ni qu'on pût venir à bout d'entrer dans sa chambre; que sur la fin on l'entendit s'écrier qu'il n'avait que ce qu'il méritait, que ce qu'il avait fait à son maître, qu'il était un misérable indigne de tout secours; et qu'il mourut de la sorte en désespéré au bout de huit ou dix heures, sans avoir jamais parlé de personne, ni prononcé un seul nom.

A cet événement les discours se réveillèrent à l'oreille; il n'était pas sûr d'en parler. Qui a fait le coup? c'est ce qui est demeuré dans les plus épaisses ténèbres. Les amis de Louvois ont cru l'honorer en soupçonnant des puissances étrangères; mais elles auraient attendu bien tard à s'en défaire, si quelqu'une avait conçu ce détestable dessein. Ce qui est certain, c'est que le roi en était entièrement incapable, et qu'il n'est entré dans l'esprit de qui que ce soit de l'en soupçonner. Revenons maintenant à lui.

CHAPITRE CDVIII.

Faute de la guerre de 1688 et du camp de Compiègne. — Gens d'esprit pesants au roi. — Cause de ses mauvais choix. — Fautes insignes de la guerre de la succession d'Espagne. — Extrémité où se trouve la France qui s'en tire par la merveille de la paix d'Angleterre qui fait celle d'Utrecht.

La paix de Ryswick, si chèrement achetée, si nécessairement désirée après de si grands et de si longs efforts, semblait enfin devoir laisser respirer la France. Le roi avait soixante ans, et il avait, à son avis, acquis toutes sortes de gloires. Ses grands ministres étaient morts et ils n'avaient point laissé d'élèves. Les grands capitaines non-seulement l'étaient aussi, mais ceux qu'ils avaient formés avaient passé de même, ou n'étaient plus en âge ni en santé d'être comptés pour une nouvelle guerre; et Louvois, qui avait gémi avec rage sous le poids de ces anciens chefs, avait mis bon ordre à ce qu'il ne s'en formât plus à l'avenir dont le mérite pût lui porter ombrage. Il n'en laissa s'élever que de tels qu'ils eussent toujours besoin de lui pour se soutenir. Il n'en put recueillir le fruit; mais l'état en porta toute la peine, et de main en main la porte encore aujourd'hui.

A peine était-on en paix, sans avoir eu encore le temps de la goûter, que l'orgueil du roi voulut étonner l'Europe par la montre de sa puissance qu'elle croyait abattue, et l'étonna en effet. Telle fut la cause de ce fa-

meux camp de Compiègne où, sous prétexte de montrer aux princes ses petits-fils l'image de la guerre, il étala une magnificence et dans sa cour et dans toutes ses nombreuses troupes inconnue aux plus célèbres tournois, et aux entrevues des rois les plus fameuses. Ce fut un nouvel épuisement au sortir d'une si longue et rude guerre. Tous les corps s'en sentirent longues années, et il se trouva vingt ans après des régiments qui en étaient encore obérés ; on ne touche ici qu'en passant ce camp trop célèbre : on s'y est étendu en son temps. On ne tarda pas d'avoir lieu de regretter une prodigalité si immense et si déplacée, et encore plus la guerre de 1688 qui venait de finir, au lieu d'avoir laissé le royaume se repeupler, et se refaire par un long soulagement, remplir cependant les coffres du roi avec lenteur, et les magasins de toute espèce, réparer la marine et le commerce, laisser par les années refroidir les haines et les frayeurs, séparer peu à peu des alliés si unis, et si formidables étant ensemble, et donner lieu avec prudence, en profitant des divers événements entre eux, à la dissolution radicale d'une ligue qui avait été si fatale, et qui pouvait devenir funeste. L'état de la santé de deux princes y conviait déjà puissamment : dont l'un par la profondeur de sa sagesse, de sa politique, de sa conduite, s'était acquis assez d'autorité et de confiance en Europe pour y donner le branle à tout, et l'autre souverain de la plus vaste monarchie, qui n'avait ni oncles, ni tantes, ni frères, ni sœurs, ni postérité. En effet, moins de quatre ans après la paix de Ryswick, le roi d'Espagne mourut ; et le roi Guillaume n'en pouvait presque plus, et ne le survécut guère.

Ce fut alors que la vanité du roi mit à deux doigts de sa perte ce grand et beau royaume, dans les suites de ce grand événement qui fit reprendre les armes à toute l'Europe. C'est ce qu'il faut reprendre de plus loin.

On a dit que le roi craignait l'esprit, les talents, l'élévation des sentiments, jusque dans ses généraux et dans ses ministres. C'est ce qui ajouta à l'autorité de Louvois un moyen si aisé d'écarter des élévations militaires tout mérite qui lui pût être suspect, et d'empêcher, avec l'adresse qu'on expliquera plus bas, qu'il se formât des sujets pour remplacer les généraux.

A considérer ceux qui, depuis que le roi se fut rendu suspect l'esprit et le mérite au temps et à l'occasion qui ont été rapportés, on ne trouvera qu'un bien petit nombre de courtisans en qui l'esprit n'ait pas été un obstacle à sa faveur, si on en excepte ceux qui, personnages ou simples courtisans, l'avaient dompté par l'âge, et par l'habitude dans les premiers temps qui suivirent la mort du cardinal Mazarin, et qu'il n'avait pas choisis ni approchés de lui-même. M. de Vivonne, avec infiniment d'esprit, l'amusait sans se pouvoir faire craindre. Le roi en faisait volontiers encore cent contes plaisants. D'ailleurs il était frère de madame de Montespan, et c'était un grand titre, quelque opposé que le frère parût à la conduite de la sœur, et de plus le roi l'avait trouvé premier gentilhomme de sa chambre. Il trouva de même M. de Créquy dans la même charge, qui le soutint, et dont la vie tout occupée de plaisir, de bonne chère, du plus gros jeu, rassurait le roi, dans l'habitude de familiarité qu'il avait prise avec lui de jeunesse. Le duc du Lude, aussi premier gentilhomme de la chambre de ces premiers temps, tenait par les modes, le bel air, la galanterie, la chasse; et au fond, pas un des trois n'avait rien qui pût se faire craindre par le genre de leur esprit, quoiqu'ils en eussent beaucoup, qui ne passa jamais celui de bons courtisans. La catastrophe de M. de Lauzun, dont l'esprit était d'une autre trempe, vengea le roi de l'exception; et la brillante singularité de son re-

tour ne le lui réconcilia à jamais qu'en apparence, comme on l'a vu par ce que le roi en dit, lors de son mariage, à M. le maréchal de Lorge. Des ducs de Chevreuse et de Beauvillier, on en a parlé en leur lieu. Pour tous les autres, ils lui pesèrent tellement à la fin chacun, qu'il le fit sentir à la plupart, et qu'il se réjouit de leur mort comme d'une délivrance. Il ne put s'empêcher de s'en expliquer sur M. de la Feuillade, et sur M. de Paris, Harlay. Tout retenu et tout mesuré qu'il était, il lui échappa de parler à Marly à table, et tout haut, où entre autres dames étaient les duchesses de Chevreuse et de Beauvillier, de la mort de Seignelay, leur frère, et de celle de Louvois, comme d'un des grands soulagements qu'il eût reçus de sa vie.

Depuis ceux-là, il n'en eut que deux d'un esprit supérieur : le chancelier de Pontchartrain, qui longtemps avant sa retraite n'en était supporté qu'avec peine, et dont au fond, quoi qu'il en voulût montrer, il était aisé de voir qu'il fut ravi d'en être défait; et Barbésieux, dont la mort si prompte, à la fleur de l'âge et de la fortune, fit pitié à tout le monde. On a vu en son lieu que dès le soir même le roi n'en put contenir sa joie, à son souper public à Marly.

Il avait été fatigué de la supériorité d'esprit et de mérite de ses anciens ministres, de ses anciens généraux, de ce peu d'espèce de favoris qui en avaient beaucoup. Il voulait primer par l'esprit, par la conduite dans le cabinet et dans la guerre, comme il dominait partout ailleurs. Il sentait qu'il ne l'avait pu avec ceux dont on vient de parler, c'en fut assez pour sentir tout le soulagement de ne les avoir plus, et pour se bien garder d'en choisir en leur place qui pussent lui donner la même jalousie. C'est ce qui le rendit si facile sur les survivances de secrétaire d'état, tandis qu'il s'était fait une loi de

n'en accorder de pas une autre charge, et qu'on a vu des novices et des enfants même exercer, et quelquefois en chef, ces importantes fonctions, tandis que pour celles les moindres emplois, ou pour ceux-là même qui n'avaient que le titre, il n'y avait point d'espérance. C'est ce qui fit que, lorsque les emplois de secrétaires d'état et ceux de ministres étaient à remplir, il ne consulta que son goût, et qu'il affecta de choisir des gens fort médiocres. Il s'en applaudissait même, jusque-là qu'il lui échappait souvent de dire qu'il les prenait pour les former, et qu'il se piquait en effet de le faire.

Ces nouveaux venus lui plaisaient même à titre d'ignorance, et s'insinuaient d'autant plus auprès de lui qu'ils la lui avouaient plus souvent, et qu'ils affectaient de s'instruire de lui, jusque des plus petites choses. Ce fut par là que Chamillart entra si avant dans son cœur qu'il fallut tous les malheurs de l'état et la réunion des plus redoutables cabales pour forcer le roi à s'en priver, toutefois sans cesser de l'aimer toujours, et de lui en donner des marques en toute occasion le reste de sa vie. Il fut sur le choix de ses généraux comme sur celui de ses ministres. Il s'applaudissait de les conduire de son cabinet; il voulait qu'on crût que, de son cabinet, il commandait toutes ses armées. Il se garda bien d'en perdre la jalouse habitude, que Louvois lui avait inspirée; comme on le verra bientôt, et pourquoi; dont il ne put que pour des moments bien rares se résoudre d'en sacrifier la vanité aux inconvénients continuels qui sautaient aux yeux de tout le monde.

Tels étaient la plupart des ministres et tous les généraux à l'ouverture de la succession d'Espagne. L'âge du roi, son expérience, cette supériorité, non d'esprit ni de capacité ou de lumières, mais de poids, et de poids immense, sur des conseillers et des exécuteurs de cette

sorte, l'habitude et le poison du plus mortel encens confondirent dès l'entrée tous les miracles de la fortun La monarchie entière d'Espagne tomba sans coup fé entre les mains de son petit-fils ; et Puységur, si ta devenu maréchal de France en 1735, eut la gloire projet et de l'exécution de l'occupation de toutes les p ces espagnoles des Pays-Bas, toutes au même instan toutes sans brûler une amorce, toutes en se saisiss et désarmant les troupes hollandaises, qui en formai presque toutes les garnisons.

Le roi, dans l'ivresse d'une prospérité si surprenant se souvint mal à propos du reproche que lui avait atti l'injustice de ses guerres ; et que, de la frayeur qu'il av causée à l'Europe, s'étaient formées ces grandes unio sous lesquelles il avait pensé succomber. Il voulut évite ces inconvénients ; et au lieu de profiter de l'étourdisse ment où ce grand événement avait jeté toutes les puis sances, priver les Hollandais de tant de troupes de ce nombreuses garnisons, les retenir prisonnières, force les armes à la main toutes ces puissances désarmées e non encore unies, à reconnaître par des traités formel le duc d'Anjou pour l'héritier légitime de tous les états que possédait le feu roi d'Espagne, et dont dès *lors* le nouveau roi se trouvait entièrement nanti, il se piqua de la folle générosité de laisser aller ces troupes *hollan-*daises, et se reput de l'espérance insensée que les traités, sans les armes, feraient le même effet. Il se laissa *amu-*ser tant qu'il convint à ses ennemis de le faire, pour se donner le temps d'armer et de s'unir étroitement, après quoi il ne fut plus question que de guerre ; et le roi, bien surpris, se vit réduit à la soutenir partout, après s'être si grossièrement mécompté.

Il l'entama par une autre lourdise où un enfant ne serait pas tombé. Il la dut à Chamillart, au maréchal

e Villeroy et à la puissante intrigue des deux filles de madame de Lislebonne. Ce fut le fruit de l'entière confiance en Vaudemont, leur oncle, l'ennemi personnel du roi, autant que la distance le pouvait permettre, de l'insolence duquel, en Espagne et en Italie, le roi n'avait pas dédaigné autrefois de se montrer très-offensé, et jusqu'à l'en faire sortir; l'ami confident du roi Guillaume, le plus ardent et le plus personnel de tous les ennemis que le roi s'était faits, et gouverneur du Milanais par ce même roi Guillaume et par la plus pressante sollicitation de l'empereur Léopold auprès du roi d'Espagne Charles II; enfin père d'un fils unique, qui se trouva, dès la première hostilité en Italie, la seconde personne de l'armée de l'empereur, et qui y est mort.

Il n'y avait personne qui ne vît clairement qu'il était averti de tout par son père. La trahison dura même après que ce fils fut mort, et tant qu'elle fut utile à Vaudemont, même avec grossièreté. Jamais le roi, son ministre, ni Villeroy, son général, n'en soupçonnèrent la moindre chose; jamais la faveur, la confiance, les préférences pour Vaudemont ne diminuèrent; jamais personne assez hardi pour oser ouvrir les yeux là-dessus au roi, ni à son ministre. Cattinat, trahi par M. de Vaudemont et par M. de Savoie, y flétrit ses lauriers, et le maréchal de Villeroy, envoyé en héros pour réparer ses fautes, tomba lourdement dans leurs filets. Le duc de Vendôme, arrivé comme le réparateur, n'épargna pas M. de Savoie, mais il avait de trop fortes raisons de ne toucher pas à Vaudemont; volonté ou duperie, peut-être toutes les deux, il eut le franc dessein de ne rien apercevoir.

La faiblesse du roi pour plaire à Chamillart sur la Feuillade, son gendre, duquel il avait été si éloigné, et dont il avait voulu empêcher le mariage, le fit tout d'un

coup général d'armée, et lui confia le siége de Turin, c'est-à-dire la plus importante affaire de l'état. Tallard, si fait pour la cour, et si peu pour tout ce qui passe la petite intrigue, fut défait à Hochstet, sans presque aucune perte que de ceux qui voulurent bien se rendre. Du fond de l'empire une armée entière, et les trois quarts de l'autre furent rechassés en-deçà du Rhin, où tout de suite elles virent prendre Landau. Ce malheur avait été précédé de la délivrance du maréchal de Villeroy, que le roi se piqua de remettre en honneur. Il se fit battre à Ramillies, où, sans perte à peine de deux mille hommes, il fut rechassé du fond des Pays-Bas dans le milieu des nôtres, sans que rien le pût arrêter.

Restait l'espérance de l'Italie, où M. le duc d'Orléans fut enfin relever Vendôme, mandé pour sauver les débris de la Flandre. Mais le neveu du roi fut muni d'un tuteur, sans l'avis duquel il ne pouvait rien faire, et ce tuteur était une linotte qui lui-même aurait eu grand besoin d'en avoir un. Il n'eut jamais devant les yeux que la crainte de la Feuillade et de son beau-père. On a vu en son lieu à quels excès ces ménagements le portèrent, les malheurs prévus et disputés par le jeune prince, dépité à la fin jusqu'à ne vouloir plus se mêler de rien, et la catastrophe qui suivit de si près.

Ainsi, après de prodigieux succès de toutes les sortes, l'infatigable faveur de Villeroy, celle de Tallard, la constante confiance en Vaudemont, les folles et ignorantes opiniâtretés de la Feuillade, le tremblant respect de Marchin pour lui jusqu'au bout, coûtèrent l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Italie en trois batailles, qui, toutes les trois ensemble, ne coûtèrent pas elles-mêmes quatre mille morts.

L'engoûment pour Vendôme et ses perverses vues achevèrent de tout perdre en Flandre.

En 1706, Tessé, par la levée du siége de Barcelone dans la même année que les défaites de Ramillies et de Turin, avait réduit le roi d'Espagne à passer du Roussillon en Navarre par la France, et à voir l'archiduc proclamé dans Madrid en personne. Le duc de Berwick y rétablit les affaires, M. le duc d'Orléans ensuite. Elles s'y perdirent de nouveau par la perte de la bataille de Sarragosse, qui ébranla une autre fois le trône de Philippe V, tandis qu'on nous enlevait les places en Flandre, et que la frontière s'y réduisait à rien. Qu'il y avait loin des portes d'Amsterdam et des conquêtes des Pays-Bas espagnols et hollandais à cette situation terrible!

Comme un malade qui change de médecins, le roi avait changé ses ministres, donné les finances à Desmarets, enfin la guerre à Voysin. Comme les malades aussi, il ne s'en trouvait pas mieux. La situation des affaires était alors si extrême, que le roi ne pouvait plus soutenir la guerre, ni parvenir à être reçu à faire la paix. Il consentait à tout, abandonnait l'Espagne, cédait sur ses frontières tout ce qu'on voudrait exiger. Ses ennemis se jouaient de sa ruine, et ne négociaient que pour se moquer. Enfin on a vu en son lieu le roi aux larmes dans son conseil, et Torcy très-légèrement parti pour aller voir par lui-même à La Haye, si, et de quoi on pouvait se flatter. On a vu aussi les tristes et les honteux succès de cette tentative, et l'ignominie des conférences de Gertruydenberg qui suivirent, où sans parler des plus que très-étranges restitutions, on n'exigeait pas moins du roi que de donner passage aux armées ennemies au travers de la France pour aller chasser son petit-fils d'Espagne, avec encore quatre places de sûreté en France entre leurs mains, dont Cambrai, Metz, La Rochelle, et je crois Bayonne, si le roi n'aimait mieux

le détrôner lui-même à force ouverte, et encore dans un temps limité. Voilà où conduisit l'aveuglement des choix, l'orgueil de tout faire, la jalousie des anciens ministres et capitaines, la vanité d'en choisir de tels qu'on ne pût leur rien attribuer, pour ne partager la réputation de grand avec personne, la clôture exacte qui, fermant tout accès, jeta dans les affreux panneaux de Vaudemont, puis de Vendôme, enfin toute cette déplorable façon de gouverner qui précipita dans le plus évident péril d'une perte entière, et qui jeta dans le dernier désespoir ce maître de la paix et de la guerre, ce distributeur des couronnes, ce châtieur des nations, ce conquérant, ce grand par excellence, cet homme immortel pour qui on épuisait le marbre et le bronze, pour qui tout était à bout d'encens.

Conduit ainsi jusqu'au dernier bord du précipice avec l'horrible loisir d'en reconnaître toute la profondeur, la toute-puissante main qui n'a posé que quelques grains de sable pour bornes aux plus furieux orages *de la* mer, arrêta tout d'un coup la dernière ruine de ce roi si présomptueux et si superbe, après lui avoir fait *goûter à* longs traits sa faiblesse, sa misère, son néant. Des grains de sable d'un autre genre, mais grains de sable par leur ténuité, opérèrent ce chef-d'œuvre. Une querelle de femme chez la reine d'Angleterre pour des riens ; de là une intrigue, puis un désir vague et informe en faveur de son sang, détachèrent l'Angleterre de la grande alliance. L'excès du mépris du prince Eugène pour nos généraux donna lieu à ce qui se peut appeler pour la France la délivrance de Denain, et ce combat si peu meurtrier eut de telles suites qu'on eut enfin la paix, et une paix si différente de celle qu'on aurait ardemment embrassée, si les ennemis avaient daigné y entendre avant cet événement dans lequel on ne peut mécon-

naître la main de Dieu qui élève, qui abat, qui délivre, comme et quand il lui plaît.

Mais toutefois cette paix qui coûta bien cher à la France, et à l'Espagne la moitié de sa monarchie, fut le fruit de ce qui a été exposé, et depuis encore, de n'avoir jamais voulu se faire justice à soi-même dans les commencements de la décadence de nos affaires, avoir toujours compté les rétablir, et n'avoir jamais voulu alors, comme je l'ai rapporté en son lieu, céder un seul moulin de toute la monarchie d'Espagne; autre folie dont on ne tarda guère à se bien repentir, et de gémir sous un poids qui se fait encore sentir, et se sentira encore longtemps par ses suites.

Ce peu d'historique, eu égard à un règne si long et si rempli, est si lié au personnel du roi qu'il ne se pouvait omettre pour bien représenter ce monarque tel qu'il a véritablement été.

CHAPITRE CDIX.

Bonheur du roi en tous genres. — Autorité du roi sans bornes. — Sa science de régner. — Sa politique sur le service où il assujettit tout et rend tout peuple. — Louvois éteint les capitaines et en tarit le germe pour toujours par l'invention de l'ordre du tableau. — Pernicieuse adresse de Louvois et de son ordre du tableau. — Promotions funestement introduites. — Invention des inspecteurs. — Invention du grade de brigadier.

On a vu Louis XIV grand, riche, conquérant, arbitre de l'Europe, redouté, admiré tant qu'ont duré les ministres et les capitaines qui ont véritablement mérité ce nom. A leur fin, la machine a roulé quelque temps encore, d'impulsion, et sur leur compte. Mais tôt après, le tuf s'est montré, les fautes, les erreurs se sont multipliées, la décadence est arrivée à grands pas, sans toutefois ouvrir les yeux à ce maître despotique si jaloux de tout faire et de tout diriger par lui-même, et qui semblait se dédommager des mépris du dehors par le tremblement que sa terreur redoublait au dedans. Prince heureux s'il en fut jamais en figure unique, en force corporelle, en santé égale et ferme, et presque jamais interrompue, en siècle si fécond et si libéral pour lui en tous genres qu'il a pu en ce sens être comparé au siècle d'Auguste; en sujets adorateurs prodiguant leurs biens, leur sang, leurs talents, la plupart jusqu'à leur réputation, quelques-uns même leur honneur, et beaucoup

trop leur conscience et leur religion pour le servir, souvent même seulement pour lui plaire. Heureux surtout en famille s'il n'en avait eu que de légitime; en mère contente des respects et d'un certain crédit; en frère dont la vie anéantie par de déplorables goûts, et d'ailleurs futile par elle-même, se noyait dans la bagatelle, se contentait d'argent, se retenait par sa propre crainte, et par celle de ses favoris, et n'était guère moins bas courtisan que ceux qui voulaient faire leur fortune; une épouse vertueuse, amoureuse de lui, infatigablement patiente, devenue véritablement Française, d'ailleurs absolument incapable; un fils unique toute sa vie à la lisière, qui à cinquante ans ne savait encore que gémir sous le poids de la contrainte et du discrédit, qui, environné et éclairé de toutes parts, n'osait que ce qui lui était permis, et qui absorbé dans la matière ne pouvait causer la plus légère inquiétude; des petits-fils dont l'âge, l'exemple du père, les brassières dans lesquels ils étaient scellés, rassuraient contre les grands talents de l'aîné, contre la grandeur du second qui de son trône reçut toujours la loi de son aïeul dans une soumission parfaite, et contre les fougues de l'enfance du troisième qui ne tinrent rien de ce dont elles avaient inquiété; un neveu qui, avec des pointes de débauche, tremblait devant lui, en qui son esprit, ses talents, ses velléités légères et les fous propos de quelques débordés qu'il ramassait, disparaissaient au moindre mot, souvent au moindre regard. Descendant plus bas, des princes du sang de même trempe, à commencer par le grand Condé, devenu la frayeur et la bassesse même, jusque devant les ministres, depuis son retour à la paix des Pyrénées; M. le Prince son fils, le plus vil et le plus prostitué de tous les courtisans, M. le Duc, avec un courage plus élevé, mais farouche, féroce, par cela même le plus hors de mesure de pouvoir se faire

craindre, et avec ce caractère, aussi timide que pas un des siens, à l'égard du roi et du gouvernement; des deux princes de Conti si aimables, l'aîné mort sitôt, l'autre avec tout son esprit, sa valeur, ses grâces, son savoir, le cri public en sa faveur jusqu'au milieu de la cour, mourant de peur, et de tout accablé sous la haine du roi, dont les dégoûts lui coûtèrent enfin la vie.

Les plus grands seigneurs lassés et ruinés des longs troubles, et assujettis par nécessité. Leurs successeurs séparés, désunis, livrés à l'ignorance, au frivole, aux plaisirs, aux folles dépenses, et pour ceux qui pensaient le moins mal, à la fortune, et dès lors à la servitude et à l'unique ambition de la cour. Des parlements subjugués à coups redoublés, appauvris, peu à peu l'ancienne magistrature éteinte avec la doctrine et la sévérité des mœurs, farcis en la place d'enfants de gens d'affaires, de sots du bel air, ou d'ignorants pédants, avares, usuriers, aimant le sac, souvent vendeurs de la justice, et de quelques chefs glorieux jusqu'à l'insolence, d'ailleurs vides de tout. Nul corps ensemble, et par laps de temps, presque personne qui osât même à part soi avoir aucun dessein, beaucoup moins s'en ouvrir à qui que ce soit. Enfin jusqu'à la division des familles les plus proches parmi les considérables, l'entière méconnaissance des parents et des parentes, si ce n'est à porter les deuils les plus éloignés, peu à peu tous les devoirs absorbés par un seul que la nécessité fit, qui fut de craindre et de tâcher à plaire. De là cette intérieure tranquillité jamais troublée que par la folie momentanée du chevalier de Rohan, frère du père de M. de Soubise, qui la paya incontinent de sa tête, et par ce mouvement des fanatiques des Cevennes qui inquiéta plus qu'il ne valut, dura peu, et fut sans aucune suite, quoique arrivé en pleine et fâcheuse guerre contre toute l'Europe.

De là cette autorité sans bornes qui put tout ce qu'elle voulut, et qui trop souvent voulut tout ce qu'elle put, et qui ne trouva jamais la plus légère résistance, si on excepte des apparences plutôt que des réalités sur des matières de Rome, et en dernier lieu sur la Constitution. C'est là ce qui s'appelle vivre et régner. Il faut convenir en même temps qu'en glissant sur la conduite du cabinet et des armées, jamais prince ne posséda l'art de régner à un si haut point. L'ancienne cour de la reine sa mère, qui excellait à la savoir tenir, lui avait imprimé une politesse distinguée, une gravité jusque dans l'air de galanterie, une dignité, une majesté partout qu'il sut maintenir toute sa vie, et lors même que vers sa fin il abandonna la cour à ses propres débris.

Mais cette dignité, il ne la voulait que pour lui, et que par rapport à lui; et celle-là même relative, il la sapa presque toute pour mieux achever de ruiner toute autre, et de la mettre peu à peu, comme il fit, à l'unisson, en retranchant tant qu'il put toutes les cérémonies et les distinctions, dont il ne retint que l'ombre, et certaines trop marquées pour les détruire, en semant même dans celles-là des zizanies qui les rendaient en partie à charge et en partie ridicules. Cette conduite lui servit encore à séparer, à diviser, à affermir la dépendance en la multipliant par des occasions sans nombre, et très-intéressantes, qui, sans cette adresse, seraient demeurées dans les règles, et sans produire de disputes, et de recours à lui. Sa maxime encore n'était que de les prévenir, hors des choses bien marquées, et de ne les point juger; il s'en savait bien garder pour ne pas diminuer ces occasions qu'il se croyait si utiles. Il en usait de même à cet égard pour les provinces : tout y devint sous lui litigieux et en usurpations, et par là il en tira les mêmes avantages.

Peu à peu il réduisit tout le monde à servir et à grossir sa cour, ceux-là même dont il faisait le moins de cas. Qui était d'âge à servir n'osait différer d'entrer dans le service. Ce fut encore une autre adresse pour ruiner les seigneurs, et les accoutumer à l'égalité, et à rouler pêle-mêle avec tout le monde.

Cette invention fut due à lui et à Louvois, qui voulait régner aussi sur toute seigneurie, et la rendre dépendante de lui, en sorte que les gens nés pour commander aux autres demeurèrent dans les idées et ne se trouvèrent plus dans aucune réalité.

Sous prétexte que tout service militaire est honorable, et qu'il est raisonnable d'apprendre à obéir avant que de commander, il assujettit tout, sans autre exception que des seuls princes du sang, à débuter par être cadets dans ses gardes du corps, et à faire tout le même service des simples gardes du corps, dans les salles des gardes, et dehors, hiver et été, et à l'armée. Il changea depuis cette prétendue école en celle des mousquetaires, quand la fantaisie de ce corps lui prit, école qui n'était pas plus réelle que l'autre, et où, comme dans la première, il n'y avait dans la vérité rien du tout à apprendre qu'à se gâter, et à perdre du temps; mais aussi on s'y ployait par force à y être confondu avec toutes sortes de gens et de toutes les espèces, et c'était là tout ce que le roi prétendait en effet de ce noviciat, où il fallait demeurer une année entière dans la plus exacte régularité de tout cet inutile et pédantesque service, après laquelle il fallait essuyer encore une seconde école, laquelle au moins en pouvait être une. C'était une compagnie de cavalerie pour ceux qui voulaient servir dans la cavalerie, et pour ceux qui se destinaient à l'infanterie, une lieutenance dans le régiment du roi, duquel le roi se mêlait immédiatement, comme un colonel, et qu'il avait exprès fort distingué de tous les autres.

C'était une autre station subalterne où le roi retenait plus ou moins longtemps avant d'accorder l'agrément d'acheter un régiment qui lui donnait, et à son ministre, plus ou moins lieu d'exercer grâce ou rigueur selon qu'il voulait traiter les jeunes gens sur les témoignages qu'il en recevait, et plus sous main qu'autrement, ou leurs parents encore, desquels la façon d'être avec lui, ou avec son ministre, influait entièrement là-dessus. Outre l'ennui et le dépit de cet état subalterne, et la naturelle jalousie les uns des autres à en sortir le plus tôt, c'est qu'il était peu compté pour obtenir un régiment, et non limité, et pour rien du tout en soi-même, parce qu'il fut établi que la première date d'où l'avancement dans les grades militaires serait compté était celle de la commission de mestre de camp ou de colonel.

Au moyen de cette règle, excepté des occasions rares et singulières, comme d'action distinguée, de porter une grande nouvelle de guerre, etc., il fut établi que quel qu'on pût être, tout ce qui servait demeurait, quant au service et aux grades, dans une égalité entière.

Cela rendit l'avancement ou le retardement d'avoir un régiment bien plus sensible, parce que de là dépendait tout le reste des autres avancements qui ne se firent plus que par promotions suivant l'ancienneté, ce qu'on appela *l'ordre du tableau;* de là tous les seigneurs dans la foule de tous les officiers de toute espèce; de là cette confusion que le roi désirait; de là peu à peu cet oubli de tous et dans tous, de toute différence personnelle et d'origine, pour ne plus exister que dans cet état de service militaire devenu populaire, tout entier sous la main du roi, beaucoup plus sous celle de son ministre, et même de ses commis, lequel ministre avait des occasions continuelles de préférer et de mortifier qui il voulait, dans le courant, et qui ne manquait pas d'en préparer avec

adresse les moyens d'avancer ses protégés, malgré l'ordre du tableau, et d'en reculer de même ceux que bon lui semblait.

Si d'ennui, de dépit, ou par quelque dégoût on quittait le service, la disgrâce était certaine ; c'était merveille si après des années redoublées de rebuts on parvenait à revenir sur l'eau. A l'égard de ce qui n'était point de la cour, et même du commun, outre que le roi y tenait l'œil lui-même, le ministre de la guerre en faisait son étude particulière, et de ceux-là, qui quittait, était assuré lui et sa famille d'essuyer dans sa province ou dans sa ville toutes les mortifications, et souvent les persécutions dont on pouvait s'aviser, dont on rendait les intendants des provinces responsables, et qui très-ordinairement influaient sur les terres et sur les biens.

Grands et petits, connus et obscurs, furent donc forcés d'entrer et de persévérer dans le service, d'y être un vil peuple en toute égalité, et dans la plus soumise dépendance du ministre de la guerre, et même de ses commis.

J'ai vu le Guerchois, mort conseiller d'état, lors intendant d'Alençon, me montrer, à la Ferté, un ordre de faire recherche des gentilshommes de sa généralité qui avaient des enfants en âge de servir, et qui n'étaient pas dans le service, de les presser de les y mettre, de les menacer même, et de doubler et tripler à la capitation ceux qui n'obéiraient pas, et de leur faire toutes les sortes de vexations dont ils seraient susceptibles. Ce fut à l'occasion d'un gentilhomme qui était dans le cas, et pour qui j'avais de l'amitié, et que j'envoyai chercher, en effet, pour le résoudre. Le Guerchois fut depuis intendant à Besançon, et il fut fait conseiller d'état dans les commencements de la régence.

Avant de finir ce qui regarde cette politique militaire,

il faut voir à quel point Louvois abusa de cette misérable jalousie du roi de tout faire et de tout mettre dans sa dépendance immédiate, pour ranger tout lui-même sous sa propre autorité, et comment sa pernicieuse ambition a tari la source des capitaines en tout genre, et a réduit la France en ce point à n'en trouver plus chez elle, et à n'en pouvoir plus espérer, parce que des écoliers ne peuvent apprendre que sous des maîtres, et qu'il faut que cette succession se suive et se continue de main en main, attendu que la capacité ne se crée point par les hommes.

On a déjà vu les funestes obligations de la France à ce pernicieux ministre. Des guerres sans mesure et sans fin pour se rendre nécessaire, pour sa grandeur, pour son autorité, pour sa toute-puissance. Des troupes innombrables, qni ont appris à nos ennemis à en avoir autant, qui, chez eux, sont inépuisables, et qui ont dépeuplé le royaume; enfin la ruine des négociations et de la marine, de notre commerce, de nos manufactures, de nos colonies, par sa jalousie de Colbert, de son frère et de son fils, entre les mains desquels était le département de ces choses, et le dessein trop bien exécuté de ruiner la France riche et florissante pour culbuter Colbert. Reste à voir comment il a, pour être pleinement maître, arraché les dernières racines des capitaines en France, et l'a mise radicalement hors de moyen d'en plus porter.

Louvois, désespéré du joug de M. le Prince et de M. de Turenne, non moins impatient du poids de leurs élèves, résolut de se garantir de celui de leurs successeurs, et d'énerver ces élèves mêmes. Il persuada au roi le danger de ne tenir pas par les cordons les généraux de ses armées, qui, ignorant les secrets du cabinet, et préférant leur réputation à toutes choses, pouvaient ne

s'en pas tenir au plan convenu avec eux avant leur départ, profiter des occasions, faire des entreprises dont le bon succès troublerait les négociations secrètes, et les mauvais feraient un plus triste effet; que c'était à l'expérience et à la capacité du roi de régler non-seulement les plans de campagne de toutes ses armées, mais d'en conduire le cours de son cabinet, et de ne pas abandonner le sort de ses affaires à la fantaisie de ses généraux, dont aucun n'avait la capacité, l'acquit ni la réputation de M. le Prince et de M. de Turenne, leurs maîtres.

Louvois surprit ainsi l'orgueil du roi, et sous prétexte de le soulager, fit les plans des diverses campagnes, qui devinrent les lois des généraux d'armée, et qui peu à peu ne furent plus reçus à en contredire aucun. Par même adresse, il les tint tous en brassière pendant le cours des campagnes jusqu'à n'oser profiter d'aucune occasion, sans en avoir envoyé demander la permission, qui s'échappait presque toujours avant d'en avoir reçu la réponse. Par là Louvois devint le maître de porter ou non le fort de la guerre où il voulut, et de lâcher ou retenir la bride aux généraux d'armée à sa volonté, par conséquent de les faire valoir ou les dépriser à son gré.

Cette gêne, qui justement dépita les généraux d'armée, causa la perte des plus importantes occasions, et souvent des plus sûres, et une négligence qui en fit manquer beaucoup d'autres.

Ce grand pas fait, Louvois inspira au roi cet ordre funeste du tableau, et ces promotions nombreuses par l'ancienneté, qui flatta cette superbe du roi de rendre toute condition simple peuple, mais qui fit aussi à la longue que toute émulation se perdit, parce que, dès qu'il fut établi qu'on ne montait plus qu'à son rang à moins d'événements presque uniques auxquels encore il fallait que la faveur fût jointe, personne ne se soucia

plus de se fatiguer et de s'instruire, également sûr de n'avancer point hors de son rang, et d'avancer aussi par sa date, sans une disgrâce qu'on se contentait à bon marché de ne pas encourir.

Cet ordre du tableau, établi comme on l'a vu, et par les raisons qui ont été expliquées, n'en demeura pas là. Sous prétexte que dans une armée les officiers généraux prennent jour à leur tour, M. de Louvois, qui voulait s'empater de tout et barrer toute autre voie que la sienne de pouvoir s'avancer, fit retomber cet ordre du tableau sur les généraux des armées. Jusqu'alors ils étaient en liberté et en usage de donner à qui bon leur semblait les détachements gros ou petits de leur armée. C'était à eux, suivant la force et la destination du détachement, de choisir qui ils voulaient pour le commander, et nul officier général ou particulier n'était en droit d'y prétendre. Si le détachement était important, le général prenait ce qu'il croyait de meilleur parmi ses officiers généraux pour le commander; s'il était moindre, il choisissait un officier de moindre grade. Parmi ces derniers, les généraux d'armée avaient coutume d'essayer de jeunes gens qu'ils savaient appliqués et amoureux de s'instruire. Ils voyaient comment ils s'y prenaient à mener ces détachements, et les leur donnaient plus ou moins gros, et une besogne plus ou moins facile, suivant qu'ils avaient déjà montré plus ou moins de capacité. C'est ce qui faisait dire à M. de Turenne qu'il n'en estimait pas moins ceux qui avaient été battus; qu'au contraire on n'apprenait bien que par là à prendre son parti une autre fois, et qu'il fallait l'avoir été deux ou trois fois pour pouvoir devenir quelque chose. Si les généraux d'armée reconnaissaient par ces expériences un sujet peu capable, ils le laissaient doucement; s'ils trouvaient du talent et de la ressource, ils le poussaient.

Par là ils étaient toujours bien servis. Les officiers généraux et particuliers sentaient que leur réputation et leur fortune dépendaient de leur application, de leur conduite, de leurs actions; que la distinction journelle y était attachée par la préférence ou par le délaissement; tout contribuait donc en eux à l'émulation de s'appliquer, d'apprendre, de s'instruire; et c'était parmi les jeunes à faire leur cour à ceux qui étaient les plus employés, pour être reçus par eux à s'instruire, et à s'en laisser accompagner dans les détachements pour les voir faire, et apprendre sous eux. Telle fut l'école qui de plus en plus gros détachements, qui de plus en plus de besogne importante, conduisit au grand les élèves de ces écoles, et qui, suivant la capacité, forma cette foule d'excellents officiers généraux et ce petit nombre de grands capitaines.

Les généraux d'armée, qui rendaient compte d'eux à mesure par leurs dépêches, en rendaient un plus étendu à leur retour. Tous sentaient le besoin qu'ils avaient de ces témoignages pour leur réputation et pour leur fortune; tous s'empressaient donc de les mériter et de plaire, c'est-à-dire de se présenter à tout, et de soulager et d'aider, chacun selon sa portée, le général d'armée sous qui ils servaient, ou l'officier général dans le corps duquel ils se trouvaient détachés. Cela opérait une volonté, une application, une vigilance dont le total servait infiniment au général et au succès de la campagne.

Ceux qui se distinguaient le plus cheminaient aussi à proportion; ils devenaient promptement lieutenants généraux, et presque tous ceux qui sont pourvus au bâton de maréchal de France avant que Louvois le procurât, y étaient parvenus avant quarante ans. L'expérience a appris qu'ils en étaient bien meilleurs, et suivant le cours

de la nature, ils avaient vingt-cinq ou trente ans à employer leurs talents à la tête des armées. Des guerriers de ce mérite ne ployaient pas volontiers sous Louvois; aussi les détruisit-il, et avec eux leur pépinière. Ce fut par ce fatal ordre du tableau.

Il avait déjà réduit les généraux d'armée à recevoir de sa main les projets de campagne comme venant du roi. Il les avait exclus d'y travailler sans lui, et de s'expliquer de rien avec le roi, ni le roi avec eux qu'en sa présence, tant en partant qu'en revenant; enfin il les avait mis à la lisière peu à peu, de plus en plus resserrée, à n'oser faire un pas, ni presque jamais oser profiter de l'occasion la plus glissante de la main, sans ordre ou permission, et les avait réduits sous les courriers du cabinet. Il alla plus loin.

Il fit entendre au roi que l'emploi de commander une armée était de soi-même assez grand pour ne devoir pas chercher à le rendre plus puissant par la facilité de s'attacher des créatures, et même les familles de ces créatures dont ils pouvaient s'appuyer beaucoup; que ce choix de faire marcher qui ils voulaient à l'armée était nécessaire avant ce sage établissement de l'ordre du tableau qui mettait tout en la main de sa majesté; mais que désormais, l'ayant établi, il devait s'étendre à tout, et ne plus laisser de choix aux généraux d'armée qui devenait même injurieux aux officiers généraux et particuliers, puisque c'était montrer une préférence qui ne pouvait que marquer plus de confiance, par conséquent plus d'estime pour l'un que pour l'autre, qui n'était souvent que d'éloignement ou de caprice contre l'un, de fantaisie, d'amitié, ou de raison personnelle pour l'autre; qu'il fallait donc que les officiers généraux et particuliers qui prenaient jour, ou qui étaient de pi-

quet, en pareil grade les uns après les autres, suivant leur ancienneté, marchassent de même pour les détachements, sans en intervertir l'ordre à la volonté du général, et ôter par cet unisson tout lieu aux jalousies, et aux généraux de pousser et de reculer qui bon leur semblait.

Le goût du roi, fort d'accord avec les vues de son ministre qu'il n'aperçut pas, embrassa aisément sa proposition. Il en fit une règle qui a toujours depuis été observée. De manière que si un général d'armée a un détachement délicat à faire, il est forcé de le donner au balourd qui est à marcher, et s'il s'en trouve plusieurs de suite, comme cela n'arrive que trop souvent, il faut qu'il en essuie le hasard ou qu'il fatigue ses troupes d'autant de détachements inutiles qu'il y a de balourds à marcher, jusqu'à celui qu'il veut charger du détachement important; et si encore cela se trouvait un peu réitéré, ce seraient des plaintes et des cris à l'honneur et à l'injustice, dès que cela serait aperçu. On voit assez combien cet inconvénient est important pour une armée, mais l'essentiel est que cette règle est devenue la perte de l'école de la guerre, de toute instruction, de toute émulation. Il n'y a plus où, ni de quoi apprendre, plus d'intérêt de plaire aux généraux, ni de leur être d'aucune utilité par son application et sa vigilance. Tout est également sous la loi de l'ancienneté ou de l'ordre du tableau. On se dit qu'il n'y a qu'à dormir et faire ric à rac son service, et regarder la liste des dates; puisque rien n'avance que la date seule, qu'il n'y a qu'à attendre en patience et en tranquillité, sans devoir rien à personne ni à soi-même. Voilà l'obligation qu'a la France à Louvois, qui a sapé toute formation de capitaines pour n'avoir plus à compter avec le mérite, et

pour que l'incapacité eût un continuel besoin de sa protection : voilà ce que le royaume doit à l'aveugle superbe de Louis XIV.

Les promotions introduites achevèrent de tout défigurer par achever de tout confondre : mérite, actions, naissance, contradictoire de tout cela moyennant le tour de l'ancienneté, et les rares exceptions que Louvois y sut bien faire dès en les établissant, pour ceux qu'il voulut avancer, comme aussi pour ceux qu'il voulut reculer et dégoûter. Le prodigieux nombre de troupes que le roi mettait en campagne servit à grossir et à multiplier les promotions; et ces promotions, devenues bien plus fréquentes et bien plus nombreuses depuis, ont accablé les armées d'un nombre sans mesure de tous les grades. Un autre inconvénient en est résulté : c'est qu'à force d'officiers généraux et de brigadiers, c'est merveille s'ils marchent chacun trois ou quatre fois dans toute une campagne, et ce n'en est pas une s'ils ne marchent qu'une fois ou deux. Or, sans leçon, sans école, quel moyen reste-t-il d'apprendre et de se former que de se trouver souvent en besogne pour s'instruire, si l'on peut, par la besogne même, à force de voir et de faire? et ils n'y sont jamais, et ils n'y peuvent être.

Une autre chose a mis le comble à ce désordre et à l'ignorance de la guerre : ce sont les troupes d'élite. J'appelle ainsi dans l'infanterie les régiments des gardes françaises et suisses, et le régiment du roi ; dans la cavalerie, la maison du roi et la gendarmerie. Le roi, pour les distinguer, y a confondu tous les grades, et y a fait presque dans chaque promotion une fourmilière d'officiers généraux. Les officiers de ces corps ne peuvent même apprendre le peu que font les autres, parce que, tout avancés qu'ils sont, ils ne font jamais que le

service de lieutenants ou de capitaines d'infanterie et de cavalerie, qui est celui de l'intérieur de leurs corps. Si on les fait servir d'officiers généraux, ils sautent immédiatement à ce service sans en avoir vu ni appris quoi que ce soit, ni du service encore des grades qui sont entre deux. On laisse à penser de celui qu'ils peuvent rendre, et de l'embarras que cette multiplication, qui se peut dire foule, cause dans une armée par eux-mêmes et par leurs équipages.

Et après tout cela on est surpris d'avoir tant de maréchaux de France, et si peu à s'en servir, et dans une immensité d'officiers généraux un nombre si court qui sache quelque chose, et de n'en pouvoir discerner aucun à mettre en chef, ou le bâton de maréchal de France à la main, qu'à titre de son ancienneté. De là le malheur des armées, et la honte d'avoir recours à des étrangers fort nouveaux pour les commander, et sans espérance d'y pouvoir former personne. Les maîtres ne sont plus, les écoles sont éteintes, les écoliers disparus, et avec eux tout moyen d'en élever d'autres. Mais le pouvoir sans bornes du secrétaire d'état de la guerre, et tous ont bien soutenu là-dessus les errements de Louvois, est un dédommagement que qui y pourrait chercher du remède trouve apparemment suffisant. Le roi a craint les seigneurs et a voulu des garçons de boutique; quel est le seigneur qui eût pu porter un coup si mortel à la France pour son intérêt et sa grandeur?

Après tant de montagnes devenues vallées sous le poids de Louvois, il trouva encore des collines à abattre; un souffle de sa bouche en vint à bout. Les régiments étaient sous la disposition de leurs colonels dans l'infanterie, la cavalerie, les dragons. Leur fortune dépendait de les tenir complets, bons, exacts dans le service, et leur honneur de les avoir vaillants et bien composés; leur estime

l'y vivre avec justice et désintéressement, en bons pères le famille; et l'intérêt des officiers, de leur plaire et l'acquérir leur estime, puisque leur avancement et tout létail intérieur dépendaient d'eux. Aussi était-ce aux colonels à répondre de leurs régiments en toutes choses, et ils étaient punis de leurs négligences et de leurs injustices, s'il s'en trouvait dans leur conduite. Cette autorité, quoique si nécessaire pour le bien du service, si peu étendue, on peut ajouter encore si subalterne, déplut à Louvois. Il voulut l'ôter aux colonels et l'usurper.

Il se servit pour y réussir de ce faible du roi pour tous les petits détails. Il l'entretint de ceux des troupes, des inconvénients qu'il lui forgea de les laisser à la discrétion des colonels, trop nombreux pour pouvoir tenir un œil sur chacun d'eux aussi ouvert et aussi vigilant qu'il serait nécessaire; enfin il lui proposa d'établir des inspecteurs choisis parmi les colonels les plus appliqués et les plus entendus au détail des troupes, qui les passeraient en revue dans les districts qui leur seraient distribués, qui examineraient la conduite des colonels et des officiers, qui recevraient leurs plaintes, et celles même des soldats, cavaliers et dragons, qui entreraient dans les détails pécuniaires avec autorité, dans celui du mérite, du démérite, du service de chacun, qui examineraient et régleraient provisoirement les disputes, et ce qui regarderait l'habillement et l'armement sur tout le complet, les chevaux et leurs équipages, qui rendraient un compte exact sur toutes ces choses deux ou trois fois l'année au roi, c'est-à-dire à lui-même, compte sur lequel on réglerait toutes choses avec connaissance de cause dans les régiments, et on connaîtrait exactement le service, la conduite et le mérite, l'esprit même des corps, des officiers qui les composaient et des colonels, pour

décider avec lumière de leur avancement, de leurs punitions et de leurs récompenses.

Le roi, charmé de ces nouveaux détails et de la connaissance qu'il allait acquérir si facilement de cette immensité d'officiers particuliers qui composaient toutes ses troupes, donna dans le piége, et en rendit par là Louvois le maître immédiat et despotique. Il sut choisir les inspecteurs qui lui convenaient; c'étaient des grâces de plus qu'il se donnait à répandre. Dans le peu qu'il laissa ces inspecteurs rendre compte au roi pour l'en amuser, et les autoriser dans les commencements, il eut grand soin de voir tout auparavant avec eux, et de leur faire leur leçon, qu'ils étaient d'autant plus obligés de suivre à la lettre, qu'il était toujours présent au compte qu'ils rendaient au roi.

En même temps il usa d'une autre adresse pour empêcher que ces inspecteurs ne pussent lui échapper. Sous prétexte de l'étendue des frontières et des provinces où les troupes étaient répandues l'hiver, et de l'éloignement des différentes armées, l'été, les unes des autres, il établit un changement continuel des mêmes inspecteurs, qui ne voyaient jamais plusieurs fois de suite les mêmes troupes, de peur qu'ils n'y prissent trop d'autorité, tellement qu'ils ne furent utiles qu'à ôter toute l'autorité aux colonels, et inutiles pour toute autre chose, même pour l'exécution de ce qu'ils avaient ordonné ou réformé, puisqu'ils ne pouvaient le voir ni le suivre, et que c'était à un autre inspecteur à s'en informer, qui le plus souvent y était trompé, ne pouvait deviner et ordonnait tout différemment.

Ce fut un cri général dans les troupes. Les colonels généraux et les mestres de camp généraux de la cavalerie et des dragons, surtout le commissaire général de la cavalerie, qui en était l'inspecteur général né, perdi-

rent le peu d'autorité qu'ils avaient pu sauver des mains de Louvois qui l'avait presque tout anéantie, et qui par ce dernier coup en fit de purs fantômes. Les colonels ne demeurèrent guère autre chose; les officiers sensés se dégoûtèrent de dépendre désormais de ces espèces de passe-volants qui ne pouvaient les connaître, d'autres par diverses raisons furent bien aises de ne plus dépendre de leurs colonels.

On n'osa rien dans cette primeur où Louvois, les yeux ouverts et le fouet à la main, châtiait rudement le moindre air de murmure, plus encore de dépit. Mais après lui on commença à sentir dans les troupes tout le faux d'un établissement qui ne fit que s'accroître en nombre, et diminuer en considération. On crut y remédier en faisant des officiers généraux directeurs de cavalerie et d'infanterie, avec les inspecteurs sous eux. Ce ne fut que plus de confusion dans les ordres et les détails, plus de cabales dans les régiments, plus de négligence dans le service. Les colonels, devenus incapables de faire ni bien ni mal, furent peu comptés dans leurs régiments, peu en état par conséquent d'y bien faire faire le service, et les plus considérables peu en volonté de se donner une peine désagréable et infructueuse. Sous prétexte de l'avis des inspecteurs, le bureau, c'est-à-dire le ministre de la guerre, et bien plus ses principaux commis, disposèrent peu à peu des emplois des régiments, sans nul égard pour ceux que les colonels proposaient, tellement que le dégoût, la confusion, le déréglement, le désordre, se glissèrent dans les troupes, où ce ne fut plus que brigues, souplesses, souvent querelles et divisions, toujours mécontentements et dégoûts.

C'est ce qui a comblé les désastres de nos dernières guerres, mais à quoi l'autorité et l'intérêt du bureau empêcheront toujours d'apporter le remède unique, qui

serait de remettre les choses à cet égard comme elles étaient avant cette destructive invention. Mais elle fit passer toute autorité particulière, et pour ainsi dire domestique, entre les mains de Louvois. Il en savait trop pour n'en avoir pas senti les funestes conséquences, mais il ne songeait qu'à lui, et ne souffrit pas longtemps que les inspecteurs rendissent compte au roi ; il se chargea bientôt de le faire seul pour eux ; et ses successeurs ont bien su se maintenir dans cette possession, excepté des occasions fort rares, momentanées, et toujours en leur présence.

Louvois imagina une autre nouveauté pour se rendre encore plus puissant et plus l'arbitre des fortunes militaires : ce fut le grade de brigadier, inconnu jusqu'à lui dans nos troupes, et avec qui on aurait pu se passer utilement de faire connaissance. Les autres troupes de l'Europe n'en ont eu que depuis fort peu de temps. L'ancien des colonels de chaque brigade la commandait ; et dans les détachements, les plus anciens colonels qui s'y trouvaient commandés y faisaient le service qui a depuis été attribué à ce grade. Il est donc inutile et superflu, mais il servit à retarder l'avancement de ce premier grade au-dessus des colonels, par conséquent à Louvois à en avoir un de plus à avancer ou à reculer qui bon lui semblerait, et dans la totalité des grades, à rendre le chemin plus difficile et plus long, à arriver plus tard à celui de lieutenant général, et à retarder le bâton à l'âge plus que sexagénaire, qui alors n'avait ni l'acquit, ni la force de lutter avec le secrétaire d'état, ni de lui faire le plus léger ombrage.

On n'en a vu depuis d'exception que le dernier maréchal d'Estrées, pour la marine, par un hasard heureux d'avoir eu de bonne heure la place de vice-amiral de son père ; et par terre, le duc de Berwick, que son mérite

ııl n'eût jamais avancé sans la transcendance de sa ıalité de bâtard. On a senti et on sentira longtemps ıcore ce que valent ces généraux sexagénaires, et des oupes abandonnées à elles-mêmes sous le nom des in- ıecteurs et sous la férule du bureau, c'est-à-dire sous gnorant et l'intéressé despotisme du secrétaire d'état : la guerre, et sous celui d'un roi trop véritablement uselé. Venons maintenant à un autre genre de poli- que de Louis XIV.

CHAPITRE CDX.

La cour pour toujours à la campagne. — Raisons de cette politique. — Origine de Versailles. — Le roi veut une grosse cour. — Ses adresses pour la rendre et la maintenir telle. — Application du roi à être informé de tout. — Police. — Délations. — Secret des postes. — Le roi se pique de tenir parole. — Il est fort secret. — Il se plaît aux confidences. — Singulière histoire là-dessus. — Art personnel du roi à rendre tout précieux. — Sa retenue. — Sa politesse mesurée. — Patience du roi, et précision et commodité de son service et de sa cour. — Crédit et familiarité des valets. — Jalousie du roi pour le respect rendu à ceux qu'il envoyait. — Récit bien singulier sur le duc de Montbazon. — Grâces naturelles du roi en tout, son adresse, son air galant, grand, imposant. — Politique du plus grand luxe. — Son mauvais goût. — Le roi ne fait rien à Paris. — Il abandonne Saint-Germain, s'établit à Versailles et veut forcer la nature. — Ouvrages de Maintenon. — Marly.

La cour fut un autre manége de la politique du despotisme. On vient de voir celle qui divisa, qui humilia, qui confondit les plus grands, celle qui éleva les ministres au-dessus de tous, en autorité et en puissance par-dessus les princes du sang, en grandeur même par-dessus les gens de la première qualité, après avoir totalement changé leur état. Il faut montrer les progrès en tout genre de la même conduite dressée sur le même point de vue.

Plusieurs choses contribuèrent à tirer pour toujours

la cour hors de Paris, et la tenir sans interruption à la campagne. Les troubles de la minorité, dont cette ville fut le grand théâtre, avaient imprimé au roi de l'aversion pour elle, et la persuasion encore que son séjour y était dangereux, et que la résidence de la cour ailleurs rendrait à Paris les cabales moins aisées par la distance des lieux, quelque peu éloignés qu'ils fussent, et en même temps plus difficiles à cacher par les absences si aisées à remarquer. Il ne pouvait pardonner à Paris sa sortie fugitive de cette ville la veille des Rois, ni de l'avoir rendue, malgré lui, témoin de ses larmes, à la première retraite de madame de la Vallière. L'embarras des maîtresses, et le danger de pousser de grands scandales au milieu d'une capitale si meublée, et si remplie de tant de différents esprits, n'eut pas peu de part à l'en éloigner. Il s'y trouvait importuné de la foule du peuple à chaque fois qu'il sortait, qu'il rentrait, qu'il paraissait dans les rues; il ne l'était pas moins d'une autre sorte de foule de gens de la ville, et qui n'était pas pour l'aller chercher assidûment plus loin. Des inquiétudes aussi, qui ne furent pas plutôt aperçues que les plus familiers de ceux qui étaient commis à sa garde, le vieux Noailles, M. de Lausun, et quelques subalternes, firent leur cour de leur vigilance, et furent accusés de multiplier exprès de faux avis qu'ils se faisaient donner, pour avoir occasion de se faire valoir et d'avoir plus souvent des particuliers avec le roi; le goût de la promenade et de la chasse, bien plus commodes à la campagne qu'à Paris, éloigné des forêts et stérile en lieux de promenades; celui des bâtiments qui vint après, et qui, peu à peu toujours croissant, ne lui en permettait pas l'amusement dans une ville où il n'aurait pu éviter d'y être continuellement en spectacle; enfin l'idée de se rendre plus vénérable en se dérobant aux yeux de la multitude, et à

l'habitude d'en être vu tous les jours, toutes ces considérations fixèrent le roi à Saint-Germain bientôt après la mort de la reine sa mère.

Ce fut là où il commença à attirer le monde par les fêtes et les galanteries, et à faire sentir qu'il voulait être vu souvent.

L'amour de madame de la Vallière, qui fut d'abord un mystère, donna lieu à de fréquentes promenades à Versailles, petit château de cartes alors, bâti par Louis XIII, ennuyé, et sa suite encore plus, d'y avoir souvent couché dans un méchant cabaret à rouliers et dans un moulin à vent, excédé de ses longues chasses dans la forêt de Saint-Léger et plus loin encore, temps bien différent de ceux réservés à son fils où les routes, la vitesse des chiens et le nombre gagé des piqueurs et des chasseurs à cheval ont rendu les chasses si aisées et si courtes. Ce monarque ne couchait jamais ou bien rarement à Versailles qu'une nuit, et par nécessité; le roi son fils pour être plus en particulier avec sa maîtresse, plaisirs inconnus au juste, au héros, digne fils de saint Louis, qui bâtit ce petit Versailles.

Ces petites parties de Louis XIV y firent naître peu à peu ces bâtiments immenses qu'il y a faits; et leur commodité pour une nombreuse cour, si différente des logements de Saint-Germain, y transporta tout à fait sa demeure peu de temps avant la mort de la reine. Il y fit des logements infinis, qu'on lui faisait sa cour de lui demander, au lieu qu'à Saint-Germain presque tout le monde avait l'incommodité d'être à la ville, et le peu qui était logé au château y était étrangement à l'étroit.

Les fêtes fréquentes, les promenades particulières à Versailles, les voyages furent des moyens que le roi saisit pour distinguer et pour mortifier en nommant les personnes qui à chaque fois en devaient être, et pour

tenir chacun assidu et attentif à lui plaire. Il sentait qu'il n'avait pas à beaucoup près assez de grâces à répandre pour faire un effet continuel. Il en substitua donc aux véritables d'idéales, par la jalousie, les petites préférences qui se trouvaient tous les jours, et pour ainsi dire, à tous moments, par son art à éveiller les espérances que ces petites préférences et ces distinctions faisaient naître, et par la considération qui s'en tirait; personne ne fut plus ingénieux que lui à inventer sans cesse ces sortes de choses. Marly, dans la suite, lui fut en cela d'un plus grand usage, et Trianon où tout le monde, à la vérité, pouvait lui aller faire sa cour, mais où les dames avaient l'honneur de manger avec lui, et où à chaque repas elles étaient choisies; le bougeoir qu'il faisait tenir tous les soirs à son coucher par un courtisan qu'il voulait distinguer, et toujours entre les plus qualifiés de ceux qui s'y trouvaient, qu'il nommait tout haut au sortir de sa prière.

Le justaucorps à brevet fut une autre de ces inventions. Il était bleu doublé de rouge avec les parements et la veste rouge, brodé d'un dessin magnifique or et un peu d'argent, particulier à ces habits. Il n'y en avait qu'un nombre, dont le roi, sa famille et les princes du sang étaient, mais ceux-ci, comme le reste des courtisans, n'en avaient qu'à mesure qu'il en vaquait. Les plus distingués de la cour par eux-mêmes ou par la faveur les demandaient au roi, et c'était une grâce que d'en obtenir. Le secrétaire d'état ayant la maison du roi en son département en expédiait un brevet, et nul d'eux n'était à portée d'en avoir. Ils furent imaginés pour ceux, en très-petit nombre, qui avaient la liberté de suivre le roi aux promenades de Saint-Germain à Versailles sans être nommés, et depuis que cela cessa, ces habits ont cessé aussi de donner aucun privilége, excepté

celui d'être portés quoiqu'on fût en deuil de cour ou d
famille, pourvu que le deuil ne fût pas grand ou qu'il fû
sur ses fins, et dans le temps encore où il était défend
de porter de l'or et de l'argent. Je ne l'ai jamais vu po
ter au roi, à Monseigneur ni à Monsieur, mais très-sou
vent aux trois fils de Monseigneur et à tous les autr
princes; et jusqu'à la mort du roi, dès qu'il en vaqua
un, c'était à qui l'aurait entre les gens de la cour l
plus considérables; et si un jeune seigneur l'obten
c'était une grande distinction. Les différentes adress
de cette nature qui se succédèrent les unes aux autre
à mesure que le roi avança en âge, et que les fêtes cha
geaient ou diminuaient, et les attentions qu'il marqua
pour avoir toujours une cour nombreuse, on ne finira
point à les expliquer.

Non-seulement il était sensible à la présence continuelle de ce qu'il y avait de distingué, mais il l'était aussi aux étages inférieurs. Il regardait à droite et à gauche à son lever, à son coucher, à ses repas, en passant dans les appartements, dans les jardins de Versailles, où seulement les courtisans avaient la liberté de le suivre; il voyait et remarquait tout le monde, aucun ne lui échappait, jusqu'à ceux qui n'espéraient pas même être vus. Il distinguait très-bien en lui-même les absences de ceux qui étaient toujours à la cour, celles des passagers qui y venaient plus ou moins souvent, les causes générales ou particulières de ces absences; il les combinait, et ne perdait pas la plus légère occasion d'agir à leur égard en conséquence. C'était un démérite aux uns, et à tout ce qu'il y avait de distingué, de ne faire pas de la cour son séjour ordinaire, aux autres d'y venir rarement, et une disgrâce sûre pour qui n'y venait jamais, ou comme jamais. Quand il s'agissait de quelque chose pour eux: « Je ne le connais point, » répon-

dait-il fièrement. Sur ceux qui se présentaient rarement: « C'est un homme que je ne vois jamais ; » et ces arrêts-là étaient irrévocables. C'était un autre crime de n'aller point à Fontainebleau, qu'il regardait comme Versailles, et pour certaines gens de ne demander pas pour Marly, les uns toujours, les autres souvent, quoique sans dessein de les y mener; mais si on était sur le pied d'y aller toujours, il fallait une excuse valable pour s'en dispenser, hommes et femmes de même. Surtout il ne pouvait souffrir les gens qui se plaisaient à Paris. Il supportait assez aisément ceux qui aimaient leur campagne, encore y fallait-il être mesuré ou avoir pris ses précautions avant d'y aller passer un temps un peu long.

Cela ne se bornait pas aux personnes en charge, ou familières, ou bien traitées, ni à celles que leur âge ou leur représentation marquait plus que les autres. La destination seule suffisait dans les gens habitués à la cour. On a vu sur cela, en son lieu, l'attention qu'eut le roi à un voyage que je fis à Rouen pour un procès, tout jeune que j'étais, et à m'y faire écrire de sa part par Pontchartrain pour en savoir la raison.

Louis XIV s'étudiait avec grand soin à être bien informé de ce qui se passait partout, dans les lieux publics, dans les maisons particulières, dans le commerce du monde, dans le secret des familles et des liaisons. Les espions et les rapporteurs étaient infinis. Il en avait de toute espèce : plusieurs qui ignoraient que leurs délations allassent jusqu'à lui, d'autres qui le savaient, quelques-uns qui lui écrivaient directement en faisant rendre leurs lettres par les voies qu'il leur avait prescrites, et ces lettres-là n'étaient vues que de lui, et toujours avant toute autre chose; quelques autres enfin qui lui parlaient quelquefois secrètement dans ses cabinets,

par les derrières. Ces voies inconnues rompirent le cou à une infinité de gens de tous états, sans qu'ils en aient jamais pu découvrir la cause, souvent très-injustement, et le roi une fois prévenu ne revenait jamais, ou si rarement que c'était presque sans exemple.

Il avait encore un défaut bien dangereux pour les autres, et souvent pour lui-même par la privation de bons sujets. C'est qu'encore qu'il eût la mémoire excellente et pour reconnaître un homme du commun qu'il avait vu une fois, au bout de vingt ans, et pour les choses qu'il avait sues, et qu'il ne confondait point, il n'était pourtant pas possible qu'il se souvînt de tout, au nombre infini de ce qui chaque jour venait à sa connaissance. S'il lui était revenu quelque chose de quelqu'un qu'il eût oublié de la sorte, il lui restait imprimé qu'il y avait quelque chose contre lui, et c'en était assez pour l'exclure. Il ne cédait point aux représentations d'un ministre, d'un général, de son confesseur même, suivant l'espèce de chose ou de gens dont il s'agissait. Il répondait qu'il ne savait plus ce qui lui en était revenu, mais qu'il était plus sûr d'en prendre un autre dont il ne lui fût rien revenu du tout.

Ce fut à sa curiosité que les dangereuses fonctions du lieutenant de police furent redevables de leur établissement. Elles allèrent depuis toujours croissant. Ces officiers ont tous été sous lui plus craints, plus ménagés, aussi considérés que les ministres, jusque par les ministres mêmes, et il n'y avait personne en France, sans excepter les princes du sang, qui n'eût intérêt de les ménager, et qui ne le fît. Outre les rapports sérieux qui lui revenaient par eux, il se divertissait d'en apprendre toutes les galanteries et toutes les sottises de Paris. Pontchartrain, qui avait Paris et la cour dans son département, lui faisait tellement sa cour par cette voie

indigne, dont son père était outré, qu'elle le soutint souvent auprès du roi, et de l'aveu du roi même, contre de rudes atteintes auxquelles sans cela il aurait succombé, et on l'a su plus d'une fois par madame de Maintenon, par madame la duchesse de Bourgogne, par M. le comte de Toulouse, et par les valets intérieurs.

Mais la plus cruelle de toutes les voies par laquelle le roi fut instruit bien des années, avant qu'on s'en fût aperçu, et par laquelle l'ignorance et l'imprudence de beaucoup de gens continuèrent toujours encore de l'instruire, fut celle de l'ouverture des lettres. C'est ce qui donna tant de crédit aux Pajot et aux Roullier qui en avaient la ferme, qu'on ne put jamais leur ôter, ni la leur faire guère augmenter par cette raison si longtemps inconnue, et qui s'y enrichirent si énormément tous, aux dépens du public et du roi même.

On ne saurait comprendre la promptitude et la dextérité de cette exécution. Le roi voyait l'extrait de toutes les lettres où il y avait des articles que les chefs de la poste, puis le ministre qui la gouvernait, jugeaient devoir aller jusqu'à lui, et les lettres entières quand elles en valaient la peine par leur tissu, ou par la considération de ceux qui étaient en commerce. Par là les gens principaux de la poste, maîtres et commis, furent en état de supposer tout ce qu'il leur plut, et à qui il leur plut; et comme peu de chose perdait sans ressource, ils n'avaient pas besoin de forger ni de suivre une intrigue. Un mot de mépris sur le roi ou sur le gouvernement, une raillerie, en un mot un article de lettre spécieux et détaché, noyait sans ressource, sans perquisition aucune, et ce moyen était continuellement entre leurs mains. Aussi à vrai et à faux était-il incroyable combien de gens de toutes les sortes en furent plus ou

moins perdus. Le secret était impénétrable, et jamais rien ne coûta moins au roi que de se taire profondément, et de dissimuler de même.

Ce dernier talent, il le poussa souvent jusqu'à la fausseté, mais avec cela jamais de mensonge, et il se piquait de tenir parole. Aussi ne la donnait-il presque jamais. Pour le secret d'autrui, il le gardait aussi religieusement que le sien. Il était même flatté de certaines confessions et de certaines confidences et même confiances, et il n'y avait maîtresses, ministre, ni favori qui pût y donner atteinte, quand le secret les aurait même regardés.

On a su, entre beaucoup d'autres, l'aventure fameuse d'une femme de nom, laquelle a toujours été pleinement ignorée et jusqu'au soupçon même, qui, séparée de lieu depuis un an d'avec son mari, se trouvant grosse et sur le point de le voir arriver de l'armée, à bout enfin de tous moyens, fit demander en grâce au roi une audience secrète, dont qui que ce soit ne pût s'apercevoir, pour l'affaire du monde la plus importante. Elle l'obtint. Elle se confia au roi dans cet extrême besoin, et lui dit que c'était comme au plus honnête homme de son royaume. Le roi lui conseilla de profiter d'une si grande détresse pour vivre plus sagement à l'avenir, et lui promit de retenir sur-le-champ son mari sur la frontière, sous prétexte de son service, tant et si longtemps qu'il ne pût avoir aucun soupçon ; et de ne le laisser revenir sous aucun prétexte. En effet, il en donna l'ordre le jour même à Louvois, et lui défendit non-seulement tout congé, mais de souffrir qu'il s'absentât un seul jour du poste qu'il lui assignait pour y commander tout l'hiver. L'officier qui était distingué, et qui n'avait rien moins que souhaité, encore moins demandé d'être employé l'hiver sur la frontière, et Louvois qui y avait aussi peu pensé, furent également surpris et fâchés. Il n'en fallut pas

moins obéir à la lettre, et sans demander pourquoi, et le roi n'en a fait l'histoire que bien des années après, et lorsqu'il fut bien sûr que les gens que cela regardait ne se pouvaient plus démêler, comme en effet ils n'ont jamais pu l'être, pas même du soupçon le plus vague ni le plus incertain.

Jamais personne ne donna de meilleure grâce, et n'augmenta tant par là le prix de ses bienfaits. Jamais personne ne vendit mieux ses paroles, son sourire même, jusqu'à ses regards. Il rendit tout précieux par le choix et la majesté, à quoi la rareté et la brèveté de ses paroles ajoutaient beaucoup. S'il les adressait à quelqu'un, ou de question, ou de choses indifférentes, toute l'assistance le regardait; c'était une distinction dont on s'entretenait et qui rendait toujours une sorte de considération. Il en était de même de toutes les attentions, et des distinctions et des préférences, qu'il donnait dans leurs proportions. Jamais il ne lui échappa de dire rien de désobligeant à personne; et s'il avait à reprendre, à réprimander, ou à corriger, ce qui était fort rare, c'était toujours avec un air plus ou moins de bonté, presque jamais avec sécheresse, jamais avec colère, si on excepte l'unique aventure de Courtenvaux, qui a été racontée en son lieu, quoiqu'il ne fût pas exempt de colère; quelquefois avec un air de sévérité.

Jamais homme si naturellement poli, ni d'une politesse si fort mesurée, si fort par degrés, ni qui distinguât mieux l'âge, le mérite, le rang, et dans ses réponses quand elles passaient le « je verrai, » et dans ses manières. Ces étages divers se marquaient exactement dans sa manière de saluer et de recevoir les révérences, lorsqu'on partait ou qu'on arrivait. Il était admirable à recevoir différemment les saluts à la tête des lignes à l'armée et aux revues. Mais surtout pour les femmes rien

n'était pareil. Jamais il n'a passé devant la moindre coiffe sans soulever son chapeau, je dis aux femmes de chambre, et qu'il connaissait pour telles, comme cela arrivait souvent à Marly. Aux dames, il ôtait son chapeau tout à fait, mais de plus ou moins loin; aux gens titrés, à demi, et le tenait en l'air ou à son oreille quelques instants plus ou moins marqués. Aux seigneurs, mais qui l'étaient, il se contentait de mettre la main au chapeau. Il l'ôtait comme aux dames pour les princes du sang. S'il abordait des dames, il ne se couvrait qu'après les avoir quittées. Tout cela n'était que dehors, car dans la maison il n'était jamais couvert. Ses révérences, plus ou moins marquées, mais toujours légères, avaient une grâce et une majesté incomparables, jusqu'à sa manière de se soulever à demi à son souper pour chaque dame assise qui arrivait, non pour aucune autre, ni pour les princes du sang; mais sur les fins cela le *fatiguait*, quoiqu'il ne l'ait jamais cessé, et les dames assises évitaient d'entrer à son souper quand il était *commencé*. C'était encore avec la même distinction qu'il recevait le service de Monsieur, de M. le duc d'Orléans, des princes du sang; à ces derniers, il ne faisait que marquer, à Monseigneur de même, et à messeigneurs ses fils par familiarité; des grands officiers, avec un air de bonté et d'attention.

Si on lui faisait attendre quelque chose à son habiller, c'était toujours avec patience. Exact aux heures qu'il donnait pour toute sa journée, une précision nette et courte dans ses ordres. Si dans les vilains temps d'hiver qu'il ne pouvait aller dehors, il arrivait qu'il passât chez madame de Maintenon un quart d'heure plus tôt qu'il n'en avait donné l'ordre, ce qui ne se présentait guère, et que le capitaine des gardes en quartier ne s'y trouvât pas, il ne manquait point de lui dire après que c'était sa

faute à lui d'avoir prévenu l'heure, non celle du capitaine des gardes de l'avoir manquée. Aussi, avec cette règle. qui ne manquait jamais, était-il servi avec la dernière exactitude, et elle était d'une commodité infinie pour les courtisans.

Il traitait bien ses valets, surtout les intérieurs. C'était parmi eux qu'il se sentait le plus à son aise, et qu'il se communiquait le plus familièrement, surtout aux principaux. Leur amitié et leur aversion a souvent eu de grands effets. Ils étaient sans cesse à portée de rendre de bons et de mauvais offices; aussi faisaient-ils souvenir de ces puissants affranchis des empereurs romains, à qui le sénat et les grands de l'empire faisaient leur cour et ployaient sous eux avec bassesse. Ceux-ci, dans tout ce règne, ne furent ni moins comptés ni moins courtisés. Les ministres même les plus puissants les ménageaient ouvertement; et les princes du sang, jusqu'aux bâtards, sans parler de tout ce qui est inférieur, en usaient de même. Les charges des premiers gentilshommes de la chambre furent plus qu'obscurcies par les premiers valets de chambre, et les grandes charges ne se soutinrent que dans la mesure que les valets de leur dépendance ou les petits officiers très-subalternes approchaient nécessairement plus ou moins du roi. L'insolence aussi était grande dans la plupart d'eux, et telle qu'il fallait savoir l'éviter, ou la supporter avec patience.

Le roi les soutenait tous, et il racontait quelquefois avec complaisance qu'ayant dans sa jeunesse envoyé, pour je ne sais quoi, une lettre au duc de Montbazon, gouverneur de Paris, qui était en une de ses maisons de campagne près de cette ville, par un de ses valets de pied, il y arriva comme M. de Montbazon allait se mettre à table, qu'il avait forcé ce valet de pied de s'y mettre avec lui, et le conduisit, lorsqu'il le renvoya,

jusque dans la cour, parce qu'il était venu de la part du roi.

Il ne manquait guère aussi de demander à ses gentilshommes ordinaires, quand ils revenaient de sa part de faire des compliments de conjouissance ou de condoléance aux gens titrés, hommes et femmes, mais à nuls autres, comment ils avaient été reçus; et il aurait trouvé bien mauvais qu'on ne les eût pas fait asseoir, et conduits fort loin, les hommes au carrosse.

Rien n'était pareil à lui aux revues, aux fêtes, et partout où un air de galanterie pouvait avoir lieu par la présence des dames. On l'a déjà dit, il l'avait puisée à la cour de la reine sa mère, et chez la comtesse de Soissons; la compagnie de ses maîtresses l'y avait accoutumé de plus en plus; mais toujours majestueuse, quoique quelquefois avec de la gaieté, et jamais devant le monde rien de déplacé ni de hasardé; mais jusqu'au moindre geste, son marcher, son port, toute sa contenance, tout mesuré, tout décent, noble, grand, majestueux, et toutefois très-naturel, à quoi l'habitude et l'avantage incomparable et unique de toute sa figure donnaient une grande facilité. Aussi, dans les choses sérieuses, les audiences d'ambassadeurs, les cérémonies, jamais homme n'a tant imposé; et il fallait commencer par s'accoutumer à le voir, si en le haranguant on ne voulait s'exposer à demeurer court. Ses réponses en ces occasions étaient toujours courtes, justes, pleines et très-rarement sans quelque chose d'obligeant, quelquefois même de flatteur, quand le discours le méritait. Le respect aussi qu'apportait sa présence en quelque lieu qu'il fût imposait un silence et jusqu'à une sorte de frayeur.

Il aimait fort l'air et les exercices, tant qu'il en put faire. Il avait excellé à la danse, au mail, à la paume. Il était encore admirable à cheval à son âge. Il aimait à

oir faire toutes ces choses avec grâce et adresse. S'en ien ou mal acquitter devant lui était mérite ou dé-périte. Il disait que de ces choses qui n'étaient point écessaires, il ne s'en fallait pas mêler, si on ne les fai-ait pas bien. Il aimait fort à tirer, et il n'y avait point le si bon tireur que lui, ni avec tant de grâces. Il vou-ait des chiennes couchantes excellentes ; il en avait tou-ours sept ou huit dans ses cabinets, et se plaisait à leur lonner lui-même à manger pour s'en faire connaître. Il imait fort aussi à courre le cerf, mais en calèche, depuis qu'il s'était cassé le bras en courant à Fontainebleau, aussitôt après la mort de la reine. Il était seul dans une manière de soufflet, tiré par quatre petits chevaux, à inq ou six relais, et il menait lui-même à toute bride, avec une adresse et une justesse que n'avaient pas les meilleurs cochers, et toujours la même grâce à tout ce qu'il faisait. Ses postillons étaient des enfants depuis neuf ou dix ans jusqu'à quinze, et il les dirigeait.

Il aima en tout la splendeur, la magnificence, la pro-fusion. Ce goût il le tourna en maxime par politique, et l'inspira en tout à sa cour. C'était lui plaire que de s'y jeter en table, en habits, en équipages, en bâtiments, en jeu. C'étaient des occasions pour qu'il parlât aux gens. Le fond était qu'il tendait et parvint par là à épuiser tout le monde en mettant le luxe en honneur, et pour cer-taines parties en nécessité. Il réduisit ainsi peu à peu tout le monde à dépendre entièrement de ses bienfaits pour subsister. Il y trouvait encore la satisfaction de son orgueil par une cour superbe en tout, et par une plus grande confusion qui anéantissait de plus en plus les distinctions naturelles.

C'est une plaie qui, une fois introduite, est devenue le cancer intérieur qui ronge tous les particuliers, parce que de la cour il s'est promptement communiqué à Paris

et dans les provinces et les armées, où les gens en quelque place ne sont comptés qu'à proportion de leur table et de leur magnificence, depuis cette malheureuse introduction qui ronge tous les particuliers, qui force ceux d'un état à pouvoir voler à ne s'y pas épargner, la plupart dans la nécessité de soutenir leur dépense. Et de là la confusion des états, que l'orgueil et jusqu'à la bienséance entretiennent, qui par la folie du gros va toujours en augmentant, dont les suites sont infinies, et ne vont à rien moins qu'à la ruine et au renversement général.

Rien, jusqu'à lui, n'a jamais approché du nombre et de la magnificence de ses équipages de chasse et de toutes ses autres sortes d'équipages. Ses bâtiments, qui les pourrait nombrer? En même temps, qui n'en déplorera pas l'orgueil, le caprice, le mauvais goût? Il abandonna Saint-Germain, et ne fit jamais à Paris ni ornement ni commodité, que le Pont-Royal, par pure nécessité, en quoi, avec son incomparable étendue, elle est si inférieure à tant de villes dans toutes les parties de l'Europe.

Lorsqu'on fit la place de Vendôme, elle était carrée. M. de Louvois en vit les quatre parements bâtis. Son dessein était d'y placer la bibliothèque du roi, les médailles, le balancier, toutes les académies, et le grand conseil qui tient ses séances encore dans une maison qu'il loue. Le premier soin du roi, le jour de la mort de Louvois, fut d'arrêter ce travail, et de donner ses ordres pour faire couper à pans les angles de la place, en la diminuant d'autant, de n'y placer rien de ce qui y était destiné, et de n'y faire que des maisons, ainsi qu'on le voit.

Saint-Germain, lieu unique pour rassembler les merveilles de la vue, l'immense plain-pied d'une forêt toute joignante, unique encore par la beauté de ses arbres, de son terrain de sa situation, l'avantage et la facilité des

eaux de source sur cette élévation, les agréments admirables des jardins, des hauteurs et des terrasses, qui les unes sur les autres se pouvaient si aisément conduire dans toute l'étendue qu'on aurait voulu, les charmes et les commodités de la Seine, enfin, une ville toute faite et que sa position entretenait par elle-même, il l'abandonna pour Versailles, le plus triste et le plus ingrat de tous les lieux, sans vue, sans bois, sans eau, sans terre, parce que tout y est sable mouvant ou marécage, sans air, par conséquent qui ne peut être bon.

Il se plut à tyranniser la nature, à la dompter à force d'art et de trésors. Il y bâtit tout l'un après l'autre, sans dessin général; le beau et le vilain furent cousus ensemble, le vaste et l'étranglé. Son appartement et celui de la reine y ont les dernières incommodités, avec les vues des cabinets et de tout ce qui est derrière les plus obscures, les plus enfermées, les plus puantes. Les jardins dont la magnificence étonne, mais dont le plus léger usage rebute, sont d'aussi mauvais goût. On n'y est conduit dans la fraîcheur de l'ombre que par une vaste zone torride, au bout de laquelle il n'y a plus, où quoi que ce soit, qu'à monter et à descendre; et avec la colline, qui est fort courte, se terminent les jardins. La recoupe y brûle les pieds, mais sans cette recoupe on y enfoncerait ici dans les sables, et là dans la plus noire fange. La violence qui y a été faite partout à la nature repousse et dégoûte malgré soi. L'abondance des eaux forcées et ramassées de toutes parts les rend vertes, épaisses, bourbeuses; elles répandent une humidité malsaine et sensible, une odeur qui l'est encore plus. Leurs effets, qu'il faut pourtant beaucoup ménager, sont incomparables; mais de ce tout, il résulte qu'on admire et qu'on fuit. Du côté de la cour, l'étranglé suffoque, et ces vastes ailes s'enfuient sans tenir à rien. Du côté des

jardins, on jouit de la beauté du tout ensemble, mais on croit voir un palais qui a été brûlé, où le dernier étage et les toits manquent encore. La chapelle qui l'écrase, parce que Mansart voulait engager le roi à élever le tout d'un étage, a de partout la triste représentation d'un immense catafalque. La main-d'œuvre y est exquise en tous genres, l'ordonnance nulle; tout y a été fait pour la tribune, parce que le roi n'allait guère en bas, et celles des côtés sont inaccessibles, par l'unique défilé qui conduit à chacune. On ne finirait point sur les défauts monstrueux d'un palais si immense, et si immensément cher, avec ses accompagnements qui le sont encore davantage.

Orangerie, potagers, chenils, grandes et petites écuries pareilles, commun prodigieux; enfin une ville entière où il n'y avait qu'un très-misérable cabaret, un moulin à vent, et ce petit château de cartes que Louis XIII y avait fait pour n'y plus coucher sur la paille, qui n'était que la contenance étroite et basse autour de la cour de marbre, qui en faisait la cour, et dont le bâtiment du fond n'avait que deux courtes et petites ailes. Mon père l'a vu et y a couché maintes fois. Encore ce Versailles de Louis XIV, ce chef-d'œuvre si ruineux et de si mauvais goût, et où les changements entiers des bassins et des bosquets ont enterré tant d'or qui ne peut paraître, n'a-t-il pu être achevé?

Parmi tant de salons entassés l'un sur l'autre, il n'y a ni salle de comédie, ni salle de banquet, ni de bal; et devant et derrière il reste beaucoup à faire. Les parcs et les avenues, tous en plants, ne peuvent venir. En gibier, il faut y en jeter sans cesse; en rigoles de quatre et cinq lieues de cours, elles sont sans nombre; en murailles enfin, qui, par leur immense contour, enferment comme une petite province le plus triste et le plus vilain pays du monde.

Trianon, dans ce même parc, et à la porte de Versailles, d'abord maison de porcelaine à aller faire des collations, agrandie après pour y pouvoir coucher, enfin palais de marbre, de jaspe et de porphyre avec des jardins délicieux; la ménagerie vis-à-vis, de l'autre côté de la croisée du canal de Versailles, toute de riens exquis, et garnie de toutes sortes d'espèces de bêtes à deux et à quatre pieds les plus rares; enfin Clagny, bâti pour madame de Montespan en son propre, passé au duc du Maine, au bout de Versailles, château superbe avec ses eaux, ses jardins, son parc; des aqueducs dignes des Romains de tous les côtés, l'Asie ni l'antiquité n'offrent rien de si vaste, de si multiplié, de si travaillé, de si superbe, de si rempli de monuments les plus rares de tous les siècles, en marbres les plus exquis de toutes les sortes, en bronzes, en peintures, en sculptures, ni rien de si achevé.

Mais l'eau manquait quoi qu'on pût faire, et ces merveilles de l'art en fontaines tarissaient, comme elles font encore à tous moments, malgré la prévoyance de ces mers de réservoirs qui avaient coûté tant de millions à établir et à conduire sur le sable mouvant et sur la fange. Qui l'aurait cru? ce défaut devint la ruine de l'infanterie. Madame de Maintenon régnait, on parlera d'elle à son tour. M. de Louvois alors était bien avec elle, on jouissait de la paix. Il imagina de détourner la rivière d'Eure, entre Chartres et Maintenon, et de la faire venir tout entière à Versailles. Qui pourra dire l'or et les hommes que la tentative obstinée en coûta pendant plusieurs années, jusque-là qu'il fut défendu, sous les plus grandes peines, dans le camp qu'on y avait établi et qu'on y tint très-longtemps, d'y parler des malades, surtout des morts, que le rude travail et plus encore l'exhalaison de tant de terres remuées tuaient? combien

d'autres furent des années à se rétablir de cette contagion! combien n'en ont pu reprendre leur santé pendant le reste de leur vie! Et toutefois non-seulement les officiers particuliers, mais les colonels, les brigadiers, et ce qu'on y employa d'officiers généraux, n'avaient pas, quels qu'ils fussent, la liberté de s'en absenter un quart d'heure, ni de manquer eux-mêmes un quart d'heure de service sur les travaux. La guerre enfin les interrompit en 1688, sans qu'ils aient été repris depuis; il n'en est resté que d'informes monuments qui éterniseront cette cruelle folie.

A la fin, le roi, lassé du beau et de la foule, se persuada qu'il voulait quelquefois du petit et de la solitude. Il chercha autour de Versailles de quoi satisfaire ce nouveau goût. Il visita plusieurs endroits, il parcourut les coteaux qui découvrent Saint-Germain et cette vaste plaine qui est au bas, où la Seine serpente et arrose tant de gros lieux et de richesses en quittant Paris. On le pressa de s'arrêter à Lucienne, où Cavoie eut depuis une maison dont la vue est enchantée, mais il répondit que cette heureuse situation le ruinerait, et que, comme il voulait un rien, il voulait aussi une situation qui ne lui permît pas de songer à y rien faire.

Il trouva derrière Lucienne un vallon étroit, profond, à bords escarpés, inaccessible par ses marécages, sans aucune vue, enfermé de collines de toutes parts, extrêmement à l'étroit, avec un méchant village sur le penchant d'une de ces collines qui s'appelait Marly. Cette clôture sans vue, ni moyen d'en avoir, fit tout son mérite. L'étroit du vallon où on ne se pouvait étendre y en ajouta beaucoup. Il crut choisir un ministre, un favori, un général d'armée. Ce fut un grand travail que de dessécher ce cloaque de tous les environs qui y jetaient toutes leurs voiries, et d'y apporter des terres.

Ce n'était que pour y coucher trois nuits du mercredi au samedi, deux ou trois fois l'année, avec une douzaine au plus de courtisans en charges les plus indispensables.

Peu à peu l'ermitage fut augmenté, d'accroissements en accroissements les collines taillées pour faire place et y bâtir, et celle du bout largement emportée pour donner au moins une échappée de vue fort imparfaite. Enfin, en bâtiments, en jardins, en eaux, en aqueducs, en ce qui est si connu et si curieux sous le nom de machine de Marly, en parc, en forêt ornée et renfermée, en statues, en meubles précieux, Marly est devenu ce qu'on le voit encore, tout dépouillé qu'il est depuis la mort du roi. En forêts toutes venues et touffues qu'on y a apportées en grands arbres de Compiègne, et de bien plus loin sans cesse, dont plus des trois quarts mouraient, et qu'on remplaçait aussitôt; en vastes espaces de bois épais et d'allées obscures, subitement changées en immenses pièces d'eau où on se promenait en gondoles, puis remises en forêts à n'y pas voir le jour dès le moment qu'on les plantait (je parle de ce que j'ai vu en six semaines); en bassins changés cent fois; en cascades de même à figures successives et toutes différentes; en séjours de carpes, ornés de dorures et de peintures les plus exquises, à peine achevées, rechangées et rétablies autrement par les mêmes maîtres, et cela une infinité de fois; cette prodigieuse machine dont on vient de parler avec ses immenses aqueducs, ses conduites et ses réservoirs monstrueux, uniquement consacrés à Marly sans plus porter d'eau à Versailles; c'est peu de dire que Versailles tel qu'on l'a vu n'a pas coûté Marly.

Que si on y ajoute les dépenses de ces continuels voyages, qui devinrent enfin au moins égaux aux séjours de Versailles, souvent presque aussi nombreux, et tout à la fin de la vie du roi le séjour le plus ordinaire,

9.

on ne dira point trop sur Marly seul en comptant par milliards.

Telle fut la fortune d'un repaire de serpents et de charognes, de crapauds et de grenouilles, uniquement choisi pour n'y pouvoir dépenser. Tel fut le mauvais goût du roi en toutes choses, et ce plaisir superbe de forcer la nature, que ni la guerre la plus pesante, ni la dévotion ne purent émousser.

CHAPITRE CDXI.

Amours du roi. — Belle inconnue très-connue.

De tels excès de puissance, et si mal entendus, faut-il passer à d'autres plus conformes à la nature, mais qui, en leur genre, furent bien plus funestes? ce sont les amours du roi. Leur scandale a rempli l'Europe, a confondu la France, a ébranlé l'état, a sans doute attiré les malédictions sous le poids desquelles il s'est vu si imminemment près du dernier précipice, et a réduit sa postérité légitime à un filet unique en France. Ce sont des maux qui se sont tournés en fléaux de tout genre, et qui se feront sentir longtemps. Louis XIV, dans sa jeunesse, plus fait pour les amours qu'aucun de ses sujets, lassé de voltiger et de cueillir des faveurs passagères, se fixa enfin à la Vallière. On en sait les progrès et les fruits.

Madame de Montespan fut celle dont la rare beauté le toucha ensuite, même pendant le règne de madame de la Vallière. Elle s'en aperçut bientôt, elle pressa vainement son mari de l'emmener en Guyenne; une folle confiance ne voulut pas l'écouter. Elle lui parlait alors de bonne foi. A la fin le roi en fut écouté, et l'enleva à son mari, avec cet épouvantable fracas qui retentit avec horreur chez toutes les nations, et qui donna au monde le spectacle nouveau de deux maîtresses à la fois. Il les promena aux frontières, aux camps, des moments aux

armées, toutes deux dans le carrosse de la reine. Les peuples accourant de toutes parts se montraient les trois reines, et se demandaient avec simplicité les uns aux autres s'ils les avaient vues.

A la fin madame de Montespan triompha, et disposa seule du maître et de sa cour, avec un éclat qui n'eut plus de voile; et pour qu'il ne manquât rien à la licence publique de cette vie, M. de Montespan, pour en avoir voulu prendre, fut mis à la Bastille, puis relégué en Guyenne, et sa femme eut de la comtesse de Soissons, forcée par sa disgrâce, la démission de la charge créée pour elle de surintendante de la maison de la reine, à laquelle on supposa le tabouret attaché, parce qu'ayant un mari elle ne pouvait être faite duchesse.

On vit après sortir de son cloître de Fontevrault la reine des abbesses, qui, chargée de son voile et de ses vœux, avec plus d'esprit et de beauté encore que madame de Montespan sa sœur, vint jouir de la gloire de cette *Niquée* (1), et être de tous les particuliers du roi les plus charmants, par l'esprit et par les fêtes, avec madame de Thianges, son autre sœur, et l'élixir le plus trié de toutes les dames de la cour.

Les grossesses et les couches furent publiques. La cour de madame de Montespan devint le centre de la cour, des plaisirs, de la fortune, de l'espérance et de la terreur des ministres et des généraux d'armée, et l'humiliation de toute la France. Ce fut aussi le centre de l'esprit, et d'un tour si particulier, si délicat, si fin, mais toujours si naturel et si agréable, qu'il se faisait distinguer à son caractère unique.

C'était celui de ces trois sœurs, qui toutes trois en avaient infiniment, et avaient l'art d'en donner aux au-

(1) Une fée du roman d'*Amadis*.

tres. On sent encore avec plaisir ce tour charmant et simple dans ce qui reste de personnes qu'elles ont élevées chez elles et qu'elles s'étaient attachées; entre mille autres on les distinguerait dans les conversations les plus communes.

Madame de Fontevrault était celle des trois qui en avait le plus; c'était peut-être aussi la plus belle. Elle y joignait un savoir rare et fort étendu : elle savait bien la théologie et les pères, elle était versée dans l'Écriture, elle possédait les langues savantes, elle parlait à enlever quand elle traitait quelque matière. Hors de cela l'esprit ne se pouvait cacher, mais on ne se doutait pas qu'elle sût rien de plus que le commun de son sexe. Elle excellait en tous genres d'écrire. Elle avait un don tout particulier pour le gouvernement et pour se faire adorer de tout son ordre, en le tenant toutefois dans la plus exacte régularité. Quoiqu'elle eût été faite religieuse plus que très-cavalièrement, la sienne était pareille dans son abbaye. Ses séjours à la cour, où elle ne sortait point de chez ses sœurs, ne donnèrent jamais d'atteinte à sa réputation que par l'étrange singularité de voir un tel habit partager une faveur de cette nature; et si la bienséance eût pu y être en soi, il se pouvait dire que, dans cette cour même, elle ne s'en serait jamais écartée.

Madame de Thianges dominait ses deux sœurs, et le roi même qu'elle amusait plus qu'elles. Tant qu'elle vécut, elle le domina, et conserva, même après l'expulsion de madame de Montespan hors de la cour, les plus grandes privances et des distinctions uniques.

Pour madame de Montespan, elle était méchante, capricieuse, avait beaucoup d'humeur, et une hauteur en tout dans les nues dont personne n'était exempt, le roi aussi peu que tout autre. Les courtisans évitaient de

passer sous ses fenêtres, surtout quand le roi y était avec elle. Ils disaient que c'était passer par les armes, et ce mot passa en proverbe à la cour. Il est vrai qu'elle n'épargnait personne, très-souvent sans autre dessein que de divertir le roi; et comme elle avait infiniment d'esprit, de tour et de plaisanterie fine, rien n'était plus dangereux que les ridicules qu'elle donnait mieux que personne. Avec cela elle aimait sa maison et ses parents, et ne laissait pas de bien servir les gens pour qui elle avait pris de l'amitié. La reine supportait avec peine sa hauteur avec elle, bien différente des ménagements continuels et des respects de la duchesse de la Vallière qu'elle aima toujours, au lieu que de celle-ci il lui échappait souvent de dire : « Cette pute me fera mourir. » On a vu en son temps la retraite, l'austère pénitence et la pieuse fin de madame de Montespan.

Pendant son règne elle ne laissa pas d'avoir des jalousies. Mademoiselle de Fontange plut assez au roi pour devenir maîtresse en titre. Quelque étrange que *fût ce* doublet, il n'était pas nouveau : on l'avait vu de madame de la Vallière et de madame de Montespan, à *qui* celle-ci ne fit que rendre ce qu'elle avait prêté à l'autre. Mais madame de Fontange ne fut pas si heureuse ni pour le vice, ni pour la fortune, ni pour la pénitence. Sa beauté la soutint un temps, mais son esprit n'y répondit en rien. Il en fallait au roi pour l'amuser et le tenir. Avec cela il n'eut pas le loisir de s'en dégoûter tout à fait : une mort prompte, qui ne laissa pas de surprendre, finit en bref ces nouvelles amours. Presque tous ne furent que passades.

Un seul subsista longtemps, et se convertit en affection jusqu'à la fin de la vie de la belle (1), qui sut en

(1) Madame de Soubise.

tirer les plus prodigieux avantages jusqu'au tombeau, et en laisser à ses deux fils l'abominable et magnifique héritage, qu'ils surent bien faire valoir. L'infâme politique du mari, qui a un nom propre en Espagne qui veut dire cocu volontaire et ne s'y pardonne jamais, souffrit volontiers cet amour, et en recueillit des fruits immenses en se confinant à Paris, servant à l'armée, n'allant presque point à la cour, faisant obscurément les fonds, et distribuant tous les avantages que de concert avec lui sa belle moitié en tirait. C'était la maréchale de Rochefort chez qui elle allait attendre l'heure du berger, laquelle l'y conduisait, et qui me l'a conté plus d'une fois, avec des contre-temps qui lui arrivèrent, mais qui ne firent obstacle à rien, et ne venaient point du mari, qui était au fond de sa maison à Paris, qui, sachant et conduisant tout, ignorait tout avec le plus grand soin, et changea depuis son étroite maison de la place Royale pour le palais des Guise, dont ils ne pourraient reconnaître l'étendue, ni la somptuosité qu'il a prise depuis entre ses mains et en celles de ses deux fils. La même politique continua le mystère de cet amour, qui ne le demeura que de nom, et tout au plus en très-fine écorce. Le mystère le fit durer, l'art de s'y conduire gagna les plus intéressés, et en bâtit la plus rapide et la plus prodigieuse fortune. Le même art le soutint toujours croissant, et sut, quand il en fut encore temps, le tourner en amitié et en considération la plus distinguée.

Il mit les enfants de cette belle, qui était pourtant rousse, en situation de s'élever et de s'enrichir eux et les leurs de plus en plus, même après elle, et de parvenir à un comble de tout, dont après eux jouit avec éclat la troisième génération aujourd'hui dans toute son étendue, et qui a mis les plus obscurs par eux-mêmes et les

plus ténébreux, mais de leur nom, en splendeur inhérente. C'est savoir tirer plus que très-grand parti la femme de sa beauté ; le mari de sa politique et de son infamie; les enfants de tous les moyens mis en main par de tels parents, mais toujours comme les fils de la belle.

Une autre(1) tira beaucoup aussi toute sa vie de la même conduite, mais ni la beauté, ni l'art, ni la position de cette belle, ni de son camard et bouffon de mari, ne permit à celle-ci ni la durée, ni la continuité, ni rien de l'éclat où l'autre parvint et se maintint, et qu'elle fit passer à ses enfants, petits-enfants, et en gros à tout leur nom. Celle-ci n'avait qu'à vouloir. Quoique le commerce fût fini depuis très-longtemps, et que les ménagements extérieurs fussent extrêmes, on connaissait son pouvoir à la cour, tout y était en respect devant elle. Ministres, princes du sang, rien ne résistait à ses volontés. Ses billets allaient droit au roi, et les réponses toujours à l'instant du roi à elle, sans que personne s'en aperçût. Si très-rarement, par cette commodité unique d'écriture, elle avait à parler au roi, ce qu'elle évitait autant que cela était possible, elle était admise à l'instant qu'elle le voulait. C'était toujours à des heures publiques, mais dans le petit cabinet du roi, qui était et est encore celui du conseil, tous deux assis au fond, mais les portes des deux côtés absolument ouvertes, affectation qui ne se pratiquait jamais que lorsqu'elle était avec le roi, et la pièce contiguë à ce cabinet pleine de tous les courtisans. Si quelquefois elle ne voulait dire qu'un mot, c'était debout à la porte, en dehors du même cabinet, et devant tout le monde qui, aux manières du roi de l'aborder, de l'écouter, de la quitter, n'avait pas

(1) Madame de Roquelaure.

peine à remarquer jusque dans les derniers temps de sa vie, qui finit plusieurs années avant celle du roi, qu'elle ne lui était pas indifférente. Elle fut belle jusqu'à la fin. Une fois en trois ans un court voyage à Marly, jamais d'aucun particulier avec le roi, même avec d'autres dames; l'unisson soigneusement gardé avec tout le reste de la cour. Elle y était presque toujours, et souvent au souper du roi, où il ne la distingua jamais en rien. Telle était la convention avec madame de Maintenon, qui de son côté contribua en récompense à tout ce qu'elle put désirer. Le mari, qui l'a survécue de quelques années, presque jamais à la cour, et des moments, vivait obscur à Paris, enterré dans le soin de ses affaires domestiques qu'il entendait parfaitement, s'applaudissant du bon sens qui, de concert avec sa femme, l'avait porté à tant de richesses, d'établissements et de grandeurs, sous les rideaux de gaze qui demeurèrent rideaux, mais qui ne furent rien moins qu'impénétrables.

Il ne faut pas oublier la belle Ludre, demoiselle de Lorraine, fille d'honneur de Madame, qui fut aimée un moment à découvert. Mais cet amour passa avec la rapidité d'un éclair, et l'amour de madame de Montespan demeura le triomphant.

CHAPITRE CDXII.

Madame Scarron. — Ses premiers temps. — Extraction, famille et fortune du maréchal d'Albret. — Madame Scarron élève en secret M. du Maine et madame la Duchesse, et reconnus et à la cour demeure leur gouvernante. — Le roi ne la peut souffrir et s'en explique très-fortement. — Elle prend le nom de Maintenon en acquérant la terre. — Le roi rapproché de madame de Maintenon qui enfin supplante madame de Montespan. — Le roi épouse madame de Maintenon. — Madame de Maintenon toute-puissante quitte les armes de son premier mari à l'exemple de madame de Montespan et de madame de Thianges.

Il faut passer à un autre genre d'amour, qui n'étonna pas moins toutes les nations que celui-ci les avait scandalisées, et que le roi emporta tout entier au tombeau. A ce peu de mots qui ne reconnaîtrait la célèbre Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, dont le règne permanent n'a pas duré moins de trente-deux ans? Née dans les îles de l'Amérique, où son père, peut-être gentilhomme, était allé avec sa mère chercher du pain, et que l'obscurité y a étouffés, revenue seule et au hasard en France, abordée à La Rochelle, recueillie au voisinage par pitié chez madame de Neuillant, mère de la maréchale duchesse de Navailles, réduite par sa pauvreté et par l'avarice de cette vieille dame à garder les clefs de son grenier et à voir mesurer tous les jours l'avoine à ses chevaux, venue à Paris à sa suite, jeune,

adroite, spirituelle et belle, sans pain et sans parents, d'heureux hasards la firent connaître au fameux Scarron. Il la trouva aimable, ses amis peut-être encore plus. Elle crut faire la plus grande fortune, et la plus inespérable d'épouser ce joyeux et savant cul-de-jatte, et des gens qui avaient peut-être plus besoin de femme que lui l'entêtèrent de faire ce mariage, et vinrent à bout de lui persuader de tirer par là de la misère cette charmante malheureuse.

Le mariage se fit, la nouvelle épouse plut à toutes les compagnies qui allaient chez Scarron. Il la voyait fort bonne, et en tous genres; c'était la mode d'aller chez lui, gens d'esprit, gens de la cour et de la ville, et ce qu'il y avait de meilleur et de plus distingué, qu'il n'était pas en état d'aller chercher hors de chez lui, et que les charmes de son esprit, de son savoir, de son imagination, de cette gaieté incomparable parmi ses maux, et toujours nouvelle, cette rare fécondité, et la plaisanterie du meilleur goût qu'on admire encore dans ses ouvrages, attiraient continuellement chez lui.

Madame Scarron fit donc là des connaissances de toutes les sortes qui pourtant, à la mort de son mari, ne l'empêchèrent pas d'être réduite à la charité de sa paroisse de Saint-Eustache. Elle y prit une chambre pour elle et pour une servante dans une montée, où elle vécut très à l'étroit. Ses appas élargirent peu à peu ce mal-être. Villars, père du maréchal; Beuvron, père d'Harcourt; les trois Villarceaux, qui demeurèrent les trois tenants, et bien d'autres l'entretinrent.

Cela la remit à flot, et peu à peu l'introduisit à l'hôtel d'Albret, par là à l'hôtel de Richelieu et ailleurs; ainsi de l'un à l'autre. Dans ces maisons, madame Scarron n'était rien moins que sur le pied de compagnie. Elle y était à tout faire, tantôt à demander du bois, tan-

tôt si on servirait bientôt; une autre fois si le carrosse de celui-ci ou de celle-là étaient revenus; et ainsi de mille petites commissions dont l'usage des sonnettes, introduit longtemps depuis, a ôté l'importunité.

C'est dans ces maisons, principalement à l'hôtel de Richelieu, beaucoup plus encore à l'hôtel d'Albret où le maréchal d'Albret tenait un fort grand état, où madame Scarron fit la plupart de ses connaissances, dont les unes lui servirent tant, tandis qu'elle devint si utile aux autres. Les maréchaux de Villars et d'Harcourt par leurs pères, et avant eux, Villars, père du maréchal, en firent leur fortune; la duchesse d'Arpajon, sœur de Beuvron, en fut, sans l'avoir pu imaginer, dame d'honneur de madame la dauphine de Bavière, à la mort de la duchesse de Richelieu, que la même raison avait faite aussi dame d'honneur de la reine, puis par confiance de madame la dauphine de Bavière, et le duc de Richelieu chevalier d'honneur pour rien, qui en eut de Dangeau 500,000 livres, à qui cette charge fit la fortune. La princesse d'Harcourt, fille de Brancas, si connue par son esprit et par ses rares distractions, qui avait été bien avec elle, Villarceaux et Montchevreuil, chevaliers de l'ordre tous deux, au premier desquels son père fit passer à trente-cinq ans le collier qui lui était destiné, et nombre d'autres se sentirent grandement de ces premiers temps. Mais avant d'aller plus loin, il faut éclaircir le maréchal d'Albret en peu de mots.

Charles II d'Albret, comte de Dreux, vicomte de Tartas, fils de Charles Ier, connétable de France, eut d'Anne d'Armagnac, pour cinquième et dernier fils, Gilles d'Albret, seigneur de Castelmoron, mort sans enfants d'Anne d'Aiguillon en 1479, qui de Jean le Tellier laissa un bâtard nommé Etienne qui fut légitimé par François Ier en 1527 et sénéchal du pays de Foix.

De l'héritière de Miossens, il laissa Jean-Baptiste de Miossens qui fut lieutenant général d'Henri d'Albret, roi de Navarre, en ses pays et seigneuries, et qui de Suzanne, fille de Pierre, bâtard de Bourbon, évêque de Liége, laquelle fut gouvernante de notre roi Henri IV, laissa Henri-Baptiste de Miossens, chevalier du Saint-Esprit en 1595, et gouverneur et sénéchal de Navarre et Béarn, qui d'Antoinette de Pons, fille du comte de Marennes, chevalier du Saint-Esprit, et sœur de la fameuse marquise de Guercheville, mère du duc de Liancourt, eut Henri comte de Miossens, qui d'Anne de Pardaillan, sœur du père de M. de Montespan, mari de la maîtresse de Louis XIV, eut trois fils et plusieurs filles. L'aîné fut le premier mari d'Anne Poussard, qui se remaria au duc de Richelieu, et mourut dame d'honneur de madame la dauphine de Bavière, sans enfants du duc de Richelieu, mais elle avait eu un fils de son premier mari. Le second fut le maréchal d'Albret; le troisième, aussi comte de Miossens, tué en duel en 1672 par Saint-Léger-Corbon, sans enfants.

Le maréchal d'Albret, fort dans le grand monde et les intrigues de la cour, eut la compagnie des gendarmes de la garde, et fut chargé par le cardinal Mazarin de la conduite de M. le Prince, M. le prince de Conti et M. de Longueville, du Palais-Royal, où ils furent arrêtés, à Vincennes, moyennant la promesse d'un bâton de maréchal de France, qu'il n'eut pourtant qu'à force de menaces en 1653. Il avait été fait chevalier du Saint-Esprit en 1661, et il eut le gouvernement de Guyenne à la fin de 1670. Sans avoir beaucoup servi, et jamais en chef, ce fut un homme qui par son esprit, son adresse, sa hardiesse et sa magnificence se fit toujours fort compter. Il n'avait qu'une fille unique de la fille de Guénegaud, trésorier de l'épargne, frère du secrétaire

d'état, qu'il avait épousée. Il la maria au fils unique de son frère aîné, et de la duchesse de Richelieu, lequel fut tué en galanterie, et sans enfants, en 1678; et sa veuve, qui était dame du palais de la reine, fut depuis la première femme du comte de Marsan, dont elle s'amouracha, et qui lui donna tout son bien.

Le maréchal d'Albret et M. et madame de Richelieu vécurent toujours dans l'amitié la plus intime. Il vécut de même avec M. de Montespan, son cousin germain, et madame de Montespan. Mais quand celle-ci fut maîtresse, il devint son conseil, et abandonna pour elle M. de Montespan, par où il se maintint en grand crédit jusqu'à sa mort, qui arriva à Bordeaux le 3 septembre 1676, à soixante-deux ans, où il n'y avait pas longtemps qu'il était allé.

Il avait, comme on l'a vu ailleurs, marié mesdemoiselles de Pons, ses nièces à la mode de Bretagne : l'une à son frère cadet, tué en duel; l'autre fort belle à Heudicourt, à qui il fit acheter de Saint-Herem la charge de grand louvetier pour le décrasser, et pour que sa femme pût paraître à la cour où on l'a vue vivre longtemps, et mourir dans la faveur et les privances de madame de Maintenon et du roi, et faire fort étrangement dame du palais madame de Montgon, sa fille, au mariage de madame la duchesse de Bourgogne, laquelle avait été toute petite élevée avec M. du Maine et madame la Duchesse, et logée avec eux, lorsqu'ils étaient cachés à Paris sous madame Scarron, leur gouvernante, qui l'avait prise pour en soulager madame d'Heudicourt, sa bonne amie, laquelle, fille et mariée, ne bougeait de l'hôtel d'Albret où madame Scarron l'avait fort courtisée, et où leur liaison intime s'était faite. Revenons à cette heure à madame Scarron.

Elle dut a la proche parenté du maréchal d'Albret et

de M. de Montespan l'introduction décisive à l'incroyable fortune qu'elle fit quatorze ou quinze ans après. M. et madame de Montespan ne bougeaient de chez le maréchal d'Albret qui tenait à Paris la plus grande et la meilleure maison, où abondait la compagnie de la cour et de la ville la plus distinguée et la plus choisie. Les respects, les soins de plaire, l'esprit et les agréments de madame Scarron réussirent fort auprès de madame de Montespan. Elle prit de l'amitié pour elle, et quand elle eut ses premiers enfants du roi, M. du Maine et madame la Duchesse qu'on voulut cacher, elle lui proposa de les confier à madame Scarron, à qui on donna une maison au Marais pour y loger avec eux, et de quoi les entretenir et les élever dans le dernier secret. Dans les suites, ces enfants furent amenés à madame de Montespan, puis montrés au roi, et de là peu à peu tirés du secret, et avoués. Leur gouvernante, fixée avec eux à la cour, y plut de plus en plus à madame de Montespan, qui lui fit donner par le roi à diverses reprises. Lui au contraire ne la pouvait souffrir; ce qu'il lui donnait quelquefois, et toujours peu, n'était que par excès de complaisance, et avec un regret qu'il ne cachait pas.

La terre de Maintenon étant tombée en vente, la proximité de Versailles en tenta si bien madame de Montespan, pour madame Scarron, qu'elle ne laissa point de repos au roi qu'elle n'en eût tiré de quoi la faire acheter à cette femme, qui prit alors le nom de Maintenon, ou fort peu de temps après. Elle obtint aussi de quoi en raccommoder le château, et attaqua le roi encore pour donner de quoi rajuster le jardin, car MM. d'Angennes y avaient tout laissé ruiner.

C'était à sa toilette où cela se passait, et où le seul capitaine des gardes en quartier suivait le roi. C'était M. le maréchal de Lorge, homme le plus vrai qui fut

jamais, et qui m'a souvent conté la scène dont il fut témoin ce jour-là. Le roi fit d'abord la sourde-oreille, puis refusa. Enfin, impatienté de ce que madame de Montespan ne démordait point et insistait toujours, il se fâcha, lui dit qu'il n'avait déjà que trop fait pour cette créature, qu'il ne comprenait pas la fantaisie de madame de Montespan pour elle, et son opiniâtreté à la garder, après tant de fois qu'il l'avait priée de s'en défaire; qu'il avouait pour lui qu'elle lui était insupportable, et que pourvu qu'on lui promît qu'il ne la verrait plus, et qu'on ne lui en parlerait jamais, il donnerait encore, quoique, pour en dire la vérité, il n'eût déjà que beaucoup trop donné pour une créature de cette espèce. Jamais M. le maréchal de Lorge n'a oublié ces propres paroles; et à moi et à d'autres il les a toujours rapportées précises et dans le même ordre, tant il en fut frappé alors, et bien plus à tout ce qu'il vit depuis de si étonnant et de si contradictoire. Madame de Montespan se tut bien court, et bien en peine d'avoir trop pressé le roi.

M. du Maine était extrêmement boiteux. On disait que c'était d'être tombé d'entre les bras d'une nourrice. Tout ce qu'on lui fit n'ayant pas réussi, on prit le parti de l'envoyer chez divers artistes en Flandre et ailleurs dans le royaume, puis aux eaux, entre autres à Barréges. Les lettres que la gouvernante écrivait à madame de Montespan, pour lui rendre compte de ces voyages, étaient montrées au roi. Il les trouva bien écrites, il les goûta, et les dernières commencèrent à diminuer son éloignement.

Les humeurs de madame de Montespan achevèrent l'ouvrage. Elle en avait beaucoup, elle s'était accoutumée à ne s'en pas contraindre. Le roi en était l'objet plus souvent que personne; il en était encore amoureux,

mais il en souffrait. Madame de Maintenon le reprochait à madame de Montespan, qui lui en rendit de bons offices auprès du roi. Ces soins d'apaiser sa maîtresse lui revinrent aussi d'ailleurs, et l'accoutumèrent à parler quelquefois à madame de Maintenon, à s'ouvrir à elle de ce qu'il désirait qu'elle fît auprès de madame de Montespan, enfin à lui conter ses chagrins contre elle, et à la consulter là-dessus.

Admise ainsi peu à peu dans l'intime confidence, et sans milieu, de l'amant et de la maîtresse, et par le roi même, l'adroite suivante sut la cultiver, et fit si bien par son industrie, que peu à peu elle supplanta madame de Montespan, qui s'aperçut trop tard qu'elle lui était devenue nécessaire. Parvenue à ce point, madame de Maintenon fit à son tour ses plaintes au roi de tout ce qu'elle avait à souffrir d'une maîtresse qui l'épargnait si peu lui-même, et à force de se plaindre l'un à l'autre de madame de Montespan, celle-ci en prit tout à fait la place, et se la sut bien assurer.

La fortune, pour n'oser nommer ici la Providence, qui préparait au plus superbe des rois l'humiliation la plus profonde, la plus publique, la plus durable, la plus inouïe, fortifia de plus en plus son goût pour cette femme adroite et experte au métier, que les jalousies continuelles de madame de Montespan rendaient encore plus solides, par les sorties fréquentes que son humeur aigrie lui faisait faire sans ménagement sur le roi et sur elle, et c'est ce que madame de Sévigné sait peindre si joliment en énigmes, dans ses lettres à madame de Grignan, où elle l'entretient quelquefois de ces mouvements de cour, parce que madame de Maintenon avait été à Paris assez de la société de madame de Sévigné, de madame de Coulange, de madame de la Fayette, et qu'elle commençait à leur faire sentir son importance.

On y voit aussi dans le même goût des traits charmants sur la faveur voilée, mais brillante, de madame de Soubise.

Cette même Providence, maîtresse absolue des temps et des événements, les disposa encore, en sorte que la reine vécut assez pour laisser porter ce goût à son comble, et point assez pour le laisser refroidir. Le plus grand malheur qui soit donc arrivé au roi, et les suites doivent faire ajouter à l'état, fut la perte si brusque de la reine, par l'ignorance profonde et l'opiniâtreté du premier médecin d'Aquin, au plus fort de ce nouvel attachement enté sur le dégoût de la maîtresse, dont les humeurs étaient devenues insupportables, et que nulle politique n'avait pu arrêter. Cette beauté impérieuse, accoutumée à dominer et à être adorée, ne pouvait résister au désespoir toujours présent de la décadence de son pouvoir; et ce qui la jetait hors de toute mesure, c'était de ne pouvoir se dissimuler une rivale abjecte à qui elle avait donné du pain, qui n'en avait encore que par elle, qui de plus, lui devait cette affection qui devenait son bourreau, par l'avoir assez aimée pour n'avoir pu se résoudre à la chasser tant de fois que le roi l'en avait pressée, une rivale encore si au-dessous d'elle en beauté, et plus âgée qu'elle de plusieurs années. Elle sentait que c'était pour cette suivante, pour ne pas dire servante, que le roi venait le plus chez elle, qu'il n'y cherchait qu'elle, qu'il ne pouvait dissimuler son malaise lorsqu'il ne l'y trouvait pas; et le plus souvent la quitter elle, pour entretenir l'autre tête à tête. Enfin avoir à tous moments besoin d'elle pour attirer le roi, pour se raccommoder avec lui de leurs querelles, pour en obtenir des grâces qu'elle lui demandait. Ce fut donc dans des temps si propices à cette enchanteresse que le roi devint libre.

Il passa les premiers jours à Saint-Cloud, chez Mon-

sieur, d'où il alla à Fontainebleau, où il passa tout l'automne. Ce fut là où son goût, piqué par l'absence, la lui fit trouver insupportable. A son retour on prétend, car il faut distinguer le certain de ce qui ne l'est pas, on prétend, dis-je, que le roi parla plus librement à madame de Maintenon, et qu'elle, osant essayer ses forces, se retrancha habilement sur la dévotion, et sur la pruderie de son dernier état; que le roi ne se rebuta point; qu'elle le prêcha et lui fit peur du diable, et qu'elle ménagea son amour et sa conscience l'un par l'autre avec un si grand art, qu'elle parvint à ce que nos yeux ont vu, et que la postérité refusera de croire.

Mais ce qui est très-certain, et bien vrai, c'est que quelque temps après le retour du roi de Fontainebleau, et au milieu de l'hiver qui suivit la mort de la reine, chose que la postérité aura peine à croire, quoique parfaitement vraie et avérée, le père de la Chaise, confesseur du roi, dit la messe en pleine nuit dans un des cabinets du roi à Versailles. Bontems, gouverneur de Versailles, premier valet de chambre en quartier, et le plus confident des quatre, servit cette messe où ce monarque et la Maintenon furent mariés, en présence d'Harlay, archevêque de Paris, comme diocésain, de Louvois, qui tous deux avaient, comme on l'a dit, tiré parole du roi qu'il ne déclarerait jamais ce mariage, et de Montchevreuil, uniquement en troisième, parent, ami, et du même nom de Mornay que Villarceaux, à qui autrefois il prêtait sa maison de Montchevreuil tous les étés, sans en bouger lui-même avec sa femme, où Villarceaux entretenait cette reine comme à Paris, et où il payait toute la dépense, parce que son cousin était fort pauvre, et qu'il avait honte de ce concubinage chez lui à Villarceaux, en présence de sa femme, dont il respectait la patience et la vertu.

Madame de Maintenon, n'osant porter les armes d'un tel époux, supprima celles de son premier mari, et ne porta plus que les siennes seules, et sans cordelière, imitant à meilleur titre madame de Montespan depuis ses amours, et même madame de Thianges, qui du vivant de leurs maris quittèrent leurs armes et leur livrée qu'elles ne reprirent jamais, et portèrent toujours depuis celles de Rochechouart seules. On a vu, à l'occasion de la mort du duc de Créquy, les prédictions étonnantes de cette épouvantable fortune.

La satiété des noces ordinairement si fatale, et des noces de cette espèce, ne fit que consolider la faveur de madame de Maintenon. Bientôt après elle éclata par l'appartement qui lui fut donné à Versailles au *haut du* grand escalier, vis-à-vis de celui du roi, et de plain-pied. Depuis ce moment, le roi y alla tous les jours de *sa vie* passer plusieurs heures à Versailles, et en quelque lieu qu'il fût, où elle fut toujours logée aussi proche de lui, et de plain-pied autant qu'il fut possible.

Les suites, les succès, l'entière confiance, la rare dépendance, la toute-puissance, l'adoration publique, universelle, les ministres, les généraux d'armée, la famille royale la plus proche, tout en un mot à ses pieds; tout bon et tout bien par elle, tout réprouvé sans elle; les hommes, les affaires, les choses, les choix, les justices, les grâces, la religion, tout sans exception en sa main, et le roi et l'état ses victimes; quelle fut cette *fée* incroyable, et comment elle gouverna sans lacune, sans obstacle, sans nuage le plus léger, plus de trente ans entiers, et même trente-deux, c'est l'incomparable spectacle qu'il s'agit de se retracer, et qui a été celui de toute l'Europe.

CHAPITRE CDXIII.

Caractère de madame de Maintenon. — Goût de direction. — Persécution du jansénisme. — Antérieure dissipation des saints et savants solitaires de Port-Royal. — Révocation de l'édit de Nantes. — Établissement de Saint-Cyr. — Vues de madame de Maintenon, qui manque une seconde fois la déclaration de son mariage. — Madame de Maintenon seconde dame d'atours de la dauphine de Bavière, qu'elle environne de personnes entièrement à elle, inutilement. — Malheur et mort de cette dauphine. — Fénelon, archevêque de Cambrai, et Bossuet, évêque de Meaux, consultés et contraires à la déclaration du mariage. — Le premier achève d'être perdu. — Raisons qui sauvent l'autre. — Madame de Montespan chassée pour toujours de la cour. — Époque de l'union la plus intime entre madame de Maintenon et le duc du Maine. — Crayon léger de celui-ci.

C'était une femme de beaucoup d'esprit, que les meilleures compagnies, où elle avait d'abord été soufferte, et dont bientôt elle fit le plaisir, avaient fort polie et ornée de la science du monde, et que la galanterie avait achevé de tourner au plus agréable. Ses divers états l'avaient rendue flatteuse, insinuante, complaisante, cherchant toujours à plaire. Le besoin de l'intrigue, toutes celles qu'elle avait vues, en plus d'un genre, et de beaucoup desquelles elle avait été, tant pour elle-même que pour en servir d'autres, l'y avaient formée, et lui en

avaient donné le goût, l'habitude et toutes les adresses. Une grâce incomparable à tout, un air d'aisance, et toutefois de retenue et de respect qui par sa longue bassesse lui était devenu naturel, aidaient merveilleusement ses talents, avec un langage doux, juste, en bons termes, et naturellement éloquent et court. Son beau temps, car elle avait trois ou quatre ans plus que le roi, avait été celui des belles conversations, de la belle galanterie, en un mot de ce qu'on appelait les ruelles, et lui en avait tellement donné l'esprit, qu'elle en retint toujours le goût et la plus forte teinture. Le précieux et le guindé ajouté à l'air de ce temps-là, qui en tenait un peu, s'était augmenté par le vernis de l'importance, et s'accrut depuis par celui de la dévotion, qui devint le caractère principal, et qui fit semblant d'absorber tout le reste. Il lui était capital pour se maintenir où il l'avait portée, et ne le fut pas moins pour gouverner. Ce dernier point était son être, tout le reste y fut sacrifié sans réserve. La droiture et la franchise étaient trop difficiles à accorder avec une telle vue, et avec une telle fortune ensuite, pour imaginer qu'elle en retînt plus que la parure. Elle n'était pas aussi tellement fausse que ce fût son véritable goût, mais la nécessité lui en avait de longue main donné l'habitude, et sa légèreté naturelle la faisait paraître au double de fausseté plus qu'elle n'en avait.

Elle n'avait de suite en rien que par contrainte et par force. Son goût était de voltiger en connaissances et en amis comme en amusements, excepté quelques amis fidèles de l'ancien temps dont on a parlé, sur qui elle ne varia point, et quelques nouveaux des derniers temps qui lui étaient devenus nécessaires. A l'égard des amusements, elle ne les put guère varier depuis qu'elle se vit reine. Son inégalité tomba en plein sur le solide, et fit

par là de grands maux. Aisément engouée, elle l'était à l'excès; aussi facilement déprise, elle se dégoûtait de même, et l'un et l'autre très-souvent sans cause ni raison.

L'abjection et la détresse où elle avait si longtemps vécu lui avaient rétréci l'esprit, et avili le cœur et les sentiments. Elle pensait et sentait si fort en petit, en toutes choses, qu'elle était toujours en effet moins que madame Scarron, et qu'en tout et partout elle se retrouvait telle. Rien n'était si rebutant que cette bassesse jointe à une situation si radieuse; rien aussi n'était à tout bien empêchement si dirimant, comme rien de si dangereux que cette facilité à changer d'amitié et de confiance.

Elle avait encore un autre appât trompeur. Pour peu qu'on pût être admis à son audience, et qu'elle y trouvât quelque chose à son goût, elle se répandait avec une ouverture qui surprenait, et qui ouvrait les plus grandes espérances; dès la seconde, elle s'importunait, et devenait sèche et laconique. On se creusait la tête pour démêler et la grâce et la disgrâce, si subites toutes les deux, on y perdait son temps. La légèreté en était la seule cause, et cette légèreté était telle qu'on ne se la pouvait imaginer. Ce n'est pas que quelques-uns n'aient échappé à cette vacillité si ordinaire, mais ces personnes n'ont été que des exceptions, qui ont d'autant plus confirmé la règle qu'elles-mêmes ont éprouvé force nuages dans leur faveur, et que, quelle qu'elle ait été, c'est-à-dire depuis son dernier mariage, aucune ne l'a approchée qu'avec précaution, et dans l'incertitude.

On peut juger des épines de sa cour, qui d'ailleurs était presque inaccessible, et par sa volonté et par le goût du roi, et encore par la mécanique des temps et des heures, d'une cour qui toutefois opérait une grande

et intime partie de toutes choses, et qui presque toujours influait sur tout le reste.

Elle eut la faiblesse d'être gouvernée par la confiance, plus encore par les espèces de confessions, et d'en être la dupe par la clôture où elle s'était renfermée. Elle eut aussi la maladie des directions, qui lui emporta le peu de liberté dont elle pouvait jouir. Ce que Saint-Cyr lui fit perdre de temps en ce genre est incroyable; ce que mille autres couvents lui en coûtèrent ne l'est pas moins. Elle se croyait l'abbesse universelle, surtout pour le spirituel, et de là entreprit des détails de diocèses. C'étaient là ses occupations favorites. Elle se figurait être une mère de l'église. Elle en pesait les pasteurs du premier ordre, les supérieurs de séminaires et de communautés, les monastères et les filles qui les conduisaient, ou qui en étaient les principales. De là une mer d'occupations frivoles, illusoires, pénibles, toujours trompeuses, des lettres et des réponses à l'infini, des directions d'âmes choisies, et toutes sortes de puérilités qui aboutissaient d'ordinaire à des riens, quelquefois aussi à des choses importantes, et à de déplorables méprises en décisions, en événements d'affaires, et en choix.

La dévotion qui l'avait couronnée, et par laquelle elle sut se conserver, la jeta par art et par goût de régenter, qui se joignit à celui de dominer, dans ces sortes d'occupations; et l'amour-propre, qui ne rencontrait jamais que des adulateurs, s'en nourrissait. Elle trouva le roi qui se croyait apôtre, pour avoir toute sa vie persécuté le jansénisme, ou ce qui lui était présenté comme tel. Ce champ parut propre à madame de Maintenon à repaître ce prince de son zèle, et à s'introduire dans tout.

L'ignorance la plus grossière en tous genres dans laquelle on avait eu grand soin d'élever le roi, et par di-

vers intérêts de l'entretenir ensuite, et de lui inculquer de bonne heure la défiance générale et l'exacte clôture dans lesquelles il s'est barricadé sous la clef de ses ministres, et, à d'autres égards, sous celle de son confesseur et de ceux qu'il a eu intérêt de lui produire, lui avait fait prendre de bonne heure la pernicieuse habitude de prendre parti sur parole dans les questions de théologie, et entre les différentes écoles catholiques, jusqu'à en faire sa propre affaire à Rome.

La reine mère, et le roi bien plus qu'elle dans les suites, séduits par les jésuites, s'étaient laissés persuader par eux le contradictoire exact et précis de la vérité : savoir que toute autre école que la leur en voulait à l'autorité royale, et n'avait qu'un esprit d'indépendance et républicain. Le roi là-dessus, ni sur bien d'autres choses, n'en savait pas plus qu'un enfant. Les jésuites n'ignoraient pas à qui ils avaient affaire. Ils étaient en possession d'être les confesseurs du roi, et les distributeurs des bénéfices dont ils avaient la feuille ; l'ambition des courtisans et la crainte que ces religieux inspiraient aux ministres leur donnait une entière liberté. L'attention si vigilante du roi à se tenir toute sa vie barricadé contre tout le monde, en affaires, leur était un rempart assuré, et leur donnait la facilité de lui parler, et la sécurité d'y être seuls reçus sur les choses qui regardaient la religion, et d'être seuls écoutés. Il leur fut donc aisé de le préoccuper, jusqu'à l'infatuation la plus complète, que quiconque parlait autrement qu'eux était janséniste, et que janséniste était être ennemi du roi et de son autorité, laquelle était la partie faible et sensible du roi, jusqu'à l'incroyable. Ils parvinrent donc à disposer en plein de lui à leur gré, et par conscience et par jalousie de son autorité sur tout ce qui regardait cette affaire, et encore sur tout ce qui y avait le moindre trait, c'est-

à-dire sur toutes choses et gens qu'il leur convenait de lui montrer par ce côté.

C'est par où ils dissipèrent ces saints solitaires illustres que l'étude et la pénitence avaient assemblés à Port-Royal, et qui firent de si grands disciples, et à qui les chrétiens seront à jamais redevables de ces ouvrages fameux qui ont répandu une si vive et si solide lumière pour discerner la vérité des apparences, le nécessaire de l'écorce, en faire toucher au doigt l'étendue si peu connue, si obscurcie, et d'ailleurs si déguisée, éclairer la foi, allumer la charité, développer le cœur de l'homme, régler ses mœurs, lui présenter un miroir fidèle, et le guider entre la juste crainte et l'espérance raisonnable. C'était donc à en poursuivre jusqu'aux derniers restes, et partout, que la dévotion du roi s'exerçait, et celle de madame de Maintenon conformée sur la sienne, lorsqu'un autre champ parut plus propre à présenter à ce prince.

Le jansénisme commençait à paraître usé; il ne semblait plus bon aux jésuites qu'à faute de mieux, et au besoin ils étaient bien sûrs d'y retrouver longtemps de quoi glaner, lorsque après quelque intervalle ils lui pourraient rendre quelques grâces de nouveauté. Avec de telles avances pour se croire en droit de commander aux consciences, il restait peu à faire pour exciter le zèle du roi contre une religion solennellement frappée des plus éclatants anathèmes par l'église universelle, et qui s'en était elle-même frappée la première en se séparant de toute l'antiquité sur des points de foi fondamentaux.

Le roi était devenu dévot, et dévot dans la dernière ignorance. A la dévotion se joignit la politique. On voulut lui plaire par les endroits qui le touchaient le plus sensiblement, la dévotion et l'autorité. On lui peignit les huguenots avec les plus noires couleurs; un état dans un état, parvenu à ce point de licence à force de désor-

dres, de révoltes, de guerres civiles, d'alliances étrangères, de résistance à force ouverte contre les rois ses prédécesseurs, et jusqu'à lui-même réduit à vivre en traité avec eux. Mais on se garda bien de lui apprendre la source de tant de maux, les origines de leurs divers degrés et de leurs progrès, pourquoi et par qui les huguenots furent premièrement armés, puis soutenus, et surtout de lui dire un seul mot des projets de si longue main pourpensés, des horreurs et des attentats de la ligue contre sa couronne, contre sa maison, contre son père, son aïeul et tous les siens.

On lui voila avec autant de soin ce que l'Évangile, et d'après cette divine loi, les apôtres et tous les pères et leur suite enseignent sur la manière de prêcher Jésus-Christ, de convertir les infidèles et les hérétiques, et de se conduire en ce qui regarde la religion. On toucha un dévot de la douceur de faire aux dépens d'autrui une pénitence facile, qu'on lui persuada sûre, pour l'autre monde. On saisit l'orgueil d'un roi en lui montrant une action qui passait le pouvoir de tous ses prédécesseurs, en lui détournant les yeux de tant de grands exploits personnels, et de tant de hauts faits d'armes pensés et résolus par son héroïque père, et par lui-même exécutés à la tête de ses troupes avec une vaillance qui leur en donnait, et qui les fit vaincre souvent contre toute apparence dans les plus grands périls, en l'y voyant à leur tête aussi exposé qu'eux; et de toute la conduite de ce grand roi, qui abattit sans ressource ce grand parti huguenot, lequel avait soutenu sa lutte depuis François Ier avec tant d'avantages, et qui, sans la tête et le bras de Louis-le-Juste, ne serait pas tombé sous les volontés de Louis XIV. Ce prince était bien éloigné d'arrêter sa vue sur un si solide emprunt.

On le détermina, lui qui se piquait si principalement

de gouverner par lui-même, d'un chef-d'œuvre tout à la fois de religion et de politique, qui faisait triompher la véritable par la ruine de toute autre, et qui rendait le roi absolu en brisant toutes ses chaînes avec les huguenots, et en détruisant à jamais ces rebelles, toujours prêts à profiter de tout, pour relever leur parti, et donner la loi à leurs rois.

Les grands ministres n'étaient plus alors. Le Tellier au lit de la mort, son funeste fils était le seul qui restât, car Seignelay ne faisait guère que poindre. Louvois, avide de guerre, atterré sous le poids d'une trève de vingt ans, qui ne faisait presque que d'être signée, espéra qu'un si grand coup porté aux huguenots ruinerait tout le protestantisme de l'Europe, et s'applaudit en attendant de ce que, le roi ne pouvant frapper sur les huguenots que par ses troupes, il en serait le principal exécuteur, et par là de plus en plus en crédit. L'esprit et le génie de madame de Maintenon, tel qu'il vient d'être représenté avec exactitude, n'était rien moins que propre ni capable d'aucune affaire au delà de l'intrigue. Elle n'était pas née ni nourrie à voir sur celle-ci au delà de ce qui lui en était présenté, moins encore pour ne pas saisir avec ardeur une occasion si naturelle de plaire, d'admirer, de s'affermir de plus en plus par la dévotion. Qui d'ailleurs eût su un mot de ce qui ne se délibérait qu'entre le confesseur, le ministre alors comme unique, et l'épouse nouvelle et chérie; et qui de plus eût osé contredire? C'est ainsi que sont menés à tout, par une voie ou par une autre, les rois qui, par grandeur, par défiance, par abandon à ceux qui les tiennent, par paresse ou par orgueil, ne se communiquent qu'à deux ou trois personnes, et bien souvent à moins, et qui mettent entre eux et tout le reste de leurs sujets une barriere insurmontable.

La révocation de l'édit de Nantes sans le moindre prétexte et sans aucun besoin, et les diverses proscriptions plutôt que déclarations qui la suivirent, furent les fruits de ce complot affreux qui dépeupla un quart du royaume, qui ruina son commerce, qui l'affaiblit dans toutes ses parties, qui le mit si longtemps au pillage public et avoué des dragons, qui autorisa les tourments et les supplices dans lesquels ils firent réellement mourir tant d'innocents de tout sexe par milliers, qui ruina un peuple si nombreux, qui déchira un monde de familles, qui arma les parents contre les parents pour avoir leur bien et les laisser mourir de faim; qui fit passer nos manufactures aux étrangers, fit fleurir et regorger leurs états aux dépens du nôtre et leur fit bâtir de nouvelles villes, qui leur donna le spectacle d'un si prodigieux peuple proscrit, nu, fugitif, errant sans crime, cherchant asile loin de sa patrie; qui mit nobles, riches, vieillards, gens souvent très-estimés pour leur piété, leur savoir, leur vertu, des gens aisés, faibles, délicats, à la rame, et sous le nerf très-effectif du comité, pour cause unique de religion; enfin qui, pour comble de toutes horreurs, remplit toutes les provinces du royaume de parjures et de sacriléges, où tout retentissait de hurlements de ces infortunées victimes de l'erreur, pendant que tant d'autres sacrifiaient leur conscience à leurs biens et à leur repos, et achetaient l'un et l'autre par des abjurations simulées, d'où sans intervalle on les traînait à adorer ce qu'ils ne croyaient point, et à recevoir réellement le divin corps du saint des saints, tandis qu'ils demeuraient persuadés qu'ils ne mangeaient que du pain qu'ils devaient encore abhorrer. Telle fut l'abomination générale enfantée par la flatterie et par la cruauté. De la torture à l'abjuration, et de celle-ci à la communion, il n'y avait pas souvent vingt-quatre

heures de distance, et leurs bourreaux étaient leurs conducteurs et leurs témoins. Ceux qui, par la suite, eurent l'air d'être changés avec plus de loisir, ne tardèrent pas par leur fuite ou par leur conduite à démentir leur prétendu retour.

Presque tous les évêques se prêtèrent à cette pratique subite et impie. Beaucoup y forcèrent; la plupart animèrent les bourreaux, forcèrent les conversions, et ces étranges convertis à la participation des divins mystères, pour grossir le nombre de leurs conquêtes, dont ils envoyaient les états à la cour pour en être d'autant plus considérés et approchés des récompenses.

Les intendants des provinces se distinguèrent à l'envi à les seconder, eux et les dragons, et à se faire valoir aussi à la cour par leurs listes. Le très-peu de gouverneurs et de lieutenants généraux de province qui s'y trouvaient, et le petit nombre de seigneurs résidant chez eux, et qui purent trouver moyen de se faire valoir à travers les évêques et les intendants, n'y manquèrent pas.

Le roi recevait de tous les côtés des nouvelles et des détails de ces persécutions et de toutes ces conversions. C'était par milliers qu'on comptait ceux qui avaient abjuré et communié : deux mille dans un lieu, six mille dans un autre, tout à la fois, et dans un instant. Le roi s'applaudissait de sa puissance et de sa piété. Il se croyait au temps de la prédication des apôtres, et il s'en attribuait tout l'honneur. Les évêques lui écrivaient des panégyriques, les jésuites en faisaient retentir les chaires et les missions. Toute la France était remplie d'horreur et de confusion, et jamais tant de triomphes et de joie, jamais tant de profusions et de louanges. Le monarque ne doutait pas de la sincérité de cette foule de conversions; les convertisseurs avaient grand soin

de l'en persuader et de le béatifier par avance. Il avalait ce poison à longs traits. Il ne s'était jamais cru si grand devant les hommes, ni si avancé devant Dieu dans la réparation de ses péchés, et du scandale de sa vie. Il n'entendait que des éloges, tandis que les bons et vrais catholiques et les saints évêques gémissaient de tout leur cœur de voir des orthodoxes imiter, contre les erreurs et les hérétiques, ce que les tyrans hérétiques et païens avaient fait contre la vérité, contre les confesseurs et contre les martyrs. Ile ne se pouvaient surtout consoler de cette immensité de parjures et de sacriléges. Ils pleuraient amèrement l'odieux durable et irrémédiable que de détestables moyens répandaient sur la véritable religion, tandis que nos voisins exultaient de nous voir ainsi nous affaiblir et nous détruire nous-mêmes, profitaient de notre folie, et bâtissaient des desseins sur la haine que nous nous attirions de toutes les puissances protestantes.

Mais à ces parlantes vérités le roi était inaccessible. La conduite même de Rome à son égard ne put lui ouvrir les yeux; de cette cour qui n'avait pas eu honte autrefois d'exalter la Saint-Barthélemy, jusqu'à en faire des processions publiques pour en remercier Dieu, et jusqu'à avoir employé les plus grands maîtres à peindre dans le Vatican cette action exécrable.

Odeschalchi occupait le pontificat, sous le nom de Innocent XI. C'était un bon évêque, mais un prince très-incapable, entièrement Autrichien, et ses ministres de même génie. La grande affaire de la régale l'avait brouillé avec le roi dès l'entrée de son pontificat. Les quatre propositions de l'assemblée du clergé de 1682 l'irritèrent bien davantage. Cette main basse sur les huguenots ne put tirer de lui la moindre approbation. Il s'en tint toujours à l'attribuer à politique pour détruire un parti

qui avait tant et si longtemps agité la France, et l'affaire des franchises étant survenue après, les deux cours se portèrent à de grandes extrémités. Par l'événement, et sur le point d'honneur des franchises, et sur le point si capital des propositions de 1682, on ne s'aperçut que trop que M. de Lyonne n'était plus, et que nous étions bien éloignés du temps de la fameuse affaire des Corses et du traité de Pise.

Le magnifique établissement de Saint-Cyr suivit de près la révocation de l'édit de Nantes. Madame de Montespan avait bâti à Paris une belle maison de filles de Saint-Joseph qu'elle avait fondée pour l'instruction des jeunes filles, et leur apprendre toutes sortes d'ouvrages, dont il en est sorti de parfaitement beaux en toutes sortes d'ornements d'église, et d'autres meubles superbes pour le roi, et pour qui en a voulu faire faire, et c'est dans cette maison que madame de Montespan se retira lorsqu'elle fut obligée de quitter tout à fait la cour. L'émulation porta madame de Maintenon à des vues plus hautes et plus vastes, qui, en gratifiant la pauvre noblesse, l'en pût faire regarder comme une protectrice en qui toute la noblesse devait s'intéresser. Elle espéra s'aplanir un chemin à faire déclarer son mariage, en s'illustrant par un monument dont elle pût entretenir et amuser le roi, qui l'amusât elle-même, et qui pût lui servir de retraite si elle avait le malheur de perdre le roi, comme il arriva en effet. La riche mense abbatiale de Saint-Denis, qu'elle fit unir à Saint-Cyr, diminua d'autant la dépense d'une aussi grande fondation aux yeux du roi et du public, et l'objet en était en soi si utile qu'il ne reçut que de justes applaudissements.

Sa déclaration était toujours son plus ardent désir. L'opposition que Louvois y avait si héroïquement mise sur le point d'éclater le perdit bientôt après comme on

l'a vu, et l'archevêque de Paris avec lui, qui s'y était associé. Elle n'éteignit pas pour cela toute son espérance. Elle s'était flattée d'en avoir jeté les fondements sans y avoir pu penser alors, car ce fut du vivant de la reine que, pour se récrépir et passer l'éponge sur sa première vie, elle fit entendre au roi modestement sa noblesse, puis au mariage de Monseigneur l'importance d'environner la Dauphine de personnes sûres, et de lui donner à elle-même un titre auprès d'elle, qui lui donnât droit et moyen d'y veiller.

C'est ce qui, comme on l'a vu, y fit passer madame de Richelieu dame d'honneur de la reine, moyennant la charge de chevalier d'honneur à son mari, pour l'exercer et la vendre après tant qu'il pourrait sans en avoir rien payé, qui étaient, comme on l'a vu, les anciens et intimes amis de madame de Maintenon, laquelle fut faite seconde dame d'atours avec la maréchale de Rochefort. La distance était étrange entre les deux dames d'atours, il n'en fallait qu'une, le choix de la seconde indigna tout le monde. La première était de longue main accoutumée au servage des ministres et des maîtresses, et ne songea qu'à plaire à ce soleil levant dans son automne. Elle se flatta aussi de succéder à la duchesse de Richelieu, beaucoup plus âgée qu'elle et infirme; elle y fut trompée, le roi voulut une duchesse. On a vu comment et pourquoi madame de Maintenon y bombarda madame d'Arpajon, à l'étonnement de toute la cour, et plus de la duchesse d'Arpajon que de personne.

Malgré tous ces entours, la fierté allemande séduisit l'esprit et le plus cher intérêt de la Dauphine. Monseigneur, qui n'aimait point madame de Maintenon, ne contraignit point son épouse. Il était toujours alors avec la princesse de Conti qui le gouvernait, et qui, fille de madame de la Vallière, n'avait rien de commun avec les

enfants de madame de Montespan, ni avec leur gouvernante, desquels tous elle était fort éloignée. Elle n'aimait pas mieux la Dauphine dont elle craignait la concurrence, et pis dans la confiance de Monseigneur. Elle ne fut donc pas fâchée de la voir prendre si mal avec madame de Maintenon, et se mettre par ses manières à cet égard de travers avec le roi, et perdre toute considération, comme il arriva. Elle fut peu comptée. On prétendit que la princesse de Conti excessivement parfumée la vit de fort près et longtemps comme elle venait d'accoucher de M. le duc de Berry. Quoi qu'il en soit, sa courte vie depuis ne fut plus qu'une maladie continuelle, plus ou moins forte, et sa mort soulagea mari, beau-père, et plus que tous, belle-mère, qui, quatorze mois après, se vit aussi délivrée de Louvois.

Ce fut pour lors que l'espérance d'être déclarée reprit toutes ses forces. Monseigneur et Monsieur y auraient été des obstacles; mais ils vivaient dans une telle dépendance du roi que leur considération n'était comptée pour rien à cet égard. On a vu combien le bruit fut grand que la déclaration du mariage était imminente lors de l'ouverture de l'appartement de la reine, demeuré jusque-là fermé, depuis que la Dauphine y était morte; que ce fut sous prétexte d'y exposer à l'admiration de la cour les superbes ornements des quatre couleurs que le roi envoyait à l'église de Strasbourg, et le mot étrange à bout portant que Tonnerre, évêque-comte de Noyon, lâcha au roi en plein petit couvert sur cette déclaration.

Ce fut en effet alors qu'elle fut sur le point d'être faite. Mais le roi, plein encore de ce qui lui était arrivé là-dessus, consulta le célèbre Bossuet, évêque de Meaux, et Fénelon, archevêque de Cambrai, qui l'en dissuadèrent l'un et l'autre, et qui, cette seconde fois, firen

manquer le coup pour toujours. L'archevêque était déjà mal avec madame de Maintenon sur l'affaire de madame Guyon, sans espérance de retour, à cause de Godet, évêque de Chartres, comme on l'a vu en son temps, mais encore alors assez entier auprès du roi, où il ne tarda pas d'être perdu sans ressource. Bossuet échappa à la disgrâce que madame de Maintenon n'entreprit même pas, par plusieurs raisons. Godet, qui la possédait absolument, comme on l'a vu ailleurs, avait besoin de la plume et du grand nom de Bossuet pour pousser Fénelon à bout. Bossuet tenait au roi par l'habitude et l'estime, et par être entré en évêque des premiers temps dans la confiance la plus intime du roi et la plus secrète dans les temps de ses désordres : enfin il avait rendu à madame de Maintenon, sans que ce fût son objet, le service le plus sensible.

C'était un homme dont l'honneur, la vertu, la droiture étaient aussi inséparables que la science et la vaste érudition. Sa place de précepteur de Monseigneur l'avait familiarisé avec le roi, qui s'était adressé plus d'une fois à lui dans les scrupules de sa vie. Bossuet lui avait souvent parlé là-dessus avec une liberté digne des premiers siècles et des premiers évêques de l'église. Il avait interrompu le cours du désordre plus d'une fois ; il avait osé poursuivre le roi, qui lui avait échappé. Il fit à la fin cesser tout mauvais commerce, et il acheva de couronner cette grande œuvre par les derniers coups qni chassèrent pour jamais madame de Montespan de la cour. Madame de Maintenon, au centre de la gloire, ne pouvait goûter de repos tant qu'elle y voyait son ancienne maîtresse demeurante, et tous les jours visitée par le roi. C'était, ce lui semblait, autant de temps et de reste d'autorité pris sur elle. De plus, elle ne pouvait éviter de lui rendre, sinon d'anciens respects, au moins de grands

égards, et des devoirs apparents. Outre qu'ils la faisaient trop souvenir de son ancienne bassesse, elle en éprouvait souvent de madame de Montespan d'amères et de bien expresses commémoraisons, sans ménagement. Les visites journelles en demi-public du roi à son ancienne maîtresse, toujours entre la messe et le dîner, pour les rendre plus nécessairement courtes, et par bienséance, faisaient un contraste fort ridicule avec son assiduité longue de tous les jours chez celle qui l'avait servie, et chez qui, sans nom de maîtresse ni d'épouse, était le creuset de la cour et de l'état. Cette sortie de la cour de madame de Montespan, pour n'y plus revenir, fut donc une grande délivrance pour madame de Maintenon, et elle n'ignora pas qu'elle la dut à M. de Meaux tout entière, qui à la fin lui en attira les ordres réitérés.

Ce fut l'époque de l'union si parfaite et si intime de M. du Maine et de madame de Maintenon, et de l'adoption qu'elle en fit, qui s'approfondit et se consolida toujours depuis de plus en plus, qui lui fraya le chemin à toutes les incroyables grandeurs où de l'une à l'autre il parvint, et qui enfin l'aurait mis sur le trône, si telle avait pu être la puissance de son ancienne mie.

Le duc du Maine était trop continuellement dans l'intérieur du roi, pour ne s'être pas aperçu de bonne heure de la faveur naissante de madame de Maintenon, de ses progrès rapides, et que les premiers effets n'en pouvaient être que la disgrâce de madame de Montespan. Personne n'avait plus d'esprit que le duc du Maine, ni d'art caché sous toutes les sortes de grâces qui peuvent charmer, avec l'air le plus naturel, le plus simple, quelquefois le plus naïf; personne ne prenait plus aisément toutes sortes de formes; personne ne connaissait mieux les gens qu'il avait intérêt de connaître; per-

sonne n'avait plus de tour, de manége, d'adresse pour s'insinuer auprès d'eux; personne encore, sous un extérieur dévot, solitaire, philosophe, sauvage, ne cachait des vues plus ambitieuses ni plus vastes, que son extrême timidité de plus d'un genre servait encore à couvrir. On a vu ailleurs son caractère : on n'en rappelle ici que ce qui sert à la matière que l'on traite, sans vouloir s'en écarter.

Le duc du Maine s'aperçut donc de bonne heure des épines de sa position entre sa mère et sa gouvernante, que l'enlèvement du cœur du roi rendait irréconciliables. Il sentit en même temps que sa mère ne lui serait qu'un poids fort entravant, tandis qu'il pouvait tout espérer de sa gouvernante. Le sacrifice lui en fut donc bientôt fait. Il entra dans tout avec M. de Meaux pour hâter la retraite de sa mère; il se fit un mérite auprès de madame de Maintenon de presser lui-même madame de Montespan de s'en aller à Paris pour ne plus revenir à la cour; il se chargea de lui en porter l'ordre du roi, et à la fin l'ordre très-positif; il s'en acquitta sans ménagement, il la fit obéir, et se dévoua par là madame de Maintenon sans réserve. Il fut longtemps très-mal avec sa mère, qui ne le voulait point voir, et jamais depuis il n'y fut véritablement bien. Ce fut aussi la moindre de ses peines. Il eut à lui celle qui régnait, et qui régna toujours, et il l'eut au point d'en disposer toute sa vie, et que toute la sienne elle ne mit point de bornes à son affection pour lui.

Ce grand pas fait de l'expulsion sans retour de madame de Montespan, madame de Maintenon prit un nouvel éclat. Ayant manqué pour la seconde fois la déclaration de son mariage, elle comprit qu'il n'y avait plus à y revenir, et eut assez de force sur elle-même pour couler doucement par-dessus, et ne se pas creuser

une disgrâce pour n'avoir pas été déclarée reine. Le roi, qui se sentit affranchi, lui sut un gré de cette conduite qui redoubla pour elle son affection, sa considération, sa confiance. Elle eût peut-être succombé sous le poids de l'éclat de ce qu'elle avait voulu paraître, elle s'établit de plus en plus par la confirmation de sa transparente énigme.

CHAPITRE CDXIV.

Mécanique, vie particulière et conduite de madame de Maintenon. — Adresse et conduite de madame de Maintenon pour gouverner. — Coups de caveçon du roi pour gouverner qui ne l'empêchent pas de l'être en plein. — Dureté du roi. — Excès de contrainte avec lui. — Voyages du roi. — Sa manière d'aller. — Aventure de la duchesse de Chevreuse. — Madame de Maintenon voyage à part. — Elle n'en est guère moins contrainte. — Domestique de madame de Maintenon. — Nécessité des détails sur madame de Maintenon. — Grandeur particulière de madame de Maintenon — Autorité particulière de madame de Maintenon.

Il ne faut pas s'imaginer que, pour user de sa puissance et s'y soutenir, madame de Maintenon n'eût besoin d'aucune adresse. Son règne, au contraire, ne fut qu'un continuel manége, et celui du roi une perpétuelle duperie. Elle ne voyait personne chez elle en visite, et n'en rendait jamais aucune. Cela n'avait que fort peu d'exceptions. Elle allait voir la reine d'Angleterre et la recevait chez elle, quelquefois chez madame de Montchevreuil, sa plus intime amie, qui allait très-ordinairement chez elle. Depuis sa mort elle alla voir quelquefois M. de Montchevreuil, mais rarement, qui entrait chez elle toutes les fois qu'il voulait, mais des instants. Le duc de Richelieu eut toute sa vie le même privilége. Elle allait quelquefois encore chez madame de Caylus,

sa bonne nièce, qui était souvent chez elle. Si, en deux ans une fois, elle allait chez la duchesse du Lude, ou quelque femme aussi marquée, entre trois ou quatre au plus, c'était une distinction et une nouvelle, quoiqu'il ne s'agît que d'une simple visite. Madame d'Heudicourt, son ancienne amie, allait aussi chez elle à peu près quand elle voulait, et sur les fins le maréchal de Villeroy; quelquefois Harcourt, jamais d'autres. On a vu, lors du brillant voyage de madame des Ursins, qu'elle allait aussi très-souvent chez elle en particulier à Marly; et madame de Maintenon la fut voir une fois. Jamais elle n'allait chez aucune princesse du sang, même chez Madame. Aucune d'elles aussi n'allait chez elle, à moins que ce ne fût par audiences, ce qui était extrêmement rare, et qui faisait nouvelle. Mais si elle avait à parler aux filles du roi, ce qui n'arrivait pas souvent, et presque jamais que pour leur laver la tête, elle les envoyait chercher. Elles y arrivaient tremblantes, et en sortaient en pleurs. Pour le duc du Maine, les portes tombèrent toujours devant lui en quelque lieu qu'il fût; et depuis le mariage du duc de Noailles, *il la* voyait aussi quand il voulait, son père avec ménagement, sa mère fort à lèche-doigt; le roi et elle la craignaient et ne l'aimaient point.

Le cardinal de Noailles, jusqu'à l'affaire de la Constitution, la voyait en particulier le jour qu'il avait son audience du roi, une fois la semaine; et après, le cardinal de Bissy à peu près tant qu'il voulut, et le cardinal de Rohan avec mesure. Son frère tant qu'il vécut la désola. Il entrait chez elle à toute heure, lui tenait des propos de l'autre monde, et lui faisait souvent des sorties. De crédit avec elle, pas le moins du monde. Sa belle-sœur ne parut jamais à la cour ni dans le monde; madame de Maintenon la traitait bien par pitié, sans que cela allât

au plus petit crédit ; mais elle dînait quelquefois avec elle, et ne la laissait venir à Versailles que le moins qu'elle pouvait, peut-être deux ou trois fois l'an au plus, et coucher une nuit. Godet, évêque de Chartres, et Aubigny, archevêque de Rouen, elle ne les voyait qu'à Saint-Cyr.

Ses audiences étaient pour le moins aussi difficiles à obtenir que celles du roi ; et le peu qu'elle en accordait, presque toutes à Saint-Cyr où on allait la trouver au jour et heure donnés. On l'attendait à Versailles à sortir de chez elle ou à y rentrer, quand on avait un mot à lui dire : gens de peu, et même pauvres gens, et personnes considérables. On n'avait là qu'un instant, et c'était à qui le saisirait. Les maréchaux de Villeroy, Harcourt, souvent Tessé, quelquefois dans les derniers temps M. de Vaudemont, lui ont parlé de la sorte, et si c'était en rentrant chez elle, ils ne la suivaient pas au delà de son antichambre, où elle coupait très-court et les laissait. Bien d'autres lui ont parlé de la sorte. Moi jamais en pas un lieu que ce que j'ai rapporté. Un très-petit nombre de dames, à qui le roi était accoutumé et qui étaient de ses particuliers, la voyaient quelquefois aux heures où le roi n'était pas, et rarement quelques-unes dînaient avec elle.

Ses matinées, qu'elle commençait de fort bonne heure, étaient remplies par des audiences obscures de charité et de gouvernement spirituel ; quelquefois par quelques ministres, très-rarement par quelques généraux d'armée, encore ces derniers, quand ils avaient un rapport particulier à elle, comme les maréchaux de Villars, de Villeroy, d'Harcourt et quelquefois Tessé. Assez souvent, dès huit heures du matin et plus tôt, elle allait chez quelque ministre. Rarement elle dînait chez eux avec leurs femmes et une compagnie fort triée. C'étaient là

les grandes faveurs, et une nouvelle, mais qui ne menaient à rien qu'à de l'envie et à quelque considération. M. de Beauvillier fut des premiers et des plus longtemps favorisé de ces dîners, et fréquents, comme on l'a remarqué ailleurs, jusqu'à ce que Godet, évêque de Chartres, en renversa les escabelles, et arrêta tout court les progrès de Fénelon qui s'était fait leur docteur. Les ministres chargés de la guerre, surtout des finances, furent toujours ceux à qui madame de Maintenon avait le plus affaire, et qu'elle cultiva. Rarement, et plus que rarement, alla-t-elle chez les autres, mais pour affaires, et souvent d'état, et dès le matin, sans jamais dîner chez ces derniers.

L'ordinaire, dès qu'elle était levée, c'était de s'en aller à Saint-Cyr, et d'y dîner dans son appartement seule, ou avec quelque favorite de la maison, d'y donner des audiences le moins qu'elle pouvait, d'y régenter au dedans, d'y gouverner l'église au dehors, d'y lire et d'y répondre des lettres, d'y gouverner des monastères de filles de toutes parts, d'y recevoir des avis et des lettres d'espionnages, et de revenir à peu près justement au temps que le roi passait chez elle. Devenue plus vieille et plus infirme, en arrivant entre sept à huit heures du matin à Saint-Cyr, elle s'y mettait au lit pour se reposer, ou faire quelque remède.

A Fontainebleau, elle avait une maison à la ville, où elle allait souvent pour y faire les mêmes choses qu'à Saint-Cyr. A Marly, elle s'était fait accommoder un petit appartement qui avait une fenêtre dans la chapelle. Elle en faisait souvent le même usage que de Saint-Cyr; mais cela s'appelait le repos, et ce repos était inaccessible, sans exception que pour madame la duchesse de Bourgogne.

A Marly, à Trianon, à Fontainebleau, le roi allait

chez elle les matins des jours qu'il n'y avait point de conseil, et qu'elle n'était pas à Saint-Cyr. A Fontainebleau, depuis la messe jusqu'au dîner, quand le dîner n'était pas quelquefois au sortir de la messe pour aller courre le cerf; et il y était une heure et demie, et quelquefois davantage. A Trianon et à Marly la visite durait beaucoup moins, parce qu'en sortant de chez elle il s'allait promener dans ses jardins. Ces visites étaient presque toujours tête à tête, sans préjudice de celles de toutes les après-dînées, qui étaient rarement tête à tête que fort peu de temps, parce que les ministres y venaient chacun à son tour travailler avec le roi. Le vendredi, jour où il arrivait souvent qu'il n'y en avait point, c'étaient les dames familières avec qui il jouait, ou une musique; ce qui se doubla et tripla de jours tout à la fin de sa vie.

Vers les neuf heures du soir, deux femmes de chambre venaient déshabiller madame de Maintenon. Aussitôt après, son maître-d'hôtel et un valet de chambre apportaient son couvert, un potage et quelque chose de léger. Dès qu'elle avait achevé de souper, ses femmes la mettaient dans son lit, et tout cela en présence du roi et du ministre, qui n'en discontinuait pas son travail, et qui n'en parlait pas plus bas, ou, s'il n'y en avait point, des dames familières. Tout cela gagnait dix heures, que le roi allait souper, et en même temps on tirait les rideaux de madame de Maintenon.

Dans les voyages, c'était la même chose. Elle partait de bonne heure avec quelque favorite, comme madame de Montchevreuil toujours tant qu'elle vécut, madame d'Heudicourt, madame de Dangeau, madame de Caylus. Un carrosse du roi la menait, toujours affecté pour elle, même pour aller de Versailles, etc., à Saint-Cyr, et des Épinays, écuyer de la petite écurie, la mettait dans

le carrosse et l'accompagnait à cheval, c'était sa tâche de tous les jours. Dans les voyages, le carrosse de madame de Maintenon menait ses femmes de chambre, et suivait celui du roi où elle était. Elle s'arrangeait de façon que le roi, en arrivant, la trouvait tout établie lorsqu'il passait chez elle. Partie autorité, partie invention de seconde dame d'atours de la dauphine de Bavière, son carrosse et sa chaise, avec ses porteurs ayant sa livrée, entraient partout comme ceux des gens titrés.

Reine en particulier, à l'extérieur pour le ton, le siége et la place en présence du roi, de Monseigneur, de Monsieur, de la cour d'Angleterre et de qui que ce fût, elle était très-simple particulière au dehors, et toujours aux dernières places. J'en ai vu les fins aux dîners du roi à Marly, mangeant avec lui et les dames, et à Fontainebleau en grand habit chez la reine d'Angleterre, comme je l'ai remarqué ailleurs, cédant absolument sa place, et se reculant partout pour les femmes titrées, même pour des femmes de qualité distinguées, ne se laissant jamais forcer par les titrées, mais par celles de qualité ordinaire, avec un air de peine et de civilité, et par tous ces endroits polie, affable, parlante, comme une personne qui ne prétend rien et qui ne montre rien, mais qui imposait fort, à ne considérer que ce qui était autour d'elle.

Toujours très-bien mise, noblement, proprement, de bon goût, mais très-modestement et plus vieillement alors que son âge. Depuis qu'elle ne parut plus en public, on ne voyait que coiffes et écharpe noire quand par hasard on l'apercevait.

Elle n'allait jamais chez le roi qu'il ne fût malade, ou que les matins des jours qu'il avait pris médecine, et à peu près de même chez madame la duchesse de Bourgogne, jamais ailleurs pour aucun devoir.

Chez elle, avec le roi, ils étaient chacun dans leur fauteuil, une table devant chacun d'eux, aux deux coins de la cheminée, elle du côté du lit, le roi le dos à la muraille du côté de la porte de l'antichambre, et deux tabourets devant sa table, un pour le ministre qui venait travailler, l'autre pour son sac. Les jours de travail, ils n'étaient seuls ensemble que fort peu de temps avant que le ministre entrât, et moins encore fort souvent après qu'il était sorti. Le roi passait à une chaise percée, revenait au lit de madame de Maintenon, où il se tenait debout fort peu, lui donnait le bonsoir, et s'en allait se mettre à table. Telle était la mécanique de chez madame de Maintenon. On a vu sur madame la duchesse de Bourgogne ce qui l'y regardait, tant qu'elle a vécu.

Pendant le travail, madame de Maintenon lisait ou travaillait en tapisserie. Elle entendait tout ce qui se passait entre le roi et le ministre, qui parlaient tout haut. Rarement elle y mêlait son mot, plus rarement ce mot était de quelque conséquence. Souvent le roi lui demandait son avis. Alors elle répondait avec de grandes mesures. Jamais, ou comme jamais, elle ne paraissait affectionner rien, et moins encore s'intéresser pour personne; mais elle était d'accord avec le ministre, qui n'osait en particulier ne pas convenir de ce qu'elle voulait, ni encore moins broncher en sa présence. Dès qu'il s'agissait donc de quelque grâce ou de quelque emploi, la chose était arrêtée entre eux avant le travail où la décision s'en devait faire, et c'est ce qui la retardait quelquefois, sans que le roi ni personne en sût la cause.

Elle mandait au ministre qu'elle voulait lui parler auparavant. Il n'osait mettre la chose sur le tapis qu'il n'eût reçu ses ordres, et que la mécanique roulante des jours et des temps leur eût donné le loisir de s'entendre.

Cela fait, le ministre proposait et montrait une liste. Si de hasard le roi s'arrêtait à celui que madame de Maintenon voulait, le ministre s'en tenait là, et faisait en sorte de n'aller pas plus loin. Si le roi s'arrêtait à quelque autre, le ministre proposait de voir ceux qui étaient aussi à portée, laissait après dire le roi, et en profitait pour exclure. Rarement proposait-il expressément celui à qui il en voulait venir, mais toujours plusieurs qu'il tâchait de balancer également pour embarrasser le roi sur le choix. Alors le roi lui demandait son avis, il parcourait encore les raisons de quelques-uns, et appuyait enfin sur celui qu'il voulait. Le roi presque toujours balançait, et demandait à madame de Maintenon ce qu'il lui en semblait. Elle souriait, faisait l'incapable, disait quelquefois un mot de quelque autre, puis revenait, si elle ne s'y était pas tenue d'abord, sur celui que le ministre avait appuyé, et déterminait ; tellement que les trois quarts des grâces et des choix, et les trois quarts encore du quatrième quart de ce qui passait par le travail des ministres chez elle, c'était elle qui en disposait. Quelquefois aussi, quand elle n'affectionnait personne, c'était le ministre même, avec son agrément et son concours, sans que le roi en eût aucun soupçon. Il croyait disposer de tout et seul, tandis qu'il ne disposait, en effet, que de la plus petite partie, et toujours encore par quelque hasard, excepté des occasions rares de quelqu'un qu'il s'était mis dans la fantaisie, ou si quelqu'un qu'il voulait favoriser lui avait parlé pour quelqu'un.

En affaires, si madame de Maintenon les voulait faire réussir, manquer, ou tourner d'une autre façon, ce qui était beaucoup moins ordinaire que ce qui regardait les emplois et les grâces, c'était la même intelligence entre elle et le ministre, et le même manége à peu près. Par

ce détail, on voit que cette femme habile faisait presque tout ce qu'elle voulait, mais non pas tout, ni quand et comme elle voulait.

Il y avait une autre ruse si le roi s'opiniâtrait. C'était alors d'éviter la décision en brouillant et allongeant la matière, en substituant une autre comme venant à propos de celle-là, et qui la détournât, ou en proposant quelque éclaircissement à prendre. On laissait ainsi émousser les premières idées, et on revenait une autre fois à la charge avec la même adresse, qui très-souvent réussissait. C'était encore presque la même chose pour charger ou diminuer les fautes, faire valoir les lettres et les services, ou y glisser légèrement, et préparer ainsi la perte ou la fortune.

C'est là ce qui rendait ce travail chez madame de Maintenon si important pour les particuliers, et c'est ce qui rendait les ministres si nécessaires à madame de Maintenon à avoir dans sa dépendance. C'est aussi ce qui les aida puissamment à s'élever à tout, et à augmenter sans cesse leur crédit et leur pouvoir, et pour eux et pour les leurs, parce que madame de Maintenon leur faisait litière de toutes ces choses pour se les attacher entièrement.

Quand ils étaient près de venir travailler, ou qu'ils sortaient de chez elle, elle prenait son temps de sonder le roi sur eux, de les excuser ou de les vanter, de les plaindre de leur grand travail, d'en exalter le mérite, et s'il s'agissait de quelque chose pour eux, d'en préparer les voies, quelquefois d'en rompre la glace, sous prétexte de leur modestie, et du service du roi qui demandait qu'ils fussent excités à le soulager, et à faire de bien en mieux. Ainsi c'était entre eux un cercle de besoins et de services réciproques, dont le roi ne se dou-

tait pas le moins du monde. Aussi les ménagements entre eux étaient-ils infinis et continuels.

Mais si madame de Maintenon ne pouvait rien, ou presque rien sans eux, de ce qui passait par eux, eux aussi ne pouvaient se maintenir sans elle, beaucoup moins malgré elle. Dès qu'elle se voyait à bout de les pouvoir ramener à son point quand ils s'en étaient écartés, ou qu'ils étaient tombés en disgrâce auprès d'elle, leur perte était jurée, elle ne les manquait pas. Il lui fallait du temps, des couleurs, des souplesses, quelquefois beaucoup, comme lorsqu'elle perdit Chamillart. Louvois y avait succombé avant lui. Pontchartrain ne s'en sauva qu'à l'aide de son esprit qui plaisait au roi, et des épines des finances pendant la guerre, et du sens et de l'adresse de sa femme demeurée longtemps bien avec madame de Maintenon, depuis même qu'il y fut mal, enfin par la porte dorée de la chancellerie qui s'ouvrit bien à propos pour lui. Le duc de Beauvillier y pensa faire naufrage par deux fois à longue distance l'une de l'autre, et n'en aurait pas échappé sans deux espèces de miracles, comme on l'a vu ici en son temps.

Si les ministres, et les plus accrédités, en étaient là avec madame de Maintenon, on peut juger de ce qu'elle pouvait à l'égard de toutes autres sortes de personnes bien moins à portée de se défendre, et même de s'apercevoir. Bien des gens eurent donc le cou rompu sans en avoir pu imaginer la cause, et se donnèrent bien des sortes de mouvements pour la découvrir, et pour y remédier, et très-inutilement.

Le court et rare travail des généraux d'armée se passait ordinairement les soirs en sa présence, et celle du secrétaire d'état de la guerre. Par celui de Pontchartrain, rempli du rapport des espionnages et des histoi-

res de toute espèce de Paris et de la cour, elle était à portée de faire beaucoup de bien et de mal. Torcy ne travaillait point chez elle, et ne la voyait comme jamais. Aussi ne l'aimait-elle point, et moins encore sa femme, dont le nom d'Arnaud gâtait tout leur mérite. Torcy avait les postes. C'était par lui que le secret en passait au roi tête à tête, et le roi souvent en portait des morceaux à lire à madame de Maintenon ; mais cela n'avait point de suite. Elle n'en savait que par lambeaux, selon ce que le roi s'avisait de lui en dire ou de lui en porter.

Toutes les affaires étrangères passaient au conseil d'état, ou si c'était quelque chose de pressé, Torcy le portait sur-le-champ au roi, ainsi à des heures rompues, et point de travail réglé et particulier avec lui. Madame de Maintenon eût fort désiré ce genre de travail réglé chez elle, pour avoir la même influence sur les affaires d'état, et sur ceux qui s'en mêlaient, comme elle l'avait sur les autres parties. Mais Torcy sut bien sagement se préserver de ce dangereux piége. Il s'en défendit toujours, en disant modestement qu'il n'avait point d'affaires pour entretenir ce travail. Ce n'était pas que le roi ne lui dît tout là-dessus; mais elle sentait toute la différence d'assister à un travail réglé où elle agissait avec loisir, adresse et mesures prises, ou d'être obligée de prendre son parti entre le roi et elle sur ce qu'il apprenait de cette matière, de n'avoir d'autre ressource que chez elle-même, et d'aller de front avec lui, si elle voulait une chose plutôt qu'une autre, nuire aux gens à découvert, ou les servir de même.

Le roi y était même fort en garde. Il lui est arrivé plusieurs fois que, lorsqu'on ne s'y prenait pas avec assez de tour et de délicatesse, et qu'il apercevait que le ministre ou le général d'armée favorisait un parent ou

un protégé de madame de Maintenon, il tenait terme contre, pour cela même ; puis disait, partie fâché, partie se moquant d'eux : « Un tel a bien fait sa cour, car il n'a pas tenu à lui de bien servir un tel, parce qu'il est parent ou protégé de madame de Maintenon. » Et ces coups de caveçon la rendaient très-timide et très-mesurée, quand il était question de se montrer au roi à découvert sur quelque chose ou sur quelqu'un. Aussi répondait-elle toujours à quiconque s'adressait à elle, même pour les moindres choses, qu'elle ne se mêlait de rien ; et si bien rarement elle s'ouvrait davantage, et que la chose regardât le département d'un ministre sur lequel elle comptât, elle renvoyait à lui, et promettait de lui en parler. Mais, encore une fois, rien n'était plus rare. On ne laissait pas cependant d'aller à elle, pour, par ce devoir, ne l'avoir pas contraire, et par l'espérance aussi que, nonobstant cette réponse banale, elle ferait peut-être ce qu'on désirait, comme cela arrivait quelquefois.

Il y avait peut-être cinq ou six personnes au plus de tous états, desquelles la plupart étaient ces amis de son ancien temps, à qui elle répondait plus franchement, quoique toujours faiblement et mesurément, et pour qui en effet elle agissait au mieux qu'il lui était possible ; ce néanmoins réussissant très-ordinairement pour eux, elle n'y réussissait pas toujours.

Ce fut par le désir extrême de se mêler des affaires étrangères, comme elle se mêlait de toutes les autres, et l'impossibilité d'en attirer le travail chez elle, qu'elle prit le parti, qu'on a détaillé en son temps, de tous les manéges par lesquelles elle rendit la princesse des Ursins maîtresse de tout en Espagne, et l'y maintint jusqu'à la paix d'Utrecht, aux dépens de Torcy et des ambassadeurs de France en Espagne, c'est-à-dire, comme

on l'a vu, aux dépens de l'Espagne et de la France, parce que madame des Ursins eut l'adresse de lui faire tout passer par les mains, et de lui persuader qu'elle ne gouvernait la cour et l'état en Espagne que sous ses ordres et par ses volontés. Revenons un moment à ces coups de caveçon du roi dont on vient de parler.

Le Tellier, dans des temps bien antérieurs, et longtemps avant d'être chancelier de France, connaissait bien le roi là-dessus. Un de ses meilleurs amis, car il en avait parce qu'il savait en avoir, l'avait prié de quelque chose qu'il désirait fort, et qui devait être proposé dans le travail particulier de ce ministre avec le roi. Le Tellier l'assura qu'il y ferait tout son possible. Son ami ne goûta point sa réponse, et lui dit franchement que dans la place et le crédit où il était, ce n'était pas de celles-là qu'il lui fallait donner. « Vous ne connaissez pas le terrain, lui répliqua le Tellier. De vingt affaires que nous portons ainsi au roi, nous sommes sûrs qu'il en passera dix-neuf à notre gré; nous le sommes également que la vingtième sera décidée au contraire. Laquelle des vingt sera décidée contre notre avis et notre désir, c'est ce que nous ignorons toujours, et très-souvent c'est celle où nous nous intéressons le plus. Le roi se réserve cette bisque pour nous faire sentir qu'il est le maître et qu'il gouverne; et si par hasard il se présente quelque chose sur quoi il s'opiniâtre, et qui soit asez importante pour que nous nous opiniâtrions aussi, ou pour la chose même, ou pour l'envie que nous avons qu'elle réussisse comme nous le désirons, c'est très-souvent alors, dans le rare que cela arrive, une sortie sûre; mais, à la vérité, la sortie essuyée et l'affaire manquée, le roi, content d'avoir montré que nous ne pouvons rien et peiné de nous avoir fâchés, devient souple et flexible, en sorte

que c'est alors le temps où nous faisons tout ce que nous voulons. »

C'est, en effet, comme le roi se conduisit avec ses ministres toute sa vie, toujours parfaitement gouverné par eux, même par les plus jeunes et les plus médiocres, même par les moins accrédités et considérés, toujours en garde pour ne l'être point, et toujours persuadé qu'il réussissait pleinement à ne le point être.

Il avait la même conduite avec madame de Maintenon, à qui de fois à autres il faisait des sorties terribles, et dont il s'applaudissait. Quelquefois elle se mettait à pleurer devant lui, et elle était plusieurs jours sur de véritables épines. Quand elle eut mis Fagon auprès du roi, au lieu de d'Aquin qu'elle fit chasser, parce qu'il était de la main de madame de Montespan, et pour avoir un homme tout à elle et de beaucoup d'esprit, qu'elle s'était attaché dans les voyages aux eaux où il avait suivi le duc du Maine, et un homme dont elle pût tirer un continuel parti dans cette place intime du premier médecin qu'elle voyait tous les matins, elle faisait la malade quand il lui arrivait de ces scènes, et c'était d'ordinaire par où elle les faisait finir avec plus d'avantage.

Ce n'est pas que cet artifice, ni même la réalité la plus effective, eût aucun pouvoir d'ailleurs de contraindre le roi en quoi que ce pût être. C'était un homme uniquement personnel, et qui ne comptait tous les autres, quels qu'ils fussent, que par rapport à soi. Sa dureté là-dessus était extrême. Dans les temps les plus vifs de sa vie pour ses maîtresses, leurs incommodités les plus opposées aux voyages et au grand habit de cour, car les dames les plus privilégiées ne paraissaient jamais autrement dans les carrosses ni en aucun lieu de cour, avant que Marly eût adouci cette étiquette, rien, dis-

je, ne les en pouvait dispenser. Grosses, malades, moins de six semaines après leurs couches, dans d'autres temps fâcheux, il fallait être en grand habit, parées et serrées dans leurs corps, aller en Flandre et plus loin encore, danser, veiller, être des fêtes, manger, être gaies et de bonne compagnie, changer de lieu, ne paraître craindre, ni être incommodées du chaud, du froid, de l'air, de la poussière, et tout cela précisément aux jours et aux heures marqués, sans déranger rien d'une minute.

Ses filles, il les a traitées toutes pareillement. On a vu en son temps qu'il n'eut pas plus de ménagement pour madame la duchesse de Berry, ni même pour madame la duchesse de Bourgogne, quoi que Fagon, madame de Maintenon, etc., pussent dire et faire, quoiqu'il aimât madame la duchesse de Bourgogne aussi tendrement qu'il en était capable, qui toutes les deux s'en blessèrent; et on a vu ce qu'il en dit avec soulagement, quoiqu'il n'y eût point encore d'enfants.

Il voyageait toujours son carrosse plein de femmes : ses maîtresses, après ses bâtardes, ses belles-filles, quelquefois Madame, et des dames quand il y avait place. Ce n'était que pour les rendez-vous de chasse, les voyages de Fontainebleau, de Chantilly, de Compiègne, et les vrais voyages, que cela était ainsi. Pour aller tirer, se promener, ou pour aller coucher à Marly ou à Meudon, il allait seul dans une calèche. Il se défiait des conversations que ses grands officiers auraient pu tenir devant lui dans son carrosse; et on prétendait que le vieux Charost, qui prenait volontiers ces temps-là pour dire bien des choses, lui avait fait prendre ce parti, il y avait plus de quarante ans. Il convenait aussi aux ministres qui, sans cela, auraient eu de quoi être inquiets tous les jours, et à la clôture exacte qu'en leur faveur

lui-même s'était prescrite, et à laquelle il fût si exactement fidèle. Pour les femmes, ou maîtresses d'abord, ou filles ensuite, et le peu de dames qui pouvaient y trouver place, outre que cela ne se pouvait empêcher, les occasions en étaient restreintes à une grande rareté, et le babil fort peu à craindre.

Dans ce carrosse, lors des voyages, il y avait toujours beaucoup de toutes sortes de choses à manger : viandes, pâtisseries, fruits. On n'avait pas sitôt fait un quart de lieue que le roi demandait si on ne voulait pas manger. Lui jamais ne goûtait à rien entre ses repas, non pas même à aucun fruit, mais il s'amusait à voir manger, et manger à crever. Il fallait avoir faim, être gaies, et manger avec appétit et de bonne grâce, autrement il ne le trouvait pas bon, et le montrait même aigrement. On faisait la mignonne, on voulait faire la délicate, être du bel air, et cela n'empêchait pas que les mêmes dames ou princesses qui soupaient avec d'autres à sa table le même jour, ne fussent obligées, sous les mêmes peines, d'y faire aussi bonne contenance que si elles n'avaient mangé de la journée. Avec cela, d'aucuns besoins il n'en fallait point parler, outre que pour des femmes ils auraient été très-embarrassants avec les détachements de la maison du roi, et les gardes du corps devant et derrière le carrosse, et les officiers et les écuyers aux portières, qui faisaient une poussière qui dévorait tout ce qui était dans le carrosse. Le roi, qui aimait l'air, en voulait toutes les glaces baissées, et aurait trouvé fort mauvais que quelque dame eût tiré le rideau contre le soleil, le vent ou le froid. Il ne fallait seulement pas s'en apercevoir, ni d'aucune autre sorte d'incommodité : on allait toujours extrêmement vite, avec des relais le plus ordinairement. Se trouver mal était un démérite à n'y plus revenir.

J'ai ouï conter à la duchesse de Chevreuse, que le roi a toujours fort aimée et distinguée, et qu'il a, tant qu'elle l'a pu, voulu avoir toujours dans ses voyages et dans ses particuliers, qu'allant dans son carrosse avec lui de Versailles à Fontainebleau, il lui prit au bout de deux lieues un de ces besoins pressants auxquels on ne croit pas pouvoir résister. Le voyage était tout de suite, et le roi arrêta en chemin, pour dîner sans sortir de son carrosse. Ces besoins, qui redoublaient à tous moments, ne se faisaient pas sentir à propos, comme à cette dînée, où elle eût pu descendre un moment dans la maison vis-à-vis. Mais le repas, si ménagé qu'elle le put faire, redoubla l'extrémité de son état. Prête par moments à être forcée de l'avouer et de mettre pied à terre, prête aussi très-souvent à perdre connaissance, son courage la soutint jusqu'à Fontainebleau où elle se trouva à bout. En mettant pied à terre, elle vit le duc de Beauvillier, arrivé de la veille avec les enfants de France, à la portière du roi. Au lieu de monter à sa suite, elle prit le duc par le bras, et lui dit qu'elle allait mourir si elle ne se soulageait. Ils traversèrent un bout de la cour ovale, et entrèrent dans la chapelle de cette cour, qui heureusement se trouva ouverte, et où on disait des messes tous les matins. La nécessité n'a point de loi; madame de Chevreuse se soulagea pleinement dans cette chapelle, derrière le duc de Beauvillier qui en tenait la porte. Je rapporte cette misère pour montrer quelle était la gêne qu'éprouvait journellement ce qui approchait le roi avec le plus de faveur et de privance, car c'était alors l'apogée de celle de la duchesse de Chevreuse. Ces choses qui semblent des riens, et qui sont des riens en effet, caractérisent trop pour les omettre. Le roi avait quelquefois des besoins, et ne se contraignait pas de mettre pied à terre. Alors les dames ne bougeaient de carrosse.

Madame de Maintenon, qui craignait fort l'air et bien d'autres incommodités, ne put gagner là-dessus aucun privilége. Tout ce qu'elle obtint, sous prétexte de modestie et d'autres raisons, fut de voyager à part, de la manière que je l'ai rapporté; mais, en quelque état qu'elle fût, il fallait marcher, et suivre à point nommé, et se trouver arrivée et rangée avant que le roi entrât chez elle. Elle fit bien des voyages à Marly dans un état à ne pas faire marcher une servante. Elle en fit un à Fontainebleau qu'on ne savait pas véritablement si elle ne mourrait pas en chemin. En quelque état qu'elle fût, le roi allait chez elle à son heure ordinaire, et y faisait ce qu'il avait projeté; tout au plus elle était dans son lit, plusieurs fois y suant la fièvre à grosses gouttes. Le roi qui, comme on l'a dit, aimait l'air, et qui craignait le chaud dans les chambres, s'étonnait en arrivant de trouver tout fermé, et faisait ouvrir les fenêtres, et n'en rabattait rien, quoiqu'il la vît dans cet état, et jusqu'à dix heures qu'il s'en allait souper, et sans considération pour la fraicheur de la nuit. S'il devait y avoir musique, la fièvre, le mal de tête n'empêchaient rien; et cent bougies dans les yeux. Ainsi le roi allait toujours son train, sans lui demander jamais si elle n'en était point incommodée.

Les gens de madame de Maintenon, car tout en est curieux, étaient en très-petit nombre, peu répandus, modestes, respectueux, humbles, silencieux, et ne s'en firent jamais accroire. C'était l'air de la maison, et ils n'y seraient pas demeurés sans cela. Ils y faisaient avec le temps une fortune modérée, suivant leur état, et qui ne pouvait donner d'envie ni occasion de parler : tous demeuraient dans une obscurité plus ou moins aisée. Ses femmes passaient leur vie enfermées chez elles. Non-seulement elle ne voulait point qu'elles sortissent, mais

elle les empêchait de recevoir personne, et la fortune qu'elle leur faisait était courte et rare. Le roi les connaissait toutes et tous ; il était familier avec eux, et y causait souvent, lorsqu'il passait quelquefois chez elle avant qu'elle y fût rentrée.

Il n'y avait d'un peu distingué que cette ancienne servante du temps qu'après la mort de Scarron elle était à la charité de Saint-Eustache, logée dans cette montée où cette servante faisait sa chambre et son petit pot-au-feu dans la même chambre. Nanon de ce temps-là, et que madame de Maintenon a toujours appelée ainsi, qui d'abord avait été son unique domestique, et qui l'avait constamment suivie et servie dans tous ses divers états, était devenue mademoiselle Balbien, dévote comme elle, et vieille. Elle était d'autant plus importante qu'elle avait toute la confiance domestique de madame de Maintenon, et l'œil sur ces demoiselles qu'on a vu ailleurs qui se succédaient de Saint-Cyr auprès d'elle, sur ses nièces, et sur madame la duchesse de Bourgogne même, qui ne l'ignorait pas, et qui habilement, sans la gâter, en avait fait sa bonne amie. Elle se coiffait et s'habillait comme sa maîtresse; elle affectait d'en tout imiter. A commencer par les enfants légitimes et les bâtards, à continuer par les princes du sang et par les ministres, il n'y avait celui ni celle qui ne la ménageât, et qui ne fût en contrainte, et, le dirai-je, en respect devant elle. S'en servait qui pouvait pour de l'argent, quoique au fond elle se mêlât de fort peu de chose. Elle était très-raisonnablement sotte, et n'était méchante que rarement, et encore par bêtise, quoique ce fût une personne toute composée, toute sur le merveilleux, et qui ne se montrait presque jamais. On en a pourtant vu un échantillon à propos de la place qu'eut la duchesse du Lude, que quatre heures devant le roi avait paru si éloigné de

lui donner. Sa protection pour aller à Marly ne lui fut pas infructueuse. Elle avait l'air doux, humble, empesé, important, et toutefois respectueux.

On l'a dit, madame de Maintenon était particulière en public; hors de ses yeux, reine; quelquefois même sous ses yeux, comme à l'attaque de Compiègne dont il a été parlé ici en son temps, et aux promenades de Marly, quand par complaisance elle en faisait quelqu'une où le roi voulait lui montrer quelque chose de nouvellement achevé. Je me trouve, je l'avoue, entre la crainte de quelques redites et celle de ne pas expliquer assez en détail des curiosités que nous regrettons dans toutes les histoires, et dans presque tous les mémoires des divers temps. On voudrait y voir les princes, avec leurs maîtresses et leurs ministres, dans leur vie journalière. Outre une curiosité si raisonnable, on en connaîtrait bien mieux les mœurs du temps et le génie des monarques, celui de leurs maîtresses et de leurs ministres, de leurs favoris, de ceux qui les ont le plus approchés, et les adresses qui ont été employées pour les gouverner ou pour arriver aux divers buts qu'on s'est proposés. Si ces choses doivent passer pour curieuses, et même pour instructives dans tous les règnes, à plus forte raison d'un règne aussi long et aussi rempli que l'a été celui de Louis XIV, et d'un personnage unique dans la monarchie depuis qu'elle est connue, qui a, trente-deux ans durant, revêtu ceux de confidente, de maîtresse, d'épouse, de ministre, et de toute-puissante, après avoir été si longuement néant, et comme on dit, avoir si longtemps et si publiquement rôti le balai. C'est ce qui m'enhardit sur l'inconvénient des redites. Tout bien considéré, j'estime qu'il vaut mieux hasarder qu'il m'en échappe quelqu'une que de ne pas mettre sous les yeux un tout ensemble si intéressant. Revenons donc un moment sur nos pas.

Reine dans le particulier, madame de Maintenon n'était jamais que dans un fauteuil, et dans le lieu le plus commode de sa chambre, devant le roi, devant toute la famille royale, même devant la reine d'Angleterre. Elle se levait tout au plus pour Monseigneur et pour Monsieur, parce qu'ils allaient rarement chez elle ; M. le duc d'Orléans, ni aucun prince du sang, jamais que par audiences, et comme jamais ; mais Monseigneur, messeigneurs ses fils, Monsieur et M. le duc de Chartres, toujours en partant pour l'armée, et le soir même qu'ils en arrivaient, ou, s'il était trop tard, de bonne heure le lendemain. Pour aucun autre fils de France, leurs épouses, ou les bâtards du roi, elle ne se levait point, ni pour personne, sinon un peu pour les personnes ordinaires avec qui elle n'avait point de familiarité, et qui en obtenaient des audiences, car modeste et polie, elle l'a toujours affecté à ces égards-là.

Presque jamais elle n'appelait madame la Dauphine que mignonne, même en présence du roi et des dames familières et des dames du palais, et cela jusqu'à sa mort, et quand elle parlait d'elle ou de madame la duchesse de Berry, et devant les mêmes, jamais elle ne disait que la duchesse de Bourgogne et la duchesse de Berry, ou la Dauphine, très-rarement madame la Dauphine, et de même le duc de Bourgogne, le duc de Berry, le Dauphin, presque jamais M. le Dauphin ; on peut juger des autres.

On a vu comment elle mandait les princesses, légitimes et bâtardes, comme elle leur lavait la tête, les transes avec quoi elles venaient à ses ordres, les pleurs avec lesquels elles s'en retournaient, et leurs inquiétudes tant que la disgrâce durait, et qu'il n'y avait que madame la duchesse de Bourgogne qui eût pris le dessus avec les grâces non pareilles et ce soin attentif qu'on en

a vu en parlant d'elle. Elle ne l'appelait jamais que ma tante.

Ce qui étonnait toujours, c'étaient les promenades qu'on vient de dire qu'elle faisait avec le roi par excès de complaisance dans les jardins de Marly. Il aurait été cent fois plus librement avec la reine, et avec moins de galanterie. C'était un respect le plus marqué, quoique au milieu de la cour et en présence de tout ce qui s'y voulait trouver des habitants de Marly. Le roi s'y croyait en particulier, parce qu'il était à Marly. Leurs voitures allaient joignant à côté l'une de l'autre, car presque jamais elle ne montait en chariot : le roi seul dans le sien, elle dans une chaise à porteur. S'il y avait à leur suite madame la Dauphine ou madame la duchesse de Berry, ou des filles du roi, elles suivaient ou environnaient à pied, ou si elles montaient en chariot avec des dames, c'était pour suivre, et à distance, sans jamais doubler. Souvent le roi marchait à pied à côté de la chaise. A tous moments il ôtait son chapeau et se baissait pour parler à madame de Maintenon, ou pour lui répondre, si elle lui parlait, ce qu'elle faisait bien moins souvent que lui, qui avait toujours quelque chose à lui dire ou à lui faire remarquer. Comme elle craignait l'air dans les temps même les plus beaux et les plus calmes, elle poussait à chaque fois la glace de côté de trois doigts, et la refermait incontinent. Posée à terre à considérer la fontaine nouvelle, c'était le même manége. Souvent alors la Dauphine se venait percher sur un des bâtons de devant, et se mettait de la conversation, mais la glace de devant demeurait toujours fermée. A la fin de la promenade, le roi conduisait madame de Maintenon jusqu'auprès du château, prenait congé d'elle, et continuait sa promenade. C'était un spectacle auquel on ne pouvait s'accoutumer. Ces bagatelles échappent presque

toujours aux mémoires. Elles donnent cependant plus que tout l'idée juste de ce que l'on y recherche, qui est le caractère de ce qui a été, qui se présente ainsi naturellement par les faits.

La conduite des belles-petites-filles du roi et de ses bâtardes, les ordres à y mettre et à y donner, les galanteries et la dévotion, ou la régularité des dames de la cour, les aventures diverses, le maintien des femmes des ministres, et celui des ministres mêmes, les espionnages de toutes les sortes dont la cour était pleine, les parties qui se faisaient de ces princes avec les jeunes dames, ou celles de leur âge, et tout ce qui s'y passait, les punitions qui allaient quelquefois à être en pénitence, et même chassée; les récompenses, qui étaient la distribution arrêtée tout à fait, ou plus ou moins fréquente des distinctions, d'être des voyages de Marly, ou des amusements de la Dauphine, toutes ces choses entraient dans les occupations de madame de Maintenon. Elle en amusait le roi, enclin à les prendre sérieusement; elles étaient utiles à entretenir la conversation, à servir ou à nuire, et à prendre de loin des tournants auprès du roi sur bien des choses qu'elle y savait habilement faire entrer de droite et de gauche.

On a déjà vu qu'elle répondait à tout ce qui avait recours à elle qu'elle ne se mêlait de rien; et que ce qui l'approchait de bien près n'avait pas peu à essuyer de cette prodigieuse inconstance naturelle, qui, sans autre cause, changeait si souvent ses goûts, ses inclinations, ses volontés. Les remèdes qu'on y cherchait y étaient des poisons. L'unique parti à prendre était de glisser, de se tenir plus réservé, plus à l'écart, comme on se met à couvert de la pluie en se détournant un peu de son chemin. Quelquefois elle se rapprochait et se rouvrait d'elle-même, comme d'elle-même elle s'était fer-

mée et éloignée, sinon il n'y avait point de ressource à espérer. Ces mutations qui étaient également en gens et en choses, étaient accablantes pour les ministres, pour les personnes qui se trouvaient en quelque commerce d'affaires avec elle, et pour les femmes dont en très-petit nombre et très-rare elle s'était imaginée de vouloir régler la conduite. Ce qui lui plaisait hier, pas plus loin que cela, était un démérite aujourd'hui. Ce qu'elle avait approuvé, même suggéré, elle le blâmait ensuite, tellement qu'on ne savait jamais si on était digne d'amour ou de haine. C'eût été se perdre de lui moutrer en excuse cette variation, qui s'étendait sur ces personnes choisies, jusqu'à leur manière de s'habiller et de se coiffer, et personne de tout ce qui à divers titres l'a approchée de près n'a été exempt, plus ou moins, de ces hauts et bas insupportables. La domination et le gouvernement furent les seules choses sur lesquelles elle n'en eut jamais.

CHAPITRE CDXV.

Adresse de madame de Maintenon à se saisir des affaires ecclésiastiques. — Innocence éminente de la vie et de la fortune du cardinal de Noailles. — Cabales dévotes. — Utilité de la Constitution à madame de Maintenon.

On a vu avec quelle adresse madame de Maintenon se servit de la princesse des Ursins pour se mêler de tout ce qui regardait la cour et les affaires d'Espagne, et les ôter de la main de Torcy autant qu'elle le put pour avoir échoué à faire venir travailler chez elle ce ministre, comme faisaient les autres, et jusqu'à quel point madame des Ursins en sut profiter. Les affaires ecclésiastiques furent de même bien longtemps l'objet de son envie. Elle leur donna quelques légères atteintes à l'occasion du jansénisme et de la révocation de l'édit de Nantes, comme on l'a vu, mais passagèrement, et on n'a fait qu'effleurer ce grand objet, qui fut la cause de sa préférence pour le duc de Noailles, en parlant de ce mariage en son temps. Il faut maintenant expliquer mieux comment elle réussit enfin à entrer aussi dans les matières ecclésiastiques, et à prendre ainsi une part principale dans cette partie du gouvernement.

Elle vit longtemps avec grande amertume le père de la Chaise en possession de tout ce ministère, non-seulement avec une entière indépendance d'elle, mais sans au-

cuns devoirs de sa part, et elle dans une entière ignorance à cet égard. L'éloignement du roi marqué pour Harlay, archevêque de Paris, après une faveur si entière et si longue, avait satisfait sa vengeance : on en a vu la cause, mais non ses désirs. Le confesseur du roi n'en était devenu que plus maître des bénéfices, et de tout ce qui regardait les affaires dont l'archevêque avait été tout à fait écarté. C'est ce qui donna si peu de goût à madame de Maintenon pour le mariage de sa nièce avec le petit-fils du duc de la Rochefoucauld, qu'on a vu que le roi voulait faire, et qui en valut la préférence aux Noailles. Je n'assurerai pas que ce fut dans cette vue éloignée qu'elle leur aida à faire nommer le frère du maréchal de Noailles à l'archevêché de Paris, à la mort de Harlay, en août 1695, chose d'autant plus difficile que les jésuites ne l'aimaient pas, que le roi ne le connaissait comme point, parce qu'il ne venait presque jamais à Paris, et encore pour des moments, et qu'il fallut le porter à Paris sans aucune participation du père de la Chaise.

On ne put même l'y bombarder à l'insu du confesseur, parce qu'il fallut forcer ce prélat, qui non-seulement fit toute la résistance qui lui fut possible, mais qui affecta de se rendre suspect du côté de la doctrine. Il avait d'abord été nommé à l'évêché de Cahors. Quelques mois après il fut transféré à Châlons. La proximité ni la dignité de ce siége, dont l'évêque est comte et pair de France, ne purent le résoudre à quitter l'épouse à laquelle il avait été destiné par son sacre, quoiqu'il ne pût encore l'avoir connue; il fallut un commandement exprès du pape pour l'y obliger.

Il brilla à Châlons avec les mœurs d'un ange, par une résidence continuelle, une sollicitude pastorale, douce, appliquée, instructive, pleine des plus grands exemples,

et une désoccupation totale de tout ce qui n'était point de son ministère. Le crédit de sa famille armée d'une si grande réputation l'emporta sur les voies ordinaires. Il réussit à Paris comme il avait fait à Châlons, sans être ébloui d'un si grand théâtre; il plut extrêmement au roi et à madame de Maintenon, et pour achever ce qui le regarde ici personnellement, il ne parut ni neuf ni embarrassé aux affaires, et il fit admirer ses lumières, son savoir, et ce qui est fort rare en même temps sa modestie et une magnificence convenable, aux assemblées du clergé où il présida au gré du clergé et de la cour. Enfin il fut cardinal en 1700 avec la même répugnance qu'il avait eue à changer de siége.

Tant de vertus reçurent à la fin la récompense que le monde leur donne, beaucoup de croix et de tribulations qu'il porta avec courage, et pour le bien de l'église avec trop de douceur, d'équanimité, de crainte de se retrouver soi-même, de ménagement et de charité pour ceux qui en surent étrangement profiter, et qui ont achevé de l'épurer et de le sanctifier, sans avoir pu ébranler son âme, ni la pureté de ses intentions et de sa doctrine. Car pour ses dernières années, la tête n'y était plus; elle avait succombé sous le poids des années, des travaux, de la persécution. J'en ai été le témoin oculaire, et si Dieu m'en accorde le temps, je ne le laisserai pas ignorer à la fin de ces Mémoires, quoique cet événement outrepasse les bornes que je m'y suis proposées.

On ne répétera pas ce qu'on a vu sur Godet, évêque de Chartres, ni même sur Bissy, depuis cardinal. On se contentera de faire souvenir ici que la Chétardie dont on a parlé au long, et Bissy alors, n'étaient pas à portée du roi, et que Godet, qui n'avait point d'occasion ordinaire d'approcher du roi, ne pouvait que s'y présenter de front et à découvert bien rarement, sur chose préparée par

madame de Maintenon. Mais il n'y pouvait revenir souvent, ni être à portée de ces puissants moyens d'insinuation qui opèrent tout avec de la suite par des conversations fréquentes sans objet apparent. Le père de la Chaise les avait tous, et se gardait fort d'être emblé, ni même écorné par l'évêque de Chartres, qui lui en donnait pourtant quelquefois, et dont chaque écorne le réveillait et le rendait plus attentif.

Un archevêque de Paris, avec la grâce du choix tout frais et de la nouveauté, porté par sa réputation, par une famille si établie, et par tout l'art de madame de Maintenon qui tout d'abord comme son ouvrage l'avait pris en grand goût, était un instrument bien plus à la main avec un jour d'audience du roi réglé par semaine, et toujours matière à la fournir, et même à la redoubler quand il en avait envie. C'est ce qui forma cette grande faveur, dont sa droiture et ses ménagements de conscience, si fort en garde contre soi-même, et si peu contre les autres, perdirent tous les avantages dans les suites, mais dont madame de Maintenon sut tirer tous les siens pour entrer enfin dans les matières ecclésiastiques.

Elle s'y initia par l'affaire de M. de Cambrai qui lia si étroitement l'archevêque de Paris avec elle, et avec M. de Chartres. Par ce moyen elle saisit auprès du roi la clef de la seule espèce d'affaires et de grâces où jusqu'alors elle n'avait pu donner que de légères atteintes, et c'est ce qui lui fit préférer le neveu de l'archevêque de Paris à tout autre mariage, en mars 1698. Elle fit, comme on l'a vu, épouser au roi la querelle contre M. de Cambrai à Rome, jusqu'à en faire sa propre affaire à découvert, et par là, s'établir de plus en plus dans la confiance des matières de religion qui entraînaient si nécessairement celles des bénéfices, et les moyens d'avancer et de reculer qui bon lui semblait.

On a vu que M. de Chartres était passionné sulpicien, qu'il logeait toujours à Paris dans ce séminaire, qu'il l'éleva sur les ruines de celui des missions étrangères de Saint-Magloire, et des pères de l'oratoire ; enfin qu'il se substitua, en mourant, la Chétardie, curé de Saint-Sulpice, auprès de madame de Maintenon, qu'il dirigea, et dont il eut toute la confiance.

Il faut le dire encore, la crasse ignorance des sulpiciens, leur platitude suprême, leurs sentiments follement ultramontains, ne pouvaient barrer les vastes desseins des jésuites, et ils étaient tout ce qu'il leur fallait pour ruiner l'élévation, l'excellente morale, le goût de l'antiquité, le savoir juste et exact qu'on puisait chez les pères de l'oratoire, si éloignés en tout des sentiments de la compagnie, et si conformes pour le gros avec l'université, et les restes précieux du fameux Port-Royal, dont les jésuites étaient les ennemis et les persécuteurs. Ils en achevaient ainsi la ruine par des gens dévoués à Rome par une conscience stupide, qui mettaient tout le mérite en des pratiques basses, vaines, ridicules, sous le poids desquelles ils abrutissaient les jeunes gens qui leur étaient confiés, à qui ils ne pouvaient rien apprendre, parce qu'eux-mêmes ne savaient rien du tout, pas même vivre, marcher, ni dire quoi que ce soit à propos. Aussi la vogue des prêtres de la mission, dont l'institut n'était que faire le catéchisme dans les villages, et qui ne s'étaient pas rendus capables de mieux, et de ceux de Saint-Sulpice aussi grossiers, aussi ignorants, et aussi ultramontains les uns que les autres, prit le grand vol, parce que la porte des bénéfices fut fermée à la fin à tout ce qui n'était pas élevé chez eux.

Madame de Maintenon, séduite par la Chétardie et par Bissy, sur les mêmes voies dont le feu évêque de Chartres l'avait de longue main entêtée, régnait sur ces

nouveaux séminaires de mode. Elle en était devenue la protectrice déclarée depuis que l'art des jésuites l'avait brouillée sans y paraître avec les directeurs des missions étrangères qui avaient été longtemps ses directeurs à elle-même, auxquels M. de Chartres succéda auprès d'elle, lorsque la fameuse affaire des cérémonies chinoises et indiennes brouilla les missions étrangères avec les jésuites de la manière la plus éclatante et la plus irréconciliable. Ce n'est pas que les jésuites n'eussent de la jalousie de cette basse prêtraille qui usurpait trop de crédit à leur gré, et réciproquement ceux-ci des jésuites, mais ils se souffraient et vivaient bien ensemble par le besoin qu'ils avaient les uns des autres dans leur haine commune des pères de l'oratoire, et du clergé éclairé qu'ils taxaient à tout hasard de jansénisme.

A la tête de ceux-ci était le cardinal de Noailles qui avait bien la science des saints, mais non assez de celle des hommes pour les soutenir, ni pour se soutenir lui-même; trop de droiture, de conscience, de piété pour prévoir, et pour remédier après avoir éprouvé.

Bissy, qui de loin, et dès Toul, avait su prendre ses contours secrets par les jésuites, par Saint-Sulpice, par M. de Chartres qui s'en était entêté, et qui le laissa à madame de Maintenon comme son Elysée, allait au grand, et sentit le besoin qu'il avait de quelque grande affaire par le cours et les intrigues de laquelle il pût se rendre le maître de madame de Maintenon, du roi par elle, et par un concert étroit et secret, ne faire qu'un avec, les jésuites par leur besoin réciproque, eux de lui auprès de madame de Maintenon, lui d'eux à Rome, et gouverner ainsi toutes les affaires ecclésiastiques.

La frayeur que les jésuites avaient conçue de l'élévation du cardinal de Noailles, sans eux, de sa faveur, de l'appui qu'il trouvait dans sa famille, s'était tournée en

fureur. Leur père Tellier, que Saint-Sulpice avait, comme on l'a vu, fait succéder au père de la Chaise, était un homme bien différent de lui. Il ne tarda pas à sentir ses forces, à embarrasser dans ses toiles le cardinal de Noailles, comme une araignée fait une mouche, à lui susciter mille défensives, à profiter de sa vertu, de sa candeur, de sa modération, enfin, à le pousser jusqu'à donner fatalement les mains à la destruction radicale de ce fameux reste de Port-Royal-des-Champs, qui palpitait encore, dont la barbare dispersion de ce qui y restait de religieuses, le rasement des bâtiments à n'y pas laisser pierre sur pierre, le violement des sépulcres, la profanation de ce lieu saint réduit en guérêt, excitèrent l'indignation publique, et firent une brèche irréparable au cardinal de Noailles.

De l'un à l'autre, à force des plus profondes menées, se noua la terrible affaire de la Constitution, qui perdit ce cardinal avec madame de Maintenon, plus encore qu'avec le roi. Les mêmes intrigues firent déclarer le roi et madame de Maintenon parties, avec une violence qui fit la fortune de Bissy, et lui donna toute la confiance de madame de Maintenon qui n'aimait pas les jésuites ni le père Tellier.

Ainsi Bissy au comble de ses vœux, après tant d'années de soupirs et d'intrigues, devint le premier personnage; et jusqu'à quel point n'en abusa-t-il pas, tandis que madame de Maintenon était la dupe de son hypocrisie? Trompée qu'elle fut par ses souplesses, ses bassesses, et par les éloges qu'il lui donnait avec sa fausse simplicité, et son apparence grossière, elle se crut la prophétesse qui sauvait le peuple de Dieu de l'erreur, de la révolte et de l'impiété. Dans cette idée, excitée par Bissy, et pour se mêler de plus en plus des choses ecclésiastiques, elle anima le roi à toutes les horreurs, à tou-

tes les violences, à toute la tyrannie qui furent alors exercées sur les consciences, les fortunes et les personnes, dont les prisons et les cachots furent remplis. Bissy lui suggérait tout, et obtenait tout.

Ce fut alors qu'elle nagea en plein dans la direction des affaires de l'église, et il fallut que le père Tellier, malgré toutes ses profondeurs, vint par Bissy compter avec elle jusque sur la distribution dès bénéfices. Cela lui pesait cruellement, mais la persécution qu'il avait entreprise, la perte surtout du cardinal de Noailles qu'il ne prétendait pas dépouiller de moins que de la pourpre, de son siége, et de la liberté, enfin le triomphe de leur moderne école sur la ruine de toutes les autres, étaient pour lui des objets si intéressants et si vifs, qu'il n'y avait chose qu'il ne leur sacrifiât.

On a vu qu'il n'y en eut qu'une qu'il ne put digérer. Ce fut le choix de Fleury pour précepteur. Lui était nommé confesseur et sous-précepteur. Il lui était donc capital pour être le maître, et il le voulait être partout, de faire un précepteur à son gré. Il s'opposa en face entre le roi et madame de Maintenon dans la chambre de celle-ci, et si ses efforts ne réussirent pas, ce ne fut pas sans lui en avoir donné toute la peur, et Fleury ne l'a oublié de sa vie. Il ne lui en fallait pas tant pour ne jamais pardonner.

Tellier n'a pas assez vécu pour voir, ni même pour se douter du succès inouï de ce premier degré de fortune. S'il l'avait vu d'où il est, et que de là on fût aussi sensible aux mêmes passions qui ont occupé tout entières nos âmes pendant leur union avec leurs corps, il aurait su bien bon gré aux jésuites de l'art infini avec lequel ils parvinrent à manier ce maître du royaume malgré tout son éloignement d'eux, et se servir de lui, sans qu'il s'en soit jamais douté, à tout ce qui leur fut utile, pour

ruiner tout ce qu'ils haïssaient et craignaient, et pour y substituer tout ce qui leur fut avantageux. Mais ce n'est pas ici le lieu ni le temps de s'étendre sur cette matière.

Celle de la Constitution, poursuivie avec tant de suite, d'artifices, d'acharnement, de violence et de tyrannie, fut donc, comme on l'a vu, le fruit amer de la nécessité pressante où les affaires indiennes et chinoises réduisirent les jésuites, de l'ambition démesurée de Bissy pour sa fortune, de celle de Rohan pour augmenter la sienne du moment que Tallard pour ses vues personnelles l'y eut déterminé, et tous deux pour être chefs du parti tout-puissant; enfin de l'intérêt de madame de Maintenon de gouverner l'église comme elle faisait l'état depuis si longtemps, et que cette partie principale n'échappât plus à sa domination. Ce champ une fois ouvert, il n'y eut plus de bornes.

Le goût changeant de madame de Maintenon s'était dépris du cardinal de Noailles à force d'artifices de Bissy, et des sulpiciens et missionnaires, aiguisés et soufflés par les jésuites. Elle n'avait plus besoin de lui pour s'initier dans les affaires ecclésiastiques. Ce pont dont elle s'était pour cela si utilement servie n'avait plus d'usage. Engouée de la nouveauté de Bissy, l'Elysée du feu évêque de Chartres auprès d'elle, l'admiration de l'idiot la Chétardie divinisa toute sa conduite à ses yeux. Son alliance avec les Noailles, son ancienne amitié pour le cardinal de Noailles, qui se tournèrent en fureur contre lui, l'enflèrent comme d'un sacrifice fait à la vérité et à la soumission à l'église.

La conduite barbare qu'on avait tenue avec tous les huguenots après la révocation de l'édit de Nantes devint en gros le modèle de celle qu'on tint, et souvent toute la même, à l'égard de tout ce qui ne put goûter la

Constitution. De là les artifices sans nombre pour intimider et gagner les évêques, les écoles, le second ordre et le bas clergé ; de là cette grêle immense et infatigable de lettres de cachet; de là cette lutte avec les parlements; de là ces évocations sans nombre ni mesure, cette interdiction de tous les tribunaux; enfin, ce déni total et public de justice, et de tous les moyens d'en pouvoir être protégé pour quiconque ne ployait pas sa conscience sous le joug nouveau, et même encore sous la manière dont il était présenté; de là cette inquisition ouverte jusque sur les simples laïques, et la persécution ouverte; ce peuple entier d'exilés et d'enfermés dans les prisons, et beaucoup dans les cachots, et le trouble et la subversion dans les monastères; de là, enfin, cet inépuisable pot au noir pour barbouiller qui on voulait, qui ne s'en pouvait douter, pour estropier auprès du roi qui on jugeait à propos des gens de la cour et du monde, pour écarter et pour proscrire toutes sortes de personnes, et disposer de leurs places à la volonté des chefs du parti régnant, des jésuites et de Saint-Sulpice, qui pouvaient tout en ce genre, et qui obtenaient tout sans le plus léger examen; de là ce monde innombrable de personnes de tout état et de tout sexe dans les mêmes épreuves que les chrétiens soutinrent sous les empereurs ariens, surtout sous Julien l'Apostat, duquel on sembla adopter la politique et imiter les violences; et s'il n'y eût point de sang précisément répandu, je dis précisément, parce qu'il en coûta la vie d'une autre sorte à bien de ces victimes, ce ne fut pas la faute des jésuites, dont l'emportement surmonta cette fois la prudence, jusqu'à ne se pas cacher de dire qu'il fallait répandre du sang.

On a vu ailleurs combien le crédit de Godet, évêque de Chartres, avait perdu l'épiscopat en France en le

remplissant de cuistres de séminaires et de leurs élèves sans science, sans naissance, dont l'obscurité et la grossièreté faisaient tout le mérite, et que Tellier acheva de l'anéantir en le vendant à découvert, non pour de l'argent, mais pour ses desseins, et sous des conventions sur lesquelles son esprit emporté, violent à l'excès, sa sagacité et ses artificieuses précautions, le gardèrent de se laisser tromper, dont le secret ne put demeurer longtemps caché, et dont la découverte ne l'arrêta pas, dans la posture où il était parvenu à se mettre. On peut comprendre et mieux voir encore, par tout ce qui est arrivé, ce qui se pouvait attendre de tous ces choix. Bissy, dans les mêmes errements, le soutenait de toutes ses forces naissantes, et a bien profité depuis de ses leçons. Tels ont été les funestes ressorts qui ont perdu l'église de France, et qui, la dernière de toutes les nationales, l'ont enfin abattue sous le joug de l'empire romain, lequel par différentes routes avait déjà écrasé toutes les autres. C'est à quoi la faveur personnelle du cardinal Fleury contre le père Quesnel, dont on a vu la cause, a eu l'honneur de mettre le comble, d'inonder la France non-seulement de proscriptions, mais d'expatriations ; de l'accabler de ..... lettres de cachet, de compte fait après sa mort dans les bureaux des secrétaires d'état, et en pourvoyant dignement et sûrement après sa mort à la continuité de sa vengeance.

CHAPITRE CDXVI.

Les malheurs des dernières années du roi le rendent plus dur et non moins dupe. — Adresse de Mansart. — Malheurs du roi dans sa famille et dans son intime domestique, et sa grandeur dans les revers de la fortune. — Le roi considéré à l'égard de ses bâtards. — Piété et fermeté du roi jusqu'à sa mort. — Réflexions. — Jésuites, laïques et autres réflexions. — Abandon du roi aux derniers jours de sa vie. — Horreur du duc du Maine.

Telles furent les dernières années de ce long règne de Louis XIV, si peu le sien, si continuellement et successivement celui de quelques autres. Dans ces derniers temps, abattu sous le poids d'une guerre fatale, soulagé de personne par l'incapacité de ses ministres et de ses généraux, en proie tout entier à un obscur et artificieux domestique, pénétré de douleur, non de ses fautes qu'il ne connaissait ni ne voulait connaître, mais de son impuissance contre toute l'Europe réunie contre lui, réduit aux plus tristes extrémités pour ses finances et pour ses frontières, il n'eut de ressource qu'à se reployer sur lui-même, et à appesantir sur sa famille, sur sa cour, sur les consciences, sur tout son malheureux royaume cette dure domination, dont pour avoir voulu trop l'étendre, et par des voies trop peu concertées, il avait manifesté la faiblesse, dont ses ennemis abusaient avec mépris.

Retranché jusque dans ses tables à Marly, et dans ses

bâtiments, il éprouvait, jusque dans la bagatelle de ces derniers, les mêmes artifices par lesquels il était gouverné en grand. Mansart, qui en était le surintendant peu capable, mais pourtant avec un peu plus de goût que son maître, l'obsédait avec des projets, qui de l'un à l'autre le conduisaient aux plus fortes dépenses. C'étaient autant d'occasions de s'enrichir, où il réussit merveilleusement, et de se perpétuer les privances qui le rendaient une sorte de personnage que les ministres mêmes ménageaient, et à qui toute la cour faisait la sienne. Il avait l'art d'apporter au roi des plans informes, mais qui lui mettaient le doigt sur la lettre, à quoi ce délié maçon aidait imperceptiblement. Le roi voyait ainsi, ou le défaut à corriger, ou le mieux à faire. Mansart, toujours étonné de la justesse du roi, se pâmait d'admiration, et lui faisait accroire qu'il n'était lui-même qu'un écolier auprès de lui, et qu'il possédait les délicatesses de l'architecture et des beautés des jardins aussi excellemment que l'art de gouverner. Le roi l'en croyait volontiers sur sa parole, et si, comme il arrivait souvent, il s'opiniâtrait sur quelque chose de mauvais goût, Mansart admirait également et l'exécutait jusqu'à ce que le goût du changement donnât ouverture pour y en faire. Avec tout cela Mansart, devenu insolent, se mit à fatiguer le roi de demandes pour soi et pour les siens, souvent étranges, et fit si bien, qu'il fut aussi de ceux dont le roi se sentit fort soulagé quand il mourut. Sa brusque fin fut, comme on l'a vu, le commencement de la fortune de d'Antin, qui eut sa charge, à la vérité fort rognée de nom et d'autorité, par le démérite de n'être pas, comme Mansart, de race et de condition serviles. Tant que madame de Montespan vécut, jamais madame de Maintenon n'avait souffert qu'il parvînt à mieux qu'à des bagatelles; mais délivré de son ancienne

maîtresse, elle s'adoucit pour son fils qui en sut bien profiter, et qui marcha depuis à pas de géant dans la privance, et jusque dans une sorte de confiance du roi, comme il marcha du même pas à la fortune.

A ces malheurs d'état, il s'en joignit de famille, et les plus sensibles pour le roi. Il avait tenu avec grand soin les princes du sang fort bas, instruit par l'expérience de son jeune âge. Leur rang n'était monté que pour élever les bâtards, encore avec des préférences de ceux-ci pour leurs principaux domestiques, qu'on a vues en leur lieu infiniment dégoûtantes pour les princes du sang. De gouvernements ni de charges, ils n'en avaient que ce qui avait été rendu au grand prince de Condé par la paix des Pyrénées, non à lui, mais au dernier M. le Prince, son fils, et continués au fils de ce dernier en épousant une bâtarde, puis au fils de ce mariage, à la mort de son père. De privances ni d'entrées, aucunes, sinon par ce mariage, qui n'avait rien communiqué au prince de Conti; et pour le commandement des armées, on a vu avec quel soin ils en furent tous écartés. Il fallut les derniers malheurs et toute la faveur personnelle de Chamillart pour oser proposer d'en donner une au prince de Conti, et par capitulation à M. le duc d'Orléans, pour qui le roi eut encore moins de répugnance, non comme neveu, mais comme gendre bâtardement, et quand l'excès de décadence força enfin le roi à donner l'armée de Flandre au prince de Conti, il n'était plus temps, et ce prince, dont toute la vie s'est écoulée dans la disgrâce, mourut avec le regret de ne jouir pas d'une destination qu'il avait tant et si inutilement souhaitée, et qu'il avait eu la satisfaction de voir également désirée par la cour, par les troupes et par toute la France, desquels tous il était les délices et l'espérance.

On a vu en leur lieu les malheurs de M. le duc d'Or-

léans en Italie et l'éclat contre lui en Espagne de la princesse des Ursins, si cruellement appuyée en France de madame de Maintenon.

Depuis l'année 1709, les plaies domestiques redoublèrent chaque année, et ne se retirèrent plus de dessus la famille royale. Celle qui causa trop tard la disgrâce du duc de Vendôme fut d'autant plus cruelle qu'elle ouvrit peu les yeux. M. le prince de Conti et M. le Prince furent emportés peu après, à six semaines l'un de l'autre. M. le Duc les suivit dans l'année, c'est-à-dire dans les douze mois, et le plus vieux des princes du sang qui restèrent n'avait au plus que dix-sept ans. Monseigneur mourut ensuite. Mais bientôt après le roi fut attaqué par des coups bien plus sensibles; son cœur, que lui-même avait comme ignoré jusqu'alors, le fut par la perte de cette charmante Dauphine; son repos, par celle de l'incomparable Dauphin; sa tranquillité sur la succession à la couronne, par la mort de l'héritier huit jours après, et par l'âge et le dangereux état de l'unique rejeton de cette précieuse race, qui n'avait que cinq ans et demi : tous ces coups frappés rapidement, tous avant la paix, presque tous durant les plus terribles périls du royaume.

Mais qui pourrait expliquer les horreurs qui furent l'accompagnement des trois derniers, leurs causes et leurs soupçons si diamétralement opposés, si artificieusement semés et inculqués, et les effets cruels de ces soupçons jusque dans leur faiblesse? La plume se refuse à ce mystère d'abomination. Pleurons-en le succès funeste, comme la source d'autres succès horribles dignes d'en être sortis; pleurons-les comme le chef-d'œuvre des ténèbres, de la privation la plus sensible à qui réfléchira sur la France dans toute la suite des générations, comme le comble de tous les crimes, comme le dernier [illegible]

des malheurs du royaume ; et que toute bouche française en crie sans cesse vengeance à Dieu !

Telles furent les longues et cruelles circonstances des plus douloureux malheurs qui éprouvèrent la constance du roi, et qui rendirent toutefois un service à sa renommée plus solide que n'avait pu faire tout l'éclat de ses conquêtes, ni la longue suite de ses prospérités ; la grandeur d'âme que montra constamment dans de tels et si longs revers, parmi de si sensibles secousses domestiques, ce roi si accoutumé au plus grand et au plus satisfaisant empire domestique, aux plus grands succès au dehors, et qui se vit enfin abandonné de toutes parts par la fortune. Accablé au dehors par des ennemis irrités qui se jouaient de son impuissance qu'ils voyaient sans ressource, et qui insultaient à sa gloire passée, il se trouvait sans secours, sans ministres, sans généraux, pour les avoir faits et soutenus par goût et par fantaisie, et par le fatal orgueil de les avoir voulu et cru former lui-même. Déchiré au dedans par les catastrophes les plus intimes et les plus poignantes, sans consolation de personne, en proie à sa propre faiblesse ; réduit à lutter seul contre les horreurs mille fois plus affreuses que ses plus sensibles malheurs, qui lui étaient sans cesse présentées par ce qui lui restait de plus cher et de plus intime, et qui abusait ouvertement, et sans aucun frein, de la dépendance où il s'était laissé tomber, et dont il ne pouvait et ne voulait pas même se relever quoiqu'il en sentît tout le poids ; incapable d'ailleurs et par un goût invinciblement dominant, et par une habitude tournée en nature, de faire aucune réflexion sur l'intérêt et la conduite de ses geôliers ; au milieu de ces fers domestiques, cette constance, cette fermeté d'âme, cette égalité extérieure, ce soin toujours le même de tenir tant qu'il pouvait le timon, cette espérance contre toute espérance, par cou-

rage et par sagesse, non par aveuglement, ces dehors du même roi en toutes choses, c'est ce dont peu d'homme auraient été capables, c'est ce qui aurait pu lui mérites le nom de *grand*, qui lui avait été si prématuré. Ce fut aussi ce qui lui acquit la véritable admiration de toute l'Europe, celle de ceux de ses sujets qui en furent témoins, et ce qui lui rappela tant de cœurs qu'un règne si long et si dur lui avait aliénés.

Il sut s'humilier en secret sous la main de Dieu, en reconnaître la justice, en implorer la miséricorde, sans avilir aux yeux des hommes sa personne ni sa couronne; il les toucha au contraire par le sentiment de sa magnanimité, heureux si, en adorant la main qui le frappait, en recevant ses coups avec une dignité qui honorait sa soumission d'une manière si singulièrement illustre, il eût porté les yeux sur des motifs et palpables et encore réparables, et qui frappaient tous autres que les siens, au lieu qu'il ne considéra que ceux qui n'avaient plus de remèdes que l'aveu, la douleur, l'inutile repentir!

Quel surprenant alliage de la lumière avec les plus épaisses ténèbres! une soif de savoir tout, une attention à se tenir en garde contre tout, un sentiment de ses liens, plein même de dépit jusqu'à l'aveu que lui en entendirent faire les gens du parlement sur son testament, et tôt après eux la reine d'Angleterre; une conviction entière de son injustice et de son impuissance, témoignée de sa bouche, c'est trop peu dire, décochée par ses propos à ses bâtards, et toutefois un abandon à eux et à leur gouvernante devenue la sienne et celle de l'état, et abandon si entier qu'il ne lui permit pas de s'écarter d'un seul point de toutes leurs volontés. Presque content de s'être défendu en leur faisant sentir ses doutes et ses répugnances, il leur immola tout, son

état, sa famille, son unique rejeton, sa gloire, son honneur, sa raison, le mouvement intime de sa conscience, enfin sa personne, sa volonté, sa liberté, et tout cela dans leur totalité entière, sacrifice digne par son universalité d'être offert à Dieu seul, si par soi-même il n'eût pas été abominable. Il le leur fit en leur en faisant sentir tout le vide, en même temps tout le poids, et tout ce qu'il lui coûtait, pour en recueillir au moins quelque gré, et soulager sa servitude, sans en avoir pu rendre son joug plus léger à porter, tant ils sentirent leurs forces, le besoin pressant et continuel de s'en servir, d'étreindre les chaînes dont ils avaient su le garrotter, dans la continuelle crainte qu'il ne leur échappât pour peu qu'ils lui laissassent de liberté.

Ce monarque si altier gémissait dans ses fers, lui qui y avait tenu toute l'Europe, qui avait si fort appesanti les siens sur ses sujets de tous états, sur sa famille de tout âge, qui avait proscrit toute liberté jusqu'à la ravir aux consciences, et aux plus saintes et aux plus orthodoxes.

Ce gémissement plus fort que lui-même sortit violemment au dehors. Il ne put être méconnu par ce qu'il dit et à la reine d'Angleterre et aux gens du parlement : *qu'il avait acheté son repos;* et qu'en leur remettant son testament, lui si maître de soi et de ne dire que ce qu'il voulait dire et témoigner, il ne put s'empêcher de leur dire, comme on a vu en son lieu : *qu'il lui avait été extorqué, et qu'on lui avait fait faire ce qu'il ne voulait pas, et ce qu'il croyait ne pas devoir faire.* Étrange violence, étrange misère, étrange aveu arraché par la force du sentiment et de la douleur! Sentir en plein cet état et y succomber en plein, quel spectacle! Quel contraste de force et de grandeur supérieure

à tous les désastres, et de petitesse et de faiblesse sous un domestique honteux, ténébreux, tyrannique ! et quelle vérification puissante de ce que le Saint-Esprit a déclaré, dans les livres sapientiaux de l'Ancien-Testament, du sort de ceux qui se sont livrés à l'amour et à l'empire des femmes ! Quelle fin d'un règne si longuement admiré, et jusque dans ses derniers revers si étincelant de grandeur, de générosité, de courage et de force ! et quel abîme de faiblesse, de misère, de honte, d'anéantissement, sentie, goûtée, savourée, abhorrée, et toutefois subie dans toute son étendue, et sans en avoir pu élargir ni soulager les liens ! C Nabuchodonosor ! qui pourra sonder les jugements de Dieu, et qui osera ne pas s'anéantir en leur présence?

On a vu en son lieu les divers degrés par lesquels les enfants du roi et de madame de Montespan ont été successivement tirés du profond et ténébreux néant du double adultère, et portés plus qu'au juste et parfait niveau des princes du sang, et jusqu'au sommet de l'habilité de succéder à la couronne, ou en simple usage par adresse, ou à force ouverte, ou en loi par des brevets, des déclarations, des édits enregistrés. Le récit de ce nombreux amas de faits formerait seul un volume, et le recueil de ces monstrueuses pièces en composerait un autre fort gros. Ce qui est étrange, c'est que dans tous les temps, le roi, à chaque fois, ne les voulut point accorder au point qu'à chaque fois il le fit, et qu'il ne les voulut point marier, je dis ses fils, dans l'intime conviction où il fut toujours de leur néant et de leur bassesse innée, qui n'était relevée que par l'effort de son pouvoir sans bornes, et qui après lui ne pouvait que retomber. C'est ce qu'il leur dit plus d'une fois quand l'un et l'autre lui parlèrent de se marier. C'est ce qu'il leur répéta au comble de leur grandeur, et à

six semaines près de la fin de sa vie, lorsque, malgré lui, il eut tout violé en leur faveur, jusqu'à sa propre volonté, qui fléchit sous sa faiblesse. On a vu ce qu'il leur en dit, on ne peut trop le répéter, et ce qui lui en échappa aux gens du parlement et à la reine d'Angleterre.

On peut se souvenir aussi de l'ordre qu'on a vu qu'il donna si précis au maréchal de Tessé, qui me l'a conté et à d'autres, sur M. de Vendôme, de ne point éviter de le commander en Italie où on l'envoyait, et où Vendôme était à la tête de l'armée; et ce qu'il ajouta avec un air chagrin : *qu'il ne fallait pas accoutumer ces messieurs-là à ces ménagements*, lequel duc de Vendôme, bientôt après, parvint, et sans patente, à commander les maréchaux de France, et ceux-là encore qui longtemps avant lui avaient commandé des armées.

C'est un malheur dans la vie du roi et une plaie à la France, qui a continuellement été en augmentant, que la grandeur de ses bâtards, qu'il a enfin portée au comble inouï à la fin de sa vie, dont les derniers temps n'ont été principalement occupés qu'à la consolider, en les rendant puissants et redoutables. L'amirauté, l'artillerie, les carabiniers, tant de troupes et de régiments particuliers, les Suisses et les Grisons, la Guyenne, le Languedoc, la Bretagne en leurs mains, jusqu'à la charge de grand veneur, les rendaient déjà assez considérables pour leur donner de quoi plaire, et amuser un jeune roi. Leur rang égalé à celui des princes du sang avait coûté au roi le renversement de toutes les règles et les droits, et celui des lois du royaume les plus anciennes, les plus saintes, les plus fondamentales, les plus intactes. Il lui en coûta encore des démêlés avec les puissances étrangères, avec Rome surtout, à qui il fallut complaire en choses solides, et après avoir lutté long-

temps pour obtenir que les ambassadeurs et les nonces rendissent aux bâtards les mêmes honneurs et les mêmes devoirs qu'aux princes du sang, et avec les mêmes traitements réciproques.

Ce même intérêt, comme on l'a vu dès le commencement de ces Mémoires, éleva les Lorrains sur les ducs en la promotion du Saint-Esprit de 1688, contre le goût du roi et la justice par lui-même reconnue et avouée au duc de Chevreuve, et a soutenu les mêmes en mille occasions pour les ployer aux bâtards. Cette même considération, comme on l'a vu, valut l'incognito si nouveau et si étrange au duc de Lorraine, lors de son hommage, dont si étrangement aussi il essaya d'abuser. Cet exemple acquit le même avantage aux électeurs de Cologne et de Bavière, à la honte de la majesté de la couronne.

Le mariage monstrueux de M. le duc de Chartres, depuis d'Orléans et régent, celui de M. le Duc, ceux des filles de ces mariages avec M. le duc de Berry et avec M. le prince de Conti, ont opéré ce que le roi a vu de ses yeux, et vu avec complaisance, qu'excepté son successeur unique, la branche d'Espagne (mais exclue de la succession de la couronne par la renonciation et les traités) et la seule mademoiselle de la Roche-sur-Yon, fille de M. le prince de Conti et de la fille aînée de M. le Prince, il n'y a plus qui que ce soit, ni mâle, ni femelle de la maison royale, qui ne sorte directement des amours du roi et de madame de Montespan, et dont elle ne soit la mère ou la grand'mère; et si la duchesse du Maine n'en vient pas par elle-même, elle a du moins épousé le fils du roi et de madame de Montespan. La fille unique du roi et de madame de la Vallière épousa l'aîné des deux princes de Conti, dont elle n'a point eu d'enfants, mais ce n'a pas été la faute du roi si cette branche seule de princes du sang a échappé à la bâtardise, jusqu'à ce

qu'il l'en ait aussi entachée à la fin dans la seconde génération.

N'oublions pas que c'est le refus que le prince d'Orange fit de cette princesse, que nuls respects, désirs, soins, soumissions les plus prolongées n'ont pu effacer du cœur du roi, qui a rendu ce fameux prince, malgré lui, l'ennemi du roi et de la France ; et que cette haine a été la source et la cause fatale de ces ligues et de ces guerres, sous le poids desquelles le roi a été si près de succomber, fruit de cette même bâtardise qui, à trop juste titre, se peut appeler un fruit de perdition.

Ce mélange du plus pur sang de nos rois, et il se peut dire hardiment de tout l'univers, avec la boue infecte du double adultère, a donc été le constant ouvrage de toute la vie du roi. Il a eu l'horrible satisfaction de les épuiser ensemble, et de porter au comble un mélange inouï dans tous les siècles, après avoir été le premier de tous les hommes, de toutes les nations, qui ait tiré du néant les fruits du double adultère, et qui leur ait donné l'être, dont le monde entier, et policé et barbare, frémit d'abord, et qu'il a su y accoutumer.

Tandis que le chemin de la fortune fut toujours l'attachement et la protection des bâtards, celle des princes du sang, à commencer par Monsieur, y fut toujours un obstacle invincible. Tels furent les fruits d'un orgueil sans bornes qui fit toujours regarder au roi avec des yeux si différents ses bâtards et les princes de son sang, les enfants issus du trône par des générations légitimes, et qui les rappelaient à leur tour, et les enfants sortis de ses amours. Il considéra les premiers comme les enfants de l'état et de la couronne, grands par là et par eux-mêmes sans lui, tandis qu'il chérit les autres comme les enfants de sa personne qui ne pouvaient devenir, faute d'être par eux-mêmes, par toutes les lois, que les ou-

vrages de sa puissance et de ses mains. L'orgueil et la tendresse se réunirent en leur faveur, le plaisir superbe de la création l'augmenta sans cesse, et fut sans cesse aiguillonné d'un regard de jalousie sur la naturelle indépendance de la grandeur des autres sans son concours.

Piqué de n'oser égaler la nature, il approcha du moins ses bâtards des princes du sang par tout ce qu'il leur donna d'abord d'établissements et de rangs. Il tâcha ensuite de les confondre ensemble par des mariages inouïs, monstrueux, multipliés, pour n'en faire qu'une seule et même famille. Le fils unique de son unique frère y fut enfin immolé aussi avec la plus ouverte violence. Après, devenu plus hardi à force de crans redoublés, il mit une égalité parfaite entre ses bâtards et les princes du sang. Enfin, près de mourir, il s'abandonna à leur en donner le nom et le droit de succéder à la couronne, comme s'il eût pu en disposer, et faire les hommes ce qu'ils ne sont pas de naissance.

Ce ne fut pas tout. Ses soins et ses dernières dispositions pour après lui ne furent toutes qu'en leur faveur. Aliéné avec art de son neveu, et soigneusement entretenu dans cette disposition par le duc du Maine et par madame de Maintenon, il subit le joug qu'il s'était laissé imposer par eux, il en but le calice qu'il s'était à lui-même préparé. On a vu les élans de sa résistance et de ses dépiteux regrets; il ne put résister à ce qu'ils en extorquèrent. Son successeur y fut pleinement sacrifié, et autant qu'il fut en lui, son royaume.

Tout ce qui fut nommé par anticipation pour l'éducation du roi futur n'eut d'autre motif que l'intérêt des bâtards, et rien moins que nul autre. Le duc du Maine fut mis à la tête, et sous lui le maréchal de Villeroy, l'homme le plus inepte à cet emploi qu'il y eût peut-être dans toute la France; ajoutons que lors de ce choix il

avait soixante-onze ans, et que le prince dont il était destiné gouverneur en avait cinq et demi. Saumery, très-indigne sous-gouverneur de monseigneur le duc de Bourgogne, et qui, sous prétexte des eaux, s'était bien gardé de le suivre à la campagne de Lille, avait fait ses infâmes preuves à son retour en faveur de Vendôme, à la cabale duquel il s'était joint hautement. C'en fut assez pour le faire choisir au duc du Maine pour sous-gouverneur du roi futur, comme un homme vendu et à tout faire.

Je n'ai point su qui avait fait nommer Joffreville pour l'autre sous-gouverneur, mais il était trop homme d'honneur pour accepter un emploi où il fallait se vendre. Il s'en excusa. Ruffé lui fut substitué. Il se disait Damas sans l'être; mais pauvre, court d'esprit, il n'envisagea que fortune, et subsistance en attendant, qui ne sentit pas les dangers de la place, qui avait tout son bien dans le pays de Dombes, et par là de tout temps sous la protection du duc du Maine, n'en vit jamais que l'écorce, et qui l'accepta malgré sa prétendue naissance. Tout le reste fut choisi de même, et madame de Maintenon fit son affaire de Fleury, qui pour cela venait de quitter Fréjus, et qui en répondit.

Avec de tels entours, le duc du Maine ne se crut pas encore suffisamment assuré. Ce fut à quoi le codicille pourvut, qui ne précéda la mort du roi que de si peu de jours, et qui fut le dernier travail de ce monarque, et son dernier sacrifice à la divinité qu'il s'était faite de ses bâtards. Il faut le répéter : par ce dernier acte toute la maison civile et militaire du roi était totalement et uniquement soumise au duc du Maine, et sous lui au maréchal de Villeroy, indépendamment et privativement de M. le duc d'Orléans, de façon qu'il n'en pouvait être reconnu ni obéi en rien, mais les deux chefs de l'éduca-

tion en toutes choses devenaient par là les maîtres de Paris et de la cour, et le régent livré entre leurs mains sans aucune sûreté.

Ces énormes précautions parurent encore insuffisantes, si on ne pourvoyait à ce qui pouvait arriver. Ainsi, en cas de mort du duc du Maine ou du maréchal de Villeroy, le comte de Toulouse et le maréchal d'Harcourt, duquel madame de Maintenon répondit, leur furent substitués en tout et partout, lequel Harcourt par son état apoplectique était, si faire se pouvait, devenu encore plus inepte à ce grand emploi que le maréchal de Villeroy.

Le testament avait nommé et réglé le conseil de régence, en telle sorte que toute l'autorité de la régence fut ôtée à M. le duc d'Orléans, que ce conseil ne fut composé presque que de tous gens à la dévotion du duc du Maine, et desquels tous en particulier M. le duc d'Orléans avait de grands sujets d'être aliéné.

Tels furent les derniers soins du roi, telles les dernières actions de sa prévoyance, tels les derniers coups de sa puissance, ou plutôt de sa déplorable faiblesse, et des suites honteuses de sa vie : état bien misérable, qui abandonnait son successeur et son royaume à l'ambition à découvert et sans bornes de qui n'aurait jamais dû y être seulement connu, et qui exposait le royaume aux divisions les plus funestes, en armant contre le régent ceux qui devaient lui être les plus soumis, et le jetant dans la plus indispensable nécessité de revendiquer son droit et son autorité, dont on ne lui laissait que le vain nom avec l'ignominie d'une impuissance et d'une nudité entières, et la réalité des plus instants, des plus continuels et des plus réels périls que l'âge auquel se trouvait alors tout ce qu'il y avait de princes du sang portait au comble.

Voilà au moins de quoi la mémoire du roi ne peut être lavée devant Dieu, ni devant les hommes. Voilà le dernier abîme où le conduisirent la superbe et la faiblesse, une femme plus qu'obscure et des doubles adultérins, à qui il s'abandonna, dont il fit ses tyrans, après l'avoir été pour eux et pour tant d'autres, qui en abusèrent sans aucune pudeur ni réserve, et un détestable confesseur du caractère du père Tellier. Tel fut le repentir, la pénitence, la réparation publique d'un double adultère si criant, si long, si scandaleux à la face de toute l'Europe, et les derniers sentiments d'une âme si hautement pécheresse, prête à paraître devant Dieu, et de plus, chargée d'un règne de cinquante-six ans, pendant lequel l'orgueil, le luxe, les bâtiments, les profusions en tout genre, et les guerres continuelles, et la superbe qui en fut la source et la nourriture, avaient coûté tant de sang, consumé tant de milliards au dedans et au dehors, mis sans cesse le feu par toute l'Europe, confondu et anéanti tous les ordres, les règles, les lois les plus anciennes et les plus sacrées de l'état, réduit le royaume à une misère irrémédiable, et si imminemment près de sa totale perte qu'il n'en fut préservé que par un miracle du Tout-Puissant.

Que dire après cela de la fermeté constante et tranquille qui se fit admirer dans le roi en cette extrémité de sa vie? car il est vrai qu'en la quittant il n'en regretta rien, et que l'égalité de son âme fut toujours à l'épreuve de la plus légère impatience, qu'il ne s'importuna d'aucun ordre à donner, qu'il vit, qu'il parla, qu'il régla, qu'il prévit tout pour après lui, dans la même assiette que tout homme en bonne santé et très-libre d'esprit aurait pu faire; que tout se passa jusqu'au bout avec cette décence extérieure, cette gravité, cette majesté qui avaient accompagné toutes les actions de sa vie; qu'il y

surnagea un naturel, un air de vérité et de simplicité qui bannirent jusqu'aux plus légers soupçons de représentation et de comédie.

De temps en temps, dès qu'il était libre, et dans les derniers jours où il avait banni toute affaire et tous autres soins, il était uniquement occupé de Dieu, de son salut, de son néant, jusqu'à lui être échappé quelquefois de dire : *Du temps que j'étais roi*. Absorbé d'avance en ce grand avenir où il se voyait si près d'entrer, avec un détachement sans regret, avec une humilité sans bassesse, avec un mépris de tout ce qui n'était plus pour lui, avec une bonté et une possession de son âme qui consolait ses valets intérieurs qu'il voyait pleurer, il forma le spectacle le plus touchant; et ce qui le rendit admirable, c'est qu'il se soutint toujours tout entier et toujours le même : sentiment de ses péchés sans la moindre terreur, confiance en Dieu, le dira-t-on? tout entière, sans doute, sans inquiétude, mais fondée sur sa miséricorde et sur le sang de Jésus-Christ, résignation pareille sur son état personnel, sur sa durée, et regrettant de ne pas souffrir. Qui n'admirera une fin si supérieure, et en même temps si chrétienne? mais qui n'en frémira?

Rien de plus simple ni de plus court que son adieu à sa famille, ni de plus humble, sans rien perdre de la majesté, que son adieu aux courtisans, plus tendre encore que l'autre. Ce qu'il dit au roi futur a mérité d'être recueilli, mais a été affiché depuis avec trop de restes de flatterie, dont le maréchal de Villeroy donna l'exemple en le mettant à la ruelle de son lit, comme il avait toujours dans sa chambre à l'armée un portrait du roi tendu sous un dais, et comme il pleurait toujours vis-à-vis du roi aux compliments que les prédicateurs lui faisaient en chaire. Le roi, parlant à son successeur de ses

bâtiments et de ses guerres, omit son luxe et ses profusions. Il se garda bien de lui rien toucher de ses funestes amours, article plus en sa place alors que tous les autres; mais comment en parler devant ses bâtards, et en consommant leur épouvantable grandeur par les derniers actes de sa vie? Jusque-là, si on excepte cette étrange omission et sa cause plus terrible encore, rien que de digne d'admiration, et d'une élévation véritablement chrétienne et royale.

Mais que dire de ses derniers discours à son neveu, après son testament, et depuis encore et venant de faire son codicille, après avoir reçu les derniers sacrements; de ses assurances positives, nettes, précises, toutes les deux fois, qu'il ne trouverait rien dans ses dispositions qui pût lui faire de peine, tandis qu'elles n'ont été faites, et à deux reprises, que pour le déshonorer, le dépouiller, disons tout, pour l'égorger? Cependant il le rassure, il le loue, il le caresse; il lui recommande son successeur, qu'il lui a totalement soustrait, et son royaume qu'il va, dit-il, seul gouverner, et sur lequel pourtant il lui a ôté toute autorité; et tandis qu'il vient d'achever de la livrer à ses ennemis tout entière, et avec les plus formidables précautions, c'est à lui qu'il renvoie pour des ordres, comme à celui à qui désormais il appartient seul d'en donner pour tout et sur tout. Est-ce artifice? est-ce tromperie? est-ce dérision jusqu'en mourant? Quelle énigme à expliquer! Tâchons plutôt de nous persuader que le roi se répondait à soi-même.

Il répondait à ce qu'il avait toujours paru croire de l'impuissance de l'effet de ce qui lui avait été extorqué, et que la faiblesse lui avait arraché malgré lui. Disons plus, il ne douta point, il espéra peut-être qu'un testament inique et scandaleux, propre à mettre le feu dans

sa famille et dans le royaume, tel enfin qu'il était réduit à en cacher profondément le secret, ne trouverait pas plus d'appui que n'en avait reçu le testament du roi son père, si sage, si sensé, si pesé, si juste, et par lui-même rendu public avec un véritable et général applaudissement. Tout ce que le roi avait senti de violence en faisant le sien, tout ce qu'il en avait dit si amèrement à ses bâtards après l'avoir fait, aux gens du parlement en le leur remettant, à la reine d'Angleterre du moment qu'il la vit, et toujours leur en parlant le premier comme plein d'amertume, on peut ajouter de dépit, de sa faiblesse, et de l'abus énorme que lui en fait ce qu'il a de seul intime et dont il ne se peut détacher; ce codicille monstrueux arraché après avoir reçu ses sacrements, dans un état de mourant qui lui en laissait sentir les horreurs sans lui permettre d'y résister; ce tout ensemble, ce groupe effroyable d'iniquité et de renversement de toutes choses pour faire de ses bâtards, et du duc du Maine en particulier, un colosse immense de puissance et de grandeur, et la destruction de toutes les lois, de son neveu, et peut-être de son royaume et de son successeur, livrés à des mains si étranges, serait-ce trop dire? si cruelles et si fort approchées du trône; cet amas prodigieux d'iniquités si concertées, mais si mal colorées, quelques soins qu'on s'en fût donnés, qu'elles sautaient aux yeux, tout cela le rassura peut-être contre ce qu'on en avait prétendu. Il n'avait jamais cru, comme il s'en était expliqué plusieurs fois, qu'aucune des choses qu'il venait de faire ou de confirmer pût subsister un moment après lui. En ce moment qu'il parla à M. le duc d'Orléans, il s'en flatta peut-être plus que jamais, pour s'apaiser soi-même, tout rempli qu'il devait être de son codicille, qu'il avait fait il n'y avait pas plus d'une heure. Il parla peut-être à son neveu avant et après le

codicille tout plein de cette pensée ; il put donc ainsi le regarder, en effet, comme l'administrateur du royaume, et lui parler en ce sens. C'est du moins ce qu'il peut être permis de présumer.

Mais qui pourra ne pas s'étonner au dernier point, on ne peut s'empêcher de le répéter, de la paisible et constante tranquillité du roi mourant, et de cette inaltérable paix sans la plus légère inquiétude, parmi tant de piété et une application si fervente à profiter de tous les moments ? Les médecins prétendirent que la même cause qui amortit et qui ôte même toutes les douleurs du corps, qui est un sang entièrement gangrené, calme aussi et anéantit toutes celles du cœur et les agitations de l'esprit ; et il est vrai que le roi mourut de cette maladie.

D'autres en ont donné une autre raison, et ceux-là étaient dans l'intrinsèque de la chambre pendant cette dernière maladie, et y furent seuls les derniers jours. Les jésuites ont constamment des laïques de tous états, même mariés, qui sont de leur compagnie. Le fait est certain ; il n'est pas douteux que des Noyers, secrétaire d'état sous Louis XIII, n'ait été de ce nombre, et bien d'autres. Ces agrégés font les mêmes vœux que les jésuites en tout ce que leur état peut permettre, c'est-à-dire d'obéissance sans restriction aucune au père général et aux supérieurs de la compagnie. Ils sont obligés de suppléer à ceux de pauvreté et de chasteté par tous les services et par toute la protection qu'ils doivent aveuglément à la compagnie, surtout par une soumission sans bornes aux supérieurs et à leur confesseur. Ils doivent être exacts à de légers exercices de piété que leur confesseur ajuste à leur temps et à leur esprit, et qu'il simplifie tant qu'il veut. La politique a son compte par le secours assuré de ces auxiliaires cachés à qui ils

font bon marché du reste. Mais il ne se doit rien passer dans leur âme, ni quoi que ce soit qui vienne à leur connaissance, qu'ils ne révèlent à leur confesseur, et, pour ce qui n'est pas du secret de la conscience, aux supérieurs, si le confesseur le juge à propos. Ils se doivent aussi conduire en tout suivant les ordres du supérieur et du confesseur avec une soumission sans réplique.

On a prétendu que le père Tellier avait inspiré au roi longtemps avant sa mort de se faire agréger ainsi dans la compagnie, qu'il lui en avait vanté les priviléges certains pour le salut, les indulgences plénières qui y sont attachées, qu'il l'avait persuadé que quelques crimes qu'on eût commis, et dans quelque difficulté qu'on se trouvât de les réparer, cette profession secrète lavait tout, et assurait infailliblement le salut, pourvu qu'on fût fidèle à ses vœux; que le général de la compagnie fut admis du consentement du roi dans le secret; que le roi en fit les vœux entre les mains du père Tellier; que dans les derniers jours de sa vie on les entendit tous deux, l'un fortifier, l'autre s'appuyer sur ces promesses; qu'enfin le roi reçut de lui la dernière bénédiction de la compagnie comme un religieux; qu'il lui fit prononcer des formules de prières qui n'en laissaient point douter, qu'on entendit en partie, et qu'il lui en avait donné l'habit ou le signe presque imperceptible, comme une autre sorte de scapulaire, qui fut trouvé sur lui. Enfin la plupart de ce qui approcha de plus près demeura persuadé que cette pénitence faite aux dépens d'autrui, des huguenots, des jansénistes, des ennemis des jésuites, ou de ceux qui ne leur furent pas abandonnés, des défenseurs des droits des rois et des nations, des canons et de la hiérarchie contre la tyrannie et les prétentions ultramontaines, cet attachement pharisaïque

à l'extérieur de la loi et à l'écorce de la religion, ont formé cette sécurité surprenante dans ces terribles moments où disparaît si ordinairement celle qui, fondée sur l'innocence et la pénitence fidèle, semble le plus solidement devoir rassurer : droits terribles de l'art de tromper qui remplissent toutes les conditions des jésuites inconnus, dont l'ignorance les sert à tous les usages importants qu'ils en savent tirer dans la persuasion d'un salut certain sans repentir, sans réparation, sans pénitence de quelque vie qu'on ait menée, et d'une abominable doctrine, qui pour des intérêts temporels abuse les pécheurs jusqu'au tombeau, et les y conduit dans une paix profonde par un chemin semé de fleurs.

Ainsi mourut un des plus grands rois de la terre entre les bras d'une indigne et ténébreuse épouse, et de ses doubles bâtards, maîtres de lui jusqu'à sa consommation pour eux, muni des sacrements de l'église de la main du fils de son autre bien-aimée, plus que comblé des faveurs que celles de sa mère avaient valu à sa famille, et assisté uniquement par un confesseur tel qu'on a vu qu'était le père Tellier. Si telle peut être la mort des saints, ce n'est pas là au moins leur assistance.

Aussi cette assistance ne fut-elle pas poussée jusqu'au bout. Maîtres du roi et de sa chambre, n'y admettant qu'eux et ce peu de dévoués qui leur étaient nécessaires, leur assiduité ne se démentit point tant qu'ils en eurent besoin. Mais, le codicille fait et remis à Voysin, ils n'eurent plus rien à faire, et tout aussitôt n'eurent pas honte de se retirer. Les devoirs, désormais infructueux auprès d'un mourant dont ils avaient arraché jusqu'à l'impossible, leur devinrent en un moment trop à charge et trop fatigants pour continuer à voir un spectacle si triste et si peu utile.

On a vu combien le tendre compliment du roi à madame de Maintenon sur l'espérance d'en être bientôt rejoint déplut à cette vieille fée, qui, non contente d'être reine, voulait apparemment être encore immortelle. On a vu que, dès le mercredi, c'est-à-dire quatre jours avant la mort du roi, elle l'abandonna pour toujours, que le roi s'en aperçut avec tant de peine qu'il la redemanda sans cesse, ce qui la força de revenir de Saint-Cyr, et qu'elle n'eut pas la patience d'attendre sa fin pour y retourner et n'en plus revenir.

Bissy et Rohan, contents d'avoir paré ce grand coup du retour du cardinal de Noailles, ne s'incommodèrent plus d'aucune assiduité, jusque-là que Rohan laissa le roi sans messe, et que, sans Charost, comme on l'a vu, il n'en eût plus été question, quoique le roi fût en pleine connaissance, qu'il dît qu'il désirait l'entendre quand on le lui proposa, et qu'à l'égard de la tête et de la parole il fût comme en pleine santé.

Le duc du Maine marqua aussi toute la bonté de son cœur, et toute sa reconnaissance pour un père qui lui avait tout sacrifié. Il se trouva à la consultation de cet homme arrivant de Provence, dont on a parlé, qui donna de son élixir au roi. Fagon, accoutumé à régner sur la médecine avec despotisme, trouva une manière de paysan très-grossier, qui le malmena fort brutalement. M. du Maine, qui n'avait plus lieu de rien arracher, et qui se comptait déjà le maître du royaume, raconta le soir chez lui, parmi ses confidents, avec ce facétieux et cet air de fine plaisanterie qu'il possédait si bien, l'empire que ce malotru avait pris sur la médecine, l'étonnement, le scandale, l'humiliation de Fagon pour la première fois de sa vie, qui, à bout de son art et de ses espérances, s'était limaçonné en grommelant sur son bâton, sans oser répliquer, de peur d'essuyer pis.

Ce bon et tendre fils leur fit si plaisamment le conte de cette aventure, que les voilà tous aux grands éclats de rire, et lui aussi, qui durèrent fort longtemps. L'excès de la joie de toucher à la toute-puissance, à la délivrance, au comble presque de ses vœux, lui avait fait oublier une indécence que les antichambres surent bien remarquer, et la galerie encore sur laquelle cet appartement donnait, proche et de plain-pied de la chapelle, où des passants de distinction entendirent ces éclats.

Le duc du Maine retrancha des assiduités inutiles. C'était pour lui un spectacle trop attendrissant; il aima mieux n'y plus paraître que de rares instants, et renfermer sa douleur dans son cabinet, au pied de son crucifix, ou s'y appliquer à tous les ordres futurs pour l'exécution de ce qu'il s'était fait attribuer.

Le père Tellier se lassait depuis longtemps d'assister un mourant. Il n'avait pu venir à bout de la nomination de ce grand nombre de bénéfices vacants; il ne craignait plus rien sur le cardinal de Noailles depuis que Bissy et lui, avec madame de Maintenon, avaient paré son retour. Ainsi, n'ayant plus rien à craindre ni à espérer du roi, il se donna à d'autres soins, tellement que tout cet intérieur de chambre du roi, et les cabinets mêmes, étaient scandalisés de ses absences, et qu'il y en avait qui ne s'en contraignaient pas, comme Bloin et Maréchal, qui quelquefois l'envoyaient chercher d'eux-mêmes. Le roi le demandait souvent sans qu'il fût là à portée, et quelquefois sans qu'il vînt du tout, parce qu'on ne le trouvait ni chez lui ni où on le cherchait. Quand il s'approchait du roi, c'était toujours de lui-même qu'il s'en retirait, et presque toujours en fort peu de moments. Les derniers jours, et dans cet état extrême, il parut encore bien moins, quoiqu'un confesseur, et qui n'était doublé de personne, ne dût point alors quitter les

environs du lit. Mais il ne parut pas que la charité, la sollicitude, non plus que l'affection ni la reconnaissance, fussent les vertus distinctives de ce maître imposteur, à qui ses profondeurs et ses artifices n'avaient pas donné le goût, l'onction, ni le talent d'assister les mourants. Il fallait l'envoyer chercher sans cesse, il s'échappait sans cesse aussi, et par une aussi indigne conduite, il scandalisa tout ce qui y était, et tout ce qui y pouvait être y était, depuis que, par la retraite de madame de Maintenon et de M. du Maine, l'accès de la chambre fût rendu et devenu libre.

Mais, à propos du père Tellier, la vérité veut que j'ajoute que je me suis depuis informé curieusement à Maréchal de l'opinion que le roi avait fait le vœu de jésuite et de ce que j'ai raconté là-dessus. Maréchal, qui était fort vrai, et qui n'estimait pas le père Tellier, m'a assuré qu'il ne s'était jamais aperçu de rien qui eût trait à cela, ni de formule de prière ou de bénédiction particulière, ni que le roi ait eu aucune marque ni manière de scapulaire sur lui, et qu'il était très-persuadé qu'il n'y avait pas la moindre vérité dans tout ce qui s'était dit là-dessus. Maréchal, quoique très-assidu, n'était pas toujours ni dans la chambre ni près du lit. Le père Tellier pouvait aussi bien s'en défier et se cacher de lui; mais je ne puis croire, malgré tout cela, que, s'il y avait quelque chose de vrai là-dessus, Maréchal n'en eût pas eu la moindre connaissance, et que jusqu'aux soupçons lui eussent échappé.

FIN DU VINGT-QUATRIÈME VOLUME.

Paris.—Typ. de Mme Ve Dondey-Dupré, r. St-Louis, 46



